



Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département Sciences du langage et Rhétorique

Recherches en cours

**Discours de savoir numériques et actualité scientifique dans
les carnets de recherche de la plateforme *Hypothèses***

Thèse présentée par Mme Ingrid
MAYEUR en vue de l'obtention du
titre de Docteur en Langues, Lettres
et Traductologie sous la direction de
MM. Björn-Olav DOZO et François
PROVENZANO

Année académique 2018 - 2019

Remerciements

Au premier chef, ma gratitude va à mes promoteurs, MM. Björn-Olav Dozo et François Provenzano, qui m'ont accordé leur confiance à l'entame de ce travail doctoral, tout en me laissant une très grande liberté dans mes choix de recherche. Par leur présence et leur écoute, ils ont su me guider dans l'élaboration d'une réflexion qui trouve ici son expression finale ; je leur suis redevable de nombreuses idées ou solutions de structuration du propos, ainsi que de discussions stimulantes qui ont directement contribué à la formation intellectuelle que suppose la démarche de la thèse. Le contexte construit par cette co-direction, articulant des modèles de pensée différents mais complémentaires, incarnés par deux personnalités enrichissantes, m'a permis de bénéficier de conditions de travail optimales. Que ce soit en *close* ou en *distant reading*, selon la méthode de prédilection de l'un ou de l'autre, la qualité de l'accompagnement a constitué un facteur décisif dans l'aboutissement de ce projet.

Ma reconnaissance s'exprime également envers l'équipe de l'ARC GENACH (composée, outre mes promoteurs, de Mmes Céline Letawe et Caroline Glorie, et de MM. Grégory Cormann, Jérémy Hamers, Antoine Janvier, Mark Potocnik et Thomas Franck), dont les séminaires et conférences ont alimenté ma boîte à outils méthodologique. Je voudrais encore remercier les membres du Centre de Sémiotique et Rhétorique, en particulier Mme Maria Giulia Dondero ainsi que M. Sémir Badir pour les échanges formels et moins formels en marge des activités scientifiques ; de même que M. Benoît Crucifix, pour la convivialité du partage de bureau.

Et puisque cette expérience liégeoise m'a fait rejoindre la cohorte des *nafteurs* (Klinkenberg 2009, 127-29), je ne saurais omettre de signaler ma dette, au terme de ce paragraphe, à l'égard de la SNCB, qui m'a appris la patience et la créativité face à l'imprévu.

Outre l'environnement de l'Université de Liège, ce travail a également bénéficié du concours de chercheurs et d'institutions externes. Je tiens ici à remercier l'équipe d'*OpenEdition*, et en particulier son directeur, M. Marin Dacos, pour leur disponibilité et la communication des données nécessaires à l'établissement de mon corpus. Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance envers le Pr Julia Bonaccorsi, avec qui j'ai eu

l'opportunité d'être en dialogue dès le début de mon parcours doctoral et dont le séminaire a amplement nourri ma méthodologie.

Si la thèse peut être envisagée comme le résultat d'un itinéraire intellectuel, fait de rencontres scientifiques ou humaines, de détours et d'essais plus ou moins transformés, alors cet itinéraire fut dans mon cas sensiblement plus long que la moyenne, puisque quinze ans se sont écoulés entre la fin du deuxième cycle et l'aboutissement de ce travail doctoral. Je tiens ainsi à remercier les deux personnes qui ont marqué mon parcours antérieur à l'Université libre de Bruxelles, le Pr Paul Aron, qui a dirigé mon mémoire et m'a ensuite permis de participer à un projet de numérisation de revues littéraires au sein d'un projet portant sur les écrivains-journalistes belges ; et le Pr Emmanuelle Danblon, qui m'a fait découvrir la rhétorique en marge d'un projet de valorisation des archives Perelman.

Ma reconnaissance va, enfin :

Aux amis, parmi lesquels Ben, Christine, Gisèle, Damien, Sam, Panpan, Chriso, Candice, Émilie, Fred, pour leur humour ou leurs bons mots, leur cuisine réconfortante, les discussions animées, les parties de belote, les *play lists* endiablées, les sorties culturelles et/ou gastronomiques, les soirées au coin du feu, les virées à la mer, en Ardennes et au-delà, les moments partagés avec nos marmailles respectives (chaque sujet s'ajustant plus ou moins harmonieusement avec chaque prédicat) ;

À ceux de ma (belle-)famille qui ont été présents ; parmi ceux-ci : Bénédicte et Markus Lindström pour avoir assisté mes tentatives dans la langue de Shakespeare, Richard Hallez pour la dernière relecture et, tout particulièrement, mes grands-parents Jean et Agnès Mayeur ainsi que ma marraine Geneviève Bricoult pour leur affection sans faille ;

À mes deux (plus si) petits garçons, Loïc et Cyriel, pour leur tendresse, leur joie de vivre, leurs questions sur l'univers, la vie et le reste, les constructions improbables, et plus largement leur occupation matérielle, en ce compris sonore, de notre maison, qui en font un lieu dont il est parfois reposant de s'éloigner mais où il fait toujours bon revenir ;

Et, surtout, à Gilles, pour son amour et son soutien au quotidien depuis bientôt vingt ans, sans que ni la progéniture susmentionnée, ni le tourbillon des activités sociales et professionnelles, n'aient encore eu raison de nous.

Table des matières

Introduction	13
Première partie : État des lieux.....	21
1. Des humanités (numériques).....	23
1.1. Une tentative de définition	24
1.2. Des humanités, à quelle fin ?	28
1.2.1. Une valeur <i>per se</i>	28
1.2.2. Une utilité sociale plus ou moins directe	30
1.2.3. Une valeur de savoir critique	32
1.3. Humanités et numérique.....	33
1.3.1. Penser dans l'environnement numérique	34
1.3.2. Comment le numérique intervient sur les savoirs en humanités	36
1.3.3. Les <i>digital humanities</i> : avatars d'une transdiscipline	39
1.3.3.1. Une approche historique des humanités numériques.....	40
1.3.3.2. Ce que recouvrent les humanités numériques.....	41
1.3.3.3. Les difficultés d'une institutionnalisation.....	44
1.4. Humanités, temporalité, actualité.....	47
1.4.1. Auctorialité numérique	48
1.4.2. Statut et temporalité des savoirs	49
2. La circulation des savoirs au prisme de leur matérialité (1) : texte et discours numériques	53
2.1. Quelle matérialité pour les textes numériques ?	55
2.2 La circulation des savoirs dans l'environnement numérique.....	59
2.2.1. L'écrit porté à l'écran : les transformations de la culture écrite.....	60
2.2.2. Énonciation éditoriale des textes numériques et architextes informatisés	62
2.2.3. Le texte numérique produit par les <i>médias informatisés</i>	64
2.2.4. Les savoirs comme <i>êtres culturels</i> affectés par la <i>trivialité</i>	66
2.2.5. L'éditorialisation des savoirs.....	68
2.2.6. Esthétique du texte numérique	72
2.2.7. Des SIC aux sciences du langage	73

2.3. Le discours numérique dans les sciences du langage	75
2.4. Dispositifs médiatiques et actualité	82
3. La communication scientifique dans l'environnement numérique.....	87
3.1. Une mise en perspective historique	88
3.1.1. Une mutation inscrite dans une continuité.....	89
3.1.2. La communication scientifique <i>directe</i>	93
3.2. Infrastructures numériques de la communication scientifique	97
3.2.1. Plateforme ou portail ?	97
3.2.2. Modèles économiques et idéologies de la communication scientifique : de l'abonnement à l'accès ouvert.....	99
3.2.2.1. Accès ouvert et SHS : quelques éléments du débat français	101
3.2.2.2. Le mouvement des communs	103
3.2.2.3. Science citoyenne et citoyen-chercheur	105
3.3. Les formats de publication de la recherche.....	106
3.3.1. La forme revue, pionnière dans la diffusion des savoirs numériques	107
3.3.2. Le blogging scientifique	112
3.4. Actualité de la recherche et fonction critique.....	115
4. La circulation des savoirs au prisme de leur matérialité (2) : l'écrit scientifique	119
4.1. L'apport des SIC à l'étude de la médiation sociale et numérique de l'écrit scientifique	120
4.1.1. La médiation sociale des savoirs scientifiques	121
4.1.2. Nouvelles matérialités du discours scientifique	128
4.2. L'analyse du discours scientifique	132
4.2.1. L'apport de la sociologie des sciences : le discours comme révélateur des rapports de pouvoir dans le champ scientifique	132
4.2.2. L'analyse du discours scientifique : positionnements énonciatifs du chercheur	133
4.2.2.1. Effacement énonciatif et objectivité	134
4.2.2.2. Discours scientifique et <i>doxa</i>	136
4.2.2.3. Dimension argumentative des écrits de recherche et ethos du chercheur	137
4.2.2.4. Genre(s) du discours scientifique	139
4.2.2.5. Quel discours scientifique numérique ?	143

4.3. Le discours scientifique engagé dans la temporalité des dispositifs numériques.....	145
5. Élaboration d'une problématique	147
5.1. Humanités numériques, édition scientifique et circulation des savoirs : retour transversal sur l'état des lieux.....	148
5.1.1. Quelles pratiques de médiation scientifique ou de science citoyenne en SHS ?	149
5.1.2. Le <i>lecteur attendu</i>	150
5.1.3. Le discours comme opérateur de trivialité	153
5.1.4. Une poétique de la recherche en cours	154
5.2. Formulation de la question de recherche	156
5.3. Synthèse des hypothèses de travail.....	157
Intermède méthodologique.....	161
6. Orientation méthodologique et corpus de travail	163
6.1. Choix et délimitation d'un corpus	163
6.1.1. <i>Hypothèses</i> comme plateforme de blogging en SHS, intégrée au portail de science ouverte <i>OpenEdition</i>	163
6.1.2. Unités d'analyse.....	165
6.1.3. La page d'accueil de la plateforme : biais d'une sélection éditoriale	168
6.1.4. Bornes temporelles et ajustements possibles.....	170
6.1.5. Distance du chercheur à l'égard de son corpus	171
6.2. Méthode	172
6.2.1. L'approche qualitative.....	172
6.2.2. L'analyse du discours numérique comme <i>boîte à outils</i> : quelques mises au point	173
6.2.3. Le recours à l'exemple	176
6.2.4. Démarche analytique générale	178
6.2.4.1. <i>Hypothèses</i> comme dispositif médiatisant	179
6.2.4.2 Genres de la communication scientifique	180
6.2.4.3. Les gestes d'élaboration du savoir	181
6.2.4.4. La dimension argumentative des billets de recherche.....	182
Deuxième partie : Analyse du corpus	183
7. Hypothèses comme dispositif médiatisant	185

7.1. La page d'accueil d'<i>Hypothèses</i> comme lieu de circulation des textes : une étude de l'énonciation éditoriale.....	186
7.1.1. Architexte, rubriques, vignettes et billets à la Une	186
7.1.2. Principes de valorisation des billets en page d'accueil	192
7.1.3. Formes culturelles et modèles : une comparaison avec la page d'accueil de la plateforme <i>Hastac</i>	201
7.2. Éditorialisation des billets comme formes circulantes	208
7.2.1. La mise au catalogue : éditorialisation du carnet comme unité éditoriale	209
7.2.2. Carnets anthologiques	211
7.2.3. Remédiations dans des espaces externes	214
7.2.4. Le billet comme espace d'éditorialisation	217
7.3. Coexistence et concurrence des formats	218
7.3.1. Blog vs. carnet de recherche.....	219
7.3.2. Carnet de recherche vs. revue	221
7.4. Relire le <i>Manifeste des Digital Humanities</i> comme promesse communicationnelle d'OpenEdition	226
7.5. La construction d'une actualité de la recherche : <i>Hypothèses</i> dans le chronotope médiatique.....	231
7.5.1. Gnoséologie d' <i>Hypothèses</i>	233
7.5.2. Topiques d'une actualité de la recherche	235
7.5.2.1. L'actualité du chercheur.....	236
7.5.2.2. L'actualité d'un collectif.....	237
7.5.2.3. L'actualité d'un média de la recherche	239
7.5.2.4. L'actualité sociale au prisme de la recherche	241
8. Le blogging de recherche, genre du discours scientifique ?	245
8.1. Le blog, un <i>hypergenre</i>.....	246
8.1.1. Qu'entend-on par <i>genre</i> ?	247
8.1.2. Le blog comme genre de discours	248
8.1.3. Le billet, genre conversationnel et journalistique.....	253
8.1.4. La chronique, un genre voisin du billet.....	254
8.2. Autodésignations génériques	256
8.3. Remédiations.....	257
8.4. Scénographies du billet de recherche.....	262

8.4.1. Discours à énonciation objectivée	263
8.4.2. Discours à énonciation subjectivée : contagion des formats médiatiques	265
8.4.2.1. Chroniques de/pour la recherche	265
8.4.2.1.1. Sérialité des publications	267
8.4.2.1.2. Mise en intrigue de l'activité de recherche	268
8.4.2.1.3. Dimension conversationnelle des billets	270
8.4.2.2. Billets réflexifs	273
8.4.2.3. Entretiens	276
8.5. Commentaires	278
8.6. Le blog scientifique, un genre en construction	284
9. Les gestes d'élaboration du savoir dans les billets de recherche	289
9.1. Les gestes discursifs du savoir sur <i>Hypothèses</i>	290
9.1.1. Citer	292
9.1.1.1. Marqueurs (techno)linguistiques des citations dans les carnets de recherche	295
9.1.1.1.1. Technomots/URL	296
9.1.1.1.2. Cadres énonciatifs audio(-visuels)	297
9.1.1.1.3. Technographismes	298
9.1.1.2. Fonctions assumées par les citations dans les billets du corpus	299
9.1.1.2.1. Fonction argumentative : positionnement, actualisation, illustration, définition, autocitation	299
9.1.1.2.2. Fonction ludique ou de connivence	303
9.1.1.3. De la citation au partage	304
9.1.2. Partager	307
9.1.2.1. Hypertexte et intertexte	307
9.1.2.2. Fonction éditoriale	309
9.1.2.3. Fonction critique	309
9.1.2.4. Fonction informative/ d'identification	312
9.1.2.5. Fonction ludique	314
9.1.2.6. Un rapport à l'intertexte reconfiguré dans les billets scientifiques	315
9.1.3. Digresser	317
9.1.3.1. La digression comme pratique discursive	318
9.1.3.2. Quels « à côté » d'une activité de recherche ?	321
9.1.3.3. Comment se manifeste discursivement la digression au sein des carnets ?	323
9.2. L'énonciation des gestes de la recherche	328
9.2.1. Textualisation des pratiques de recherche : corporalité et gestes du chercheur	331

9.2.2. Textualisations et notations de gestes machiniques.....	336
9.2.3. Le lien hypertextuel comme textualisation d'un geste intellectuel du chercheur	339
9.3. Le discours d'une recherche en mouvements : gestes et réflexivité du discours scientifique des billets.....	341
10. Pour une approche rhétorique du blogging scientifique : la dimension argumentative des billets de recherche.....	343
10.1. Le chercheur comme témoin	344
10.2. L'ethos du chercheur-carnetier	347
10.1.1. L'ethos discursif, un concept au carrefour des traditions sociologique et rhétorique	347
10.1.2. Spécificités de l'ethos en contexte numérique et dans les carnets de recherche	350
10.3. Effets de dramatisation et recours au pathos dans le discours scientifique des billets.....	354
10.3.1. Mise en scène de l'émotion du chercheur	355
10.3.2. La création d'une connivence avec l'allocutaire : apostrophes, humour, allusions.....	360
10.4. Quelle dimension argumentative dans les billets de recherche ?	364
11. Ouverture : Après les attentats. Échos d'une actualité sociale dans deux carnets de recherche d'Hypothèses	371
11.1. La présence sociale des SHS à travers les carnets d'Hypothèses.....	372
11.2. Analyse d'une sélection de billets issus des carnets UC@ctualité et Janvier/novembre 2015. Réfléchir après	376
11.2.1. Énonciation éditoriale et iconographisation de la page d'accueil	377
11.2.2. Projet éditorial des carnets.....	381
11.2.3. Scénographie, gestes de savoir et dimension argumentative des billets du corpus	383
11.3. Quelle saisie de l'actualité par les médias de la recherche en SHS, pour quelle circulation des savoirs ?.....	391
Conclusion	395
Bibliographie.....	409
Sources primaires	409
Corpus premier	409
Exemples illustratifs tirés du corpus étendu	415
Exemples illustratifs hors bornes temporelles et/ou hors page d'accueil	418

Autres billets cités	419
Sitographie (Carnets de recherche cités)	421
Sources secondaires	421
Articles, monographies et billets.....	421
Sitographie.....	448
<i>Table des illustrations.....</i>	<i>451</i>
<i>Index des notions.....</i>	<i>453</i>

Introduction

Le présent travail trouve son origine dans une rencontre et un parcours commun avec le groupe de l'Action de Recherches Concertées « Genèse et actualité des humanités critiques » (GENACH, Université de Liège, G. Cormann et F. Provenzano dirs.). Au cœur de celle-ci, un questionnement sur le régime d'élaboration de *savoirs critiques* en humanités, mené par le prisme d'une recherche portant sur les conditions concrètes, matérielles, de leur production, diffusion et réception dans un corpus de revues intellectuelles françaises et allemandes publiées durant la séquence 1945-1980 (Cormann, Provenzano *et al.* 2014) – les *savoirs critiques* étant entendus comme des savoirs conscients de leurs mécanismes d'élaboration, de leurs enjeux et de leur valeur dans le champ social (Leclercq 2014). Nous n'entrerons pas ici dans les détails de cette recherche, qui trouvera un aboutissement dans la publication des thèses et travaux réalisés par ses membres. Mais l'une des hypothèses de travail développée en son sein porte sur la fonction des plateformes numériques de la recherche en humanités, en ce qu'elles pourraient former un lieu de collectivisation des savoirs comparable à celui que la revue, en tant que médium, avait alors assuré dans l'après-guerre. La proposition fait l'objet d'une mise à l'épreuve empirique suite à la création de la plateforme numérique du groupe GENACH, laissant aux utilisateurs l'opportunité de présenter de manière dynamique et potentiellement ré-appropriable le produit de leurs recherches¹. Cette hypothèse, tout comme le souci de prendre en considération la matérialité des savoirs à travers les formes qui leur sont données et les lieux de production dans lesquels ils s'inscrivent, a nourri notre questionnement et a déterminé l'approche par laquelle nous avons entamé notre recherche.

Car les savoirs en humanités, et plus largement les savoirs en sciences humaines et sociales (désormais SHS), se trouvent indéniablement influencés par le contexte de production et de diffusion propre aux dispositifs numériques². Ce sont tout d'abord les

¹ La plateforme est accessible sous le lien suivant : <http://genach.uliege.be/>. Le site sera, ainsi que le stipulent les responsables éditoriaux, *toujours en construction*. L'outil de base est conçu sous la forme d'un *laboratoire*, dont l'alimentation dépendra des initiatives personnelles et collectives des membres du groupe au cours des prochaines années. Pour davantage d'information sur le fonctionnement projeté de la plateforme, voir (Provenzano, Lapointe, et Mayeur 2017).

² On signalera d'entrée de jeu que nous utiliserons ici le terme *dispositif* au sens que lui donne Jeanneret dans *Critique de la trivialité*, celui de *dispositif médiatique*, soit « les objets qui organisent la

conditions mêmes de l'exercice de l'écriture et de la lecture qui sont amenées à évoluer. La matérialité du texte, son caractère à la fois langagier et opératoire de *textiel* (Davallon *et al.* [2003b] 2013; Souchier 2004a) entraîne une reconsidération des rôles de l'auteur et du lecteur, ce dernier prenant désormais une part active dans la composition du texte qui se donne à lire. Les possibilités de fragmentation, la standardisation des formes textuelles en facilitent la circulation et l'agrégation : ce sont de nouveaux principes d'*éditorialisation* (Mounier et Dacos 2010; Vitali-Rosati et Sinatra 2014) qu'il convient à présent de suivre dans la valorisation des publications en ligne. Les formes traditionnelles de la communication de la recherche que sont l'article et la monographie se transforment avec le numérique, tandis que se développent des pratiques de communication en ligne comme le blogging scientifique qui, pour une part, reprend à son compte certaines marques d'oralité et la forme dialogale des séminaires et conférences académiques. Enfin, ce sont les conditions de diffusion et de consommation de ces savoirs qui se voient reconfigurées par la possibilité technique d'une circulation à l'échelle mondiale, dans un laps de temps désormais réduit entre leur élaboration et leur publication. Bien plus, le positionnement des politiques scientifiques européennes ainsi que des pôles universitaires en faveur de l'accès ouvert et de la science ouverte, visant l'affaiblissement des barrières éditoriales et la publicisation des données de la recherche, favorise désormais une dissémination scientifique élargie, qui dépasse les frontières géographiques mais également institutionnelles avec la prise en compte d'un public extra-académique.

Le présent travail se donnera donc pour objectif de contribuer à questionner ce que le numérique *fait* aux savoirs en SHS, en prenant pour angle d'attaque les conditions matérielles de leur élaboration et de leur diffusion en régime numérique. Plus spécifiquement, il s'agira d'étudier, à partir d'un corpus de billets de blogs en SHS, comment s'y déploie la communication de la recherche dans son organisation discursive, en termes de genres, de stratégies rhétoriques, de dialogisme et d'énonciation (soit, à différents niveaux de sa matérialité langagière), au regard de la matérialité propre au dispositif médiatique qui en organise la circulation. En particulier, on s'attachera à

communication, considérés dans leur nature matérielle et technique. » (Jeanneret 2014, 11) ; le *média* étant le « dispositif matériel affectant la manière dont la communication peut se dérouler, le rôle que les uns et les autres peuvent y jouer et les signes qui peuvent être mobilisés » (*Ibid.*, 13).

analyser les mécanismes de construction d'une actualité de la recherche en cours, parfois présentée comme une évidence : ainsi que le signalait pertinemment Deseilligny dans un article consacré aux carnets de recherche en ligne, « [c]ette écriture "en cours" chantée par les carnetiers semble ignorer précisément le fonctionnement des médiations techniques qui sous-tendent le web » (Deseilligny 2013, 50). L'auteure attirait de ce fait l'attention sur les matérialités de l'écriture qui sous-tendent les productions des blogs scientifiques. Pour notre part, il s'agira d'étudier comment la matérialité de la plateforme agit sur le discours scientifique, comment elle contribue à créer une actualité de la recherche en SHS à laquelle s'ajustent les chercheurs-carnetiers.

Il apparaît que, si les textes numériques – y compris scientifiques – ont tôt fait l'objet d'attentions dans le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication (désormais SIC), en ce qu'il s'intéresse plus largement à la matérialité des formes textuelles résultant d'une inscription sur un support, anticipant des usages en vue d'une existence culturelle et sociale, ce champ disciplinaire ne se préoccupe pas prioritairement des formes d'organisation discursives qui s'élaborent et circulent dans les plateformes de communication scientifique numérique. Dans une autre perspective, celle de l'analyse du discours (désormais AD), où s'inscrit cette thèse, les discours numériques ont suscité un certain nombre de travaux, en particulier après 2010, qui interrogent l'incidence de l'environnement numérique sur les pratiques discursives (en termes de formats, de relationalité et d'opérativité des énoncés, de leur co-construction par des matériaux iconographiques ou audiovisuels, etc.). En revanche, s'il existe bien des travaux reconnus menés de longue date dans le domaine de l'AD scientifique ainsi que des études sur les procédés rhétoriques qui animent les pratiques de communication de la recherche, on n'accorde encore qu'une attention extrêmement limitée aux discours scientifiques numériques. Enfin, si d'une manière plus générale l'écrit scientifique a fait l'objet de travaux, suivant une perspective langagière, dans le domaine des SIC, qui s'intéressent à sa circulation sociale à travers les pratiques de médiation, ou dans celui de la sociologie des sciences, visant à élucider les stratégies de positionnement du scientifique comme auteur au sein d'un champ disciplinaire, c'est pour une large part sur les écrits de sciences dites *dures* (soit les sciences mathématiques ou naturelles) que porte le propos. Pour ces différentes raisons, la plateforme de blogging en SHS *Hypothèses*, intégrée au portail *OpenEdition*, nous a semblé un terrain d'exploration propice en ce qu'elle inscrit les

discours de savoir dans un format propre à l'environnement du web, le blog, tout en le liant à des pratiques antérieures (ne serait-ce que par la dénomination, longtemps privilégiée, de *carnet de recherche en ligne*), à travers une plateforme dont la conception plonge ses racines à la fois dans le mouvement des humanités numériques (désormais HN) et dans celui de l'accès ouvert, qui interroge par-là même le devenir social des SHS.

De ce fait, l'état des lieux qui ouvre cette dissertation mettra en évidence l'articulation des différentes dimensions qui mènent à l'émergence de la problématique, mais qui participent également du contexte dans lequel s'inscrit désormais le discours des SHS. En d'autres termes, cet état des lieux possède un double statut, en ce que d'une part il produit l'état de l'art de la littérature scientifique que nous avons consultée afin de définir une question originale, mais aussi en ce que, d'autre part, puisque notre travail vise précisément à étudier les conditions de la transformation du discours scientifique des SHS dans un environnement numérique agissant sur la matérialité des textes, il fournira des clés de compréhension de l'arrière-plan dans lesquels les discours du corpus sont élaborés, suivant en cela l'approche méthodologique de l'AD qui se donne le projet de « penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés » (Maingueneau 1991, 13; cité par Charaudeau et Maingueneau 2002, 43). Notre état des lieux se déploiera dès lors sur plusieurs chapitres, correspondant aux quatre axes qui baliseront notre recherche : (i) le statut et le rôle des savoirs en humanités/en SHS, et leur reconsidération dans l'environnement numérique ; (ii) la circulation matérielle des savoirs, envisagés dans un premier temps au sens large de textes et discours numériques ; (iii) la transformation de la communication scientifique dans l'environnement numérique, au sein de nouvelles infrastructures et de chaînes éditoriales reconfigurées ; et (iv) les écrits scientifiques envisagés dans une matérialité langagière, qui détermine les conditions de leur circulation sociale.

À la suite de cet état des lieux, nous préciserons la manière dont s'est élaboré notre questionnement et nous présenterons nos hypothèses de travail ; au premier chef, celle de la construction discursive d'une actualité de la recherche, répondant à l'actualité construite par le dispositif médiatique de la plateforme. Il s'agirait là d'une composante essentielle du discours du blogging scientifique en SHS, susceptible de créer un écart plus ou moins marqué avec les traits fondamentaux du discours scientifique que sont la

neutralité, le *tabou du moi* et le *tabou de narration* (Schwarze 2008, 6; cité par Grossmann 2017a). Ces traits visent à ancrer le discours scientifique dans une *perspective universalisante* et un présent intemporel qui se trouve mis à mal dès lors que la communication de la recherche s'effectue au regard d'un présent situé dans l'actualité d'une recherche en cours, engageant plus ou moins fortement le regard du chercheur comme sujet. Nous nous intéresserons également aux enjeux qui se trouveraient liés à cette construction discursive d'une actualité de la recherche, soit (i) une redéfinition de ce que l'on entend par actualité, intégrant outre la communication du présent du chercheur ou du collectif de recherche l'insertion de son discours dans un univers de références culturelles et sociales partagées avec l'allocataire envisagé comme contemporain ; (ii) l'anticipation d'une circulation élargie des savoirs scientifiques dans cette actualité reconfigurée ; (iii) un accroissement des potentialités critiques de ces savoirs par la réduction de l'intervalle entre leur élaboration et leur communication, qui laisse apparaître dans le discours les traces d'une recherche en cours ; (iv) la mise en visibilité de l'activité du chercheur dans la communication de cette recherche *en train de se faire*, qui se traduit notamment par l'exhibition des gestes d'élaboration du savoir, en ce qu'elle contribue à dessiner dans l'imaginaire social une figure du chercheur en SHS ; enfin, (v) ce faisant, une entreprise de relégitimation de l'activité de recherche en SHS face à la concurrence des sciences dites « dures », qui passe par une mise en évidence de leur utilité dans le champ social.

Ce cadre posé, nous justifierons le choix de notre corpus de travail, reposant pour l'essentiel sur l'extraction de 87 billets depuis la page d'accueil d'*Hypothèses* dans sa section francophone, ainsi que la perspective abordée, celle d'une analyse qualitative qui, à défaut de pouvoir prétendre à la représentativité, semble la plus adaptée à notre question de recherche en ce qu'elle se fonde sur une approche fine de l'organisation discursive, mettant en lumière des éléments qui passeraient entièrement sous le radar d'une analyse quantitative.

La seconde partie de la thèse présentera les résultats de l'étude du corpus, à travers cinq chapitres explorant chacun un pan de l'organisation des discours. Tout d'abord, celui de la plateforme comme dispositif médiatisant, organisant la circulation des billets et des carnets à travers une énonciation éditoriale spécifique guidant le processus de valorisation

des contenus et menant à la création de formes chargées d'autorité. Ce dispositif est porteur d'imaginaires sociaux qui anticipent des usages de consultation et de participation, eux-mêmes nourris par des discours d'accompagnement. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à décrire les transformations de la scénographie du discours scientifique à la lumière du dispositif matériel de la plateforme de blogging, qui agit sur les formats, la périodicité des publications, et reconfigure le cas échéant les genres classiques (recension, articles, etc.) qui s'y trouvent remédiés. Le troisième chapitre d'analyse visera plus spécifiquement à rendre compte de la mise en visibilité des gestes d'élaboration du savoir dans les billets de recherche, qu'il s'agisse de gestes discursifs par lesquels le locuteur manifeste, dans l'énonciation même, la présence des différentes étapes qui ont balisé le processus de recherche – nous nous focaliserons à cet égard sur les gestes de citation, de partage et de digression –, ou au contraire de gestes sensori-moteurs ou machiniques qui mènent à la construction des savoirs, engageant le cas échéant la corporalité du scripteur, mais aussi celle du lecteur dans les opérations de consultation et d'appropriation.

Sur la base de ces premiers résultats, nous reviendrons dans un quatrième temps sur la *dimension argumentative* du discours scientifique des blogs : celle-ci, contrairement à la *visée argumentative*, ne poursuit pas l'objectif de convaincre l'allocataire de prendre une décision au détriment d'une autre, mais cherche à faire partager un regard sur un objet, à faire ratifier une vision du monde (Amossy 2000). Nous relèverons alors les stratégies rhétoriques à l'œuvre dans les billets du corpus, ne reposant pas exclusivement sur le logos mais également sur le recours au pathos, et la construction discursive d'un ethos ouvrant la voie à une figure du chercheur en tant que témoin d'une communauté de recherche. Enfin, nous terminerons la section analytique par une ouverture qui envisagera plus précisément deux séquences de billets issus de carnets de recherche visant à établir un dialogue entre les universitaires et la société civile à la suite des attentats de Paris. Ce détour nous permettra de mettre en évidence des éléments parfois peu traités au regard de la saisie du corpus à partir de la page d'accueil de la plateforme, tels la spécificité du carnet comme espace régi par une énonciation éditoriale particulière orientant la lecture des billets, ou l'ajustement de l'ethos singulier du chercheur-carnetier à l'identité d'un carnet collectif. Une conclusion opérera enfin la synthèse des résultats de recherche et effectuera un retour sur les hypothèses de travail à la lumière des analyses menées.

S'il est un fil conducteur à conserver en mémoire à la lecture de cette dissertation, il réside sans doute dans la continuité d'un travail sur les formes données au discours scientifique, qui varie selon les lieux d'inscription mais repose dans une large mesure sur le soin apporté à la construction d'un ethos de chercheur fiable qui légitime la prise de parole et détermine la scénographie de l'écrit scientifique. Dans les billets de notre corpus, loin de pratiquer l'effacement du locuteur qui serait la norme dans les publications scientifiques en revue ou en monographie, ou de conforter le schéma de la *mort de l'auteur* que favoriseraient les dispositifs numériques (Vitali-Rosati 2014), le chercheur-carnetier nous semble précisément œuvrer au renforcement de cette figure d'auteur qui passe le cas échéant par la représentation de son investissement comme sujet sensible au sein d'une activité de recherche ; ce qu'on pourrait lire comme une nécessité pour ce chercheur-carnetier de continuer à exister dans sa singularité, au sein d'un environnement marqué par la démultiplication des instances énonciatives et la fragmentation des écrits anticipant la mise en circulation et la réagréation automatisée des textes.

Dans la lignée de ces observations, qui permettent de saisir des spécificités propres aux genres numériques dans une continuité d'usages, nous privilégierons au fil de ce travail non pas une approche de rupture entre un paradigme de l'imprimé et un paradigme du numérique, mais une lecture continuiste des pratiques discursives, mettant en évidence ce que la matérialité propre à l'environnement numérique, ainsi que le contexte éditorial avec lequel les SHS se trouvent aux prises, apporte au discours scientifique en tant qu'il s'inscrit dans le format d'un blog – suivant en cela la perspective de l'AD qui entend penser le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social.

Première partie :

État des lieux

1. Des humanités (numériques)

Ces dernières années ont vu émerger, dans les médias, les universités ou les assemblées politiques, un large débat portant sur l'utilité sociale des humanités. Celles-ci souffrent en effet d'une forme de discrédit auprès des publics, face au prestige des sciences dites "dures" dont la contribution directe à l'amélioration de la vie quotidienne des uns et des autres n'est plus à démontrer. C'est particulièrement vrai dans un contexte marqué par la technicisation croissante de l'environnement, où les gestes les plus banals (déplacements, achats ou communications) sont appareillés, où les avancées médicales modifient radicalement notre expérience de vie, où les ressources naturelles nécessitent d'être canalisées et optimisées pour être rendues disponibles au plus grand nombre.

D'où une question qui peut paraître légitime : à quoi bon les lettres, les arts, l'histoire, la philosophie ? La pratique de ces disciplines devrait-elle être assimilée à un loisir pour dilettantes ou esthètes nantis ? Les chercheurs en sciences humaines (notamment Sibertin-Blanc et Legrand 2009; Citton 2010; Nussbaum 2010; Small 2013) ont avancé plusieurs raisons pour justifier la valeur de leur activité et, du même geste, plaider en faveur d'une revalorisation des humanités. Pour ce faire, ils reprennent à leur compte des arguments anciens, comme la nécessité de l'exercice des humanités pour la bonne santé d'un régime démocratique ; ou, au contraire, s'appuient sur les transformations sociales récentes, par exemple en considérant les humanités comme d'indispensables « spécialités de la médiation » (Citton 2016, 35) à même de décrypter les contraintes invisibles d'un environnement connecté.

Dans le domaine de la recherche, l'ouverture des humanités aux outils numériques entraîne, d'une part, le déploiement de pratiques communes dans des secteurs d'activité autrefois liés à des épistémologies propres, avec pour corollaire un possible décroisement disciplinaire. D'autre part, elle constitue une opportunité inédite de rayonnement auprès d'un auditoire élargi qui invite précisément à repenser à nouveaux frais le rôle que les humanités entendent jouer dans la société civile, là où leur présence se trouvait bien souvent cantonnée aux expositions muséales.

On le voit, les humanités et leur fonction sociale ne peuvent se penser sans une approche historique, qui intègre leur héritage classique autant que les nouvelles problématiques amenées par les outils informatiques et le développement des réseaux. Avant toute chose, il s'avère nécessaire de préciser ce que l'on entend par humanités et, partant, par humanités numériques, les quelques travaux cités se montrant généralement avares de détails sur un sujet que l'on suppose connu.

1.1. Une tentative de définition

Que sont au juste les humanités ? Quelles disciplines recouvrent-elles ? Quelles méthodes mobilisent-elles, à quelles fins de productions de savoir ? Pour une première approche, nous nous baserons sur le travail de Darco intitulé « Les humanités et les sciences humaines », présenté lors de la séance publique des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques du 8 décembre 2014 (Darco 2014) ; ainsi que sur la notice « Sciences humaines » rédigée par Ortigues pour l'*Encyclopædia Universalis* (Ortigues 1992).

Le terme « humanités », apparu à la Renaissance, désigne la formation de l'esprit par l'enseignement des lettres classiques ; ce qui inclut, outre la lecture des auteurs grecs et latins, l'étude de la grammaire et de la philosophie. *Humanités* provient du latin *humanitas*, qualité qui distingue l'humain cultivé des *inhumani*, hommes incultes, pour ainsi dire à l'état sauvage. L'*humanitas* antique, traduction latine de la *paideia* grecque (Ortigues 1992, 736), s'acquerrait par la fréquentation assidue des textes classiques et par l'enseignement des arts libéraux (*artes liberales*), prérogative des hommes libres, centrés sur la justesse du raisonnement et l'acquisition d'une pleine maîtrise de la parole en vue de son exercice sur la scène publique.

La tradition humaniste fait de l'enseignement des humanités le préalable à tout apprentissage technique ou scientifique. L'existence de l'expression « sciences humaines » (*sciencias humanas*) est attestée, mais le qualificatif sert à signaler l'origine des connaissances (humaines vs. divines). Les sciences humaines englobent alors aussi bien les sciences naturelles que les lettres :

[...] les humanités ne sont pas une discipline particulière ni même un ensemble de disciplines, elles sont un niveau d'études, une méthode de transmission de connaissances de toutes natures : historiques, géographiques, médicales, botaniques, zoologiques, minéralogiques, ou morales. Les langues anciennes sont donc le préalable nécessaire car, dit Erasme, « c'est par elles que sont transmis presque tout ce qui paraît digne d'être connu ». L'étude des mots doit donc précéder celle des choses. Le savoir vient des lettres, et non de l'observation, c'est pourquoi « sciences » et « lettres » sont longtemps restés équivalents. (Darco 2014)

Au XIX^e siècle, en France, le déclin progressif du latin comme langue de la science entraîne la question de la place réservée aux lettres classiques dans l'enseignement. S'opposent alors deux conceptions : l'une continuant à défendre l'enseignement des humanités comme socle commun de la société, indispensable à l'exercice de la démocratie ; l'autre sollicitant la réévaluation de leur prééminence et se positionnant en faveur d'une place plus importante accordée aux connaissances naturelles et techniques dans le parcours scolaire. Selon Darco, c'est avec la création par Victor Duruy de l'enseignement spécial en 1864 que « les humanités cessent d'être la culture commune de tous les élèves » (*Ibid.*) ; les réformes scolaires qui s'ensuivent iront toutes dans le sens d'une perte d'influence progressive des humanités au sens classique du terme. Relégation des auteurs anciens au profit du corpus d'auteurs français modernes, mise en cause de la rhétorique comme art de bien parler masquant la faillite du raisonnement et remplacement de celle-ci par l'histoire littéraire : c'est en quelque sorte une patrimonialisation des humanités, négligeant leur portée pratique, qui est opérée ici. Les auteurs classiques prennent désormais place dans un panthéon comme figures tutélaires témoignant d'un état de la culture passé bien davantage que comme ressources intellectuelles à convoquer. La spécialisation des disciplines académiques après 1870, dans la foulée des transformations du système éducatif français, permet l'essor et l'institutionnalisation des sciences *humaines*, c'est-à-dire non pas issues du raisonnement humain, mais prenant l'homme pour objet de connaissance. Les lettres classiques s'y trouveront intégrées. Darco rappelle leur « lien originel » (*Ibid.*) avec la théorie politique, en ce qu'elles procèdent des « sciences morales et politiques » censées accompagner l'essor de la

démocratie ; ces sciences feront l'objet d'une institutionnalisation progressive après la Révolution³.

Pour Ortigues, la locution « sciences humaines » est en réalité un *gallicisme* : elle résulte d'une réorganisation universitaire menée en France par un décret du 23 juillet 1958, transformant les facultés de lettres en facultés de sciences humaines afin qu'y soient enseignées une partie des sciences sociales (à savoir la psychologie et la sociologie). À l'origine purement fonctionnelle, l'expression ne délimite pas vraiment de territoires stables :

En France, depuis qu'elle s'y est imposée, l'expression « sciences humaines », interprétée de façon fortement psychologisante, a servi de compromis entre les sciences sociales (au sens restreint) et les sciences de l'homme (en un sens large, englobant les deux sortes de conditions, naturelles et culturelles, de l'activité humaine). [...] elle correspond plus à une façon de parler qu'à une catégorie conceptuelle capable de nous orienter sans trop d'équivoque dans la classification des sciences. (Ortigues 1992, 735)⁴

Les sciences humaines diffèreraient cependant des sciences sociales par leur objet et leur approche : « L'esprit humain se manifeste dans ses œuvres. Les humanités littéraires qui étudient les *œuvres* de l'esprit ont précédé historiquement la formation des sciences sociales, qui veulent être une étude plus directe des activités humaines (par voie d'observation et d'hypothèse). » (Ortigues 1992, 736). Certaines disciplines comme l'histoire et la linguistique auraient alors un statut ambivalent, « particip[a]nt à la fois des sciences sociales et des humanités » (*Ibid.*).

Les sciences humaines, comme coupole administrative propre au système d'enseignement français, regrouperaient donc les humanités classiques et leurs prolongements modernes (arts, lettres et philosophie), ainsi que certaines sciences sociales⁵. Qu'en est-il alors dans le domaine anglo-saxon ? Peut-on assimiler les

³ Après la brève existence d'une « Classe des Sciences morales et politiques » durant la période révolutionnaire (1795-1803), une Académie des Sciences morales et Politiques est finalement fondée en 1832 à l'initiative de Guizot.

⁴ Ortigues précise toutefois que les sciences humaines feront l'objet de deux propositions épistémologiques nées dans mouvance structuraliste, contemporaines au décret de 1958 : l'une de Lévi-Strauss qui tente de préciser leur orientation disciplinaire par opposition à celle des sciences sociales, l'autre de Foucault, qui justifie l'apparition des sciences humaines par un état donné des connaissances, par conséquent liées à une image provisoire de l'homme et vouées à disparaître.

⁵ Pour une analyse plus fine de ces questions, et notamment du processus d'institutionnalisation des SHS, on se reportera à l'ouvrage de Boure, *Les sciences humaines et sociales en France* (Boure 2007).

humanités aux *humanities* ? Le terme anglophone recouvre, d'après la courte synthèse des définitions courantes opérée par Liu (Liu 2014), l'ensemble des disciplines ayant la culture humaine, ses productions, ses formes d'expression, pour objet. Un auteur comme Bod définit ainsi les *humanities* comme des « disciplines investiguant les expressions de l'esprit humain », tout en établissant un périmètre des disciplines concernées :

What are the humanities? It is like the notion of “time” in St. Augustine: if you don't ask, we know, but if you ask, we are left empty handed. Since the nineteenth century the humanities have generally been defined as *the disciplines that investigate the expressions of the human mind*. Such expressions include language, music, art, literature, theatre, and poetry. Thus, philology, linguistics, musicology, art history, literary studies, and theatre studies all belong to the realm of the humanities. (Bod 2013: 1, cité par Liu 2014)

Bod admet néanmoins que, si l'on suit cette logique, les mathématiques elles-mêmes peuvent être entendues comme expression de l'esprit humain : la définition ne peut satisfaire en l'état. Il privilégie dès lors une approche pragmatique : « A pragmatic stance may be more workable : the humanities are the disciplines that are taught and studied at humanities faculties » (Bod 2013, 2) – ce qui permet d'élargir la liste aux études médiatiques et cinématographiques, aux disciplines de l'histoire, voire à la philosophie et la théologie ; certaines facultés incluant également le droit et la géographie. Toutefois, on en conviendra, le fait de définir les humanités de telle sorte ne tranche pas réellement la question de savoir en quoi l'expression de l'esprit humain trouve dans ces disciplines un caractère spécifique.

En réalité, au-delà des objets d'étude, ce qui distinguerait clairement les *humanities* des autres sciences (sciences dites “dures”, voire dans certains cas des sciences sociales), ce sont les méthodes mises en œuvre. Ainsi, tout en éclaircissant par une définition généraliste le rapport entre *humanities* et étude des productions culturelles, Small, dans *The Value of the Humanities*, les lie à des pratiques de recherche qui fondent leur spécificité :

The humanities study the meaning-making practices of human culture, past and present, focusing on interpretation and critical evaluation, primarily in terms of the individual response and with an eliminable element of subjectivity. (Small 2013, 13)

Les humanités se définiraient ainsi, selon Small, par une attention particulière à la pensée critique, à l'interprétation et à la transmission d'un patrimoine culturel ; ainsi que par un attachement au traitement qualitatif des matériaux culturels et aux propositions interprétatives éclairantes, fussent-elles non vérifiables empiriquement. Et, aux yeux de l'auteure, ces caractéristiques constitueraient des arguments de poids pour justifier la valeur des humanités.

1.2. Des humanités, à quelle fin ?

De manière récurrente, la valeur sociale des humanités fait débat. Dans le domaine universitaire, celui-ci se pose avec acuité dans un contexte marqué par des restrictions budgétaires dues aux politiques d'austérité, qui voit les facultés soumises aux évaluations d'experts et aux injonctions d'excellence, où les chercheurs sont confrontés à des exigences accrues d'une production sanctionnée au moyen d'indicateurs bibliométriques. Comment justifier, eu égard aux ressources finies dont disposent les organes de financement de la recherche, la subvention de projets en littérature ou en histoire de l'art plutôt qu'en sciences de l'environnement ou en médecine du cancer ? Quels bénéfices sociaux espère-t-on tirer de la recherche en humanités ? À moins que sa légitimité ne puisse se fonder sur une autre base que son utilité (in)directe ? Les arguments semblent se rassembler autour de trois positions : une justification des humanités par leur valeur intrinsèque d'abord, par leur utilité sociale plus ou moins directe ensuite, par leur potentiel en tant que *savoirs critiques*⁶ enfin.

1.2.1. Une valeur *per se*

Qu'il s'agisse d'un ouvrage littéraire ou d'une œuvre d'art, la finalité des humanités se situerait dans la valeur intrinsèque de l'objet qu'elles entendent étudier, ainsi que dans les pratiques de savoir qui s'y trouvent associées. Déconnectées de tout impératif utilitariste, elles résistent alors à la possibilité d'instrumentalisation à des fins externes. Comme le

⁶ Nous nous appuyons ici en partie sur l'état de l'art établi dans l'argumentaire du projet ARC « Genèse et actualité des Humanités Critiques » (Cormann, Provenzano, et al. 2014).

signalent les auteurs de l'argumentaire de l'Action de Recherche Concertée « Genèse et Actualité des Humanités Critiques »,

c'est précisément ce désintéressement structurel – exigé par leur objet même, l'humanité universelle – qui offrirait aux Humanités une position privilégiée pour le monde social, la position d'un regard distancié permettant aux acteurs de prendre du recul et d'objectiver leur existence, leurs motivations, leurs partis-pris. (Cormann, Provenzano, *et al.* 2014, 9)

Délaissant une approche sous le seul angle de leurs effets (sur les individus, sur la culture, sur l'organisation politique, etc.), les humanités se voient ainsi dotées de valeur par leur contenu même, en tant qu'il serait susceptible de s'abstraire d'une lecture contingente. Cependant, en ce qui concerne l'objet des humanités, à savoir les œuvres, la notion de valeur intrinsèque est en elle-même problématique : norme transcendantale ou consensus provisoire ? Comment fonder la valeur des humanités si l'esthétique littéraire, par exemple, est affaire de goût ? Small consacre un chapitre de son ouvrage aux arguments liés à cette question de la valeur *en soi* des humanités (Small 2013, 152 *sqq.*). Après une lecture critique de plusieurs auteurs (notamment les travaux de Hume sur l'expérience du jugement esthétique et la théorie poétique de Hill), Small conclut :

There is no possibility of a non-metaphysical defence for the intrinsic value of the humanities. There is, however, ample room for a considered account of why the humanities are worthy of our valuating them 'for their own sake'. (Small 2013, 163)

Le processus d'attribution de valeur et les débats qu'il entraîne deviennent alors des fins en soi ; cette valeur pouvant par exemple être, selon Small, le produit d'un processus de création de sens propres aux *communautés interprétatives* de Stanley Fish (Fish [1980] 2007)⁷. Mais cette activité interprétative rejoint une autre position : celle de *savoir critique*, sur laquelle on reviendra.

⁷ Dans *Quand lire c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives [Is There a Text in This Class ?]* (Fish [1980] 2007), Fish part en effet du principe que ce sont les lecteurs qui font les livres et que le processus d'interprétation repose notamment sur un ensemble de croyances qui sont le propre de communautés sociales données. En outre, le sens n'apparaît pas comme un préconstruit propre au texte mais comme le résultat de l'activité interprétative du lecteur (*Ibid.*, 62).

1.2.2. Une utilité sociale plus ou moins directe

Un autre faisceau d'arguments convoqués pour justifier la valeur des humanités porte sur leur utilité sociale : leur pouvoir de critique et les techniques associées pourraient justement se voir réutilisés dans d'autres domaines de la vie courante, et en particulier la gestion politique. Cet ensemble rejoint une conviction déjà ancienne selon laquelle les humanités sont nécessaires au bon fonctionnement démocratique : Platon, dans *La République*, confiait ainsi au philosophe la tâche de guider la Cité. Mais, de manière plus modeste, les humanités contribueraient aussi, par leur fréquentation et leur pratique, à l'accroissement du bonheur individuel ; en sorte que la société, composée de citoyens cultivés et épanouis, en récupérerait indirectement le bénéfice.

C'est une fois encore le minutieux travail de Small qui nous servira ici de guide. Dans le deuxième chapitre de *The Value of the Humanities*, l'auteure montre en quoi les arguments défendant l'utilité des humanités trouvent leur origine dans un système éducationnel anglo-saxon marqué par la doctrine utilitariste. Dans *The Wealth of Nations* (A. Smith [1776] 2003; cité par Small 2013), Smith stipulait ainsi que les universités devaient se soumettre au libre marché ; de leur utilité dépendait leur survie. Il a donc fallu trouver aux humanités qui y étaient enseignées des raisons pour justifier leur maintien. À cet égard, Small signale le combat d'Arnold qui, dans son rapport *Schools and Universities on the Continent* (Arnold [1868] 1964; cité par Small 2013), soutient l'idée que la connaissance permettrait à l'individu de nouer un rapport différent à son milieu de vie, l'amenant à mieux se connaître et à mieux connaître le monde : là résiderait l'objectif de l'éducation, et les humanités seraient à même de le réaliser.

Le bonheur est-il également un effet secondaire des humanités ? Small, par une revue de littérature succincte (Small 2013, 90 *sqq.*), met en lumière une corrélation entre le bonheur et le niveau d'éducation, mais aussi l'existence d'un cercle vertueux, le bonheur favorisant la disposition à l'apprentissage. La place des humanités dans l'accès au bonheur est ici traitée par le biais de la pensée utilitariste de J. S. Mill, qui distingue entre bonheur quantitatif et bonheur qualitatif. On peut ainsi suivre le philosophe lorsqu'il reconnaît la valeur de la littérature et des arts dans l'accès au bonheur qualitatif, par l'amélioration de notre expérience de vie :

They [the literature and the arts] elevate our imaginations, individually and collectively: awaken our sense of sublimity, make us (valuably) conscious of the imperfections of the world as it is currently constituted. Put simply, they raise the bar for happiness. They assist us in aiming above mere contentment to a hope of genuine happiness, even if what comes within our reach may be only ‘bearability’. (Small 2013, 120)

Mais surtout, c’est l’argument démocratique qui est le plus régulièrement mis en avant pour justifier la valeur indirecte des humanités. Discutant l’ouvrage de Nussbaum, *Non for Profit : Why Democracy Needs the Humanities* (Nussbaum 2010), Small commente le passage cité par l’auteure d’après le *Gorgias* de Platon, dans lequel Socrate compare le rôle du philosophe à celui d’un taon (*gaflly*) censé aiguillonner la Cité en vue de sa bonne marche. Même si l’on s’accorde sur le fait que l’éducation est nécessaire pour disposer de citoyens responsables, Small s’interroge sur la prérogative qu’auraient les humanités à jouer ce rôle. Elle résiderait précisément dans les compétences-clés travaillées par les humanités, à savoir l’interprétation et l’évaluation, essentielles pour le bon fonctionnement d’une société démocratique : « To be capable of propagating, interpreting, and evaluating ideas in open debate is not a small competency » (Small 2013, 146).

Si les observations de Small se fondent sur une étude de la littérature anglo-saxonne, elles ne manquent pas pour autant de pertinence dans un monde globalisé soumis aux exigences du marché – et par conséquent, à la logique utilitariste qui le sous-tend. Toutefois, certains chercheurs, mal à l’aise avec l’idée de répondre à l’injonction d’utilité, choisissent une autre approche, centrée cette fois sur les usages : en témoignent quatre numéros hors-série de la revue *Tracés* parus entre 2009 et 2012 (Fossier et Gardella 2009a, 2010; « À quoi servent les sciences humaines? (III) » 2011; Fossier et Gardella 2012). Refusant de se laisser enfermer dans une position utilitariste, les directeurs de publication défendent le projet de montrer les utilisations concrètes des savoirs en SHS dans la vie publique. Ils abordent dès lors les SHS par le prisme de leurs *publics*, définis au sens large comme les « personnes concernées par les sciences humaines » (Fossier et Gardella 2009b, paragr. 5), qu’ils soient chercheurs ou non, et des réappropriations qu’ils en font. La valeur des sciences humaines réside alors dans ces usages créatifs déployés hors des murs des universités.

C'est peut-être aussi l'informatisation croissante de la société qui a relancé l'intérêt pour le rôle social des savoirs en humanités. Presque totalement absente de l'ouvrage de Small, qui ne mentionne que par la bande l'arrivée des MOOCs⁸ dans le système d'enseignement des humanités, la nouvelle donne du numérique a pourtant largement nourri les débats sur leur valeur. D'une part, leur visibilité accrue par la diffusion en réseau entraîne un renouvellement et un accroissement de ces publics susceptibles d'en faire usage, ouvrant la voie à une réévaluation de leur rôle social ; d'autre part, l'omniprésence des dispositifs informatisés semble nécessiter le recours à une tradition philologique développée au fil des siècles par les humanités, apte à dénaturiser les contraintes (d'expression, de circulation, etc.) qu'ils génèrent⁹. On verra plus loin en quoi les HN amènent des propositions concrètes sur ces questions (cf. 1.3., *infra*).

1.2.3. Une valeur de savoir critique

Une troisième voie, qui est celle explorée par l'ARC « Genèse et Actualité des Humanités critiques » (désormais GENACH), s'appuie sur des propositions récentes visant à situer les humanités dans un rôle de *savoirs critiques*, entendus comme des savoirs conscients de leurs mécanismes d'élaboration, de leurs enjeux et de leur valeur dans le champ social (Leclercq 2014). Ainsi, l'ouvrage de Legrand et Sibertin-Blanc, *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs* (Sibertin-Blanc et Legrand 2009) invite à repenser les conditions concrètes de *production*, de *circulation* et de *consommation* des savoirs par une réflexion sur les infrastructures, humaines et matérielles, qui président aux échanges intellectuels :

le savoir, la culture, la théorie, la *pensée* sont des matérialités de plein droit, des matérialités qui sont produites dans des conditions socialement déterminées, qui circulent (sous des formes et sur des supports très divers) dans des conditions socialement déterminées, qui sont consommées (productivement ou improductivement) dans des conditions socialement déterminées. Ce qu'il faut analyser c'est donc le circuit tout à fait spécifique de l'*économie des savoirs* (Sibertin-Blanc et Legrand 2009, 17)

⁸ *Massive Online Open Courses*, soit des cours publics en ligne développés par les universités.

⁹ Rastier en appellera ainsi à la mise en œuvre d'une *philologie numérique* en raison de l'extension et du renouvellement du concept de *texte* (Rastier 2001, 73-97).

Citton, pour sa part, insiste sur la nécessité de remettre au centre de la connaissance les processus interprétatifs présidant à son élaboration. Dans son ouvrage *L'avenir des humanités*, l'auteur se livre à une critique des *sociétés de l'information*, basée sur la multiplicité des données et leur flux continu, auxquelles il suggère de substituer les *cultures de l'interprétation*, arguant que toute production de savoirs repose en réalité sur une activité, préalable ou postérieure, d'interprétation. Les humanités constitueraient dès lors le lieu privilégié de cette pratique interprétative :

L'avenir de l'humanité, pour autant qu'il ne soit pas d'ores et déjà laminé par notre insouciance écologique, est suspendu à l'avenir des Humanités. Qu'elles étudient la littérature, la philosophie, l'anthropologie, l'histoire des institutions politiques ou des sensibilités esthétiques, les disciplines relevant des Humanités ont en commun de nous conduire à réfléchir de façon explicite et critique sur la multiplicité d'activités interprétatives qui informent et dynamisent tous nos faits et gestes – activités qui, ce faisant, définissent nos cultures. (Citton 2010, 23)

Citton conçoit ainsi les humanités comme un *art*, une technique artisanale (au sens de la *technè* antique), et préconise le recours aux *humanités appliquées*, critiques, en vue d'agir sur la culture et, plus largement, de transformer la société par l'exercice collectif de l'activité interprétative.

Finalement, on retombe toujours sur ce même dénominateur commun : que l'on justifie la valeur des humanités de manière intrinsèque, par leur portée sociale plus ou moins directe, ou par leur capacité à opérer un retour réflexif sur les implications matérielles de la production des œuvres, c'est à chaque fois l'exercice de compétences critiques et interprétatives qui est mis en exergue. Celles-ci trouvent un nouveau terrain d'application dans l'environnement numérique, qui modifie profondément le concept d'œuvre, autorise de nouveaux modes d'intervention sociale et multiplie les instances de médiation présidant à la production, la circulation et la consommation des savoirs.

1.3. Humanités et numérique

Les outils numériques et la mise en réseau des textes questionnent les méthodes interprétatives propres aux humanités aussi bien que leur portée sociale, dès lors que les possibilités techniques de diffusion et de circulation accroissent considérablement leur

visibilité. Le mouvement des HN repose ainsi, comme on le verra, sur le postulat d'une communauté ouverte valorisant le partage, la coopération et la poursuite de préoccupations citoyennes. Le numérique modifie-t-il notre rapport au savoir, notre manière de penser et, si oui, en quoi ? Quelle est l'incidence du numérique sur les savoirs en humanités ? Enfin, les HN, qui se positionnent comme une tentative de réponse à ces interrogations, constituent-elles une discipline à part entière (et, si oui, avec quelles particularités), ou s'agit-il plutôt d'une intégration des outils numériques au sein des disciplines traditionnelles ?

1.3.1. Penser dans l'environnement numérique

Les modes d'inscription et de transmission des savoirs, tout comme des œuvres culturelles, se trouvent modifiés par le numérique et les paradigmes de pensée qu'il favorise. Comment s'effectuent concrètement ces transformations, avec quelles conséquences sur les pratiques intellectuelles ? Bachimont a proposé, sur le modèle du concept de *raison graphique* élaboré par l'anthropologue Goody (Goody 1979), celui de *raison computationnelle* (Bachimont 2000) pour « qualifier les transformations non seulement interprétatives mais conceptuelles et cognitives que le numérique et le calcul entraînent » (Bachimont 2017, 243). Goody avait mis en évidence le fait que des structures graphiques comme les tables ou les listes, qui apparaissent dans le sillage de l'écrit, permettent de formaliser les contenus sur un support et de les déployer dans l'espace (et non plus suivant une séquence temporelle uniquement linéaire qui est celle de l'oral). Le passage à l'écrit a donc ouvert de nouvelles voies interprétatives à la raison humaine. De la même manière, pour Bachimont, les technologies numériques offrent des possibilités de formalisations inédites qui transforment notre manière de penser, en raison de l'inscription des connaissances sur des supports désormais dynamiques qui multiplient les possibilités de manipulation. En d'autres termes, ainsi que le formulent Vitali-Rosati et Sinatra, « nous sommes face à un changement de paradigme dans la façon d'agencer les contenus et, par ce fait même, à une nouvelle conception du savoir et de sa circulation dans la société. » (Sinatra et Vitali-Rosati 2014a, paragr. 5) Celui-ci trouve son origine dans le projet, non réalisé en l'état, du *Memex* de Vannevar Bush, sorte de table de travail intelligente permettant la navigation et la mise en relation de documents iconographiques

et audiovisuels (Bush 1945) où l'on décèle les fondements de la relationalité hypertextuelle.

On peut, comme l'a fait Hayles dans *Lire et penser en milieux numériques* (Hayles 2012; Hayles 2016), proposer une lecture de ces mutations sous l'angle des médias. L'auteure part du postulat bien connu de McLuhan selon lequel *nous pensons par les médias, avec les médias et à côté des médias* (McLuhan 1964; cité par Hayles 2016). elle s'inscrit en cela dans la lignée des travaux de Manovich (Manovich 2001), de Liu (Liu 2009) ou de Kirschenbaum (Kirschenbaum 2008), qui ont également étudié par ce biais les implications des dispositifs numériques dans la production des savoirs. Pour en rendre compte, Hayles élabore le concept de *technogenèse*, entendue comme la « coévolution des facultés humaines et des dispositifs médiatiques » (Hayles 2016, 22) : la matérialité des médias numériques (interfaces, instruments, etc.) produit ses effets sur le corps et se prolonge dans l'environnement :

nos interactions avec les médias numériques sont incarnées, et elles produisent des effets sur le corps au niveau physique. [...] Plus on travaille avec les technologies numériques, plus on en vient à apprécier la capacité des machines programmables et en réseau à effectuer des tâches cognitives sophistiquées, et plus le clavier en vient à paraître une extension de ses propres idées plutôt qu'un instrument externe sur lequel on se contente de taper. L'incarnation prend alors la forme d'une cognition étendue, dans laquelle la capacité d'action et la pensée des humains sont impliquées dans des réseaux plus larges qui, au-delà de l'ordinateur de bureau, s'étendent à l'environnement. (*Ibid.*, 39)

C'est donc notre environnement tout entier qui se trouverait impliqué dans les processus de cognition, puisque le cerveau humain possède une grande plasticité neuronale qui le rend sensible au milieu dans lequel il évolue¹⁰ : Hayles appuie ainsi son raisonnement sur le postulat d'une cognition *incarnée* ou *étendue*. On retrouve cette idée dans nombre de travaux sur les dispositifs numériques intégrant le concept d'*affordance* (p. ex. Conein 2004; Paveau 2012a; Simonian, Quintin, et Urbanski 2016), issu d'une étude du psychologue James Jerome Gibson sur la perception visuelle (*The Ecological Approach to Visual Perception* [Gibson 1979]). L'*affordance* constitue en quelque sorte ce que

¹⁰ Hayles s'appuie ici sur des recherches menées dans le domaine des neurosciences (Hayles 2016, 182 sqq.), en particulier sur la théorie des changements épigénétiques – aussi connue sous le nom d'« effet Baldwin » et de la synaptogenèse, adaptation des circuits synaptiques à l'environnement ou à la culture démontrant que l'on n'est pas exactement *câblés* de la même manière selon nos milieux.

l'environnement offre à l'usager comme possibilité d'exploitation, lui octroie comme nouveaux horizons de déploiement de son activité. S'il est exact qu'il faille tenir compte, pour une étude globale de l'impact du numérique sur notre cognition, de ses prolongements hors du corps du sujet et hors du dispositif, ce concept nous paraît peut-être trop large pour être opérant, du moins au regard de notre objet d'étude, en ce qu'il amène parfois à récuser la notion même de support (Paveau 2012b) : on y reviendra (cf. 2.3. *infra*). Au demeurant, l'idée de la *cognition incarnée* permet à ce stade de comprendre comment le cerveau humain évolue par ses contacts, directs ou indirects, avec l'environnement numérique et, de ce fait, oriente différemment ses réflexions.

Si l'on s'accorde à suivre cette idée de *technogenèse*, la fréquentation d'un environnement affecté par la présence du numérique et la manipulation des outils numériques provoquerait une transformation des modes de pensée. Or, comme le fait remarquer Hayles, les chercheurs figurent au nombre de ceux qui sont régulièrement pris dans des interactions poussées avec ces outils. Quelles en sont les implications concrètes pour la recherche, et en particulier pour la recherche en humanités ?

1.3.2. Comment le numérique intervient sur les savoirs en humanités

Le premier chapitre de *Lire et penser en milieux numérique* se consacre précisément à l'étude de « la manière dont l'implication dans les technologies numériques affecte les hypothèses et les suppositions des chercheurs en humanités » (Hayles 2016, 66). Prenant appui sur une vingtaine d'entretiens menés avec des acteurs anglo-saxons des HN (McCarty, Liu, Schnapp, Ramsay, etc.), l'auteure souligne la vitalité polémique qui a cours dans les entreprises de définitions du champ, ainsi que la tension qui existe entre la vocation herméneutique, critique des humanités et le caractère automatique des traitements algorithmiques appliqués aux objets d'étude¹¹. La technogenèse, selon

¹¹ On trouvera des développements très pertinents sur cette ambivalence dans l'ouvrage (et, en particulier, le dernier chapitre et les conclusions) de Mounier, *Les humanités numériques : Une histoire critique* (Mounier 2018).

laquelle humains et outils se développent par apports mutuels, met en évidence le dialogue qui s'instaure entre les humanités et les outils numériques :

Les réseaux numériques influencent les livres imprimés et les traditions de l'imprimé informent la manière de comprendre et de théoriser la matérialité des objets numériques. Deux dynamiques sont ainsi à l'œuvre : une première dans laquelle les humanités numériques avancent pour dégager de nouveaux domaines d'exploration, et une seconde dans laquelle elles sont engagées dans une boucle de rétroaction récursive avec les humanités traditionnelles. (Hayles 2016, 84)

Les axes de questionnement et la conceptualisation au sein des humanités se transforment ainsi sous l'effet des collaborations entre informaticiens et chercheurs, de la formalisation des savoirs dans des bases de données, ou encore du changement d'échelle que permet la quantité de données disponibles. Arrêtons-nous un instant pour détailler ces éléments.

Tout d'abord, les médias numériques amènent un changement de perspective : par l'usage des bases de données, les chercheurs sont susceptibles de récolter et de stocker leurs données sans leur donner d'expression discursive, ce qui influencerait directement la conception qu'un chercheur se fait de son matériau (Hayles 2016, 42). Le recours aux bases de données permet en outre de renouveler les problématiques de recherche. L'étude de McCarty sur les procédés de personnification dans les *Métamorphoses* d'Ovide (McCarty 2005) repose ainsi sur l'encodage du texte dans une base de données relationnelle ; le chercheur aboutit à des conclusions qui valident ses hypothèses, mais qui permettent également de voir émerger des irrégularités qui seraient passées inaperçues avec d'autres moyens d'analyse, et posent de nouvelles questions de recherche. L'exemple ici donné par Hayles nous permet de faire un détour par la question de la *modélisation* des données, sur lequel repose tout procédé d'encodage en vue de produire des connaissances nouvelles. Si l'on suit McCarty, les opérations de conceptualisation des humanités traditionnelles sont ici remplacées par les opérations de modélisation, qui résultent tout autant d'une activité interprétative :

If, as I have argued, analytical computing in the humanities is modelling, properly understood, and modelling is making new knowledge by manipulating hypothetical constructs, then my chosen words is key to the humanities in a digital age. [...] If we are to have and so hand on [sic] a digital humanities worth the name, we need to understand what modelling *does* – to the modeller as well as to the model thing. (McCarty 2005, 71)

La modélisation comme produit d'une activité interprétative, la création de nouveaux modèles de formalisation des données sont donc des opérations qui justifient la valeur propre des HN.

Ensuite, les médias numériques entraînent aussi et surtout un changement d'échelle : de volume de corpus à traiter, et, par conséquent, de temps (par la possibilité d'embrasser des bornes temporelles plus larges) et de lieu (par la possibilité de considérer des aires spatiales plus étendues). Ainsi, les outils de fouille de texte permettent par exemple le repérage de régularités dans une tranche patrimoniale plus large que celle des textes consacrés par l'institution, sur lesquelles on peut évaluer ces derniers pour repérer en quoi ils se conforment ou non aux usages les plus répandus : c'est l'idée même de la *distant reading* de Moretti (Moretti 2005, 2013). Le changement d'échelle appelle le recours aux processus de visualisation : la spatialité et ses multiples dimensions permettent de rompre avec la linéarité dans la présentation des résultats. C'est dans cette tendance que s'inscrivent les *Media Studies*, illustrées par des travaux comme ceux de Liu (Liu 2009), Drucker (Drucker 2013), Kirschenbaum (Kirschenbaum 2008), Presner (co-auteur du *Digital Humanities Manifesto 2.0*. [Schnapp et Presner 2009] et du projet *Hypercities*¹²) et de Manovich, avec le courant des *cultural analytics* (Manovich 2015). Le recours à ces méthodes appelle une herméneutique spécifique (Gefen 2015a), étant entendu que les données et leur construction font l'objet d'un traitement interprétatif qui doit être questionné et soumis à la critique.

On ajoutera encore à la suite de Hayles les possibilités de mise en relation des savoirs qu'offre la réticularité du web. Dans son article « La connaissance est un réseau » (Grandjean 2014), Grandjean montre ainsi comment les publications scientifiques numériques hébergées désormais *hors du livre* rompent avec le paradigme de la linéarité et permettent à tout le moins une ré-organisation des connaissances, potentiellement heuristique et créatrice de nouveaux savoirs.

Ce qui nous semble utile de retenir à ce stade des travaux de Hayles, c'est que ce n'est pas en soi le recours à des méthodes informatisées qui fait que les humanités deviennent

¹² Le projet *Hypercities* (Presner, Shepard, et Kawano 2014) ambitionne de réaliser des cartographies interactives de villes (Rome, Téhéran, Los Angeles etc.) reposant sur la visualisation dynamique de différentes strates de leur développement. Ces cartographies sont constituées à partir d'un travail sur les archives culturelles de ces villes.

numériques ; mais que le champ tout entier se voit transformé par le fait même qu'une partie s'y consacre, et plus largement que ses acteurs évoluent désormais dans un environnement dont le numérique est partie intégrante. Autrement dit, un chercheur en humanités n'utilisant pas d'outils numériques de type base de données, *dataviz* ou *text mining* ne se trouve pas pour autant épargné par les transformations touchant à l'élaboration des hypothèses de travail dans son champ de recherche, non plus qu'il ne peut se soustraire aux évolutions des infrastructures de diffusion des savoirs. Ce qui plaiderait en faveur d'HN au sens large, en tant qu'elles sont *de facto* intégrées dans un environnement connecté : il n'y aurait désormais plus d'autres humanités que numériques. Mais passer tout de suite à une telle conception serait nier l'historicité d'un mouvement bien concret et son institutionnalisation progressive, à l'origine de projets ambitieux et, surtout, porteur d'une vision particulière des humanités, voire des SHS, et de la manière dont se définissent leurs modes de circulation dans la société.

1.3.3. Les *digital humanities* : avatars d'une transdiscipline

Le mouvement des *digital humanities*, que l'on pourrait définir de manière très large par le recours aux technologies numériques dans le cadre de la recherche en SHS, trouve son origine au sein de disciplines qui se prêtent aisément aux méthodes computationnelles (à l'instar de la linguistique ou de l'histoire statistique). La littérature consacrée aux HN s'accorde généralement à leur reconnaître comme père fondateur le prêtre jésuite italien Robert Busa (1913-2011), auteur de l'*Index Thomisticus*. Ce travail de grande ampleur, démarré en 1947 et s'étendant sur les décennies suivantes, avait été mené en partenariat avec la firme IBM sur la *Somme théologique* (*Corpus Thomisticum*) de Saint Thomas d'Aquin. Le projet visait à exploiter les ressources informatiques d'alors pour réaliser un relevé complet des concordances et des fréquences lexicales au sein du corpus¹³. L'expression *digital humanities* trouve quant à elle son origine dans l'ouvrage collectif dirigé par Schreibman, Siemens et Unsworth, *A Companion To Digital Humanities*,

¹³ Les résultats ont fait l'objet d'une publication en volumes, à partir de 1974 (Busa 1974) ; un site web multilingue fut par ailleurs mis en ligne au début des années 2000 (consultable à l'adresse <http://www.corpusthomisticum.org/>).

publié pour la première fois en 2004 (Schreibman, Siemens, et Unsworth 2004). Les auteurs expliquent dans leur introduction vouloir faire évoluer l'ancienne locution d'*humanities computing*, caractérisant le recours aux outils informatiques dans la recherche en humanités, vers une formule intégrant le fait que bon nombre d'artefacts sur lesquels portent ces instruments de recherche sont désormais numériques (qu'ils aient été numérisés, ou qu'ils le soient nativement).

1.3.3.1. Une approche historique des humanités numériques

L'histoire des HN a déjà fait l'objet d'articles de synthèse (Berry 2011; Burnard 2012; Sinatra et Vitali-Rosati 2014a; Citton 2015) ainsi que de réflexions critiques portant sur son établissement (Berra 2015; Mounier 2018). Elle distingue couramment entre une première période (ca. 1960-1980), où certains travaux en sciences humaines étaient assistés par ordinateur à des fins de comptages statistiques et de référencement d'occurrences ; et une deuxième période allant jusqu'au milieu des années 1990, généralement désignée sous le terme d'*humanities computing*, qui connaît à la fois le développement des technologies numériques accroissant la possibilité de manipulation des données et l'institutionnalisation relative du mouvement en discipline dans le paysage universitaire. Enfin, le dernier temps des humanités numériques voit leur déploiement sur le web, ainsi que la poursuite de leur institutionnalisation par l'accroissement du nombre de revues dédiées (*Digital Humanities Quarterly*, *Journal of Digital Humanities*, etc.), l'apparition de listes de diffusion rassemblant les chercheurs de ce domaine (*The Humanist*, *DH*, etc.), d'associations professionnelles (*Alliance of Digital Humanities Organizations*, *Humanistica*, *Centernet*, *DARIAH*, etc.) ou de départements universitaires spécifiques (à l'instar du *Department of Digital Humanities* au *King's College London*). Dacos et Mounier, dans leur ouvrage *Humanités numériques : état des lieux et positionnement de la recherche française* (Dacos et Mounier 2014, 23 sqq.), relèvent encore que la structuration du mouvement, qui s'opère autour de projets, de centres de recherches, et d'infrastructures, varie selon les aires géographiques. Les pays anglo-saxons ont fortement investi les centres de recherches¹⁴, un type particulier de structure

¹⁴ Un cadastre de ces centres a été réalisé par le collectif *Centernet*, réseau international des centres en humanités numériques. Il est disponible en ligne : <https://dhcenternet.org/>.

qu'ils ont inventé en créant des unités de collaboration entre chercheurs et ingénieurs, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. En Europe, ce sont davantage les infrastructures qui se sont développées, en raison des politiques de financement nationales et européennes particulièrement favorables à leur création et à leur maintien (Dacos et Mounier 2014, 34).

1.3.3.2. Ce que recouvrent les humanités numériques

Depuis une dizaine d'années, dans la foulée de cette structuration et de cette institutionnalisation croissantes, on a vu se multiplier les textes et les ouvrages interrogeant, que ce soit de manière théorique ou par la présentation de réalisations concrètes, la nature même des humanités numériques (p. ex. Brossaud et Reber 2007a, 2007b; Svensson 2009; Kirschenbaum 2010; Berry 2012; Gold 2012; Mounier 2012; Burdick *et al.* 2012; Liu 2013; Vanhoutte, Nyhan, et Terras 2014; Dacos et Mounier 2014; Drucker *et al.* 2014; Schreibman, Siemens, et Unsworth 2016) que d'aucuns nomment encore *humanités digitales* (Le Deuff 2014). Celle-ci, ainsi que le révèle le titre de l'ouvrage de Gold, *Debates in the Digital Humanities* (Gold 2012), est très loin de faire l'objet d'un consensus. Les acteurs de ce débat tentent d'y voir plus clair en tentant de circonscrire le périmètre que couvrent les HN (p. ex. Unsworth 2002; Mullen 2010; Svensson 2010; Terras 2011; Ramsay [2011] 2014), d'explicitier les postulats méthodologiques sur lesquels elles reposent (p. ex. McCarty 2005; Bode et Arthur 2014; Drucker *et al.* 2014; Hooland *et al.* 2016) ou encore de définir les valeurs qu'elles entendent défendre à travers leurs pratiques (p. ex. Guillaud 2012; Spiro 2012; Svensson 2012; Mounier 2015).

Nous choisirons ici de nous référer à la définition proposée par Dacos et Mounier (Dacos et Mounier 2014, 6), qui rend bien compte du caractère composite des HN. Selon ces auteurs, elles résultent d'un complexe associant le numérique comme instrument de recherche (ex. : base de données, outils de visualisation de réseaux, etc.), le numérique comme outil de communication (sites de valorisation d'archives, plateforme d'édition numérique, etc.) et le numérique comme objet de recherche (qui concerne alors les approches culturelles, communicationnelles, sociologiques, anthropologiques,

philosophiques du numérique). La littérature scientifique relative aux HN s'organise en effet autour de ces trois paradigmes.

Le numérique en tant qu'instrument de recherche élabore des outils permettant une réorganisation et une mise en relation des informations de manière à faire émerger des problématiques et des résultats inédits. On se situe ici sur le versant du *hack*, où le chercheur-codeur retrouve ses manches pour effectuer de manière très concrète un travail technique de réalisation ; le *hack* s'oppose au *yack*, qui désigne des discussions plus abstraites sur le numérique. On a vu au point précédent comment le champ des *Media Studies* avait investi les outils de visualisation des données afin d'ouvrir de nouveaux modes de réflexion par la réorganisation graphique des matériaux de recherche. Il peut aussi s'agir de la constitution de bases de données (McCarty 2005; Dozo et Lapointe 2012), de systèmes d'informations géographiques telles qu'ils ont notamment été popularisés par les cartographies de Moretti (Moretti 2005) ou encore du recours à des outils d'analyse de réseau comme *Pajek* ou *Gephi*. Dans le domaine de la linguistique, on pense encore à la vaste gamme de logiciels de lexicométrie comme *TXM* (Heiden 2010) ou *Hyperbase* (Brunet 2012), pour ne citer que ceux-ci.

Avec l'arrivée du web dans les années 1990, les HN se dotent d'une dimension supplémentaire qu'est la communication. Les chercheurs mettent en ligne des corpus (on peut mentionner à cet égard le projet *Manart*, mettant à disposition une base de données des manifestes artistiques publiés au cours du ^{xx^e} siècle¹⁵), des sites dédiés à la valorisation de fonds d'archives (par exemple, l'édition des lettres du peintre Vincent Van Gogh¹⁶ ou encore celles de l'artiste belge Félicien Rops¹⁷), ou des éditions électroniques de textes (comme ceux de Nietzsche¹⁸). On voit apparaître des infrastructures de diffusion de la recherche (pour la recherche scientifique francophone en SHS, on peut citer *OpenEdition*, *Cairn*, *Persée* et, au Canada, *Érudit*), ainsi que des outils d'édition des textes, qu'ils soient ou non patrimoniaux. Pour les textes non patrimoniaux, ce sera par exemple le logiciel *lodel* développé pour la plateforme *Revues.org* ; pour l'édition de

¹⁵ Birolli, Viviana et Camille Bloomfield (éds.). s.d. *Les manifestes artistiques et littéraires du ^{xx^e} et du ^{xxi^e} siècle*, <http://www.basemanart.com/>.

¹⁶ Rüger, Axel, et Henk Wals (dirs.). 2009. *Vincent van Gogh : The Letters*, <http://vangoghletters.org/vg/>.

¹⁷ MUSEE ROPS. s.d. *Félicien Rops, Lettres*, <http://www.ropslettres.be/>.

¹⁸ D'Iorio, Paolo (éd.). s.d. *Nietzsche Source*, <http://www.nietzschesource.org/>.

textes anciens, un vaste système de balisage XML du texte, permettant par exemple de référencer des versions différentes d'un même manuscrit, a été mis au point sous le nom de *Text Encoding Initiative* (Burnard 2015).

L'accroissement de la visibilité des humanités va de pair avec une réflexion sur la diffusion auprès d'un public élargi : il est désormais possible de faire participer les publics non universitaires au processus de recherche, de les encourager à dialoguer avec leur *patrimoine culturel*, pour reprendre l'expression de Dacos et Mounier (Dacos et Mounier 2014, 20). Ceci entraîne des questions éditoriales qu'on abordera plus loin, mais aussi juridiques et économiques touchant surtout au respect de la législation sur le droit d'auteur.

Avec le web toujours, le numérique (et non plus l'informatique seule) devient environnement de recherche. De là, on voit se créer des connexions avec les disciplines qui prennent le numérique comme objet, qu'elles appréhendent avec leurs propres grilles de lecture. C'est sans doute l'historien des religions Doueihy qui a le mieux incarné cette voie, en proposant l'image d'une *conversion* de nos sociétés au numérique (Doueihy 2008). Celle-ci requerrait la pratique d'un nouvel humanisme :

L'humanisme numérique est [...] le résultat d'une convergence entre notre héritage culturel complexe et une technique devenue un lieu de sociabilité sans précédent. [...] L'humanisme numérique est l'affirmation que la technique actuelle, dans sa dimension globale, est une culture, dans le sens où elle met en place un nouveau contexte, à l'échelle mondiale, et parce que le numérique, malgré une forte composante technique qu'il faut toujours interroger et sans cesse surveiller (car elle est l'agent d'une volonté économique), est devenu une civilisation qui se distingue par la manière dont elle modifie nos regards sur les objets, les relations et les valeurs, et qui se caractérise par les nouvelles perspectives qu'elle induit dans le champ de l'activité humaine (Doueihy 2011, 9-10)

Le numérique comme objet de recherche est ainsi traité par les chercheurs aussi bien d'un point de vue philosophique, à travers une réflexion sur le statut de la technique (Stiegler 2014; Sadin 2015) ; d'un point de vue sociologique, questionnant ce que le web change à nos usages sociaux (Casilli 2010; Flichy 2010) ou à nos modes d'intervention politique (Cardon 2010) ; d'un point de vue info-communicationnel, par l'interrogation du devenir social du texte produit dans les dispositifs informatisés (voir, à ce sujet, les développements du chap. 2), ou encore d'un point de vue anthropologique, intéressé par

la manière dont l'homme et sa culture sont affectés par l'environnement numérique (Caron 2014).

1.3.3.3. Les difficultés d'une institutionnalisation

On se rend compte qu'un faisceau disciplinaire aussi vaste regroupé sous la coupole des HN – l'anglais utilise à cet égard le terme de *big tent* – ne peut donner lieu à une définition pointue. Mais c'est précisément sur ces valeurs d'ouverture et de partage, sur l'horizontalité d'un travail collaboratif réunissant l'ensemble des acteurs de la recherche (en ce compris les techniciens, bibliothécaires ou étudiants) prévalant sur la verticalité des institutions universitaires, sur la constitution d'une communauté de pratiques¹⁹ à même de fonder de nouvelles conditions de production et de circulation des connaissances que compte le mouvement pour asseoir son unité et sa légitimité – en témoignent ainsi les divers manifestes (Schnapp et Presner 2009; « Manifeste des Digital humanities » 2011; DHIParis 2013) insistant sur ces valeurs cardinales. Le *Manifeste des Digital Humanities* (« Manifeste des Digital humanities » 2011) élaboré au cours d'un *ThatCamp*²⁰ organisé à Paris en 2010, érige de ce fait les HN en *transdiscipline* (art. 3). Étant donné que les disciplines traditionnelles en humanités, ou plus largement en SHS, se trouvent affectées d'une manière comparable par l'arrivée du numérique, un regroupement communautaire se justifie pour mettre en commun des outils et méthodes de travail ainsi que pour dégager des questions de recherche dont la progression sera utile à tous. On soulignera d'ores et déjà ici un point important pour notre objet d'étude, qui est l'intégration, dans le champ français, des sciences sociales sous le chapiteau des *digital humanities*, ainsi qu'en témoigne le *Manifeste des Digital Humanities* par son propos liminaire (art. 2). Dans le domaine anglo-saxon, en effet, les *digital humanities* concernent presque exclusivement des recherches en littérature (classique ou moderne), en linguistique, en histoire de l'art, etc. – soit, les *humanities* au sens strict, certes d'extension plus large que les humanités

¹⁹ La notion de *communauté de pratique* est formalisée par Wenger (Wenger 2005; cité par Stassin 2016) et s'intéresse à la dimension sociale des apprentissages, entre savoirs explicites et savoirs implicites dont la transmission repose sur les échanges au sein d'une communauté. Pour une mise au point théorique sur le concept ainsi que, plus généralement, sur les communautés de savoir et les communautés en ligne, on se reportera à la synthèse très complète de Stassin dans le deuxième chapitre de son ouvrage *La blogosphère infodoc* (Stassin 2016, 81-127).

²⁰ *The Humanities and Technology Camp*, forme de colloque alternatif dont les participants connectés élaborent le programme et organisent les ateliers de discussion.

du champ européen, mais qui ne couvrent néanmoins pas l'entière des SHS. Dans le contexte éditorial spécifique à notre corpus, constitué de billets issus des carnets de recherche de la plateforme *Hypothèses*, soit une infrastructure de communication de la recherche ancrée dans le mouvement des HN (le Centre pour l'édition électronique ouverte [CLEO], structure chapeautant le portail *OpenEdition* qui intègre *Hypothèses*, est en effet à l'initiative de la création collective du *Manifeste des Digital Humanities*), les SHS seront ainsi assimilées aux *humanities* dès lors qu'elles s'inscrivent dans un contexte numérique. Nous en retiendrons qu'indépendamment de l'ancrage disciplinaire effectif de ses membres, la communauté des carnetiers se trouve engagée dans un contexte d'énonciation identique : celui d'une plateforme de blogging en SHS, infrastructure de recherche développée sous la coupole des HN.

La nécessité de faire corps, qui anime la communauté des HN, se justifie aussi en raison de la tension entre l'importance des enjeux liés au numérique dans la recherche en humanités/SHS et la non-reconnaissance du travail technique qu'il suppose par les autorités académiques : les chercheurs des HN semblent avoir souffert d'un certain discrédit auprès de la sphère de production scientifique légitime (soit, sanctionnée par des publications écrites et non par la création d'outils), qui s'est notamment traduit par des difficultés dans la poursuite d'une carrière universitaire ainsi que des inégalités d'accès aux postes académiques (voir aussi, à ce sujet, 7.4. *infra*).

Au demeurant, l'inscription dans une collectivité large et ouverte contrarie le processus d'une éventuelle constitution des HN en champ de recherche reconnu. Certains auteurs comme Terras ont relevé les problèmes qu'impliquait une vision trop inclusive des HN, à commencer par celui de l'évaluation des projets de recherche (Terras 2011, 2012) : quels experts pour des dossiers nécessitant à la fois des connaissances poussées des outils numériques et d'une discipline de recherche ? D'autres, comme Ramsay, privilégient dès lors un retour aux fondamentaux et une restriction des HN, en tant que discipline, aux pratiques du *hack* :

Personally, I think Digital Humanities is about building things. [...]. I also think the discipline includes and should include people who theorize about building, people who design so that others might build, and those who supervise building (the coding question is, for me, a canard, insofar as many people build without knowing how to program). [...]. But if you are not

making anything, you are not — in my less-than-three-minute opinion — a digital humanist. (Ramsay [2011] 2014)

Pour autant, les HN devraient-elles constituer une discipline en soi ? Pour notre part, nous souscrivons à l'hypothèse de Liu qui les assimile à une émanation transitoire de la recherche en humanités, leur préparant le terrain en vue d'un déploiement futur :

My thesis is that an understanding of the digital humanities can only rise to the level of an explanation if we see that the underlying issue is the disciplinary identity not of the digital humanities but of the humanities themselves. For the humanities, the digital humanities exceed (though they include) the functional role of instrument or service, the pioneer role of innovator, the ensemble role of an “additional field,” and even such faux-political roles assigned to new fields as challenger, reformer, and (less positively) fifth column. This is because the digital humanities also have a symbolic role. In both their promise and their threat, the digital humanities serve as a shadow play for a future form of the humanities that wishes to include what contemporary society values about the digital without losing its soul to other domains of knowledge work that have gone digital to stake their claim to that society. (Liu 2013, 410)

En effet, il semblerait bien qu'à la suite d'une vaste phase de communautarisation et d'institutionnalisation des HN qui connaît son apogée aux alentours des années 2010-2012, succède leur réintégration à l'intérieur même des disciplines en humanités ou en SHS, qui ont désormais absorbé peu ou prou les outils et infrastructures développées et documentées durant cette phase – et qui continuent de l'être avec la mise à disposition de boîtes à outils à l'intention du chercheur²¹ développées par la communauté des *DHers*²². Ce mouvement se traduit, dans le domaine français, par des publications investiguant le *tournant numérique* dans lequel sont désormais engagées les SHS (p. ex. Wiewiorka 2013; Bourdeloie 2014; Carayol, Morandi, *et al.* 2016). On trouve également la trace de ces préoccupations dans les différents numéros de revue interrogeant les HN sous l'angle d'un champ disciplinaire : par exemple, la *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication* consacre son huitième numéro, « Humanités Numériques et Sciences de l'Information et de la communication » (Domenget, Bonaccorsi, et Carayol

²¹ On peut citer comme exemple la suite très complète proposée par *Huma-Num*, infrastructure française, pour la gestion des données en SHS (<http://www.huma-num.fr/services-et-outils>); en Allemagne, *Text-Grid* (<https://textgrid.de>); au Canada, *Tapor*, bibliothèque d'outils de gestion des textes (<http://tapor.ca/home>) ou encore, aux États-Unis, *DIRT [Digital Research Tools] Directory*, plateforme anglophone dérivée du projet pionnier *Bamboo* et animée par une communauté de volontaires (<https://dirtdirectory.org/>).

²² *DHers* est un terme désignant les membres de la communauté des humanités numériques.

2016) à investiguer l'héritage laissé par ce faisceau disciplinaire aux HN. Pour la philosophie, c'est un numéro de la revue *Variations* dirigé par Granjon et Magis, « Critique des humanités numériques » (Granjon et Magis 2016a), qui en questionne la portée critique et les fondements épistémologiques. La revue *Critique* consacre pour sa part une livraison spéciale intitulée « Des chiffres et des lettres. Les humanités numériques » à l'impact du numérique sur les savoirs en SHS, abordé principalement par le prisme des transformations matérielles des pratiques de lecture et d'écriture (Gefen 2015b) ; tandis que *Socio*, dans « Le tournant numérique... et après ? » (Diminescu 2015), porte l'attention sur les enjeux et le changement de paradigmes intellectuels qu'induit le numérique au sein des sciences sociales. Enfin, on s'interroge aussi sur le devenir des humanités dès lors qu'elles se coupent de leur support traditionnel, la monographie : les *littératies digitales* dans leur diversité font l'objet d'un numéro de la revue *Les cahiers du numérique* (Clivaz et Vinck 2014), reposant sur le concept d'*humanités délivrées* – entendues comme dé-livrées, soit *hors* du livre.

Ainsi, la question d'une éventuelle constitution en (trans-)discipline du mouvement des HN résulte d'un contexte scientifique qui voit dans un premier temps les disciplines en humanités/SHS confrontées à des questions similaires en raison des changements de perspective offerts par les outils numériques, et dans un second temps intégrer ces outils à leur épistémologie propre. Une approche historique du mouvement met ainsi en évidence le caractère transversal des problématiques auxquelles les chercheurs se sont progressivement trouvés confrontés dans leur usage des outils numériques, mais également les limites d'une conception trop inclusive qui tente de subsumer les différences disciplinaires.

1.4. Humanités, temporalité, actualité

Ainsi que le souligne à juste titre Paolucci, les sciences humaines ont pour particularité de reposer sur le patrimoine (Paolucci 2013, 80) : le statut de l'archive, les protocoles présidant à sa constitution, les conditions de sa préservation, les instruments qui en

guident l'exploitation les concernent forcément de près²³. Parmi les transformations que le numérique fait subir aux savoirs en humanités, on doit encore signaler ici leur engagement dans un régime de temporalité particulier créé par la mise en présence permanente de l'archive et de l'actualité. Les outils numériques permettent en effet l'agrégation de pièces, documents, publications en un même lieu, et ce de manière continue ; ils rendent possible la constitution de parcours de lectures individualisés par la circulation au sein des textes unis par une relation hypertextuelle, qui constituent autant de (res)sources complémentaires ; ils autorisent également l'intervention sur des matériaux antérieurs (par des outils d'annotation par exemple) et leur ré-emploi par d'autres auteurs²⁴. Autant de fonctionnalités qui ont une incidence sur les gestes concrets du chercheur dans ses pratiques de recherche.

1.4.1. Auctorialité numérique

Se pose ainsi, tout d'abord, la question de l'auctorialité numérique, dès lors que les formes textuelles ont dans cet environnement une aptitude particulière à circuler et à se voir réappropriées ou recontextualisées. Vitali-Rosati estime pour sa part que le paratexte numérique rend à présent possible, d'un point de vue technique, le parachèvement de la mise à mort de l'auteur, telle que conceptualisée à la fin des années 1960 par Foucault (Foucault 1969) et Barthes (Barthes 1968). En effet, le processus d'*éditorialisation* du texte en ligne²⁵ rendrait la figure auctoriale tout à fait accessoire, en ce qu'elle déléguerait à d'autres autorités la mise en relation de l'œuvre avec des objets de la Toile et la construction de sa visibilité : « today, in the case of digital texts, the auctorial function is no longer necessary to produce a text's meaning or legitimation, since this function is taken on by the set of editorialization elements. » (Vitali-Rosati 2014, 111).

²³ Sur la question de l'archive et de sa remédiation numérique ainsi que des opérations de patrimonialisation numérique : voir notamment (Ertzscheid, Gallezot, et Simonnot 2013; Treleani 2014; Musiani et Schafer 2016; Bachimont 2017; Treleani 2017).

²⁴ Ces possibilités sont par exemple prises en compte dans les licences *Creative Commons*, dont certaines, très libérales, prévoient des opérations de fragmentation, de recomposition ou d'augmentation du matériau initial, avec ou sans mention de son auteur premier. On trouvera davantage d'information au sujet de ces licences sur le site de *Creative Commons* (<https://creativecommons.org/>).

²⁵ Que Vitali-Rosati convoque ici dans un sens restreint, celui des éléments susceptibles de donner du sens à un texte dans l'environnement numérique : « In this chapter, "editorialization" will refer to a set of heterogeneous practices consisting in giving a structure to a text, organizing it, legitimating it and making it accessible. » (Vitali-Rosati 2014, 110). Nous aurons l'occasion de discuter ce concept au chapitre suivant (cf. 2.2.5., *infra*).

Si, en effet, le paratexte numérique joue un rôle majeur dans la production du sens, il nous semble que, pour autant, la possibilité technique d’effacement de l’auteur n’implique pas automatiquement sa disparition. En effet, le web est aussi devenu un lieu privilégié de l’écriture de soi (dans les pratiques de blogging, par exemple²⁶) et de mise en exergue d’une identité numérique qui, si elle fait l’objet d’une construction particulière à l’instar de toute posture d’auteur, n’en est pas moins l’expression d’une individualité qui refuserait de se laisser diluer dans les strates du réseau. Une position plus nuancée assumerait en réalité la multiplicité des instances énonciatives, et pas uniquement verbales, qui organisent tout discours numérique. Vitali-Rosati admet lui-même que certaines formes d’auctorialité persistent, dans les publications scientifiques par exemple (Vitali-Rosati 2014, 124). Ainsi, on suivra volontiers Bénél lorsqu’il relève que « [l]oin d’être le modèle postmoderne de dissolution de l’auteur que certains lui prêtent, le modèle de l’*open source* a donné naissance au contraire à des dispositifs techniques et légaux pour que chaque contribution soit datée, authentifiée, publiée et préservée » (Bénél 2014, paragr. 38). Plutôt que de favoriser l’effacement de l’auteur, l’environnement numérique offrirait au contraire l’opportunité de documenter précisément la circulation des idées – pour peu que l’on choisisse de recourir à ce type d’outil, ce qui est généralement recommandé dans le cadre de la production de savoirs en SHS.

1.4.2. Statut et temporalité des savoirs

Le statut même des savoirs qui entrent en circulation évolue avec les possibilités de diffusion en ligne. Les dispositifs numériques de communication scientifique laissent la part belle à la science *en train de se faire*, et ne favorisent plus uniquement la diffusion de *morceaux finis*, déjà évalués par les pairs, que sont les articles publiés : littérature grise (rapports, documents de travail, argumentaires de colloque etc. : cf. 3.1.2. *infra*), carnets de recherche, enregistrements d’événements scientifiques rencontrent désormais un public. Ce qui invite à penser, à la suite d’un numéro des *Cahiers du numérique* (Favier et El Hadi 2015), le problème de l’*archivage numérique des savoirs*, soit la manière dont sont reconfigurés les savoirs mis en ligne, dont ils sont inscrits dans un réseau

²⁶ Voir par exemple, à ce sujet, (Deseilligny 2010).

documentaire (catalogue, plateforme) ou dont ils sont évalués. Ce que l'on en retiendra pour notre part, c'est que le chercheur peut désormais matérialiser son processus de réflexion et le publiciser sous une forme provisoire, susceptible d'être réévaluée et augmentée, grâce aux dispositifs numériques.

Ainsi que le rappelle Jacob dans l'introduction du second volume du collectif *Lieux de savoirs*, toute production intellectuelle est solidaire de gestes concrets :

Une hypothèse de travail sous-tend l'ensemble de ce livre : les savoirs humains, considérés dans leur diversité culturelle et historique comme dans leurs multiples domaines d'application (sciences, techniques, spiritualités, humanités...), peuvent être étudiés comme des champs d'activité et d'expérience, impliquant des acteurs, des pratiques et des objets, matériels ou immatériels. [...] Au même titre que d'autres artefacts humains, les savoirs nous paraissent indissociables d'un ensemble de processus génératifs que l'on pourrait qualifier de savoir-faire. (Jacob 2011, 15)

Nous posons ici l'hypothèse que les savoir-faire jouent un rôle essentiel dans la production, la diffusion et la transmission des savoirs, et que, loin de constituer un à-côté anecdotique, ils sont un principe d'intelligibilité autant que d'historicisation, car ils en déterminent la forme, les contenus et les effets. (*Ibid.*, 21)

En cela, les HN, autant qu'elles courent le risque de constituer des *boîtes noires* opaques, pourraient bien jouer un rôle dans la constitution de savoirs critiques en ce qu'elles permettent la mise en évidence de ces gestes d'élaboration des savoirs, en ce qu'elles donnent à voir une recherche en cours, dans sa progression, non seulement auprès d'autres chercheurs mais également auprès du public plus large qu'implique l'expansion d'une science ouverte (cf. 3.2.2.1. *infra*)²⁷. C'est sur cet aspect très concret qu'insiste l'ouvrage *Expérimenter les humanités numériques* (Cavalié et al. 2017), où l'accent est mis sur les retours d'expériences réflexifs des chercheurs, que les éditeurs présentent, dans leur introduction, comme une « lacune béante » dans les publications des HN. On constate à la lecture du volume que l'expérience mise en scène se décline selon le type de réalisation, nécessitant différentes formes d'implication du chercheur : outil d'aide à la recherche, plateforme dynamique, carnet de recherche en ligne, base de données patrimoniale, etc.

²⁷ Un constat similaire avait été posé par Blanchard et Sabuncu : ces auteurs opposaient en effet, au risque de la production d'une science « prêt-à-penser » avec des outils numériques standardisés, le bénéfice heuristique de la construction de nouveaux outils et d'un retour réflexif sur ce processus pour la pensée en SHS (Blanchard et Sabuncu 2016).

Ces expériences montrent des gestions différenciées de la tension entre le matériau d'archive et l'actualité de la recherche, ainsi que de l'implication du chercheur dans la réflexivité des gestes de la recherche.

On reprendra, pour illustrer encore ce point, une cartographie proposée par Provenzano (Provenzano, Lapointe, et Mayeur 2017) organisant les « formes numériques de remédiation des savoirs » en un *continuum* entre deux pôles représentés par des exemples prototypiques (soit, assumant une certaine forme de réification par rapport aux usages effectifs) : celui du carnet de recherche en ligne d'une part, de la base de données d'autre part. Ce *continuum* est traversé par deux axes : l'« auctorialité de l'instance remédiatrice de savoir », plus ou moins marquée par la subjectivité ; et la « valeur d'objectivité » attribuée au savoir remédié, entendue comme la fidélité de la documentation relative à ses « coordonnées énonciatives originales » avant remédiation numérique.

Si, sur le premier axe, le carnet de recherche occupe un pôle positif, émanant d'une instance énonciative/éditoriale clairement identifiée, la base de données au contraire tend à dissocier entre les concepteurs du projet et les opérations de remédiation des savoirs qui se jouent dans l'interface. Or, sur le deuxième axe, les positions s'inversent, puisque la base de données, par définition, a vocation à documenter précisément par des métadonnées (auteur, date de production, lieu, etc.) les conditions de production originales des savoirs, tandis que le carnet de recherche tend à les actualiser, les lier à un contexte d'énonciation et à des gestes d'élaboration concrets plutôt qu'à des métadonnées objectivantes. Du coup,

[c]es tensions sur les axes de l'auctorialité et de l'objectivité ne sont pas non plus sans effet sur ce qu'on pourrait considérer comme l'aspectualité du procès de remédiation des savoirs. Les pratiques associées respectivement au carnet de recherche et à la base de données sont envisagées, dans le premier cas, selon une perspective inchoative et itérative, dans le second cas, selon une perspective terminative et agrégative. (Provenzano, Lapointe, et Mayeur 2017, 5)

Le carnet de recherche en ligne constitue ainsi un lieu traversé de tensions, entre l'actualité du chercheur et sa propre archive de recherche ainsi qu'avec les archives patrimoniales sur laquelle elle porte ; avec l'actualité d'autres recherches en cours ou d'un

champ de recherche, etc.²⁸ Le chercheur peut s'y mettre en scène de différentes façons, que ce soit par une énonciation plus ou moins subjective, par l'expression d'une voix collective ou par la simple présence d'un point de vue sous-jacent orientant le choix des actualités du carnet. Au fond, si l'on se réfère aux injonctions de Legrand et Sibertin-Blanc quant à la nécessité de repenser les infrastructures humaines et matérielles présidant à l'élaboration, la circulation et la consommation des savoirs, de manière à ce que soit conférée aux savoirs en humanités une portée critique, la plateforme *Hypothèses* pourrait bien se présenter comme un lieu où existent « les possibilités de faire apparaître le travail dans son mouvement, dans sa forme problématique. Un lieu où la recherche pourrait se présenter dans son caractère hypothétique et provisoire. » (Foucault 1985; cité par Sibertin-Blanc et Legrand 2009, 11). Cette actualité du processus de recherche est elle-même inscrite dans celle d'une communauté disciplinaire, voire d'un contexte social, ainsi que le signalent Dacos et Mounier dans une contribution sur les carnets de recherche en ligne :

En histoire comme en sociologie, en physique des particules comme en biologie génétique, l'activité scientifique du chercheur n'est pas uniquement orientée par sa logique propre. Elle est plus ou moins intensément orientée par une actualité, des événements qui sont propres à sa discipline et son milieu académique bien sûr, mais aussi en relation avec les préoccupations qui traversent la société dans laquelle il s'inscrit. (Dacos et Mounier 2010)

Cette double dimension de l'actualité de la recherche, qui met le discours scientifique du blog aux prises avec un contexte d'énonciation situé, fait l'objet d'une construction discursive par laquelle l'écrit de blog scientifique rompt avec la *perspective universalisante* (Schwarze 2008, 6; cité par Grossmann 2017a, paragr. 4) généralement adoptée dans les autres genres de la recherche ; ce que nous tenterons de mettre en évidence dans la partie analytique du présent travail.

²⁸ Certains chercheurs tentent de résoudre cette tension en proposant, à côté d'une plateforme numérique de diffusion de savoirs patrimoniaux, un carnet de recherche documentant leur travail : voir ainsi (Mouraby et Fonio 2017).

2. La circulation des savoirs au prisme de leur matérialité

(1) : texte et discours numériques

Le numérique impose aux savoirs un régime particulier de matérialité. Il y a d'une part la matérialité physique, concrète, des informations (linguistiques, iconographiques, etc.) codées en *bits*²⁹, encapsulées dans des fichiers informatiques de formats divers, stockées sur des supports (disque durs, par exemple) et lues par des processeurs traitant les états du langage binaire au moyen de signaux électriques ou magnétiques. D'autre part, on tend souvent à considérer l'environnement numérique comme virtuel, fictif, intangible. En effet, les couches logicielles reformatant les informations, les modalités de lectures à l'écran et les possibilités illimitées de navigation en réseau favorisent l'oubli du substrat physique qui organise les contenus numériques ; d'où le fait que certains travaux se soient attachés à déconstruire cette idée d'immatérialité (voir par exemple Granjon et Magis 2016b; ou encore Vitali-Rosati 2012 qui décortique la filiation entre l'idée de « virtuel » au sens philosophique de « possible » et ses prolongements dans le domaine de la technique). En raison de la tension qu'il entretient entre matériel et immatériel, réel et virtuel³⁰, le numérique rend saillante cette problématique des processus d'inscription et de circulation des savoirs ainsi que les pratiques qui y sont liées. Ce qui ne signifie pas pour autant que les savoirs pré-numériques aient échappé un tant soit peu à leur condition matérielle, parfois naturalisée.

En effet, de quoi parle-t-on, dès lors qu'il est question de la matérialité des savoirs ? Les savoirs, pour circuler, nécessitent d'être formalisés en textes (Jeanneret 2005, 45') et

²⁹ De l'anglais *binary digit*, ou « chiffre binaire ». Le système binaire, système de numérotation en base 2, ne considère que deux valeurs : 0 et 1. Le processeur de l'ordinateur gère ces deux états par des signaux électriques ou magnétiques, où 0 équivaut à une tension ou un courant nul, et 1 au passage du courant. Toute instruction donnée à la machine se présente ainsi comme une succession de 0 et de 1. Les *bits* peuvent être regroupés en *octets*, succession de 8 bits : ainsi, chaque caractère alphanumérique correspond à un octet (a : 01100001, b : 01100010, etc.).

³⁰ Pour une étude sur les imaginaires d'internet, à partir des discours des communautés (scientifiques, contre-culture américaine, etc.) qui les ont nourris, puis des discours qui les ont véhiculés dans les grands médias depuis les années 1992-1993, voir (Flichy 2001).

peuvent, comme c'est le cas pour notre objet, recourir au discours comme moyen d'expression privilégié : à ce titre, c'est la matérialité du langage qu'il convient en premier lieu d'interroger. On peut la considérer à travers deux niveaux. Le premier, celui du matériau linguistique, concerne le lexique, la syntaxe, les marques énonciatives, les registres de langue, etc. Le second, qui s'y superpose, est celui de l'organisation du discours, des séquences narratives ou argumentatives, des genres ; mais aussi celui des stratégies rhétoriques, comme le recours aux métaphores heuristiques qui surgissent parfois dans le discours scientifique. À ces niveaux linguistiques, il faut ajouter une strate de matérialité sémiotique qui touche au rapport du texte à l'image (ou à sa propre image) : formes textuelles, co-construction de l'énonciation par des matériaux visuels, etc. Enfin, cet ensemble est chapeauté par la matérialité du dispositif médiatique dans lequel s'inscrivent ces différents éléments ; qu'il s'agisse du médium au sens strict (monographie, revue, etc.) ou de l'économie matérielle régissant les industries éditoriales du texte scientifique³¹.

Le numérique agit sur les différents niveaux de matérialité des discours de savoirs : les *médias informatisés* (cf. notamment [Jeanneret 2014] et 2.2. *infra*) commandent le gabarit des textes et en conditionnent les logiques de diffusion ; les modalités d'affichage du texte à l'écran sollicitent activement l'allocutaire dans le choix de sa composition ; les éléments langagiers se voient dotés d'un caractère opératoire, comme c'est par exemple le cas des mots hyperliés ; l'ouverture aux matériaux audiovisuels enrichit la polysémiotité des textes ; l'élargissement potentiel des publics, tout comme la modification des formats d'écriture, nécessite pour les locuteurs de faire varier leurs choix lexicaux ou rhétoriques. En amont, on assiste même à la réévaluation du discours comme moyen de communication du savoir, dès lors que d'autres outils de formalisation (graphes, bases de données, etc.) rendent facultatives ou moins prégnantes les opérations discursives³². C'est donc, en quelque sorte, un changement majeur dans une continuité d'usages qui fonde la spécificité de la production et de la diffusion des savoirs dans l'environnement numérique. Raison pour laquelle les études sur le sujet oscillent constamment entre

³¹ Je m'appuie ici sur un état des lieux dressé par F. Provenzano lors d'une réunion interne, le 30 septembre 2016.

³² Voir par exemple le billet d'Ertzscheid, « L'article du futur sera une API » (Ertzscheid 2011), qui appelle toutefois à une véritable réflexion éditoriale sur ces nouveaux usages inscrits dans la continuité de pratiques antérieures.

discours de rupture et discours de continuité : si certains s'intéressent à la matérialité des savoirs du fait des mutations engendrées par le numérique, d'autres – on pense ici surtout aux SIC – s'inscrivent dans une tradition plus longue où les conditions d'élaboration et de circulation des savoirs ont toujours été pensées au regard de leur support et des pratiques d'écritures associées.

2.1. Quelle matérialité pour les textes numériques ?

Ainsi qu'on l'a vu au chapitre précédent, les *Media Studies* ont ouvert une réflexion matérialiste sur le support digital, pour mettre à distance l'idée trop répandue, dans un premier temps, du numérique comme échappant à tout conditionnement physique. Kirschenbaum, dans *Mechanism*, fait part de son insatisfaction à l'égard des théories existant sur les textualités numériques, témoignant selon lui d'une incompréhension profonde du substrat informatique³³. Il décide dès lors de porter l'attention sur ce qui fonde le support matériel des activités numériques (disque dur, têtes de lecture, clés, etc.) et forge, pour en rendre compte, les concepts de *matérialité légale* et de *matérialité formelle*. Le premier concerne la variété des surfaces, supports et objets de stockage des médias numériques, sur lesquels sont inscrites les traces d'une activité numérique : « In brief: forensic materiality rests upon the principle of individualization (basic to modern forensic science and criminalistics), the idea that no two things in the physical world are ever exactly alike. » (Kirschenbaum 2008, 10). Le concept de *matérialité formelle*, moins évident pour Kirschenbaum à définir, est lié au symbolique, à la mise en forme (en ce sens qu'un *bit*, contrairement à un atome, n'a pas de poids physique) :

Whereas forensic materiality rests upon the potential for individualization inherent in matter, a digital environment is an abstract projection supported and sustained by its capacity to propagate the illusion (or call it working model) of *immaterial* behavior: identification without ambiguity,

³³ « [...] our current theories and points of reference for reckoning with electronic textuality [are] inadequate when parsed against what I had come to understand as the material matrix governing writing and inscription in all forms: erasure, variability, repeatability, and survivability. *Mechanism* is therefore a book about the textual and technical primitives of electronic writing and (by extension) other types of data recorded in electronic media. » (Kirschenbaum 2008, xii-xiii)

transmission without loss, repetition without originality. (Kirschenbaum 2008, 11)

Formal materiality thus follows as the name I give to the imposition of multiple relational computational states on a data set or digital object. (*Ibid.*, 12)

Dans l'environnement numérique, on pourrait relier la matérialité légale à l'inscription physique sur le *hardware* et la matérialité formelle au formatage effectué par le *software*, qui établit des liens logiques entre les objets et crée des cadres d'expression pour les contenus. Ce que l'étude de Kirschenbaum met aussi en lumière, c'est la part dynamique de tout contenu publié dans l'environnement numérique, sédimentant des étapes d'effacement et de réécriture, de recontextualisations, d'incrémentations, qui résultent des tensions entre *matérialité légale* et *matérialité formelle*. C'est à ce jeu que fait référence le titre de l'ouvrage, un *mécanisme* étant à la fois un *produit* et un *processus* (Kirschenbaum 2008, xiv). Drucker, qui s'inscrit également dans une conception matérialiste des médias numériques, utilise quant à elle le concept de *matérialité performative*³⁴ [*performative materiality*] pour en rendre compte (Drucker 2013)³⁵. Ce caractère performatif des contenus numériques, reposant sur des spécificités matérielles, anime aussi une conception comme l'*éditorialisation* de Vitali-Rosati, brièvement définie comme « l'ensemble des dynamiques qui produisent l'espace numérique », pouvant être comprises comme « les interactions d'actions individuelles et collectives avec un environnement numérique » (Vitali-Rosati 2016a) ; mais il s'agit là d'une circulation pensée en réseau (cf. 2.2.5. *infra*).

Le fait de dissocier deux niveaux de matérialité permet à la fois de renouer avec une approche matérielle du numérique, tout en portant l'attention sur la matérialité des aspects formels, symboliques, propres à la culture numérique. Toutefois, ainsi que le souligne

³⁴ Définie ici comme « the enacted and event-based character of digital activity supported by th[e] literal, physical conditions » (*Ibid.*). Drucker s'appuie entre autres sur la théorie critique, qui questionne les industries culturelles par le biais de leur matérialité. Sur le devenir des industries culturelles dans l'environnement numérique, voir notamment (Lash et Lury 2007; Le Diberder et Chantepie 2010; Jeanneret 2014, 531 *sqq.* et Fuchs 2016).

³⁵ Le concept ne s'applique toutefois pas exclusivement au numérique: « Material conditions provide an inscriptional base, a score, a point of departure, a provocation, from which a work is produced as an event » (Drucker 2013, paragr. 8) – de ce point de vue, le visionnage d'un film ou l'écoute d'un disque crée également un événement. De manière analogue, selon Drucker, les niveaux de matérialité distingués par Kirschenbaum pourraient aussi s'appliquer à l'imprimé : dans ce cas, la matérialité légale est constituée par l'encre, ou le type de papier utilisé, tandis que la matérialité formelle correspondrait peu ou prou à l'*énonciation éditoriale* (cf. 2.2.2. *infra*).

Jahjah (Jahjah 2016), ce qui est présenté ici comme novateur, et ouvre la voie aux *Digital Studies* (p. ex. Stiegler 2014), *Software Studies* (p. ex. Gras 2015), ou encore *Platform Studies*³⁶, mobilise finalement des postulats et des méthodologies que les SIC ont adoptés de longue date. Ce faisceau disciplinaire observe en effet de près la matérialité des artefacts qui interviennent dans le procès de communication ; les SIC font ainsi figure de pionnières dans les apports théoriques entourant la textualité numérique (cf. 2.2. *infra*). Par ailleurs, si la proposition de Kirschenbaum rend bien compte du dynamisme des contenus numériques, dont l'origine est à chercher dans un substrat matériel, elle ne montre pas vraiment en quoi les différents niveaux de matérialité entretiennent ici une relation particulière qui distingue la textualité numérique d'autres formes d'écriture.

Car il y a bien quelque chose de spécifique qui se joue là : en France, Fontanille avait, en conclusion du volume *L'écriture, entre support et surface* (Arabyan et Klock-Fontanille 2005), proposé une explication éclairante. Dans une perspective sémiotique, il rendait compte des particularités de l'écriture numérique, en mobilisant la distinction entre *support matériel* et *support formel*³⁷. Si la plupart des écritures tentent de réduire l'hétérogénéité de ces supports³⁸, Fontanille observe que, dans le cas d'un texte électronique, *support matériel* et *support formel* appartiennent à des mondes *disjoints*, rendant l'hétérogénéité irréductible :

[D]ans le cas de l'informatique et des textes électroniques, par exemple, le support matériel est de type électrique, physique, digital et imperceptible, alors que le support formel de l'écriture est visuel, eidétique et analogique ; par conséquent, le support matériel de l'inscription (le fichier électronique) ne présente aucune propriété sensible commune avec le texte tel qu'il peut apparaître sur le support formel de la page-écran. (Fontanille 2005, 189)

³⁶ Il s'agit ici non d'une discipline mais de l'intitulé d'une collection des MIT Press, publiant des études sur la manière dont les plateformes influencent le travail ou les créations réalisés en leur sein.

³⁷ Le support formel « résulte d'une extraction de propriétés émanant du *support matériel* » (Fontanille 2005, 190) ; il est défini comme la « structure d'accueil des inscriptions, l'ensemble des règles topologiques d'orientation, de dimension, de proportion et de segmentation, notamment, qui vont contraindre et faire signifier les caractères inscrits » (*Ibid.*, 186) ; « le principe de pertinence qui va définir le support formel est de type *énonciatif* : il engage, contraint et modalise en effet un type d'échange, une structure de communication idéale, et des rôles d'énonciation. » (*Ibid.*, 187).

³⁸ Cela peut se faire de deux manières : soit par *résolution rhétorique* (où le recours à des figures comme la métaphore prescrit des rôles énonciatifs : l'exemple donné par Fontanille est celui de la *page-écran*, que l'on doit à Christin [Christin 1995]), soit par *résolution stratégique* (schéma de proposition/acceptation d'un *contrat énonciatif*, par exemple le fait de briser l'enveloppe d'une tablette à dimension contractuelle qui positionne celui qui le fait en destinataire effectif du contrat).

Il en résulte que, dans le cas des textes numériques, la distinction ne permet pas d'expliquer en l'état comment des prescrits énonciatifs sont imposés par le support formel sur la base d'une extraction des propriétés d'un support matériel. Plus largement, Fontanille questionne la pertinence même d'une distinction entre support matériel et non matériel. Enfin, s'agissant des textes numériques, il n'y aurait pas un, mais *deux* objets d'écriture – et c'est bien là ce qui fonde une de leurs spécificités par rapport à d'autres modes d'écriture comme l'imprimé :

La proposition innovante qui se dégage de ce volume remet pourtant en cause le principe même de cette distinction : (i) le support matériel en lui-même n'est pas pertinent, (ii) seul le support formel est pertinent, et il est par nature « immatériel » et pourtant perceptible, (iii) reste pertinent enfin le processus d'extraction du second à partir du premier, la complexité des opérations et la distance qui les sépare. Dans ce dernier cas, le critère qui permet de faire la différence est celui du nombre de propriétés sensibles qui sont partagées entre le support matériel et le support formel. De fait ce cas mérite un réexamen rapide des deux modes d'existence du fichier informatique, car il n'y a pas d'un côté un support matériel électronique, et de l'autre un support formel visuel, mais bien deux objets d'écriture différents et complets. D'un côté, le mode d'existence « interne » et imperceptible, qui comporte à la fois un support matériel (physique et électronique) et un support formel (le codage informatique) qui gère les règles d'inscription et d'interprétation des signaux par la machine ; de l'autre côté, le mode d'existence « externe » et perceptible, sur l'interface graphique, qui comporte à la fois un support matériel (un écran, et une technologie d'inscription lumineuse), et un support formel (celui de la « page-écran »). Entre les deux, nous n'avons donc pas affaire à l'extraction de propriétés pertinentes à partir d'un support matériel pour former un support immatériel, mais bien à une traduction sémiotique entre deux objets d'écriture de statut et de propriétés différentes. (Fontanille 2005, 191-92)

Si nous nous sommes permis de citer Fontanille un peu longuement, c'est que les distinctions qu'il opère permettent de mieux situer notre champ d'investigation³⁹. Pour notre part, en considérant la textualité numérique au regard de sa matérialité, nous nous intéresserons non pas à ce qui se passe à l'intérieur de la machine, ni aux logiciels avec leurs possibilités de codage ou leurs potentialités algorithmiques ; mais bien à la

³⁹ On trouvera par ailleurs un développement de ces propositions, appliquées au cas de la photographie numérique, dans l'article de Dondero et Reyes-Garcia (Dondero et Reyes-Garcia 2016, paragr. 16 *sqq.*). Les auteurs partent du constat que la sémiotique greimassienne, structuraliste, s'est exclusivement préoccupée d'étudier la forme de l'expression, et non sa substance. Or la mise en forme du matériau iconographique suppose de considérer le support d'inscription de l'image : la distinction amenée par Fontanille entre support formel et support matériel fournit ainsi des outils supplémentaires pour compléter l'étude du plan de l'expression et mettre en évidence les spécificités des images numériques.

matérialité du texte telle qu'elle se donne à voir sur la page-écran, à l'expérience sensible d'écriture et de lecture qui s'y produit, qui ouvre aussi la voie aux pratiques d'*écrilecture* (cf. 2.3. *infra*), l'allocutaire étant directement mobilisé dans la composition du texte et les opérations de textualisation (choix de l'affichage à l'écran et, sur le web, navigation hypertextuelle). On ne peut toutefois pas s'accorder avec Fontanille sur l'emploi du terme *immatériel* (auquel on préférerait peut-être le mot *symbolique*) : il y a bien en effet une matérialité des formes, du langage, des images etc. qui est toujours constitutive des écritures, textes, et discours⁴⁰. Et en cela, le terme de *matérialité formelle* privilégié par Kirschenbaum semble plus juste, bien que son système ne rende pas compte des deux objets d'écriture dégagés par Fontanille ; si l'on retraduit Fontanille avec la grille conceptuelle de Kirschenbaum, il y aurait deux matérialités légales (le *hardware* inscrit et l'écran en tant que surface lumineuse) et deux matérialités formelles correspondantes (le codage informatique et les modes d'organisation textuelles dans les cadres de l'écran) qui entrent en ligne de compte et interagissent⁴¹.

Ceci étant précisé, nous ferons à présent état des apports décisifs des SIC dans l'étude des textes numériques et des dispositifs organisant leur production, leur circulation et leur consultation.

2.2 La circulation des savoirs dans l'environnement numérique

Depuis le début des années 1990, les SIC s'intéressent au texte numérique et à la circulation des savoirs⁴² telle qu'elle s'organise à travers les *médias informatisés*. Dans

⁴⁰ Ainsi, on a pu être surpris de voir apparaître chez Souchier, dans un article sur les *écrits d'écran*, cette idée d'immatérialité - alors même que ses travaux plaident pour une approche matérielle de ceux-ci : « L'objet qui apparaît à l'écran présente d'autres caractéristiques [que l'objet imprimé] : luminescent, dynamique, il n'a ni épaisseur ni matérialité. » (Souchier 1996, 109). Sans doute faut-il comprendre par-là que la matérialité de l'imprimé est stable, fixe, tandis que celle de l'écrit d'écran est liée au fonctionnement de la machine et que dès lors son apparition revêt un caractère fugace, passager.

⁴¹ Il est exact au demeurant de considérer que les algorithmes prescrivent des modes d'écriture et de pensée qui se traduisent dans la matérialité symbolique : voir à ce sujet l'article « Algorithme » de *L'analyse du discours numérique* (Paveau 2017).

⁴² La notion même de savoir entretient des liens étroits avec celles de connaissance et d'information ; pour préciser brièvement les choses, on se référera à la synthèse opérée par Stassin (Stassin 2016, 100-102), qui conclut : « Bien qu'intimement liés, la connaissance et le savoir ne sont pas synonymes. En effet, la connaissance est propre à l'individu et, en ce sens, revêt un caractère subjectif et personnel (nous n'avons

la perspective des SIC, le texte est en général saisi comme document, c'est-à-dire qu'il renvoie à la dimension socialisée de l'information inscrite dans un processus communicationnel⁴³.

2.2.1. L'écrit porté à l'écran : les transformations de la culture écrite

Dès 1993, Chartier proposait d'appréhender les mutations du texte à l'écran dans la continuité de celles engendrées par d'autres supports d'écriture/lecture comme le codex ou le livre imprimé (Chartier 1993). Cette attention portée aux modes d'organisation du texte, en lien avec un support matériel et les usages qu'il commande, signale l'influence d'études issues du domaine de la bibliographie matérielle⁴⁴. Traducteur de McKenzie (McKenzie 1991), Chartier insiste en effet sur la nécessité de penser la relation entre forme textuelle et création de sens. L'interprétation d'un texte doit alors être mise en relation avec sa matérialité : « Un texte (ici dans la définition classique) est toujours inscrit dans une matérialité : celle de l'objet écrit qui le porte, celle de la voix qui le lit ou le récite, celle de la représentation qui le donne à entendre. » (Chartier 1991, 7).

Selon Chartier (Chartier 2006), la culture écrite occidentale repose sur trois héritages fondamentaux, qui organisent un ordre du discours. Cet ordre du discours met en relation des objets (lettre, journal, livre etc.), des catégories de textes (articles, poèmes, fiction etc.) et des usages de l'écrit (information, divertissement, etc.). Ces héritages sont les suivants : (i) le *codex* qui, dans les premiers siècles de notre ère, remplace le *volumen* (rouleau à déplier) et autorise des opérations de pagination, d'indexation (qui n'apparaîtront toutefois qu'au XIII^e siècle), d'annotation, instrumentant une pensée auparavant basée sur la mémoire ; (ii) le *libro unitario* (XIV^e - XV^e siècles), où les œuvres

pas tous le même stock de connaissances ni le même capital culturel), alors que le savoir est un ensemble structuré de connaissances "socialement reconnues" et constitue un tout objectif. Il est appropriable par tous et "transformable" à tout moment en information. » (Stassin 2016, 102)

⁴³ On suivra ici la mise au point de Bonaccorsi : « Nous distinguons donnée qui renvoie à la nature technique de gestion de l'information numérique et document qui renvoie à la dimension socialisée de l'information » (Bonaccorsi 2013, 131). Pour un retour sur les évolutions de la notion de document, voir (Cotte 2004) ainsi que (Tricot, Sahut, et Lemarié 2016).

⁴⁴ Pour une approche plus détaillée de la filiation entre bibliographie matérielle et étude du numérique par les SIC, on se reportera à l'article de Jahjah, « De la bibliographie matérielle aux "Digital Studies" ? » (Jahjah 2016).

d'un seul auteur conservées dans une même reliure introduisent la notion de corpus d'œuvre ; (iii) l'invention de la presse à imprimer, qui permet une diffusion massive, une énonciation typographique particulière, la stabilisation et la standardisation de formats textuels qui renseignent le lecteur sur le type d'écrit qu'il consomme (ex. : colonnes de la presse, etc.). La culture écrite traditionnelle s'articule donc autour des notions de livre (et de page), d'œuvre intellectuelle et sur des perceptions intériorisées qui rendent possibles, à partir d'indices matériels, le repérage des types de textes.

Or, la textualité numérique remet en cause l'ensemble de cet héritage, tout d'abord par le fait qu'un même support, l'écran, donne accès à des types de textes distincts. Il en résulte une sorte de continuité textuelle, où le lecteur ne peut plus mettre en œuvre les repères qu'il s'est forgé (ou se forge, car ces pratiques persistent et ne sont pas supplantées par le numérique) dans la culture écrite traditionnelle pour classer, hiérarchiser, faire usage des textes⁴⁵. Cette continuité textuelle génère des pratiques de lecture généralement discontinues : le texte est investigable, on repère des mots-clés, on lit des rubriques, des paragraphes ou des sections de texte, on passe d'un site à l'autre, etc. Chartier compare à cet égard les textes numériques à des banques de données, où l'on va puiser directement ce qui nous intéresse plutôt que de les parcourir *in extenso*. En fait, la textualité numérique amène une triple rupture dans l'ordre du discours⁴⁶ : comme pour le *codex*, le passage à l'écran entraîne une modification du support et de son organisation. Mais aussi, comme pour l'imprimerie, elle amène de nouveaux modes d'inscription et de transmission de l'écrit, puisque les médias informatisés sont non seulement des outils de lecture, mais

⁴⁵ Le constat de Chartier peut cependant être nuancé, puisque certains modes de structuration du texte à l'écran (p. ex. la page), de même que les icônes des signes-passeur (p. ex. bouton « copier-coller » figurant la colle et le ciseau), renvoient à des éléments de la culture écrite imprimée qui guident les usages des textes numériques.

⁴⁶ D'une manière similaire, Manovich explique le caractère « révolutionnaire » du numérique par le fait que les transformations qu'il opère se jouent à plusieurs niveaux simultanément : « De même que la presse à imprimer au XV^e siècle et photographie au XIX^e ont eu un impact révolutionnaire sur le développement de la société et de la culture moderne, nous vivons aujourd'hui une révolution néomédiatique : le passage de la culture toute entière à des formes de production, de distribution et de communication informatisées. Cette nouvelle révolution sera sans doute plus profonde que les précédentes, et nous commençons seulement à en entrevoir les premières conséquences. En effet, l'invention de la presse à imprimer n'affecta qu'un seul aspect de la communication culturelle, celui de la distribution des médias. De même, la révolution photographique ne modifia qu'un seul type de communication culturelle, celui des images fixes. En revanche, la révolution médiatique apportée par l'ordinateur influe sur la communication à toutes ses étapes, y compris l'acquisition, la manipulation, le stockage et la distribution ; elle touche également tous les types de médias : textes, images fixes, images en mouvement, son et constructions spatiales. » (Manovich 2010, 86)

également des outils d'écriture. Enfin, comme pour le *libro unitario*, la textualité numérique génère une nouvelle appréhension des textes et de leur usage⁴⁷.

2.2.2. Énonciation éditoriale des textes numériques et architextes informatisés

Le rôle prégnant de l'écran dans les pratiques d'écriture et de lecture sur ordinateur inspire à Souchier le concept d'*écrit d'écran*, qui consacre la multiplicité des couches médiatrices et la perte de pouvoir du scripteur sur l'ensemble du processus d'écriture :

En tout état de cause, le scripteur ne maîtrise désormais plus le parcours intégral de l'écrit. Les opérations, outils et processus placés entre la main et l'écran créent une rupture et interdisent la compréhension globale de l'acte d'écriture : espace du rêve, du fantasme ou de la domination, la *boîte noire* placée entre l'homme et son écrit est un espace du secret. (Souchier 1996, 111)

Cette même attention portée aux instances énonciatives du texte envisagé par sa matérialité formelle est à l'origine de la notion d'*énonciation éditoriale*, que l'on doit également à Souchier. Dans un premier temps (Souchier 1996), il élabore cette notion pour rendre compte de l'*image du texte* telle qu'elle se donne à voir sur la page imprimée, résultant d'une énonciation qui n'est pas uniquement linguistique mais aussi matérielle (typographie, mise en page, etc.)⁴⁸. Elle dote le texte d'une forme culturelle reconnaissable qui lui ouvre une dimension communicationnelle et sociale. Dans un article ultérieur où Souchier revient avec Jeanneret sur le devenir de l'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran, la notion est ainsi définie comme

l'ensemble de ce qui contribue à la production matérielle des formes qui donnent au texte sa consistance, son « image de texte ». Il s'agit d'un processus social déterminé, qui demeure largement invisible du public, mais qui peut néanmoins être appréhendé à travers la marque qu'impriment les pratiques de métiers constitutives de l'élaboration, de la constitution ou de

⁴⁷ Chartier précisera ainsi, dans sa leçon inaugurale au Collège de France : « La lecture face à l'écran est une lecture discontinue, segmentée, attachée au fragment plus qu'à la totalité. N'est-elle pas, de ce fait, l'héritière directe des pratiques permises et suscitées par le *codex*? [...] Toutefois, la similitude morphologique ne doit pas faire illusion. La discontinuité et la fragmentation de la lecture n'ont pas le même sens lorsqu'elles sont accompagnées par la perception de la totalité textuelle enserrée par l'objet écrit et lorsque la surface lumineuse qui donne à lire les fragments d'écrits ne rend plus immédiatement visibles les limites et la cohérence du corpus dont ils sont des extraits. » (Chartier 2008, 21)

⁴⁸ Il suit en cela les travaux antérieurs de Laufer (Laufer 1980, 1986).

la circulation des textes. C'est pourquoi la notion d'énonciation ne renvoie pas ici à une métaphore linguistique : elle suggère en revanche qu'en deçà ou en amont de l'énonciation discursive d'un texte donné (l'œuvre d'un auteur célèbre, le texte d'un règlement ou la mosaïque d'un journal par exemple) se situe une autre énonciation, d'un autre ordre, même si elle lui est intimement liée. Cet autre niveau d'énonciation définit les formes mêmes qui rendent le texte possible, qui lui permettent d'avoir une visibilité : ce qui le conduit à être hiérarchisé ou non, à conjuguer les discours de telle ou telle façon... Plus fondamentalement, l'énonciation éditoriale est ce par quoi le texte peut exister matériellement, socialement, culturellement... aux yeux du lecteur. En ce sens, on peut considérer l'énonciation éditoriale comme la face sémiotique, matériellement préhensible, de la « structure structurée structurante » de l'habitus au sens où l'entendait Bourdieu. (Jeanneret et Souchier 2005, 6)

En effet, la production des formes textuelles est intimement liée à la manière dont sont organisés les modes de présentation ou de donation des produits culturels, qui leur confèrent une existence sur le plan social (cela implique, par exemple, les rubriques, les étiquetages, etc.). La notion d'énonciation éditoriale rend ainsi compte du rapport existant entre la surface de l'écrit, telle qu'il s'affiche à l'écran, et la structuration du texte autorisée par le dispositif technique⁴⁹. Jeanneret et Souchier, dans un article de 1999 paru dans *Xoana*, expliquent cette structuration en convoquant la notion d'*architexte* :

Nous nommons *architextes* (de *archè*, origine et commandement), les outils qui permettent l'existence de l'écrit d'écran et qui, non contents de représenter la structure du texte, en commandent l'exécution et la réalisation. Autrement dit, le texte naît de l'architexte qui en balise l'écriture. (Souchier et Jeanneret 1999, 103)⁵⁰

Les architextes déterminent ainsi les pratiques d'écritures, tout en portant eux-mêmes la trace d'usages sociaux et, de manière générale, d'une culture du texte.

⁴⁹ Source : Séminaire doctoral « Analyse des médias numériques » animé par le Pr J. Bonaccorsi (18-21 avril 2017, UCL – FUCaM). L'état des lieux qui suit s'appuie en partie sur des informations dispensées durant ce séminaire. Par ailleurs, sur les représentations du texte à l'écran toujours, on consultera utilement son HDR, *Fantasmagories de l'écran : pour une analyse visuelle de la textualité numérique* (Bonaccorsi 2012) qui interroge la manière dont l'écran engage de nouveaux rapports à la culture écrite, circule dans différents espaces sociaux, à travers les imaginaires portés par la publicité, les bibliothèques, des acteurs, des éditeurs, etc.

⁵⁰ Sur la notion d'*architexte*, voir encore (Jeanneret et Souchier 2005; Bazet, Hémond, et Mayère 2017).

2.2.3. Le texte numérique produit par les *médias informatisés*

Les premiers travaux de Jeanneret et Souchier, issus l'un et l'autre d'une tradition littéraire, font de la page à l'écran la trace d'une mémoire sociale, culturelle⁵¹, et visent à appréhender les spécificités de lecture et d'écriture du support numérique⁵². Ils sont à situer dans un contexte plus large : les avancées théoriques engrangées par les SIC quant aux modes d'inscription du texte numérique, de sa circulation et de ses usages, résultent en grande partie d'une recherche collective où une série d'auteurs (outre Jeanneret et Souchier : Davallon, Le Marec, Després-Lonnet, Bonaccorsi et d'autres) ont mené un vaste « travail d'élucidation socio-technique » (Jeanneret 2014, 603) à propos des écrits d'écran et des médias informatisés. Nous en retraçons ici brièvement quelques étapes.

L'ouvrage collectif de Davallon, Després-Lonnet, Jeanneret (*et al.*), *Lire, écrire, récrire* (Davallon *et al.* [2003a] 2013) ouvre le chantier d'une réflexion sur les liens unissant texte, technique et usage. Les analyses se fixent pour objectif d'« observer la circulation des formes écrites dans la société et la façon dont cette circulation participe de la médiation sociale des savoirs » (Davallon *et al.* [2003b] 2013), à travers des études prenant pour terrains un corpus de textes numériques liés à la question des OGM, les traces d'usage des sites liés au portail *Gallica* de la BnF, des courriels d'étudiants et des pratiques de travail dans une bibliothèque. Les médias informatisés sont alors définis comme « des “machines textuelles” auxquelles on accède et que l'on manipule à travers et par l'écriture » (Davallon *et al.* [2003c] 2013, paragr. 14). On identifie les possibilités de circulation ouvertes par les *signes passeurs* (flèches, icônes, hyperliens, etc.) (*Ibid.*, paragr. 11), qui invitent l'utilisateur à composer un parcours dans les différentes modalités d'affichage du texte numérique. Celui-ci est désormais envisagé en tant que *textiel*⁵³, objet

⁵¹ Les aspects techniques sont ainsi pensés dans leur dimension culturelle, suivant en cela une démarche analogue à celle empruntée par Quéré qui projette de penser la technique à travers son « négatif », soit son inscription dans un contexte socio-culturel, des imaginaires, etc. (Quéré 1982).

⁵² On citera encore à cet endroit l'ouvrage de Christin, *L'image écrite* (Christin 1995) ainsi que celui de Béguin-Verbrugge, *Image en texte, images du texte* (Béguin-Verbrugge 2006).

⁵³ Par la suite, la notion de *textiel* est encore étudiée à l'occasion d'un numéro de la revue *Communication et langage* (n°140, 2004) (voir Souchier 2004) : le textiel s'y profile comme un prolongement du document numérique, doté de possibilités dynamiques et opératoires. Le paradigme du document numérique a aussi fait l'objet d'études par le collectif Pédaque (Pédaque 2006, 2007).

tout à la fois langagier et technique, manipulable, inscrit dans un réseau de relations et structuré par les *architextes informatisés* qui en commandent l'écriture.

Quelques années plus tard, un ouvrage dirigé par Tardy et Jeanneret se consacre plus spécifiquement aux *médias informatisés* (Tardy et Jeanneret 2007b), et à la manière dont leur arrivée reconfigure le lien entre écriture et pratiques, en particulier dans les environnements connectés :

Nous avons préféré dans un travail précédent la formule de « machines textuelles » pour définir les médias informatisés [...]. De ce point de vue, la navigation sur le *web* se définit comme une opération d'écriture intertextuelle au cours de laquelle est réuni un ensemble de textes en réseau. Un « bouton » n'est jamais simplement actionnable ; il y a déjà du sens et, comme nous le développerons plus loin, de l'usage, dans l'écriture des objets médiatiques : ce qui interroge sérieusement sur ce qui est manipulé. Ainsi, il est impossible de dissocier la manipulation de l'interprétation, car les machines suggèrent la pratique sociale – elles mettent à disposition du sens –, et nous réinvestissons et réinventons sans cesse les modèles de communication et d'action qui nous sont proposés. (Tardy et Jeanneret 2007a, 23-24)

Le texte se déploie dans des espaces qui tout à la fois anticipent des usages et permettent leur actualisation par les manipulations des acteurs, ce qui mène à reconsidérer la question de l'autorité, qu'elle soit énonciative ou éditoriale (*Ibid.*, 31). Le volume se concentre dès lors sur une étude des architextes, qui conditionnent les actes d'écriture et de navigation et exercent par là un acte d'autorité énonciative⁵⁴.

En 2012, un ouvrage collectif dirigé à nouveau par Davallon, intitulé *L'économie des écritures sur le web* (Davallon 2012), entend approfondir cette étude des architextes à travers leurs usages en réseau, par une analyse d'un corpus de sites de tourisme – ce qui permet de questionner également les médiations des objets culturels par le dispositif informatique. C'est dans cette lignée que s'inscrivent les travaux de Jeanneret sur la *trivialité*, qui étudient les processus de circulation des objets de la culture à travers les formes qui leur sont données et, par conséquent, leur devenir au travers des plateformes informatisées qui en déterminent désormais l'existence dans l'environnement du web.

⁵⁴ Sur le pouvoir des architextes, on citera aussi l'article de Jeanne-Perrier consacrée aux architextes du blog (Jeanne-Perrier 2006).

2.2.4. Les savoirs comme *êtres culturels* affectés par la *trivialité*

Dans *Critique de la trivialité* (Jeanneret 2014), Jeanneret effectue une vaste synthèse de ces recherches collectives à la lumière de sa pensée de la *trivialité*⁵⁵; ce qui lui permet de proposer une relecture de théories antérieures comme celle de l'*économie scripturaire* de Certeau (Certeau 1990) ou celle des *industries culturelles* (Adorno et Horkheimer [1947] 2012). La trivialité est entendue comme « le caractère fondamental des processus qui permettent le partage, la transformation, l'appropriation des objets et des savoirs au sein d'un espace social hétérogène. » (*Ibid.*, 20) ; la pensée de Jeanneret s'inscrit ainsi dans une approche non mécaniste de la communication. En d'autres termes, la communication est ici considérée comme processus social de création de sens (et par là, de culture) et non comme simple transmission d'informations, à l'identique, entre un pôle production et un pôle réception ; ce qui amène Jeanneret à délaisser la notion de *contrat communicationnel* au profit de celle d'*ajustement*, amenant une compréhension plus fine des échanges dans leur complexité :

[...] toutes les médiations de la trivialité se laissent décrire comme un ajustement entre une prétention à intervenir sur le cours de la communication et l'exercice de prédilections. (Jeanneret 2008, 168)

Dans un premier temps, celui d'un ouvrage qu'il consacre à *Penser la trivialité* (Jeanneret 2008), Jeanneret part du postulat que les productions culturelles se modifient continuellement, du fait même de leur circulation et de leur appropriation. Cette appropriation passe en premier lieu par un travail sur les formes :

Les hommes créent, pérennisent et partagent les *êtres culturels*, qu'ils élaborent en travaillant les formes que ces derniers peuvent prendre et en

⁵⁵ Il opère notamment, en conclusion, un retour réflexif sur les avancées décisives qu'elle a permises : « 1/ Contre l'opposition entre l'écrit et l'écran (ou entre le réel et le virtuel) nous avons appelé à la nécessité d'inscrire les formes contemporaines des médias informatisés dans la continuité de l'histoire des écritures. 2/ Contre l'idée d'un hypertexte sans frontière ni limites, nous avons posé l'importance des cadres de l'écran et de la relation entre formes écrites et pratiques de médiation. 3/ Contre la thématique de la dématérialisation des *contenus*, nous avons insisté sur le fait que les objets écrits de l'écran nécessitent une double matérialité (matérialité de la panoplie écran/processeur/imprimante, matérialité des *métaformes* présentées en trompe-l'œil sur l'écran. 4/ Contre l'idée d'un accès généralisé à tous les savoirs du monde, nous avons insisté sur les trajets contraints des signes passeurs et le rôle des cadres visuels et des organisations de l'écran. 5/ Contre l'approche essentialiste du *numérique*, nous avons souligné le pouvoir des logiciels qui conditionnent l'écriture, la lecture et la manipulation des objets. » (Jeanneret 2014, 604-5)

définissant la façon dont ces formes font sens : il en est ainsi de nos savoirs, de nos valeurs morales, de nos catégories politiques, de nos expériences esthétiques. (Jeanneret 2008, 13)

La notion de *trivialité*, loin de toute connotation négative véhiculée par l'acception courante du terme (c'est en fait un retour à l'étymologie latine, où *trivium* désigne le *carrefour*), est indissociable de celle d'*êtres culturels*, sur lesquels elle agit :

J'entends par « être culturel » un complexe qui associe des objets matériels, des textes, des représentations et qui aboutit à l'élaboration et au partage d'idées, d'informations, de savoirs, de jugements. Il s'agit de configurations dynamiques qui traduisent l'élaboration historique des ressources et enjeux de la culture pour une société : des postures, des savoirs, des valeurs, qui ne se comprennent pas les uns sans les autres et qui reposent sur une panoplie d'objets et de procédures, sans toutefois se résumer à ce seul inventaire technique. (*Ibid.*, 16)

Comme êtres culturels affectés par la trivialité, les savoirs scientifiques se transforment selon les *espaces sociaux* qu'ils traversent et les usages qui en sont fait (traduction, vulgarisation, dialogue interdisciplinaire, etc.). C'est par ces transformations issues d'un processus d'appropriation que l'être culturel se « charge de valeur » (*Ibid.*, 15).

La question de la production de valeur et de l'appropriation, par les *acteurs sociaux*, des processus de la trivialité devient centrale dans *Critique de la trivialité*, où la trivialité est abordée comme enjeu de pouvoir permettant un positionnement dans le champ des industries médiatiques. La première partie de l'ouvrage s'attache ainsi à identifier les différentes manières dont les acteurs agissent sur les processus communicationnels, ainsi que les imaginaires qui habitent la communication et instrumentent ses dispositifs techniques. La circulation des êtres culturels est médiée par des objets particuliers, disposant du « pouvoir d'ancrer matériellement ces processus dans des dispositifs technosémiotiques » (Jeanneret 2014, 141) associant *opérations techniques* et *langages* et générant de nouvelles pratiques triviales à travers les formes et moyens de réécritures qu'ils autorisent ; on trouve, au nombre de ces dispositifs, les portails et plateformes numériques. Jeanneret distingue ici quatre modalités par lesquelles le dispositif stimule les pratiques de l'utilisateur. Par les cadres d'écriture qu'il donne à voir, le dispositif *préfigure* certains éléments de contenus ; par la *suggestion*, ce même dispositif régit la *forme* du texte. La *réquisition*, « invitation à produire » (*Ibid.* : 182), incite l'utilisateur à intervenir dans le dispositif ; enfin, la *fantasmagorie* le place face à des figurations de

modèles possibles pour ses interventions. Ces éléments ne sont en aucune manière propres aux médias informatisés, mais s'ancrent dans une histoire longue de la culture écrite :

Ces jeux de [...] préfiguration, suggestion, réquisition et fantasmagorie définissent les moyens que les sociétés ont inventés pour domestiquer ou anticiper les pratiques. Ils ne sont nullement propres aux médias contemporains. Mais ils ont été sans cesse perfectionnés par le bricolage, l'art, l'artisanat et l'industrie. (*Ibid.*, 183)

Dans la suite de l'ouvrage, Jeanneret porte plus précisément la réflexion sur les enjeux de pouvoir qui président à la circulation des êtres culturels à travers les médias informatisés ; soit la manière dont les êtres culturels peuvent se trouver *instrumentalisés*, chargés d'un but à caractère technique, commercial, politique. Exploiter la trivialité des êtres culturels deviendrait ainsi une opportunité de se positionner dans le champ médiatique et d'imposer une conception précise de ce que la communication devrait être. Face au « constat d'une instrumentation et d'une instrumentalisation croissantes de la trivialité » (*Ibid.*, 657), Jeanneret plaide résolument en faveur d'une *éthique* et d'une *politique* de la trivialité.

Les travaux de Jeanneret offrent un cadre théorique pertinent pour comprendre les enjeux liés à la production et à la diffusion des savoirs au sein d'un dispositif informatisé comme la plateforme *Hypothèses* (cf. 5.1.3. *infra*). On retiendra pour l'instant qu'ils permettent de situer la circulation des savoirs dans un univers culturel qui influence les formes qu'ils revêtent et qu'ils sont associés à des pratiques anticipées inscrites dans la matérialité du dispositif médiatique.

2.2.5. L'éditorialisation des savoirs

Les dispositifs numériques étudiés par les SIC sont envisagés comme le lieu d'une reconfiguration des pratiques d'écriture sur un nouveau support, amenant de nouveaux usages des textes ; ils entraînent la création de formes qui exercent une action transformatrice sur les savoirs véhiculés. Au demeurant, ce champ de recherche ne se préoccupe pas spécifiquement, comme on l'a vu, de l'environnement numérique ; il est l'héritier d'une tradition plus large qui interroge les rapports entre l'inscription et le support en vue d'une circulation sociale des savoirs.

Or le numérique ouvre également des questionnements spécifiques relatifs à l'édition des textes⁵⁶, au regard surtout de leur inscription en réseau. Le terme d'*éditorialisation* a ainsi progressivement été adopté et théorisé pour rendre compte des procédés de présentation et de référencement d'un texte dans l'environnement numérique. Dans leur ouvrage sur *L'édition électronique*, Dacos et Mounier définissent l'éditorialisation comme « la valorisation du corpus par la sélection de textes, par la mise en œuvre de collections, par l'établissement d'index thématiques, par la mise en place régulière de focus éditoriaux en fonction du type de public » (Mounier et Dacos 2010, 63). C'est peu ou prou la conception que s'en font dans un premier temps les chercheurs canadiens Vitali-Rosati et Sinatra, lorsqu'ils indiquent que « [l]'édition numérique, en tant qu'éditorialisation, regroupe toutes les actions destinées à structurer, rendre accessible et visible un contenu sur le web. » (Sinatra et Vitali-Rosati 2014b, paragr. 5). Les auteurs donnent cependant au terme un sens plus large, puisque l'édition numérique n'est qu'une éditorialisation parmi d'autres. Par la suite, Vitali-Rosati, s'appuyant sur une première théorisation de Bachimont (Bachimont 2007) et sur des travaux menés en collaboration avec Wormser⁵⁷, en fait un *paratexte dynamique* (Vitali-Rosati 2014), soulignant l'importance des flux numériques dans la contextualisation de l'écrit. Dans un article de synthèse, où il revient sur la genèse du concept et en discute la portée, Vitali-Rosati le définit de la manière suivante :

Editorialization is the set of dynamics that produce and structure digital space. These dynamics can be understood as the interactions of individual and collective actions within a particular digital environment. (Vitali-Rosati 2016a).

⁵⁶ Par exemple, en ce que pour la première fois dans l'histoire de l'édition, un contenu textuel existe indépendamment de son support de lecture : un texte numérique en pôle production consiste en un fichier balisé, qui s'actualise sous des modalités variées selon le support de visualisation choisi (smartphone ou ordinateur portable ; navigateur, etc.) – on peut y voir une conséquence du recours à deux objets d'écriture des textes, articulant chacun un support matériel et un support formel, mis en évidence par Fontanille (cf. 2.1.). Pour Bonaccorsi, la réduction de cette séparation spécifique à une rupture texte-support dans les imaginaires sociaux est à l'origine des représentations d'une textualité numérique virtuelle et dématérialisée (Bonaccorsi 2012, 27).

⁵⁷ Ces travaux communs s'organisent autour de la revue *Sens Public* (Université de Montréal), fondée et animée par Wormser, dont Vitali-Rosati est actuellement rédacteur en chef (en ligne : <http://www.sens-public.org/>). *Sens Public* organise également un séminaire débattant de questions liées à l'éditorialisation et à la structuration de l'espace numérique, sous l'égide de la Chaire de recherche du Canada « Écritures numériques/Digital Textualities » (on retrouvera sur leur site, outre les séminaires de *Sens Public*, d'autres ressources sur la question : <http://ecrituresnumeriques.ca/fr/>).

L'éditorialisation est alors pensée comme outil de structuration du réel, ce qui l'inscrit résolument dans le champ philosophique (qui est le champ disciplinaire de Vitali-Rosati) et n'a plus grand-chose en commun avec les recherches menées en SIC. Or, à l'origine, la notion n'est pas sans rapport avec celle d'énonciation éditoriale (cf. 2.2.2.) : toutes deux reposent sur une attention portée au substrat matériel qui influence la forme donnée aux savoirs⁵⁸. Elles s'accordent sur la mise en évidence d'une relation de codétermination entre la culture et la technique (Vitali-Rosati 2016a, 8-9; Souchier 1998, 145) ainsi que sur le rôle des usages comme élément constituant (Vitali-Rosati 2016a, 9; Jeanneret et Souchier 2005, 5). On y trouve également la prise en compte de la dimension opératoire des pratiques éditoriales en milieu numérique (Vitali-Rosati 2016a, 12) – ce dont Jeanneret et Souchier ont rendu compte en (re-)mobilisant les notions de *textiel* et d'*architexte* (cf. 2.2.2.)⁵⁹. Enfin, le caractère collectif de l'éditorialisation est souligné par Vitali-Rosati (Vitali-Rosati 2016a, 17), tandis que l'énonciation éditoriale intègre une pluralité d'énonciateurs (Souchier 1998, 141-42). Une différence fondamentale reste toutefois que, contrairement à l'usage du concept d'énonciation éditoriale, parler d'éditorialisation n'aurait de sens qu'après l'arrivée du numérique :

In other words, the difference between edition and editorialization is not only a difference of tools; rather, it signifies a broader cultural difference; editorialization is not the way we produce knowledge using digital tools; it is the way we produce knowledge in the age of the digital, or, better, in digital society. (Vitali-Rosati 2016a)

Ainsi, la notion d'éditorialisation est intimement liée aux productions culturelles et aux technologies de l'âge numérique, ce qui n'est pas le cas de l'énonciation éditoriale. Cette dernière conserve bien entendu toute sa pertinence pour l'étude des écrits d'écran, mais a d'abord été forgée pour combler un manque dans l'approche matérielle de la forme-texte

⁵⁸ À ce sujet, nous citerons encore le propos liminaire très pertinent de l'ouvrage de Vitali-Rosati et Sinatra : « Ce que nous sommes, en tant qu'êtres humains et en tant que sociétés, est profondément façonné par les formes de production et de circulation du savoir : comprendre ces formes, être capable de les analyser et d'en repérer les enjeux, n'est pas qu'une question de compétences techniques ou disciplinaires, c'est en fait la clé pour avoir une prise sur notre monde. » (Sinatra et Vitali-Rosati 2014b, paragr. 1).

⁵⁹ Jeanneret fait d'ailleurs de ces deux composantes les éléments-clés de la nouvelle *économie scripturaire* qui se déploie dans l'environnement numérique : « L'aller et retour (le tourniquet) entre la dimension testimoniale des formes textuelles (enregistrer des usages) et leur dimension poétique (fournir des dispositifs de représentation du social) assure une configuration et une reconfiguration incessantes des contenus de la vie sociale en même temps qu'il structure notre regard. Ce double jeu du *testis* et du *textum* permet de jeter un regard sur l'évolution de l'économie scripturaire en regardant l'architexte et le textiel comme les opérateurs d'une dynamique des usages développés, inscrits, instrumentés, instrumentalisés. » (Jeanneret 2014, 432).

(cf. 2.2.2.). Ces fondements différents (réflexion globale sur l'image textuelle dans un cas, besoin d'outils pour penser la question éditoriale en régime numérique d'autre part) expliquent sans doute que, dans la définition proposée par Vitali-Rosati dans son article de synthèse, la notion de texte est tout à fait absente – ce qui ne veut pas dire que l'éditorialisation ne puisse pas servir à penser l'édition des textes numériques, mais il ne s'agit là que d'un aspect parmi d'autres. Ce qui produirait l'éditorialisation du texte numérique, et donc ce qui instituerait sa forme-texte, ce serait les dynamiques qui créent et structurent l'espace numérique – là où cette institution de la forme-texte, du point de vue de Souchier et Jeanneret (Jeanneret et Souchier 2005, 9, 13) est la condition préalable à toute circulation des savoirs et ouvre la voie à l'étude de la *trivialité*, processus par lequel ces formes seront amenées à se modifier par les appropriations dont les savoirs feront l'objet. L'inscription des connaissances dans un texte, qui par son énonciation éditoriale anticipe leurs conditions de réception est, pour ces auteurs, nécessaire à leur appropriation – là où, du point de vue de Vitali-Rosati, l'éditorialisation se définit par son caractère performatif (Vitali-Rosati 2016a, 12) et ne dépend pas d'une forme pré-établie :

Editorialization is performative for two main reasons: first, it is a process that does not follow a predefined schema; and second, it does not represent reality but produces it. (Vitali Rosati 2016, 12)

En voulant rendre compte des modes de circulation des connaissances sous l'angle de leur matérialité, les auteurs mettent ainsi en lumière des composantes analogues dans les pratiques éditoriales, mais partent d'approches différentes selon qu'est accordée ou non de l'importance à l'institution préalable de la forme-texte comme condition nécessaire à la circulation des connaissances, et en ce que cette approche concerne ou non la culture numérique de manière exclusive. L'éditorialisation entend ainsi rendre compte de la structuration de l'environnement numérique, ce qui va bien au-delà des opérations de mise en valeur d'un texte⁶⁰. En ce qui nous concerne, nous en resterons pour les besoins de ce travail à une conception restreinte de l'éditorialisation, celle qui rend compte de l'insertion d'un texte dans l'environnement numérique par sa mise en en réseau et les

⁶⁰ Pour plus d'information, le lecteur intéressé se reportera à la dernière mise au point de Vitali-Rosati sur l'éditorialisation (Vitali-Rosati 2018).

choix de valorisation dont il fait l'objet. En tant que telle, elle participe de son énonciation éditoriale dans l'environnement numérique.

2.2.6. Esthétique du texte numérique

On relèvera enfin un dernier courant de recherches en SIC qui, s'appuyant sur les recherches collectives susmentionnées, privilégie une approche esthétique, poétique du texte numérique, compte tenu de sa labilité et du caractère non fini des œuvres culturelles inscrites sur ce support. Dans une livraison de la revue *Protée* consacrée aux *Esthétiques numériques*, dirigée par Gervais et Saemmer (Gervais et Saemmer 2011a), les auteurs posent le constat suivant :

Les œuvres numériques apparaissent comme des formes hybrides et instables. La littérature électronique, la poésie générative, les textes numériques, le Net Art et les expérimentations hypermédiatiques diffusées dans le cyberspace représentent un ensemble hétérogène d'œuvres où se réunissent textes, images, séquences vidéo, animations numériques et processus algorithmiques, et elles participent tout autant de la littérature que de l'art, du cinéma, de la vidéo et du théâtre. Pour en parler, nous avons choisi de les inscrire sous la bannière générale des esthétiques numériques, regroupant l'ensemble des pratiques et des créations artistiques rendues possibles par les développements du numérique et de l'ordinateur graphique. (Gervais et Saemmer 2011b, paragr. 4)

Le caractère mouvant de ces textes⁶¹, leur iconicité, leur possible saisie en tant que forme ou image, invite directement à la manipulation. L'accent est alors mis sur les gestes concrets de l'utilisateur appelé à participer au processus de création du sens (Bouchardon 2011). Quelques années plus tard, dans son ouvrage *Rhétorique du texte numérique* (Saemmer 2015), Saemmer ciblera l'hyperlien et l'animation comme *figures de la lecture*, dans un travail qui se donne pour objectif de « cerner les pratiques de lecture modélisées par le texte numérique, à travers ses procédés rhétoriques et ses formes graphiques [...] » (*Ibid.*,13). L'auteure se fonde sur l'hypothèse que les pratiques de lecture sont « anticipées par le texte lui-même, par ses contenus, ses stratégies et ses procédés rhétoriques, ainsi que par sa matérialité sur la page-écran » (*Ibid.*) – ce qui la situe dans le sillage du travail de Tardy et Jeanneret où l'on considère que les médias

⁶¹ Le texte est ici à entendre au sens large qu'en avait donné McKenzie, l'étendant aux productions sémiotiques non verbales (McKenzie 1991).

informatisés anticipent des pratiques et que toute manipulation participe d'un acte d'interprétation. Ces pratiques elles-mêmes doivent être envisagées en tant qu'elles s'inscrivent dans un horizon socio-culturel donné, formé de valeurs, de normes, d'imaginaires (par exemple celui de la lecture numérique, nécessairement superficielle et fragmentaire) qui les guident.

2.2.7. Des SIC aux sciences du langage

On le voit, les SIC prennent en considération les médias informatisés en tant qu'ils génèrent des textes et permettent une mise en forme des savoirs qui favorise leur circulation. Ces médias sont liés à des pratiques d'écriture et de lecture, des modes d'inscription sur un support et des usages guidés par des représentations culturelles et sociales. Toutefois, en proposant une approche centrée sur le texte et ses formes, au prisme de son substrat technique et des pratiques associées, les SIC ne se préoccupent que peu du discours en tant qu'il résulte d'une énonciation (au sens linguistique) prise en charge par un locuteur, usant de stratégies rhétoriques, etc. – et ce n'est d'ailleurs pas leur objet. Par exemple, les architextes comme outils d'écriture sont essentiellement étudiés en ce qu'ils génèrent l'affichage des différents cadres visuels organisant les écrits d'écran et balisent des possibilités de circulation, non en ce qu'ils commandent la structuration des unités textuelles ou influencent les stratégies discursives du locuteur. Ou encore : la *rhétorique de la réception* de Saemmer propose d'« étudier les figures de la lecture du texte numérique non pas comme des procédés rhétoriques signifiants par eux-mêmes, mais comme des potentiels anticipant sur des pratiques de lecture » (Saemmer 2015, 19). Si l'on veut bien admettre à la limite qu'une figure se résume à un potentiel d'action dans l'environnement numérique, peut-on totalement la couper de son environnement discursif pour ne considérer que la capacité agentive des formes textuelles, éventuellement en lien avec un contenu cognitif ? D'une manière générale, l'énonciation discursive du locuteur reste un point aveugle dans les études en SIC ; elles livrent néanmoins des concepts-clés incontournables pour étudier les composantes opératoires du discours numérique, qui devront être retravaillés à l'aune des théories du discours.

Il serait par ailleurs inexact d'inférer que les sciences du langage (désormais SdL) ne se sont jamais intéressées à la nature formelle du texte. Le concept d'architexte en provient

d'ailleurs, issu des travaux de Genette sur les genres et les catégories textuelles. Il y désigne une sorte de modèle, de *patron* préexistant, dans lequel chaque texte singulier se moule, ce qui contribue à le situer par rapport aux autres productions textuelles (Genette 1979) ; l'architexte serait ainsi l'objet d'étude privilégié de la poétique (*Ibid.*, 90). Un autre de ses concepts-clés est celui de paratexte (Genette 1987), désignant les productions verbales accompagnant le texte, participant de sa contextualisation et de sa structuration, y compris matérielle (titre, alinéas, etc.). Les SIC ont préféré le délaissier en ce qu'il ne proposerait qu'une version appauvrie de l'énonciation éditoriale (Jeanneret 2014, 123; 137), arguant par ailleurs qu'il n'y aurait de matériaux que textuels – le cas échéant (comme pour les écrits d'écran) répartis au sein de différents cadres visuels.

Il faut encore noter que le concept d'énonciation éditoriale a en réalité un pendant en SdL : bien qu'il soit essentiellement connu à travers les travaux de Souchier dont nous avons fait état, la notion semble avoir été élaborée au sein d'une recherche interdisciplinaire collective et la paternité en reviendrait également au sémiolinguiste Arabyan. Après avoir dans un premier temps délaissé l'usage de la notion dans ses recherches, ce dernier en a fait l'objet d'un numéro de la revue *Semen* en 2016 (Arabyan 2016b) ; il distingue ainsi la conception de l'*énonciation éditoriale* dans les SIC de celle des linguistes et analystes du discours :

La première [conception] émane de l'histoire de l'édition et des sciences de l'information-communication ; tenant le texte pour acquis, elle étudie essentiellement la projection extralinguistique du livre dans son environnement économique, politique, social et culturel. Pour les tenants de ce point de vue, l'énonciation éditoriale relève de la transformation du texte en livre. C'est en ce sens-là que Roger Laufer (1980) parle d'*énonciation typographique*, syntagme à partir duquel sera formée l'expression *énonciation éditoriale*. Pour les tenants du second, l'énonciation éditoriale relève de la mise en mots : elle est la part d'édition que l'auteur incorpore à sa façon d'écrire (au rythme de ses mots, de ses phrases, de ses paragraphes) pour anticiper sur la lecture de l'œuvre. (Arabyan 2016a, 8-9)

L'énonciation éditoriale est alors définie comme « la synthèse des traces de l'édition du livre sur l'œuvre publiée et des traces de l'anticipation par l'auteur des formes de l'édition » (*Ibid.*, 21)⁶². Selon Arabyan toujours, les SIC, influencées par les théories de la réception,

⁶² Dans la même livraison, Bikialo (Bikialo 2016) établit assez judicieusement un lien entre l'énonciation éditoriale au sens d'Arabyan, et la notion de poétique du support issue des travaux de Thérenty sur la presse quotidienne (Thérenty 2010a).

s'intéresseraient davantage à l'effet des formes sur le lecteur ; tandis que les SdL mettraient plutôt l'accent sur les contraintes formelles d'écriture. Il nous semble toutefois que la première acception est également opératoire en pôle production, en ce qu'elle entérine des usages en cours dans un environnement socio-culturel donné afin d'anticiper des pratiques (sans garantir toutefois leur effectivité).

Les champs de recherche ne sont donc pas étanches, et des dialogues s'instaurent entre ceux-ci. Pour les besoins de notre étude, bien que nous tirerons largement profit des analyses des SIC sur la circulation des savoirs à travers les médias informatisés, il nous sera nécessaire de considérer le texte (médié par un dispositif numérique comme l'est *Hypothèses*, plateforme d'édition scientifique en SHS) en tant que discours, en utilisant les outils propres à l'AD classique (p. ex. énonciation, subjectivité, dialogisme, figures, etc. : voir [Charaudeau et Maingueneau 2002]) augmentés de ceux qui ont été élaborés pour travailler spécifiquement sur des corpus numériques (Paveau 2017).

2.3. Le discours numérique dans les sciences du langage

Ce n'est qu'assez récemment que les SdL se sont intéressées au discours numérique⁶³, à l'exception notable de la linguistique, tôt confrontée à la question de la délimitation des observables. Rastier, qui s'inscrit dans le domaine de la linguistique de corpus, préconisait dans *Arts et sciences du texte* (Rastier 2001)⁶⁴ le recours à une philologie numérique adaptée aux nouvelles réalités matérielles des textes en circulation. Il rappelle à cet endroit le caractère construit de tout texte, nécessitant un regard critique sur ses modes d'établissement. Rastier insistait déjà à cette occasion sur la plurisémiotité du texte numérique (*Ibid.*, 82), ainsi que l'établissement d'une relation nouvelle entre le texte

⁶³ Il existait toutefois, depuis les années 1990, des tentatives de rendre compte des caractéristiques formelles de l'écrit électronique, avec la *Computer Mediated Communication* (CMC), en français « Communication médiée par ordinateur (CMO), qui s'est par ailleurs intéressée à certains aspects conversationnels du web 1.0. cf. (Develotte et Paveau 2017).

⁶⁴ Cette réflexion sur les corpus numériques se prolonge dans *La mesure et le grain* (Rastier 2011).

et l'intertexte, qui doivent désormais être embrassés d'un seul regard du fait des possibilités de lecture non linéaire (*Ibid.*, 91).

L'AD francophone s'ouvre au numérique vers le milieu des années 2000⁶⁵. En 2004 paraît un numéro des *Carnets du Cediscor* sur les discours de l'internet, dirigé par Mourlhon-Dallies, Rakotonoelina et Reboul-Touré (Mourlhon-Dallies, Rakotonoelina, et Reboul-Touré 2004). Au tournant des années 2010, avec l'émergence du web *social* et des interactions discursives qui s'y inscrivent (sur les réseaux sociaux par exemple), apparaissent des travaux étudiant le discours numérique à partir de terrains en ligne, comme celui du collectif dirigé par Calabrese (Calabrese 2011) consacré aux corpus de l'internet. On citera aussi des articles de Maingueneau interrogeant les genres du web (Maingueneau 2013) ou l'ethos numérique (Maingueneau 2016b) ; ainsi qu'une proposition de Rabatel visant à rendre compte, à travers une étude de cas, des spécificités de convocation d'un discours *autre* sur un site en ligne (Rabatel 2010). On peut aussi mentionner à cet égard les travaux de Marcocchia sur le discours des forums en ligne (Marcocchia 2013, 2016), qui établissent une typologie des modes de citation particuliers inscrits dans cet environnement.

Certains chercheurs estiment toutefois que ces travaux continuent généralement de mobiliser des outils et des catégories adaptés aux corpus pré-numérique et n'opèrent pas de véritable changement de paradigme par rapport à l'AD traditionnelle⁶⁶. Des propositions sont ainsi lancées afin de doter la discipline d'outils à même de rendre compte avec davantage de justesse de l'insertion des discours dans l'environnement du web. Le volume dirigé par Develotte, Kern et Lamy se consacre aux approches interactionnelles du discours en ligne (Develotte, Kern, et Lamy 2011) et souligne la nécessité d'intégrer de nouvelles données (visuelles, techniques, etc.) à l'analyse des éléments linguistiques. Les recherches de Paveau, aboutissant à la publication d'un

⁶⁵ Je m'appuie pour les deux paragraphes qui suivent sur la synthèse de Paveau et Develotte (Develotte et Paveau 2017). Celle-ci étant récente et proposant un état de la question assez complet, nous nous bornons ici à en poser quelques jalons, en renvoyant le lecteur intéressé à cet article pour davantage de précisions.

⁶⁶ Nous sommes consciente qu'il est un peu rapide de parler d'AD au sens traditionnel du terme ; on entend par là une AD qui n'intégrerait pas la problématique spécifique des textes en réseau et d'un environnement connecté. Pour une mise au point sur les différents courants de l'AD et ses évolutions historiques, on se référera aux contributions du n°160-161 de la revue *Langage et société : Langues, langages et discours en sociétés* publié à l'occasion des quarante ans de la revue (Boutet 2017) ; en particulier, outre l'article de Paveau et Develotte déjà cité, à ceux de Maingueneau (Maingueneau 2017) et Angermüller (Angermüller 2017).

ouvrage de synthèse, *L'analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques* (Paveau 2017)⁶⁷, fournissent pour leur part une batterie d'outils assez complète, empruntant à différents champs disciplinaires : outre les SIC déjà mentionnées, les approches anthropologiques et psychologique sont également convoquées afin de rendre compte de l'inscription des pratiques d'écriture et de lecture, de l'engagement de la corporalité des scripteurs et des lecteurs dans l'environnement numérique.

Paveau défend l'idée d'une *linguistique symétrique*, « qui prend pour objet non plus les productions “langagières rien que langagières” des locuteurs, mais des productions hétérogènes et composites, mélangées de matériel et d'émotionnel, de corporel et de technique » (Paveau 2009, 9)⁶⁸. Paveau s'inspire en cela de l'*anthropologie symétrique* de Latour (Latour 2007a), qui met en évidence la contribution des objets de l'environnement non humain aux activités sociales des agents humains. Elle s'appuie également sur des recherches menées dans le champ de la cognition sociale, situant l'exercice de l'activité cognitive certes dans l'environnement symbolique (culture, structures sociales) mais également matériel (artefacts, objets naturels). Le système cognitif intégrerait donc des agents aussi bien humains que non humains, et le contrôle des activités cognitives se distribuerait entre ces différents agents⁶⁹. La traduction de ces acquis en linguistique amènerait à faire évoluer la notion de contexte vers celle d'*environnement cognitif*, ce qui implique

de localiser l'activité langagière dans d'autres lieux que la seule compétence interne d'un individu, ce qui implique encore de décrire le langagier avec d'autres outils que linguistiques, puisque le langagier perd sa « pureté langagière » pour devenir un composite hétérogène (le langagier constitué de social, de culturel, d'historique, mais aussi de technique, d'objectal, voire d'animal, etc., constitué étant ici entendu au sens de « contributeur de »). (Paveau 2009, 6)

⁶⁷ La publication de ce dictionnaire a été précédée d'une prépublication de certains articles sur le carnet de recherche *Technologies discursives. L'analyse du discours numérique (ADN)*. En ligne : <https://technodiscours.hypotheses.org/>.

⁶⁸ Paveau soutient une opposition non pas *binaire* mais *scalaire*, inscrite dans un *continuum*, entre l'intériorité (représentations internes, cadres prédiscursifs, etc.) et l'extériorité de l'activité langagière dans le processus de construction du sens. Il s'agit donc de dépasser l'opposition binaire langue-parole que l'on doit à Saussure. Voir à ce sujet (Paveau 2010).

⁶⁹ C'est d'ailleurs l'idée même de la cognition incarnée sur laquelle s'appuyait Hayles (cf. 1.3.1.), mais il nous semble que la conception de l'environnement est ici plus large et n'est plus pensée avec le corps du sujet comme point central.

Cette notion d'*environnement cognitif*⁷⁰ ancre l'énoncé linguistique dans un écosystème global, qui dépasse le média informatisé des SIC : pour cette raison, Paveau réfute l'idée d'un support où s'inscriraient les productions discursives (Paveau 2012b). Pour notre part, nous ne la suivrons pas sur ce dernier point, même si l'on peut admettre que la construction du sens soit le fait de relations entre agents humains et non humains, nécessitant d'être appréhendée avec d'autres outils que ceux de la sémantique traditionnelle. Le concept de dispositif médiatique des SIC consiste à nos yeux en une tentative de réduire la complexité de l'environnement en focalisant l'attention sur les « objets qui organisent la communication, considérés dans leur nature matérielle et technique » (Jeanneret 2014, 11), eux-mêmes liés à des représentations et anticipant des usages guidés par des imaginaires sociaux. Soit une modélisation servant des fins d'analyse, mais qui nous paraît opératoire pour l'étude de notre objet ; nous choisirons donc de continuer avec cette notion et ce qu'elle implique (l'existence d'un support par exemple), sans pour autant renoncer au concept d'environnement qui rend très bien compte de la complexité des agents à l'œuvre dans l'exercice d'une activité discursive en contexte numérique (voir la mise au point en 6.2.2.2. *infra*)⁷¹.

Par le concept de *technologie discursive*, élaboré dans le cadre de ses travaux sur les *prédiscours* (Paveau [2006] 2017), Paveau désigne « des pratiques, artefacts ou objets qui informent la production verbale, au sens où ils y participent structurellement » (Paveau 2010). Les outils numériques agissent sur les pratiques discursives à différents niveaux. Paveau relève ainsi que le *technodiscours* se caractérise par des traits spécifiques qui rendent pour partie obsolètes les grilles d'analyse traditionnelles : leur *composition* (soit leur nature *composite*, associant langagier et technique, et leur plurisémiotité), leur *délinéarisation* (la possible rupture de l'axe syntagmatique du discours par les hyperliens), leur *augmentation* (par l'intervention des énonciateurs multiples qu'autorise l'écriture en ligne), leur *relationalité* (par leur inscription dans la réticulativité du web et les connexions machiniques), leur *investigabilité* (grâce aux outils de recherche

⁷⁰ Voir aussi (Paveau 2013). La notion d'*environnement* est également exploitée par Vitali-Rosati dans ses travaux sur l'éditorialisation, et fait l'objet de plusieurs séances du séminaire 2017-2018 « Écritures numériques et éditorialisation » disponibles sur le site *Écritures numériques*.

⁷¹ De la même manière, on continuera à parler de locuteurs et de contexte, termes auxquels Paveau préfère ceux d'agents et d'environnement (Paveau 2010). Dans notre usage du terme, *environnement* sera synonyme de *contexte* : il nous semble en effet qu'ils rendent compte d'une même réalité, bien que Paveau souhaite se distancier de la connotation liée à l'usage habituel du terme « contexte » en AD : cf. 6.2.2. *infra*.

permettant leur *redocumentation*), et leur *imprévisibilité* (au niveau de la forme, par la variété des affichages possibles, ainsi que du contenu, en raison des possibilités de fragmentation et d'agrégation) (Paveau 2017, 27 *sqq.*). Outre la modification des pratiques d'écriture et de lecture qu'elles entraînent, ces caractéristiques du discours numérique compliquent considérablement la délimitation d'une forme stable pour l'analyse⁷². Paveau entend également rendre compte de l'opérativité du discours numérique, signalant iconiquement des éléments langagiers activables (qu'elle nomme *technomots* ou *technosegments*) ; ainsi que de nouvelles formes de discours non langagières que sont les *technosignes* (émoticônes, boutons, etc.) ou les *technogenres* (Paveau 2015a, 2015b)⁷³.

Tous les discours numériques ne se caractérisent pas par le même taux de technodiscursivité. Paveau distingue ainsi entre trois catégories de textes numériques : *numérisé*, *numérique* et *numérique* (Paveau 2015b)⁷⁴. Le texte *numérisé* est issu d'une opération de *portage* d'un texte non numérique dans un environnement numérique (en le scannant, par exemple). Le texte *numérique* est produit dans un contexte informatique hors ligne (comme le logiciel de traitement de texte), mais peut être mis en ligne *a posteriori*. Le texte *numérique* est quant à lui

produit nativement en ligne, sur un site, un blog ou un réseau social, tout lieu numérique accueillant la production de discours. Il présente des traits de délinéarisation du fil du discours, d'augmentation énonciative, de technogénéricité et de plurisémiotité. (Paveau 2015b, paragr. 20)

Outre son opérativité, le texte *numérique* se caractérise ainsi selon Paveau par son inachèvement, tributaire des pratiques de *read/write* ou d'*écrilecture* (Barbosa 1992; cité

⁷² Emerit proposera, pour sa part, le concept de *lieu de corpus* (Emerit 2016) à partir duquel peuvent être stabilisées des formes discursives issues d'un environnement mouvant (cf. 6.1.2. *infra*).

⁷³ Paveau se distancie aussi de l'approche sémiologique du langage : « Dans cette approche [proposée par la linguistique symétrique], la matérialité langagière et discursive est incarnée, non seulement dans les productions verbales, mais également dans les pratiques et les objets (naturels ou artefacts). Ma perspective n'est cependant pas celle de la sémiologie puisque je considère les objets comme des agents psychiques, cognitifs et langagiers, comme de véritables contributeurs à la production du sens, et pas seulement comme des signes ou symboles. » (Paveau 2010). À nouveau, nous préférons, pour notre part, conserver la perspective d'une création de sens par un travail humain sur les formes, pour étudier une modalité de circulation sociale des savoirs. La théorie de Jeanneret associe d'ailleurs la notion d'*être culturel* à un complexe de savoirs, d'idées, d'objet, de pratiques – et ne se limite donc pas à considérer la matérialité du dispositif sous un angle exclusivement technique, mais en tant qu'il est outillé par des imaginaires sociaux.

⁷⁴ Elle suit en cela une première catégorisation opérée par Dacos et Mounier (Mounier et Dacos 2010) : on voit à nouveau ici comment de premières interrogations ayant émergé dans le monde de l'édition servent à l'étude de la scripturalité numérique.

par Paveau 2016a)⁷⁵ ; et rend malaisé toute opération de stabilisation comme l'édition papier ou l'impression⁷⁶. Ce qui ouvre la voie à une étude spécifique du *discours hypertextualisé* : c'est l'orientation prise par la livraison n°42 de la revue *Semen* (Simon 2017) qui, dans une perspective interdisciplinaire, mêlant SIC et AD, interroge le renouvellement des pratiques de lecture et d'écriture au prisme de l'hypertextualité.

Le changement de paradigme appelé par l'AD numérique sous l'impulsion de chercheurs comme Paveau repose sur la révision de la notion de contexte, par la volonté de prendre en considération la matérialité du web (et, avant cela, l'incidence des agents non humains dans le processus de construction du sens dans la perspective de la *linguistique symétrique*) – on se souviendra en effet que l'AD se définit comme étudiant les relations existant entre un texte et son contexte (Charaudeau et Maingueneau 2002, 41 *sqq.*). L'AD creuse à cet égard dans le sillon de la pragmatique, qui interroge les effets du discours et son potentiel d'action sur l'allocutaire dans un contexte social donné (Maingueneau 2016a). Paveau, pour outiller l'AD numérique, s'appuie sur certains acquis des SIC et leur approche matérielle du texte (opérativité du *textiel*, énonciation éditoriale, etc.), sans conserver pour autant la notion de dispositif qui lui paraît trop réductrice. Il nous semble que ce choix ne tient pas compte des possibilités ouvertes par la pensée de la trivialité de Jeanneret, inscrivant le dispositif au sein d'un processus communicationnel qui repose précisément, entre autres, sur des éléments discursifs mais qui intègre aussi tout un complexe de valeurs, représentations, pratiques qui instrumentent ces dispositifs et les rendent donc indissociables d'un contexte plus large.

Pour les besoins de ce travail, il nous semble nécessaire de conserver, d'une part, la notion de dispositif médiatique et, d'autre part, les outils de l'AD, en ce compris numérique. En effet, les SIC n'intègrent pas (ou peu) dans leur approche du texte numérique la question de la matérialité langagière, étroitement liée à celle l'énonciation (stratégies rhétoriques, lexicale, etc.). C'est vraisemblablement pour cette raison que la notion de paratexte est

⁷⁵ Sur cette notion, voir aussi (Dacos 2010).

⁷⁶ On ajoutera ici, à la suite d'une remarque faite par Emerit (Emerit 2016), qu'il faudrait plutôt parler de *degrés de numéricité*, puisqu'il existe un *continuum* entre ces différentes catégories. Les écrits des carnets de recherche sont moins *numérisés* que ceux des réseaux sociaux par exemple, bien qu'ils soient également élaborés en ligne.

globalement rejetée par les chercheurs de ce champ disciplinaire⁷⁷, étant donné que l’objet d’étude est le texte qui s’affiche dans les cadres de l’écran ou de la page dans sa globalité, avec son image de texte – il n’y aurait donc pas lieu d’y trouver un paratexte (cf. 2.2.7.). Or, la saisie des éléments textuels comme discours nécessite le recours à ce concept, étant donné qu’il y a tout de même dans cette perspective (malgré la pluralité effective des instances énonciatives) un locuteur/énonciateur principal avec la possibilité d’autres énonciateurs, qui assurent le cas échéant une posture de sur- ou de sous-énonciation (Rabatel 2008a, 2008b, 2017). Le choix d’envisager un texte accompagné d’un paratexte influe sur le découpage des unités d’analyse. Dans le figement des observables, on considérera ainsi comme point de focalisation le discours tel qu’il est conçu par le locuteur-énonciateur principal, avec ses possibilités de délinéarisation, son paratexte au sens traditionnel sans pour autant négliger l’énonciation éditoriale en ce qu’elle résulte d’un agencement du texte et du paratexte. Il faudra également tenir compte de l’éditorialisation, en ce qu’elle constitue un paratexte dynamique ainsi que l’a suggéré Vitali-Rosati (Vitali-Rosati 2014).

Si l’on reprend et complète les réflexions amorcées en 2.2.7. sur les rapports entre SIC et SdL, on observe en quelque sorte un mouvement de va-et-vient entre ces deux champs disciplinaires. Jeanneret et Souchier s’inspirent, tout en élargissant sa portée, du concept d’architexte forgé par Genette afin de traiter la matérialité du texte et son devenir dans l’environnement numérique. Les SdL, du moins l’AD, ont bénéficié des avancées des SIC pour rendre compte des discours numériques ; toutefois, les travaux des SIC n’intégrant pas l’étude de l’énonciation discursive, il faut réintroduire des outils d’analyse tenant compte de la matière langagière en recourant aux acquis de l’AD. Nous tenterons d’établir sur cette base théorique une grille d’analyse pertinente pour notre objet de recherche (cf. chap. 6 *infra*).

⁷⁷ Bien que Jeanneret et Souchier y recourent dans leur premier article sur les architextes (Souchier et Jeanneret 1999), il délaissent ensuite le paratexte en ce qu’il restreindrait l’énonciation éditoriale (Jeanneret 2014, 123; 137).

2.4. Dispositifs médiatiques et actualité

Les dispositifs médiatiques organisent un rapport particulier à l'espace et au temps. Pour en rendre compte, Jeanneret reprend le terme bakhtinien de *chronotope*⁷⁸, qu'il définit ici comme un « univers d'espace et de temps qui est développé par une forme médiatique et par les textes que celle-ci propose » (Jeanneret 2014, 10). Si Bakhtine recourait au concept pour étudier la relation entre espace et temps déployée dans les œuvres de fiction, considérant aussi bien l'expérience sociale de l'espace et du temps que leurs représentations littéraires, Jeanneret estime pour sa part que la notion de *chronotope* peut être transférée au média en tant qu'il est, à l'instar de l'œuvre romanesque, un dispositif de représentation. Il mobilise ainsi les travaux de Thérenty (Thérenty 2007) sur la presse quotidienne, qui ont montré de quelle manière le chronotope de l'actualité était construit à partir d'une intrication d'éléments matériels du dispositif médiatique (Une, rubriques, etc.) et d'attentes sociales (périodicité, genres de la presse, etc.).

Pour rendre possible le traitement de l'actualité, il faut, selon Thérenty, que soit réalisé le passage à l'ère médiatique :

L'actualité équivaut à un laps de temps qui comprend ce qui est en train de se produire (l'inchoatif), ce qui est arrivé assez récemment et ce qui va se produire, c'est-à-dire le présent, le futur et le passé proches. Mais, pour que l'actualité devienne opérante, pour que certains enjeux spécifiquement journalistiques comme la *une* ou le *scoop* apparaissent, il faut que l'actualité du journaliste coïncide avec celle du récepteur, donc que la société soit pleinement entrée dans l'ère médiatique. (Thérenty 2007, 90)

Thérenty souligne cependant que l'actualité n'est pas seulement temporelle, mais dépend également d'un horizon culturel en ce qu'elle réfère au « champ des intérêts partagés par le public à un moment donné » (*Ibid.*, 99) ; ces deux dimensions pouvant entrer en conflit :

Certes, le journal quotidien répond à l'actualité, mais il la fait aussi. La notion d'actualité paraît d'autant plus agitée et ressassée que finalement tous

⁷⁸ Cf. (Bakhtine 1978), cité par (Jeanneret 2014, 498).

les protagonistes de l'univers médiatique s'avèrent bien incapables de la cerner précisément. Éminemment paradoxale et fluctuante, à la fois temporellement circonscrite et culturellement construite, définie par l'événement et cependant souvent parfaitement prévisible, elle se révèle, tous les commentateurs opinent sur ce point, garante de succès. (*Ibid.*, 108)

Le choix de l'actualité à traiter résulte ainsi d'une construction. La possibilité d'une mise en relation du lecteur avec une actualité sociale est la conséquence de l'entrée de la société dans l'ère médiatique, avec le développement de la presse quotidienne et de sa *matrice journalistique* (*Ibid.*, 25).

Ce chronotope médiatique⁷⁹ est-il encore pertinent pour les dispositifs informatisés ? Il semblerait que la réponse doive être nuancée. D'une part, selon Jeanneret, ces dispositifs en accentueraient les fondamentaux en ce qu'ils connecteraient étroitement et à tout instant l'utilisateur, dans son actualité propre (ici et maintenant), avec une représentation présente du monde (Jeanneret 2014, 502-3). D'autre part, les médias informatisés engageraient les processus communicationnels dans une *urgence permanente* (*Ibid.*, 698). Le réseau s'écarterait en effet de la *périodicité médiatique*, par la multiplication des sollicitations émanant des signes passeurs sur la page-écran, pressant l'utilisateur d'accomplir une action. On entrerait ainsi dans un *chronotope de l'urgence* ou *chronotope de la réquisition* : « Le chronotope de l'urgence se concentre sur le tourniquet entre face sémiotique et opératoire du textiel, qui en permanence nous pousse à traduire par l'acte immédiat toutes nos intuitions. » (*Ibid.* : 504).

Ce que l'on peut retenir de ce parcours, c'est que la construction d'un lien entre le discours et l'actualité à travers les médias informatisés peut se jouer à deux niveaux au moins. Le premier concerne le dispositif même, en ce qu'il accroît les possibilités de circulation des textes et favorise le renouvellement rapide des matériaux textuels diffusés. Le deuxième se joue au niveau du processus d'écriture, par l'opération de textualisation réalisée par le geste du lecteur, lorsqu'il décide d'activer les hyperliens d'un texte numérique. Jeanneret et Souchier en font un acte de mise en visibilité de la démarche du scripteur,

⁷⁹ Jeanneret définit le *chronotope médiatique* comme « palier » entre « la culture globale d'une société et la singularité de ses œuvres » : « En effet, le temps du journal relève d'une actualité vécue au présent, dans l'ici et maintenant de la lecture, qui se trouve sans cesse réitéré, mais en des lieux et des moments différents. » (*Ibid.*, 501).

ouvrant la possibilité de sa reproduction. Ils précisent par-là ce qui constitue à leurs yeux la fonction du lien hypertexte :

Quant à l'hypertexte, contrairement à ce que l'on a coutume de lire, il n'explique pas, mais actualise ou au mieux « donne à voir » l'interprétation du texte. C'est-à-dire qu'il invite à reproduire les solutions aux problèmes d'herméneutique résolus par le concepteur. En d'autres termes, lorsqu'il « agit » la machine, le lecteur d'hypertexte ne fait que refaire – physiquement – les gestes du concepteur et ces gestes ne sont ni herméneutiques ni explicatifs, mais bien illustratifs et fonctionnels – ce qui ne veut du reste pas dire qu'ils soient dénués de sens. (Souchier et Jeanneret 1999, 106)⁸⁰

La construction d'une actualité, dans les dispositifs numériques et la matérialité qu'ils imposent au texte, semble ainsi également liée à la possibilité d'une *actualisation*. Les deux termes ne sont pas synonymes, puisque l'actualisation (en linguistique) procède d'un passage de la langue au discours, ancrant une forme virtuelle dans un contexte d'énonciation déterminé par un *je-ici-maintenant*. Ainsi, la matérialité même du discours, constitué d'hyperliens ou de *technomots* aux possibilités délinéarisatrices, inscrit dans un dispositif favorisant un renouvellement rapide des textes (ou une remise en perspective de l'archive à la lumière de l'actualité, cf. 1.4.), ouvre la possibilité de son actualisation en pôle réception, ce qui contribue à renforcer les liens entre l'énoncé et son contexte d'énonciation⁸¹.

La construction d'une actualité reposant sur un chronotope particulier, dans les dispositifs numériques, nous semble dès lors déboucher sur de nouveaux enjeux de savoir, auxquels répondent les formes médiatiques qui en organisent la diffusion. Le format de la revue, qui dans la seconde moitié du xx^e siècle domine le champ intellectuel, voit ainsi son unité

⁸⁰ Cette réflexion issue d'un travail liminaire sur l'architexte peut sembler entrer en contradiction avec les développements ultérieurs de Jeanneret et Tardy sur le procédé d'écriture hypertextuel : comme on l'a lu plus haut (cf. 2.2.3.), manipulation et interprétation sont selon eux indissociables. Ils précisent encore que « [l]e propre des formes écrites et des médiations de l'écriture est, précisément, d'offrir un univers de signes interprétables qui sont ancrés dans la matérialité manipulable d'objets qui ne sont des outils qu'en tant qu'ils signifient, et signifient autrement que comme de simples mots. » (Tardy et Jeanneret 2007a, 24). Nous comprenons donc la citation de Jeanneret et Souchier au sens où l'interprétation liée à la manipulation en pôle réception est cadrée par le geste herméneutique antérieur du scribe et ne s'exerce pas sans limite.

⁸¹ Toutefois, cette actualisation possible du textiel entre en tension avec une autre tendance des dispositifs informatisés, qui entraîne pour sa part la normalisation des formes textuelles afin d'accroître leur potentiel de circulation. Ainsi que le relevait Jeanneret, la norme informatique « consiste à faire toujours plus évoluer l'écriture vers une indépendance des supports, des situations et des rhétoriques, pour tendre vers l'idéal d'une forme-texte qui serait toujours plus universelle dans ses usages et d'une textualité qui serait toujours plus modifiable et adaptable dans sa texture. » (Jeanneret 2014, 446)

monographique voler en éclat dans les plateformes numériques de communication de la recherche.

3. La communication scientifique dans l'environnement numérique

Nous avons évoqué au chapitre précédent les approches disciplinaires s'intéressant à la problématique de la circulation des savoirs sous l'angle de leur matérialité. Cette matérialité, on l'a vu, est celle du langage/discours, du texte en tant que forme, ou encore du médium qui organise la communication. On s'intéressera à présent de façon plus précise à la circulation des savoirs savants, à la manière dont la production scientifique se déploie désormais avec la mutation des infrastructures éditoriales et des dispositifs de consultation dans l'environnement numérique. L'apparition des plateformes de publication scientifique a en effet reconfiguré les conditions de circulation des savoirs. Qu'il s'agisse de l'élargissement de l'accès à l'information qu'elles autorisent – sur le plan spatial, temporel et quantitatif – ou des publics concernés, qui désormais dépassent la communauté des chercheurs pour s'ouvrir aux professionnels ou aux amateurs intéressés, ces plateformes, par leur matérialité même, influent directement sur le processus de la recherche et agissent sur les savoirs qu'elles véhiculent.

Les formes classiques de la publication scientifique que sont l'article et la monographie se transforment dans un tel contexte, ne serait-ce que par l'adjonction d'abstracts et de métadonnées qui facilitent leur éditorialisation au sein de portails dédiés. On voit également apparaître de nouveaux formats de communication de la recherche, tributaires du développement d'espaces d'archivage de la littérature grise : rapports, pre-print d'auteur, dossiers de projets de recherche, ou encore billets de blogs scientifiques qui permettent de rendre compte, au jour le jour, du cheminement d'une recherche.

La circulation des publications sur ces plateformes reste toutefois largement dépendante des modèles économiques dans lesquels elles s'inscrivent. Si la publication d'une information scientifique de qualité engendre bel et bien un coût qui doit être assumé d'une manière ou d'une autre, certains éditeurs scientifiques ont progressivement développé des stratégies visant à capitaliser et maximiser les bénéfices liés à la diffusion et à la consommation des savoirs, par l'installation de barrières d'accès monnayées au prix fort.

En réaction, le mouvement de l'accès ouvert, qui s'est trouvé de mieux en mieux soutenu par les pouvoirs politiques (notamment européens, dans le cadre du programme Horizon 2020), s'est prononcé en faveur d'un libre accès aux savoirs dès lors que ceux-ci résultent, en grande partie, de recherches financées par les fonds publics. Ces enjeux économiques diffèrent sensiblement entre le domaine des sciences, technique et médecine (désormais STM) et celui des SHS, mais ce dernier n'en est pas moins concerné par le choix des modèles de diffusion qui organisent à présent la publication scientifique numérique. Les infrastructures de communication de la recherche élaborées dans le sillage des HN, en raison, comme on l'a vu, de leur prédilection pour une production/diffusion horizontale des savoirs, ont assez logiquement privilégié l'accès ouvert et élaboré le cas échéant des modes de financement compatibles avec sa philosophie. De nouveaux paradigmes émergent désormais, avec l'acception plus large de science ouverte, ou encore l'injonction à pratiquer une science citoyenne qui intègre la société civile au processus de recherche.

3.1. Une mise en perspective historique

Tout comme pour les travaux relatifs au texte/discours numérique, plusieurs paradigmes organisent les études sur les transformations des modes de communication scientifique. Outre les approches centrées sur les interfaces matérielles de publication (p. ex. Dacos 2013; Langlais 2016) et leurs modèles éditoriaux/économiques dépendant d'un champ disciplinaire (p. ex. Boukacem-Zeghmouri 2015 pour les STM; ou Minon et Chartron 2005; et, plus récemment, Hage 2015; Contat et Torny 2016 pour les SHS), on peut, comme le fait l'historienne Beaudry, replacer ces évolutions dans le temps long des innovations de la chaîne éditoriale pour en expliquer les spécificités ainsi que les rémanences. Son méticuleux travail sur *La communication scientifique et le numérique* (Beaudry 2011) nous servira ici de fil conducteur pour mener aux autres approches mentionnées et fournira l'occasion d'une discussion critique de certaines de ses propositions, comme celle de *communication scientifique directe* (Beaudry 2010, 2011).

3.1.1. Une mutation inscrite dans une continuité

La perspective historique comparative choisie par Beaudry, située dans une *histoire générale des médias* (Beaudry 2011, 15), vise à montrer que le numérique prend place dans un *continuum* d'innovations au sein de la chaîne de l'édition savante qui ont eu, chacune à son niveau, une influence déterminante sur le système de l'édition scientifique. L'ampleur de la « révolution numérique », dénomination à relativiser, s'explique ainsi par le fait qu'elle amène simultanément des changements rapides, une matérialité *intangibile* et l'inscription de la communication scientifique dans un réseau qui redistribue les cartes entre les acteurs de l'édition traditionnelle (Beaudry 2011, 287). On retrouve ici une idée proche de celle de Chartier : le numérique n'est pas une révolution en soi, mais résulte de la convergence de plusieurs mutations importantes qui lui confèrent une intensité accrue – position à laquelle nous souscrivons. Contrairement à Chartier toutefois, Beaudry, par son affiliation disciplinaire, élargit la focale en portant l'attention non pas tant sur la matérialité du support et les usages qu'il autorise, que sur l'histoire des mutations d'une chaîne de production éditoriale soutenue par des institutions et des évolutions de l'espace public qui influent cette matérialité⁸². C'est ainsi, on le verra, qu'elle intègre la forme revue comme institution déterminante pour la circulation des savoirs savants, et cela permet à nos yeux une compréhension plus fine des enjeux de la numérisation des publications scientifiques : ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage.

L'auteure rappelle au premier chef les fondamentaux de toute communication de la recherche : le système de publication scientifique⁸³ assure l'avancement des connaissances, permet la reconnaissance des pratiques de recherche au sein d'une communauté donnée, ainsi que la thésaurisation des acquis par l'archivage des publications – archive sur la base de laquelle s'élabore toute production de savoir. Au

⁸² Ce qui rejoint davantage la perspective de Jeanneret ; la comparaison s'arrête là toutefois, étant donné que Jeanneret adopte une approche non pas historique mais sémiotique pour rendre compte de la transformation des formats d'écriture.

⁸³ Que Beaudry définit plus précisément comme « le dispositif de médiation entre tous les acteurs présents et futurs de la recherche. Cette médiation constitue le système social répondant à des règles qui lui sont propres. Plus particulièrement, la médiation des publications scientifiques s'inscrit dans un système de communication permettant à la communauté savante de remplir ses fonctions essentielles de production, de communication et de conservation rendant possible [*sic*] les conditions de réalisation de toute démarche scientifique, donc de l'avancement des savoirs. » (Beaudry 2011, 21).

sein du système, différents acteurs que sont les « organismes de coordination à l'échelle internationale, agences de recherche ou d'information gouvernementales, universités, centres de recherche publics et privés, sociétés savantes, éditeurs commerciaux ou sans but lucratif, revues savantes, bases de données bibliographiques, bibliothèques, etc. » (Beaudry 2011, 22) exercent des fonctions distinctes.

Beaudry inscrit donc les transformations amenées par le numérique dans une histoire générale de l'édition savante, marquée tant par la création d'institutions de savoir, que par les innovations techniques ou par les formats de circulation qu'elles favorisent. C'est en premier lieu la fondation des universités aux XII^e et XIII^e siècles qui institue le modèle du livre savant, dont la diffusion se base sur le principe de la *pecia* et de l'*exemplar*⁸⁴. L'énonciation éditoriale du texte (plutôt au sens d'Arabyan dans ce cas, cf. 2.2.7.) se voit alors transformée par la séparation typographique des blocs de textes, la création d'espaces de commentaires, l'insertion de capitales, de signes diacritiques, etc. (*Ibid.*, 43) et mène également à l'adjonction d'*index*. Les institutions universitaires se dotent de bibliothèques, et organisent elles-mêmes la régulation de l'exploitation marchande des copies en établissant la fonction de libraire juré (*Ibid.*, 64).

Par la suite, le livre imprimé (résultant à la fois de l'invention technique de l'imprimerie et de la généralisation du papier comme support de l'écrit) fait évoluer le *paratexte auctorial* des manuscrits, engageant la responsabilité de l'auteur, vers un *paratexte éditorial* engageant également celle de l'imprimeur-libraire (*Ibid.*, 76-77). Il se spécialise dans différents genres, au sein desquels se développent les écrits scientifiques. Le livre savant imprimé s'inscrit alors dans des réseaux de distribution dédiés, tandis que se développe une véritable *économie du livre* (*Ibid.*, 101).

Un tournant majeur s'amorce avec l'apparition, au XVII^e siècle, d'un nouveau genre éditorial qu'est la revue savante. Beaudry entend pour sa part démontrer que « l'apparition des périodiques scientifiques provoque des mutations dans la matérialité, les contenus, la diffusion, les modes d'appropriation et les pratiques sociales de la recherche » (*Ibid.*, 117). En effet, les nouveautés de la *République des Lettres* circulaient alors au travers des

⁸⁴ La *pecia* désigne le parchemin, et par extension un carnet de parchemins pliés, sur lequel est copié un texte à partir d'un *exemplar*, « matrice » textuelle. Voir à ce propos l'article de Fink-Errera, « Une institution du monde médiéval : la "pecia" » (Fink-Errera 1962).

formes éditoriales existantes qu'étaient la correspondance (le plus souvent) et l'ouvrage (*Ibid.*, 117-121). La volonté de publiciser certains échanges, de communiquer plus largement et plus rapidement les avancées de la recherche est au fondement de la forme revue, dont les premières concrétisations s'effectuent avec la publication, dès janvier 1665, du *Journal des Sçavants* et, peu de temps après, des *Philosophical Transactions* à Londres. Cette nouvelle forme de communication est à la fois tributaire de l'imprimerie et des réseaux de distributions qu'elle a contribué à instituer, mais également d'une évolution des méthodes scientifiques désormais fondées sur la possibilité de reproduire les résultats : la *publicité des résultats de recherche* (*Ibid.*, 121 *sqq.*) devient alors une condition indispensable à la validation.

La revue occupe dès ce moment, dans le champ éditorial, une place intermédiaire entre l'ouvrage savant et la correspondance scientifique. Elle allie en effet la brièveté de la correspondance et la périodicité des nouvelles de la gazette à la forme unifiée du livre (*Ibid.*, 142). Mais elle se démarque essentiellement par son rôle de structuration des communautés scientifiques :

sans que ce phénomène ne soit observé pour l'ouvrage ou la correspondance, chaque journal crée dès ses débuts une communauté de savants autour de son projet éditorial. Par le statut intellectuel de ses responsables éditoriaux et sa matérialité, le journal joue un rôle dans les fonctions de préservation, de reconnaissance et d'appropriation des résultats de la recherche. Pour l'ouvrage, ces fonctions sont assumées par l'imprimeur-libraire. Il est intéressant de constater que dans le champ éditorial de la revue, c'est la rédaction de celle-ci qui assume ces responsabilités, sur la base de l'autorité établie par le statut de sa rédaction et la qualité de sa collection. (Beaudry 2011, 142-43)

Le journal, devenu de fait *institution de papier*, autorise un rayonnement international des savoirs qui se marque tant par l'origine des auteurs que par la localisation du lectorat. En outre, la publicité ainsi donnée aux savoirs à travers la circulation des revues « formalise et matérialise la reconnaissance du savoir comme bien public » (*Ibid.*, 146) tout en contribuant à modifier les pratiques de recherche. En effet, le coût peu élevé du support entraîne l'accroissement des auteurs participant à la création de savoir (certains savants ne disposaient tout simplement pas des fonds leur permettant de faire imprimer un ouvrage), tout comme celle du lectorat.

On précisera à la suite de Beaudry que, parmi les modifications des pratiques de recherche permises par la forme revue⁸⁵, cette publicisation des savoirs et la stabilisation de méthodes de validation basées sur l'expérience reproductible entraîne le déploiement et l'exercice d'une fonction critique – que Jeanneret associe d'ailleurs très explicitement à l'objet-revue (Jeanneret 2014, 696). La critique est envisagée, dans sa perspective, comme une « médiation cruciale de la culture »⁸⁶, étroitement liée aux dispositifs médiatiques :

[l]a destinée de l'activité critique se décide donc dans la rencontre entre les conditions de la communication telle que les dispositifs la définissent et la culture des sujets qui produisent le jugement, individuellement et collectivement. (*Ibid.*, 697).

Les salons lettrés du XVII^e instituent de ce fait les conditions de possibilité d'un exercice collectif de la critique et l'apparition d'un espace public (Beaudry 2011, 164-69) qui, bien que restreint, autorise les échanges et les jugements sur les savoirs.

C'est à la lumière de ce contexte historique, marqué par des institutions (les universités et leurs bibliothèques), des techniques (l'imprimerie et la typographie) et des innovations éditoriales (la forme revue) que Beaudry entend évaluer les transformations de la communication scientifique dans l'environnement numérique. Sans rendre compte ici de l'ensemble de ses analyses⁸⁷, on retiendra pour notre propos deux conséquences majeures, que sont l'entrée des publications dans l'*âge de l'accès*⁸⁸ et le développement de la *communication scientifique directe*. Beaudry distingue en effet les productions scientifiques selon le « genre » auquel elles appartiennent, et établit au premier chef une

⁸⁵ Sans davantage développer ce point, on soulignera que la revue comme forme, comme objet ne saurait être envisagée d'un seul tenant et se décline sous des réalités diverses : voir à ce propos l'éditorial du n°12 des *Cahiers du GRM* dédié aux *Matérialités et actualité de la forme revue* (Franck, Glorie, et Loute 2017).

⁸⁶ Plus précisément, la critique est considérée comme « une activité médiatique dont les historiens s'accordent à penser qu'elle a joué, au sein du monde culturel, un rôle structurant pour la formation d'un espace public de discussion et de délibération, lui-même instituant pour la démocratie moderne. L'activité critique, celle qui consiste à discerner les objets, à les soumettre à l'examen et à déterminer leur valeur (anthropologique, intellectuelle, esthétique, politique) est donc une médiation cruciale de la culture. Or ce geste visant à déterminer la valeur des objets et des pratiques repose lui-même sur des dispositifs de médiation dans lesquels les médias jouent un rôle fondateur. » (Jeanneret 2014, 695).

⁸⁷ L'ouvrage détaille en effet de manière très précise, tableaux à l'appui, les mutations des chaînes éditoriales du livre savant et des périodiques ainsi que les chaînes de circulation des savoirs savants qui en résultent.

⁸⁸ D'après l'expression de Rifkin (Rifkin 2000; cité par Beaudry 2011).

distinction entre les savoirs *édités* et ceux qui sont « directement » publiés par leur auteur, sans validation préalable.

Les innovations techniques liées au numérique entraînent une reconfiguration du rôle des acteurs et des canaux de distribution dans la prise en charge des six fonctions fondamentales liées à la communication scientifique dite *éditée*, que sont la *rédaction*, la *production*, l'*évaluation*, la *diffusion*, la *réception* et la *préservation* des savoirs scientifiques (*Ibid.*, 170). À cet égard, un fait marquant est que les bibliothèques perdent leur fonction traditionnelle de dépôt patrimonial du savoir : elles utilisent désormais leur budget non plus pour acquérir des revues, mais pour bien pour y *accéder* par des abonnements. Dans une telle perspective, la science n'est plus possédée par les bibliothèques comme institutions publiques patrimoniales, mais par des éditeurs privés constitués en oligopoles⁸⁹ – de ce fait, la connaissance scientifique n'est plus instituée en bien public. Ce constat est essentiellement vrai dans le domaine des STM⁹⁰, mais les SHS sont concernées dans une certaine mesure : en effet, une conséquence de l'inflation du coût des abonnements liés aux revues STM est que les bibliothèques consacrent une part moindre de leur budget aux monographies, dont les ventes baissent. Les éditeurs acceptent dès lors un nombre plus restreint de manuscrits. La monographie restant une unité de communication des savoirs importante en SHS, ces disciplines de recherche se voient touchées de manière indirecte par la crise des revues STM (Suber 2016, paragr. 14-15).

3.1.2. La communication scientifique *directe*

Le numérique a également favorisé le développement de la communication scientifique dite *directe*, qui se définit selon Beaudry par

⁸⁹ Pour une étude détaillée sur l'influence de ces oligopoles, voir (Larivière, Haustein, et Mongeon 2015). Sur la base d'une enquête menée sur 45 millions de documents indexés dans le *Web of Science* pour la séquence 1973-2013, les auteurs démontrent l'influence croissante prise par les grands éditeurs commerciaux que sont Reed-Elsevier, Wiley-Blackwell, Springer et Taylor & Francis avec l'arrivée du numérique, dès les années 1990. Si les STM se situent dans un entre-deux, les sciences sociales sont les plus touchées tandis que les humanités restent relativement indépendantes. Il convient toutefois d'y apporter des nuances, étant donné que la représentativité des revues en SHS et des revues francophones est faible pour le *Web of Science*.

⁹⁰ Dans le champ éditorial des STM, la revue constitue l'unité privilégiée de circulation des connaissances ; raison pour laquelle ce secteur possède une avance considérable sur les SHS dans l'élaboration de plateformes numériques : voir notamment (Boukacem-Zeghmouri 2015).

l'absence d'intermédiaire intervenant sur le traitement et la diffusion des documents à rendre publics. L'unique intervention de médiation par un intermédiaire consiste en la mise en place et la gestion d'un système auquel les chercheurs ont accès pour déposer et rendre accessibles gratuitement en ligne leurs fichiers. [...]

Avec les moyens du numérique, l'échange informationnel et la communication directe entre chercheurs se sont systématisés. Leurs produits sont déposés et diffusés dans des infrastructures, qui pour certaines, deviennent de véritables institutions. (Beaudry 2011, 200)

Alors qu'elle était autrefois limitée au cercle des colloques, séminaires ou échanges informels entre chercheurs, la communication scientifique *directe* s'est désormais bien organisée en régime numérique et s'inscrit dans des infrastructures spécifiques : par exemple, les dépôts d'archives, ou les plateformes de blogging scientifique. Ce qui amène une publicisation accrue du débat scientifique (Guédon évoque à cet égard la « grande conversation scientifique » que rend possible le libre accès [Guédon 2014]), sans pour autant garantir l'appropriation effective des contenus ainsi soumis à une circulation plus large⁹¹.

Ce qualificatif de *directe* (par opposition à *éditée*), s'il nous paraît opératoire pour tracer une ligne de démarcation entre deux aires de la production scientifique (celle soumise préalablement à la validation des pairs et celle qui ne l'est pas, ce qui correspond effectivement à deux chaînes éditoriales différentes que contribuent à renforcer les pratiques d'évaluation de la recherche), n'en reste pas moins problématique par les connotations qu'il véhicule. En effet, si l'on s'accorde à reconnaître, dans la lignée des travaux de Jeanneret (cf. 2.2.4.), le dispositif médiatique comme matérialisant une prétention à intervenir sur la communication⁹², la proposition terminologique de Beaudry

⁹¹ Beaudry signale ainsi que « Le modèle de l'accès libre est adopté pour la communication scientifique directe. Cette ouverture à la société civile n'implique évidemment pas de modifications dans les différents niveaux d'encodage du discours scientifique. Les documents de recherche sont dans la sphère publique, encore davantage qu'avec l'imprimé. Cette publicité ne confère pas aux documents une plus grande accessibilité pour ce qui est de leur appropriation. Les langues des sciences, dans bien des cas, sont impénétrables pour les non-scientifiques. En cela, la nature publique des publications scientifiques, un peu comme pour les bâtiments publics, n'implique pas nécessairement leur appropriation et leur compréhension par l'ensemble des citoyens. » (Beaudry 2011, 226-27). Si le constat que la mise à disposition ouverte n'équivaut pas à l'appropriation effective par de nouveaux publics est tout à fait exact et mérite d'être rappelé, on verra que les pratiques de blogging scientifique sur *Hypothèses* anticipent toutefois dans une certaine mesure ces nouveaux publics, ce qui n'est pas sans effet en pôle production.

⁹² Jeanneret rappelle, à l'entame de *Critique de la trivialité* (Jeanneret 2014), que les dispositifs numériques répondent à une conception particulière de la communication : celle-ci s'exprime dans une *promesse communicationnelle*, qui peut être explicite ou non, et dont le dispositif est l'*implication* – un des exemples convoqués par Jeanneret est celui de *Wikipedia*, dont la *promesse* de création d'une encyclopédie collaborative en ligne est instrumentée par le recours à un outil d'aide à la publication web de type *Wiki* (au

ne rend pas compte de la médiation des écrits de la recherche par ce dispositif qui n'est en réalité pas neutre, mais porteur d'un projet éditorial que sous-tend un projet scientifique et idéologique – quand bien même il s'agirait d'un dépôt d'archives comme le seraient, en SHS, la plateforme HAL ou, plus généralement les dépôts institutionnels des universités. Elle tend également à sous-entendre que les contenus en ligne ne sont pas édités, ce qui nous semble prêter à confusion : s'il est exact que de tels écrits ne sont pas soumis à la validation préalable des pairs avant diffusion, ils n'en sont pas moins tributaires d'une énonciation éditoriale liée aux architextes informatisés de leur lieu d'inscription⁹³. On se souviendra également des propos de Vitali-Rosati et Sinatra (cf. 2.2.5.), qui insistent sur le fait que tout contenu diffusé sur le web (même par un simple partage) est désormais *éditorialisé*, inscrit dans la réticularité de l'espace numérique qu'il contribue de ce fait à structurer. La fonction de sélection traditionnellement dévolue aux maisons d'édition glisse ainsi, progressivement, dans les mains d'autres acteurs, sans pour autant disparaître (Sinatra et Vitali-Rosati 2014b, paragr. 23). Eve appelle également à éviter l'écueil de penser que le numérique permettrait une mise en ligne sans travail éditorial (Eve 2014, 19).

Ce leurre de la *démédiation* est encore dénoncé par Stassin, dans son ouvrage sur la *blogosphère info-doc*, où le blog est étudié comme « dispositif de médiation documentaire et de médiation identitaire » (Stassin 2016, 17). Stassin se positionne à juste titre contre l'idée répandue du blog comme lieu d'autopublication exempt de toute validation par des tiers. L'analyse établit que, malgré l'idée répandue de l'autopublication sur blog comme processus non médié, une série de médiations sont en réalité à l'œuvre :

si les médiateurs traditionnels que sont les éditeurs et les bibliothécaires n'interviennent pas nécessairement dans la diffusion et la mise en visibilité des contenus, ces derniers ne sont pas exempts de médiation. La blogosphère est en effet le terrain de nouvelles formes de médiations aussi bien techniques que sociales ou sémiotiques : signalement automatique des billets, folksonomies, curation de contenu, etc. (*Ibid.*, 130)

sein duquel les liens hypertextes sont bidirectionnels) et par la possibilité de création et de validation des contenus par tout utilisateur inscrit. La communication se trouve ainsi outillée de manière concrète en vue de réaliser la *promesse* portée par la plateforme.

⁹³ Voir aussi, à ce sujet, l'article de Cotte sur les architextes de la science ouverte (Cotte 2017).

Médiations techniques, idéologiques, éditoriales sont donc bien susceptibles d'entrer en jeu dans les *autopublications* à caractère scientifique : il n'y a donc pas grand-chose de *direct* là-dedans, si ce n'est à vouloir opacifier des médiations bien réelles. On préférera dès lors la dénomination de *littérature grise* (ici, scientifique), déjà usitée et redéfinie en raison de ses possibilités de déploiement à l'ère numérique. Le vocable désigne à l'origine des documents à caractère provisoire ou au nombre d'exemplaires limité, diffusés hors des circuits traditionnels ; toutefois, en raison des possibilités de mise en visibilité offertes par le numérique, Schöpfel en a proposé une nouvelle définition qui la fait correspondre à

tout type de document produit par le gouvernement, l'administration, l'enseignement et la recherche, le commerce et l'industrie, en format papier ou numérique, protégé par les droits de propriété intellectuelle, de qualité suffisante pour être collecté et conservé par une bibliothèque ou une archive institutionnelle, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale. (Schöpfel 2012, cité par 2015)⁹⁴.

Les plateformes numériques de communication de la recherche, qui sont devenues des vecteurs incontournables de la diffusion scientifique, agissent ainsi sur l'écrit scientifique tant au niveau de son édition au sens traditionnel du terme, dépendant d'un comité éditorial (revues et ouvrages), que de sa diffusion comme littérature grise (dépôts institutionnels, plateformes de blogging, etc.) – ce qui est aussi le cas des réseaux sociaux où peuvent s'exercer des évaluations *a posteriori*, ou des diverses plateformes communautaires rassemblant les chercheurs d'un champ de recherche particulier⁹⁵, dont il sera moins question ici.

⁹⁴ En ce qui concerne la littérature grise savante, outre les plateformes de blogging scientifique, les blogs de chercheurs et les dépôts d'archives, on peut mentionner l'initiative d'*Erudit* de créer une section « Document et données » (<https://depot.erudit.org/>) permettant d'archiver, par exemple, les rapports de recherche. Sur la littérature grise, on se référera au numéro de la revue *I2D* consacré à ce sujet : (« Littérature “grise” : de l'ombre à la lumière » 2015).

⁹⁵ Par exemple *Fabula*, *Socius*, *Nines*, *Media19*, etc. Sur les différentes modalités de communication de la recherche hors des canaux éditoriaux classiques, en particulier les blogs et les réseaux sociaux, voir (Puschmann 2014).

3.2. Infrastructures numériques de la communication scientifique

Le passage à l'âge de l'accès a mené à la concentration des publications, et en particulier des revues, sur des plateformes et portails de communication de la recherche. Les conditions d'élaboration de ces infrastructures diffèrent selon les champs disciplinaires et les aires géographiques. Dans le champ des STM, comptant essentiellement des revues internationales et anglophones, et, de manière plus générale, dans le domaine anglo-saxon, les acteurs ayant présidé à la création de ces infrastructures sont pour une large part les éditeurs commerciaux (Beaudry 2011, 224). En revanche, les *Digital Humanities* européennes se sont spécialisées davantage dans la création d'infrastructures de diffusion de la recherche (cf. 1.3.3.), ce qui aura des conséquences sur l'investissement du paysage éditorial par des éditeurs issus de ce secteur scientifique, défendant des modèles économiques privilégiant le libre accès aux connaissances.

Nous commencerons par nous intéresser aux dénominations *plateforme* et *portail*, parfois utilisées de manière interchangeable, pour ensuite mentionner les modèles économiques dans lesquels s'inscrivent ces infrastructures. On interrogera enfin ce que ces plateformes et portails font à la forme revue – essentiellement en SHS, puisqu'il s'agit du domaine qui nous intéresse –, ainsi que les nouveaux modes de diffusion des savoirs qu'ils génèrent, comme le blogging scientifique.

3.2.1. Plateforme ou portail ?

D'après Langlais, le Conseil National du Numérique définit la plateforme de la manière suivante :

Une plateforme est un service occupant une fonction d'intermédiaire dans l'accès aux informations, contenus, services ou biens édités ou fournis par des tiers. Au-delà de sa seule interface technique, elle organise et hiérarchise les contenus en vue de leur présentation et leur mise en relation aux utilisateurs finaux. À cette caractéristique commune s'ajoute parfois une dimension écosystémique caractérisée par des interrelations entre services

convergençs. (Conseil National du Numérique 2015, 395; cité par Langlais 2016, 10).

La plateforme se caractériserait ainsi par son rôle d'intermédiaire (puisque'elle ne génère pas elle-même les contenus) et d'organisation, soit de valorisation, de classification et de mise en relation de ces contenus, auquel s'adjoint une offre de services aux usagers qui peut prendre la forme de recommandations personnalisées ou de signalement de nouveautés. En revanche, le terme *portail* désignerait, selon Candel,

un type de site qui se donne pour rôle de servir de point d'entrée à la navigation et tout à la fois de « servir » l'information, en se définissant, de manière plus ou moins spécialisée, d'après les centres d'intérêt supposés de son lectorat. (Candel 2005, 20)⁹⁶

Ce qui prime ici est alors la notion de *point d'entrée* et de *thématique*, proche de la veille informationnelle. Nous suggérons à la suite de ces définitions que le portail se caractériserait par un plus faible degré d'éditorialisation qui, on s'en souvient, peut être entendue comme « processus de création de valeur ajoutée à destination du public » (Mounier et Dacos 2010, 63) : index thématiques et outils de recherches particuliers, mise en exergue de contenus, fonctionnalités de classement et de catalogage... Mais surtout, la mise en relation de services dans l'écosystème de la plateforme créerait une cohérence éditoriale plus importante : ce qui est présenté comme une caractéristique annexe par le CNN nous paraît au contraire déterminant pour distinguer entre les deux notions, qui peuvent se situer dans un *continuum* voire dans une relation d'emboîtement : un portail peut articuler plusieurs plateformes qui présentent à leur niveau un degré de cohérence éditoriale plus dense (bien que plateformes et portails soient tous deux des lieux d'éditorialisation). On pense, par exemple, au portail *OpenEdition* qui articule plusieurs plateformes (*Calenda* pour l'annuaire de la recherche, *OpenEditionJournals* pour les revues, *Hypothèses* pour les blogs et *OpenEditionBooks* pour les livres) aux outils d'éditorialisation propres (catalogue, page d'accueil, valorisation sur *Twitter*, lettre d'actualités, etc.).

Cette brève réflexion terminologique sur les notions de *plateforme* et *portail* met ainsi en lumière une des caractéristiques de la circulation des savoirs numériques, à savoir le rôle

⁹⁶ Candel insiste par ailleurs sur l'aspect métaphorique de la désignation, qui entérine des usages liés au dispositif.

de l'agrégateur organisant les contenus publiés. Beaudry signale à ce sujet qu'il permet de « constituer une collection de contenus de plusieurs éditeurs pour organiser et en vendre l'accès » (Beaudry 2011, 239) : elle l'identifie à cet égard comme « nouvel intermédiaire du champ des revues » (*Ibid.*, p. 271). Nous aurons l'occasion de revenir sur l'action de cet intermédiaire sur les formats de la diffusion scientifique.

3.2.2. Modèles économiques et idéologies de la communication scientifique : de l'abonnement à l'accès ouvert

L'ère de l'accès ouvre ainsi la voie à la mise en place de barrières régulant les possibilités de consultation des publications scientifiques numériques. Ce qui peut sembler contre-intuitif dans l'environnement à vocation collaborative du web 2.0. : Langlais relève d'ailleurs la convergence entre écrit du web et projet d'une infrastructure générale de libre accès (réseau hyperlié, formats récurrents et flux standardisés) (Langlais 2016, 6). Le savoir est par ailleurs un bien non rival (Chantepie 2010; Eve 2014, 16), soit un bien pouvant être consommé par plusieurs usagers sans qu'il ne perde de sa valeur (au contraire d'un aliment, par exemple). L'accès ouvert, qui promeut l'abolition de ces barrières d'accès, tire son origine d'une contestation universitaire face aux coûts des abonnements et se trouve progressivement soutenu par les pouvoirs publics : au premier chef, par les trois déclarations fondatrices qui sont celles de Budapest (2002), de Bethesda (2003) et de Berlin (2003) ; ensuite, au niveau européen, par les politiques menées dans le cadre du programme Horizon 2020 (Direction de l'Information Scientifique et Technique - CNRS 2016)⁹⁷.

Le modèle de l'abonnement payant, par les problèmes éthiques et institutionnels qu'il pose⁹⁸, se trouve concurrencé par deux modèles de diffusion en accès ouvert : la voie

⁹⁷ À ce sujet, on trouvera les textes de référence ainsi qu'une documentation à jour sur le site de l'INIST (CNRS), *Libre accès à l'information scientifique et technique : Actualités, problématiques et perspectives*, <http://openaccess.inist.fr/>. On mentionnera également l'ouvrage de Suber, *Qu'est-ce que l'accès ouvert* (Suber 2016), essentiellement orienté vers le champ américain et, pour les humanités/SHS plus précisément, celui d'Eve, *Open Access and the Humanities* (Eve 2014).

⁹⁸ On songe aux problèmes déjà évoqués de la patrimonialisation du savoir par des éditeurs privés, ainsi que de la commercialisation d'une recherche financée la plupart du temps par des investissements publics. Ces barrières d'accès peuvent par ailleurs, techniquement, être contournées, ainsi que l'illustre l'exemple

verte (archivage de la production scientifique au sein de dépôts) et la voie dorée (diffusion d'articles et de revues en *open access*). Ce dernier modèle se trouve aussitôt contesté par le fait que certains éditeurs commerciaux, bien que proposant un accès gratuit aux publications, pratiquent le système « auteur-payeur » et se rémunèrent par les APC (*Article Proceeding Charges*) pouvant s'élever à plusieurs milliers d'euros, coût pris en charge par les budgets de la recherche – ce qui ne fait que déplacer le problème de la privatisation des savoirs produits grâce aux fonds publics (Contat et Torny 2016, paragr. 4-5). Pour cette raison, un troisième modèle, celui de la voie de diamant (parfois également appelée *platine*), a été institué pour désigner les publications tout à la fois gratuites pour l'auteur et le lecteur (Fuchs et Sandoval 2013)⁹⁹.

La voie verte a entraîné la création de dépôts d'archives numériques : outre les dépôts institutionnels liés aux universités, on peut citer, en France, le dépôt HAL qui opère au niveau national. D'autres infrastructures se mettent progressivement en place au niveau européen : ainsi que le souligne Langlais, « [l]a création conjointe de la méta-archivage ouverte *OpenAire* et du dépôt de données *Zenodo* pose les bases d'un écosystème européen de la publication scientifique » (Langlais 2016, 40). La voie dorée trouve également, après l'émergence d'infrastructures à caractère national, une ébauche d'infrastructures européennes telles qu'*HIRMEOS* pour les monographies¹⁰⁰ et *OPERAS*, qui concerne plus spécifiquement les publications en SHS¹⁰¹ (ces deux plateformes étant coordonnées par *OpenEdition* [L'édition électronique ouverte 2016]) On voit ainsi le paysage des infrastructures de communication de la recherche se fédérer progressivement autour de méta-portails, encore en gestation¹⁰².

bien connu de *Sci-Hub*, plateforme « pirate » diffusant librement des articles scientifiques, initiée par la neuroscientifique kazakhe Alexandra Elbakyan en 2011. *Sci-Hub* a fait depuis l'objet d'attaques judiciaires émanant principalement de l'éditeur Elsevier.

⁹⁹ L'étude de Fuchs et Sandoval explique en outre comment le modèle de l'accès ouvert reposant sur des APC risque de mener à la destruction des communautés académiques, en privilégiant abusivement les institutions universitaires à fort pouvoir économique (occidentales, dont les membres sont bien payés ou obtiennent d'importants subsides de recherche, etc.) au détriment des autres, notamment des pays du Sud. (Fuchs et Sandoval 2013, 436)

¹⁰⁰ Voir *HIRMEOS – Hight Integration of Research Monographs in the European Open Science Infrastructure*, "About HIRMEOS", <http://www.hirmeos.eu/about-hirmeos/>.

¹⁰¹ Pour une présentation du projet OPERAS par ses coordinateurs, voir (Mounier et Dumouchel 2018).

¹⁰² On peut encore signaler un modèle émergent d'infrastructure de communication de la recherche que sont les *library press* : avec le développement de l'accès ouvert, les universités et les bibliothèques universitaires se lancent dans l'édition de revues. L'accès ouvert aurait donc permis d'une certaine manière de faire revivre les presses universitaires d'autrefois ; les SHS ne sont pas isolées dans ce phénomène en

Dans le domaine des SHS francophones, les principaux portails de publication scientifique sont à l'heure actuelle *Cairn*, *Persée*, *OpenEdition* et *Erudit*. Si les trois derniers publient massivement en accès ouvert, *Cairn* poursuit plutôt le modèle de l'abonnement payant. *Persée* s'est construit sur la base de la numérisation rétrospective de nombreuses collections de revues scientifiques ; alors qu'*Erudit*, portail canadien, diffuse des revues (culturelles et savantes), des ouvrages, des thèses et de la littérature grise (rapports). *Cairn* publie pour sa part des revues et des ouvrages savants. Enfin, le portail *OpenEdition* articule quatre plateformes : *OpenEditionJournals* (revues)¹⁰³, *Calenda* (agenda de la recherche), *OpenEditionBooks* (ouvrages) et *Hypothèses* (blogs scientifiques).

3.2.2.1. Accès ouvert et SHS : quelques éléments du débat français

Étant donné que la question du coût des abonnements pour les revues en SHS, plus réduit, ne se pose pas avec la même acuité qu'en STM, on trouve parmi ces plateformes francophones des prises de position polarisées à l'égard de l'accès ouvert. En France, cela se joue *grosso modo*, autour de (i) celle de l'équipe de *Cairn*, défendant le modèle de l'abonnement payant comme étant nécessaire à la qualité éditoriale d'une revue, dénonçant du même geste les « faux-semblants du “tout-gratuit” » (Minard 2016a)¹⁰⁴, et (ii) celle de l'équipe d'*OpenEdition*, défendant celui de l'accès ouvert et la gratuité des publications (tant pour l'auteur que pour le lecteur). Ces positions ont été rendues publiques tout d'abord dans deux tribunes antagonistes publiées en 2013, faisant suite à une recommandation de la Commission Européenne¹⁰⁵ devant être traduite dans le droit français. Des numéros thématiques de revue ont ensuite nourri le débat ou contribué à

évolution. Source : conversation téléphonique avec Chérifa Boukacem du 2 avril 2016 ; voir aussi (Okerson et Holzman 2015).

¹⁰³ Il s'agit à l'origine du portail *Revues.org*, créé en 1999, qui devient en décembre 2017 *OpenEditionJournals*.

¹⁰⁴ Pour Minard, le système de publication des revues en SHS a un coût éditorial que les abonnements permettent de couvrir ; il estime en effet que la généralisation des subventions publiques ferait courir le risque d'une mainmise de l'état sur la production scientifique (Minard 2016b; Minon, Parisot, et Bureau 2016). Il faut noter par ailleurs que les SHS dépendent tout particulièrement de ce mode de financement (Contat et Gremilet 2015).

¹⁰⁵ Pour davantage de détails, on renverra à l'introduction de Jaffrin et Parisot (Jaffrin et Parisot 2014, paragr. 2).

faire le point sur les arguments avancés en faveur de l'une ou l'autre position. On peut mentionner à cet égard, dans les années qui suivent, deux livraisons thématiques de revues : l'une émanant de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (« Économie et politique de l'« accès ouvert » : les revues à l'âge numérique » 2016) et l'autre de la *Revue européenne des sciences sociales – European Journal of Social Sciences* (Jaffrin 2014) ; on y joindra, pour compléter notre propos, quelques articles publiés ailleurs. Outre les rappels historiques dans lesquels s'ancre le débat et l'état des lieux des arguments (« 2013-2015 : éléments d'un débat public » 2016; Magis et Granjon 2016; Chartron 2016), on trouve parmi ces contributions des précisions sur les modèles économiques (Bomsel 2014) et les formats de publication (Calafat et Monnet 2016). D'autres articles manifestent la volonté d'aborder l'accès ouvert par un biais autre qu'économique, pour mettre le lecteur au centre du processus d'une circulation accrue des connaissances (Le Deuff 2016; Lemerrier 2015). On mentionnera encore des publications abordant les enjeux symboliques de l'accès ouvert, par exemple le fait que la publication numérique ouverte, moins reconnue, a pu devenir une sorte de filière de relégation pour revues de seconde zone après le classement des revues en SHS (Hage 2015, paragr. 24)¹⁰⁶.

Progressivement, en lien avec l'évolution des politiques européennes, la question de l'accès ouvert¹⁰⁷ s'est déplacée vers celle d'une science ouverte (Commission Européenne 2016, Rentier 2018) qui intègre désormais, outre le libre accès à l'information scientifique, l'accès aux données de la recherche (autorisant, par exemple, les pratiques de *text and data mining*) et à un processus d'évaluation ouvert (*open peer review*). Cette mise en visibilité de plus en plus importante des *inputs* et *outputs* du processus de recherche est censé favoriser la mise en circulation des connaissances et l'implication d'une frange élargie des publics aux processus de recherche. Une livraison thématique de la *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, dirigé par Chartron et Schöpfel (Chartron et Schöpfel 2017) fait le point sur la complexité des débats entourant la notion de science ouverte. Ainsi que le rappellent ces auteurs sur

¹⁰⁶ On ne manquera pas de signaler à cet égard un article de Dozo et Provenzano qui, bien que ne participant pas du débat récent qui est ici retracé, apparaît comme pionnier en ce qu'il soulève dès 2007 cette question des modalités d'accès aux savoirs en SHS, et présente l'originalité de les articuler avec les idéologies disciplinaires (Dozo et Provenzano 2007).

¹⁰⁷ Il conviendrait d'ailleurs de distinguer entre *accès libre* et *accès ouvert* : le premier terme est plus large car il intègre, outre l'accès aux publications, la possibilité de les réutiliser voire de les transformer – voir à ce sujet la préface de Dacos à (Suber 2016).

la base de travaux antérieurs, la science ouverte, qui se donne à voir comme une libération généralisée des savoirs, résulte en fait de tendances contradictoires (cf. Paquien-séguy et Ibekwe-SanJuan 2015 – où l’on précise les origines de l’idéologie *open*, procédant tout à la fois des courants libertaire, libéral et régalien). On signalera dans le numéro l’article de Girard, qui invite à questionner la centralisation de l’ensemble des données de la recherche dans des infrastructures d’hébergement : cette centralisation et la standardisation des modes d’exploitation qu’elle implique pourraient se déployer au détriment d’une réelle indépendance de la recherche. L’accès ouvert, la science ouverte restent donc des notions à considérer de manière critique.

3.2.2.2. Le mouvement des communs

L’argument principal en faveur de la science ouverte (et, précédemment, de l’accès ouvert) est, on l’a signalé, l’accroissement de la circulation des savoirs. Celle-ci ne peut se penser sans en évoquer les finalités : elles se trouvent dans le souhait de publiciser la science comme bien commun¹⁰⁸ en vue de maximiser les retombées positives sur la société civile. Comme le rappelle Suber, dans sa préface à l’ouvrage de Eve,

In the case of the sciences, that [the benefits that depend on research] can mean new medicines and useful technologies, and in the case of the humanities it can mean enriched education, politics, compassion, imagination and understanding. (Suber 2014, ix).

Une telle vision s’inscrit dans le mouvement des *communs* (ou, en anglais, *commons*), dont les applications concrètes guident certaines conceptions de la diffusion ouverte des savoirs. En effet, ainsi que le notent Contat et Torny,

Les arguments déployés en faveur de l’accès ouvert aux publications scientifiques sont nombreux : favoriser la discussion scientifique, accélérer l’innovation, alimenter des débats publics avec le véritable état des connaissances, rendre visibles des recherches demeurées obscures, etc. Mais la conception politique sous-jacente est celle d’une désignation de ces publications comme biens communs, ne devant pas faire l’objet d’appropriations exclusives. (Contat et Torny 2016, paragr. 7)

¹⁰⁸ C’était, on s’en souvient, l’un des constats de Beaudry : « La diffusion et la préservation du bien commun que présente la production éditoriale scientifique sont mises au défi à l’ère numérique » (Beaudry 2011, 10).

Présenté comme un mouvement à vocation politique s'inscrivant en opposition avec la conception néolibérale d'une société basée sur la concurrence des individus, les *commons* appellent une reconsidération des principes d'organisation sociale autour de la production et de la mise à disposition de biens communs, au rang desquels la connaissance :

Par « communs », on entend donc un ensemble de pratiques instituant et d'institutions constituées répondant au principe selon lequel un groupe plus ou moins étendu s'engage dans une activité collective productrice de biens tangibles ou intangibles mis à la disposition des *commoners* ou d'une collectivité plus large, selon des règles démocratiques d'auto-organisation. (Laval 2016, paragr. 2)

Le numérique, en raison des pratiques coopératives qu'autorise le web 2.0., est ressenti comme un moment-clé pour le déploiement de ces pratiques de production. On retrouve ici une tendance déjà identifiée dans la constitution du mouvement des HN. Si le concept semble reconduire des oppositions classiques en sociologie (intérêt général vs. personnel, collectif vs. individuel, etc.), Laval insiste au demeurant sur la nouveauté du mouvement dans sa forme actuelle, qui résiderait en trois points : (i) le passage d'une logique de *contestation* à une logique de *production*, (ii) une articulation de la micro- et de la macro-institution sociale (et non une volonté de s'emparer du pouvoir central) et (iii) son caractère *global*, tant du point de vue géographique que des aires de la vie sociale qu'il intègre (*Ibid.*, paragr. 4). En fait, une telle conception

permet de penser une façon moderne de « faire communauté », laquelle ne vise pas à réactiver la communauté close fondée sur l'identité des semblables, nostalgie à la source de toutes les « révolutions conservatrices », mais à réactualiser la conception d'une société de coopérateurs-citoyens fondée sur la mise en commun des singularités. (*Ibid.*, paragr. 5)

De ce fait, pour Laval, la communauté (de production, d'action) résulte d'une volonté commune d'action collective, ce qui reconsidère profondément le rôle de l'individu au sein de la communauté qui devient dès lors un *effet* de ces pratiques (*Ibid.*, paragr. 7). La logique d'ouverture des ressources (ici, cognitives) en vue d'une production collaborative des savoirs qu'inspire à la recherche le mouvement des communs¹⁰⁹ est à situer non

¹⁰⁹ Sur les communs, voir encore les travaux de Merzeau, dont il est fait état dans un article-hommage (Galinon-Mélénec et Crosnier 2017) ; on signalera aussi le carnet *Sciences communes* hébergé sur le portail *Hypothèses* (<https://scoms.hypotheses.org>), auquel appartiennent d'ailleurs plusieurs billets du corpus premier (billets n°4, 32, 68).

seulement dans le partage entre chercheurs, mais également dans l'ouverture des savoirs à la société civile.

3.2.2.3. Science citoyenne et citoyen-chercheur

La science ouverte est ainsi vécue comme une opportunité d'impliquer davantage les publics extra-académiques au processus de construction des savoirs. Ce qui ouvre la voie à une *science citoyenne* (*citizen science*), dont Stilgoe définit les agents (*Citizen Scientists*) comme « the people who intertwine their work and their citizenship, doing science differently, working with different people, drawing new connections and helping to redefine what it means to be a scientist. » (Stilgoe 2009, 11) – soit, des agents reconnectant la science et la société par une action citoyenne. Avec la mise en visibilité accrue des savoirs dans l'environnement numérique, les publics profanes – envisagés dans leur fonction de *citoyens* – se trouvent donc appelés à contribuer à la recherche. Cela peut prendre, de manière très concrète, la forme d'un appel à identification d'archives émanant d'institutions patrimoniales¹¹⁰ ou de projets scientifiques invitant à alimenter les données disponibles sur certaines espèces animales ou botaniques¹¹¹.

Si l'on reconsidère la définition de Stilgoe, il semblerait que la science citoyenne opère en réalité sur deux versants : non seulement par la participation des citoyens à la construction des savoirs ou leur investissement cognitif en vue de leur appropriation, mais aussi par l'implication des chercheurs dans une recherche qui sert le bien public – comme l'illustre la figure du *civic scientist*, qui se distingue par son souci de communiquer la science vers la société civile¹¹² ; voire la formation du citoyen par le scientifique qui l'éclaire sur des questions d'intérêt général, dans une prise de position publique par exemple¹¹³. Il ne saurait donc être question d'une prise en compte exclusive, pour définir

¹¹⁰ La *Library of Congress* pratique ainsi le *crowdsourcing* par la diffusion de documents iconographiques sur *Flickr Commons* (Maloney 2018).

¹¹¹ On citera par exemple le projet de sciences participatives SPIPOLL [Suivi photographique des insectes pollinisateurs] (<http://www.spipoll.org/>). À noter que l'appel à une contribution citoyenne ne débouche pas toujours sur une diffusion ouverte : voir (Groom, Weatherdon, et Geijzendorffer 2017) mettant en évidence l'exploitation fermée des données scientifique récoltées publiquement.

¹¹² Un article de Luzón intitulé « Public Communication of Science in Blogs : Recontextualizing Scientific Discourse for a Diversified Audience » (Luzón 2013) traite par ailleurs de la figure du *civic scientist* chez les blogueurs scientifiques (en sciences dites « dures » uniquement), à partir des travaux de Kyvik (Kyvik 2005).

¹¹³ Stilgoe cite à cet égard un manifeste signé par Einstein et d'autres personnalités du monde scientifique pour mettre en garde la société contre la prolifération du nucléaire (Stilgoe 2009, 12 *sqq.*).

la science citoyenne, d'une remontée des connaissances depuis la société vers les scientifiques ; mais bien d'une circulation générale des savoirs alliant les mouvements de *bottom up* et de *top down*.

Les injonctions à la science citoyenne s'inscrivent également dans les programmes institutionnels : en 2013, le CNRS crée une mission « science citoyenne », destinée à favoriser les échanges entre les citoyens et le monde de la recherche¹¹⁴. Certains organismes, comme l'Association Française pour l'Information Scientifique, ont alors dénoncé ce qui pourrait apparaître comme une soumission de la recherche à des associations citoyennes possiblement partisans et politisées¹¹⁵. Comme pour la science ouverte, il convient donc de garder une distance critique par rapport aux discours d'escorte de la science citoyenne.

Ainsi, les pratiques de science citoyenne se trouvent stimulées (i) par l'environnement numérique qui tend à favoriser une diffusion élargie des connaissances (d'un point de vue géographique mais également social) et (ii) par les pratiques d'évaluation de la recherche, qui intègrent de plus en plus le critère d'un échange entre chercheurs et société civile¹¹⁶.

3.3. Les formats de publication de la recherche

Cet aperçu des modèles économiques de diffusion des textes à travers les plateformes et portails nous a amené à cerner les enjeux d'une diffusion ouverte de la science, située en amont de ces infrastructures. En aval, en tant que médias informatisés, elles exercent une

¹¹⁴ La création de cette mission est annoncée dans le communiqué suivant : INSTITUT DES SCIENCES DE LA COMMUNICATION CNRS/SORBONNE UNIVERSITE, s.d., « Les sciences citoyennes au CNRS », <http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article1764>. Pour davantage d'information sur l'engagement du CNRS dans la démarche de la science citoyenne : COMITE D'ETHIQUE DU CNRS (COMETS), « Les sciences citoyennes », CNRS, <http://www.cnrs.fr/comets/spip.php?article125>, publié le 25 juin 2015.

¹¹⁵ Voir par exemple le communiqué de cette association : SCIENCE... ET PSEUDO-SCIENCES, « “Sciences citoyennes” : une version postmoderne de la “science prolétarienne” s'introduit au CNRS », <http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article2081>, publié le 13 mars 2013. On pourrait sans doute plus globalement relier cette tendance au mouvement de *disqualification des experts* (Baechler 2012) que traversent actuellement les sociétés occidentales.

¹¹⁶ Outre les exemples cités, relatifs au CNRS, on peut mentionner, pour le FNRS belge, la création d'un appel FRESH (Fonds pour la Recherche en Sciences Humaines) : on trouve l'*impact sociétal* au rang des critères principaux d'évaluation du projet (voir FNRS, 2018, « Guide des jurys FRESH », http://www.fnrs.be/docs/Reglement-et-documents/FRS-FNRS_Guide_Jurys_FRESH_2018.pdf).

action sur les formats et sur la périodicité des publications scientifiques¹¹⁷. C'est à cette matérialité, tributaire du contexte spécifique qui vient d'être décrit, que l'on s'intéressera ici ; plus particulièrement, au devenir d'une publication périodique qu'est la revue d'une part et, d'autre part, à l'émergence d'un genre natif du web qu'est le blogging scientifique.

3.3.1. La forme revue, pionnière dans la diffusion des savoirs numériques

Que devient la forme revue, au travers des plateformes et portails de la communication scientifique numérique ? Beaudry note que

[l]e champ de la revue est caractérisé par sa relative précocité dans le passage au numérique. À partir du début des années 1980, des expérimentations techniques et commerciales ont permis le développement rapide de ce champ éditorial. Cette rapidité de la part des éditeurs à s'approprier les technologies du numérique leur a permis de consolider la place qu'ils occupaient dans ce marché avec l'imprimé, voire de profiter de cette transition pour augmenter leurs parts. Fait symptomatique, *Google* n'a rien trouvé, ou presque, à numériser dans le champ éditorial de la revue. (Beaudry 2011, 282)

Comment expliquer cette prévalence de la revue au sein des plateformes ? Ainsi que l'indiquent Baudric, Mauger et Zunigo dans leur enquête empirique sur les pratiques de lecture numérique, les ouvrages compilant des unités séquençable et indexables comme les dictionnaires, encyclopédies, etc. se prêtent aisément à la numérisation et à la description numérique. Les auteurs soulignent que « [p]lus les modèles de production et de diffusion du livre sont proches de ceux du monde numérique (abonnement, lecture fractionnée, consultation sporadique, etc.), plus la numérisation est rapide et massive » (Gaudric, Mauger, et Zunigo 2016, 108) – les usages du texte se trouvant, dans ce cas, facilités par son informatisation. On peut raisonnablement supposer que la revue correspond à ce modèle marqué par une périodicité, qui autorise le fractionnement (du

¹¹⁷ S'agissant des revues, Langlais soulignait également l'influence de l'éditorialisation par les infrastructures sur le texte scientifique : « Appliquée à la publication scientifique, l'étude de l'éditorialisation nous incite à prendre au sérieux la question de l'incidence éditoriale du libre accès : l'altération des conditions de circulation aurait nécessairement une incidence sur l'ensemble du dispositif textuel. » (Langlais 2016, 7).

fait de sa composition en articles) ainsi que la lecture parcellaire¹¹⁸ et qui, dès lors, s'ajuste adéquatement aux pratiques de lecture numérique.

Si la monographie digitale mime encore dans un premier temps, par ses modes de présentation et d'utilisation, la structure du livre imprimé, le numérique a tôt fait d'exploiter les possibilités de la forme revue et la mise en réseau des savoirs qu'elle renferme :

La revue numérique voit plutôt se développer depuis le début des années 2000 des interfaces et des services qui mettent en valeur les caractéristiques de ce genre et en facilitent l'exploitation. Pour chaque article présenté, le lecteur peut accéder rapidement aux publications citées en bibliographie ou en note, ou encore bénéficier de l'exportation des références bibliographiques dans les outils tels que *EndNote* ou *Refworks*, de l'utilisation de *Digital Object Identifier* (DOI) pour le référencement permanent ainsi que d'une foule d'autres liens permettant des utilisations multiples des publications. C'est une véritable structure sémantique du contexte éditorial de l'unité documentaire qui est créée en hypertexte. Alors qu'on pourrait penser que cette abondance de liens pourrait brouiller les pistes, ils participent plutôt à poser le contexte de la publication consultée et à proposer les utilisations selon de nouvelles pratiques de recherche. (Beaudry 2011, 282-83)

Il faut encore mentionner à cet égard l'apparition d'*épi-revues*, ou *épi-journaux*, soit des revues électroniques exploitant les ressources des dépôts d'archives ouvertes qui font alors l'objet d'une révision par les pairs en vue de la constitution d'une livraison de revue inédite (comme on peut le voir sur la plateforme *Épisciences.org*). D'autres auteurs que Beaudry confirment cette prégnance de la forme revue dans les infrastructures de publication numérique. Berthou constate ainsi que la revue continue à jouer « un rôle éminemment structurant et constitue la pierre angulaire des “portails” donnant accès à des articles »¹¹⁹. Il relève cependant (nous sommes alors en 2009) que les SHS ne semblent pas prendre « la pleine mesure de l'innovation que représentent les technologies numériques » (Berthou 2009, paragr. 2) tandis que, très vite, les revues STM donnent

¹¹⁸ On peut ajouter à cela que dans le domaine des STM, l'article répond à des standards de structuration bien plus stricts que ce qui a cours en SHS ; il suit généralement le format IMRaD, soit « Introduction - Matériel et méthode - Résultats (and) Discussion » ; ce qui permet de sélectionner plus facilement les éléments que l'on souhaite lire – voir à ce sujet l'article de Jacques, « Structure textuelle de l'article scientifique. Les intertitres et la construction rhétorique en sciences humaines et sociales » (Jacques 2013).

¹¹⁹ C'est encore l'opinion de Hage, qui estime, dans son étude du champ des revues en sciences humaines pour la séquence 1995-2015, qu'« elles jouent toujours un rôle crucial au sein de l'édition contemporaine de sciences humaines et sociales en France » (Hage 2015, paragr. 5).

accès à des fonctionnalités bibliométriques avancées (Dozo et Vachon 2009, paragr. 7). On ne peut que constater, à l'heure actuelle, que si les plateformes en STM ou, plus exactement, les plateformes anglophones (publiant y compris en sciences sociales), émanant à l'origine d'éditeurs privés, continuent à fournir des outils de valorisation avancés¹²⁰, voire de révisions collaboratives ou *open peer review* (comme c'est le cas du modèle proposé par Bon avec le *Self Journal of Science*)¹²¹, les revues numériques des plateformes et portails francophones en SHS cherchent encore leur voie pour réinventer à nouveaux frais le rôle de « collectivisation des savoirs » (Cormann, Provenzano, *et al.* 2014, 8) qui leur était traditionnellement dévolu.

Au demeurant, s'agit-il bien d'un *genre* de la revue, ou plutôt de l'article comme nouveau format de diffusion ? Car en effet, si comme le note Beaudry l'article rencontre avec le numérique des possibilités d'éditorialisation inédites, en particulier pour le référencement et la consultation bibliographique, il se trouve bien souvent décontextualisé de son unité d'accueil, la revue, par les agrégateurs qui organisent désormais la circulation des publications sur les plateformes et portails¹²². Boukacem, dans son étude sur les *Mutations dans la sous-filière de la revue scientifique dans les domaines STM*, avait bien constaté cette fragmentation de la revue : l'auteure signalait ainsi que « la revue cède la place à l'article qui devient l'unité de référence et des échanges et des interactions entre les chercheurs » (Boukacem-Zeghmouri 2015, 98)¹²³. Pareille observation pourrait sans doute, dans une certaine mesure, s'appliquer aux SHS¹²⁴. Les revues en STM, généralement composées de variétés informant des recherches récentes dans une discipline

¹²⁰ Voir par exemple les modes d'éditorialisation des revues sur la plateforme *Journals d'UbiquityPress* (<https://www.ubiquitypress.com/site/journals/>): on y propose les derniers articles, les plus populaires, ainsi qu'une vue directe du fil Twitter où apparaissent les dernières interventions relatives au périodique.

¹²¹ Dont le projet est visible à l'adresse <http://www.sjscience.org/>. En SHS, un projet-pilote d'*open peer review* a été mené sur le carnet de la revue *Vertigo*, publié sur *Hypothèses*, la revue du même nom étant hébergée sur la plateforme *OpenEditionJournals* (Bordier 2016). Cette tentative n'a cependant pas eu de postérité. Au demeurant, la pratique des comptes rendus en SHS pourrait être assimilée à une pratique d'*open peer review* : c'est là le propos du billet n°80 de notre corpus.

¹²² C'est pourquoi il nous paraît compliqué de suivre Beaudry lorsqu'elle affirme que, par le principe de l'abonnement, « le modèle communautaire de la revue implanté dès son origine en 1665 est intact » (Beaudry 2011, 263).

¹²³ On peut également le constater par l'inscription des articles dans des méga-revues interdisciplinaires comme *PLOS-One*.

¹²⁴ Comme le remarque Berthou, « numériser la revue signifie donc la fragmenter » (Berthou 2009, paragr. 13), et ce faisant « pour mieux nous inviter à penser des regroupements » (*Ibid.*, paragr. 14), notamment sous la forme d'articles. La fragmentation des contenus est, selon Vitali-Rosati, une des caractéristiques de leur *éditorialisation* (Vitali Rosati 2016) ; certains, comme Candel, Souchier et Jeanne-Perrier, signalent plus généralement l'affinité du numérique avec les *petites formes* – qu'ils rattachent à l'esthétique de la brièveté mise au jour par Thérenty (Candel, Souchier, et Jeanne-Perrier 2012).

donnée, trouvent leur cohérence dans une ligne éditoriale : elles sont en effet porteuses du développement d'une discipline spécialisée, et en communiquent les avancées. Ceci légitime le fait qu'on puisse y trouver des articles hétérogènes¹²⁵. Or, les revues en SHS, bien qu'également marquées par un ancrage disciplinaire (au demeurant moins strict que dans le secteur STM, autorisant davantage les échanges¹²⁶), organisent généralement leurs livraisons autour d'un axe thématique¹²⁷ – prolongeant en cela la prédominance du format monographique dans ce domaine. Il est significatif de constater que les principaux moteurs de recherche des infrastructures en SHS (par exemple, *Isidore*, ou ceux des portails *OpenEdition*, *Cairn*, *Érudit*...) ne permettent pas de trouver une livraison de revue comme unité thématique. D'une part, les résultats de requêtes par auteur, mots-clés, etc. signalent des articles (ou, le cas échéant, des documents, billets de blogs etc.)¹²⁸. D'autre part, la consultation du catalogue renvoie vers la revue dans son ensemble, en tant que collection¹²⁹. La dimension monographique de la revue en SHS est ainsi considérablement estompée, en l'état, par les agrégateurs¹³⁰.

Par ailleurs, ainsi que le soulignent Jaffrin et Parisot, on risquerait à terme de voir les algorithmes prescrire les modes de consultation des revues sur les plateformes : la revue assurerait-elle encore dans ce cas son rôle de structuration des communautés savantes ? Ce qui irait dans le sens d'une proposition de Berthou selon laquelle l'atomisation des disciplines en SHS rendrait possible, avec le numérique, l'émergence d'un autre modèle que la structuration autour de revues faisant autorité (Berthou 2009, paragr. 17-18). Il y

¹²⁵ Source : conversation téléphonique avec Chérifa Boukacem du 2 avril 2016.

¹²⁶ Cf. (Hage 2015, paragr. 15).

¹²⁷ Il convient de signaler que cette dernière observation s'appuie non sur une étude empirique et systématique, mais sur une fréquentation personnelle de revues disciplinaires en SHS – ce constat semble toutefois corroboré par Hage (Hage 2015, paragr. 21).

¹²⁸ On ajoutera à cela que l'article en lui-même peut se trouver fragmenté : voir (Stern, Guédon, et Jensen 2015; cité par Vitali Rosati 2016).

¹²⁹ On peut encore joindre à cette remarque le fait qu'un logiciel de gestion bibliographique comme Zotero ne permet pas d'enregistrer une livraison de revue : seule l'unité « article » est considérée.

¹³⁰ Ainsi que le note également Hage : « Ces nouveaux dispositifs numériques installent donc de nouveaux usages, au gré de nouvelles temporalités académiques et médiatiques, fort différentes de celles qui présidaient jusque-là à la production et à la réception de ces revues sous leur seule forme imprimée, pour la plupart régies jusque-là par un rythme surtout trimestriel et une postérité au long cours. Le numérique amène également une redocumentarisation des contributions publiées sur les portails, qui brouille les conditions initiales de publication et de contexte qui faisaient toute l'identité d'une revue et de son travail. Les pratiques numériques limitent les effets d'école intellectuelle, de ligne éditoriale et de collection, au profit d'une pragmatique de "réservoir à contributions légitimes", d'usages plus fragmentés et de lectures en archipel, convoquant les recherches et les confrontations d'articles en autant d'agrégats de données régies par un datamining dans lequel se manifestent le poids déterminant des algorithmes et l'hydre du Big Data. » (Hage 2015, paragr. 23). On ajoutera à la suite de Hage que cet éclatement des contributions se joue également au niveau des dépôts d'archive.

aurait peut-être des raisons effectives à cette difficulté rencontrée par les revues francophones en SHS à se restructurer au sein des infrastructures numériques. Si l'on voit ça et là se développer des revues publiant au fil de l'eau¹³¹, soit, selon une temporalité davantage en prise avec celle de la production des savoirs, la grande majorité des revues en SHS continuent à suivre le modèle d'une périodicité fixe, qui s'accommode mal de la liberté de circulation prescrite par le web. Ce qui pourrait rejoindre une hypothèse proposée par Berthou, à savoir que « si les sciences humaines et sociales ne tirent pas pleinement parti des outils numériques, c'est que leur mode de publication électronique est avant tout pensé sur le mode de la seule diffusion du savoir » (Berthou 2009, paragr. 3). Production et diffusion de savoir seraient dans cette optique des activités qu'il conviendrait de maintenir à distance l'une de l'autre. L'auteur propose *a contrario* le modèle d'une *bibliothèque en devenir*, articulant élaboration et publicisation de la recherche.

Des initiatives récentes de publication scientifique ouverte en SHS, bien qu'encore marginales, projettent d'établir des liens entre ces deux pôles. On peut par exemple citer le projet des *Cahiers COSTECH*, dirigés par Bouchardon, assumant le caractère provisoire des matériaux publiés et la multiplicité de leurs formats dans l'idée de valoriser *la recherche en train de se faire* :

Ni « revue scientifique » au sens classique et toujours actuel, ni simple « bulletin d'annonces » des activités d'un laboratoire, les Cahiers Costech expérimentent un dispositif éditorial valorisant les travaux intermédiaires de la recherche (avec relectures et validations scientifiques) et la publication en accès ouvert (y compris par réédition de publications achevées mais peu accessibles), tout en favorisant un **pluralisme organisationnel & intellectuel** laissant aux chercheurs responsables de chaque rubrique le soin de définir leurs agendas scientifiques, les types de publications pertinents ainsi que leurs régimes de relectures et validations. (Veyron-Churlet, Bouchardon, et Valluy 2018)

Par ailleurs, on l'a mentionné, certaines revues utilisent un carnet de recherche en ligne pour y publier des compléments et des contextualisations aux dossiers publiés¹³². Il nous

¹³¹ Sur *OpenEditionJournal* par exemple : *Comicalités. Études de culture graphique* (<http://journals.openedition.org/comicalites/>), *Perspective : Actualité en histoire de l'art* (<http://journals.openedition.org/perspective/>), ou encore *Gallia Préhistoire* (<http://journals.openedition.org/galliap/>).

¹³² Par exemple, le numéro HS 2016 de la revue *Tracés, Traduire et Introduire* (vol. 3, publié sur *OpenEditionJournals* ainsi que sur *Cairn*) proposait, en complément d'un dossier discutant les travaux de

semble bien, d'une manière plus générale, que le développement du blogging scientifique a contribué à lier davantage production et diffusion du savoir¹³³, en connectant l'activité de recherche aux gestes concrets qu'elle nécessite, en fluidifiant aussi la périodicité des publications autour d'un rythme plus rapide et non contraint par les exigences d'un comité éditorial – ce qui le situe davantage en phase avec l'actualité scientifique.

3.3.2. Le blogging scientifique

Depuis quelques années, le blog comme support de l'écriture est questionné tant dans le domaine de la littérature (p. ex. Thérenty 2010b), que de la presse (p. ex. Cireau 2012) et de la communication scientifique (p. ex. Dacos et Mounier 2010; Gunthert 2010; Blanchard 2010, 2016)¹³⁴. Tout en signalant l'hétérogénéité des formes et usages de ce mode d'écriture en ligne, dont il rend compte par le concept d'*objet-frontière*¹³⁵, Trédan le situe comme un lieu « où une subjectivité est mise en scène, comme l'exposé d'un avis sur diverses productions culturelles » (Trédan 2012, 14). Il en relève, dans l'introduction de son travail de thèse, les traits définitoires : le blog se caractériserait par un format de publication d'articles (*posts*, notes, billets) présentés en ordre chronologique inversé, des possibilités de classifications et mots-clés ainsi que l'autonomie relative des contenus (par

Ch. Goodwin, des commentaires sur le dossier (<https://traces.hypotheses.org/1674>), une lecture critique par Goodwin d'un texte de Quéré (<https://traces.hypotheses.org/1763>) ainsi que des liens vers des clips vidéos de Goodwin complétant les analyses publiées (billet n°128 – cf. 7.5.2.3. *infra*).

¹³³ Il est assez remarquable qu'un certain nombre de revues, numériques ou non d'ailleurs, aient jugé nécessaires de se doter d'un blog pour communiquer leurs actualités, ce qui pourrait se faire dans une rubrique dédiée du site de la revue. Bien que cette présence de carnets adossé aux revues n'ait rien de négligeable, il convient de nuancer le constat un peu rapide opéré par Hage : « Revues.org côtoie la plateforme de blogging scientifique Hypothèses.org, qui accueille les nouveaux carnets de recherche, dont se dotent la plupart des revues afin de compléter leur dispositif éditorial et d'accompagner au plus près les recherches en cours en leur domaine. » (Hage 2015, paragr. 20) – en réalité, la pratique est loin d'être systématique et concerne *grosso modo* 15 % des revues selon notre étude réalisée en 2016 : (Mayeur 2016). Par ailleurs, ces carnets accompagnent également des revues publiées sur *Cairn* voire existant simplement au format papier.

¹³⁴ À ce sujet, on consultera avec profit la bibliographie d'Enro (pseud. d'Antoine Blanchard), mise à disposition sur *CiteULike* : <http://www.citeulike.org/user/Enro/tag/science-blog> (sur laquelle nous nous appuyons ici).

¹³⁵ « c'est-à-dire [d'après la définition initiale de Flichy] placé à l'intersection de plusieurs mondes sociaux. Le blog, en tant qu'objet, apparaît suffisamment flexible – parce que ses contours sont mal définis – et suffisamment robuste – parce qu'il donne du sens aux activités collectives –, pour permettre la co-existence d'acteurs aux vues et aux savoir-faire différents. » (Trédan 2012, 69). On notera ici que Trédan, à la notion de *communauté virtuelle* (Proulx, Sénéca, et Poissant 2006) régulièrement convoquée pour expliquer le phénomène du blogging, préfère celle de *monde social* de Becker (Becker 1988), plus à même selon lui d'en décrire la complexité : « Aussi, dans le cas du blog, faut-il d'emblée tordre le cou à l'idée du « tous... » pour préférer l'hypothèse d'une intégration différenciée des participants à un monde social selon leur degré de connaissance et de maîtrise des conventions. » (Trédan 2012, 32).

la création d'une URL distincte pour chaque article). Contrairement au forum de discussion, le blog comme espace de publication est lié à une instance auctoriale. Il dispose enfin d'une partie statique répertoriant des liens permanents (*blogroll*) et autorise l'échange entre auteur et lecteur (Trédan 2012, 10). Après son apparition au cours des années 1990, le blog est progressivement investi, outre les publics d'amateurs (adolescents, fans de bandes dessinées, etc.), par des communautés professionnelles (journalistes, mais également documentalistes ou bibliothécaires [Stassin 2016]) qui l'utilisent comme espace d'expression, de partage de contenus et de réflexion sur les pratiques¹³⁶.

En tant que dispositif de science ouverte, le blog est également utilisé par les chercheurs et son usage scientifique se répand dans le courant des années 2000 (Blanchard 2016) : il prend soit une forme *autoritative*, comme blog individuel de chercheur publié indépendamment de tout dispositif éditorial, soit une forme *éditorialisée*, lorsqu'il est hébergé sur une plateforme liée à un éditeur/agrégateur de revue (Broudoux 2013). Si cette communication sur blog s'exerce souvent vis-à-vis des pairs et mène à des échanges renouant dans une certaine mesure avec la forme dialogique du séminaire académique (Gregg 2006; Dacos et Mounier 2010) – c'est, en tout cas, l'imaginaire qui motive les interaction sur blog scientifique, bien que celles-ci restent fortement contraintes par le dispositif –, on y recourt également à des fins de vulgarisation (Collectif 2012). Broudoux distingue ainsi entre trois types de blogs scientifiques : ceux liés à une entreprise de vulgarisation, ceux liés à un projet de recherche ou assurant la fonction de laboratoire d'idées (visant par là un public plus restreint), et ceux discutant la littérature scientifique, à destination des pairs (Broudoux 2013).

Plusieurs motivations sont invoquées pour justifier cette activité de diffusion de savoirs non révisée par les pairs (Bersenev 2010; Bukvova 2011; Blanchard 2011; Mahrt et Puschmann 2014). Pour certains, il s'agit d'augmenter la visibilité d'un travail en vue de maximiser ses chances d'être lu, et de s'insérer dans un réseau professionnel. Pour d'autres, le blog est un espace de publication d'une recherche en cours, enregistre les actualités du chercheur, ou diffuse les nouvelles d'un champ disciplinaire. Enfin,

¹³⁶ Trédan signale que, si l'arrivée des blogs a lieu dans les années 1990, le nombre de blogs connaît une croissance exponentielle entre 2003 et 2007 en raison du nombre de solutions « clés sur porte » proposées à l'utilisateur par des plateformes comme *Six Apart* ou *Skyblog*. (Trédan 2012, 199; 204).

l'écriture sur blog permet d'aider la formalisation d'une pensée, à l'exprimer clairement : de ce point de vue, il s'agit d'un exercice formateur accompagnant le processus de réflexion.

Ainsi que l'a souligné Dacos (Dacos 2013), il existe un vide concernant les infrastructures de blogging en SHS ; tandis que des plateformes de blogging en STM comme par exemple *ScienceBlog*¹³⁷, *ResearchBlogging*¹³⁸, les blogs de *Nature*¹³⁹ ou, pour la vulgarisation, *C@fé des Sciences*¹⁴⁰ sont bien référencées. On peut mentionner, dans le domaine anglophone, la plateforme interdisciplinaire *Hastac*¹⁴¹ qui héberge à la fois des blogs en STM et en SHS.

Dans la sphère francophone, *OpenEdition* ouvre en 2008, dans une version prototypique précédant un lancement officiel en 2010, la plateforme *Hypothèses*, qui postule, outre le public académique, un lectorat extra-universitaire : il y est ainsi spécifié que « [les textes] ne s'adressent pas exclusivement à des spécialistes, mais également au grand public »¹⁴². Dacos et Mounier insistent d'ailleurs sur cet aspect de *brouillage éditorial* du carnet de recherche :

Par le blog, le chercheur s'adresse directement à un public qui n'est d'ailleurs plus segmenté [...]. Les différents billets, portant sur des sujets divers, rédigés de manières différentes s'adressent à des publics hétérogènes ou, mieux, ne préjugent ni de la qualité ni des compétences de ceux qui peuvent les lire. (Dacos et Mounier 2010, 5)

Le texte scientifique sur blog devient de ce fait polychrétique, susceptible de soutenir différentes logiques sociales et de mener à des usages différents (Jeanneret 2014, 14). Mais surtout, il se dote d'une temporalité propre¹⁴³, déconnectée d'une exigence de publication périodique fixe ; celle-ci se trouve désormais motivée par l'intérêt et l'actualité d'un chercheur ou d'un collectif de recherche. Une plateforme comme *Hypothèses* permet ainsi de donner à voir le geste d'élaboration du chercheur, dans un

¹³⁷ Accessible sous le lien <https://scienceblog.com/>.

¹³⁸ Accessible sous le lien <http://researchblogging.org/>.

¹³⁹ Accessible sous le lien <http://blogs.nature.com/>.

¹⁴⁰ Accessible sous le lien <http://www.cafe-sciences.org/>.

¹⁴¹ Accessible sous le lien <https://www.hastac.org/>; voir également notre analyse comparative avec la plateforme *Hypothèses* en 7.1.3. *infra*.

¹⁴² HYPOTHESES. s.d. « À propos », *Hypothèses*, <https://fr.hypotheses.org/a-propos-dhypotheses>.

¹⁴³ Bernie et Hogan envisagent le blog en tant que « dispositif routinier de communication et d'information [...] enchâssé dans le quotidien » (Wellman et Hogan 2006; cité par Trédan 2012, 75).

discours témoignant à intervalles réguliers d'une recherche *en train de se faire*, éventuellement co-construit par des éléments non langagiers, iconographiques ou audiovisuels (photographies d'annotations en marge d'un ouvrage, lignes de code présidant à la réalisation d'une cartographie, portraits, vidéos YouTube, etc.). Selon Dacos est Mounier, le carnet de recherche en ligne est ainsi

le lieu d'une première expression de la pensée, cette pensée qui ne sort pas armée et casquée du cerveau du chercheur, mais cherche son chemin à travers les mots, les formulations et les articulations, et se nourrit des confrontations du chercheur avec lui-même, ainsi qu'avec un premier public initié. (Dacos et Mounier 2010)

On le voit, si les infrastructures numériques de communication de la recherche en SHS sont susceptibles de concourir, par l'accès ouvert et la science ouverte¹⁴⁴, à une plus large circulation des connaissances, le format périodique de la revue conserve encore pour une large part son modèle de diffusion traditionnel axé sur des publications régulières. En revanche, les pratiques de blogging scientifique correspondent à un mode de production et de diffusion de la recherche qui apparaît dans l'environnement numérique, amenant la communication scientifique dans un *chronotope* particulier (cf. 2.4.) qui n'est pas sans incidence sur les pratiques d'écriture, les contenus et les publics envisagés.

3.4. Actualité de la recherche et fonction critique

On l'a mentionné, Jeanneret avait établi un lien explicite entre l'activité critique et le dispositif de la forme revue favorisant l'expression des jugements de valeur (cf. 3.3.1.). Il relevait par ailleurs que le chronotope des médias informatisés, celui de l'urgence permanente, ne donnait sans doute pas les conditions de la prise de recul nécessaire à cet exercice (cf. 2.4.). L'éditorial du numéro des *Cahiers du GRM* intitulé *Matérialités et actualité de la forme revue*, qui insiste pour sa part sur le potentiel de la forme revue dans la création de savoirs *critiques*, souligne en effet l'*ambivalence* de la forme revue

¹⁴⁴ On notera aussi que le principe d'abonnement payant contribue également, certes dans une moindre mesure, à cette diffusion élargie : les possibilités matérielles de circulation du texte numérique sont en dernière analyse bien plus importantes que celles de l'imprimé.

aujourd'hui : lieu d'échange indispensable au foisonnement de la vie intellectuelle – et, de ce fait, lieu privilégié pour son étude –, elle devient aussi une forme instituée à destination des instances d'évaluation de la recherche¹⁴⁵, inscrivant le processus de production et de diffusion des savoirs dans une logique accumulative¹⁴⁶. Le texte pointe ainsi « la contradiction inhérente à l'actualité de la forme revue » et pose, en quelque sorte, un constat de faillite :

Il semble urgent de penser la contradiction inhérente à l'actualité de la forme revue : parfaitement intégrée au capitalisme cognitif, au management contemporain de la recherche, à la fragmentation, à l'accumulation et à la rentabilisation de la connaissance, la revue constitue par ailleurs une forme privilégiée de travail collectif, de pratiques collaboratives et peut être perçue comme un espace de réflexion propice à la créativité formelle et à la critique des savoirs. C'est pour cette raison que nous éprouvons aujourd'hui la nécessité de revenir sur la séquence durant laquelle les revues ont constitué des lieux et des formes privilégiés de la pensée critique, non pas pour trouver dans la forme revue « en soi » un modèle de résistance au capitalisme cognitif qui en a fait, à inverse, l'un de ses opérateurs majeurs dans le champ scientifique, mais pour dégager l'inactualité, c'est-à-dire l'impossibilité d'actualiser de telles pratiques aujourd'hui, pour éprouver tout l'écart qui les sépare des nôtres et, dans cet écart même, trouver les ressources d'une réinvention émancipatrice des pratiques de recherche en SHS. (« Éditorial » 2017, paragr. 9)

Nous pensons que les pratiques de blogging scientifique en SHS constituent l'un des lieux d'animation de la vie de la recherche non encore réellement soumis à cette ambivalence, étant donné que, au contraire de la revue, la publication scientifique sur carnet de recherche en ligne ne fait pas à ce stade l'objet d'une véritable valorisation institutionnelle¹⁴⁷. Nous tenterons, à travers notre analyse, de déterminer si la

¹⁴⁵ À ce propos, il faut mentionner que l'injonction faite aux chercheurs de déposer l'ensemble de leur production dans une archive institutionnelle (HAL, Orbi, etc.) fait l'objet des mêmes soupçons de « fliquage » bibliométrique des acteurs de la recherche.

¹⁴⁶ Le paragraphe suivant situe cette ambivalence dans le contexte contemporain de l'accès ouvert : la circulation des revues serait dans ce cas soit une opportunité de nourrir ce foisonnement intellectuel, soit une forme de retour sur investissement de la part des pouvoirs publics subsidiant par une production accrue de savoirs (*Ibid.*, paragr. 8). On remarquera que cette livraison thématique des *Cahiers du GRM* n'aborde que très peu (si ce n'est, par la bande, à travers la contribution de Guédon) le devenir de la revue dans l'environnement numérique, ce qui n'est pas sans corroborer le constat de faillite énoncé dans l'éditorial...

¹⁴⁷ Du moins, elle n'entre pas en ligne de compte dans les formulaires d'évaluation de la recherche, à moins de l'insérer dans la valorisation des activités sciences-société (à titre personnel, nous avons vainement cherché à quel endroit valoriser dans notre formation doctorale les publications résultant de notre propre pratique de blogging). En l'état, il semblerait bien que l'alimentation d'un blog soit une pratique valorisante pour des acteurs disposant déjà d'une situation légitime dans le champ scientifique, mais qu'elle n'est pas en soi une pratique légitimante. On notera enfin que le mouvement émergent des *altmetrics* entend mener au dépassement du modèle des indicateurs bibliométriques (reposant essentiellement sur l'indice de citation), pour se tourner vers d'autres indicateurs d'usage intégrant, par exemple, la fréquentation d'un

communication sur carnet de recherche en ligne peut constituer un lieu de réinvestissement de la fonction critique, qui est le propre de la recherche en humanités (cf. 1.2.) – étendue dans notre perspective aux SHS en tant qu’elles participent d’une même tentative de relégitimation dans l’environnement numérique par leur intégration dans les *digital humanities* du champ français (cf.1.3.3.) – , à travers l’exploitation d’un format et d’une périodicité particulière dépendant d’une infrastructure de science ouverte en contexte numérique qui commande des modes particuliers d’organisation discursive, à même de favoriser la circulation de l’écrit scientifique à destination d’espaces sociaux variés.

blog de chercheur. Même si l’on s’accorde à estimer contestables les mesures quantitatives sur lesquelles repose ordinairement l’évaluation des chercheurs par les instances décisionnelles de la recherche, le déploiement des *altmetrics* comme mesure susceptible de servir à une évaluation mérite également une certaine vigilance.

4. La circulation des savoirs au prisme de leur matérialité (2) : l'écrit scientifique

Le numérique modifie les conditions d'élaboration et de réception des discours, en les inscrivant dans un environnement connecté, toujours ouvert : mis en relation avec d'autres textes et d'autres voix, susceptibles d'être délinéarisés, rééditorialisés et augmentés, les énoncés numériques se démarquent par leur opérativité et sollicitent de manière concrète une action de l'allocutaire dans le processus d'écriture. Quelles sont les conséquences de cette matérialité sur le discours scientifique, l'écrit de recherche, tel qu'il circule dans les plateformes et portails numériques ? Comment se joue la communication des savoirs scientifiques dans cet environnement, en particulier pour les SHS ?

Ces questions sont à replacer dans un contexte plus large, qui interroge tout d'abord les caractéristiques de l'écrit scientifique dans son histoire longue. Ce sont à nouveau les acquis disciplinaires des SIC et de l'AD qui baliseront notre état des lieux. L'une et l'autre approche ont en commun une visée pragmatique, essentiellement préoccupée de savoir à qui l'on communique la science, et suivant quels enjeux : d'une part, en étudiant les représentations sociales qui motivent la circulation des savoirs scientifiques, les usages anticipés et les formes communicationnelles qui en découlent, d'autre part, en analysant comment le chercheur se positionne discursivement dans le champ scientifique, par rapport à un intertexte de la recherche au sein duquel il souhaite se présenter comme interlocuteur légitime.

L'intérêt des SIC pour la question du support de l'information, liée à celle de la circulation des savoirs, a permis l'émergence de travaux portant notamment sur les usages publics de la science ainsi que les opérations de transmission vers un public extra-scientifique – désignées sous les vocables de vulgarisation, popularisation, médiatisation de la science, etc. (p. ex. Jacobi 1986; Jeanneret 1994; Pailliant *et al.* 2005). Les travaux en SIC ont également mis en évidence l'évolution des pratiques scientifiques associées à l'arrivée des médias informatisés (p. ex. Gallezot et Le Deuff 2010; Gallezot 2016) et l'ouverture

d'une possible construction collective des savoirs autorisée par les dispositifs numériques (Kembellec et Broudoux 2017).

Les propositions de Latour et Fabbri (Latour et Fabbri 1977; Latour 2007b) en sociologie des sciences ont mis l'accent sur la rhétorique du discours scientifique comme enjeu de légitimation et de prise de position dans un champ de recherche. L'AD s'est également saisie de cette problématique (p. ex. Boch et Grossmann 2007; Rinck 2010; Tutin et Kraif 2016) : les travaux effectués dans ce domaine disciplinaire s'attachent à décrypter l'énonciation du chercheur, les *routines* et stratégies discursives qu'il met en œuvre, à mettre au jour d'éventuelles variantes disciplinaires et génériques sur la base d'importants corpus de données comme celui du projet *Scientext* (Tutin et Grossmann 2013). Mais il semblerait bien qu'en l'état, ces études n'intègrent encore que très peu à leurs objets le discours scientifique numérique et les nouveaux genres de communication de la recherche. Le billet de blog investit pourtant des logiques discursives autres que celles des formes traditionnelles de l'écrit scientifique : davantage en prise avec l'actualité du chercheur, susceptible de recourir à un lexique moins spécialisé et ancré dans un intertexte qui n'est plus exclusivement scientifique, ce type d'écrit porte la marque d'une nouvelle *dimension argumentative* (Amossy 2000) amenée par contexte de la science ouverte.

4.1. L'apport des SIC à l'étude de la médiation sociale et numérique de l'écrit scientifique

Nous avons déjà fait état de l'intérêt des SIC pour la question, générale, de la circulation des savoirs abordée sous l'angle de leur condition matérielle. Le chapitre précédent a mentionné l'apport de ce champ de recherche à l'étude des chaînes éditoriales de la communication scientifique, ainsi qu'à celle de leur transformation dans un environnement numérique où s'érigent des barrières d'accès. Il nous reste à rendre compte des travaux en SIC qui abordent les médiations des écrits de recherche, et ce à travers deux grandes orientations : d'une part, la médiation sociale des savoirs scientifiques, pour

laquelle une approche langagière/discursive a pu être mobilisée, et, d'autre part, l'évolution du texte scientifique numérique transformant les usages de la recherche.

4.1.1. La médiation sociale des savoirs scientifiques

Dans un article de synthèse, Jacobi, Schiele et Cyr identifient la vulgarisation scientifique et ses avatars comme « un ensemble de pratiques sociales, empruntant des médias différents (textes, livres, audiovisuels, informatique, expositions...) pour contribuer à l'appropriation de la culture et de la technique par des non spécialistes en dehors de l'école. » (Jacobi, Schiele, et Cyr 1990, 84). Pour commode qu'elle soit, la définition ne rend toutefois pas compte en l'état de la sédimentation de différentes conceptions de la médiation scientifique, qu'une approche historique permet de mieux cerner.

Solidaire de la constitution de l'espace public moderne, la mise en publicité des savoirs et des résultats de la recherche a été favorisée au siècle classique par leur circulation dans les salons de lettrés à travers le format de la revue (cf. 3.3.1.). La question de la circulation des savoirs entre monde scientifique et société civile mobilise des vocables divers et non équivalents : *science citoyenne*, *vulgarisation*, *science populaire*, *médiatisation scientifique*, etc. À cet égard, la mise au point de l'historienne et philosophe Bensaude-Vincent (Bensaude-Vincent 2010), qui fait suite à celle de Jeanneret (Jeanneret 1994), permet d'y voir un peu plus clair. L'auteure distingue tout d'abord entre la *science populaire* et la *vulgarisation* au cours du XIX^e siècle : d'une part, une forme de science *alternative*, réalisée par des non scientifiques ; d'autre part, une science dont la langue est *traduite* pour un public supposé ignorant. Au XX^e siècle, les pratiques de vulgarisation entendent jeter des ponts par-delà un fossé jugé toujours plus profond entre les mondes savant et non-savant ; elles matérialisent « l'alliance des journalistes et des scientifiques » dans l'information au public. Avec le développement des moyens de communication médiatiques, on privilégie à la fin du XX^e siècle la perspective d'une *communication scientifique publique* ou d'une *médiatisation de la science* (Fayard 1988), où l'information scientifique est produite à destination d'un public profane perçu cette fois comme demandeur. Dans la foulée, c'est désormais le *citoyen* qui est appelé à participer au processus de construction des savoirs : pour Bensaude-Vincent, la *science citoyenne*

du XXI^e siècle ouvre la voie à une dimension politique de la diffusion des savoirs, que ne possédaient pas aussi explicitement les pratiques de médiations antérieures.

Ainsi que le rappelle Jeanneret dans *Médiation et représentation sociale des savoirs* (Metzger 2004), les SIC ont ouvert une réflexion sur l'*espace social* au sein duquel s'inscrit la communication des savoirs, les formes qui leurs sont données ainsi que les enjeux de la transmission. Cette perspective a permis de nuancer la conception traditionnelle de la vulgarisation entendue comme *traduction* vers un public défini par une carence de savoir, qui fait perdre de vue la transformation subie par ces savoirs au cours du processus de divulgation. Il faudrait encore, dans cette optique, tenir compte du « rôle joué par les dispositifs médiatiques comme sources d'imposition de formes et de mobilisation d'investissements », tout comme de « la dimension poétique des pratiques de discours, des interprétations, de la reprise polyphonique des paroles sur les savoirs dans la société. » (Jeanneret 2004a, 22).

Cette *dimension poétique* du discours scientifique, pensée à travers son inscription dans des formes médiatiques, a notamment été étudiée par Jacobi¹⁴⁸. Tout en rappelant la prédominance du langage dans l'écrit scientifique, Jacobi en fait un *document scripto-visuel* (Jacobi 1984a, 42) au sein duquel les illustrations, symboles et tableaux font partie intégrante du discours¹⁴⁹. Nous verrons que le substrat numérique accentue cette caractéristique du discours (en général) et augmente la polysémioticité des textes ; l'articulation d'éléments linguistiques et non linguistiques dans les écrits scientifiques n'est cependant pas propre au numérique et s'inscrit donc dans une continuité de pratiques discursives.

Les travaux de Jacobi ont surtout porté l'attention sur la sémiotique du discours de vulgarisation et ses caractéristiques langagières. L'écrit de vulgarisation étant, dans sa perspective, une opération de *reformulation* du discours scientifique¹⁵⁰, ce sont les

¹⁴⁸ Portant essentiellement, au demeurant, sur les écrits en sciences dites « dures ». Pour les SHS, on relèvera ses analyses de la revue *La recherche* (Jacobi 1986, 1999).

¹⁴⁹ « c'est-à-dire que le discours scientifique se donne à la fois à lire et à voir. » (*Ibid.*). Jacobi renvoie toutefois ces éléments non linguistiques au *paratexte*, ce qui ne nous semble pas pertinent étant donné qu'ils co-construisent pleinement l'énonciation du discours scientifique.

¹⁵⁰ « Est considérée comme vulgarisée toute pratique discursive qui propose une reformulation du discours scientifique. » (Jacobi 1985, paragr. 3).

marqueurs linguistiques de cette reformulation¹⁵¹, la référentialité vers l'intertexte scientifique (Jacobi 1986, 78-79) qui l'intéresseront au premier chef. Il en relèvera également la dimension métaphorique, ainsi que le recours à des néologismes particuliers qui réinvestissent un mot commun d'une signification nouvelle (Jacobi 1986, 60). Jacobi signale l'existence d'un *continuum* entre écrit scientifique au sens strict, destiné à la communication entre pairs, et écrit de vulgarisation : il déclare ainsi que « [l]a nébuleuse "discours scientifique" n'est pas homogène et [qu']il existe des degrés dans la spécialisation. » (Jacobi 1984a, 51). En raison de cette continuité entre le champ scientifique et son extérieur supposé, Jacobi invite à se distancier de l'idée du *troisième homme*, celle d'un *vulgarisateur-médiateur* devant faire le lien entre les chercheurs et les lecteurs des discours de vulgarisation. La communication vers un public extra-scientifique apparaîtrait au contraire comme une activité de recherche à part entière :

La nouvelle figure que je propose – le modèle du continuum – est moins destinée à effacer les figures précédentes qu'à les compléter. [...]. Le discours scientifique n'est pas un modèle pur à partir duquel seraient modulés des discours seconds, plus vulgaires. Il est lui aussi construit selon une rhétorique de science et il ne correspond pas réellement aux opérations de recherche. [...] Publier, pour le chercheur, c'est se faire connaître, devenir plus visible, accroître son crédit, et chaque texte est chargé de ce rôle. La nécessité de convaincre, le souci de recruter des alliés et de ménager certains rivaux transparaissent. Dans la vulgarisation, le chercheur ne fait pas autre chose. Il vise à diffuser les mêmes résultats, les mêmes concepts, les mêmes idées. Il poursuit en un autre lieu les mêmes buts. (Jacobi 1984b)

De ce fait, des continuités apparaissent aussi entre discours spécialisé et discours de vulgarisation :

En somme le registre scientifique ressemble un peu à un texte de vulgarisation, tandis que les passages du texte, en apparence explicatifs pour les lecteurs non spécialistes, permettent aux auteurs de polémiquer avec leurs pairs et concurrents dans le champ scientifique. Un peu comme si le champ de la vulgarisation se situait dans la continuité du champ scientifique et de ses luttes. (Jacobi 1999, 26)

¹⁵¹ Jacobi relève ainsi les modalités d'énonciation mimant le « style scientifique » (tournures passives, pronoms indéfinis, tendance à l'animisation des choses), le souci d'abrégier l'expression par des ellipses, la substantivisation des verbes, le recours aux métonymies, le souci de la description objective ; enfin, le recours aux paraphrases (Jacobi 1986). Dans une autre analyse, il signale toutefois que le discours de vulgarisation peut apparaître comme un lieu d'intrusion du scripteur dans le discours, là où le discours scientifique privilégie l'effacement énonciatif (Jacobi 1999, 22).

De manière générale, ce paradigme *rupture vs. continuité* est central dans la littérature sur la vulgarisation scientifique (Jacobi, Schiele, et Cyr 1990, 86 sqq.). D'un côté, une tradition sociologique fait état de la frontière hermétique du champ scientifique, rendant impossible toute communication vers un public profane. Tout au plus, les pratiques de vulgarisation créent-elles un *effet de vitrine* (Roqueplo 1974) à des fins idéologiques, donnant l'image d'une communication de la science sans réelle appropriation des publics. Le paradigme de la rupture peut au contraire assumer ce fossé en appelant un médiateur pour le combler (comme le font certaines approches info-communicationnelles), ainsi qu'en étudiant les publics concernés de manière à ajuster au mieux le discours de vulgarisation (Boltanski et Maldidier 1977). Les travaux de Jacobi se situent au contraire, nous l'avons déjà évoqué, dans la perspective de la continuité qui récusé cette figure du médiateur et intègre les textes de vulgarisation aux écrits de communication de la recherche. Ce paradigme de la continuité est encore nourri de travaux dans le domaine de la (sémio)linguistique, qui mettent en évidence le recours commun, mais de manière différenciée, à des procédures discursives comme la paraphrase ou la métaphore (Mortueux 1982; Peytard 1984; cités par Jacobi, Schiele, et Cyr 1990). Pour notre part, nous considérons avec ces derniers que l'écrit scientifique englobe certaines pratiques de médiation vers des publics élargis, qui sont à situer au sein d'un continuum entre écrit de vulgarisation et écrit spécialisé.

Le discours scientifique qu'envisagent les SIC est ainsi mis en lien avec des représentations culturelles de la science¹⁵², des formats de diffusion et une circulation des savoirs commandée par des usages anticipés. La pensée de la trivialité de Jeanneret (cf. 2.2.4.) repose toute entière sur l'importance donnée aux opérations non de simple transmission, mais de transformation créatrice des savoirs qui mène à leur réappropriation dans des espaces sociaux variés : et c'est en premier lieu à la divulgation des savoirs scientifiques dans la société que Jeanneret a consacré une importante monographie, *Écrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation* (Jeanneret 1994)¹⁵³. Une première

¹⁵² Soit par exemple, pour le paradigme de rupture, une conception très élevée d'une activité scientifique « pure » qui s'abstiendrait de tout commerce avec le vulgaire. Ainsi que le rappelle Rinck, « La science a longtemps été vue comme un domaine distinct des autres activités humaines, préservé des influences sociales et mu par la logique interne de ses procédures » (Rinck 2010, paragr. 8), ce qui explique la prédominance, jusque récemment, de ce paradigme.

¹⁵³ Nous situons le travail de Jeanneret dans le champ des SIC en ce qu'il s'intéresse à la manière dont s'organise la circulation des savoirs scientifiques au regard des représentations sociales qui les entourent, et que, par la suite, ce sera dans ce domaine disciplinaire qu'il inscrira ses recherches. On pourrait en réalité

partie de cet ouvrage situe le projet vulgarisateur dans une tradition historique (qui trouverait sa source dans *L'entretien sur la pluralité des mondes* de Fontenelle, où le dialogue est la forme privilégiée), mais également au regard d'enjeux idéologiques qui guident les pratiques de vulgarisation. Il distingue ainsi entre deux traditions : l'une, encyclopédiste et rationaliste, dans la lignée de Condorcet et du projet des Lumières ; l'autre, obscurantiste, illustrée notamment par les travaux de Roqueplo et concluant à la faillite de tout projet vulgarisateur.

Jeanneret considère que le discours de vulgarisation est, à sa manière, créateur de savoir¹⁵⁴ ; mais ce savoir se construit ici d'une façon particulière, c'est-à-dire qu'il circonscrit des aires disciplinaires qui ne sont pas des données : « il [le vulgarisateur] identifie un secteur de la connaissance et en dessine les traits *lisibles* pour son public. [...] le vulgarisateur réalise deux actes décisifs : il définit le champ des disciplines et décrit l'activité scientifique. » (*Ibid.*, 302). Comme littéraire, Jeanneret s'intéresse particulièrement à la poétique et à l'organisation discursive de l'écrit scientifique de vulgarisation. Au niveau des structures du texte, c'est d'abord le critère de *réflexivité*¹⁵⁵ qui est convoqué, en ce qu'il permet de doter le savoir scientifique d'un cadre généralement escamoté par le discours spécialisé :

L'idée de réflexivité nous offre donc un critère, distinct de l'opposition fuyante entre la science et son extérieur, pour décrire les démarches de connaissance. Appliquée au texte de vulgarisation, la question prend des formes concrètes : le texte fait-il apparaître le caractère construit de la connaissance ? Définit-il le cadre et les limites de l'analyse ? Formule-t-il les questions auxquelles une recherche vise à répondre ? Fait-il état de la diversité des points de vue ? Ces questions sont au cœur d'une poétique de la vulgarisation, qui leur apporte le plus souvent une réponse faite de compromis. [...] Le travail scientifique lui-même consiste d'ailleurs à articuler soigneusement les deux mêmes exigences : élucider les principes méthodologiques, enrichir les lectures de la réalité. Dans les conditions d'une communication limitée dans son volume et soucieuse de pertinence vis-à-vis du public qu'elle se donne, il privilégiera une perspective, en

situer *Écrire la science* dans le champ des études littéraires, puisqu'il envisage d'étudier l'écrit de vulgarisation comme genre littéraire doté d'une poétique propre ; cf. *infra*.

¹⁵⁴ Ce qui tendrait à le replacer dans le paradigme de la continuité ouvert par Jacobi ; or, Jeanneret semble maintenir l'écrit de vulgarisation à l'extérieur de la sphère scientifique : « le discours de vulgarisation est à la fois nécessaire – car il est l'un des lieux où la science peut être regardée – et nécessairement extérieur à la science – car il repose sur ce dont l'exclusion est constitutive pour le travail scientifique. Tout discours, nous l'avons dit, inscrit son savoir dans son ignorance. La vulgarisation choisit d'ignorer quelque chose du travail scientifique pour le rendre pensable comme activité sociale. » (Jeanneret 1994, 112).

¹⁵⁵ Il tire le concept de l'ouvrage d'Habermas sur *L'agir communicationnel* (Habermas 1987).

faisant éventuellement en sorte de ne pas sacrifier la perspective complémentaire. Tout cela est affaire de trajet, d'énonciation, de point de vue. (Jeanneret 1994, 128)

S'agissant ici du discours de vulgarisation, Jeanneret isole en fait une caractéristique du savoir critique (cf. 1.2.3.) : un savoir qui s'enracine dans la prise de conscience de ses conditions de production, et conscient de son rôle dans le champ social. Ainsi qu'il le signale très justement, le discours spécialisé répond aux mêmes nécessités mais, adressé à un public que l'on suppose davantage au fait d'un état des connaissances disciplinaires, il fait l'économie d'une photographie panoramique pour se concentrer sur un angle de vue précis. Par ailleurs, dans le cas des écrits de vulgarisation, la réflexivité s'exerce non tant sur l'élaboration du savoir que sur les processus de divulgation de la science, en ce qu'elle « représente la communication en train de se faire » : le texte de vulgarisation serait, fondamentalement, *autoréférentiel* : « On vulgarise pour vulgariser. Et c'est parce que la médiation est comme référée à elle-même que tant d'enjeux peuvent se cristalliser en elle. » (*Ibid.*, 164).

Jeanneret pointe l'hétérogénéité des poétiques d'écriture de la science, que ce soit à travers le temps (on ne vulgarise pas de la même façon dans la seconde moitié du XIX^e siècle que durant l'après-guerre) ou les médias mobilisés (ouvrages, revues, mais également expositions, conférences, etc.). Elles sont, au demeurant, à considérer au regard d'un projet médiateur qui peut adopter différentes stratégies et, en tout état de cause, ne saurait se réduire à une simple démarche didactique. Ces poétiques répondent de manière commune à l'enjeu de *créer un théâtre de la science*, de manière à offrir « un point de vue sur le savoir et les pratiques qui le constituent » (*Ibid.*, 270). Ce point de vue serait construit autour d'un lecteur « omniprésent dans le système d'énonciation » (*Ibid.*, 271) – un *Lecteur Modèle* au sens d'Eco (Eco 1985)¹⁵⁶, rendant l'écrit de vulgarisation foncièrement dialogique, voire mettant en scène la polyphonie qui l'anime¹⁵⁷ : « C'est à travers le jeu de ces diverses instances de discours que le lecteur a accès à la connaissance

¹⁵⁶ Nous reviendrons sur la notion et sa pertinence pour l'étude des discours scientifiques numériques au point 5.1.2.

¹⁵⁷ En quoi l'écrit de vulgarisation établirait un *contrat de communication* qui énoncerait et ferait interagir les points de vue du vulgarisateur et de son lecteur, ce qui était déjà le cas dans *L'Entretien sur la pluralité des mondes* qui met en scène, sous forme de dialogue, un échange explicite entre ces deux instances énonciatives. On a déjà signalé comment Jeanneret prend ensuite distance avec l'idée de *contrat communicationnel* qui apparaît trop liée à une conception mécaniste de la communication organisée autour des seuls pôles émetteur-récepteur (cf. 2.2.4.).

d'un champ disciplinaire : ce jeu a pour vertu de situer le discours scientifique, de lui donner un caractère plus ou moins discutable et plus ou moins accessible : la connaissance est modalisée. » (*Ibid.*, 297). Ce dialogisme tire vers le dialogal, en ce qu'il anticipe les questions du public imaginé afin d'y apporter une réponse. L'écrit scientifique spécialisé est lui aussi, fondamentalement, dialogique, par les voix antérieures qu'il met en présence ; mais cela n'engage en aucune manière le même rapport à l'intertexte :

Dans l'article scientifique, le chercheur entre en controverse avec d'autres énonciateurs dans le but de discuter ses thèses devant un lectorat aussi (plus) qualifié que lui ; il ne fait pas état des conditions de la recherche qui ne sont pas nécessaires au contrôle de l'expérimentation (il ne parle ni de qui a donné les crédits, ni des motivations psychologiques de son concurrent) ; il n'attribue à son lecteur aucune opinion de bon sens ; enfin, il ne s'autorise pas à formuler un discours de référence ni à risquer des hypothèses sur les découvertes à venir. Du moins telle est la règle du jeu explicite. Dans le texte de vulgarisation, l'auteur a le pouvoir (le devoir ?) d'indiquer à son lecteur quels sont les discours et les auteurs qui sont dignes de foi, de proposer une interprétation des logiques historiques et sociales de la découverte, de présenter certaines de ses positions comme étant représentatives d'un état de la science. (*Ibid.*, 298)

Jeanneret met encore en évidence le rôle du récit de la démarche de recherche dans le discours de vulgarisation, son organisation en *séquences narratives* qu'illustrent bien les *incipits*, destinés à capter l'attention du lecteur ou permettant de rendre moins abrupt un développement logique (*Ibid.*, 316).

Si les textes de notre corpus ne consistent pas, pour la plupart, en des écrits de vulgarisation scientifique, ces derniers y sont néanmoins représentés. Ils présentent la particularité d'être publiés sur une plateforme dédiée à la communication de la recherche (et non sur un site d'information ou de vulgarisation, par exemple), en relation de co-présence avec les écrits spécialisés. Le contexte de la science ouverte élargit le public potentiel des écrits scientifiques. L'une de nos hypothèses de travail sera que le discours scientifique s'inscrit désormais dans un intertexte plus large que la production scientifique, qui rapproche dans une certaine mesure son dialogisme de celui du discours de vulgarisation. Mais aussi, on y trouvera une poétique qui recoupe certaines des caractéristiques identifiées par Jeanneret, notamment la construction d'un théâtre de la science, la réflexivité de l'activité de recherche, tout comme la présence de séquences narratives (cf. 5.3. *infra*).

Les SIC abordent ainsi l'écrit scientifique par le prisme de leur circulation hors de la sphère académique et de leur usage social : les pratiques discursives de la vulgarisation sont toutefois pensées en parallèle du discours scientifique spécialisé, dont elles partagent certaines caractéristiques. C'est ici, pour l'essentiel, la matérialité du langage au regard des enjeux sociaux de la médiation qui a retenu l'attention des chercheurs. Or, les nouvelles matérialités du texte scientifique numérique autorisent d'autres usages de la recherche, au premier chef parmi les chercheurs.

4.1.2. Nouvelles matérialités du discours scientifique

Gallezot observe ainsi les évolutions de la *lettrure* scientifique dans l'environnement numérique en raison de la fragmentation du texte en unités manipulables, couplée à l'utilisation de réseaux sociaux de la recherche (du type *Academia* ou *ResearchGate*) et à la « disponibilité quasi-immédiate des travaux de recherche » (Gallezot 2016) – alors que cette *lettrure* s'inscrivait habituellement dans le temps long. Toutefois, le scientifique participant de cet environnement se fait désormais, inévitablement, *internaute-chercheur* (*Ibid.*) ou *chercheur 2.0*. (Gallezot et Le Deuff 2010). Avec quelles conséquences concrètes sur l'écrit scientifique ?

Le terme *lettrure*, emprunté aux travaux de Souchier (Souchier 2012), désigne la pratique médiévale de lecture et d'écriture savante, activités alors indissociables devant être considérées d'un seul tenant. S'agissant des textes scientifiques (mais pas seulement), on relèvera après ces auteurs que les pratiques d'*écrilecture* (cf. 2.3.) prennent donc place dans une tradition séculaire et ne constituent pas une nouveauté du numérique (bien que cet environnement en favorise le déploiement). C'est également sur ce constat que s'ouvre le collectif *Écrilectures augmentées dans les communautés scientifiques* :

L'écrilecture, y compris scientifique, est une pratique ancienne dont les procédés évoluent en même temps que les outils et qui n'a nullement eu besoin d'attendre les nouvelles théories de pensée du xx^e siècle pour exister

et structurer la réflexion de générations de penseurs. (Kembellec et Broudoux 2017, 19)¹⁵⁸.

La pratique est pensée comme constitutive des HN (cf. 1.3.3.), entraînant une construction collaborative des savoirs : l'augmentation de l'écrit scientifique consisterait alors en son enrichissement par les annotations, internes (par ajout de notes et commentaires) ou externes (par les métadonnées autorisant l'interopérabilité des textes entre les plateformes, ou extensions logicielles permettant un meilleur référencement).

En ce qui concerne plus précisément le blogging scientifique, Deseilligny interrogeait à travers son article « Matérialités de l'écriture : Le chercheur et ses outils, du papier à l'écran » (Deseilligny 2013) les transformations de l'écrit scientifique, dans le sillage des SIC liant support, formes du texte, techniques d'inscription et contexte social. Dans cette perspective, trois médiations sont plus particulièrement étudiées, à savoir les médiations corporelle, instrumentale et temporelle de l'écriture de recherche. C'est tout d'abord l'implication corporelle, en particulier celle de la main, et la posture du corps *pensant* imposée par la machine qui transformerait les conditions mêmes d'élaboration d'une pensée (cf. 1.3.1.). Ensuite, le carnet de recherche comme outil, sur papier d'abord, instrument de notation clos sur lui-même et limité par un nombre de page déterminé, se fait support de communication numérique ; l'exemple convoqué est précisément celui des carnets de recherche de la plateforme *Hypothèses*. Deseilligny signale que ce support de l'écriture scientifique se caractérise par la présence d'architextes, de discours d'accompagnement, et la standardisation des formes textuelles :

Entre le carnet papier et sa version numérique sur une plateforme académique comme *Hypothèses.org*, un ensemble de médiations techniques, symboliques et institutionnelles s'insèrent dans l'activité d'écriture et de publication. (*Ibid.*, 45)

L'appropriation par les chercheurs de ces espaces d'écriture leur permettrait de se distancier des canons formels de l'écriture scientifique en donnant corps à des écrits

¹⁵⁸ Les auteurs ajoutent encore, au sujet de la *lettrure* médiévale : « Réservées à une élite restreinte de "lettrés" religieux, la lecture et l'écriture étaient pensées comme un seul processus, constitué par des actions liées et complémentaires dans lesquelles l'activité de lecture, hautement structurante, permettait au récepteur de la connaissance construite de devenir acteur par l'enrichissement des idées transmises. » (*Ibid.*, 24). Ce qui change, avec le numérique, est que la forme prise par le texte, soit ce qui se donne à voir dans les cadres de l'écran, demande elle aussi une opération d'écriture de la part du lecteur (soit : le lecteur est *nécessairement* écrivain du texte, participe de son énonciation, même s'il ne l'augmente pas).

provisaires, destinés à être supplantés par des formes postérieures plus abouties. Deseilligny critique l'apparente démediation de la publication sur blog, qui transparaît dans les discours réflexifs émis par les carnetiers : « Cette écriture “en cours” chantée par les carnetiers semble ignorer précisément le fonctionnement des médiations techniques qui sous-tendent le web. » (*Ibid.*, 50)¹⁵⁹. Si l'on partage ce constat, ainsi qu'on l'a montré en critiquant le concept de communication scientifique *directe* (cf. 3.1.2), il faut ajouter que les médiations de la science sont également langagières¹⁶⁰ et idéologiques, liées à une conception de l'activité scientifique que le contexte de science ouverte contribue à réévaluer (cf. chap. 3).

Cotte entend justement, pour sa part, étudier l'*économie scripturaire*¹⁶¹ qui commande l'écriture dans les architextes de la science ouverte (Cotte 2017). De son point de vue, l'écriture scientifique sur blog, émanant à l'origine d'un mouvement de contestation à l'égard des oligopoles éditoriaux, participerait d'un processus de *résilience* :

Il y a résilience lorsque des formes scripturaires qui sont apparues pour traduire délibérément une stratégie de rupture avec les ordres scripturaires existants se trouvent ré-investies et ré-utilisées par les institutions mêmes qu'elles prétendaient subvertir et dépasser, comme par exemple la forme « blog » par les éditeurs scientifiques sur leurs sites de publication en ligne. Ainsi de l'idée que l'ouverture du web pouvait permettre une expression horizontale, non soumise aux autorités médiatiques classiques et, *de facto*, renverser les autorités et les hiérarchies traditionnelles dans l'ordre de l'expression publique. (Cotte 2017, paragr. 14)

Les blogs *Hypothèses*, par leur procédure de création reposant sur une validation scientifique et une classification dans des catégories bien définies, participeraient ainsi

¹⁵⁹ Plus précisément, la faute en incomberait aux lieux d'éditorialisation « hors carnet », qui lisseraient les formats et supprimeraient la notion de strate de recherche en cours : les moteurs de recherche proposeraient ainsi au sein d'une même liste de résultats aussi bien un article abouti qu'un écrit provisoire. Nous ne partageons pas spécialement cette remarque, en ce que le carnet comme unité éditoriale et plus largement la plateforme *Hypothèses* comme *scène d'énonciation* (cf. chap. 8 *infra*) autorise une différenciation des contenus consultés. Par ailleurs, à la standardisation des formes textuelles ne correspond pas forcément une standardisation des formes discursives : celles-ci contribuent le cas échéant à ancrer le discours scientifique dans une actualité qui peut se trouver dépassée ensuite, indiquant l'obsolescence du texte.

¹⁶⁰ Deseilligny rend compte, dans une certaine mesure, de cette transformation de l'écriture à partir d'extraits du carnet *Espaces réflexifs* (<http://reflexivites.hypotheses.org/>) : elle convoque à cette fin un méta-discours sur l'écriture scientifique publié au sein de ceux-ci où l'une des animatrices du carnet indique la possibilité d'une subjectivisation de l'écriture scientifique par l'investissement du format « blog ». Il y aurait toutefois un intérêt à étudier les discours scientifiques du carnet en eux-mêmes, à l'aune de ces discours d'accompagnement qui habitent la plateforme.

¹⁶¹ Faisant suite en cela au travail mené par Jeanneret dans *Critique de la trivialité* (Jeanneret 2014, 370 sq.).

d'une stratégie éditoriale assez éloignée du discours de liberté et de spontanéité entourant le blogging scientifique. Ce constat, sans être faux, doit être nuancé : on opposera à Cotte que, précisément, outre cette validation à l'inscription, le comité éditorial de la plateforme, qui peut le cas échéant choisir de mettre en valeur des contenus et augmenter de ce fait leur visibilité, n'a par contre aucun droit de regard sur les usages du carnet de recherche pour peu, bien entendu, qu'il satisfasse aux conditions générales d'utilisation du portail *OpenEdition* (OpenEdition 2012 et chap. 7 *infra*).

Ceci dit, qu'il s'agisse du présent article de Cotte ou des autres travaux mentionnés dans cette section, il n'est pas encore question du discours de la recherche qui se déploie dans ces infrastructures de la science ouverte. En fait, dans la plupart des cas, les implications discursives de cette nouvelle matérialité de l'écriture scientifique ne sont pas prises en compte (et ce n'est en principe pas l'objet des SIC, on l'a déjà mentionné en 2.2.7.). On pourrait opposer à ce constat qu'un ouvrage comme celui de Stassin sur *La blogosphère info-doc* (Stassin 2016) intègre à sa grille d'analyse des billets une étude des discours, reposant sur des cadres de l'AD (p. ex. énonciation, genre de discours, etc.). Pour utile et rigoureuse que soit cette étude, le grand nombre de billets intégré au corpus (plus de 600) fait obstacle à l'analyse qualitative des discours préconisée par l'AD : par exemple, qu'entend-on par un *degré de subjectivité fort, intermédiaire ou faible* (*Ibid.*, 233), quels sont les indicateurs considérés, comment cela se traduit-il en discours, selon quelles modalités traverse-t-elle le texte, au regard de quel contexte, etc. ? La caractérisation selon le degré de subjectivité devient en quelque sorte une étiquette marquant certains billets en vue d'un résultat statistique¹⁶².

Nous aborderons à présent la manière dont l'AD traite la matérialité formelle de ces discours scientifiques, tant en contexte pré-numérique que numérique (bien que, dans ce dernier cas, les études disponibles soient assez limitées).

¹⁶² Voir aussi nos remarques sur les travaux de Luzòn (cf. 4.2.2.4. *infra*).

4.2. L'analyse du discours scientifique

4.2.1. L'apport de la sociologie des sciences : le discours comme révélateur des rapports de pouvoir dans le champ scientifique

Dans leur article exploratoire « La rhétorique de la science », Latour et Fabbri entendent démontrer l'opérativité des grilles de lecture littéraire sur l'article scientifique, considéré comme genre à part entière (Latour et Fabbri 1977, 94). Les auteurs affichent leur volonté de se démarquer d'analyses antérieures en considérant tout à la fois les *stratégies des auteurs* et les *interactions des textes*. À partir de l'étude d'un article d'endocrinologie, Latour et Fabbri identifient l'intertexte scientifique, soit le réseau d'articles au sein duquel l'auteur cherche à se positionner, comme le seul référent du discours : « Ce n'est pas la nature (référent ultime) que l'on trouve en aval ou en amont du texte, mais d'autres textes encore qui le citent ou qu'ils citent. » (*Ibid.*, 89) ; « Le champ de discussion peut être défini par une stricte intertextualité, une centaine de papiers qui font explicitement référence les uns aux autres et disparaissent tous dans le dernier. » (*Ibid.*, 90). Les polémiques surgissant dans le champ scientifique seraient dès lors à considérer comme autant de stratégies de prise de position. Partant, l'activité scientifique dans son ensemble, reconstruisant une réalité sociale depuis la récolte des données de terrain jusqu'à la publication de découvertes, tendrait à la fabrique de faits présentés comme des vérités – hypothèse défendue par Latour dans *L'espoir de Pandore* (Latour 2007b).

Peut-on considérer la recherche comme un univers de croyance, déconnecté des *realia* et reposant sur le seul intertexte scientifique ? Si, pour une part, la sphère académique peut bien apparaître comme un champ structuré où évolue l'*homo academicus* (Bourdieu 1984) doté d'un *habitus* qui lui permet de se créer une place (et ce, souvent, en jouant des coudes), si l'on admet sans peine que l'activité discursive est partie intégrante de cet *habitus*, les propositions de Latour nous semblent excessives, en ce que, sous couvert d'étudier comment la science se construit (et on peut tout à fait valider le caractère construit des connaissances scientifiques : sa mise en exergue leur confère précisément

une portée critique) et questionne la société, elles proposent une conception de l'activité scientifique qui semble close sur ses unités constitutives, équipes de recherche et laboratoires, qui apparaissent en quelque sorte hors du monde. Il nous semble au contraire que le discours de recherche se comprend à l'aune de son inscription et de sa circulation dans un monde social, et qu'il y a au sein de notre corpus un enjeu dans la construction d'une image du scientifique en SHS en tant qu'il est, précisément, aux prises avec ce monde social qui excède la clôture de l'Université.

La sociologie s'intéresse à la langue en ce qu'elle serait le lieu de résidence du pouvoir symbolique : elle deviendrait alors un instrument d'imposition de rapports de force, et témoignerait du positionnement social des individus (voir p. ex. Bourdieu 1982; cité par Meizoz 2006). La discipline a donc, dans une certaine mesure, nourri l'AD qui en a traduit plusieurs concepts, comme ceux de *champ discursif* ou de *positionnement*. L'AD s'en démarque toutefois par l'intérêt qu'elle porte aux marques énonciatives du texte, envisagé dans son rapport avec un contexte¹⁶³. L'AD scientifique intègre donc pour sa part ces dimensions que l'on ne trouvera pas chez Latour, en montrant la construction énonciative du positionnement de l'auteur et les stratégies discursives, reposant sur une matérialité langagière, à l'œuvre dans le texte scientifique.

4.2.2. L'analyse du discours scientifique : positionnements énonciatifs du chercheur

Pour cerner la notion de discours scientifique, on recourra à la définition proposée par Rinck qui en fait un « discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir » (Rinck 2010, paragr. 2). On s'accordera, à la suite de Jacobi, à reconnaître un *continuum* entre écrit de vulgarisation et écrit spécialisé de même que, à la suite de Jeanneret, à considérer la vulgarisation comme créatrice de savoir. La définition de Rinck prend dès lors une acception assez large, qui nous apparaît pertinente au regard de notre corpus d'étude en ce qu'il diffuse, en un même lieu, des

¹⁶³ Nous nous appuyons ici sur la mise en perspective de Meizoz (Meizoz 2006). Celle-ci porte plus spécifiquement sur la sociologie littéraire et intègre par ailleurs la tradition sociocritique, illustrée par les travaux d'Angenot (Angenot 1989, 2014). Il existe par ailleurs des homologues entre la sociologie de la littérature et la sociologie des sciences, qu'illustrent les travaux de Bourdieu sur l'un et l'autre de ces deux champs (p. ex. Bourdieu 1976, 1984, 2001, [1992] 2016).

écrits scientifiques de statuts divers (p. ex. notes/articles de recherche, recensions, articles vulgarisateurs, écrits de médiation culturelle, etc.).

Rinck dresse un état des lieux des travaux interrogeant la manière dont « les analyses linguistiques du discours scientifique peuvent [...] éclairer l'activité scientifique et ses enjeux de connaissance » (*Ibid.*, paragr. 1). Elle met en évidence deux types d'approches : l'une questionnant l'activité scientifique à travers les textes et les discours qui en résultent (illustrée notamment par les contributions en sociologie des sciences), l'autre étudiant les traits du discours scientifique comme point d'entrée vers l'activité scientifique et ses enjeux (*Ibid.*, 6)¹⁶⁴. C'est dans ce dernier créneau que nous situerons notre démarche, en recherchant dans notre corpus comment se construisent discursivement les savoirs en SHS et la manière dont le discours scientifique répond à des enjeux émergents dans le contexte de la science ouverte.

4.2.2.1. Effacement énonciatif et objectivité

Dans l'imaginaire courant, on tend à considérer le texte scientifique comme empreint d'objectivité ; celle-ci garantirait en quelque sorte la validité de la recherche, puisque l'auteur n'aurait plus qu'à s'effacer devant l'évidence empirique des résultats¹⁶⁵. Les textes scientifiques relèvent en effet de la catégorie des *discours théoriques* (dans la typologie énonciative des textes de Bronckart *et al.* [1985] 1994, 83), dont l'une des caractéristiques est précisément l'effacement énonciatif. Grossmann et Rinck signalent ainsi que

La spécificité du DT [discours théorique] est qu'il tend à s'autonomiser par rapport à la situation d'énonciation, de sorte que l'interprétation peut se faire indépendamment d'hypothèses sur la situation où l'énoncé a été produit. En d'autres termes, toute référence à la situation d'énonciation et toute trace de la subjectivité du locuteur y sont (tendanciellement) bloquées, suivant une procédure d'effacement énonciatif. (Grossmann et Rinck 2004, paragr. 9)

¹⁶⁴ L'article cité présente un état des lieux très complet, auquel nous renvoyons le lecteur pour une information plus détaillée. On peut encore mentionner le fait que l'analyse du discours scientifique répond aussi à des objectifs didactiques, visant à en identifier les caractéristiques de manière à les enseigner ensuite aux étudiants (Boch et Rinck 2010, paragr. 5).

¹⁶⁵ Ainsi, le discours scientifique, qui se présente généralement comme véridictionnel (Rinck 2010, paragr. 49), recourt, outre l'effacement énonciatif, à des tournures passives ou l'emploi de pronoms de troisième personne.

Or, cet effacement peut servir une stratégie discursive émanant du locuteur. Les approches rhétoriques et linguistiques des textes scientifiques ont relevé, depuis les années 1960, que les textes scientifiques, « loin d'être neutres et objectifs, [...] comport[ai]ent une forme de subjectivité et une visée persuasive. » (Boch et Rinck 2010, paragr. 7). Une livraison de la revue *Lidil*, intitulée « Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique » (Boch et Rinck éd., 2010) étudie ainsi précisément la manière dont les locuteurs des écrits scientifiques construisent leur positionnement énonciatif et manifestent de ce fait l'appropriation discursive d'un habitus académique et disciplinaire. Il faudrait encore distinguer, comme le relèvent Boch et Grossmann (Boch et Grossmann 2007, paragr. 9), entre la neutralité, soit l'absence de prise de position – qui est illusoire dans le cas du discours scientifique – et l'objectivité, qui est construite par les procédés énonciatifs du discours scientifique. L'écrit scientifique porte en effet la trace d'un *point de vue* (désormais PDV)¹⁶⁶, qui peut se manifester par une subjectivité *modale* et/ou une subjectivité *déictique* (Rabatel 2005) ; seule cette dernière lie, dans le discours, l'énoncé à sa situation d'énonciation, alors que la première ne recourt pas aux marques énonciatives pour manifester le PDV. En d'autres termes, l'actualisation déictique est assumée par le locuteur, tandis que l'actualisation modale est l'affaire de l'énonciateur¹⁶⁷. De là découle l'apparente objectivité de l'écrit scientifique, qui ne porte que très rarement – du moins, dans ses formes canoniques comme l'article ou la monographie imprimée – de marques d'actualisation déictique : le discours scientifique se situe traditionnellement sur un plan *non embrayé* (Maingueneau [1998] 2016; Rinck 2010, paragr. 49).

¹⁶⁶ Rabatel définit le point de vue en linguistique comme « tout énoncé qui prédique des informations sur n'importe quel objet du discours, en donnant non seulement des renseignements sur l'objet (relatifs à sa dénotation), mais aussi sur la façon dont l'énonciateur envisage l'objet, exprimant ainsi un PDV. » (Rabatel 2017, 43). De ce fait, l'énonciation est étroitement liée à la référenciation, choix linguistique des expressions désignant le référent (soit le réel extérieur à la langue). Sur la base de cette solidarité entre énonciation et référenciation sont distinguées deux instances, le locuteur et l'énonciateur : « Le locuteur est l'instance qui profère un énoncé, dans ses dimensions matérielles, phonétiques ou scripturales. L'énonciateur correspond à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel point de vue (PDV). L'énonciateur est l'instance à partir de laquelle les contenus prépositionnels (CP) sont agencés dans une prédication, de façon à indiquer, via la référenciation des états du monde, le PDV du sujet sur le monde, la langue, dans une situation particulière [...]. » (*Ibid.*, 44). Si le locuteur est de fait un énonciateur premier (L1/E1), d'autres énonciateurs manifestent leur PDV de manière plus ou moins visible au sein de l'énoncé. Mais ce PDV étant communiqué par le seul locuteur principal, on comprend en quoi le discours qui en fait écho comporte une « dimension subjective et interprétative qui oriente l'interprétation du CP » (*Ibid.* 45).

¹⁶⁷ On signalera encore les propositions de Grossmann et Rinck qui font de la surénonciation (soit l'énonciation surplombante de L1/E1), une norme du genre scientifique : le chercheur-locuteur organise en effet les différents PDV de l'énoncé de manière à servir le sien propre.

Rabatel propose un dépassement du poncif de l'objectivité garante de la validité de toute production scientifique : la subjectivité étant inhérente à la démarche de recherche, le chercheur ne peut s'abstraire d'un PDV sur son sujet. Ce qu'il en ressort est la nécessité de présenter différents PDV, de les faire dialoguer et de les soumettre à la critique :

En réaction à la thèse d'une éthique du discours [scientifique] en appui sur son objectivité, ce travail plaide pour l'existence d'une éthique du discours en lien avec l'idée d'une subjectivité située [...] qui tente d'articuler son propre point de vue avec d'autres points de vue complémentaires. Car l'affirmation de vérités universelles, uniques, est discutable à l'aune de la saisie du complexe. (Rabatel 2017, 144)

Ce qui se joue dans la critique, c'est la capacité d'interroger la co-construction des valeurs, des opinions, des savoirs, de faciliter leur discussion et, pour ce qui concerne les discours médiatiques, d'interroger des pratiques d'information, notamment dans les situations conflictuelles, de façon à faire émerger un *nous* (Jacques 1991, Muhlmann 2004) qui ressource sans cesse la démocratie. (*Ibid.*, 170)

La subjectivité du discours scientifique deviendrait de cette manière une condition *sine qua non* de son aptitude à produire un savoir critique. On retiendra aussi de ce qui précède l'intérêt de mobiliser la théorie des PDV pour aborder convenablement cette question, qui ne concerne donc pas uniquement les marqueurs de l'énonciation¹⁶⁸. En outre, l'adoption d'un PDV prend sens à l'aune de la *doxa*, parfois mobilisée comme prise pour évaluer les marqueurs discursifs de la subjectivité dans le discours théorique.

4.2.2.2. Discours scientifique et *doxa*

L'effacement énonciatif apparaît ainsi comme une stratégie mise en œuvre dans le discours scientifique, destinée à produire un *effet d'objectivité* (Kerbrat-Orecchioni [1980] 1999) : celui-ci déconnecte les thèses avancées par le locuteur du *je-ici-maintenant* de l'énonciation, de manière à leur donner l'allure de vérités universelles et intemporelles. Toutefois, cette objectivité affichée du locuteur doit composer avec la nécessité de marquer clairement son positionnement dans un champ disciplinaire ; pour ce faire, il lui

¹⁶⁸ Pour une étude fine des marqueurs linguistiques de la subjectivité dans le discours, on se reportera à (Kerbrat-Orecchioni [1980] 1999). Rabatel note encore la difficulté d'établir une coupure nette entre activités académiques et citoyennes, bien que le *mélange des genres* puisse être dangereux et préjudiciable à la qualité de la critique. Il conclut néanmoins que « si le chercheur est conscient de ces dangers, il peut s'ouvrir à des préoccupations plus politiques, à condition de ne pas se leurrer sur le saut entre la position critique principielle du savant et la position engagée du citoyen-chercheur » (Rabatel 2017, 170).

faut évaluer et hiérarchiser les propositions admises jusque-là comme plausibles par cette communauté. Bien davantage, ce sont les contours mêmes de ce champ et les représentations le structurant qui sont susceptibles d'être travaillées par le locuteur du discours scientifique ; à cet égard, une proposition défendue par Provenzano serait qu'« un discours peut argumenter moins pour prendre position dans un état donné d'un champ, que pour proposer un nouvel espace de positionnements, pour configurer de nouveaux cadres formels, représentationnels et institutionnels à partir des obsessions ou des attentes d'une communauté. » (Provenzano 2010, paragr. 11). Ce faisant, le locuteur du discours scientifique fait en quelque sorte bouger les lignes et redessine le contour des représentations communément acceptées, jugées dignes de foi par la communauté disciplinaire : en ce sens, note encore Provenzano, « l'effacement énonciatif a également affaire avec la *doxa* » (*Ibid.*, paragr. 12). On rappellera à cette occasion qu'Amossy lie la notion de *doxa*, ou *opinion commune*, « d'une part à celles des ensembles discursifs – discours social ou interdiscours – qui la portent, d'autre part aux formes (logico-) discursives particulières – *topoi* de tous types, idées reçues, stéréotypes – où elle émerge de façon concrète. » (Amossy 2000, 90). C'est donc bien à une *doxa*, un faisceau de représentations¹⁶⁹ et d'opinions qui font consensus, à un moment donné, dans un lieu discursif donné et au sein d'une communauté disciplinaire donnée, et pouvant dès lors servir de base à l'argumentation, que se confronte le chercheur-locuteur ; et le concept permet de ce fait d'éclairer l'expression discursive de la subjectivité dans le discours scientifique.

4.2.2.3. Dimension argumentative des écrits de recherche et ethos du chercheur

L'ouvrage dirigé par Tutin et Grossmann présentant les résultats du projet *Scientext* (Tutin et Grossmann 2013) porte également une attention particulière à la question de l'auctorialité et montre en quoi le chercheur/locuteur laisse sa trace énonciative dans des écrits en apparence objectifs. À la suite de travaux récents que corroborent leurs propres

¹⁶⁹ Ces représentations ne fonctionnent pas d'un seul tenant et peuvent être regroupées en grands ensembles ; Provenzano suggère de ce point de vue la dénomination de *filière doxique* « pour rendre compte d'une hétérogénéité de représentations qui se laissent cependant organiser en grands domaines (thématiques, disciplinaires, idéologiques, etc.) de savoirs partagés par des communautés d'extension différentes. » (Provenzano 2010, paragr. 13)

observations sur le corpus de *Scientext*, les auteurs signalent, au sein des textes scientifiques étudiés, « une importante présence de l’auteur en sciences humaines et en sciences sociales » (*Ibid.*, 13). Ils affirment ainsi que « l’écrit scientifique est véritablement un texte argumentatif où la dimension rhétorique est fortement présente. » (*Ibid.*)

La notion de *dimension argumentative* (Amossy 2000), qui intègre dans l’analyse du discours la préoccupation d’une action sur l’auditoire, fournit des outils pour expliquer le recours aux moyens de preuves rhétoriques au sein de textes qui ne possèdent pas une visée argumentative explicite. Si, en effet, le discours scientifique s’attache à construire un savoir à partir d’hypothèses validées, il s’agit rarement de convaincre explicitement le lecteur de suivre une proposition A au détriment d’une proposition B. Les travaux d’Amossy sur l’argumentation dans le discours permettent ainsi de distinguer entre visée argumentative – où l’argumentation portant sur un choix à faire entre deux positions antagonistes est explicite –, et dimension argumentative où le débat reste tacite (Amossy 2000, 24). La notion de dimension argumentative est susceptible de servir l’étude des écrits scientifiques, dès lors que la démarche de recherche s’inscrit dans un horizon de questionnement plus large, par rapport aux positions d’autres auteurs. La prise en compte du dialogisme intrinsèque de tout énoncé – chaque énoncé se positionnant par rapport aux énoncés antérieurs, voire à venir (Volochinov 2010) – s’accompagne d’une réévaluation du rôle argumentatif de l’ethos et du pathos, parfois sous-estimé dans les études centrées sur le logos (Amossy 2000, 4). D’où une attention particulière portée à l’auditoire, notion issue de la rhétorique aristotélicienne et retravaillée par Perelman et Olbrechts-Tyteca qui en font une image mentale du public construite par l’orateur, en fonction de laquelle on construira l’argumentation (Perelman et Olbrecht-Tyteca [1958] 2008, paragr. 4). L’effacement énonciatif dont il a été question au point précédent participe ainsi de la construction de l’ethos du chercheur respectable et assoit son autorité argumentative :

c’est donc le ton impersonnel et l’effacement énonciatif qui construisent une image fiable de l’homme de science. En maniant les outils linguistiques qui lui permettent de s’absenter de son discours, le scripteur projette un ethos de professionnel au fait des normes de l’écriture scientifique. [...] Il se dit et se montre par le refus de s’exprimer et de se manifester. Ce faisant, il projette un ethos qui lui permet de proclamer son appartenance identitaire à

la communauté à laquelle il entend s'intégrer, et par laquelle il demande à être reconnu. (Amossy 2010, 191-192)

L'effacement énonciatif est donc non le lieu d'une absence de subjectivité (et encore moins celui de la neutralité), mais bien un mode de construction d'une légitimité du chercheur-locuteur. On verra dans l'analyse du corpus que la présence du chercheur dans l'énonciation de l'écrit scientifique (en particulier sur le plan déictique) devient monnaie courante ; cela ne revient pas pour autant à considérer que le chercheur abdique cette nécessaire construction discursive de sa légitimité, mais plutôt qu'elle s'exerce suivant d'autres enjeux répondant à une dimension argumentative renouvelée en contexte numérique¹⁷⁰. En effet, si les études linguistiques des écrits scientifiques ont insisté sur le dialogisme qui traverse le discours savant et sur les conditions particulières d'énonciation qui visent à le légitimer, elles se préoccupent surtout d'un discours adressé à un public homogène constitué d'acteurs du monde universitaire. Le discours scientifique est alors considéré comme un *discours fermé*, établi par des spécialistes pour des spécialistes (Charaudeau et Maingueneau 2002). Or, le contexte de la science ouverte contribue à brouiller les frontières¹⁷¹, assurant la possibilité technique d'une circulation plus large (cf. 3.3.2.) : cette catégorisation nécessitera donc d'être réévaluée. L'auditoire hétérogène que présuppose un tel contexte amène dès lors à s'interroger sur les stratégies rhétoriques d'adaptation au public, mises en œuvre pour favoriser l'appropriation des savoirs.

4.2.2.4. Genre(s) du discours scientifique

L'écrit scientifique est conçu comme un *sociolecte*, « issu d'une communauté de discours partageant des objectifs communs (cf. Swales 1990), des buts rhétoriques comparables et un sous-langage spécifique, caractérisé par les traits textuels, pragmatiques, syntaxiques et lexicaux remarquables » (Tutin 2013, 27). Il met ainsi en œuvre un langage partagé entre les chercheurs – une sorte de *langue scientifique générale* qui transcenderait les disciplines et fonderait un *genre* de l'écrit scientifique (*Ibid.*). Les genres apparaissent dans cette optique comme « le produit des communautés de discours qu'ils contribuent à

¹⁷⁰ Cette remarque fait suite à un commentaire du relecteur de notre article sur la dimension argumentative des carnets de recherche (Mayeur 2018), que nous tenons à remercier.

¹⁷¹ Ou plus exactement, à brouiller *davantage* les frontières étant donné le continuum qui peut exister entre écrit spécialisé et de vulgarisation (cf. *supra*).

structurer (Swales 1990) » (Grossmann et Rinck 2004, paragr. 9) : ils entérinent et édictent des contraintes particulières liées à un lieu et à une activité discursive donnée. Chaque genre de discours fait en effet intervenir des acteurs auxquels il prescrit des *rôles*, poursuit une *finalité*, s'inscrit dans un *médium*, suivant une *organisation textuelle* (Maingueneau 2013, 75). Le discours scientifique mobilise de ce fait des genres diversifiés selon les objectifs liés à son activité¹⁷². Rinck rappelle à ce sujet que

Comme dans toute sphère d'activité, l'activité scientifique se structure en une diversité d'activités auxquelles correspondent les genres ; tous remplissent ainsi une fonction spécifique qu'il convient de cerner. Les genres sont définis comme des formes communicatives socio-historiquement construites et relativement stables à une époque donnée. Ils renvoient à la dimension collective de l'activité et représentent un héritage dans lequel se moulent nos échanges, mais qui est amené à évoluer. (Rinck 2010, paragr. 33)

Sont ainsi étudiées par l'AD scientifique des genres ressentis comme légitimes tels que l'article ou la monographie, mais aussi des écrits moins institués que sont la proposition de communication ou le compte rendu de lecture (Boch et Rinck 2010, paragr. 30 sqq.), voire encore le rapport de soutenance de thèse (Maingueneau 2002). Il convient, sur ce point comme pour d'autres (la phraséologie par exemple), de tenir compte des variantes disciplinaires¹⁷³ : si la structure du genre « article » en STM est fortement contrainte autour d'un format IMRaD (Introduction, Matériels et méthodes, Résultats, Analyse, Discussion), créant un attendu de lecture guidant des usages particuliers, les articles en SHS autorisent une formalisation plus souple du propos (Rinck 2010; Jacques 2013)¹⁷⁴.

L'étude du blogging scientifique comme genre de la recherche a relativement peu fait l'objet, à notre connaissance, d'analyses discursives. Deseilligny relève que l'écrit de

¹⁷² Il faudrait signaler ici que Maingueneau et Cossuta catégorisent certains textes scientifiques (philosophiques, par exemple) parmi les *discours constitutants*, assumant une place particulière dans l'interdiscours en ce qu'ils servent de *garants* aux autres discours, mais doivent fonder eux-mêmes, de ce fait, leur légitimité (Maingueneau et Cossutta 1995). Toutefois, ainsi que le relève Maingueneau, cette perspective analytique est davantage orientée vers l'étude des propriétés contrastées des textes ou des liens entre texte, pratiques et communautés que vers les éléments discursifs à proprement parler (Maingueneau 2017, 136-37).

¹⁷³ À cet égard, le corpus de *Scientext* rassemble tout à la fois des écrits scientifiques émanant des SHS, sciences expérimentales et sciences appliquées, ce qui a rendu possible des études comparatives selon les disciplines (Tutin et Grossmann 2013, 13).

¹⁷⁴ Rinck fait encore état de variantes dues au contexte culturel de la publication, et bien entendu d'une distinction entre genre oral et genre écrit (Rinck 2010, paragr. 41).

blog s'inscrit dans des architextes très formatés qui lient l'écriture scientifique à des formes antérieures dédiées à l'écriture de soi (Deseilligny 2013, 46)¹⁷⁵, mais il n'y est pas question des contraintes génériques (hormis celles des gabarits textuels, évoqués à travers les architextes) qui pèsent sur le discours scientifique du carnet de recherche en ligne. Si un travail comme celui de Puschmann et Bastos¹⁷⁶ projette d'analyser comparativement le discours des plateformes *Hypothèses* et *Hastac* afin de déterminer quels sont les concepts associés aux humanités numérique dans les écrits de blog de ces infrastructures intégrant, en totalité ou en partie, les SHS (Puschmann et Bastos 2015), c'est surtout par une analyse de co-occurrences suivie d'un *topic modelling* que l'étude est menée, et non par une lecture fine qui pourrait rendre compte des pratiques discursives à l'œuvre dans le texte scientifique numérique¹⁷⁷.

Il faut cependant mentionner les travaux de Luzón, qui s'inscrivent bien pour leur part dans le champ anglo-saxon de l'analyse du discours. L'intérêt de ces articles est de montrer comment les chercheurs investissant le blog comme médium manifestent la volonté de tenir compte d'un public élargi, sans qu'il ne s'agisse pour autant de vulgarisation (Luzón 2013). L'auteure relève que le blog entérine en réalité des types de textes très variés, issus de différentes sphères de l'activité scientifique, et signale le rôle central de la *remédiation* :

Remediation is a central concept to understand academic blogs, because, as pointed out above, academic blogs are hybrid genres, where genres existing in other media are integrated, combined, and recontextualized (Luzón 2013) for new social practices. (Luzón 2017)¹⁷⁸.

¹⁷⁵ On pourrait y opposer, en reprenant une proposition de Trédan (Trédan 2012), que les pratiques de blogging ne sauraient s'y réduire, en ce qu'elles s'enracinent à d'autres sources et coexistent avec d'autres modèles (comme celui d'annuaire du web). À tout le moins, l'affirmation doit être nuancée.

¹⁷⁶ Puschmann est linguiste ; tandis que Bastos s'inscrit dans le champ des médias et de la communication.

¹⁷⁷ Les auteurs expliquent ainsi leurs questionnements et méthodes : « Our aim is to characterize differences in the discourse that takes place on HASTAC and Hypotheses reflecting different cultural implementations of DH and different understandings of what constitutes DH. To this end, we formulated two research questions: How frequent are particular keywords associated with (digital) humanities on the two platforms (¹¹1) and what are thematic differences in the distribution of topics in the two sites (¹¹2)? We approached the first question by counting the co-occurrence of humanities-related terms and their digital equivalents (e.g. history—digital history) on blog posts. In a second step we applied topic modeling to the post content to identify substantial thematic differences between the communities in both platforms and their respective approaches to blogging ». (*Ibid.*)

¹⁷⁸ On pourrait cependant contester l'idée même de *genre hybride* : Todorov concevait ainsi les genres comme naissant nécessairement de l'adaptation de formes antérieures (Todorov 1978).

Cette notion de remédiation est pour Luzón (après Bhatia) solidaire de celle d'*interdiscursivité* :

Interdiscursivity consists in the appropriation or exploitation of conventions or discursive resources associated with other genres, social practices, and disciplinary or institutional cultures in order to “create novel and hybrid genres through rhetorical processes of recontextualization, reformulation, reframing, and resemiotization” (Bhatia 2016, 25). This appropriation of discursive and generic resources plays an important role in the emergence and evolution of digital genres. (Luzón 2017)¹⁷⁹

Ce n’est pas tout à fait ici l’interdiscours lié au dialogisme qui traverse toute production discursive, mais plutôt un interdiscours comme appropriation, réinvestissement de contraintes/stratégies discursives liées à d’autres formes dans de nouveaux genres¹⁸⁰.

Les analyses de Luzón portent, d’une part, sur des blogs en sciences dites *dures* (extraction de billets de la plateforme *Research Blogging*) (Luzón 2013) et, d’autre part, sur des blogs de groupes de recherche (dans son corpus, rattachés à des institutions espagnoles) identifiés comme genre à part entière (Luzón 2017). Travaillant à partir de billets codés selon une typologie établie par la méthode inductive de la théorisation ancrée, appuyant des résultats quantifiés, Luzón met en lumière des lignes de classifications opérantes mais semblant reposer davantage sur une analyse de contenu que sur une analyse discursive à proprement parler¹⁸¹ – analyse de contenu critiquée de longue date par l’AD, dans sa tradition française du moins, pour sa tendance à considérer le langage comme transparent, et à opacifier les implicites qui président à l’élaboration des catégories et à la classification des données¹⁸²

¹⁷⁹ La remédiation pourrait se faire selon les deux modalités que sont le *genre embedding*, où l’on reformate dans un nouveau genre un texte appartenant originellement à un autre (ce qui, avec le numérique, se fait de manière privilégiée par l’intégration de fragments d’un texte premier), et le *genre linking*, qui entérine les pratiques de délinéarisation en convoquant au sein d’un texte d’un genre donné des textes d’un genre autre.

¹⁸⁰ Cotte étend ces mécanismes d’emprunts génériques à l’ensemble des formats de la science ouverte : « La “science ouverte” n’invente pas de nouvelles formes, comme la science du XVII^e siècle l’avait fait avec la revue ; elle recycle des formes émergentes dans d’autres domaines (comme par exemple le blog) et les utilise selon une logique et une éthique différentes. » (Cotte 2017, paragr. 22). Il n’est toutefois pas certain qu’il s’agisse là d’une spécificité de la science ouverte : la raison serait sans doute plutôt la standardisation des formats du web qui, comme l’a souligné Maingueneau, n’apparaissent plus liés à une sphère d’activité sociale singulière.

¹⁸¹ Ainsi, le registre de langue ou le genre voisin correspondent à un code à partir duquel sont classés les billets (« Each of the posts in the corpus was coded for (a) embedded genres, (b) linked genres, (c) purpose(s), and (d) language(s) used » (Luzón 2017). On ne fait pas vraiment état, dans ces analyses, de la matérialité langagière des éléments du corpus.

¹⁸² Charaudeau et Maingueneau rappellent ainsi que « [l]es reproches portaient d’abord sur la neutralisation des différences entre signifiants et l’absence de prise en compte de la structuration des textes [...] Mais ils

L'hétérogénéité constitutive des écrits de blogs a également été pointée par Maingueneau, qui assimile le blog à un *hypergenre* (Maingueneau 2013), soit un simple format aux contraintes très faibles n'étant plus nécessairement rattaché à un contexte socio-historique précis (Maingueneau 2004b, 185). Le blogging poursuivrait en cela une tendance générale des écrits du web, où se manifeste l'affaiblissement de la *scène générique* au profit de la *scénographie*¹⁸³ :

Sur le web, en revanche, les contraintes de la scène générique sont faibles. Les sites, quel que soient leur contenu, sont soumis à un ensemble de contraintes techniques, et cette homogénéisation est renforcée par la nécessité de pouvoir circuler par hyperliens d'un site à l'autre. En raison de ce « lissage » des différences génériques, c'est désormais la scénographie qui joue un rôle clé : le principal souci est la mise en scène de la communication, qui mobilise massivement les ressources proprement verbales, multimodales (images fixes, mouvante, son) et les opérations hypertextuelles. (Maingueneau 2013: 80)

En ce qui concerne les écrits scientifiques toutefois, il convient d'ajouter au constat de Maingueneau qu'ils se rattachent le plus souvent à une infrastructure de communication de la recherche qui identifie clairement la *scène d'énonciation* au sein de laquelle se situe le discours ; par ailleurs, de nombreux textes héritent des caractéristiques génériques de l'écrit scientifique traditionnel. Si la scénographie gagne sans doute bien en importance en raison d'une certaine standardisation des formes textuelles en ligne, elle s'établit ici au regard d'un cadrage de la prise de parole dans l'activité scientifique.

4.2.2.5. Quel discours scientifique numérique ?

Ce rapide parcours témoigne du fait que le discours scientifique numérique reste un terrain relativement peu exploré par l'AD. On signalera cependant un article de Reboul-Touré, qui pose la question générale d'une prise en compte, par l'AD, des discours des blogs scientifiques, en tant qu'ils se situeraient « à la frontière – mais peut-être faudra-t-

portaient aussi sur les *a priori* implicites de la catégorisation des données textuelles » (Charaudeau et Maingueneau 2002, 39).

¹⁸³ Dans ses travaux en AD, Maingueneau utilise le concept de *scène d'énonciation* qui permet de penser l'activité discursive de l'intérieur (au contraire de la notion de *situation de communication*) ; elle la situe en outre comme un processus continu, intégrant la mise en scène du locuteur. La scène d'énonciation se décompose, dans une relation d'emboîtement, en *scène englobante* (*grosso modo*, la sphère d'activité sociale dans laquelle s'inscrit de discours), *scène générique* (qui prescrit une finalité à la prise de parole, des acteurs, un lieu, un médium, etc.) et *scénographie* (où le locuteur organise au sein même de son énonciation la situation à partir de laquelle il prend la parole). Voir par exemple (Maingueneau 2013).

il parler de *continuum* ? – du discours de vulgarisation scientifique et du discours d'information aussi bien au niveau de l'organisation discursive que des marques linguistiques » (Reboul-Touré 2015, 277). Elle signale ainsi l'*hétérogénéité discursive* de ces écrits, commune avec les discours de vulgarisation, mais intégrant une dimension nouvelle par l'inscription dans un réseau hypertextuel ; de même que l'importante diversité des pratiques, qui fait obstacle à une étude globale du phénomène. Au demeurant, l'article demeure très programmatique en l'état et n'intègre pas d'analyses portant sur des objets précis.

Dans un domaine voisin, celui de la rhétorique, on constatera que le n°65 de la revue *Tranel*, paru en mai 2017 et intitulé *Techniques rhétoriques et écrits scientifiques* (Herman 2017), ne contient absolument aucune contribution spécifiquement consacrée à la question du discours scientifique numérique. Pourtant, le contexte numérique modifie considérablement la dimension argumentative de l'écrit de recherche, ses stratégies rhétoriques, ses formats et ses usages. Par exemple, que devient l'administration de la preuve dans un environnement connecté ? Un apport de Perelman et Olbrechts-Tyteca est d'élargir les préceptes issus de la rhétorique aristotélicienne, orale, aux discours écrits. Or, les moyens de discourir et d'argumenter dans l'environnement numérique diffèrent sensiblement de ce qui a cours non seulement dans les échanges oraux mais également dans le domaine de l'imprimé. À la rupture de l'*ordre des discours* identifiée par Chartier (cf. chap. 2), s'ajoute une rupture de l'*ordre des raisons* :

Du côté de l'auteur, la textualité électronique permet de développer des démonstrations selon une logique qui n'est plus nécessairement linéaire ou déductive [...]. Du côté du lecteur, la validation ou la récusation d'un argument peut désormais s'appuyer sur la consultation des textes [...] qui sont l'objet même de l'étude, à condition, évidemment, qu'ils soient accessibles en une forme numérisée [...]. Il y a là une mutation épistémologique fondamentale qui transforme profondément les techniques de la preuve et les modalités de construction et de validation des discours de savoir. (Chartier 2006, 18)

La matérialité du texte numérique transforme ainsi les conditions de production du discours de recherche (positionnement énonciatif, stratégies discursives, genres, etc.), mais également ses modes de citation et de validation. Ce n'est pas seulement une mutation épistémologique : ces nouvelles possibilités sont le fait d'une temporalité de la

recherche induite par les médias informatisés, davantage aux prises avec une circulation rapide des savoirs et mettant constamment en relation l'archive et l'actualité (cf. 1.4).

4.3. Le discours scientifique engagé dans la temporalité des dispositifs numériques

Ainsi que le relevait Gallezot, l'immédiateté du temps de la recherche dans l'environnement numérique, qui fait écho au chronotope particulier des médias informatisés (cf. 2.4), s'oppose à la tradition du temps long d'élaboration des savoirs trouvant son origine dans la *lettrure* médiévale. Deseilligny relevait de son côté cette tendance générale du web à accorder de la valeur au *moment présent* (Deseilligny 2013, 51), entérinée par les moteurs de recherche privilégiant dans leurs algorithmes les résultats les plus récents. Au sein des carnets de recherche, cela se traduit dans l'énonciation éditoriale par la mise en visibilité accrue – et donc la valorisation – des billets sur la base de leur date de publication, et ce, indépendamment de leur contenu.

Cette actualité qui caractérise les textes scientifiques sur blog conduirait-elle à l'abandon de leur portée critique, par leur inscription dans le chronotope de l'urgence, ou entraînerait-elle au contraire la possibilité d'une réflexivité continue par la diffusion des *écrits éphémères* autrefois voués à la disparition (Brives 2009), qui sont autant d'étapes d'une démarche intellectuelle de longue haleine ? Si cette prévalence de l'actuel est en effet inscrite dans les modes d'organisation éditoriaux des carnets¹⁸⁴ et, plus largement, du médium de la plateforme *Hypothèses*, le discours des chercheurs est susceptible de construire, lui aussi, cet ancrage dans une actualité scientifique – ce sera en effet l'une de nos hypothèses de travail (cf. 5.3. *infra*). On souhaitera pour notre part étayer ce postulat par une analyse de corpus ciblant ces composantes discursives : par exemple, comment les modes de présentation de soi du chercheur fondant sa légitimité se construisent, le cas

¹⁸⁴ Nous pourrions toutefois opposer à Deseilligny que des fonctionnalités sont prévues dans l'architexte des carnets (le CMS *WordPress*) pour que certains contenus soient conservés en page d'accueil. La valorisation des contenus les plus récents est celle par défaut.

échéant, par la mise en exergue de son activité énonciative, situant le discours scientifique sur un plan *embrayé*.

La notion même d'actualité se trouve complexifiée en ce qu'elle ne couvre pas seulement ce qui fait l'immédiat de la recherche, l'événement récent d'un projet, etc. mais aussi ce qui constitue l'actualité sociale et culturelle d'une communauté civile (cf. 2.4.). Le web est en effet le lieu de toutes sortes de discours, sans distinction de la sphère d'activité dans laquelle ils s'inscrivent : médium ouvert, sans limite, toujours augmentable et aux archives continuellement remobilisables, il permet l'inscription des énoncés scientifiques dans un présent qui n'est plus seulement temporel : le discours scientifique baigne constamment dans un interdiscours qui est celui de la société civile, correspondant à des préoccupations sociales et culturelles partagées qui participent de son arrière-plan. D'une certaine manière, c'est désormais l'actualité de la recherche qui en ferait sa valeur, son inscription dans un interdiscours qui ferait écho à des préoccupations d'ordre plus général. Le référent de l'activité de recherche s'éloignerait ainsi considérablement du seul intertexte identifié par Latour (cf. 4.2.1.).

5. Élaboration d'une problématique

L'état des lieux fait apparaître des recoupements, des intérêts partagés par des disciplines connexes, mais également des zones d'ombre à partir desquelles on tentera de mettre en évidence la pertinence de notre question de recherche. Ainsi, on a mentionné l'important travail de balisage réalisé dans le champ des SIC sur la textualité numérique et les dispositifs informatisés comme *machines textuelles*, mais également sur les modes de production et de circulation du texte scientifique, que ce soit par l'étude des filières d'édition numérique, des possibilités techniques générées par les pratiques d'*écrilecture* ou encore de la médiation sociale des savoirs. Toutefois, les SIC ne semblent pas vraiment manifester d'intérêt pour le texte en tant que discours¹⁸⁵ : le texte est au contraire envisagé d'un seul tenant (cf. 2.2.7.), sans qu'il ne soit tenu compte des opérations de textualisation à même de fonder sa cohérence, ni de la présence d'un locuteur-énonciateur premier. À l'inverse, l'AD peine à intégrer une pensée du médium¹⁸⁶ voire, de manière plus générale, à prendre en considération la matérialité du contexte des discours : il est à cet égard significatif que Paveau¹⁸⁷ ait dû importer depuis les SIC les outils nécessaires (et les adapter ensuite) pour traiter des énoncés numériques au sein de leur écosystème.

Après avoir identifié quelques points de contact non encore signalés entre les différentes sections de notre état des lieux, nous montrerons comment s'est élaborée de manière progressive, à partir des quatre points qui forment la matière des chapitres précédents (soit les humanités et leur devenir dans l'environnement numérique, la circulation des

¹⁸⁵ En ce qui concerne les écrits de vulgarisation scientifique, on a toutefois montré que les SIC ont pu mobiliser une approche langagière, que l'on ne retrouve généralement pas dans les études consacrées à l'écrit scientifique numérique dans ce domaine (cf. 4.1.1.). Par ailleurs, si les éléments discursifs peuvent être pris en compte dans les analyses des SIC, l'approche nous semble en général cibler davantage leur contenu que les stratégies discursives en elles-mêmes – voir nos remarques sur l'AD et l'analyse de contenu en 4.2.2.4.

¹⁸⁶ Dans un chapitre intitulé « Médium et discours », Maingueneau (Maingueneau [1998] 2016, 69-81) explique en quoi le discours est contraint par le médium – en ce compris dans ses genres. Cependant, il ne présente pas vraiment d'outils méthodologiques permettant de rendre compte de l'influence des dispositifs éditoriaux sur le discours, par exemple. On mentionnera encore le colloque « Jeunes Chercheurs Praxiling 2017 », sur le thème « Médium et discours », organisé à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 les 12 et 13 octobre 2017, attirant l'attention sur cette problématique peu explorée par l'AD.

¹⁸⁷ Qui récusé par ailleurs les notions de support et de médium, en ce qu'elles réduiraient artificiellement la complexité de l'environnement numérique (cf. 2.3.). Les énoncés numériques ne seraient donc pas, dans sa perspective, « inscrits sur » quelque chose, mais, en tant que *composites*, ils participeraient au contraire de la matérialité même de l'environnement.

savoirs au prisme de leur matérialité, l'édition scientifique numérique et l'écrit scientifique), une interrogation sur la construction (techno)discursive d'une actualité dans les discours de savoir en SHS inscrits dans une infrastructure de science ouverte. Nous synthétiserons également les hypothèses de travail qui guideront notre analyse.

5.1. Humanités numériques, édition scientifique et circulation des savoirs : retour transversal sur l'état des lieux

Les HN, on l'a vu, se préoccupent des modes de production et de diffusion des savoirs scientifiques en humanités (élargies, dans le champ français, aux SHS) ainsi que des formes (éditoriales ou autres) qu'ils prennent dans l'environnement numérique. Cependant, la question éditoriale, centrale pour les HN européennes, françaises en particulier¹⁸⁸, est plutôt dans le monde anglo-saxon l'affaire d'éditeurs professionnels (cf. 3.2.). En France, les *DHers* se sont résolument engagés dans la création d'infrastructures d'édition de la recherche (Dacos et Mounier 2014). La plateforme numérique *OpenEdition*, chapeautée par le CLEO (Centre pour l'Édition électronique Ouverte), se trouve être par ailleurs à l'initiative du *Manifeste des Digital Humanities* (cf. 1.3.3. et 7.4. *infra*)¹⁸⁹. Les HN francophones ont ainsi investigué de nouveaux formats de diffusion de la recherche, comme l'écriture sur blog, qui a fait l'objet d'interventions dans le cadre du *ThatCamp2012* organisé sous les auspices du CLEO (Collectif 2012). Elles ont par

¹⁸⁸ Cette convergence a notamment été explorée dans le cadre de la première journée d'étude du séminaire de l'IRIHS, « Ce que la question éditoriale révèle des disciplines mobilisées dans le champ des humanités numériques » (Université de Rouen, 20 mars 2018). Voir *In(ter)disciplinarité(s) au prisme des humanités numériques*, s.d., « Journée d'études du 20 mars 2018 », <https://indisciplineshn.sciencesconf.org/resource/page/id/2>.

¹⁸⁹ Là où le *Digital Humanities Manifesto* (Schnapp et Presner 2009) semble plutôt émaner de chercheurs usant de formes numériques de communication de la recherche non nécessairement structurées sur un modèle éditorial.

ailleurs formé un mouvement engagé en faveur de la science ouverte, visant une circulation élargie des savoirs (cf. 3.2.2.1.).

Il existe à notre connaissance assez peu de travaux sur les pratiques de blogging en SHS, ce qui répond d'une certaine manière à l'absence de plateformes dédiées repérée par Dacos (Dacos 2013). Mais surtout, les études disponibles ne portent pas (ou peu : cf. 4.1.2. et 4.2.2.4.) sur les éléments discursifs de ce mode de communication. Plus généralement, si les HN questionnent la place des humanités/des SHS et leur rôle dans la société à partir des possibilités ouvertes par la circulation numérique et les infrastructures de la science ouverte, elles le font sans tenir compte de la matérialité des discours de savoirs qui s'inscrivent dans ces infrastructures, en lien avec un contexte spécifique (scientifique, éditorial, etc.). Or, il y aurait un intérêt à étudier les mutations du discours scientifique dans ce nouvel environnement, son ajustement aux formats et à la temporalité de la recherche qu'il favorise ainsi qu'au *brouillage éditorial* (cf. 3.3.2.) qu'il met en œuvre. Le discours scientifique doit se penser au regard de ces infrastructures numériques, habitées dans le champ français par un mouvement ayant une conception particulière de la recherche en SHS et de sa diffusion : soit celle d'une science ouverte qui modifie les publics potentiels de la recherche, ou à tout le moins l'idée que les instances de la recherche et les chercheurs eux-mêmes s'en font.

Or, le contexte de la science ouverte mène à la question de l'élargissement des publics qu'elle postule (cf. 3.2.2.) et de sa prise en compte dans les discours de savoir en SHS. Le numérique est vécu, on l'a mentionné, comme un tournant autorisant désormais une circulation plus large des connaissances : d'un point de vue géographique, mais également social.

5.1.1. Quelles pratiques de médiation scientifique ou de science citoyenne en SHS ?

Il serait sans doute utile d'observer de plus près la circulation sociale des savoirs en SHS. En effet, tant dans le domaine de la science citoyenne que dans celui de la vulgarisation ou de la média(tisa)tion scientifique, on ne peut que constater le fait que les sciences dites « dures » se taillent la part du lion. Un rapide tour d'horizon de quelques références

canoniques consacrées à la vulgarisation scientifique (Roqueplo 1974; Boltanski et Maldidier 1977; Jacobi 1986; Fayard 1988) fait apparaître que la vulgarisation en SHS surgit çà et là par la bande, mais que sa spécificité semble demeurer un impensé ; surtout en ce qui concerne les humanités. Dans l'ouvrage *Citizen Scientists* (Stilgoe 2009), il n'est tout simplement pas fait mention des SHS : il ne serait de science citoyenne que dans les domaines de la médecine, de la physique ou de la biologie. En forçant le trait, on pourrait dire que la reconnexion de la science avec la société civile (cf. 3.2.2.3.) ne passerait que par une action directement observable sur son environnement, comme si la compréhension du monde se limitait aux phénomènes physiques objectivement appréhendables. Ce qui passe complètement sous silence la dimension opératoire des SHS, ou leur aptitude à constituer et transmettre des savoirs critiques (cf. 1.2.3.), des savoirs supposant par ailleurs une appropriation et une application pratique.

Pourtant, les SHS seraient sans doute les mieux à même de porter ce projet d'une démocratisation de la science, au sens politique du terme. Lemerancier le signalait très justement :

Objet d'un procès permanent en inutilité, [les SHS] se défendent au nom de leur capacité à opérer une critique sociale, mais aussi à donner à tout un chacun les armes pour l'opérer soi-même ; et/ou d'une revendication du simple plaisir de comprendre, de donner à lire des œuvres du passé, voire de faire revivre ce dernier. (Lemerancier 2015, 46)

Aux yeux de l'historienne, l'accroissement du lectorat en régime d'accès ouvert permet de servir ces objectifs. Seulement, le constat d'un élargissement des publics et la mise à disposition de savoirs ne suffisent pas ; il s'agit de les rendre appropriables par le citoyen afin qu'il puisse, à son tour, se doter des outils pour pratiquer cette *critique sociale*. Mais surtout, et c'est là que le bât blesse, on peine à se faire une idée précise de ce public non scientifique de la recherche.

5.1.2. Le *lecteur attendu*

La production scientifique en accès ouvert fait le pari du *lecteur inattendu* [*the unexpected reader*] (Smith 2011) : celui-ci, un profane (averti tout de même) tirerait profit de la consultation des textes scientifiques, désormais accessibles sans barrières sur le web via

les plateformes d'édition actives dans la promotion du libre accès. Il en résulterait au minimum un double bénéfice : pour la recherche d'abord, par le développement possible des pratiques de *crowdsourcing* ; pour le bon fonctionnement d'une société démocratique ensuite, par l'accès facilité à des savoirs sur lesquels le citoyen est susceptible de devoir s'exprimer. Or, on ne peut que constater, à la suite de Dacos et Bester dans leur tentative de cerner le lectorat de *Revue.org* (Bester et Dacos 2010), la faiblesse des indices sur lesquels repose ce postulat : les logs de connexion, principaux indicateurs de l'usage des textes scientifiques, sont partiellement faussés par la présence massive de bots¹⁹⁰. Par ailleurs, la méconnaissance du lectorat réel que masquent ces logs reste un problème de taille, puisque les enquêtes qualitatives menées à partir du milieu universitaire ne touchent généralement que des individus au capital socio-culturel élevé (Lemercier 2015) qui ne correspondent pas vraiment au *lecteur inattendu*. Peut-on dès lors dire quelque chose de sensé sur l'usage des savoirs dans le contexte de l'accès ouvert et, si oui, sur la base de quels observables travailler ? Il faudrait commencer par préciser ce que l'on entend par *usages réels*, et dans quelle perspective disciplinaire on projette de les étudier.

De notre point de vue, le bénéfice des discours entourant le *lecteur inattendu* réside précisément en qu'il contribue à transformer les conditions de production des savoirs en postulant l'existence de ce lectorat extra-universitaire dans un contexte de science ouverte. Nous avons mentionné le contenu de la rubrique « À propos » de la plateforme *Hypothèses*, anticipant une possible diffusion vers le *grand public* (cf. 3.3.2.) – explicitation d'un projet communicationnel bien précis, instrumenté par le dispositif médiatique de la plateforme de blogging scientifique. Les chercheurs sont invités à se l'approprier, que ce soit intuitivement, en suivant une formation, en recherchant des conseils sur le site d'accompagnement *La Maison des carnets*¹⁹¹, en échangeant sur la liste des carnetiers, etc. pour diffuser des connaissances vers un public que l'on suppose hétérogène. De plus, par l'animation de ces lieux de sociabilité, par l'éditorialisation quotidienne des contenus en *Une* ou par la promotion de nouveaux carnets sur Twitter et dans sa lettre d'information, la plateforme de blogging invite à faire communauté. Les textes scientifiques publiés sur *Hypothèses* constituent une trace bien concrète de

¹⁹⁰ Le comité éditorial de la plateforme *Hypothèses* posait encore le même constat dans un courriel diffusé le 4 avril 2018 sur la liste des carnetiers.

¹⁹¹ Disponible sous l'URL <https://maisondescarnets.hypotheses.org/>.

l'appropriation d'un dispositif de médiatisation scientifique, un observable à partir duquel étudier des *usages réels* – provenant non des usagers en tant que lecteurs, mais des usagers en tant que chercheurs, et attestant de la manière dont ils travaillent les formes (techno)langagières données aux savoirs pour faciliter leur diffusion et les rendre éventuellement appropriables par le public non universitaire qu'anticipe le comité éditorial de la plateforme.

Les SdL – l'AD et la pragmatique en particulier – s'attachent à déceler dans les textes la construction d'un allocutaire invité à prendre part à la construction du sens, et sur lequel le discours cherche à agir. En ce qui concerne les mécanismes de la coopération textuelle, Eco a montré dans *Lector in fabula* (Eco 1985) comment le texte anticipait un Lecteur Modèle qui, en usant de sa compétence encyclopédique, était à même de reconstituer sa cohérence. D'autre part, la notion de *dimension argumentative* développée par Amossy (2000) en AD défend l'idée que tout discours, quel qu'il soit, suppose la volonté d'agir sur l'allocutaire (cf. 4.2.2.3.). L'hypothèse selon laquelle le discours scientifique se transformerait par le contexte de science ouverte paraît somme toute raisonnable, puisqu'il suppose un allocutaire différent, un auditoire hétérogène distinct de l'auditoire traditionnellement composé de pairs et de membres d'une même communauté disciplinaire – et cela, indépendamment des *usages réels* au sens d'une identification des logs de connexion et des pratiques effectives d'utilisation des savoirs par des lecteurs non-universitaires. En d'autres termes, même si la connaissance des publics effectivement touchés et des usages qu'ils font des savoirs reste incertaine à ce stade (ou doit être reconstituée à l'aide d'autres observables)¹⁹², il est en revanche plus que probable que la science ouverte oriente les modes de production des savoirs scientifiques et anticipe des usages précis ; et cette hypothèse peut être mise à l'épreuve en étudiant l'image du nouveau Lecteur Modèle ou de l'auditoire qu'elle suppose à partir d'observables concrets, de ces autres traces d'usage que sont les textes scientifiques conçus pour être diffusés en libre accès dans une infrastructure de blogging scientifique.

¹⁹² Des outils plus récents devraient permettre de contourner certains de ces écueils. Il faut ainsi signaler un projet de recherche en cours intitulé « Appropriations » mené sous l'égide d'*OpenEdition* : l'objectif est précisément de mieux cerner les usages et appropriations hors des plateformes de communication scientifique des textes diffusés au sein du portail. Voir ainsi (OpenEdition Team 2017).

5.1.3. Le discours comme opérateur de trivialité

Bien que l'écriture scientifique sur blog puisse effectivement servir à la divulgation des savoirs auprès d'un public profane, le fait d'anticiper un auditoire hétérogène dans un discours scientifique n'équivaut pas pour autant à en faire un texte de vulgarisation. Pour certains, la notion de vulgarisation en SHS est en elle-même problématique¹⁹³ – débat théorique dans lequel nous n'entrerons pas, car il nous mènerait sans doute trop loin de notre objet. La pensée de la trivialité (cf. 2.2.4.) développée par Jeanneret offre en revanche un cadre conceptuel utile pour aborder la circulation sociale des savoirs que rendent possible les infrastructures de la science ouverte en SHS, et plus spécifiquement une plateforme de blogging comme *Hypothèses*. Côté d'une communication scientifique destinée aux pairs ainsi que des écrits de vulgarisation scientifique, les discours de savoir semblent s'élaborer de manière à autoriser des usages sociaux différenciés. En effet, comme *êtres culturels* affectés par la trivialité, les savoirs scientifiques se transforment selon les espaces sociaux qu'ils traversent et les usages qui en sont fait.

Jeanneret met en avant le rôle prépondérant du discours – « pratique de signes qui met en mouvement les mots, les idées, les paroles, les textes » (Jeanneret 2014, 91) – dans le processus de circulation des savoirs. Toute production discursive, située dans un interdiscours, doit en effet se comprendre à la lumière des discours antérieurs¹⁹⁴. Elle puise dans l'intertexte¹⁹⁵ des énoncés qu'elle reprend, discute ou reformule. De ce fait, *opérateur puissant de trivialité* (*Ibid.*, 93), le discours est porteur de caractéristiques

¹⁹³ Je remercie Mme Sarah Cordonnier pour l'information détaillée qu'elle a bien voulu me fournir sur ce sujet.

¹⁹⁴ « *Le discours est pris dans un interdiscours*. Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation avec toutes sortes d'autres, que l'on commente, parodie, cite... » (Charaudeau et Maingueneau 2002, 187; cité par Jeanneret 2014, 92).

¹⁹⁵ « L'intertexte est un champ général de formules anonymes, dont l'origine est rarement repérable, de citations inconscientes ou automatiques, données sans guillemets. Épistémologiquement, le concept d'intertexte est ce qui apporte à la théorie du texte le volume de la socialité : c'est tout le langage, antérieur et contemporain, qui vient au texte, non selon la voie d'une filiation repérable, d'une imitation volontaire, mais selon celle d'une dissémination – image qui assure au texte le statut, non d'une *reproduction*, mais d'une *productivité* ». (Barthes [1973] 2002, 451; cité par Jeanneret 2014, 92). À côté de cette notion d'intertextualité au sens large, on pourrait recourir, à des fins opératoires, à une conception plus restreinte qui considère l'intertexte comme une référence textuelle documentée et identifiable, qui se rapproche de celle de Genette (Genette 1982) ; là où l'interdiscours ferait intervenir des éléments plus diffus, des reprises qui ne seraient pas marquées par un site énonciatif aisément identifiable mais qui participent du discours social d'une communauté donnée.

propres à la stimuler. Jeanneret en identifie quatre principales, convoquant différents niveaux de matérialité langagière allant des formes discursives aux formes textuelles : (i) les stratégies rhétoriques d'adaptation au public, anticipant les effets du discours sur un lectorat imaginé (on retrouve ici, dans une certaine mesure, la dimension argumentative d'Amossy ; cf. 4.2.2.3.) ; (ii) la densification sémiotique, par laquelle on crée des « formes particulièrement susceptibles de solliciter l'attention, le désir et la mémoire » (*Ibid.*, 100) en condensant et ré-agencant des énoncés circulants ; (iii) les pratiques de citation, définie comme « la reprise d'énoncés déjà marqués par un site énonciatif et une figure d'auteur » (*Ibid.*, 109), pouvant être mobilisée à des fins de validation du savoir ; et (iv) l'inscription du discours dans de nouvelles formes matérielles par le jeu sur l'*énonciation éditoriale* du texte (*Ibid.*, 121).

En tant que sémioticien issu des études littéraires, Jeanneret ne fournit pas à proprement parler de méthodes pour étudier les formes langagières et textuelles de la trivialité, bien qu'il établisse un cadre théorique pertinent pour l'analyse critique des médias informatisés qui véhiculent ces discours. L'AD (numérique) offre des concepts et des propositions méthodologiques concrètes qui peuvent y contribuer (cf. chap. 6 *infra*). On ajoutera enfin que l'AD numérique s'appuie sur le constat que le substrat algorithmique du web « implique de repenser la conception de l'énonciation et le schéma persistant de la situation d'énonciation basé sur les quatre paramètres locuteur-interlocuteur-temps-lieu. » (Paveau 2017, 24-25). Ce qui nous semble tout à fait cadrer avec la conception non mécaniste de la communication adoptée par la perspective de la trivialité, soit celle d'un processus transformateur, créateur de culture, et non d'une transmission à l'identique entre un pôle producteur et un pôle récepteur bien balisés temporellement et spatialement (cf. 2.2.4.).

5.1.4. Une poétique de la recherche en cours

On voit dès lors l'intérêt de mobiliser l'AD (et l'AD numérique) pour étudier les écrits scientifiques en SHS diffusés sur une plateforme d'édition en ligne, et inscrits dans un contexte éditorial et scientifique particulier transformant leur dimension argumentative. Mais si l'AD numérique offre les outils nécessaires à l'étude des éléments technolangagiers qu'circulent sur le web, prenant en compte leur caractère composite et

leurs spécificités propres (relationalité, augmentation, etc. cf. 2.3.), elle ne se préoccupe pas à proprement parler du discours scientifique. À l'inverse, l'AD scientifique n'a encore que très marginalement traité de l'écrit spécialisé diffusé sur le web (cf. 4.2.2.4.).

On a aussi relevé que la plupart des travaux existants (p. ex. Luzón 2013; Puschmann et Bastos 2015; Stassin 2016) mobilisant une approche langagière des écrits de blog se rapprochaient en fait davantage d'une analyse de contenu. Maingueneau signale encore, à juste titre, que les nouvelles technologies augmentent ce risque d'un glissement vers l'analyse de contenu sans réelle prise en compte des dynamiques discursives qui traversent le texte. En effet, si l'on caricature un peu, il peut être tentant, alors que les corpus numériques immédiatement disponibles se multiplient et que les outils d'analyse automatisée du type *VoyantTools*¹⁹⁶ permettent l'obtention de résultats rapides, d'opter pour un traitement quantitatif des données textuelles.

Or, une véritable étude de la matérialité discursive des écrits scientifiques numériques sur blog semble encore faire défaut. Si un tel programme est trop large en l'état, il serait utile de définir à tout le moins un périmètre d'investigation permettant de dégager certaines caractéristiques qui leur sont propres. En effet, les pratiques de blogging scientifique mobilisent ce que l'on pourrait nommer une *poétique de la recherche en cours* – signalée d'ailleurs lapidairement par Dacos et Mounier (Dacos et Mounier 2010) comme reposant sur une énonciation particulière, laissant par exemple la place à l'allusion. Cette poétique gagnerait à être étudiée dans le prolongement des études en AD scientifique, comprise au regard d'un dispositif, d'un environnement et d'un lieu social donnés (duquel participent les enjeux sociaux des humanités au sens large, et un enjeu de diffusion des savoirs par la science ouverte)¹⁹⁷.

¹⁹⁶ Que l'on pourra tester sur le site <http://voyant.tools.huma-num.fr/>.

¹⁹⁷ D'une certaine manière, et toutes proportions gardées, cette démarche pourrait s'inspirer des travaux menés par Thérenty sur la presse quotidienne (Thérenty 2007, 2010a); de cette *poétique du support* dégagée, qui, ainsi qu'on l'a mentionné, a pu être rapprochée de l'énonciation éditoriale en sciences du langage (cf. 2.2.4.).

5.2. Formulation de la question de recherche

Notre projet sera donc de questionner ce que le numérique fait aux savoirs en SHS, en prenant pour angle d'attaque les conditions matérielles de leur élaboration et de leur diffusion dans les infrastructures de la science ouverte. Plus spécifiquement, il s'agira d'étudier comment s'y déploie la communication scientifique en SHS d'un point de vue (techno)discursif, en termes de genres, de stratégies rhétoriques, de dialogisme et d'énonciation (linguistique, mais également visuelle ou éditoriale).

Afin de fournir à ce domaine d'investigation une problématique plus précise, qui ferait apparaître les contraintes et opportunités du médium dans la construction de ce discours, nous nous attacherons à identifier les mécanismes de la construction de l'actualité au sein des carnets de recherche en ligne de la plateforme *Hypothèses*. L'état des lieux a tenté de mettre en évidence le fait que les dispositifs numériques, et d'une manière plus générale l'écosystème du web, entretenaient un rapport particulier à l'actualité (cf. 1.4., 2.4., 3.4. et 4.3.) : nous posons l'hypothèse (cf. 5.3. *infra*) que ce rapport est une composante fondamentale de la transformation du discours scientifique inscrit dans le contexte de la science ouverte.

L'horizon de questionnement qui guidera notre analyse peut ainsi être reformulé de la manière suivante : comment l'actualité de la recherche qui caractérise l'écriture sur blog scientifique, souvent présentée comme une évidence, est-elle construite discursivement dans les carnets de la plateforme *Hypothèses* ? Mais aussi, pour quel allocutaire imaginé, à quelles fins de circulation sociale des savoirs ?

5.3. Synthèse des hypothèses de travail

L'hypothèse générale sur laquelle repose notre démarche est donc celle d'une transformation du discours scientifique (ici, celui des carnets de recherche¹⁹⁸) dans le contexte de la science ouverte, en raison, d'une part, de la matérialité du web et des dispositifs informatisés qui dotent les discours numériques de caractéristiques propres, et, d'autre part, de l'inscription du discours scientifique dans cet environnement connecté, régi par une temporalité particulière et autorisant une circulation des savoirs hors du strict périmètre académique.

Au regard de la question de recherche circonscrite, cinq hypothèses de travail peuvent être plus précisément définies :

(i) À la prédilection pour l'actualité de la recherche, qui anime le dispositif de la plateforme de blogging *Hypothèses*, répond une construction de l'actualité par le (techno)discours scientifique – subjectivité, adresse au lecteur, embrayage, contagion de genres médiatiques comme l'interview ou la chronique, référent ancré dans un présent social, etc. – qui lie la publicisation du savoir en SHS au processus de sa production, lui ouvrant potentiellement une dimension critique (cf. 1.4.). Elle nécessite de réévaluer la classification du discours scientifique parmi les discours théoriques, reposant sur une énonciation véridictionnelle et intemporelle ; de même que sa catégorisation comme discours fermé et non embrayé (cf. 4.2.2.1.-2.). La construction de l'actualité dans les carnets de recherche participe du processus de légitimation discursive du carnetier dans le contexte de la science ouverte ;

(ii) L'actualité apparaît comme une notion à complexifier : comment circonscrire ce qui crée l'actuel dans les carnets de recherche, ce qui est considéré comme tel par les chercheurs en SHS ? Cette actualité ne saurait se réduire à sa dimension temporelle, ainsi que l'avait bien montré Thérenty (cf. 2.4.) mais engloberait également des éléments plus

¹⁹⁸ Nous avons exposé au chap. 3 pour quelles raisons l'étude d'un corpus de revues, encore fortement tributaires des formes de l'imprimé (pour les SHS du moins), nous aurait semblé moins pertinente pour traiter cette question.

diffus, implicites, des entrelacements entre le travail scientifique et une actualité vécue comme une sortie des circuits académiques classiques de la circulation des savoirs (cf. 4.3.). Il faudrait encore investiguer les liens entre actualité et actualisation, par exemple en ce qui concerne les gestes heuristiques de la recherche que l'allocutaire est parfois amené à reproduire dans le processus d'écriture (cf. 2.4.) ;

(iii) La construction de l'actualité dans les carnets de recherche d'*Hypothèses* serait de nature à favoriser la circulation triviale des savoirs en SHS et leur appropriation par des publics différenciés. Le contexte de la science ouverte transforme en effet la dimension argumentative du discours scientifique, et un certain nombre de carnets de recherche anticipe un allocutaire qui n'est plus uniquement issu de la sphère académique. Ceci se marque notamment par l'irruption d'un intertexte hors recherche dans le discours scientifique, invitant à réfuter le postulat latourien de l'intertexte scientifique comme référent du discours savant (cf. 4.3.). La communauté discursive (4.2.2.4) visée par le genre du blogging scientifique n'est vraisemblablement plus la même que celle du genre scientifique au sens large (cf. 4.2.2.3.). Cette anticipation intervient sans doute aussi dans un contexte d'évaluation encourageant les échanges science-société ;

(iv) Les carnets constitueraient un lieu de collectivisation des pratiques de recherche, et la plateforme *Hypothèses* assurerait le rôle de structuration d'une communauté analogue, *mutatis mutandis*, à celui que la revue savante a pu jouer avant son insertion dans les dispositifs informatisés (cf. 3.1.1.). La plateforme est en effet régie par des principes de publicité et de périodicité, et les pratiques de blogging semblent à l'heure actuelle moins soumises aux injonctions de productivité émanant des instances évaluatrices de la recherche que des formats de publication comme l'article ou la monographie (cf. 3.4.). Par ailleurs, la mise en visibilité d'une recherche en cours et de ses gestes concrets, reconnectant la production des savoirs et leur diffusion, pourrait contribuer à renforcer la portée critique des savoirs en SHS ;

(v) Les carnets offriraient enfin le témoignage d'une activité de recherche dans son actualité, qui n'est pas sans rapport avec la construction d'un théâtre de la science, mobilisant par exemple des séquences narratives généralement absentes des discours spécialisés (cf. 4.1.1.). Ce témoignage permettrait de construire dans l'imaginaire social une représentation du scientifique en SHS qui y fait encore relativement défaut (hors

figure de l'intellectuel dans la presse), tandis que celle du chercheur en sciences dites « dures » est assez bien établie. La construction de l'actualité sur le carnet de recherche participerait, du même mouvement, d'une tentative de relégitimer les humanités, élargies ici aux SHS qui s'y trouvent associées dans le mouvement des HN francophones, en montrant leur utilité concrète et leur éventuelle portée sociale, citoyenne, démocratique (cf. chap. 1).

Intermède méthodologique

6. Orientation méthodologique et corpus de travail

À ce stade se posent les questions de la délimitation des observables, ainsi que de la méthode d'analyse à leur appliquer afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique qui vient d'être détaillée. Dans notre démarche, ces deux aspects, qui doivent se penser ensemble, ont été amenés à se redéfinir à plusieurs reprises selon l'affinement de la question de recherche. Le cheminement parcouru dans les chapitres précédents en rend compte pour partie : choix d'un corpus d'écrits de blogs plutôt que de revues comme publications périodiques, préférence pour une méthode qualitative à même d'étudier finement les discours et l'anticipation de leur circulation sociale, nécessité de considérer les transformations de l'écrit scientifique au regard des différents niveaux de matérialité textuelle qui le composent dans l'environnement numérique. Nous avons par ailleurs, dans cette première partie, défini un certain nombre de concepts-clés qui nourriront notre cadre d'analyse. La présente section se concentrera par conséquent sur la justification de notre corpus et l'articulation des outils théoriques retenus dans une démarche analytique globale.

6.1. Choix et délimitation d'un corpus

6.1.1. *Hypothèses* comme plateforme de blogging en SHS, intégrée au portail de science ouverte *OpenEdition*

D'une manière générale, la plateforme *OpenEdition* semble un lieu particulièrement adapté à l'observation des conditions concrètes de production et de circulation des savoirs savants dans l'environnement numérique :

(i) Elle repose sur une politique d'appropriation active du dispositif par l'utilisateur, via un service d'assistance (listes de discussion, sites d'accompagnement et offre de formation), et continue de développer, à travers la structure *OpenEditionLab*, des fonctionnalités adaptées à l'édition électronique ouverte. L'utilisateur est ainsi amené à s'approprier les outils éditoriaux de la plateforme, à s'*ajuster* (cf. 2.2.4.)¹⁹⁹ à son cadre communicationnel afin de donner aux savoirs une forme leur permettant de circuler dans l'environnement numérique ;

(ii) La plateforme articule quatre sections complémentaires, que sont *OpenEditionJournals*²⁰⁰, *OpenEditionBooks*, *Calenda* et *Hypothèses*. Elle propose ainsi de recourir à des fonctions éditoriales variées – soit l'édition de revues ou d'ouvrages en ligne, la publication d'annonces sur un calendrier de la recherche ou le blogging scientifique – pour faire circuler les connaissances ;

(iii) Son engagement en faveur de l'accès ouvert et de la science ouverte s'inscrit dans un projet de libre diffusion de la recherche auprès du public scientifique mais également extra-scientifique, qui invite les humanités à jouer un rôle critique dans la société civile (Dacos 2016). Les humanités (*humanities*) sont ici entendues, au sens large, comme SHS, concernées par les mêmes enjeux de légitimation, les mêmes questionnements sur la valeur qu'elles prennent avec le numérique, étant intégrée aux *digital humanities* dans le champ français. Elles se trouvent associées dans le contexte particulier de l'émergence d'*Hypothèses*, qui dans un premier temps d'existence s'est appuyé sur les communautés nombreuses et plus fortement structurées des sciences sociales (sociologie et sciences politiques essentiellement) pour asseoir son développement²⁰¹.

¹⁹⁹ *L'ajustement* étant défini par Jeanneret comme l'« activité des publics des médias et de la culture qui leur permet de définir des modes d'engagement, de prendre des rôles et d'exercer un jugement sur les situations et les productions auxquelles ils sont confrontés. » (Jeanneret 2014, 10). Le principe des communautés collaboratives du web provoque l'estompement de la frontière entre producteur et usager, ce que Bruns a appelé *produsage* (Bruns 2007; voir aussi Paveau 2017, 263 *sqq.*) : le chercheur qui lit les billets d'*Hypothèses* peut également être producteur de contenus, en laissant des commentaires ou en animant son propre carnet. La communauté des producteurs de savoirs se trouve par ailleurs considérablement élargie dans la conception qui est celle d'*Hypothèses* : documentalistes, étudiants, personnels des centres patrimoniaux, etc. y sont pleinement intégrés.

²⁰⁰ Auparavant *Revues.org* (1999-2017).

²⁰¹ Les échanges de la liste de diffusion du conseil scientifique d'*OpenEdition* témoignent ainsi de l'opportunité, lors du lancement d'*Hypothèses*, de faire connaître la plateforme dans des grands colloques organisés dans les disciplines des sciences sociales, comme les sciences politiques par exemple – tandis que les événements de la recherche en sciences humaines ne disposent pas d'un rayonnement comparable.

La plateforme *Hypothèses* constitue le lieu d'une publication périodique originellement numérique, contrairement aux revues qui résultent encore, pour la plupart, d'un portage à partir d'une publication imprimée (cf. 3.3.1.). Sa périodicité plus souple autorise une communication davantage aux prises avec l'actualité d'une recherche, réduisant *de facto* l'écart entre moment de production et moment de publication. *Hypothèses* est par ailleurs la seule plateforme francophone de blogging en SHS ; les publications y sont ouvertes, étant donné que les carnets de recherche ne font l'objet d'aucune restriction d'accès pour le lecteur. Pour ces différentes raisons, *Hypothèses* nous a semblé tout indiqué pour constituer le corpus de base de notre travail.

6.1.2. Unités d'analyse

Le problème de la délimitation des observables, s'agissant d'énoncés produits en ligne, fait écho à celui des frontières textuelles dans l'environnement numérique. Les propriétés intrinsèques des discours numériques (cf. 2.3.), en particulier leur *relationalité* et leur *composition*, les rendent difficilement circonscriptibles dans des bornes fixes²⁰². Par ailleurs, les corpus numériques sont, plus que tous autres, subjectifs en ce que l'affichage des données (techno)langagières est tributaire des choix réalisés en amont par le lecteur (la configuration de son navigateur par exemple, mais aussi, sur les médias sociaux, les options de paramétrage ; ou encore l'interface de consultation, qui peut être celle d'un téléphone portable ou d'un poste de travail, etc.). Toute stabilisation des énoncés numériques, nécessaire à l'analyse, est donc forcément factice. Une création conceptuelle comme celle de *lieu de corpus*, que l'on doit à Emerit, permet d'assumer cette stabilisation en la situant dans une relation d'emboîtement par rapport au site de consultation originel :

La notion de lieu de corpus n'exclut pas celle de corpus, celui-ci devient une potentialité qui lui est subordonnée. À partir d'un lieu de corpus il sera possible de créer plusieurs corpus différents qui seront constitués de figements focalisés sur une partie des données accessibles. (Emerit 2016, paragr. 4).

²⁰² Pour davantage d'information, on consultera utilement l'entrée « Corpus numérique natif » de l'*Analyse du discours numérique* (Paveau 2017, 69-78).

La plateforme *Hypothèses* sera donc notre lieu de corpus. Nous assumerons en revanche que l'extraction et la stabilisation des observables à des fins d'analyse semblent insatisfaisante : l'étude d'un *textiel* (cf. 2.2.3.) impliquerait de pouvoir tenir compte des possibilités de circulations ouvertes par ses composantes opératoires. Pour ce point précis, nous adopterons donc la perspective *écologique* préconisée par Paveau :

La perspective écologique impose de présenter les exemples dans leur environnement natif et l'idéal serait évidemment [...] de pouvoir travailler avec un navigateur ouvert, ce que ne permet évidemment pas la publication hors ligne. On a donc choisi de présenter les exemples sous forme de captures d'écran, ce qui est le minimum écologique nécessaire, même si ce procédé semble figer les données technodiscursives ouvertes et mobiles, et les objectiver : les captures d'écran sont elles aussi issues de la subjectivité de l'internaute-analyste et il faut les considérer comme des données subjectives. (Paveau 2017, 16)

Le figement nécessaire à la documentation du corpus (cf. 6.1.3. *infra*) sera ainsi assuré par la récolte de captures d'écran, regroupées, avec les références bibliographiques correspondantes, dans une bibliothèque *Zotero* consultable sous le lien https://www.zotero.org/groups/2218907/corpus_thse_ingrid_mayeur/items²⁰³. Ces captures d'écran sont également disponibles au format image sur la clé USB annexée au présent travail²⁰⁴. Nous choisissons par ailleurs de limiter l'insertion de captures d'écran en texte aux points d'analyse portant sur des éléments essentiellement visuels (énonciation éditoriale, textualisations, etc.). Des citations extraites des billets seront dès lors présentées sous leur seule forme langagière (les éléments hyperliés étant signalés d'une manière conventionnelle par un soulignement), ce qui est évidemment réducteur en ce que les énoncés numériques mêlent intimement technique, langagier, iconographique etc. Néanmoins, cette option nous a paru préférable en ce qu'elle permet de circonscrire plus précisément les énoncés à valeur exemplative ; nous invitons dès lors le lecteur à consulter les billets, s'il le souhaite, dans leur environnement originel au sein du carnet en conservant un navigateur ouvert.

²⁰³ Le numéro attribué à chaque billet est signalé dans le champ « étiquette ». Après avoir sélectionné une étiquette pour consulter le billet correspondant, il est nécessaire de retourner à la bibliothèque principale avant de choisir une nouvelle étiquette dans le nuage.

²⁰⁴ Eu égard au format de certains billets, le lecteur comprendra aisément que leur impression au sein d'un volume d'annexe aurait produit un imprimé difficilement lisible.

Il faut encore relever que les écrits de blogs scientifiques sont moins *numériques* (cf. 2.3.) que ceux des réseaux sociaux : leur *degré de numéricité*²⁰⁵, très variable, dépend de la compétence numérique, ou tout simplement des choix d'écriture, du scripteur. S'il s'agit bien au sens strict d'énoncés *numériques*, beaucoup de ces billets restent issus d'un portage vers le web de documents *numériques*, réalisés dans un traitement de texte par exemple²⁰⁶. En outre, ils n'obéissent pas aux mêmes réquisitions que les écrits des réseaux sociaux, où la sollicitation à produire, à rebondir sur d'autres publications, est nettement plus importante. Les billets résultent donc d'une sorte de compromis entre l'héritage de formes antérieures et les possibilités de la textualité numérique en réseau.

Les écrits de ces blogs ne sont pas des billets isolés : ils sont publiés au sein d'un carnet et, dans le cas d'*Hypothèses*, sous la coupole d'une plateforme qui oriente leur éditorialisation (par la publication éventuelle du billet en page d'accueil du portail, du carnet au sein du catalogue, une signalisation sur les réseaux sociaux, etc.). Méthodologiquement parlant, il y avait deux options possibles : soit considérer un corpus de carnets à étudier, soit un corpus de billets (récoltés suivant un critère thématique, chronologique, etc.). Dans un premier temps, nous avons envisagé l'idée de constituer un corpus de carnets, que nous avons finalement abandonnée, peinant à trouver des critères définitoires pertinents. Fallait-il considérer les carnets les plus lus, ou établir une sélection à partir d'un échantillonnage, sur la base des statistiques de consultation toujours, au risque de ne pas rendre compte d'autres usages attestés ailleurs qui auraient été utiles pour notre analyse ? Nous avons par ailleurs estimé que l'appartenance disciplinaire des carnets ne pouvait constituer un critère pertinent de différenciation dans l'étude, qualitative du moins (cf. 6.2.1. *infra*) et à l'aune de notre question de recherche, des discours de savoir numériques : *Hypothèses* mêle dans une même communauté de pratique, celle de l'écriture sur carnet de recherche en ligne, des acteurs de la recherche en SHS rassemblés, comme on l'a vu, sous la bannière des *DHers* (cf. 6.1.1. et chap. 1).

²⁰⁵ C'est encore une notion que nous empruntons à Emerit (Emerit 2016, paragr. 25 sqq.) : la numéricité nous semble en effet devoir être comprise comme un concept scalaire.

²⁰⁶ Un membre de l'équipe éditoriale d'*Hypothèses* l'indiquait ainsi dans un courriel du 13 mars 2018 diffusé sur la liste des carnetiers : « La meilleure pratique consisterait à écrire du texte directement dans l'éditeur de texte de votre carnet. Cependant, il est évident que pour des raisons pratiques, l'import de texte depuis un document de traitement de texte demeure une pratique très courante. ».

La sélection de blogs sur une base thématique présentait également des difficultés, étant donné la fréquente hétérogénéité des publications au sein d'un même carnet²⁰⁷.

Nous avons dès lors préféré établir un corpus constitué de billets, qui permettait d'appréhender une variété plus large de discours scientifiques sur carnet de recherche et d'environnements de publication²⁰⁸. Nous considérerons donc comme base de travail le billet, en tant qu'il est inséré dans son co(n)texte natif au sein du carnet, inscrit dans son économie éditoriale qui inclut le cas échéant un discours d'accompagnement (souvent, sur la page « À propos »), de rubriques, catégories, étiquettes et autres outils de *redocumentation*. Le billet peut être augmenté de commentaires, *énoncés seconds* qui seront également à prendre en compte²⁰⁹. Les discours-cibles hyperliés, renseignant sur l'intertexte du billet, seront de même pris en considération.

6.1.3. La page d'accueil de la plateforme : biais d'une sélection éditoriale

Pour sélectionner un corpus de billets sans passer par le carnet comme lieu de publication, il était nécessaire de disposer d'un lieu de veille. La page d'accueil d'*Hypothèses* (cf. 7.1.), qui publie à flux continu une sélection de billets au fil de leur parution sur la plateforme, pouvait assurer cette fonction. Ces billets font l'objet d'un premier filtrage : entre autres, n'y sont pas repris les courts résumés ou abstracts d'ouvrages sans démarche critique, ni les billets avec un simple contenu multimédia, ni enfin les annonces ou événements (qui trouveraient une meilleure visibilité éditoriale sur *Calenda*)²¹⁰. La *Une*

²⁰⁷ On aurait pu, au regard de notre question de recherche, considérer les carnets prenant pour sujet une actualité hors-recherche, sociale, comme nous avons tenté de le faire dans un premier travail (Mayer 2017). Le problème est que la présentation de cette actualité hors-recherche peut occuper une place très variable au sein du carnet, ne concerner qu'un seul billet par exemple ou la quasi-totalité des publications.

²⁰⁸ Malgré cela, on constate qu'au sein du corpus premier défini de manière assez aléatoire, certains auteurs ou carnets sont représentés par deux ou trois billets. Pour ne citer que quelques exemples : billets n°23 et 72 issus du carnet *Patrimoine et télévision* ; billets n°7 et 34 provenant du carnet *Histoire de trous* ; billets n°10, 48 et 74 publiés sur le carnet *La Factory* dont l'auteur est également à l'origine du billet n°31, sur un autre blog.

²⁰⁹ Dans le cas d'*Hypothèses*, les commentaires sont relativement peu nombreux et ce choix est facile à assumer : il en irait autrement dans le cas d'une vidéo *YouTube* publiée depuis plusieurs années et augmentée de plusieurs centaines voire milliers de commentaires...

²¹⁰ Voir à ce sujet l'intervention de Wesely lors de l'assemblée des carnetiers d'*Hypothèses* 2017 (Pacaud 2017). Nous avons toutefois pu constater empiriquement que certains billets, bien que ne correspondant à aucune des catégories susmentionnées, ne sont malgré tout pas repris en page d'accueil.

regroupe dans un bandeau surplombant une série de billets mis en avant par l'équipe éditoriale (cf. chap. 7).

Nous avons effectué notre veille exploratoire à partir de cette page d'accueil, dans sa section francophone, et les observations recueillies ont progressivement mené à l'élaboration de la problématique et des hypothèses de travail (cf. chap. 5). Nous y reviendrons plus en détail au chapitre suivant, mais il semblerait que cette page d'accueil joue un rôle de vitrine à l'attention des lecteurs et des carnetiers : en quelque sorte, et ceci vaut tout particulièrement pour les billets mis en exergue dans le bandeau défilant de la *Une*, elle pourrait correspondre à un lieu de production de « formes documentaires canoniques », pour reprendre l'expression de Cotte, au sein de la plateforme comme architexte de la science ouverte ; soit un lieu de formalisation de l'écrit au sein d'*objets structurés*, le document apparaissant comme « une forme chargée d'autorité et jouant à ce titre un rôle performatif important dans la configuration sociale de l'activité concernée ». (Cotte 2017, paragr. 6). La page d'accueil de la plateforme et le régime de sélection et de valorisation des billets qu'elle organise pourrait ainsi contribuer à produire une formalisation des écrits scientifiques sur blog en chargeant d'autorité certaines pratiques des carnetiers.

Ce biais d'une sélection éditoriale dans la récolte des observables, qu'il nous faudra garder en tête, ne nous a pas semblé dommageable dans le cas d'une analyse qualitative (cf. 6.2.1. *infra*) en tant qu'elle se donnera pour objectif de dégager des modes (techno)discursifs de construction de l'actualité dans les écrits scientifiques à partir d'usages attestés, et non de viser à la représentativité. De ce point de vue, les opérations de mise en visibilité de billets sur la plateforme semblent justement valoriser des publications exploitant les spécificités du substrat numérique (numéricité, insertion de contenus multimédias, mais aussi élargissement des communautés productrices de savoir aux étudiants, bibliothécaires, institutions muséales, etc. ; et du public attendu de la recherche, par le recours ponctuel à des thématiques d'intérêt commun : questions migratoires, séries télévisées, représentations théâtrales, etc.).

6.1.4. Bornes temporelles et ajustements possibles

Nous avons choisi de découper, dans le flux de cette page d'accueil, trois séquences temporelles de trois mois : 15/10/2016-15/01/2017, 15/04/2017-15/07/2017 et 15/10/2017-15/01/2018 ; ceci afin de correspondre à nos phases d'observations initiales et de couvrir un ensemble plus large de carnets actifs (certains carnets pouvant publier beaucoup en un court laps de temps, puis disparaître).

L'extraction fournit un corpus global de 2 242 billets, ce qui constitue une réserve trop large en l'état que pour permettre une analyse qualitative. Nous choisissons donc de sélectionner, comme observables d'un corpus premier, les 87 billets mis à la *Une* de la plateforme durant ces séquences. C'est ce corpus restreint qui sera mobilisé dans un premier temps de notre analyse, pour les différents niveaux de matérialité langagière interrogés dans les chapitres qui suivent. Ce corpus restreint sera complété par une sélection d'exemples illustratifs tirés du corpus élargi (sur l'exemple, cf. 6.2.2. *infra*), qui témoignent d'éléments pertinents au regard de la question de recherche – voire, de manière beaucoup plus marginale, par quelques cas jugés intéressants, repérés au cours de notre navigation au sein des carnets hébergeant ces billets.

Le référencement des sources primaires s'organise comme suit : (i) les billets appartenant au corpus premier sont numérotés de 1 à 87 selon l'ordre de publication chronologique ; (ii) les billets du corpus étendu sont numérotés de 88 à 126 suivant la même logique ; (iii) les billets étudiés qui n'ont pas été publiés sur la page d'accueil de la plateforme et/ou dans les bornes temporelles fixées seront numérotés de 127 à 144 ; (iv) afin de ne pas entretenir de confusions avec les billets précédents, les billets hors corpus qui seraient simplement cités pour éclairer d'autres éléments (par exemple, extraits des rubriques « À propos », remédiations externes, etc.) font l'objet non d'une numérotation mais d'un référencement en note de bas de page²¹¹.

²¹¹ Ils sont également repris dans la bibliographie des sources primaires dans la rubrique « Autres billets cités ». Les sources secondaires font l'objet d'un référencement classique suivant le système auteur-date, renvoyant à une bibliographie complète en fin de thèse. Les indications relatives aux sites web sont fournies en note infrapaginale, avec au minimum un titre et un URL ; une sitographie plus détaillée suit la bibliographie.

6.1.5. Distance du chercheur à l'égard de son corpus

On terminera en rappelant, comme le souligne Paveau, que « [l]es corpus numériques ne sont pas [...] des corpus parmi d'autres, mais plutôt des terrains, qui nécessitent la présence utilisatrice du chercheur » (Paveau 2017, 133). Raison pour laquelle nous avons souhaité animer un carnet de recherche en ligne, ce qui d'une certaine façon rapproche notre enquête d'une observation participante²¹². De manière similaire, l'AD scientifique rend inévitable la participation du chercheur à son propre environnement de recherche. Ainsi que le souligne Defays,

Le problème se complique dans les sciences humaines où le discours sert à la fois d'instrument et d'objet d'étude aux scientifiques qui se trouvent donc dans une intenable situation de juge et partie. Nous sommes nous-mêmes enfermés dans cette irrémédiable aporie quand nous ambitionnons d'analyser *scientifiquement* le discours *scientifique* : impossible d'éviter que les deux discours, celui que l'on élabore et celui que l'on écrit, ne renvoient l'un à l'autre. Raisons pour rester très prudents concernant nos prétentions comme devant les résultats de nos spéculations. (Defays 2014, 12)

Enfin, notre démarche n'étant pas celle d'une sociologue, nous avons écarté dans l'analyse toute enquête auprès des animateurs des carnets. Nous nous préoccupons uniquement des discours qu'ils y publient – en ce compris des discours sur leur pratique d'écriture, qui contribuent à éclairer ou à donner sens à telle ou telle autre publication du carnet. On intégrera également, aux textes analysés, certains discours d'escorte de la plateforme, comme le *Manifeste des Digital Humanities* publié sous les auspices du CLEO, en ce qu'il en éclaire les *prétentions communicationnelles* (cf. chap. 7). Dans le souci de mieux connaître notre objet, nous avons consulté à titre informatif des matériaux épitextuels que sont les rapports annuels d'*OpenEdition* (2011-2016), la liste de discussion du comité scientifique d'*OpenEdition* (2010-2016) ainsi que celle du comité éditorial d'*Hypothèses* (2008-2018); ceci dans la perspective d'affiner notre compréhension du contexte éditorial et du positionnement des acteurs du CLEO par

²¹² On signalera d'emblée qu'aucun billet de ce carnet ne figure ni dans le corpus premier, ni dans la sélection issue du corpus étendu.

rapport aux humanités (numériques) et à l'édition scientifique²¹³. Pour *Hypothèses* plus particulièrement, nous avons été attentive aux questionnements posés par le comité éditorial sur le billet en tant que nouveau format de publication de la recherche, dont nous ferons état dans le chap. 7. Enfin, en tant que carnetière, nous avons également consulté le site d'accompagnement *La maison des carnets* et avons suivi les échanges de la *liste des carnetiers* (dont certains extraits illustrent ça et là nos propos)²¹⁴. Ces matériaux n'ont pas fait l'objet, en revanche, d'une étude détaillée.

6.2. Méthode

6.2.1. L'approche qualitative

Nous avons choisi de privilégier, dans l'approche du corpus, la perspective qualitative. Si les résultats ainsi obtenus ne sauraient prétendre à la représentativité, ils permettent néanmoins, par une étude fine des observables, de faire émerger du sens, des interprétations qui échapperaient à un traitement quantitatif des données récoltées. En d'autres termes, même si les observables ne sont pas le reflet fidèle d'un ensemble d'objets étudiés, d'où l'on pourrait tirer des conclusions extensibles à un ensemble plus vaste, ils existent bel et bien et, de ce fait, permettent de dire quelque chose de valide sur ces objets.

Nous excluons donc de notre étude tout comptage ou traitement statistique, pour nous concentrer sur une modélisation interprétative établie à partir de l'observation du corpus. L'approche qualitative est d'ailleurs répandue dans une discipline comme l'AD, bien que le discours en lui-même ait pu faire l'objet d'études quantitatives depuis les années 1960 (avec les outils lexicométriques par exemple). En raison des nouvelles perspectives ouvertes par les logiciels d'analyse des textes, certains chercheurs en sont venus à prôner

²¹³ En effet, dans un premier temps, l'orientation de la thèse avait été pressentie dans l'optique d'une valorisation des données de la plateforme menée en collaboration avec *OpenEditionLab*, intégrant par exemple un travail sur les logs de connexion. Le projet s'est progressivement tourné vers une analyse qualitative des observables inscrite dans le champ de l'AD (cf. 6.2. *infra*). Nous avons malgré cela pu bénéficier de l'accès à ces documents internes, ainsi qu'à l'extraction des données correspondant aux bornes temporelles retenues ; tout en travaillant de manière autonome par rapport à la structure *OpenEdition*.

²¹⁴ Ces matériaux, s'ils sont cités, sont anonymisés. Nous remercions Marin Dacos, l'équipe d'*OpenEdition* et celle d'*Hypothèses* pour leur autorisation, ainsi que pour les contenus communiqués.

une mixité des méthodes et appellent à compléter la démarche qualitative par les apports des outils quantitatifs (Guilbert 2014). Il nous semble toutefois que notre question de recherche, qui doit mener à l'identification de modes (techno)discursifs de construction d'une actualité scientifique dans les carnets de recherche, tributaires d'une transformation du contexte scientifique et éditorial de la communication scientifique ainsi que de la matérialité particulière du substrat numérique, nécessite une approche exclusivement qualitative, par la nécessité de considérer les matériaux (techno)discursifs à la lumière de ce contexte et de leur environnement natif (qui ne sauraient ni l'un ni l'autre être pris en compte par les outils quantitatifs)²¹⁵.

6.2.2. L'analyse du discours numérique comme boîte à outils : quelques mises au point

L'AD numérique s'inscrit elle-même dans la perspective qualitative par cette même nécessité d'inscrire les énoncés dans leur environnement d'origine (Paveau 2017, 14). Plus précisément, elle se définit comme suit :

L'analyse du discours numérique consiste en la description et l'analyse du fonctionnement des productions langagières natives d'internet, et plus particulièrement du web 2.0, dans leurs environnements de production, en mobilisant à considération égale les ressources langagières et non langagières des énoncés élaborés. On appelle natives les productions élaborées en ligne, dans les espaces d'écriture et avec les outils proposés par internet, et non portées après numérisation d'espaces scripturaux et éditoriaux prénumériques aux espaces numériques connectés. L'analyse du discours numérique met en place des dispositifs méthodologiques et théoriques qui puissent rendre compte du fonctionnement spécifique des discours natifs d'internet. (Paveau 2017, 27)

Si notre analyse s'appuiera dans une large mesure sur les acquis de Paveau dans l'étude des technodiscours, qui offrent un travail de balisage théorique incontournable, elle conservera également, *mutatis mutandis*, certains outils de l'AD traditionnelle qui gardent toute leur pertinence au regard de notre corpus. Elle intégrera également les outils des

²¹⁵ On peut encore rapprocher notre démarche de l'analyse littéraire traditionnelle, pour laquelle la question de la représentativité ne fait pas réellement sens.

SIC pour l'étude des dispositifs médiatiques (cf. 2.2.7. et 2.3.). Trois remarques peuvent encore être formulées à l'encontre de l'AD numérique :

(i) Tout d'abord, Paveau, dans le sillage de la linguistique symétrique (cf. 2.3.) entend rompre avec l'approche logocentrée et anthropocentrée des pratiques discursives pour les considérer comme intégrées à un environnement complexe fait, entre autres, d'objets et de technologies. Si l'on suit pleinement l'auteure sur la nécessité de refuser la séparation entre éléments langagiers et non-langagiers du discours numérique produit en ligne, et s'il est entendu que ces éléments doivent être envisagés comme *composites*, la perspective dans laquelle « le poste de l'observation de l'analyse n'est plus le seul discours, mais l'ensemble des éléments de l'environnement » (Paveau 2017, 131), qui serait celle de l'approche écologique, nous semble courir le risque de mener à une dilution des observables dans cet environnement. Il nous paraît nécessaire de conserver une focale sur le discours, même s'il est tout à fait exact que d'autres composantes, comme les algorithmes, la possibilité de co-construire les énoncés par des matériaux iconographiques, audiovisuels ou par des énoncés d'autres locuteurs entraînent la nécessité de réévaluer les catégories classiques de l'AD pour traiter du discours numérique *natif*. On restera évidemment attentive à ces éléments qui co-construisent le discours, sans pour autant s'écarter d'une perspective disciplinaire dans laquelle le discours et ses composantes langagières, fussent-elles composites et relationnelles, restent l'objet d'observation privilégié ;

(ii) On se souvient que l'objet de l'AD est la relation entre un texte et son contexte, celui-ci étant entendu au sens large comme « tout ce qui entoure » l'élément considéré (Charaudeau et Maingueneau 2002, 134). Il peut s'agir du contexte linguistique (généralement désigné comme *cotexte*) ou non-linguistique (social, culturel, etc.). La manifestation du contexte dans la communication dépend étroitement des représentations que les locuteurs s'en font ; en outre, si le contexte conditionne l'activité discursive, elle contribue à le transformer par le jeu des interactions, qui le redéfinit constamment. Enfin, il guide la production et l'interprétation des énoncés, en levant des ambiguïtés par exemple (*Ibid.*).

Paveau propose, comme *alternative critique* à la notion de contexte qui intégrerait davantage les circonstances sociales, historiques et politiques, celle d'environnement comme

ensemble des données humaines et non humaines au sein desquelles les discours sont élaborés. Ces données concernent tous les domaines de l'existence : elles sont sociales, culturelles, historiques, matérielles (objets naturels et artefacts), animales, naturelles, etc. » (Paveau 2017, 165)²¹⁶.

Si l'on a indiqué ne pas renoncer à la notion d'environnement, en ce qu'elle permet de prendre en compte les composantes machiniques du technodiscours – par exemple, la réticularité du milieu numérique (cf. 2.3.) –, rien n'empêche finalement de conserver en parallèle celle de contexte, qui serait alors à considérer dans une relation d'emboîtement (ce qui était, en fait, l'idée première de Paveau)²¹⁷.

S'agissant de notre corpus, l'émergence des HN et le déploiement de la science ouverte participent du contexte davantage que de l'environnement, notion qui nous paraît plutôt liée à la matérialité du *technodiscours* et de ses traits distinctifs qui contribuent à la production de cet environnement – c'est là l'idée directrice de la théorie de l'*éditorialisation* (cf. 2.2.3.). Nous utiliserons par conséquent l'un et l'autre terme dans nos analyses ;

(iii) Enfin, l'écosystème numérique du web 2.0., essentiellement envisagé dans l'ouvrage de Paveau par le prisme des réseaux sociaux, semble parfois présenté comme un tout unifié par sa réticularité ; or, les dispositifs médiatiques (cf. 6.2.4.1. *infra*) organisent les modes de production et de circulation des *technodiscours*, prescrivent aux *écrivains* des usages particuliers du texte numérique et commandent des *technogenres*. D'une certaine manière, ces dispositifs fonctionnent à l'instar de *scènes d'énonciation* (Maingueneau 2004a) et la plateforme *Hypothèses* comme dispositif médiatisant

²¹⁶ Plus précisément : « Dans une approche écologique, le contexte dit “extralinguistique” est repensé comme un écosystème où s'élabore le discours et n'est plus considéré comme un arrière-plan du discours, qui le déterminerait. L'agent énonciatif se trouve alors distribué dans l'écosystème numérique, et non plus défini comme la source de la production verbale. » (Paveau 2017, 132).

²¹⁷ Dans un premier temps, Paveau considérait ainsi l'environnement comme une extension de la notion de contexte (*Ibid.*, 167). Nous aurions tendance à considérer une relation d'emboîtement inverse, le contexte étant plus général tandis que l'environnement serait plutôt lié à ce qui entoure matériellement l'énoncé numérique.

constitue l'une d'entre elles. Il faudrait donc pouvoir rendre compte de ces dernières, malgré la relationalité effective des énoncés qui en élargit sans doute les contours.

On voit ici notre intérêt de maintenir certains éléments du cadre théorique proposé par les SIC autour des dispositifs informatisés et de leurs architextes, qui accordent en outre de l'attention aux modèles culturels convoqués ainsi qu'aux enjeux de la circulation des savoirs (comme le font les travaux de Jeanneret autour de la trivialité). Il est nécessaire, dans la perspective qui est la nôtre, d'adopter une approche communicationnelle des discours (ainsi que le font en AD des auteurs comme Rabatel ou Maingueneau), inscrits dans une scène énonciative particulière qui joue sur les choix discursifs des locuteurs.

6.2.3. Le recours à l'exemple

Avant d'exposer la démarche analytique globale, il nous faut encore compléter la justification de la perspective qualitative par celle, complémentaire, du recours aux exemples. On a signalé la constitution d'un corpus premier de 87 billets publiés à la *Une d'Hypothèses* durant les séquences définies en 6.1.3. ; corpus qui formera le point de départ de nos analyses. Nous souhaitons par ailleurs utiliser ponctuellement d'autres observables qui ont permis de nourrir notre recherche. Or, si pour la *doxa*, il n'y aurait de science que du général (Baetens 2011), peut-on ambitionner de dégager un savoir valide à partir d'une sélection d'exemples ?

Cette question rejoint directement celle du choix de l'analyse qualitative et de sa capacité à construire un savoir sur un objet ; mais aussi, plus largement, celle de la production des savoirs en humanités qui repose traditionnellement sur ce type d'approche (cf. 1.1.). La valeur argumentative des exemples, leur légitimité dans l'exposé des résultats de recherche est, depuis longtemps, objet de débats (Cormann et Letawe 2011; Danblon *et al.* 2014). Issu d'une démarche inductive, l'exemple ne peut prétendre à la généralité ; sa faiblesse théorique décourage ainsi son utilisation dans le discours scientifique. En revanche, l'exemple présente l'avantage d'ancrer la production de savoir dans une pratique (Badir 2011) : de ce fait, il donne corps à une démarche concrète, témoignant de la familiarité du chercheur avec son objet. Sur le plan rhétorique, il facilite en outre la compréhension de l'allocataire en illustrant une idée, un argument, par une application ;

ou, à l'inverse, en introduisant un concept par une observation empirique – ce qui lui confère une valeur pédagogique. Mais c'est bien d'une fonction rhétorique qu'il s'agit, tant il est vrai que « [le] discours [du chercheur] se construit non pas sur la base d'exemples, mais sur des données dont certaines seront, précisément, livrées à titre d'exemple. » (Habrand et Vandeninden 2011, 121-22).

Ces exemples, auxquels on recourt donc volontiers (mais non sans scrupule) dans le discours scientifique, ne sauraient être livrés sans autre forme de procès à la sagacité du lecteur. Baetens dégage six traits constitutifs du *bon exemple*, que seraient (i) la citation (mention et respect de l'environnement d'où est extrait l'exemple), (ii) le cadrage (explicitation de la théorie qu'il entend illustrer), (iii) le choix (respect d'une certaine représentativité), (iv) l'analyse (l'exemple ne peut être donné de manière brute), (v) l'utilité (apport à l'argumentation), (vi) la citation pour lui-même (et non pas pour affiliation à une autorité) (Baetens 2011). Nous tenterons dans la mesure du possible de suivre ces prescrits, en mettant toutefois un bémol sur le critère de représentativité, puisqu'il s'agit dans une large mesure d'exemples donnés par une sélection de publications circonscrite par des bornes temporelles. Par ailleurs, il nous semble aussi que certains usages plus originaux méritent d'être soulignés et traités en ce qu'ils révèlent de l'ajustement de certains utilisateurs au dispositif d'*Hypothèses*.

On a bien conscience que la constitution d'un corpus premier auquel sont joints des exemples choisis peut, dans une certaine mesure, apparaître comme un bricolage. Ce montage nous a cependant paru pertinent car il procède d'un double mouvement : (i) la nécessité de balayer un corpus restreint et de prendre en compte l'ensemble de ses unités à l'aune d'une question de recherche et (ii) la possibilité d'y joindre par ailleurs à des fins d'analyse des exemples signifiants qui ne s'y trouveraient pas, et viendraient nourrir les grandes lignes dégagées par l'étude des 87 *Unes*. Ceci nous permettra d'étoffer, de donner davantage de consistance aux analyses dégagées du corpus premier (en illustrant d'autres modalités, des variantes, etc.). Quel statut donner à ce corpus final, fait d'éléments hétérogènes (donnés vs. sélectionnés) ? Badir définit quatre *valeurs canoniques* de l'exemple suivant la fonction qu'il occupe par rapport à son objet, dégagée dans un

schéma tensif²¹⁸ : le *cas remarquable* (qui cristallise l'entièreté des qualités de son objet), l'*échantillon* (c'est ici l'ensemble des exemples qui permet de recouvrir l'entièreté des qualités de l'objet dans leur variété), l'*illustration* (soit un exemple sans qualité particulière, assumant une fonction *ludique*, qui n'a pas vocation à faire autorité) et le *corpus d'exemple* (une collection fermée, destinée à être inventoriée et paramétrée) (Badir 2011, 27 *sqq.*).

Si l'on s'arrête un instant pour évaluer notre corpus à l'aune de la typologie dégagée par Badir, la diversité des pratiques sur *Hypothèses* empêche le repérage (et donc l'analyse) de *cas remarquables*. Nous envisagerons dans un premier temps le corpus des 87 *Unes*, qui apparaît comme *corpus d'exemples*, en l'additionnant d'exemples choisis qui nous semblent fournir un éclairage utile sur notre question de recherche, destinés à le faire évoluer vers ce qui pourrait devenir un *échantillon* pertinent. Il ne s'agit toutefois que d'un horizon, et non d'une réalité effective. *Hypothèses* étant une plateforme agrégative qui s'enrichit continuellement, la constitution même d'un échantillon serait problématique. Par ailleurs, même délimité aux bornes temporelles que nous avons fixées, il ne nous semble pas possible d'attester de l'exhaustivité des pratiques : nous préférons donc assumer l'idée d'une sélection qualitative. On ajoutera encore que tout exemple résulte d'une construction, d'un choix effectué par le chercheur en aval d'une récolte plus large. Et c'est bien, en effet, notre démarche : le balisage temporel du corpus correspond peu ou prou à des phases de repérage durant lesquelles nous nous sommes familiarisée avec notre objet par une veille sur la page d'accueil de la plateforme. Il en résulte que le « stock » d'exemples constitués, d'où sera tirée la sélection complétant le corpus premier, a constitué le terreau de nos hypothèses et de notre problématique.

6.2.4. Démarche analytique générale

On a souligné, à l'entame du chapitre 2, l'existence de différents niveaux de matérialité langagière. Nous investiguerons ces niveaux de matérialité de manière successive dans notre analyse, depuis le dispositif médiatisant jusqu'aux unités discursives, afin

²¹⁸ Un tel schéma permet de faire émerger des modèles théoriques suivant la répartition des signes (l'exemple étant considéré comme tel par Badir) suivant deux axes : en abscisse, l'*intensité* (liée à la catégorie de la qualité), en ordonnée, l'*extensité* (liée à la catégorie de la quantité) – voir *Ibid.*, 26 et 28.

d'identifier les moyens de construction (techno)discursive de l'actualité. On se souviendra d'ailleurs que Jeanneret situait les processus triviaux à différents niveaux de matérialité langagière (cf. 5.1.3.), que l'on retrouvera pareillement dans la structure qui suit. Ce découpage est bien entendu méthodologique, et ces niveaux de matérialité forment un tout auquel on tentera de donner cohérence dans la partie conclusive.

6.2.4.1. *Hypothèses* comme dispositif médiatisant

La plateforme *Hypothèses* peut être envisagée comme un *média informatisé*, c'est-à-dire un « dispositif médiatique qui permet la circulation des écrits d'écran sur les réseaux et les différents matériels informatiques » (Jeanneret 2014, 13) ; le média étant le « dispositif matériel affectant la manière dont la communication peut se dérouler, le rôle que les uns et les autres peuvent y jouer et les signes qui peuvent être mobilisés » (*Ibid.*). À ce titre, la plateforme contribue à la production des billets ainsi qu'à leur circulation, et prescrit aux usagers des modes d'élaboration et de consultation. Sa conception (et, plus largement, celle de la plateforme *OpenEdition*) est motivée par une certaine idée de la diffusion des savoirs en SHS ainsi que de la valeur que ces savoirs doivent prendre dans le champ social.

On s'intéressera donc tout d'abord à ce contexte et ses implications concrètes sur la conception du dispositif communicationnel, pour ensuite décrire l'environnement dans lequel circulent les billets de la plateforme : l'architexte qu'elle mobilise, son énonciation éditoriale (cf. 2.2.2), ainsi que l'éditorialisation des billets (cf. 2.2.5.), qui, par leur réticularité, peuvent être envisagés comme formes circulantes susceptibles de remédiations. Enfin, on interrogera la manière dont la plateforme en tant que dispositif médiatisant construit une actualité de la recherche, à laquelle répondraient au sein des billets différentes topiques d'actualité par lesquelles le chercheur ou un collectif communique sur le présent de sa recherche mais, également, sur ce qui constitue son intérêt du moment susceptible de s'inscrire dans un horizon culturel partagé par l'allocutaire (cf. 2.4.). Les topiques, lieux communs sur lesquels sont supposés s'entendre locuteur et allocutaire, ont à voir avec la *doxa* (cf. 4.2.2.2.) : les carnets, dans leur entreprise de construction discursive d'une actualité de la recherche, peuvent apparaître

comme un lieu de redéfinition de cette *doxa*, de ce que l'on entend communément par l'actualité de la recherche en SHS ;

6.2.4.2 Genres de la communication scientifique

Cette communication d'une actualité de la recherche se coule dans des gabarits particuliers commandés par l'architexte. Le billet de blog apparaît ainsi comme un *technographe prescrit* (Paveau 2017, 301), soit un genre de discours suggéré par le dispositif d'écriture et fortement contraint par lui. En revanche, sur le plan de la scène générique (qui prescrit une finalité à la prise de parole, des acteurs, un lieu, un médium, etc.), le billet se fait support formel de genres divers tels que la note de lecture, le billet de réflexion ou l'article : il apparaît de ce point de vue comme un *hypergenre* — soit un simple format, aux contraintes très faibles (ici, d'un point de vue discursif), qui n'est plus nécessairement rattaché à un contexte socio-historique précis (Maingueneau 2004b, 185). Dans des écrits du web aux gabarits assez standardisés, le billet de blog semble bien consacrer l'affaiblissement de la scène générique au profit de la scénographie, où le locuteur organise au sein même de son énonciation la situation à partir de laquelle il prend la parole (Maingueneau 2013).

Il s'agira donc de déterminer comment la médiation de la plateforme agit sur les genres du discours scientifique. Nous investiguerons l'hypothèse (cf. 5.3.) selon laquelle à l'actualité construite par le dispositif informatisé de la plateforme, correspondrait la construction discursive d'une actualité de la recherche marquée, au niveau des genres du discours, par l'adoption de scénographies issues de la sphère d'activité médiatique, au premier chef celle de la chronique. Nous voudrions montrer dès lors les ressorts de cette scénographie, et les enjeux de circulation des savoirs auxquels elle se trouve associée.

Le billet constitue, en outre, un lieu privilégié de remédiation (cf. 4.2.2.4.) de matériaux en tous genres, de la communication à la capsule audiovisuelle résultant d'une séance de séminaire : c'est encore, dans ce cas, la reprise d'une scénographie antérieure qui se trouve actualisée dans le cadre du billet de blog. Dans notre analyse, nous serons particulièrement attentive à la fonction des *incipits*, séquences textuelles particulières (Adam 2011c) à la forte teneur narrative et subjective ; ainsi qu'au rôle du récit dans le discours scientifique qui, en principe, l'interdit (Schwarze 2008). On tiendra également

compte des commentaires comme *technogenres de discours* (Paveau 2017, 35 *sqq.*, 295) qui augmentent le billet d'une énonciation seconde.

6.2.4.3. Les gestes d'élaboration du savoir

Le carnet de recherche en ligne apparaît comme le lieu privilégié d'une mise en visibilité des gestes de l'activité scientifique dans son actualité. Ceux-ci peuvent être de deux ordres. Il y a tout d'abord les *gestes discursifs du savoir* (Ltr13 2016), qui manifestent au sein même de l'énonciation les différents mouvements d'élaboration du discours scientifique (étonnement, formulation d'une question, exhibition de la pratique, etc.). Si la gamme de ces gestes est étendue, et participe le cas échéant d'une dramatisation de la recherche qui crée le suspense dans les différentes étapes de la démarche du chercheur, on s'attardera plus particulièrement ici sur trois d'entre eux : (i) la *citation*, dans son sens classique de convocation de la parole d'autrui au moyen d'un extrait lié à un site énonciatif originel, et plus précisément les formes et les fonctions qu'elle assume au sein des billets du corpus ; (ii) le *partage* permis par l'enrichissement hypertextuel du discours, qui augmente les pratiques classiques de citation ou s'y substitue – l'un et l'autre geste discursif permettant une mise en relation du discours avec son intertexte selon des modalités différenciées ; (iii) enfin, la *digression*, présentée comme un deuxième temps de l'énonciation qui vient se greffer sur le premier et lui confère une teneur réflexive – et ce mouvement se crée par l'irruption du locuteur comme « moi qui vous parle » (Sabry 1992, 279) contribuant à l'actualisation du discours.

Ces gestes sont aussi ceux, bien concrets, de l'activité de recherche, qui peut mobiliser la corporalité du chercheur se donnant à voir en tant qu'il participe à une conférence ou effectue des fouilles archéologiques ; mais aussi les gestes cognitifs par lesquels on sollicite une action physique de l'allocutaire sur le discours scientifique, en l'invitant à délinéariser le propos ou à lancer une capsule audiovisuelle. On interrogera ainsi la manière dont les pratiques font l'objet de *textualisations* (Dondero 2014) susceptibles de co-construire le discours scientifique, voire de *notations* (*Ibid.*) invitant à une reproduction de la pratique.

6.2.4.4. La dimension argumentative des billets de recherche

La perspective de la trivialité repose sur l'anticipation d'une circulation sociale des savoirs : celle-ci ne peut se faire sans la prise en compte, dans le discours, d'un public potentiel (cf. 5.1.2.3.). De même, la conception d'une dimension argumentative (cf. 4.2.2.2.) inhérente à tout discours implique l'anticipation d'un allocutaire, sur lequel le locuteur va tenter d'agir. Si Chartier avait relevé que les modes de validation des discours de savoir se transformaient avec la textualité numérique (cf. 4.2.2.4.), les moyens de preuve ne portent pas uniquement ici sur le logos ; en effet, davantage sans doute que les articles ou les monographies, qui mènent à la validation d'hypothèses construites, les billets des carnets de recherche en ligne répondent à une *dimension* et non à une *visée* argumentative. Or, cette dimension argumentative repose en grande partie sur la construction d'un ethos et le recours au pathos.

On s'attachera donc tout particulièrement à étudier, à travers notre corpus, la construction discursive d'un ethos du chercheur-carnetier, en ce qu'il se donne à voir non seulement comme un scientifique, soucieux de se montrer rigoureux dans son activité de recherche et respectueux des méthodes de sa discipline, mais aussi comme une personne bien ancrée dans le présent de son époque : (télé)spectateur, lecteur, collègue, ami, citoyen, militant parfois. De même, on s'intéressera à la présence de la subjectivité et de l'émotion, voire de l'affectif, dans le discours scientifique ; ainsi qu'au rôle de ces composantes dans la construction et la circulation d'un savoir. Nous investiguerons ainsi l'émergence d'une figure du chercheur comme témoin de sa pratique scientifique mais aussi de son inscription concrète, en tant que tel, dans le monde social.

La section analytique se clôturera sur une ouverture, proposant une approche complémentaire à l'étude du corpus premier en ciblant plus spécifiquement les extraits de deux carnets de recherche abordant l'un et l'autre l'*après* d'une société française marquée par les attentats de l'année 2015.

Deuxième partie :

Analyse du corpus

7. *Hypothèses* comme dispositif médiatisant

Avant d'aborder la matérialité langagière des discours scientifiques diffusés sur *Hypothèses* avec une granularité plus fine, il faut en premier lieu détailler comment la plateforme, en tant que média informatisé (cf. 6.2.4.1.), organise la communication scientifique ; ou, en d'autres termes, comment elle établit le cadre formel et idéologique de cette communication, de quelle manière elle prescrit des modes de circulation des discours scientifiques, des formats, et des usages par rapport auxquels les utilisateurs seront amenés à se positionner. Cela passe par le repérage des imaginaires de la communication qu'*Hypothèses* mobilise, ainsi que des grilles de lecture du monde (scientifique bien sûr, mais pas uniquement) vers lesquelles elle oriente son public, à travers le dispositif technique mis en place.

Si, dans ce chapitre, on complètera donc l'analyse des écrits d'écran par celle des discours d'accompagnement du dispositif, ce n'est en aucune manière afin de mettre en lumière ce qui constituerait des écarts, voire des déviances, par rapport à un modèle communicationnel annoncé. Au contraire, un dispositif médiatique ne peut se penser sans prendre en compte les imaginaires de la communication auxquels il s'alimente. Sur ce point, nous nous rallierons à la position exprimée par Davallon *et al.* en conclusion de *Lire, écrire, récrire*, selon laquelle « les objets n'ont pas de sens [...] indépendamment des projets » (Davallon *et al.* [2003d] 2013, paragr. 56) :

Il nous semble notamment illusoire de proposer, comme on le fait parfois, de démystifier la technique, de décharger les médias informatisés de la dimension imaginaire ou idéologique dont ils sont chargés, en distinguant les discours d'accompagnement de la réalité des objets et des pratiques. Tout au contraire de cet idéal consistant à créer une approche purement positive, pragmatique et réaliste de la technique, l'aventure intellectuelle que nous avons menée, vise à dégager des espaces pour comprendre, analyser et sans doute juger le jeu inextricable des médias réels et des médias rêvés. (Davallon *et al.* [2003d] 2013, paragr. 57)²¹⁹

²¹⁹ Sur les discours d'accompagnement des médias informatisés, on consultera utilement (Jeanneret 2000) ; l'auteur y montre comment l'idée même de *discours d'accompagnement* est réductrice en ce qu'elle déborde les pratiques discursives et ne se borne pas non plus à un simple rôle d'annexe. Nous continuerons

La notion de *discours d'accompagnement* telle que nous la mobiliserons n'est donc pas à considérer comme radicalement extérieure au dispositif étudié, mais comme un discours accompagnant une pratique – voire constituant lui-même une pratique – et informant sur la promesse communicationnelle portée par le dispositif (cf. *infra*, 7.4.).

Nous commencerons par analyser la matérialité de la plateforme telle qu'elle s'offre à l'utilisateur depuis la page d'accueil du site, pour envisager ensuite le billet comme forme circulante, inscrit dans un carnet, éditorialisé en page d'accueil ou remédié sur un site externe. Nous remonterons alors vers le contexte dans lequel s'ancore cette matérialité, et dont permet de rendre compte un discours d'escorte²²⁰ comme le *Manifeste des Digital Humanities* (Dacos 2011). Enfin, nous questionnerons ce que le dispositif médiatique d'*Hypothèses* construit comme système de représentation du réel, en accordant une attention particulière aux topiques d'actualité (cf. 6.2.4.1.) qui s'y trouvent agencées.

7.1. La page d'accueil d'*Hypothèses* comme lieu de circulation des textes : une étude de l'énonciation éditoriale

7.1.1. Architexte, rubriques, vignettes et billets à la Une

Hypothèses s'inscrit dans la catégorie des plateformes de blogging liées à un éditeur scientifique ou, selon la typologie de Broudoux, *éditorialisées* (cf. 3.3.2.). Elle est intégrée dans le portail *OpenEdition* à l'instar des trois autres plateformes dédiées aux revues, aux livres et aux annonces (cf. 6.1.). Si l'on considère d'une manière globale, sur sa page d'accueil (fig. 1), l'organisation des menus et rubriques, on peut y dégager deux

pour notre part à utiliser cette dénomination par commodité, moyennant la restriction qu'on y a mise (soit ne pas considérer ce discours comme quelque chose qui serait extérieur au dispositif).

²²⁰ Nous entendons par-là, de façon conventionnelle, un discours d'accompagnement non intégré dans l'espace du dispositif et qui ne s'applique pas exclusivement à celui-ci mais est susceptible de guider d'autres pratiques liées à d'autres médias informatisés.

lignes transversales : (i) l'ouverture au/sur le monde que manifeste la dimension internationale du portail : outre la récurrence du bloc de pied de page valorisant les contenus multilingues, le menu déroulant « Navigation par langue » du menu et la sous-section de la page « À propos d'Hypothèses » (fig. 2) invitent à ne pas limiter la consultation de la plateforme à une unique sous-section linguistique.

Fig. 1 : Page d'accueil (haut) de la plateforme Hypothèses, section francophone (<https://fr.hypotheses.org/>, capturé le 15 janvier 2019)

OpenEdition OpenEdition Books OpenEdition Journals Calenda Hypothèses Lettres & sciences OpenEdition Freemium

hypothèses
BLOGS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Accueil À propos d'Hypothèses Navigation par langue Catalogue Votre blog

À LA UNE

Les imprimés anciens de la bibliothèque la Cour de cassation de Belgique
Nicolas Létour - Linguafrat

ADMINISTRATEUR - JEUNES CHERCHEURS TELEMME 02 JAN 2019
JJC 2019 – Le temps en shs. ATELIER n° 2
Compte rendu de l'atelier du 17 octobre 2018 (par Romain Facchini et Béatrice Hermitte).
Thématique : séquencage du temps et périodisation. JJC TELEMME – CR du 17 octobre 2018
Télécharger Les ciseaux de l'histoire ou l'invention du temps (Romain Facchini, doctorant en histoire moderne) 1. Comment et pourquoi découper le temps ?...

ARTHUR CHARPENTIER - FREAKONOMETRICS 01 JAN 2019
Les réseaux pour réinventer l'assurance ?
La théorie des réseaux, ou des graphes, est née en 1735, suite aux travaux de Leonhard Euler, qui essayait de trouver une promenade – à partir d'un point donné – qui fasse revenir à ce point en passant une fois et une seule par chacun des sept ponts de la...

CÉCILE BOULAIRE - ALBUM '50' 01 JAN 2019
Étudier les livres pour enfants en fac de médecine
Depuis 2012, j'enseigne la littérature pour la jeunesse au sein des Unités d'Enseignement et de Recherche en Sciences Humaines (UERSH) proposées au sein de la Faculté de médecine. Le dispositif UERSH fait pendant aux UERS, unités consacrées à la biologie permettant aux étudiants de médecine qui le souhaitent d'interrompre leur...

MÉLANIE LE GUEN - EN SE LISANT, EN S'ÉCRIVANT 01 JAN 2019
Les terres inhospitalières de Mélanie Le Guen (et leurs limites)
Si j'avais été moins fantasiste, j'aurais intitulé cet article « pourquoi refuser l'hospitalité comme concept-cadre de la pensée quand on travaille sur les centres d'accueil pour migrants ou sur la politique d'accueil des réfugiés. » Ce positionnement ne trahit aucune partisanerie d'extrême droite, à la Bruno Mégret dans ses clips de campagne de...

CEUX QUI PASSENT À LA PHONOTHÈQUE - LES CARNETS DE LA PHONOTHÈQUE 01 JAN 2019
2018, une année bien FAIR et bien remplie vers l'an tout neuf, 2019 !
2018 aura été une année pilote, qui a démontré que le dispositif de la phonothèque, adossé aux principes du FAIR, est fonctionnel et efficace. Pendant plus de cinq mois, l'équipe de la phonothèque a travaillé sans sa responsable qui a obtenu une mobilité professionnelle à l'étranger. L'activité était intense mais...

MARIE-ANNE PAVEAU - LA PENSÉE DU DISCOURS 31 DÉC 2018
« Sexe, race et colonies ». Lecture matérielle (3). Effets et regards
pour Thi Ba Voici le troisième et dernier billet d'analyse de l'ouvrage Sexe, race et colonies, qui concerne essentiellement les problèmes de réception. Le premier, « Sexe, race et colonies ». Lecture matérielle (1). Caractères, nombres, paratextes », était consacré aux aspects éditoriaux les plus techniques, le second, « Sexe, race et colonies ». Lecture...

MARIE-ÈVE BOULLON - PHOTOGENIC 31 DÉC 2018
Naissance de l'industrie photographique. Les Neurdein, éditeurs d'imaginaires (1863-1918), thèse de doctorat sous la direction de Christophe Prochasson et André Gunther, EHESS, 2017 (texte de soutenance)
Texte de soutenance de Marie-Eve Bouillon, 4 octobre 2017 « Cher(e) président(e), chers membres du jury, chers auditeurs et auditrices, qui me faites l'amitié de votre présence, Le travail que je vous présente aujourd'hui sous l'intitulé Naissance de l'industrie photographique. Les Neurdein, éditeurs d'imaginaires, 1863-1918, est l'aboutissement d'un long cheminement. Son...

JONATHAN CHIBOIS - LASPIC | CARNET 31 DÉC 2018
Soudain, le Sénat opte pour une machine de vote électronique
Un petit billet pour vous rassurer sur le fait que je suis encore la même si plus d'un an s'est maintenant écoulé depuis le dernier billet. Mes culpa, mes culpa, c'est que terminer cette thèse me prend du temps et devient une urgence. Tellement de projets se bousculent à la...

MÉLANIE LE GUEN - EN SE LISANT, EN S'ÉCRIVANT 31 DÉC 2018
Janvier 2017
Sur l'économie de l'hospitalité (extrait d'Hospitalités...) Cité dans Les terres inhospitalières... Annexe 2f – Intégral Ce texte est un warm-up avant la réalisation d'un exercice évalué et noté dans le cadre d'un module de Master dont le thème, « Habiter la mobilité », et les sorties effectuées (au terminal Affaires d'un aéroport...

BLOG HISTOIRE - L'HISTOIRE À LA BNF 31 DÉC 2018
Les images ont parlé ! À quel « saint » est-il déconseillé de se vouer ?
Vous avez quatre indices à votre disposition dans un précédent billet pour deviner « à quel « saint » il est déconseillé de se vouer ». L'image mise en avant (vous la voyez désormais ci-dessus avec son titre) montre un homme réjoui brandissant une bouteille. L'indice suivant est : une vue de la barrière...

Fig. 2 : « À propos d'Hypothèses » (<https://fr.hypotheses.org/a-propos-dhypotheses>, capturé le 15 janvier 2019)

OpenEdition
OpenEdition Books
OpenEdition Journals
Calenda
Hypotheses
Lettre à, alertes
OpenEdition Freemium


BLOGS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Accueil
À propos d'Hypothèses
Navigation par langue
Catalogue
Votre blog

À PROPOS D'HYPOTHÈSES

Une plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales

Hypothèses regroupe plusieurs milliers de blogs dans tous les domaines des sciences humaines et sociales. Les textes sont librement accessibles. Ils ne s'adressent pas exclusivement à des spécialistes, mais également au grand public. Chaque jour, de nouveaux billets sont mis en avant par notre équipe. Le catalogue complet des blogs est disponible via le lien ci-dessous.

Consulter le catalogue

Une dimension internationale

Sur Hypothèses, vous trouverez des contenus dans toutes les langues. En outre, les langues les plus représentées bénéficient d'une navigation et d'une valorisation spécifiques. Découvrez les contenus d'Hypothèses en :

Allemand
Anglais
Espagnol
Français

Une croissance soutenue

Fondée en 2009, Hypothèses regroupe aujourd'hui plusieurs milliers de carnets animés par une vaste communauté de carnetiers de tous pays. La plateforme reçoit plus d'un million de visites par mois.

Consulter les statistiques

Une plateforme intégrée à OpenEdition

Hypothèses fait partie d'un portail plus vaste, OpenEdition, une infrastructure complète d'édition électronique au service de la diffusion des publications en sciences humaines et sociales, avec notamment une plateforme de revues (OpenEdition Journals), une plateforme de livres (OpenEdition Books) et un calendrier en ligne annonçant des milliers d'événements académiques (Calenda). OpenEdition est proposé par OpenEdition Center, une initiative publique à but non-lucratif soutenue par plusieurs grandes institutions de recherche et d'enseignement supérieur, et dont la principale mission est la promotion de l'édition électronique en libre accès.

OpenEdition

Contacter l'équipe d'Hypothèses

hypotheses@openedition.org

HYPOTHÈSES DANS D'AUTRES LANGUES

ALLEMAND

Ausnahmezustand in den USA: National Emergencies Act
par Matthias Lenz le 30 Jan 2019 à 0:13
Aus aktuellem Anlass: „A majority of the people of the United States have lived all of the...“ [...]

Auf der Suche nach den archetypischen Universalien: Ernst Auerich (1906–2001)
par redaktion le 06 Dec 2018 à 7:29
1963 legte der „Historiker und Nationalsozialist“ Ernst Auerich – wie ihn Wikipedia... [...]

Die andere Seite der Migration: Auswanderung und das Ost-West-Gefälle Europas
par Ulf Brunnbauer le 14 Nov 2018 à 8:25
Vortrag von Ulf Brunnbauer an der Urania Berlin, 6.11.2018, im Rahmen der Vortragsreihe „Leben...“ [...]

ANGLAIS

Semantic promiscuity as a factor of productivity in word formation
par Nathanael E. Schweikhard le 19 Nov 2018 à 6:00
The blog post introduces ideas discussed in our project about taking a closer look at word formation... [...]

The monstrance, the thief and the Dominican nuns of Brussels
par Laurence Lux-Steint le 14 Nov 2018 à 14:33
Stories from the archives of the English convents in exile The English Dominican nuns of the s... [...]

Co-participation in diary methods
par Isabel Steinhilber le 23 Oct 2018 à 6:48
At the International Sociological Association's World Congress of Sociology 2018, I had the pl... [...]

ESPAGNOL

La construcción de la agenda política climática
par mercedita le 20 Nov 2018 à 14:37
Yolanda Aguado Los partidos políticos son actores principales en el diseño de políticas públicas... [...]

El futuro ya está aquí: ¿responden nuestras revistas al entorno digital 3.0?
par Blanca Arcega le 19 Oct 2018 à 4:24
Por Marta Ruiz Corbella Editora de Aula Magna 2.0. Editora Jefe de Educación XXI. Facultad de Educac... [...]

El español en Guinea Ecuatorial: posibilidades de investigación lingüística
par José Ramón Carrasco le 13 Sep 2018 à 17:02
En la actualidad, la presencia de la UNED en la República de Guinea Ecuatorial nos permite realizar... [...]

Accueil
À propos d'Hypothèses
Navigation par langue
Catalogue
Votre blog









Catalogue
Parcourir par langue
Toutes les langues
Français
Allemand
Espagnol
Anthology

NOUS SUIVRE





Order un blog
Documentation
Formations
Conseil scientifique
Statistiques


OpenEdition est un portail de ressources électroniques en sciences humaines et sociales.
OpenEdition Journals
OpenEdition Books
Hypotheses
Calenda
OpenEdition Freemium

SUIVREZ-NOUS

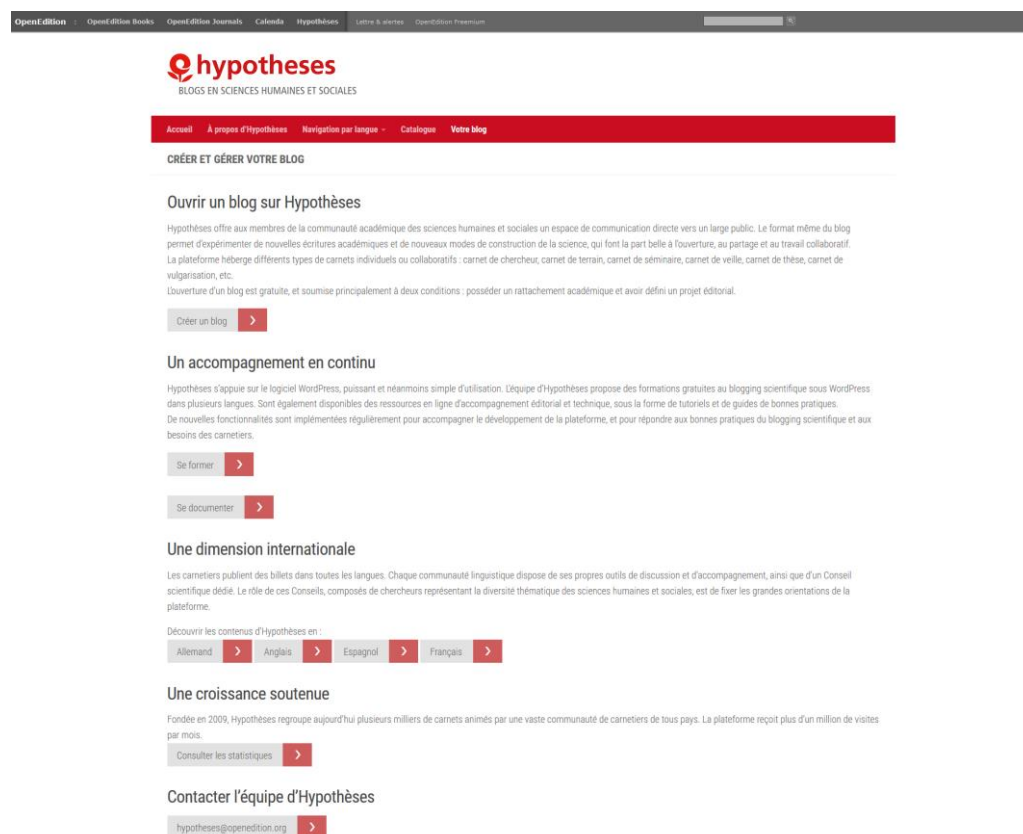




Abonnements et notifications
Lettre info OpenEdition
Mentions légales
Politique de confidentialité
CGU
Crédits

Les cartographies laissent entrevoir une consultation mondiale, et le renvoi au carnet *Anthology* signale une circulation linguistique des contenus par la traduction en anglais de billets choisis (cf. 7.2.2. *infra*) ; (ii) l'invitation à rejoindre une communauté ouverte, que ce soit par les incitations à agir sur le dispositif en actionnant des boutons cliquables doublés le cas échéant d'un infinitif injonctif (« consulter... », « créer », « se former », etc.), ou par les termes d'adresses « Votre blog », « vous trouverez... » (« À propos d'Hypothèses »), mais aussi par la promotion de l'appropriabilité du dispositif (au sein de la rubrique « Votre blog » (fig. 3), avec redondance des intertitres liés à la procédure d'ouverture du carnet, à la formation et à la documentation, dans le menu de pied de page). Cette communauté n'est pas présentée comme fermée sur elle-même mais tournée vers un allocataire annoncé comme un « large public » (« Votre blog »), intégrant le « grand public » (« À propos d'Hypothèses »), ce qui est appuyé par des statistiques de consultation (une page-cible accessible elle aussi depuis divers endroits). Ces lignes transversales encadrent la valorisation des billets et la donnent à voir comme intégrée à une vaste circulation géographique et sociale des savoirs.

Fig. 3 : Page « Créer et gérer votre blog » (haut) (<https://fr.hypotheses.org/creer-et-gerer-votre-blog>, capturé le 15 janvier 2019)



L'architexte régissant la publication des billets sur *Hypothèses* (en page d'accueil comme au sein des carnets) est le gestionnaire de contenus *WordPress*. Ce CMS²²¹ est susceptible d'être utilisé tant pour la création de blogs à proprement parler (soit un dispositif favorisant le défilement et le renouvellement périodique des contenus par une énonciation éditoriale dynamique, avec la possibilité de les commenter) que pour des sites plus statiques. Il est adapté à l'édition de textes structurés : on peut y insérer des niveaux de titres ou des blocs citationnels – ce qui, par exemple, ne serait pas possible sur un autre CMS comme *Tumblr*, qui appelle des contenus très brefs dont on anticipe la circulation sur les réseaux sociaux (soit, un CMS orienté vers le *reblogage*)²²² ; en outre, les publications ne sont pas soumises à une limite de caractères prédéfinie. À cet égard, la prédilection des carnetiers d'*Hypothèses* pour un format de billet généralement plus court que celui des articles scientifiques²²³ serait plutôt affaire d'*affordance* (cf. 1.3.1.) et non de contrainte du dispositif (Marras 2016, 89) : la taille de la fenêtre de saisie du texte dans l'interface d'administration (fig. 4), non paramétrable, n'autorise pas la vision d'ensemble d'un texte long et complique par conséquent la réalisation d'une édition soignée²²⁴. On signalera encore la possibilité, pour le scripteur, de créer des technomots ou technosegments, d'insérer des images (en texte ou, pour certains thèmes, en bandeau), des capsules vidéos, graphes ou encore *gif* animés, et, dans l'énonciation éditoriale, de doter le texte d'étiquettes permettant la redocumentation des contenus ; bref, d'exploiter l'ensemble des qualités propres aux énoncés numériques natifs lors de la rédaction des textes. *WordPress* permet enfin un très bon référencement des pages sur les moteurs de

²²¹ Ou *Content Management System*, acronyme généralement utilisé pour désigner les gestionnaires de contenus.

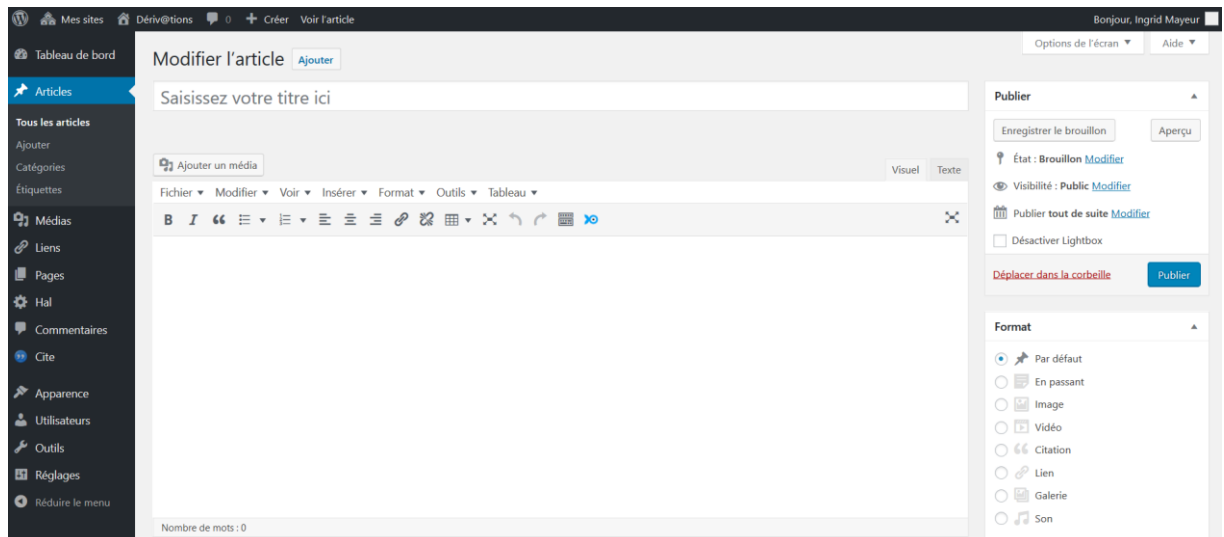
²²² Ainsi, contrairement à *WordPress*, l'architexte *Tumblr* n'autorise pas de commenter des publications, ce qui pourra toutefois se faire sur une plateforme comme *Twitter*. À titre d'exemple, on peut consulter le blog scientifique « En direct du Labo » à l'adresse <http://endirectdulabo.tumblr.com/>, lié au compte *Twitter* @EnDirectDuLabo. Sur *Tumblr*, voir (É. Broudoux 2010).

²²³ Ce qui n'exclut pas que des billets aussi longs, voire plus longs puissent y être publiés : cf. chap. 8.

²²⁴ Ce facteur intervient bien évidemment pour qui joue le jeu d'une publication *numérique*, réalisée entièrement en ligne (cf. 2.3.). Rien n'empêche l'utilisateur de copier-coller un texte mis en page dans un logiciel de traitement de texte préalablement à sa publication ; ce qui laissera des traces au niveau de la mise en forme (dans le format des notes de bas de page par exemple, où l'appel de notes apparaît entre crochets et non en exposant : cf. billet n°57 par exemple). On signalera encore que depuis le 17 septembre 2018, c'est l'éditeur *Gutenberg* qui est mobilisé dans l'interface d'administration d'*Hypothèses* : celui-ci est doté d'une console rédactionnelle différente de celle de la fig. 4, fonctionnant par addition de blocs textuels et, de ce fait, davantage adaptée à l'élaboration de textes longs. On a cependant fait le choix de conserver, dans la fig. 4, l'ancienne interface d'administration, étant donné qu'elle a assisté la rédaction des billets du corpus.

recherche, ainsi que de nombreuses fonctionnalités de personnalisation (structure, rubriques, plugin, etc.)²²⁵.

Fig. 4 : Console d'administration d'un blog *Hypothèses* (haut) (éditeur classique, https://driv.hypotheses.org/wp-admin/post.php?post=1049&action=edit&classic-editor&classic-editor_forget, capturé le 15 janvier 2018)



On peut dès à présent distinguer, parmi les thèmes *WordPress*, entre un mode d'organisation de type « blog », où les billets se succèdent verticalement les uns aux autres (thèmes *Twenty Sixteen*, *Twenty Fifteen*, etc.)²²⁶ et un mode d'organisation de type « magazine » (thèmes *Hueman*, *Twenty Fourteen*)²²⁷ au sein duquel deux ou trois vignettes fragmentaires correspondant aux billets sont répartis sur plusieurs lignes horizontales ; ce dernier thème laissant une part plus importante à l'iconographie des billets. S'ils anticipent des pratiques de lecture différenciées, favorisant la lecture linéaire pour le premier, le feuilletage et la circulation dans le carnet pour le second, les deux modes d'organisation respectent toutefois globalement le principe du classement antéchronologique des contenus, où, hormis la possibilité d'épingler une publication pour la conserver en exergue, les billets les plus récents apparaissent en premier lieu. La page d'accueil de la plateforme, qui adopte un thème de type « magazine », se démarque par

²²⁵ Bien que, pour l'usage propre à la plateforme, l'équipe d'*Hypothèses* ait dû y opérer une sélection, ne pouvant assurer la maintenance de l'ensemble des thèmes et plugins.

²²⁶ Comme on peut par exemple le voir illustré dans le carnet de recherche *L'Alambic numérique*, <https://alambic.hypotheses.org/>.

²²⁷ Par exemple, le magazine de vulgarisation *Monde sociaux* (billets n°111, 126) ; ou encore au sein du carnet *Cerveau en argot* (billet n°109), où un pavé de 2x3 billets précède le fil vertical des parutions.

le fait qu'elle agrège des contenus publiés originellement au sein des différents carnets d'*Hypothèses*, qui s'y trouvent ainsi ré-éditorialisés.

7.1.2. Principes de valorisation des billets en page d'accueil

La page d'accueil d'*Hypothèses* se signale par une énonciation éditoriale particulière, en ce qu'elle présente et hiérarchise des fragments de billets sous forme de vignettes cliquables. Ces billets correspondent à une sélection des parutions les plus récentes sur les différents carnets qu'héberge *Hypothèses*, et présentent deux niveaux d'éditorialisation. Tout d'abord, un bandeau dynamique, précédé de la mention « À la Une », permet le défilement de cinq images d'accroche (fig. 1). Le bandeau défilant crée ainsi la « Une » d'*Hypothèses*²²⁸, un choix de billets présentant un intérêt particulier aux yeux du comité éditorial qui justifie leur mise en valeur. Les vignettes qui suivent, au contenu uniquement textuel (métadonnées [nom d'auteur, titre du carnet, date, titre du billet] et premières lignes), s'organisent ensuite sur huit lignes horizontales contenant deux billets chacune.

Ce qui retiendra notre attention pour l'instant, ce sont les principes qui président à la valorisation des contenus en page d'accueil. Dans la barre de menus, le contenu de la rubrique « À propos d'*Hypothèses* » (fig. 2) est relativement avare de détails quant au processus de sélection des textes : on mentionne que « Chaque jour, de nouveaux billets sont mis en avant par notre équipe. ». Or, les publications de la page d'accueil résultent d'un travail éditorial destiné à valoriser des billets spécifiques. Cette valorisation n'est pas neutre : elle prescrit des pratiques, édicte des normes quant aux formats et aux traits discursifs des billets – des formes archétypales, pour reprendre globalement l'idée de Cotte (cf. 6.1.2.) – et participe de ce fait à la création d'autorité.

²²⁸ Nous conserverons cette dénomination de « Une » pour le seul bandeau, bien que dans un premier temps les échange des listes de discussion aient pu utiliser le terme pour désigner l'ensemble des billets valorisés en page d'accueil (celle de « billets en bandeau » désignant plus spécifiquement alors les billets d'en-tête). En effet, à l'origine, le principe du bandeau n'avait pas encore fait son apparition en page d'accueil.

Le site d'accompagnement *La maison des carnets*, renseigné depuis la rubrique « Votre blog » de la barre de menu, propose dans le billet « Comment fonctionnent les portails d'Hypothèses ? » une « explication du fonctionnement de l'éditorialisation d'Hypothèses pour les contenus francophones » :

Chaque jour, l'ensemble des billets nouvellement publiés sur l'ensemble des carnets sont parcourus pour sélectionner ceux qui apparaîtront sur le portail francophone d'Hypothèses. Parmi ces billets valorisés, le choix est encore affiné et un billet est sélectionné pour faire la Une. Ce dernier est alors iconographié et valorisé dans le bandeau du portail francophone d'Hypothèses, et le bandeau du portail général multilingue d'Hypothèses. Une proportion des billets valorisés sont diffusés sur les réseaux sociaux d'Hypothèses ([Twitter](#) et [Facebook](#)).

Tous les billets sont susceptibles de se retrouver sur et en Une du portail francophone d'Hypothèses. Cette éditorialisation de la plateforme Hypothèses permet de rendre compte du foisonnement et de la diversité des contenus que vous publiez, tout en tenant compte de l'activité intense de la plateforme. (Muscinesi [2012] 2018)

On le voit, le discours d'accompagnement laisse la part belle à une présentation kaléidoscopique de contenus dont on ne préjuge en aucune manière la qualité (scientifique ou rédactionnelle) : seul le critère *diversité* prévaut, et toute idée de hiérarchisation se trouve, en principe, exclue. Or, il nous semble difficile d'affirmer que *tous les billets* peuvent réellement faire la Une, ne serait-ce que par les critères évoqués lors de l'assemblée des carnetiers du 27 avril 2017 dont nous avons déjà fait mention en 6.1.2 (mise à l'écart des simples résumés de publications, des annonces et des remédiations de contenus audiovisuels non accompagnée d'un contenu textuel). En réalité, c'est justement cette conception d'une publication ouverte à la *diversité* la plus large possible dans les carnets d'*Hypothèses* en amont, refusant toute évaluation *a priori*, qui est à l'origine du choix d'opérer un tri en aval. La consultation de la liste de discussion du comité scientifique d'*Hypothèses*²²⁹ (ci-après LD1) permet de compléter l'analyse : on y trouve en effet explicitées certaines motivations présidant à la constitution de cette Une.

²²⁹ Le comité scientifique d'*Hypothèses* ne doit pas être confondu avec le comité éditorial, qui s'occupe concrètement des opérations de valorisation tandis que le comité scientifique s'accorde sur des principes directeurs.

On l’a déjà signalé à la suite de Dacos (cf. 3.3.2.), le blogging est un mode de communication relativement peu usité par les chercheurs en SHS ; surtout, les infrastructures dédiées font défaut. Hormis *OpenEdition*, aucun des éditeurs scientifiques francophones de ce secteur n’a procédé à l’ouverture et l’animation d’une section de blogs adossée à son portail numérique. Les modèles sont donc limités pour une communauté scientifique qui souhaiterait utiliser un tel mode de diffusion de la recherche. Dans un premier temps, celui de la version prototypique d’*Hypothèses* (2008-2010) puis du lancement de la plateforme, le recrutement de bloggeurs confirmés déjà actifs sur un site personnel²³⁰ a contribué à alimenter le réservoir de carnets. Dans le cas des candidatures spontanées, le CSH a très rapidement constaté l’extrême diversité des modes d’appropriation de la plateforme, à laquelle il n’a d’ailleurs pas été jugé souhaitable de mettre un frein. Ainsi que l’exprime un de ses membres,

le genre du carnet scientifique se cherche, il faut que les chercheurs se l'approprient, ce ne sera peut-être (probablement) pas de la façon dont on l'imaginait au départ. Il y aura nécessairement des carnets qui feront plus site statique, d'autres qui feront plus blog... Et alors ? Ne soyons pas dogmatiques, sinon on se privera de ce qui est le plus amusant et le plus intéressant dans notre métier : l'élasticité intellectuelle. (LD1, courriel du 25 novembre 2008)

D’une manière globale, on relève dans les échanges (i) la volonté de préserver la qualité et la spécificité du carnet de recherche comme genre scientifique qui doit gagner en légitimité et proposer un format qui apporte quelque chose de nouveau par rapport aux sites scientifiques existants (d’unités de recherche, par exemple), en balance avec (ii) celle de laisser des chercheurs développer des usages à leur guise pour préserver le carnet comme *espace de liberté*²³¹ — fût-ce justement celle d’une utilisation statique ou calendaire qui ne différerait pas beaucoup de celle d’un site institutionnel. De ce fait, face au foisonnement des publications sur la plateforme, il apparaît vite nécessaire d’opérer un filtrage des contenus en aval. Un membre du CSH exprime ainsi sa position :

Pour moi, l'idée générale est que nous devons avoir le plus grand nombre possible de carnets, mais des carnets qui sont clairement inscrits dans

²³⁰ Ainsi qu’en témoigne par exemple le compte rendu de la réunion du Conseil scientifique d’*Hypothèses* du 20 octobre 2010 : « Le CS est fortement invité à aller chercher des carnets qui “courent dans la nature” et qui auraient leur place sur le portail. Un courrier type sera pour cela mis à disposition » (LD1, courriel du 24 octobre 2010).

²³¹ LD1, courriel du 3 octobre 2009.

l'activité scientifique et académique. Par ailleurs, je pense que nous avons assisté au cours des derniers mois à un élargissement des pratiques de communication sur la plateforme bien au-delà des traditionnels « blogs » au sens strict, et pour ma part, je pense que ce n'est pas plus mal. Donc on se dirige vers une plateforme accueillant un très grand nombre de carnets, très divers, dont seule une minorité sont des vrais « blogs », mais qui peut prétendre à donner une vision variée et significative sur les recherches actuelles en SHS. C'est à cette condition qu'*Hypothèses* pourra se présenter comme un outil d'information scientifique pour toute la communauté. Si on est d'accord avec cet objectif – l'objectif de la grande piscine – cela signifie que nous devons aussi éditorialiser ces contenus, c'est-à-dire faire ressortir et mettre en valeur, « labelliser » ceux qui nous semblent les plus importants, les plus intéressants. (LD1, courriel du 27 mars 2010)²³².

Dans un premier temps, la valorisation devait porter sur une sélection de carnets correspondant à ce format « blog » (dont les billets auraient été automatiquement agrégés en page d'accueil par un flux de syndication), et non sur des billets²³³ ; toutefois, en raison de l'hétérogénéité des contenus publiés sur un même carnet, c'est rapidement l'idée d'une sélection de billets qui est conservée²³⁴. Ce passage d'une logique de flux des billets à celle de choix éditorial est entériné lors de la première évolution de la plateforme à la fin de l'année 2010 :

Désormais, ce ne sont plus tous les billets qui sont affichés, les nouveaux chassant les anciens, mais une sélection de billets remarquables réalisée par le CS (à terme, par le CS et les carnetiers). Cela change tout, car sont mis à la une des billets méritant le détours [sic] et montrant la voie à suivre pour les carnetiers souhaitant rejoindre le projet [...] (LD1, courriel du 24 novembre 2010).

Dans un premier temps, ce sont les membres du CSH qui se chargent d'opérer la sélection des billets ; par la suite, la tâche incombera au comité éditorial d'*Hypothèses*²³⁵. Plusieurs

²³² Sur la mise en concurrence des termes « blog » et « carnet de recherche », voir 7.3.1. *infra*.

²³³ « Il y a consensus sur l'idée de la plus grande ouverture au niveau des candidatures, mais une sélection plus active aux deux niveaux suivants : agrégation et mise à la une. » (Compte rendu du Conseil Scientifique d'*Hypothèses* du 5 octobre 2009, LD1, courriel du 12 octobre 2009).

²³⁴ Cf. le compte rendu de la réunion du Conseil scientifique d'*Hypothèses* du 20 octobre 2010 (LD1, courriel du 24 octobre 2010) « La procédure de syndication des carnets est abandonnée : ce sont désormais les billets qui sont sélectionnés. ».

²³⁵ De même, au sortir de la phase de lancement, les candidatures des carnets seront validées par le comité éditorial d'*Hypothèses*, le CSH n'étant plus consulté que pour les candidatures problématiques. Le CSH assumant toutefois la responsabilité des publications sur la plateforme, le comité éditorial peut faire remonter d'éventuels billets problématiques (par exemple, des publications comportant des images non créditées qui pourraient engager la responsabilité de l'éditeur).

pistes concernant les critères à adopter pour la valorisation sont dégagées lors d'une réunion du CSH fin 2010 :

- Valoriser les billets les plus populaires [...] Valoriser les billets de vulgarisation, les billets qui « rendent la science aimable »
- Valoriser les billets suscitant le plus de réactions en commentaires
- Valoriser les disciplines peu représentées
- Valoriser les billets pointus
- Valoriser les comptes-rendus [sic] de lecture
- Valoriser des formats de billet différents, sur le modèle des différents types de carnets
- Valoriser des démarches de carnet, peut-être moins séduisantes à l'unité documentaire du billet, mais qui méritent d'être valorisés, par exemple, pour la démarche collective qui les anime

(Compte rendu du Conseil scientifique du jeudi 16 décembre 2010, LD1, courriel du 7 janvier 2011)

Le projet de laisser les usagers de la plateforme voter pour des publications, qui seraient alors mises à la Une, n'a pas été réalisé à ce jour²³⁶. Les autres critères semblent bien, pour leur part, être ceux qui continueront de présider à la valorisation des publications. Il se retrouvent tous illustrés à travers les différents billets de notre corpus premier²³⁷ : billets de vulgarisation ou rendant la science aimable (ex. billet n°76 consacré aux migrations humaines, billet n°25 consacré aux représentations des savoirs de l'Antiquité dans les séries télévisées), billets commentés (ex. : billets n°32, 51, 78 ; voir à ce sujet 8.5. *infra*)²³⁸, billets émanant de disciplines peu représentées (comme le droit [billet n°37] ou la géographie [billet n°86]), billets pointus (n°61 sur le thème de la continuité en

²³⁶ Un projet de mailing à la communauté des carnetiers, devant être envoyé à la suite de la réunion, fait état des modalités de valorisation en page d'accueil et de la logique présidant à la mise au catalogue (cf. *infra*, 7.2.1.) : la valorisation est décrite comme expérimentale, guidée par l'intérêt du CSH ou de l'un de ses membres, et destinée à évoluer par délégation aux carnetiers (projet de mailing à la communauté des carnetiers, LD1, courriel du 25 janvier 2011). Cette délégation ne fait toutefois pas l'unanimité au sein du CSH : un de ses membres fait ainsi part de sa réserve « quant aux critères de "popularité" d'un billet, la notion étant hétérogène, pouvant être antinomique à celle de représentativité, ce qui est gênant, associable à celle de "mainstreamité" qui tue les shs lentement mais sûrement selon moi, et évidemment recouvrir des phénomènes de groupe sur lesquels il me semble qu'il faut conserver une vigilance critique constante » (LD1, courriel du 11 janvier 2011).

²³⁷ On ne considère ici que le bandeau de la Une ; il faut rappeler qu'au moment où sont proposés ces critères, le principe du bandeau de Une n'est pas encore d'application. Il apparaît pour la première fois, sur *Internet Archives*, en date du 9 juin 2011 (source : *Internet Archives*, duplication de la page <http://hypothèses.org>, <https://web.archive.org/web/20110609004522/http://hypothèses.org:80/>).

²³⁸ D'une manière générale, les commentaires aux billets sont peu nombreux ; par ailleurs, la mise en visibilité en Une est de nature à les susciter.

philosophie, de Descartes à Spinoza), recensions (de lecture [billet n°31 – une bande dessinée dans ce cas précis], mais aussi de séances de séminaire [billet n°22] ou de pièces de théâtre [billet n°81]). Des billets rattachés à des projets sont également mis en évidence (billet n°8 sur la collecte de témoignages des victimes des attentats de Paris, billet n°77 sur un projet d'« anthropologies coopératives » mené par un collectif, l'Atelier du Tamis). Le bandeau présente ainsi des billets de formats différents, allant de l'article scientifique (billet n°19) à la notice de valorisation patrimoniale (billet n°62), de la retranscription commentée de sources primaires (billet n°30) à l'échange épistolaire entre chercheuses (billet n°85) et aux conseils d'accompagnement de la recherche (billet n°65).

La grande diversité effective des publications mises à la Une (et défilant en page d'accueil sous la Une, que nous n'avons pas exemplifiées ici) n'oblitére pas cependant le principe d'une sélection, où le comité éditorial d'*Hypothèses* est à l'origine d'un PDV sur l'actualité de la recherche. La particularité du PDV exprimé ici est qu'il agit au niveau de l'énonciation éditoriale, sur la page d'accueil qui nous paraît pouvoir être lue (*mutatis mutandis*) comme une forme particulière d'*hyperstructure*. Le terme, que l'on doit à Grosse et Seibold (Grosse et Seibold [1994] 1996; cité par Adam et Lugin 2000, paragr. 11), est élaboré pour rendre compte de la structuration des textes de presse éclatés en petits modules textuels entretenant des liens entre eux, incitant à la circulation entre les unités (c'est, typiquement, le cas de la double page articulant autour d'une même thématique un article, une infographie et des entretiens). Le préfixe *hyper-* est d'ailleurs emprunté au format *.html* autorisant la navigation d'un texte à l'autre dans le réseau hypertextuel (Lugin 2001, paragr. 3). Pour Adam et Lugin, l'*hyperstructure* se définit comme

un élément de structuration de l'information, intermédiaire et facultatif, situé entre le journal et l'article. Elle trouve son origine dans un processus d'éclatement ou de réunion et est formée d'un regroupement d'articles et d'images graphiquement et thématiquement liés, bornés par la double page. Ce regroupement, qui doit être à l'origine d'un dédoublement symbolique et non seulement indiciel, aboutit à un processus de scénarisation de l'information. (Adam et Lugin 2000, paragr. 16)²³⁹

²³⁹ Dans la hiérarchie des éléments de structuration du texte de presse, l'*hyperstructure* est supérieure à l'article mais inférieure au dossier. Au plan formel, Rabatel relève que « l'*hyperstructure* consiste en *un éclatement des longs articles hétérogènes* au plan des types de texte *en petits modules*, plus homogènes au plan du type de texte, indépendants les uns des autres, et donc, souvent encadrés. » (Rabatel 2017, 366).

C'est ce « processus de scénarisation de l'information » qui est à l'origine de la production d'un PDV, la composition de la page jouant un rôle dans la hiérarchisation des discours qui sont donnés à lire²⁴⁰. Cette scénarisation adopte sur la page d'accueil d'*Hypothèses* la forme de la revue de presse, mêlant les discours fragmentaires d'énonciateurs multiples et des genres textuels variés – Lugrin signale en effet l'hyperstructure comme propice au mélange des genres (Lugrin 2001) –, standardisés toutefois par le format de la vignette, qui ne permet pas la mise en saillance d'une hétérogénéité énonciative ou générique des textes, ni leur éventuelle plurisémiotité. En outre, le billet est reproduit de façon fragmentaire avec la seule présence de quelques lignes d'accroche. Enfin, contrairement à l'hyperstructure dans son sens premier, l'unité thématique présidant à la mise en relation des contenus est ici très ténue : ce serait celle d'un secteur d'activité, la recherche en SHS, dans ce qui fait son actualité.

Il serait ainsi abusif de plaquer tel quel le concept d'hyperstructure sur la page d'accueil d'*Hypothèses* : celui-ci provient des analyses de la presse écrite imprimée, et n'est pas approprié aux médias informatisés (alors qu'assez paradoxalement il en procède, en raison de la modularisation des textes qu'ils favorisent)²⁴¹. Le texte en réseau n'étant plus formalisé dans une unité matérielle unique comme le journal ou le livre (cf. 2.2.1.), les éléments de structuration de l'information diffèrent : ils opèrent sur le mode de l'agrégation dynamique dans les limites de la page-écran, et non plus sur une matérialité intermédiaire fixe comme le serait la double-page ; par ailleurs, le réseau étant ouvert et continuellement augmentable, les contenus sont amenés à se renouveler périodiquement ;

Sur la distinction entre dédoublement symbolique et indiciel, les auteurs apportent la précision suivante : « nous entendons par hyperstructure tout texte impliquant un dédoublement symbolique, c'est-à-dire constitué d'éléments présentant chacun, sous un angle différent, le même sujet. » (*Ibid*, paragr. 12) – il ne s'agit donc pas uniquement d'un dédoublement de nature indicielle qui consisterait par exemple en l'illustration du texte par une photographie.

²⁴⁰ Voir par exemple l'analyse menée par Rabatel sur « Le jeu des points de vue du locuteur/énonciateur premier et des locuteurs/énonciateurs seconds dans *Le Monde* » (Rabatel 2017, 423-32) : il poursuit l'hypothèse que « ce PDV se lit (s'interprète) à travers la scénographie énonciative, et, plus spécifiquement, à travers le montage des extraits des locuteurs/énonciateurs seconds », alors même que toute manifestation d'un PDV émanant d'un L1/E1 est réduite au strict minimum. Ce que Rabatel nomme *scénographie énonciative* dépend d'une intervention minimale de L1/E1 agencant les pavés textuels et iconographiques et les assortissant d'une légende. Nous radicalisons quelque part son propos en nous préoccupant uniquement de l'énonciation éditoriale, bien que les éléments langagiers figurant sur la page d'accueil soient également le fait du comité éditorial comme L1/E1.

²⁴¹ Du moins n'avons-nous pas rencontré dans nos recherches d'étude des écrits d'écran comme hyperstructure, ce qui peut sembler étonnant.

et c'est d'ailleurs là le propre de l'éditorialisation dans l'environnement numérique, qui, rappelle Vitali-Rosati,

façonne et structure les contenus sans se limiter à un contexte fermé et bien défini (comme une revue) ou à un groupe prédéfini d'individus (comme les éditeurs). Elle implique une ouverture de l'espace (plusieurs plateformes) et du temps (plusieurs contributions différentes, à des moments distincts). (Vitali-Rosati 2016b)

Moyennant la prise en compte de ces limites, on pourrait envisager le fonctionnement de la page d'accueil d'*Hypothèses* comme celui d'une *hyperstructure agrégative* (et, de là, dynamique)²⁴² créant un PDV sur ce qui serait l'actualité de la recherche en SHS. Ce PDV est décrit dans les discours d'accompagnement comme agissant au service d'une valorisation de la pluralité, voire (dans la liste de discussion) comme devant servir d'exemple à l'attention des usagers de la plateforme. On notera ici que l'enjeu réside non dans une valorisation de contenus présentant une qualité scientifique particulière (que l'on ne préjuge pas, l'imaginaire dialogique entourant le dispositif du blog laissant potentiellement le champ libre à la discussion des hypothèses de travail par les pairs), mais bien dans la mise en évidence des diverses modalités d'appropriation d'une forme particulière d'écrit scientifique, encadrée par les possibilités et les contraintes d'un architexte prédéfini, et répondant à l'objectif de la diffusion d'une information scientifique en SHS tributaire d'une certaine vision de la science, du rôle social qu'auraient à jouer les SHS (sur lequel on reviendra plus en détail *infra*).

En ce sens, la présence du comité éditorial d'*Hypothèses* au niveau de la page d'accueil fournit un argument supplémentaire à l'encontre de l'idée du carnet de recherche comme outil de communication scientifique *directe*. L'idée de *directe* ne saurait renvoyer à la seule absence de modération *a priori* sur le carnet, comme semble le laisser entendre cette intervention d'un membre du CSH :

[...] *Hypothèses* est un espace scientifique. Cependant, étant un espace de communication scientifique directe, contrairement aux revues et aux livres, il n'est modéré *a priori* que par l'auteur lui-même et non par un médiateur (éditeur). C'est la caractéristique de ce type de support. [...] Cela implique

²⁴² Agrégative est ici à comprendre comme le fait que de nouveaux contenus viennent continuellement s'ajouter aux anciens ; par contre, la page d'accueil ne fonctionne pas comme un agrégateur de flux entièrement automatisé puisqu'il y a préalablement une sélection des publications.

une forme particulière de médiation entre nous et les carnetiers. (LD1, courriel du 4 février 2014)

Nous avons relevé en 3.1.3. que les médiations techniques du dispositif, par exemple le choix de l'architexte, plaident contre l'idée d'une communication scientifique *directe*. Ces médiations techniques intègrent d'ailleurs en elles-mêmes une stabilisation d'usages antérieurs qui les augmente d'une strate de médiation culturelle (cf. 2.2.1.). Mais c'est ici une couche de médiation éditoriale qui se superpose à l'ensemble : outre le fait qu'*Hypothèses* apparaît clairement affilié à *OpenEdition* sur sa page d'accueil (cf. *supra*) et s'inscrit dans le projet éditorial global de cette plateforme liée aux HN et au positionnement en faveur de l'accès ouvert aux publications scientifiques (cf. chap. 3), il y a bien production sur la page d'accueil de formes-modèles destinées à guider l'utilisateur dans une éventuelle appropriation du dispositif – même si, en effet, la médiation éditoriale du comité n'existe pas au niveau du carnet, sauf en cas de manquements aux règles d'utilisation de la plateforme qui pourraient engager sa responsabilité d'éditeur. Si rien n'oblige l'utilisateur d'*Hypothèses* à consulter la page d'accueil pour nourrir sa propre pratique, elle constitue toutefois un passage obligé pour accéder au formulaire de candidature, à la documentation adéquate et à l'adresse de contact. La page d'accueil d'un site constitue en effet un lieu particulier, en ce qu'elle doit présenter de manière explicite au visiteur son identité et sa structuration. En ce sens, elle apparaît comme une coupole destinée à servir de point de référence à une communauté d'utilisateurs, occupant la place la plus élevée dans la hiérarchie des pages que propose l'arborescence de la plateforme, ouvrant vers un maximum d'espaces de navigation.

La page d'accueil résulte en fait d'un compromis entre deux logiques en tension : celle de l'horizontalité prônée par le mouvement des HN (cf. 1.3.3.) – et plus largement, par la culture numérique en tant qu'elle plonge ses racines dans une contre-culture reposant sur un imaginaire de la participation démocratique (Flichy 2001; Cardon 2010); et la dimension verticale plus ou moins prononcée d'une plateforme éditoriale qui conserve, malgré tout, une certaine responsabilité (fût-elle seulement juridique) dans l'éditorialisation des contenus. Ces deux logiques trouvent un terrain d'entente dans la valorisation de la diversité (des pratiques, des langues, etc.) en positionnant l'éditorialisation comme condition *sine qua non* de la liberté quasi-absolue du carnetier comme éditeur de son carnet, ce qui permet de contourner l'explicitation d'une

hiérarchisation, de la création d'autorité. Or la promotion de la diversité est précisément la manifestation d'un PDV, même si l'effacement énonciatif (en l'occurrence, celui du comité éditorial d'*Hypothèses* en page d'accueil) construit en effet l'ethos d'un locuteur neutre. La somme des PDV ne créerait d'ailleurs pas la neutralité²⁴³ mais serait au contraire, si l'on se réfère à l'avis de Rabatel (cf. 4.2.2.2.), la condition même de l'activité critique, en ce sens que la confrontation de positions antagonistes en permettrait le déploiement.

Nous allons à présent appréhender plus globalement l'énonciation éditoriale de la page d'accueil d'*Hypothèses*, en la confrontant à celle de la page d'accueil d'une autre plateforme (anglophone, celle-là) de blogging scientifique intégrant des contenus en SHS, *Hastac*²⁴⁴.

7.1.3. Formes culturelles et modèles : une comparaison avec la page d'accueil de la plateforme *Hastac*

Les deux plateformes ont déjà fait l'objet d'une analyse comparative que l'on doit à Puschmann et Bastos (Puschmann et Bastos 2015). Soulignant leur ancrage dans le domaine des *Digital Humanities*, les auteurs souhaitaient déceler, au moyen d'une analyse lexicométrique des mots-clés liés aux humanités (numériques) opérée sur un corpus de billets, les variations culturelles entourant la conception des HN dans les champs anglo-saxon et européen. Les auteurs soulignaient déjà le fonctionnement de *Hastac* comme étant celui d'un réseau social²⁴⁵ favorisant les débats (avec, par exemple, la prévalence de sujets [*topics*] appartenant au champ lexical de la conversation [*chat*ter])

²⁴³ Dans les échanges de la LD1, la neutralité semble assimilée à la volonté de présenter les différents PDV à l'œuvre sur la plateforme. Ainsi, dans la sélection des candidatures des carnets ; il est recommandé de faire preuve d'une « bienveillante neutralité, c'est-à-dire ne pas jouer le rôle de gate keepers [sic] dans un espace comme Hypothèses qui est par définition un espace de liberté, et le reflet de notre communauté. Dès lors, nous avons parmi nous une pluralité de voix et de points de vue, de types d'acteurs et de positionnements. » (LD1, courriel du 7 novembre 2013).

²⁴⁴ Hastac est l'acronyme de *The Humanities, Arts, Science, and Technology Alliance and Collaboratory*.

²⁴⁵ « Moreover, while HASTAC is a social network in which users can create profiles and interact with other users by posting and commenting on content, Hypotheses is a publishing platform with lesser emphasis on community building than HASTAC, and a closer alignment with traditional genres of publishing. » (*Ibid.*)

ou du jeu [*gaming*]), là où les publications d'*Hypothèses* resteraient liées à un modèle éditorial plus traditionnel, ne serait-ce que par les genres qu'investissent ses usagers²⁴⁶. Il nous semble que les constats de Puschmann et Bastos peuvent être complétés par une étude comparative de l'énonciation éditoriale des pages d'accueil des deux plateformes, qui mobilisent un imaginaire lié à des formes culturelles historiquement situées mais distinctes.

L'appréhension de la page d'accueil d'*Hypothèses* comme une forme d'hyperstructure adoptant la scénographie de la revue de presse met en évidence la filiation avec un modèle culturel qui est celui du journalisme. La communication journalistique anticipe des usages spécifiques comme la visualisation des articles fragmentaires en Une, qui permet d'englober en un coup d'œil l'actualité du moment et amorce une lecture ciblée des articles complets, plus loin dans le journal, selon les intérêts du lecteur.

L'énonciation éditoriale de la plateforme *Hastac*²⁴⁷ (fig. 5) se révèle très différente, convoquant d'autres modèles culturels et incitant, de ce fait, à d'autres usages de consultation et de participation.

²⁴⁶ « While blog posts in HASTAC tend to raise issues suitable for (controversial) discussion, contributions in Hypotheses more closely mirror traditional expository humanities genres (e.g. book chapters or essays).» (*Ibid.*)

²⁴⁷ Voir la présentation vidéo des composantes de la page d'accueil de la plateforme : <https://www.hastac.org/getting-started-hastacorg>.

Fig. 5 : Page d'accueil (haut) de la plateforme Hastac (<https://www.hastac.org/>, capturé le 15 janvier 219)



hastac
Changing the Way We Teach & Learn

[SEARCH](#)
[SIGN IN](#)
[JOIN](#)
[HELP](#)
[CONTACT](#)

[About](#)
[Explore](#)
[Initiatives](#)
[Events & Opportunities](#)



HASTAC 2019
"Decolonizing Technologies,
Reprogramming Education"

Unceded Musqueam (x'məḥk'ayam) Territory
UBC Vancouver
16-18 May 2019
Logo by Diamond Point

HASTAC Picks

Christina Katopdis
What are some of your favorite books on teaching? I'm compiling a bibliography with contributions on radical teaching practice & theory, esp. on active learning. Pls share yours & we'll share when we're done! [@KatopdisAHLIS](#), [@GCTLG](#), [@Blackboard](#), [@teachteacher](#)

BLOG POST / Teaching & Learning Practices
Progressive Pedagogy: A Public Working Bibliography
By Christina Katopdis on January 10, 2019
No comments 4

Christina Katopdis
Active Learning Activities You Can Use in Your Classroom Now

BLOG POST / Teaching & Learning Practices
Active Learning Activities You Can Use in Your Classroom Now
By Christina Katopdis on December 13, 2018
No comments 8

FELLOWS BACKSTAGE
#FELLOWSBACKSTAGE

BLOG POST / Educational & Cultural Institutions
Collaborative Agenda Setting
By Christina Katopdis on December 17, 2018
No comments 8

Christina Katopdis
End-of-Term Evaluations are Learning Opportunities

BLOG POST / Teaching & Learning Practices
End-of-Term Evaluations are Learning Opportunities
By Christina Katopdis on December 14, 2018
2 comments 11

SYLLABUS
How do you create a syllabus?

BLOG POST / Teaching & Learning Practices
A Lesson Plan for Democratic Co-Creation: Forging a Syllabus by Students, for Students
By Christina Katopdis on December 13, 2018
No comments 8

Recent Posts

Trending Posts

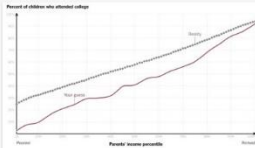
THIS MOMENT IS MORE PRECIOUS THAN YOU THINK
-DE LA VEGA

BLOG POST
End-of-Term Evaluations are Learning Opportunities
By Christina Katopdis on December 14, 2018

In addition to asking for course evaluations from my students (and Cathy N. Davidson has a great template and post about "Building a Better Course...")

2 comments 11

Percent of children who attended college



BLOG POST
Is College Worth It? People Who Are Worth A Lot Think So!
By Cathy Davidson on December 12, 2018

[Illustration from "You Draw It: How Family Income Predicts Children's College Chances," By Gregor Aisch, Amanda Cox, and Kevin Quealy, New York Times...]

No comments 11

ETHNIC NOTIONS by Marlon Riggs

BLOG POST
By Christina Katopdis on December 11, 2018

Students in "Mediating Race: Technology, Performance, Politics, and Aesthetics in Popular Culture," with Professors Cathy N. Davidson and Racquel...

No comments 2

Podcasting and Pedagogy: Suggestions for Guiding Students as they Introduce Sensitive Issues

BLOG POST
By Shail Weja on December 27, 2018

Faculty have expressed increasing interest in assigning podcasts in undergraduate courses because these

Getting Started

HASTAC is a free community open to anyone. Join here to participate now!

[Take a Tour](#)

[Join HASTAC](#)

[Sign In](#)

Our Community In Action

HASTAC Members: 16720

Total Posts: 16022

30-day Post Count: 40

HASTAC Scholars: 1431

DML Projects: 129

[Explore Groups](#)

LEFT OF BLACK
black studies for a mobile digital network

hastac SCHOLARS

FUTURES INITIATIVE F.I.

CAT IN THE STACK

Most Recent Comments

What a great assignment— adaptable to K-12, higher ed, so many different classrooms...
By Cathy Davidson
In "Self-Definition" Les...
[Share your thoughts](#)

Thank you for this excellent essay on active learning. You practice what you preach! Good...
By Cathy Davidson
In The World Is Changing, Ar...
[Share your thoughts](#)

This is a very smart, incisive survey through the pros and cons of laptop use in the...
By Cathy Davidson
In Are professors hindering...
[Share your thoughts](#)

Just found myself missing Eve Kosofsky Sedgwick, whom I never met but whose name...
By Aravinda Pillayam
In Eve Kosofsky Sedgwick, My...
[Share your thoughts](#)

Most Active Discussions

End-of-Term Evaluations are Learning Opportunities
By Christina Katopdis
2 comments

(Queer)Digital Texts
By Michael Anthony DePanda
2 comments

La barre de menu d'en-tête, de couleur bleue, comporte un moteur de recherche, des liens de connexion, d'inscription, d'aide et de contact. Le logo de la plateforme y est partiellement encastré en haut, à gauche ; contrairement à *Hypothèses*, il ne mentionne pas le format de communication scientifique qu'il supporte, celui du blog²⁴⁸, mais insiste sur la transformation des modes d'enseignement et d'apprentissage que permet, suppose-t-on, l'infrastructure numérique (« Changing the Way We Teach + Learn »). Le logo s'inscrit dans une nouvelle barre de menu, plus large, dont les quatre rubriques ouvrent sur des menus déroulant détaillant l'organisation du dispositif : « About » informe sur l'historique de la plateforme, ses membres, etc. ; « Explore » est consacré à la visualisation des différentes collections résultant d'une curation de contenu de la part du *staff*, et renvoie vers l'annuaire des membres et des groupes ; « Initiatives » mentionne les actions dans lesquelles est engagée la plateforme ; enfin, « Events and Opportunities » ouvre sur un calendrier des événements, des appels à communication ou contribution mais également des appels à projets, ainsi qu'un répertoire d'offres d'emploi. On y trouve encore des informations relatives aux conférences organisées par *Hastac*.

Le bandeau, de taille nettement plus restreinte que celui d'*Hypothèses*, signale des annonces et non des publications : on ne pourrait pas, ici, lui attribuer le rôle de Une. Par ailleurs, à l'horizontalité du bandeau et des vignettes de la page d'accueil d'*Hypothèses*, s'oppose l'organisation verticale des contenus d'*Hastac*. Sous les menus déroulants et le bandeau, la page d'accueil aligne en effet trois colonnes étanches (elles sont séparées par une ligne et la couleur d'arrière-plan diffère, ce qui contraste avec l'uniformité des vignettes disposées horizontalement deux par deux sur *Hypothèses*), spécifiant pour les deux premières la modalité de valorisation (« Hastac Picks » ou billets épinglés, avec plus bas l'intertitre « Recent Posts » pour les derniers billets publiés ; « Trending Posts » ou billets les plus populaires). Au sein de la première colonne, les publications sont classées par ordre antéchronologique (correspondant en cela au modèle du blog classique – bien que ce dernier ne présente qu'une seule colonne de billets – ou plus exactement du fil temporel de *Facebook* ou *Twitter*). La troisième colonne, entièrement dédiée à l'explicitation de l'utilisation et de la mise en visibilité des traces d'usage de la

²⁴⁸ Sur la concurrence, en page d'accueil de la plateforme notamment, des termes « carnet de recherche » et « blog », voir 7.3.1. *infra*.

plateforme, s'ouvre sur l'intitulé « Getting Started ») et se subdivise en plusieurs sous-sections. La première incite à rejoindre ce qui apparaît comme une communauté ouverte et sans filtre (« open to anyone »), l'injonction se clôturant sur un point d'exclamation ; des boutons proposent alors de visiter la plateforme (« Take a tour »), de se créer un compte (« Join Hastac ») ou de se connecter (« Sign In »). Le deuxième intertitre, « Our Community in Action », fournit différents chiffres de fréquentation et se clôt sur un bouton « Explore Groups ». Après quatre vignettes iconotextuelles pointant vers des projets menés sur la plateforme, un encadré affiche les derniers commentaires ; les discussions les plus actives sont mentionnées sous un nouvel intertitre, et les deux derniers encadrés affichent le flux des tweets publiés par les deux comptes liés à la plateforme, @HASTAC et @HASTACscholars.

Le modèle culturel convoqué par *Hastac* est donc, résolument, celui du réseau social sollicitant une consultation et des actions régulières. La verticalité guidant l'organisation des contenus s'inscrit dans les formes culturelles développées par les architextes de réseaux sociaux comme *Facebook* ou *Pinterest* ; les multiples possibilités d'interaction avec les contenus relayés (commentaire, *likes*, etc.), les diverses incitations à rejoindre la communauté s'inscrivent dans les manières d'envisager la communication liée à ces dispositifs. La réquisition du lecteur à participer activement à la co-construction des savoirs et à leur circulation est beaucoup plus forte sur *Hastac* que sur *Hypothèses*, qui pour sa part anticipe davantage un lecteur posé, curieux, qui va feuilleter les dernières parutions et naviguer sur la plateforme (la réquisition à participer étant présente, sous forme d'une adresse au lecteur du moins, par la mention « votre blog » sur la barre de menu) : mais c'est plutôt sur *Hastac* une réquisition à l'action immédiate, impulsive, là où le dispositif d'*Hypothèses* requiert, pour le lecteur qui souhaiterait s'y impliquer, la familiarisation avec le dispositif nécessitant la motivation d'une candidature, une formation ou la consultation d'une documentation. Si les injonctions à rejoindre la communauté sont très fortes sur *Hastac*, elles ne semblent pas liées à la prise en main par l'utilisateur d'un dispositif technique, qui l'entraînerait à déployer sa créativité en personnalisant un espace éditorial. Les publications s'inscrivent directement dans l'économie générale de la plateforme grâce aux divers moyens de redocumentation des billets : d'une part, la création de *collections* par l'équipe éditoriale de *Hastac*, résultant

d'une curation de contenu²⁴⁹, d'autre part, l'insertion par l'auteur de mots-clés, son appartenance à un groupe de publication ou sa présence dans l'annuaire des auteurs. Fondamentalement, *Hastac* repose sur une spectacularisation de la vie de la plateforme et de l'activité de ses usagers, des interactions suscitées avec une communauté de lecteurs, ce que l'on ne trouvera pas sur *Hypothèses*.

Un autre aspect qui distingue radicalement *Hastac* d'*Hypothèses*, c'est l'absence d'un espace éditorial distinct qui, sur *Hypothèses*, est assuré par la présence des carnets dont tant les contenus que l'esthétique ou la structuration – d'où, l'énonciation éditoriale – sont laissés à la libre appréciation des carnetiers²⁵⁰ (dans les limites du canevas commun que constitue la sélection de thèmes *WordPress* qui leur sont proposés). L'architexte de la plateforme *Hastac* est le CMS *Drupal*, plus complexe d'utilisation et destiné prioritairement aux développeurs et aux professionnels ; contrairement à *Hypothèses*, orienté vers une appropriation des outils numériques par les acteurs de la recherche (où le choix de *WordPress*, plus intuitif et mieux documenté, apparaît dès lors comme logique), *Hastac* focalise son énonciation éditoriale sur une interaction directe, une utilisation « clé sur porte » que permet un travail préalable d'aménagement de la plateforme par ses gestionnaires²⁵¹. De ce fait, la page d'accueil d'*Hastac* ne peut apparaître comme une revue de presse, contrairement à celle d'*Hypothèses* qui relaie des contenus publiés dans d'autres espaces éditoriaux.

Il nous semble qu'*Hastac* mobilise dans son énonciation éditoriale, à l'instar d'*Hypothèses*, les lignes directrices de l'ouverture au monde et de la communauté, bien que sous des modalités différentes. L'ouverture au monde se joue certes, dans l'un et

²⁴⁹ Ces collections sont accessibles depuis l'onglet « Explore » : <https://www.hastac.org/explore/collections>.

²⁵⁰ De ce point de vue, *Hastac* fonctionne davantage comme un forum de discussion, où l'utilisateur accepte, lors de son inscription, de signer une charte d'utilisation dont le non-respect entraînera un retrait de ses billets par la modération. Sur *Hypothèses*, il n'y a pas de politique de modération *a posteriori* des contenus et l'ouverture d'un carnet n'implique pas la signature automatique d'une charte d'utilisation ; la politique est plutôt celle de la délégation, laissant la responsabilité aux auteurs de leur espace éditorial, comme c'est par ailleurs le cas sur *OpenEditionJournals* pour les comités éditoriaux des revues. Toutefois, suite à des plaintes signalant des infractions à la charte d'utilisation de la plateforme *OpenEdition* (plagiat, menaces à l'encontre de personnes, etc.), il est arrivé que le comité scientifique d'*Hypothèses* ou d'*OpenEditionJournals* demande la suppression de contenus sur l'une ou l'autre plateforme.

²⁵¹ On serait tentée d'établir un parallèle avec, dans le champ des périodiques scientifiques, les méga-revues reposant sur les agrégateurs. En ce sens, si l'on caricature un peu, *Hastac* serait à *Hypothèses* ce que *PlosOne* est à *OpenEditionJournals*.

l'autre cas, sous le paradigme du foisonnement, mais ce foisonnement est davantage matérialisé sur *Hastac* par des chiffres et des traces d'usage montrant concrètement la circulation des contenus dans d'autres espaces sociaux, voire l'identification de l'implication de la plateforme dans des projets liés à la vie sociale. En revanche, si *Hypothèses* anime également, pour sa part, des comptes *Twitter* et *Facebook*, le flux des publications hors de la plateforme n'est pas intégré à la page d'accueil. Enfin, il n'y a pas sur *Hastac* de valorisation d'une diversité linguistique : l'ouverture au monde semble ici assumée par le choix de l'anglais comme langue véhiculaire des échanges scientifiques internationaux.

On note, dans les éléments paratextuels de *Hastac*, la volonté d'élargir au maximum les contours de la communauté d'utilisateurs : outre les propos liminaires de la troisième colonne (« open to anyone »)²⁵², le slogan même de la plateforme (« Changing the Way We Teach + Learn ») ne l'inscrit qu'indirectement dans le champ scientifique. En outre, l'affiliation à *Hastac* n'est pas conditionnée à une activité scientifique, tandis que l'affiliation à *Hypothèses* nécessite de remplir un formulaire permettant de situer le chercheur dans un horizon disciplinaire et d'anticiper un apport à la recherche²⁵³. Alors qu'*Hastac* mobilise l'imaginaire d'une communication presque uniquement horizontale, invisibilisant l'architexte comme outil d'écriture (le *staff* n'affiche sa présence que pour organiser les contenus en vue de leur lisibilité et épargner à l'utilisateur la peine de se confronter à un dispositif technique), *Hypothèses* assume l'idée d'une communication vers un public, où

²⁵² Les utilisateurs pressentis sont encore précisés à d'autres endroits, mais clairement dans le sens d'une ouverture aux publics extra-académiques : « community of scholars and activists » (onglet « Getting Started »), « a community of thinkers, creators, and activists dedicated to Changing the Way We Teach and Learn » (notification d'acceptation du formulaire d'inscription).

²⁵³ Il faudrait sans doute, à la lumière des contenus de la LD1 et des analyses menées *supra*, réévaluer le constat de Cotte à propos du formulaire d'inscription à *Hypothèses* : « Le formulaire d'inscription à la plateforme révèle une véritable démarche de stratégie éditoriale à définir en amont de l'ouverture du blog. Cette stratégie éditoriale inclut de plus toute la partie documentaire afférente à la reconnaissance du blog par l'insertion de métadonnées et sa description dans des classifications reconnues au niveau national et international. Nous ne sommes clairement plus ici dans la logique "spontanée" de l'ouverture d'un espace d'écriture sur une plate-forme généraliste de blogs, mais bien dans un cadre de validation scientifique qui fonctionne à partir de catégories pré-définies (nature du blog, classements thématiques...). » (Cotte 2017, paragr. 32). S'il y a en effet validation d'une inscription dans un champ de recherche (*Hypothèses* restant une plateforme de communication scientifique), dans le faisceau disciplinaire des SHS, la politique d'acceptation est celle de l'ouverture maximale, autorisée précisément par le fait que les contenus puissent être filtrés en page d'accueil. C'est à ce niveau, bien davantage qu'à celui de la validation des candidatures, que se joue la stratégie éditoriale d'*Hypothèses* – l'inscription du travail de recherche dans des catégories disciplinaires facilitant certes le travail d'étiquetage et d'insertion au catalogue. Les renseignements relatifs à l'ouverture d'un carnet figurent sous l'article « Demande d'ouverture d'un carnet de recherche » (<https://www.openedition.org/10901?lang=fr>).

les usagers qui en font la demande sont invités à s'approprier l'espace éditorial d'un carnet dont les contenus seront, le cas échéant, relayés en page d'accueil. Il nous semble à cet égard qu'il serait difficile de lier le fonctionnement de la page d'accueil de *Hastac* à celui d'une hyperstructure, en raison de sa trop grande ouverture (en termes de communautés, de disciplines non limitées aux SHS, de la multiplication des cadres éditoriaux organisant le défilement des billets, etc.) ne permettant pas de créer une relation thématique suffisamment consistante entre les différents modules textuels ; par ailleurs, cette page n'apparaît pas comme un élément de structuration intermédiaire entre un blog personnel et une plateforme de communication scientifique. Il y a davantage sur *Hastac* une scénarisation de l'énonciation éditoriale que de l'information elle-même. On pourrait par ailleurs poser l'hypothèse d'une opposition entre champs académiques anglo-saxon et francophone dans la manière d'envisager les rapports science-société ; où la frontière entre université et société civile serait d'ores et déjà moins étanche dans le premier champ que dans le second.

7.2. Éditorialisation des billets comme formes circulantes

Le défilement des vignettes en page d'accueil d'*Hypothèses*, éditorialisation de billets publiés originellement au sein des carnets de la plateforme, signale le billet comme forme circulante, susceptible de ré-éditorialisation dans des espaces sociaux variés. On se rappellera à ce propos que Vitali-Rosati fait de l'éditorialisation un *paratexte numérique* (Vitali-Rosati 2014)²⁵⁴ qui est, de ce fait, dynamique ; il assure la mise en relation du billet avec des environnements différenciés qui en guideront la lecture et les usages.

²⁵⁴ Dans une acception large, il s'agit comme on l'a vu d'interroger la manière dont se structure le réel par la circulation des textes et l'interaction des acteurs en réseau ; mais pour notre part on s'intéressera surtout à cette conception qui fait de l'éditorialisation un paratexte numérique ou, au sens strict, un procédé de valorisation des contenus (cf. 2.2.3.).

7.2.1. La mise au catalogue : éditorialisation du carnet comme unité éditoriale

Les carnets, pour peu qu'ils aient acquis un certain rythme de publication et mentionnent les crédits des images reproduites, sont eux-mêmes éditorialisés au sein du catalogue (fig. 6), où sont également mis en exergue des derniers billets publiés, disposés verticalement par ordre antéchronologique (fig. 7). Le catalogue constitue de ce fait une autre modalité de consultation des contenus d'*Hypothèses* que la seule page d'accueil, qui opère au niveau du carnet en tant qu'unité éditoriale elle-même insérée dans l'espace éditorial de la plateforme. Contrairement à l'éditorialisation des billets en page d'accueil, résultant d'un processus de sélection, tout carnet a vocation à rejoindre, lorsqu'il acquiert un peu de consistance²⁵⁵, le catalogue, qui n'est pas un outil de valorisation, mais de repérage parmi les contenus liés à des catégories de publication. Il est à ce titre intégré dans les pages du portail *OpenEdition*, côtoyant les catalogues des autres plateformes (revues, livres, événements).

²⁵⁵ Dans un projet de mailing à la communauté des carnetiers, il est indiqué que « les carnets apparaissent dans le catalogue officiel après avoir publié plusieurs billets, de façon à éviter un effet négatif, lorsqu'un carnet cherche ses marques. Après un certain nombre de billets, le carnet est examiné et, si tout va bien, listé dans le catalogue. A l'heure actuelle, nous créons entre 5 et 10 carnets par semaine, mais il faut laisser le temps aux carnetiers de prendre leurs marques, de se sentir chez eux, avant de les exposer trop fortement. » (LD1, courriel du 25 janvier 2011).

Fig. 6 : Catalogue des carnets de recherche, section francophone (haut) (<https://www.openedition.org/catalogue-notebooks?page=catalogue&pubtype=carnet&lang=fr>, capturé le 15 janvier 2019)

The screenshot shows the OpenEdition website interface. At the top, there's a navigation bar with links like 'OpenEdition Books', 'OpenEdition Journals', 'Calenda', 'Hypothèses', 'Lettre & alertes', and 'OpenEdition Freemium'. Below this, a search bar and a filter menu are visible. The main section is titled 'Catalogue des carnets de recherche'. It shows a list of selected research notebooks (2789 total). The first notebook listed is 'CITER – L'Europe et les frontières de la citoyenneté' by Notice | Site, dated 10 January 2019. Other notebooks listed include 'Bioarchéodat' and 'CARACOL'.

Fig. 7 : Notice du carnet CITER – L'Europe et les frontières de la citoyenneté (haut) (<https://www.openedition.org/22197>, capturé le 15 janvier 2019)

The screenshot shows the OpenEdition website interface for the 'CITER – L'Europe et les frontières de la citoyenneté' notebook. The page is divided into several sections. On the left, there's a sidebar with the notebook title and a link to 'ACCÉDER AU SITE'. The main content area is titled 'Actualités' and lists recent updates, including 'Appel à Communication pour le Colloque « Frontières de la citoyenneté : Enjeux de l'accueil des primo-arrivants » – prolongation' and 'Table ronde « L'Europe et l'accueil des migrants depuis 2013 »'. On the right, there's a sidebar titled 'Sur le même thème' with a list of related notebooks and a section for 'ACTUALITÉS CALENDRAIRE'.

Outre la possibilité de requête par mots-clés dans les métadonnées, le catalogue invite à une navigation thématique, par disciplines, par langue (à nouveau) ou par type de carnets. On relèvera que cette dernière rubrique mêle tant les finalités communicationnelles (« carnet de débat », « carnet de vulgarisation », etc.) que le statut des auteurs (« carnet de chercheur », « carnet de master », etc.) ou des instances éditoriales (« carnet de structure de recherche », « carnet de bibliothèque », etc.), voire encore les approches du sujet (« carnet de méthodologie », « carnet de terrain », etc.) ou les activités scientifiques adossées (« carnet de séminaire », « carnet de thèse », « carnet d’accompagnement d’une publication », etc.). Un carnet peut ainsi ressortir de plusieurs catégories éditoriales.

7.2.2. Carnets anthologiques

Les carnets d’*Hypothèses* sont susceptibles d’éditorialiser d’autres billets que ceux qu’ils publient. Dans les échanges de la liste de discussion, l’idée d’un carnet anthologique comme outil de valorisation de billets *remarquables* préexiste à la conception du bandeau de Une : le CSH envisage différents carnets qui pourraient s’appeler *best of*, *florilège* ou *trouvailles*²⁵⁶ et permettraient ainsi « l’adoption de plusieurs stratégies de mise en valeur, sur diverses temporalités, et sur diverses profondeurs chronologiques » de manière à « mettre en valeur des contenus selon des logiques assez variées pour ne pas s’appuyer que sur l’actualité pure de la plateforme. » (LD, 27 janvier 2011). Si ce projet n’a pas été mené en l’état, on a pu repérer sur la plateforme deux exemples de carnets anthologiques qui fonctionnent (ou ont fonctionné) comme espace de valorisation des contenus : *L’intelligence du monde*²⁵⁷ et *Anthology*²⁵⁸.

L’intelligence du monde, republiant intégralement les billets sélectionnés (c’est-à-dire les rééditorialisant selon le thème du carnet de destination, sans les ramener vers leur inscription dans le carnet natif, bien que le lieu de publication d’origine soit cité) est un carnet actif entre 2011 et 2014. Lié à l’Institut Français, il se présente comme un outil d’éclairage sur l’« actualité du monde » ; ce qui se traduit par une énonciation éditoriale

²⁵⁶ Source : LD1, courriels du 27 janvier 2011 et du 7 février 2011.

²⁵⁷ Consultable à l’adresse <https://idm.hypotheses.org/>.

²⁵⁸ Consultable à l’adresse <https://anthology.hypotheses.org/>. *L’Intelligence du monde* est un carnet dont la publication est co-dirigée par Marin Dacos, directeur d’*OpenEdition*.

mettant en exergue, en tant que rubriques, l'intitulé des cinq continents (fig. 8). La compréhension des différentes régions du monde contemporain est alors amenée soit par l'analyse d'un sujet d'actualité (p. ex. le développement durable au Sahel²⁵⁹, les tensions entre la Russie et la Turquie sur fond de crise ukrainienne²⁶⁰, etc.), soit au prisme d'un thème qui contribue à éclairer le monde actuel (p. ex. les « gueules cassées » de la Grande Guerre à l'origine de l'émergence de pratiques chirurgicales modernes²⁶¹, les projets d'équipement nucléaire de la Suède au lendemain de la seconde guerre mondiale²⁶², etc.).

Fig. 8 : Page d'accueil (haut) du carnet L'intelligence du monde (<https://idm.hypotheses.org/>, capturé le 15 janvier 2019)



²⁵⁹ Hamdaoui, Amira, et Ichem Rejeb. 2014. « Les effets du développement durable sur les territoires. L'exemple de la région Sousse Nord au Sahel Tunisien : le cas de l'aéroport d'Enfidha ». Billet. *L'intelligence du monde* (blog). 14 mars 2014. <https://idm.hypotheses.org/2482>.

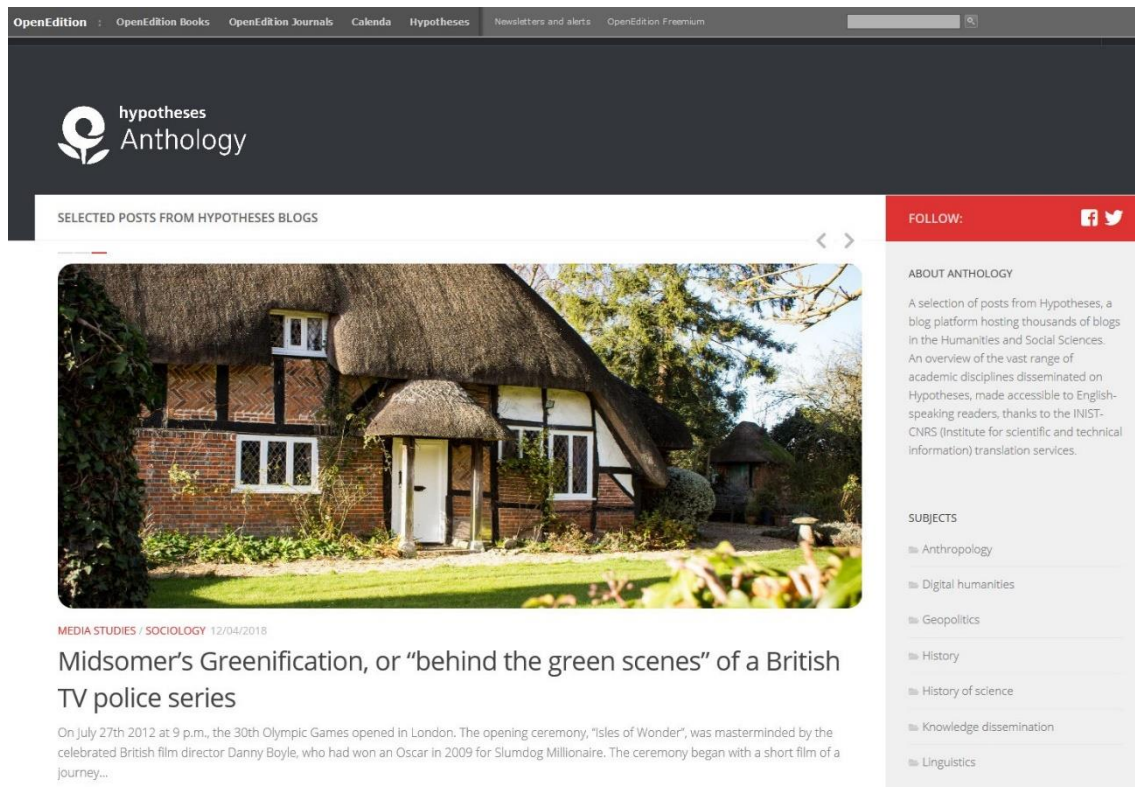
²⁶⁰ Marcou, Jean. 2014. « La Turquie et la crise ukrainienne ». Billet. *L'intelligence du monde* (blog). 6 mars 2014. <https://idm.hypotheses.org/2465>.

²⁶¹ Bibliothèque Clermont Université. 2014. « Les gueules cassées : victimes sans visage d'une guerre mécanisée ». Billet. *L'intelligence du monde* (blog). 15 mai 2014. <https://idm.hypotheses.org/2593>.

²⁶² Teva, Meyer. 2014. « 1945-1966 : La bombe nucléaire suédoise avortée ». Billet. *L'intelligence du monde* (blog). 26 mars 2014. <https://idm.hypotheses.org/2508>.

L'*Intelligence du monde* compile des billets exclusivement francophones ; à l'inverse d'*Anthology* (fig. 9), carnet de recherche anglophone reposant sur la traduction de billets d'*Hypothèses*²⁶³. Inauguré en novembre 2016²⁶⁴, le blog intègre entièrement à son espace les billets une fois traduits, sans qu'il ne soit fait mention du lieu de publication antérieur.

Fig. 9 : Page d'accueil du carnet Anthology (haut) (<https://anthology.hypotheses.org/>, capturé le 15 janvier 2019)



Contrairement à l'*Intelligence du monde*, l'alimentation d'*Anthology* résulte directement d'une procédure de sélection, de la part du CSH, de billets publiés sur la plateforme : il participe des opérations de valorisation des contenus et est mentionné dans les menus de l'accueil du portail (cf. 7.1.). Certains billets sont d'ailleurs directement issus des publications en Une de la page d'accueil : dans notre corpus premier, le billet n°26 (« Wikipédia, un outil pour l'historien ») est ainsi traduit dans *Anthology* sous le titre « Wikipedia: a tool for historians? »²⁶⁵ – ce qui crée des effets intertextuels particuliers,

²⁶³ Ce qui est spécifié dans l'encart « About Anthology ».

²⁶⁴ LD1, courriel du 23 novembre 2016.

²⁶⁵ Vanehuin, Kévin. 2017. « Wikipedia: A Tool for Historians? » Billet. *Anthology* (blog). 27 mars 2017. <https://anthology.hypotheses.org/229>.

le texte étant riche en technomots renvoyant pour une part non négligeable vers des sources francophones. Parmi ces publications épinglées, le choix des articles à valoriser sur *Anthology* est aussi guidé par des critères d’ancrage disciplinaire et de format, dont les échanges de la liste de discussion du CSH se font l’écho :

Concernant les critères qui ont présidé à la réalisation de cette présélection, outre la longueur du texte qui ne peut en effet pas être excessive (pour des raisons techniques et financières liées à la traduction, comme vous l’avez compris), les autres critères concernent la diversité des disciplines et des thématiques traitées, la diversité des carnets d’où proviennent les billets, la qualité générale de la rédaction et les sources citées. (LD1, courriel du 19 juin 2014)

Ces deux carnets anthologiques témoignent ainsi de démarches contrastées : d’une part, l’*Intelligence du monde* fait converger vers le public francophone des informations issues de la recherche française sur le monde (le sous-titre du carnet est « Regards de la recherche française sur l’homme et la société »), diffusées sous les auspices d’un Institut lié au Ministère français des Affaires Étrangères ; d’autre part, *Anthology* vise la dissémination de billets issus de la recherche francophone dans d’autres aires culturelles et linguistiques. Les carnets anthologiques, dans leur rôle de valorisation des contenus, pourraient, à l’instar de la page d’accueil, jouer un rôle de structuration de l’information au sein de la plateforme *Hypothèses* comme média. En effet, si l’on file la comparaison entre cette page d’accueil d’*Hypothèses* et l’hyperstructure de la presse imprimée, ces carnets anthologiques apparaîtraient alors comme des dossiers (ici encore, agrégatifs et dynamiques) ; orientés non plus dans le sens de la présentation d’une actualité de la recherche en SHS mais de son ouverture au monde (en ce compris par le traitement d’actualités sociales qui sont intégrées à l’*Intelligence du monde*, cf. 7.5.2.4. *infra*).

7.2.3. Remédiations dans des espaces externes

Outre les rééditorialisations internes à la plateforme *Hypothèses*, dans les carnets anthologiques ou encore entre deux carnets de la plateforme²⁶⁶, certains billets se trouvent

²⁶⁶ On peut citer l’exemple du billet « Les romans de chevalerie, construction d’une lecture illégitime » de Marine Roussillon, texte d’une communication paru le 16 mai 2017 sur *Legipop* comme trace d’une activité du collectif (<https://legipop.hypotheses.org/55>) mais également publié le même jour sur le blog personnel de la chercheuse, *Politiques du grand siècle*, sous le titre « (Il)légitimité des romans de chevalerie » (<https://pogs.hypotheses.org/348>).

éditorialisés dans des espaces externes, par exemple sur les réseaux sociaux *Twitter* ou *Facebook*. Ils sont alors mis en circulation, sous une forme fragmentaire, par les comptes *@hypothesesorg* et *Hypotheses.org* sur leur fil d'actualité. C'est encore, *in fine*, vers le carnet en tant qu'espace éditorial originel que renvoient les vignettes cliquables et, à nouveau, dans une optique de valorisation des contenus d'*Hypothèses* (les billets publiés sur ces réseaux sociaux sont d'ailleurs issus de la sélection relayée en page d'accueil).

Il arrive que ce soit le billet, dans son entièreté, qui fasse l'objet d'une publication simultanée au sein du carnet et dans un espace éditorial institutionnel (site d'unité de recherche, etc.)²⁶⁷. Mais le billet d'*Hypothèses* peut aussi être diffusé sur une autre plateforme médiatique à vocation généraliste : certains contenus du blog *Polit'Bistro* ont ainsi fait l'objet d'un rebloguage sur le site *nonfiction.fr* : par exemple, le billet « À propos du “Le Pen. Une histoire française”, de Philippe Cohen et Pierre Péan »²⁶⁸ y est rééditorialisé sous le titre « Un Jean-Marie Le Pen dépassonné ? »²⁶⁹, avec mention dans l'un et l'autre espace de la publication liée. Sur le blog *La pensée du discours*, le billet « “Illettrés”. Le ministre et le politiquement correct »²⁷⁰ se retrouve, avec quelques modifications, sur le site du *Nouvel Observateur*, titré « Macron et les “illettrés” de Gad : hypocrite, le politiquement correct ? Plutôt humaniste »²⁷¹ ; il n'est pas fait mention, cette fois, du fait qu'il s'agit d'une republication, dans le souci de ne pas créer de confusion entre les espaces éditoriaux²⁷². Ces deux derniers exemples, glanés sur la liste de discussion du CSH, suscitent des réactions plutôt positives envers l'idée d'une dissémination des savoirs en SHS dans la société. Comme l'exprime l'un de ses membres,

²⁶⁷ P. ex. Cavalié, Etienne. 2017. « “Vers de nouveaux catalogues” : quelles questions, quelles réponses ? » Billet. *DLIS* (blog). 2 mai 2017. <https://dlis.hypotheses.org/1169>. On notera encore la valorisation d'un carnet par mois, avec présentations de billets hyperliés, dans le média d'information scientifique qu'est la lettre d'information de l'InSHS (CNRS), sous la rubrique « Un carnet à la Une » (<http://www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm>).

²⁶⁸ Gombin, Joël. 2012. « À propos du “Le Pen. Une histoire française”, de Philippe Cohen et Pierre Péan ». Billet. *Polit'bistro : des politiques, du café* (blog). 4 décembre 2012. <https://politbistro.hypotheses.org/1559>.

²⁶⁹ Gombin, Joël. 2012. « Un Jean-Marie Le Pen dépassonné ? » *Nonfiction.fr*. 6 décembre 2012. https://www.nonfiction.fr/article-6258-un-jean-marie-le-pen-depassionne_.htm.

²⁷⁰ Paveau, Marie-Anne. 2014. « “Illettrés”. Le ministre et le politiquement correct ». Billet. *La pensée du discours* (blog). 21 septembre 2014. <https://penseedudiscours.hypotheses.org/13412>.

²⁷¹ Paveau, Marie-Anne. 2014. « Macron et les “illettrés” de Gad : hypocrite, le politiquement correct ? Plutôt humaniste ». *Le Nouvel Observateur*. 23 septembre 2014. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1243233-macron-et-les-illettrees-de-gad-pourquoi-je-defends-le-politiquement-correct.html>.

²⁷² LD1, courriel du 23 septembre 2014.

Je trouve que cette façon dont hypo [sic] permet de nouer des relations entre chercheurs & médias “traditionnels” est à la fois précieuse et au cœur de ce que le blogging scientifique peut nous apporter : diffuser nos pratiques ou notre “regard” en disposant d'un véritable moyen de négocier les formes de cette diffusion, sans être entièrement tributaire donc des formes imposées par un media tiers. (LD1, courriel du 11 juin 2012)

Hypothèses se positionne ainsi comme un acteur organisant une circulation médiatique de l'information scientifique (cf. 7.5. *infra*), à travers un dispositif dédié.

Plus récemment, on a pu observer la publication concomitante de contenus sur *Hypothèses* et sur le site de vulgarisation *TheConversation* : les billets sont alors, à nouveau, reproduits intégralement sur l'un et l'autre site et, le cas échéant, ré-iconographiés de manière à favoriser l'intégration au sein du média de destination. *TheConversation* semble dans une certaine mesure reconduire l'alliance entre scientifiques et journalistes dans les pratiques de médiation (cf. 4.4.1.). Comme l'indique le sous-titre du site, « L'expertise universitaire, l'exigence journalistique »²⁷³, la communication des chercheurs vers le public est encadrée par un média dont la responsabilité éditoriale incombe à des professionnels de l'information²⁷⁴. Parmi de nombreuses occurrences, dans notre corpus élargi, de billets publiés en parallèle sur les deux espaces éditoriaux, on se bornera à relayer ici deux exemples. Le premier (billet n°38) présente l'article de *TheConversation* comme la version originale²⁷⁵ d'un billet publié ensuite sur *Hypothèses* : si *Hypothèses* renvoie à *TheConversation*, l'inverse n'a pas lieu. Le second (billet n°106), « Renaître à soi par la danse : Un regard d'anthropologue », prolonge un article paru dans la revue *Terrains* sur le blog adossé à cette même revue. On le signale cette fois comme étant publié en collaboration avec *TheConversation* ; sur ce dernier site, le billet est ré-iconographié (une nouvelle image de bandeau a été choisie) et n'est lié ni au carnet de *Terrains* ni à la revue du même nom, à laquelle le carnet est adossé (cf. 7.5.2.3. *infra*). De manière générale, l'éditorialisation du billet ouvre différentes possibilités de lecture et d'usage du texte selon son lieu d'inscription. Si l'on suit Chartier, qui parle à cet endroit de l'article de journal,

²⁷³ *TheConversation*, <https://theconversation.com/fr>.

²⁷⁴ Ce qui est d'ailleurs précisé dans la rubrique « Qui sommes-nous ? » (<https://theconversation.com/fr/who-we-are>).

²⁷⁵ Barthes, Séverine. 2017. « “Résistants”, Un Thriller Qui Vous Veut Du Bien ». *The Conversation*. 27 avril 2017. <http://theconversation.com/resistants-un-thriller-qui-vous-veut-du-bien-76499>.

[l]e lecteur construit la signification de l'article qu'il lit à partir de sa mise en relation, même inconsciente, avec ce qui le précède, l'accompagne ou le suit et, également, à partir de sa perception de l'intention éditoriale et du projet intellectuel, esthétique ou politique qui gouverne la publication. (Chartier 2006, 21)

En cela, on ne lira pas ces billets (pourtant reproduits quasiment à l'identique) de la même manière sur *Hypothèses* que sur *TheConversation* : publiés sur une plateforme dédiée à la communication scientifique en SHS, au sein d'un carnet alimenté périodiquement, ils s'inscrivent dans une communication liée, dans le premier cas, à l'actualité d'une chercheuse (qui fait état de la lecture d'un roman récent, au prisme d'enjeux sociaux) ou, dans le second cas, à l'actualité d'une publication (qui apporte un éclairage supplémentaire sur un article de la revue) ; publiés sur un site de vulgarisation scientifique, les billets s'inscrivent dans un projet global de médiation des savoirs vers un public non universitaire qui n'entretient pas spécialement de liens privilégiés avec l'actualité d'une démarche de recherche ou de publication. Par ailleurs, ces rééditorialisation ne nous apparaissent pas sans rapport avec l'injonction de visibilité émanant des instances d'évaluation de la recherche, non plus qu'avec les incitations au développement des liens science-société (cf. 3.2.2.2. et 3.2.2.3.).

7.2.4. Le billet comme espace d'éditorialisation

On terminera en signalant que, si le billet est susceptible d'être éditorialisé non seulement au sein de son carnet natif mais également au sein d'autres espaces internes ou externes à la plateforme, il éditorialise lui-même des contenus externes (à l'instar du billet n°6, dans lequel une fenêtre modale affiche le contenu d'un livre provenant de *Google Books*). Le plugin « HAL » installé sur *Hypothèses* permet ainsi l'insertion et l'éditorialisation dans un billet de documents déposés dans l'archive HAL²⁷⁶, et ouvre aux carnets les fonctionnalités d'une épi-revue (cf. 3.3.1.). D'une manière plus générale, l'intégration de matériaux audiovisuels hébergés sur d'autres sites (comme une vidéo provenant de *YouTube*) fait du billet concerné un espace qui participe de l'éditorialisation de cette vidéo.

²⁷⁶ Archive ouverte HAL, s.d., <https://hal.archives-ouvertes.fr/>.

On retiendra donc de ce parcours la coexistence (i) de rééditorialisations partielles, fragmentaires, des billets, dotées d'un fort potentiel trivial et renvoyant vers l'espace éditorial source ; et (ii) de rééditorialisation complètes, faisant l'objet d'une intégration plus ou moins manifeste dans un autre espace dépendant d'un projet éditorial distinct du lieu de publication d'origine. Le paratexte numérique, dynamique, autorise des interprétations et appropriations différenciées d'un même texte. Le billet d'*Hypothèses*, appréhendé de cette manière comme forme circulante, participe de la culture anthologique du web mise en évidence par Doueïhi selon qui « [l']anthologie, dans [l]e sens élargi du terme, est à la fois la forme et le format par excellence du savoir numérique » (Doueïhi 2011, 109). Cette culture anthologique mène à l'éclatement des modules textuels et à la standardisation des formes, entraînant des questionnements quant à leur différenciation. On ajoutera que cette culture du fragment n'est sans doute pas radicalement nouvelle mais trouve une expression antérieure dans l'écrit de presse qui, comme l'a montré Tétu, repose lui aussi sur le morcellement et l'agrégation des textes (Tétu 1993). Plus globalement, l'environnement du web fait apparaître des tensions entre des formats qui s'inscrivent explicitement dans l'héritage long de la culture écrite, et des formats exploitant au contraire les spécificités de l'éditorialisation numérique.

7.3. Coexistence et concurrence des formats

Communiquer sa recherche sur *Hypothèses* suppose l'inscription dans des modèles scripturaux pré-existants : le billet est un genre historiquement situé, lié à la littérature grise (cf. chap. 8 *infra*)²⁷⁷, tandis que les pratiques du blog, publication périodique numérique, se sont diversifiées en investissant différents secteurs d'activités sociales (cf. 3.3.2.). De même, le carnet de recherche, outil de notation du scientifique, correspond à un objet porteur d'un imaginaire qui préexiste au numérique (Dacos et Mounier 2010).

²⁷⁷ En réalité, *WordPress* propose, par défaut, le format « article » ; cependant, les discours d'accompagnement de la plateforme parlent quant à eux de « billets », qui est le terme générique utilisé pour désigner les publications sur *Hypothèses* (voir par exemple *La maison des carnets*).

De cet héritage multiple, découlent des chevauchements dans les dénominations et les usages.

7.3.1. Blog vs. carnet de recherche

L'extrait du courriel du 27 mars 2010 (LD1), cité en 7.1.2., a mis en lumière la concurrence des dénominations « blogs » et « carnet de recherche ». Elles semblent à cet endroit se présenter dans une relation d'emboîtement, le blog étant une sous-catégorie des carnets – ou, en d'autres termes, certains carnets étant susceptibles d'être utilisés comme des blogs. Sur la page d'accueil d'*Hypothèses*, la dénomination « blog » s'est progressivement imposée comme terme générique (cf. fig. 1) tandis qu'à l'origine, « carnet de recherche » était privilégié dans l'intitulé. Une rapide investigation sur le site *Internet Archive*, archivant les sites web au cours du temps, permet de dater approximativement ces évolutions. La version prototypique de 2008 titrait la page d'accueil « Hypothèses. Carnets de recherches en Sciences humaines »²⁷⁸ – c'est toujours le cas en 2010²⁷⁹. En 2012, juste avant la refonte de la plateforme qui voit la création de sous-sections linguistiques (Muscinesi 2012), on constate la coexistence du terme anglais « scholarly blogs » et du terme français « carnets de recherche »²⁸⁰. À la suite de cette refonte, le portail francophone conserve le sous-titre bilingue²⁸¹, puis revient ensuite à « carnets de recherche » en 2013²⁸² jusqu'en 2017, qui voit apparaître la configuration actuelle de la page d'accueil²⁸³.

On trouve des échos de cette concurrence des termes dans les échanges de la liste de discussion du CSH. Certains membres estiment en effet peu souhaitable l'idée de créer, sur la plateforme, une sous-catégorie « blogs » :

²⁷⁸ Source : *Internet Archive*, duplication du site <http://hypotheses.org>, 26 juillet 2008, <https://web.archive.org/web/20080726221344/http://hypotheses.org:80/>.

²⁷⁹ Source : *Internet Archive*, duplication du site <http://hypotheses.org>, 15 décembre 2010, <https://web.archive.org/web/20101215170209/http://hypotheses.org/>.

²⁸⁰ Source : *Internet Archive*, duplication du site <http://hypotheses.org>, 28 février 2012, <https://web.archive.org/web/20120228044322/http://hypotheses.org:80/>.

²⁸¹ Source : *Internet Archive*, duplication du site <http://fr.hypotheses.org>, 2 mai 2012, <https://web.archive.org/web/20120502110511/http://fr.hypotheses.org/>.

²⁸² Source : *Internet Archive*, duplication du site <http://fr.hypotheses.org>, 5 août 2013, <https://web.archive.org/web/20130805093839/http://fr.hypotheses.org/>.

²⁸³ Source : *Internet Archive*, duplication du site <http://fr.hypotheses.org>, 29 avril 2017, <https://web.archive.org/web/20170429171050/http://fr.hypotheses.org:80/>.

je suis plus réservée sur une nouvelle catégorie « blog » car je trouve que ça construit une différence avec les « carnets de chercheurs » et d'autres, que je n'arrive pas à identifier – j'ai peur que ça implique une représentation du type : blogs « humoristiques », légers, witty, etc. vs carnets de recherche sérieux, académiques, etc. alors qu'il me semblait que nous nous efforcions plutôt de tirer l'ensemble des carnets du côté de la « science aimable » (LD1, courriel du 25 février 2011)

D'autres estiment de même peu souhaitable de se doter d'une image trop académique, qui pourrait décourager l'ouverture de carnets à la tonalité plus personnelle²⁸⁴. On peut faire l'hypothèse que la dénomination « carnets de recherche », ressentie dans un premier temps comme plus légitime car associée à une pratique scientifique dotée d'une historicité propre, a progressivement cédé la place à celle du format numérique associé, le « blog », dès lors que la plateforme *OpenEdition* s'est durablement installée sur la scène éditoriale de la littérature scientifique et que, par ailleurs, la diversification progressive des usages du blog comme médium de communication a contribué à atténuer sa connotation d'espace de mise en scène de soi (qu'ont pu illustrer des plateformes comme *Skyblog*). En d'autres termes, on passe d'une dénomination associée à un registre d'écriture scientifique à une dénomination portant sur un format numérique qui apparaît lui-même comme un *hypergenre* (cf. 4.2.2.3.)²⁸⁵. La relation d'emboîtement pourrait à cet égard se trouver inversée, le carnet de recherche apparaissant dès lors comme l'une des déclinaisons du blog scientifique. En attendant, ce qui constituerait les traits caractéristiques de ce blogging scientifique reste pour une large part à construire, parmi une diversité d'usages du blog comme format permettant, par exemple, la remédiation de communications orales ou la publication d'articles : on y reviendra dans le prochain chapitre, qui entend traiter la question des genres. La possibilité d'utiliser le blog pour diffuser des articles, justement, est à l'origine d'un chevauchement avec un autre format périodique : celui de la revue.

²⁸⁴ LD1, courriel du 17 février 2011.

²⁸⁵ On peut d'ailleurs tout à fait rapprocher la notion d'*hypergenre* de celle d'*objet-frontière* de Flichy, concept par lequel Trédan envisage le blog comme espace d'écriture (cf. 3.3.2.).

7.3.2. Carnet de recherche vs. revue

Hypothèses offre plusieurs exemples témoignant d'une porosité éditoriale entre les genres scientifiques de la revue et du carnet de recherche en ligne. Bien que *WordPress* ne soit pas un architexte autorisant le balisage des publications selon les normes de l'édition électronique (contrairement à *Lodel*, qui est utilisé sur *OpenEditionJournals*)²⁸⁶, on a signalé qu'il permettait de structurer des articles longs. De ce fait, certains carnets d'*Hypothèses* ont été investis comme espaces d'édition liés à une revue, en particulier pour des formes ne rentrant pas dans les critères de la plateforme *OpenEditionJournals* (qui requiert notamment la publication de plusieurs numéros préalablement à la soumission d'un dossier de candidature)²⁸⁷. Cette porosité éditoriale est interrogée et régulée par les membres du CSH autant que par ceux du conseil scientifique d'*OpenEdition* (désormais CSOE, liste de discussion [LD] n°2), qui valident les dossiers de candidature à *OpenEditionJournals* (alors *Revues.org*). La plateforme a parfois été proposée par le CSOE comme solution de repli, transitoire²⁸⁸ ou non, pour des projets ne satisfaisant pas entièrement à la ligne éditoriale de *Revues.org*, ce qui nécessite alors de faire évoluer leur orientation initiale afin de ne pas entretenir de confusion entre les espaces de publication²⁸⁹.

²⁸⁶ Soit identifiant, d'une part, des métadonnées selon la norme *DublinCore* (auteur, titre, résumé, langue, etc.) en vue de leur éditorialisation dans la plateforme et de leur référencement dans des portails et moteurs de recherche et, d'autre part, des formats textuels (paragraphe, épigraphe, légende d'illustration, etc.) permettant une édition soignée uniformisant les styles au sein de la plateforme.

²⁸⁷ Mais aussi, par exemple, la diversité des profils au sein du comité éditorial ; ce qui entraîne au sein des échanges de la LD2 la question récurrente des revues de doctorants ou de jeunes chercheurs, qui ne peuvent de ce fait être acceptées. L'ensemble des critères nécessaires à l'acceptation d'un dossier de candidature sur *OpenEditionJournals* est décrit dans l'article « Candidater pour une revue » du site d'*OpenEdition* (<https://www.openedition.org/10824>).

²⁸⁸ Se pose à plusieurs reprises la question de la « pépinière », soit celle d'un espace de publication sur le portail qui serait réservé aux revues en gestation, attendant de pouvoir poser une candidature officielle : faute de solution satisfaisante, *Hypothèses* a pu être envisagée comme un lieu d'incubation sans pour autant que cette suggestion ait été entérinée officiellement (LD2, courriel du 10 avril 2013). La question est aussi abordée sur la liste de discussion du CSH, en février 2011 (p. ex. courriels des 16 et 25 février 2011) : on y juge peu souhaitable l'utilisation d'*Hypothèses* comme pépinière, de crainte d'une confusion des formats éditoriaux. On signalera enfin l'ouverture, à l'automne 2018, de la première pépinière officielle d'*OpenEditionJournal*, résultant d'un partenariat avec l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (OpenEdition Team 2018).

²⁸⁹ Ainsi, le courriel du 19 décembre 2013 (LD2) suggère d'orienter vers *Hypothèses* une candidature de revue qui entendrait publier des actes de colloques et des articles courts relatifs à l'activité d'un laboratoire de recherche ; autre exemple, le courriel du 28 octobre 2015 (LD2) propose à une publication candidate de repenser son modèle éditorial en vue de l'alimentation d'un carnet *Hypothèses*.

Les revues publiées sur *Revues.org* sont informées, dès le lancement officiel de la plateforme *Hypothèses*, de la possibilité d'ouvrir un blog, par l'intermédiaire d'un mailing exemplifiant les usages du carnet comme accompagnement d'une revue :

Les carnets de revue sont nés du besoin des revues de communiquer autour de leur actualité et de leur vie éditoriale. Ils vous permettent de diffuser des annonces de parutions, d'appels à contribution, de veille scientifique sur le domaine d'étude, des références et recensions d'ouvrage, etc.

Le carnet de revue est aussi, en reprenant les termes du *Blog de ConTEXTES*, un « lieu de discussion privilégié autour des publications de la revue ». Il permet d'ouvrir des débats entre membres de la communauté scientifique et avec vos lecteurs, en rebond des articles publiés. Il peut également « mettre en lien avec l'actualité les articles publiés » par votre revue, pour citer le blog de la revue *Terrain*. Chaque revue peut inventer son carnet, et adapter l'outil à ses envies. (LD2, courriel du 20 octobre 2010)²⁹⁰

Le message du CSOE renseigne ainsi les revues déjà créées sur *Revues.org* à propos des usages possibles d'un carnet de recherche adossé. Le CSH est pour sa part confronté à des candidatures répétées de revues numériques n'entrant pas dans les conditions d'acceptabilité de *Revues.org*. Si, d'une manière générale, la liberté des usages est privilégiée pour peu que les pratiques s'inscrivent dans le cadre de la communication scientifique, ces candidatures entraînent rapidement la nécessité de définir un périmètre d'acceptabilité. On citera à cet égard l'exemple d'une candidature refusée par *Revues.org* aboutissant chez *Hypothèses*, qui entraîne une discussion parmi les membres du CSH. On insiste sur la nécessité de préserver la spécificité du format « blog » de la plateforme, l'ouverture d'une revue sur *Hypothèses* pouvant mener à « disqualifie[r] les blogs comme “genre” et comme espace de publication spécifique » (LD1, courriel du 9 octobre 2014, 09 :01) : si une publication refusée par *Revues.org* trouvait sa place sur *Hypothèses*, cela reviendrait à « cré[er] une sorte de hiérarchie là où il y a en réalité [des] pratiques différentes » (LD1, courriel du 9 octobre 2014, 09 :41). La solution consiste alors à élaborer un « projet positif autour de cet objet éditorial qui est le carnet de revue » (LD1,

²⁹⁰ On complètera en signalant que le site d'accompagnement *La maison des revues et des livres* consacre un article à ce type de carnet (« Les carnets d'accompagnement de publication sur *Hypothèses* », s.d., <http://www.maisondesrevues.org/459>). Il y est précisé qu'« un carnet de revue n'est pas là pour publier une revue et les candidatures qui iraient dans ce sens sur *Hypothèses* seraient refusées. On peut tout de même y publier des textes qui n'ont pas été publiés dans la revue pour x raisons (format, ligne éditoriale...). On peut même y publier à nouveau des articles déjà parus dans la revue, en leur offrant une nouvelle valorisation/classification thématique... » (paragr. 3).

courriel du 10 octobre 2014), renvoyant aux modèles de carnets déjà créés à partir d'une revue existante et fédérant une communauté de lecteurs autour des actualités de la revue (cf. *infra*, 7.5.2.3.). Or, sur la plateforme, c'est un peu plus compliqué que cela, et les cas de porosité éditoriale débordent l'exemple strict du carnet adossé à la revue²⁹¹. Schématiquement, cette porosité entre les deux formes de publication périodiques numériques se décline entre, d'une part, des carnets unifiés autour d'un projet éditorial et, d'autre part, des carnets adossés à des revues existantes.

Dans le premier cas, on trouve (i) des carnets étant en eux-mêmes un espace de publication périodique fonctionnant à l'instar d'une revue et (ii) des carnets collectifs qui accompagnent la publication d'une revue ou d'actes de colloque par des billets relatifs à la vie du groupe de recherche. Un exemple intéressant est celui d'*Elis. Le carnet des jeunes linguistes*, dont le projet éditorial a évolué depuis son ouverture : d'abord carnet de travail de jeunes chercheurs doctorants et post-doctorants, il agrège ensuite les travaux de ses membres, à la manière d'une épi-revue, depuis le dépôt HAL, au moyen du plugin correspondant sur *Hypothèses*. Ce système fonctionne jusqu'en 2015²⁹² ; par la suite, les billets proposent la visualisation du document (téléchargeable aux formats EPub et PDF) dans une fenêtre modale au sein du billet²⁹³. Ce carnet est remarquable en ce qu'il est à ce jour le seul qui soit référencé au DOAJ (*Directory of Open Access Journals*), le répertoire des périodiques en accès ouvert²⁹⁴. Toutefois, la démarche n'est pas isolée et d'autres carnets adoptent peu ou prou le fonctionnement d'une revue. On citera ici les exemples du carnet *Connaissance hellénique*²⁹⁵ et du magazine de vulgarisation *Mondes sociaux*, bien représentés parmi les billets de notre corpus étendu. Dans ce dernier cas, la publication magazine joue sur les caractéristiques du format « blog » en publiant des articles courts, illustrés, avec insertion de contenus audiovisuels et de technomots ou

²⁹¹ Repérant certains carnets qui publient effectivement une revue, le CSH commente : « Si nous ne souhaitons pas encourager cette pratique, il nous semble difficile de les en empêcher *a posteriori*. Dans plusieurs des cas cités, il s'agit de projets éditoriaux ayant évolué. » (LD1, courriel du 8 décembre 2016). En effet, l'absence de modération *a posteriori* des contenus d'*Hypothèses* ne permet pas d'évaluer si le carnet respecte ou non le projet éditorial sur la base duquel il a été accepté.

²⁹² Cf. « La revue ELIS: Pour un multilinguisme théorique ». s.d. *ELIS* (blog). s.d. <https://elis.hypotheses.org/la-revue-elis-pour-un-multilinguisme-theorique>.

²⁹³ Voir par exemple ce billet : Modicom, P.-Y. 2016. « ELIS 4.2 et tables 2016 ». Billet. *ELIS* (blog). 18 novembre 2016. <https://elis.hypotheses.org/496>.

²⁹⁴ À la connaissance du CSH, qui le mentionne dans la LD1, d'où nous tirons cette information (LD1, courriel du 8 décembre 2016).

²⁹⁵ Consultable sous le lien <https://ch.hypotheses.org/>.

technosegments cliquables. En ce qui concerne les carnets mêlant des publications et d'autres contenus, on peut encore signaler, dans notre corpus étendu, *Les carnets du LabEx Item*, carnets collectifs proposant, parmi d'autres publications liées aux activités du groupe de recherche, la publication d'actes de colloques dans une rubrique prévue à cet effet (p. ex. billet 102, « Actes de colloques »).

Si l'on se tourne à présent du côté des carnets adossés à une revue existante, on relève (i) que ces revues peuvent être publiées sur *Revue.org*, mais également sur d'autres sites (par exemple, les revues *Sciences sociales et Santé*²⁹⁶ ou *Genèses*²⁹⁷ sont publiées sur *Cairn*) voire n'exister qu'au format « papier » (c'est le cas notamment de la revue *Dissidences*²⁹⁸) et (ii) que ces blogs adossés exercent des fonctions éditoriales variées, qu'il s'agisse de relayer simplement des annonces ou des appels (ce qui, soit dit en passant, peut être réalisé via le site de la revue sur *OpenEditionJournals* offrant des fonctionnalités à cet effet) ; d'assurer le rôle plus large d'une coupole rassemblant une société ancrée dans un champ disciplinaire, autour d'une revue et d'une activité de veille (par exemple, *L'information philologique* [billets 18 et 80] ou, dans notre corpus étendu, le carnet de la *Société Française d'Histoire Urbaine*²⁹⁹) ; ou de constituer de véritables espaces de publications complémentaires aux articles (à l'instar des blogs des revues *Terrains* [cf. 7.2.3.] ou *Tracés* [ex. billet n°128], ainsi que du blog de *Zilsel* qui anime des discussions autour des publications de la revue [ex. : billet n°110]).

Les modes d'investissement des carnetiers sur *Hypothèses* résultent ainsi d'une tension entre, d'une part, la volonté du CSH de laisser aux chercheurs l'appropriation la plus libre possible d'un format, le blog, en vue d'inventer de nouvelles formes de communication scientifique, et, d'autre part, une nécessaire régulation des usages passant, en amont, par le refus (ou la demande de réorientation) de projets ne rentrant pas *a priori* dans le périmètre de la plateforme (disciplines concernées, doutes sur l'apport à la recherche,

²⁹⁶ Pour la revue : *Sciences sociales et santé*, <https://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sante.htm> ; pour le carnet : *Les carnets de la revue Science sociales et santé*, <https://sss.hypotheses.org/>.

²⁹⁷ Pour la revue : *Genèses : Sciences sociales et histoire*, <https://www.cairn.info/revue-geneses.htm> ; carnet : *Les carnets de Genèses*, <https://geneses.hypotheses.org/>.

²⁹⁸ Voir *Dissidences : le blog*, <https://dissidences.hypotheses.org/>.

²⁹⁹ Voir *Société française d'histoire urbaine*, <https://sfhu.hypotheses.org/>.

etc.). En aval, cette régulation passe par la valorisation de billets *remarquables* destinés à mettre en exergue des billets jugés d'un intérêt spécifique. Mais plus largement, au-delà de la seule plateforme *Hypothèses*, c'est une conception globale des SHS et de leur diffusion dans la société à travers l'environnement numérique qui oriente la publication des contenus sur le portail *OpenEdition*. Comme dispositif médiatisant, *Hypothèses*, qui promeut la libre diffusion des savoirs et, à cette fin, l'appropriation par les acteurs de la recherche d'un outil numérique, peut apparaître comme l'une des *implications* résultant d'une promesse communicationnelle d'*OpenEdition* :

La *promesse* consiste à rendre publique une définition de l'acte de communication et de sa visée ; l'*implication* consiste à créer un dispositif d'objets et de discours qui incarne une telle prétention et surtout convoque les sujets de la communication dans une posture, une situation, un contexte d'expression. (Jeanneret 2014, 66)³⁰⁰

Cette promesse communicationnelle se trouve, nous semble-t-il, exprimée dans le *Manifeste des Digital Humanities* qui apparaît comme une forme de discours d'escorte du dispositif, témoignant des liens particuliers qui unissent HN et édition scientifique numérique dans le champ français (cf. 1.3.3. et 5.1.1.).

³⁰⁰ Inscrite dans une conception de la communication comme processus (qui est celle de la trivialité), la notion de *promesse communicationnelle* apparaît donc comme une alternative à celle de *contrat de communication* perçue comme trop statique. Voir à cet égard, entre autres, (Jeanneret 2008, 156 *sqq.*) et (Jeanneret 2010, 34). On se rappellera que, dans la perspective qui est celle de Jeanneret, la circulation triviale des êtres culturels s'opère par un travail sur les formes qui sont données à ces productions, et le sens qu'elles produisent. La communication matérialise donc des observables de pratiques sociales et culturelles ; elle est *instrumentée*, outillée, selon les représentations, valeurs, pratiques etc. d'une société donnée (cf. 2.2.2.).

7.4. Relire le *Manifeste des Digital Humanities* comme *promesse communicationnelle d'OpenEdition*³⁰¹

Le *Manifeste des Digital Humanities* (« Manifeste des Digital humanities » 2011) voit le jour au cours d'un *ThatCamp*³⁰² organisé par le Centre pour l'Édition électronique Ouverte (structure qui, on le rappelle, chapeaute le portail *OpenEdition*)³⁰³. Si ce manifeste est régulièrement convoqué comme matrice explicative des valeurs et espoirs portés par le mouvement des humanités numériques (Guillaud 2012; Dacos et Mounier 2014, 51; Mounier 2015), et a pu faire l'objet de critiques quant à l'imprécision du modèle scientifique qu'il entend défendre (Guichard 2014, paragr. 64), il est nettement moins étudié pour sa valeur manifestaire, c'est-à-dire en tant que discours qui entend intervenir dans l'espace public pour le réguler (Burger 2002). Certains auteurs y font une allusion rapide (Darbellay 2013; Berra 2015)³⁰⁴, mais cette prise de position n'est pas réellement étudiée en tant qu'acte discursif posé dans l'espace public afin d'y inscrire un contre-discours³⁰⁵ ou plus précisément, pour reprendre les termes de Rabatel, un « contre-

³⁰¹ L'analyse du *Manifeste* que nous menons ici est tirée d'une intervention commune avec Caroline Glorie, doctorante à l'ULg, lors de la journée d'étude du 24 novembre 2016, *Théorie critique et humanités numériques* organisée sous les auspices de l'ARC « Genèse et Actualité des Humanités Critiques » (Genach, dir. G. Cormann et F. Provenzano, ULiège). Nos premières réflexions sur le *Manifeste* se sont enrichies des discussions menées en commun.

³⁰² *The Humanities and Technology Camp*, forme de colloque alternatif au cours duquel les participants connectés élaborent collectivement un programme et organisent des ateliers de discussion.

³⁰³ Certaines composantes de la plateforme *OpenEdition* sont de loin antérieures à la publication du *Manifeste des Digital Humanities* (*Revue.org* existe depuis 1999). En revanche, elle précède de peu une étape importante pour le portail qui voit converger sous la bannière *OpenEdition* les trois plateformes *Revue.org*, *Calenda* et *Hypothèses* (voir, à ce sujet, <http://cleo.openedition.org/presentation/dates>). On gardera encore à l'esprit que, dans la conception de la communication comme processus qui est celle de la trivialité, le dispositif technique ne résulte pas de l'incarnation d'un projet politique préexistant ; voir ainsi ce qu'en dit Jeanneret : « comprendre l'action politique autour des médias informatisés comme un transfert d'une pensée politique qui leur préexisterait – qui préexisterait à leur existence pratique, mais aussi imaginaire – me semble illusoire et dangereux. » (Jeanneret 2000).

³⁰⁴ Le message manifestaire du texte peut encore être lu de manière imprécise : en ce sens, lorsque Doueïhi parle d'une « floraison de manifestes consacrant une rupture avec le passé et la naissance de nouvelles méthodes permettant des explorations radicalement inédites des objets culturels » (Doueïhi 2015, paragr. 1), cela relève plutôt d'une lecture abductive, puisque le genre manifestaire est en effet censé poser une rupture. Or, ce n'est pas cela dont il s'agit ici, puisque le *Manifeste des Digital Humanities* stipule clairement que « [l]es *digital humanities* ne font pas table rase du passé » (art. 2).

³⁰⁵ Outre le travail de Burger, on s'appuie ici sur l'apport de la livraison n°39 de la revue *Semen, Discours et contre-discours dans l'espace public* qui retrace, dans son introduction, les différentes approches théoriques rendant compte de l'inscription des discours dans l'espace public (Auboussier 2015). Dans la

discours d’alternative », opposé à « l’évidence du monde comme il va » (Rabatel 2015, paragr. 17), cherchant ainsi à motiver une action future. Quel serait dès lors la teneur d’un tel contre-discours, qu’entendrait inscrire *OpenEdition* dans l’espace public ? L’ouvrage de Burger, *Les manifestes, paroles de combat* (Burger 2002), permet de poser quelques balises du genre, susceptibles de servir de base à la lecture du *Manifeste des Digital Humanities*.

Pour Burger, les manifestes sont « indissociables d’un monde en crise » (Burger 2002, 20) qu’il s’agit de dénoncer par une représentation intelligente et éclairante, garante de la légitimité des signataires. Cette légitimité est confortée par une volonté marquée d’agir pour le bien de tous ; ainsi, le manifeste appelle le public à adhérer au projet qu’il porte. La figuration de la crise est suivie d’un programme de rénovation précis, devant mener à la régulation de l’espace public. « Textes d’intervention », les manifestes s’inscrivent dans un « réseau d’action » (*Ibid.*, 24) qui, outre le discours, allie une occupation physique de l’espace public (par des manifestations, affiches, etc.) à la négociation avec les autorités politiques. Enfin, en tant qu’opérateur de la « présentation publique d’une identité collective » (*Ibid.*, 34), le manifeste repose sur l’affirmation d’un groupe qui définit à cette occasion sa singularité. Burger synthétise les traits du manifeste dans le schéma suivant :

De ces considérations il ressort que l'activité manifestaire se définit comme :

une intervention dont la FINALITÉ EST UN CHANGEMENT D’ÉTAT DE CHOSES (c’est-à-dire la résolution d’une crise et la régulation de l’espace public)

L’activité manifestaire se définit plus précisément comme

une intervention COLLECTIVE dans l’espace public
vs. singulière

une intervention LÉGITIME dans l’espace public
vs. illégitime

conception habermassienne (Habermas [1962] 1988), l’espace public est la condition nécessaire à la démocratie : il rend possible le débat public, en vue d’obtenir au moyen d’une argumentation rationnelle le *consensus* qui légitimera l’action politique. Amossy, dans ses travaux sur la polémique (Amossy 2014), estime *a contrario* que c’est le conflit qui assure la vitalité de l’espace public. L’espace public est alors conçu comme le lieu où s’inscrit le débat contradictoire ; la *publicité* est de ce fait la condition de la critique.

une intervention RAISONNÉE dans l'espace public
vs. précipitée

une intervention CLAIREMENT EXPLIQUÉE
vs. obscur (immotivée)

une intervention APPELANT A ADHÉRER
vs. forçant le rejet

(Burger 2002, 74)

Si l'on se réfère au *Manifeste des Digital Humanities*, l'enjeu est bien, pour les acteurs des HN signataires³⁰⁶, de réguler l'espace public : en effet, le champ des actions projetées déborde le seul champ scientifique. Bien que la plupart des articles traitent du devenir des SHS, et appellent à la formation d'une large communauté interdisciplinaire, multilingue et sans frontière (art. 6), le mouvement des HN appelle à « l'enrichissement du savoir et du patrimoine collectif, au-delà de la seule sphère académique » (art. 7). Le manifeste étant signé par les acteurs du champ, leur expérience rend l'intervention légitime ; la maturation du mouvement des HN (cf. chap. 1) exclut le caractère précipité de la prise de position. En outre, l'intervention est motivée par « le tournant numérique pris par la société » qui « interroge les conditions de production et de diffusion des savoirs ». Les modalités de l'intervention sont précisées dans la section « orientations » : elles se fondent sur le libre accès aux savoirs et l'interopérabilité des (méta)données (art. 9), ainsi que l'édification d'une « compétence [numérique] collective » ayant « vocation à devenir un bien commun » (art. 12). Le support de cette intervention est envisagé avec la « construction de cyberinfrastructures évolutives » ; et le manifeste se clôt sur un appel à l'adhésion (« Rejoignez-nous »).

Cependant, la non-dénonciation d'un monde en crise interroge sur la valeur du *contre-discours d'alternative* que la communauté des DHers entend inscrire dans l'espace public à travers ce manifeste : on se trouve plutôt face au constat d'un monde en évolution, auquel il s'agirait d'adapter la recherche en SHS en fédérant les chercheurs de ce secteur

³⁰⁶ Le texte référencé est illustré d'une vignette correspondant à la première version du manifeste (consultable après navigation sur Flickr : <https://www.flickr.com/photos/revuesorg/4752155240/>). Figurent, outre le CLEO, des institutions de la recherche française comme le CNRS et la cyberinfrastructure TGE-Adonis. La liste s'est par la suite enrichie ; on pourra consulter une nouvelle version de l'affiche sur Wikimedia : *Manifeste des Digital Humanities*, 2013, https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/0d/Manifeste_des_Digital_Humanities_-_FR.png Le document, datant de 2013, signale *OpenEdition* comme premier signataire.

autour du projet d'une diffusion des connaissances plus large (art. 7). On pourrait rendre compte de cette particularité en suivant la proposition de Paveau, qui rappelle, à partir du terme « conversion numérique » emprunté à Doueïhi (Doueïhi 2008), le caractère processuel et intégratif de cette rupture amenée par l'environnement numérique :

Ce que la *doxa* appelle *révolution numérique* peut être vue comme une intégration continue des technologies du web à nos manières de vivre, faisant de nous des humains augmentés, dotés de mémoires et outils intellectuels externes (Doueïhi 2011). (Paveau 2015c, paragr. 11)

Pas de crise ou de moment critique donc, qui motiverait le *Manifeste*, mais davantage une opportunité, un *kairos*, un moment à saisir dans une zone de transformations.

Par ailleurs, il semblerait que ce soit l'inscription d'un *contre-discours d'alternative* dans le champ scientifique qui permettrait d'atteindre l'objectif d'une action dans l'espace public. Le *Manifeste des Digital Humanities* se démarque par une série de prises de position qui vont à contre-courant d'une forme de *doxa* scientifique dominante. Il émane des SHS, parfois qualifiées de sciences « molles » par contraste avec la positivité des sciences dures, qui serait garante de leur validité. Le positionnement en faveur de l'ouverture des données et des métadonnées, la volonté d'une circulation des connaissances dépassant la sphère académique, préfigure les propositions de la science ouverte, qui contribue par ailleurs à restaurer le savoir comme bien public (cf. 3.1.2., 3.2.2.1.). L'accès ouvert s'inscrit dans une démarche de *publicisation* des débats de la recherche, condition nécessaire à l'activité critique (cf. 3.4.). Or, les publications en accès ouvert, surtout lorsqu'elles sont exclusivement numériques, ont souvent été jugées (à l'époque de publication du *Manifeste*, du moins) comme moins légitimes qu'une publication payante³⁰⁷. Enfin, l'ouverture des savoirs se double d'une défense de leur diversité (en termes disciplinaires et linguistique, cf. art. 6), que l'on pourrait plus largement rapprocher d'une valorisation de la *bibliodiversité* (soit « une diversité des langues, une diversité des disciplines, une diversité des types de publications et une

³⁰⁷ Ainsi, selon notre dernière consultation le 13 octobre 2016 (opéré depuis un signalement sur Twitter), le Conseil National des Universités (France) précisait, dans ses « Conseils généraux aux candidats » relatifs à la constitution d'un dossier de candidature, que « [l]es articles dans des journaux uniquement en "open access" ne seront pas pris en compte. » La page est entretemps devenue obsolète, mais toujours consultable sur *InternetArchive* (*Internet Archive*, duplication de la page <http://www.cpcnu.fr/web/section-60/conseils-generaux>, 17 octobre 2016, <https://web.archive.org/web/20161017184248/http://www.cpcnu.fr/web/section-60/conseils-generaux>).

diversité des acteurs qui les publient. » [Dacos 2014]). Ce qui s'oppose aux formes dominantes de la publication scientifique, que l'on pourrait, en caricaturant un peu, assimiler à l'article anglophone en STM dans une revue *Elsevier* payante.

On repère également, au sein du *Manifeste*, les enjeux des acteurs des HN en termes de positionnement dans le champ scientifique. La volonté d'explorer de nouveaux modes de production et de diffusion de la recherche (le *ThatCamp* en est un exemple, qui fait également effet de contre-discours par rapport aux modèles dominants de communication scientifique) va, on l'a souligné, dans le sens d'une ouverture vers la société civile (art. 7). De cette manière, une communauté marginalisée dans le champ scientifique (cf. 1.3.3. – auquel fait d'ailleurs écho l'art. 11 du *Manifeste* : « nous souhaitons que ces compétences [en HN] soient prises en compte dans les recrutements et les évolutions de carrière ») utilise comme levier sa capacité d'action dans l'espace public pour se faire reconnaître également dans le champ scientifique. Il apparaît donc que, dans un contexte où le numérique investit progressivement l'ensemble des pratiques de recherche, la communauté des HN, acteur marginal du champ académique, s'est emparée de cette opportunité pour mettre ses compétences techniques au service des disciplines en SHS, dont l'utilité reste questionnée dans le champ social. Elle s'est en quelque sorte positionnée, à travers le *Manifeste*, comme une courroie de transmission entre les chercheurs en SHS et la société civile.

Le contre-discours d'alternative porté par le *Manifeste*, plutôt que d'y être d'ores et déjà explicité face à une crise difficilement figurable, viserait plutôt à créer les conditions mêmes d'un discours alternatif dans le champ scientifique ; et le portail *OpenEdition*, comme implication, infrastructure nourrie de cette promesse communicationnelle que pourrait constituer le *Manifeste des Digital Humanities*, se positionne comme une manière de contrer le modèle dominant d'une communication scientifique calibrée sur le patron de l'article en STM, anglophone, réalisé par des chercheurs pour des chercheurs, publié dans des revues payantes ; avec, comme retombées positives pour la vitalité de l'espace public, la patrimonialisation des savoirs dans une institution publique et leur publicité favorisant le débat critique.

C'est donc vers une action dans le secteur médiatique qu'oriente la lecture du *Manifeste des Digital Humanities*, si on le considère du moins en tant que geste manifestaire. Et l'on

trouve, de fait, d'autres discours d'escorte du portail *OpenEdition* allant dans ce sens. Ainsi, dans son article « Vers des médias numériques en sciences humaines et sociales », Dacos dénonce les médias généralistes comme autant de prédateurs gardant le lecteur captif d'une source d'information standardisée (Dacos 2012) ; il invite dès lors les SHS à se doter de leurs propres médias, afin de jouer leur rôle de passeur vers la société civile. On lit encore, dans les échanges du CSH, l'idée que la plateforme constitue un « outil d'information scientifique » (LD1, courriel du 27 mars 2010). Le fait d'envisager *Hypothèses* en tant que média de la recherche en SHS nécessite de préciser son insertion dans le chronotope médiatique, ainsi que son fonctionnement comme système de représentation du monde, afin de dégager les topiques qui permettent la lecture d'une actualité de la recherche.

7.5. La construction d'une actualité de la recherche : *Hypothèses* dans le chronotope médiatique

Si l'on se réfère à certains travaux sur la presse écrite, l'*actualité* dépendrait d'un support qui ferait tenir ensemble des contenus d'information fragmentaires : Tétu signalait ainsi que la « coexistence temporelle des items dans un même support d'information est ce qu'on appelle l'actualité » (Tétu 1993, 218). L'actualité apparaît donc comme un construit, tributaire à la fois d'une organisation spatiale et d'une concomitance temporelle. D'où, l'actualité envisagée sous cet angle est dénuée de *durée objective* : « L'actualité est validée par la durée de vie de son support, et non par une quelconque référence à un temps propre du monde vécu. » (*Ibid.*, 719). Si l'on s'en tient pour l'instant à cette définition, qui nous semble réductrice en ce qu'elle néglige les éléments paratextuels et discursifs répondant à cette organisation matérielle du dispositif et contribuant également à créer l'actualité³⁰⁸, il faut encore tenir compte des propriétés du média informatisé qui,

³⁰⁸ Pour Thérénty, l'actualité est l'une des composantes de ce qu'elle nomme la *matrice journalistique*, qui régit les formes d'écriture : « L'innovation du journal ne se réduit pas à une simple question du support. Le journal induit également une mutation du système d'écriture. Celle-ci s'avère fortement contrainte par une matrice journalistique impérative fondée autour de quatre principes stables dans leur essence : la périodicité,

contrairement au média imprimé, est (ainsi qu'on l'a déjà signalé) continuellement augmentable et agrégatif. Si l'on transpose l'observation au niveau d'*Hypothèses*, ce qui crée l'actualité de la recherche en SHS, d'un point de vue médiatique, ce sont ainsi les billets éditorialisés en page d'accueil, unifiés sur une même page-écran affichant une sélection de publications parmi les plus récentes sur la plateforme et dont la durée de vie dépend du rythme de travail du comité éditorial, qui relègue ensuite ces publications vers des pages plus éloignées afin de laisser la place à de nouveaux contenus.

Quel est le chronotope auquel se rattache *Hypothèses* comme forme médiatique et donc comme dispositif de représentation du réel (cf. 2.4.) ? La plateforme semble bien s'inscrire dans le chronotope de la recherche en cours, une recherche présente et actuelle, qui opère un rapprochement entre le moment de la production des savoirs (qui a lieu dans un monde partagé par le locuteur et son allocutaire³⁰⁹) et celui de leur communication. Les sollicitations sur *Hypothèses* ne requièrent pas à proprement parler de réactions immédiates, contrairement aux réquisitions des réseaux sociaux, et on ne pourrait pas inscrire la plateforme dans un *chronotope de l'urgence* (ce qui aurait du sens, par exemple, pour *Hastac*). Il nous semble au contraire qu'*Hypothèses* reste bel et bien tributaire du chronotope médiatique où, pour la presse imprimée qui le fonde, « le temps du journal relève d'une actualité vécue au présent, dans l'ici et maintenant de la lecture, qui se trouve sans cesse réitéré, mais en des lieux et des moments différents » (Jeanneret 2014, 501) – compte tenu de ce que ce chronotope évolue lui aussi du fait des spécificités des médias informatisés. En effet, comme l'avait souligné Jeanneret, les médias informatisés exacerbent les traits fondamentaux du chronotope médiatique en connectant le présent de l'utilisateur à celui d'une représentation du monde³¹⁰ « à chaque fois que le sujet de la communication actualise un *ici* et *maintenant* de l'information » (*Ibid*, 502) – ce qu'il a le loisir de faire *en permanence* dans l'environnement numérique, contrairement à ce qui se passe pour les journaux imprimés. C'est donc bien par ce caractère continu, non dépendant d'une périodicité qui renouvelle à moment fixe ce qui fait actualité dans un

la collectivité, l'effet-rubrique (nous tenterons parfois le néologisme “rubricité”) et l'actualité. » (Thérenty 2007, 47) – ces conceptions annoncent l'idée que développera l'auteure sous le terme de *poétique du support* (Thérenty 2010a).

³⁰⁹ En ce sens qu'à l'heure de la mondialisation et des dispositifs numériques, ce qui se passe dans le monde ressort d'un chronotope partagé (ce qui n'était pas le cas antérieurement).

³¹⁰ Jeanneret rappelle encore, après Thérenty, que le chronotope médiatique repose une convergence entre les attentes d'un public et la figuration de la vie sociale (*Ibid.* ; cf. aussi 2.4.).

état de société, en l’incarnant dans une nouvelle matérialité, que les médias informatisés hypertrophient le chronotope médiatique.

7.5.1. Gnoséologie d’*Hypothèses*

La représentation d’une actualité de la recherche, à travers le dispositif médiatique de la plateforme tel que nous l’avons décrit³¹¹, est orientée par les grilles de lecture qu’il contribue à mettre en place. Afin de dégager ces grilles de lecture, nous utiliserons les outils sociocritiques (issus d’une tradition rhétorique) forgés par Angenot que sont la *gnoséologie* et les *topiques*. Angenot conçoit la gnoséologie comme

[u]n ensemble de règles qui décident de la fonction cognitive des discours, qui modèlent les discours comme opérations cognitives. Cette gnoséologie correspond aux manières dont le « monde » peut être schématisé sur un support langagier (manières dont le fond est la « logique naturelle »), ces *schématisations* formant la précondition des jugements (de valeur, de choix). (Angenot 1989, paragr. 42)

La gnoséologie configure ainsi des manières de lire le monde suivant différentes *topiques*.

Au sens aristotélicien du terme, celles-ci sont

l’ensemble des « lieux » (*topoi*) ou présupposés irréductibles du vraisemblable social tels que tous les intervenants des débats s’y réfèrent pour fonder leurs divergences et désaccords parfois violents *in praesentia*, c’est-à-dire tout le présupposé-collectif [sic] des discours argumentatifs et narratifs. (*Ibid.*, paragr. 39)

Dans le même mouvement, la *doxa* peut s’assimiler au « répertoire topique ordinaire d’un état de société » (*Ibid.*, paragr. 41). On conçoit aisément que l’existence de topiques, de présupposés partagés, soit la condition même de toute activité discursive ; et la gnoséologie fournit en quelque sorte le « mode d’emploi » (*Ibid.*, paragr. 43) de ces topiques, en organisant le substrat cognitif de la communication. On a évoqué précédemment les liens qu’entretiennent discours scientifique et *doxa* (cf. 4.2.2.2.), et la manière donc le locuteur se positionne non seulement pour occuper une place dans un

³¹¹ Une différence essentielle entre chronotope romanesque et chronotope médiatique est que, dans ce dernier, ce n’est pas seulement la structure d’un récit qui construit « la dimension intersémiotique qui définit l’espace-temps », mais aussi « un jeu qui se déploie textuellement dans l’espace du visible : image écrite, diagramme, photographie, etc. » (Jeanneret 2014, 499). Soit, si on lit bien Jeanneret, le jeu des architextes et les formes d’énonciation éditoriale qu’ils autorisent, et, de là, les conditions de circulation qu’ils imposent aux produits culturels – ce que l’on a tenté de montrer par notre analyse du dispositif éditorial d’*Hypothèses*.

champ disciplinaire donné, mais encore, le cas échéant, pour en redessiner les contours. De là, quelle serait la gnoséologie déterminant le statut cognitif des discours de savoir sur *Hypothèses*, et quelles topiques pourraient s’y rattacher ? Il semblerait que la gnoséologie de la plateforme *Hypothèses* s’élabore à partir de l’actualité des SHS que crée sa page d’accueil, non seulement en termes formels d’une unité de support, mais également en termes de référent (cf. 2.4.), à savoir (i) ce qui est actuel, contemporain à la prise de parole ; (ii) ce qui présente un intérêt au regard d’un horizon culturel partagé. En d’autres termes, le rapport au monde établi par la plateforme se veut celui des SHS en tant qu’elles ont prise sur le monde et son actualité. La gnoséologie d’*Hypothèses* nous paraît ainsi reposer sur trois idées-clés :

- La *science plurielle*, qui matérialise cette ouverture au monde, aux langues, aux pratiques, aux disciplines, à la pluralité des acteurs de la recherche en SHS mais aussi de ses lecteurs ; à laquelle fait d’ailleurs écho, d’un point de vue formel, la dimension fragmentaire, anthologique, reposant sur la périodicité de l’alimentation de la plateforme, orientant la circulation des contenus³¹² ;
- La *science utile* : les SHS sont nécessaires en ce qu’elles disent quelque chose sur le monde partagé ; en ce sens, elles sont susceptibles d’œuvrer à la compréhension d’un monde commun (et on le voit de manière très explicite dans le projet d’un carnet comme l’*Intelligence du monde*, cf. 7.2.2.) afin d’outiller le citoyen en vue d’une éventuelle participation au débat démocratique. Ce projet est mentionné sans ambiguïté dans le discours prononcé par Dacos (on le rappelle, directeur d’*OpenEdition*) lors de la réception de la médaille de l’innovation du CNRS et intitulé « Le savoir est une arme » (Dacos 2016) ; mais on en trouve encore la trace au sein des échanges du CSH. Un membre émet ainsi l’opinion selon laquelle « [j]amais nous n’avons eu autant besoin des sciences humaines et sociales pour nourrir la citoyenneté de chacun » (LD1, courriel du 19 juin 2009) ; l’équipe dit défendre « depuis des années une articulation plus intense entre science et société, qui est une des finalités

³¹² On signalera que, pour Jeanneret, la figure du *kaleidoscope* est, pour cette raison, au fondement du chronotope des médias informatisés ; l’usager s’y trouve en effet « confronté au paradoxe de parcourir souplement tous les points de vue sur le monde sans jamais échapper à l’alternative entre le trop loin et le trop près, entre le panorama et le labyrinthe. » (Jeanneret 2014, 508). Jeanneret indique emprunter la métaphore à la recherche doctorale alors en cours de Pauline Chasseray-Peraldi.

d'Hypothèses. » (LD1, courriel du 5 avril 2013). De ce point de vue, « un des rôles du carnet » serait d'« expliquer, faire comprendre et transmettre, simplement, notre temps. À destination de tous. » (LD1, courriel du 6 mai 2010). C'est donc bien vers un usage concret des SHS dans la société actuelle qu'oriente la lecture des contenus d'*Hypothèses* ;

- La *science aimable*, qui est signalée par l'un des membres du CSH comme « modèle de la plateforme », et est définie comme le fait de « rendre lisibles, attirantes, vivantes des questions de recherche parfois un peu ardues ou sérieuses, dans des textes qui peuvent être longs mais rythmés, vivants » (LD1, courriel du 8 avril 2017). Il y a là, en quelque sorte, l'idée que la culture scientifique peut être rendue divertissante, joignant ainsi l'utile à l'agréable, qui commande une appréhension particulière des contenus d'*Hypothèses*³¹³.

Cette gnoséologie, dont on a proposé ici une interprétation, est supposée servir de mode d'emploi aux topiques de la plateforme. Suivant en cela notre problématique, nous pouvons dès à présent dégager plusieurs topiques liées à l'actualité.

7.5.2. Topiques d'une actualité de la recherche

Schématiquement, on peut dégager au sein de la plateforme quatre topiques d'actualité qui sont susceptibles de se combiner : l'actualité du chercheur, l'actualité d'un collectif de recherche, l'actualité d'un média de la recherche, ou encore l'actualité sociale lue au prisme de la recherche en SHS. On propose ici de tracer sommairement les grandes lignes de ces topiques, à partir de notre corpus premier pour l'essentiel, dont les composantes discursives seront étudiées dans les chapitres suivants. On tentera *in fine* de montrer en quoi le travail effectué par les chercheurs qui investissent ces topiques permet, le cas échéant, de redessiner les contours d'une *doxa* de la recherche en SHS et de l'image du scientifique, assez floue, qui lui est associée.

³¹³ Le blogging est également rattaché à une pratique de « science aimable » par Gunthert dans sa contribution au *Read/Write Book* (Gunthert 2010).

7.5.2.1. L'actualité du chercheur

L'actualité du chercheur correspond au présent d'une activité de recherche personnelle ; elle peut être vécue sur le mode d'un projet (le plus souvent, une thèse [p. ex. billets n° 7, 41, 87 etc.]) ou d'un accompagnement « au fil de l'eau » d'une activité scientifique (p. ex. billets n°23, 36, 60, etc.). Dans le premier cas, le carnet publie des notes de recherches thématiques (p. ex. billet n° 41), dresse ponctuellement un état de la problématisation et des pistes de recherche (p. ex. billet n°9), nécessitant le cas échéant une réflexion méthodologique ciblée (p. ex. billet n°54). Cette topique d'actualité poursuit ainsi l'objectif de produire un apport à la recherche, tel que modélisé par le dispositif d'*Hypothèses* : soit une mise en visibilité des étapes de la recherche liée à un projet défini. Une fois le projet terminé, l'auteur peut choisir de faire évoluer son carnet, que ce soit en prolongeant les billets liés à une thèse par ceux d'une recherche post-doctorale (p. ex. billet n° 23) ou en créant un espace éditorial collectif (cf. 7.5.2.2.) dans le prolongement de ses premiers travaux, qu'il administre et dont il reste le rédacteur principal (p. ex. billet n°44).

Dans le deuxième cas, l'actualité du chercheur se traduit par un suivi de ses recherches (p. ex. billets n°36, 47, 51, etc.), dans la diversité de ses intérêts (p. ex. billets n°25 et 71, issus du même carnet mais traitant de thématiques totalement étrangères l'une à l'autre) ; le carnet permet aussi de laisser ponctuellement la trace des activités qu'il coordonne ou auxquelles il assiste (p. ex. billet n°37, compte rendu d'une conférence) – à cet égard, il peut aussi accueillir des intervenants externes qui y participent (p. ex. billet n°79, publication d'un travail d'étudiant). Mais c'est aussi, parfois, l'actualité personnelle du chercheur, dans son vécu professionnel (p. ex. billet n°85) voire privé (p. ex. billet n°83) qui entre en résonance avec l'actualité d'une recherche en cours et contribue à la nourrir.

On signalera enfin que l'animateur d'un carnet de recherche n'est pas toujours un chercheur au sens institutionnel du terme : documentalistes ou amateurs (voir à cet égard le billet n°103, au sein duquel un collectionneur passionné valorise ses pièces rares ou atypiques) participent également à la création de l'actualité de la recherche.

7.5.2.2. L'actualité d'un collectif

Le carnet est ici l'espace dans lequel on rend compte, périodiquement, des activités d'un collectif de recherche ; celui-ci peut être d'extension variable et, comme le carnet personnel, faire état de l'actualité d'un projet précis ou au contraire de l'actualité générale d'une institution, d'un groupement plus ou moins formel, voire d'un tandem de chercheurs.

Les carnets de suivi de projet sont, en principe, définis dans le temps : dépendants d'un programme de recherche dont ils accompagnent les évolutions, ils documentent l'avancée de la recherche par la remédiation de textes liés à des activités (p. ex. billet n°20, publication d'un texte de conférence), des notes de terrain (p. ex. billets n°2, 59, 81), ou des articles scientifiques intermédiaires (p. ex. billet n°30), qui sont parfois le fait de chercheurs externes invités à donner un éclairage complémentaire (p. ex. billet n°77). La collectivité de recherche peut également se rassembler autour d'un séminaire ou d'un cycle d'échanges (p. ex. billet n°22), voire d'un cycle d'enseignement : dans ce dernier cas, il peut être administré par l'encadrant (p. ex. billet n°28)³¹⁴ ou, au contraire, laissé à la gestion des étudiants (p. ex. billets n°24, 26, 39). Dans ces deux dernières configurations, si la participation des adhérents au cycle est, en tant que telle, limitée dans le temps, le caractère périodique du projet concerné (soit du séminaire d'étudiant, du cours, etc., qui se renouvelle d'année en année) n'autorise pas sa délimitation stricte ; par ailleurs, une fois le cycle terminé, le carnet peut être réinvesti pour la communication d'autres actualités (ex. billet n°61, constitué d'échanges inscrits dans la prolongation d'un séminaire clôturé). On glisse ici vers les carnets collectifs liés non tant à la durée d'un projet précis qu'à une communauté de statut, impliquant une communauté de vécu et d'intérêt pour les participants à un moment donné : c'est notamment le cas de groupes de doctorants communiquant leurs réflexions méthodologiques (p. ex. billet n°14) ou scientifiques (p. ex. billet n°29) du moment.

Ces groupes peuvent être très restreints, allant du tandem (de doctorants : billet n°42 ; de chercheurs : billets n°50 et 64, issus du même carnet portant sur les HN, animé par deux

³¹⁴ Contrairement à l'exemple cité plus haut, où certains travaux d'étudiants étaient intégrés au carnet d'un chercheur et témoignaient d'une actualité de son activité, le carnet est ici un espace de publication dédié aux travaux du cours.

maîtres de conférence) à des groupes limités (p. ex. billet n°5, sur une actualité culturelle liée aux intérêts du carnet animé par cinq chercheurs ; les auteurs prennent ici la parole en alternance et l'on retrouve exploitée la topique de l'actualité du chercheur faite de notes de recherche et de traces du vécu professionnel³¹⁵).

À l'autre bout du curseur, figurent les carnets collectifs qui font état de l'actualité de groupes très structurés institutionnellement (UMR, sociétés, laboratoires, etc.). Le carnet se fait vitrine du quotidien de l'institution, par le compte rendu d'activités (parfois elles-mêmes liées à un projet en cours, parmi d'autres travaux menés en son sein : p. ex. billet n°8) et la publication de contributions des chercheurs, essentiellement sous la forme de notes de recherche (p. ex. billets n°12, 53, 56 – on relèvera, pour ce dernier exemple, le paratexte signalant la volonté de « donner à lire la “recherche en train de se faire” au sein de l'Institut français du Proche-Orient »). L'actualité de l'institution peut être orientée vers un public élargi à des fins de médiation : le billet n°21 émane ainsi d'un carnet qui « vise à présenter à un large public les savoirs produits et les pistes théoriques ébauchées au sein du laboratoire sur les processus, dispositifs et pratiques en formation d'adultes »³¹⁶. Enfin, le carnet peut susciter l'intérêt d'une communauté de recherche structurée en société, et organiser sa veille scientifique en conséquence (p. ex. par la présentation de nouvelles publications : billet n°96, sur le carnet de la *Société des Études romantiques et dix-neuviémistes*), de manière à se constituer en site de référence pour l'actualité de la discipline.

À l'instar des carnets de chercheurs, les carnets collectifs témoignent de la conception large des acteurs de la recherche en SHS qui a cours sur *Hypothèses* : bon nombre d'entre eux sont ainsi le fait d'institutions culturelles, valorisant des pièces d'archives (sur le mode de la médiation culturelle, comme c'est par exemple le cas pour les archives sonores du Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes, billets n°3 et 62) ou les recherches sur les collections (on citera, à cet égard, les différents carnets de la Bibliothèque nationale de France : p. ex. billet n°27, ou billet n°16 du carnet lié au Cabinet des

³¹⁵ À ce sujet, on signalera dans le corpus premier un carnet collectif entièrement dédié non à l'actualité de la recherche, mais à l'actualité professionnelle des chercheurs : ainsi, le billet n°46 informe sur la préparation requise en vue d'une audition pour un poste de maître de conférence, à l'occasion de la campagne de recrutement.

³¹⁶ « Bienvenue sur les Carnets du CRF ». s.d. *Carnets de recherche sur la formation* (blog). <https://crf.hypotheses.org/a-propos>.

Estampes de la BnF ; ou encore celui des bibliothèques et archives du Collège de France : billet n°85). Ce sont aussi les outils et corpus de recherche mis à disposition par ces institutions qui sont signalés (p. ex. billet n°58, sur l'archivage des données numériques à la BnF). De cette manière, le lecteur est connecté à l'actualité de la recherche à partir de sa source, les institutions patrimoniales dépositaires des fonds. Des carnets animés par des documentalistes dispensent aux chercheurs des conseils utiles relatifs, par exemple, à la création d'un identifiant-chercheur ou à la rédaction d'une bibliographie (billets n°65 et 49). Enfin, on trouve encore des carnets animés par des collectifs d'amateurs, valorisant des documents patrimoniaux (comme le carnet *Histoires lyonnaises*, consacré à la ville de Lyon à travers ses archives, ses personnages, ses anecdotes, etc.³¹⁷). Si une forme de dialogue se crée entre les acteurs de la recherche, par la concomitance de leurs publications dans une plateforme dédiée à la communication scientifique, ce dialogue peut prendre une forme explicite dans le projet éditorial d'un carnet (p. ex. billet n°57, issu du carnet *DLIS*, qui d'après le texte de présentation « se veut ouvert à tous chercheurs, ingénieurs, designers, étudiants et professionnels de l'information qui souhaitent partager et confronter leurs questionnements »).

7.5.2.3. L'actualité d'un média de la recherche

L'actualité d'un média de la recherche est liée au rythme de parution de ce média et aux éventuelles manifestations qu'organise son comité éditorial, voire à l'actualité des disciplines qu'il couvre (on se rappelle le rôle joué par la revue, à l'origine, dans la structuration des communautés disciplinaires, cf. 3.3.1.). Le carnet de revue peut constituer un espace de signalement de parutions, d'annonces, d'appels ; de publication de recensions, ou de billets offrant un complément (introduction, critique, etc.) aux articles parus dans les livraisons.

La diffusion de recensions sur un blog, assez bien représentée de manière générale parmi les billets publiés en page d'accueil d'*Hypothèses* (cf. chap. 8), permet à la revue de coller au plus près de l'actualité de la recherche : le carnet rend ainsi compte de la parution des

³¹⁷ *Histoires lyonnaises*, <https://lyonnais.hypotheses.org/>.

nouveautés sans devoir suivre le rythme fixe de la revue, fût-elle numérique³¹⁸. Ces recensions s'intègrent le cas échéant à des rubriques dédiées (pour reprendre les exemples déjà mentionnés *supra*, le carnet de *Dissidences* possède une rubrique « Les CR de la semaine », tandis que celui de la Société Française d'Histoire Urbaine, coupole intégrant la revue *Histoire Urbaine*, dispose d'une catégorie « Lectures »). Ces recensions ne se limitent pas, dans certains cas, aux parutions scientifiques, mais intègrent également les fictions (p. ex. billet n°114 – on relèvera que le carnet possède une dimension vulgarisatrice explicite et chronique fréquemment, comme c'est le cas ici, des bandes dessinées liées à l'Antiquité)³¹⁹.

Dans certains cas, le carnet de revue poursuit et adapte le projet éditorial lié à une revue imprimée désormais disparue. On a déjà mentionné à ce sujet le carnet *Connaissance hellénique* (cf. 7.3.2.) ; c'est encore le cas du blog/revue *À l'école de Clio* (billet n°35, qui re-médie une chronique publiée dans une autre revue) où, de manière générale, les publications sont rattachées à des dossiers thématiques, à côté desquels sont publiés des « billets d'actualité » : le format « blog » permet ainsi de combiner la dimension monographique de la revue avec des publications au fil de l'eau.

Le carnet de revue peut fournir, on l'a déjà signalé, des matériaux facilitant la lecture des articles nouvellement parus (p. ex. billet n°108 issu du carnet de la revue *Politique africaine*, qui introduit le thème du dernier numéro publié). L'actualité de la revue est encore celle des débats entourant ses publications, qui s'inscrit uniquement sur le carnet : le billet n°86, issu du blog de la revue *Cybergéo*, rebondit sur un article récemment paru et débouche sur des considérations méthodologiques ; tandis que le billet n°110, provenant du carnet de la revue *Zilsel*, publie la réplique d'un auteur contesté dans un article, qui livre en quelque sorte un « droit de réponse » sur le blog.

³¹⁸ À nouveau, dans l'absolu, rien n'empêche la publication au fil de l'eau des recensions sur le site de la revue numérique, qui peut être ensuite rattachée à la livraison dans laquelle elle se trouve effectivement publiée : c'est la solution adoptée par la revue *Textyles* (<https://journals.openedition.org/textyles/>).

³¹⁹ À l'inverse, le carnet *Re-Lire les sciences sociales*, carnet-coupole adossé à la revue *Lecture* qui ne publie que des comptes rendus et notes critiques, publie pour sa part le texte de séances de séminaires (billet n°52). Un autre carnet-coupole déjà mentionné en 7.3.2., *L'information philologique*, est lié à la revue *Philosophie antique*, dont les actualités n'occupent cependant qu'une place assez marginale au sein du carnet. Animé par une UMR, celle-ci relaie également les activités liées à un projet qu'elle coordonne (billet n°15) et, de là, des billets de réflexion sur le domaine de recherche (billet n°80).

Le carnet de revue joue donc un double rôle : si le premier est lié au rythme de publication de la revue, et consiste en une mission d'escorte des articles nouvellement parus par des contenus qui ne rentreraient pas forcément dans sa ligne éditoriale, l'autre cherche précisément à contourner la périodicité propre au format revue et exploite le rythme de publication plus souple du carnet afin de la faire vivre entre deux numéros.

7.5.2.4. L'actualité sociale au prisme de la recherche

Carnets de chercheurs, carnets collectifs ou carnets adossés à un média de la recherche sont engagés dans une temporalité propre, rendant compte de l'actualité d'une activité scientifique. Cette actualité propre entre à certaines occasions en résonnance avec une actualité sociale, dont les carnets se font alors l'écho selon des modalités différenciées : que le carnet se consacre exclusivement à l'analyse d'événements politiques (c'est par exemple le cas du carnet de chercheur *Culture et politique arabes*, billet n°88 , ainsi que du carnet collectif *Observatoire de la vie politique turque*, billet n°122), soit qu'un fait d'actualité rende opportune une analyse de matériaux périphériques dans une perspective disciplinaire donnée (par exemple, l'AD, comme dans ce texte publié après la mort de Castro étudiant les discours qui l'entourent en tant qu'ils sont révélateurs de « clivages politiques et idéologiques » : billet n°92). Dans le corpus premier, le carnet collectif *LAMenparle. L'actualité des Afriques vue par LAM* se fait régulièrement, comme l'indique son sous-titre, le relais d'informations sur les actualités du continent africain : le billet n°40 traite ainsi le développement des entreprises informelles en Afrique à l'ère numérique. On trouve encore, ailleurs, un retour sur le *data camp* de l'Assemblée nationale française dans une perspective d'anthropologie politique (billet n°18), une interrogation quant à l'influence de l'élection de Trump sur le ralentissement de la mondialisation au sein d'un carnet d'études environnementales (billet n°33), ou encore un billet sur les origines et l'expansion du pastafarisme publié sur le carnet de recherche de l'Institut du pluralisme religieux et de l'athéisme (billet n°55). Les notes de terrain occupent sans doute, à ce niveau, une position frontalière : s'il s'agit bien d'une actualité du chercheur qui, dans une démarche scientifique, récolte des données à des fins d'analyse, ces notes dépeignent, sous forme de récit, une « tranche de vie » ethnographique qui contribue à éclairer l'actualité d'une société donnée (p. ex. billet n°59,

enquête en milieu carcéral tchadien). Les événements d'actualité fournissent aussi l'opportunité de projets de recherche dédiés (p. ex. billet n°8, qui participe d'un projet de récolte de témoignages suite aux attentats de Paris, ou cet autre projet, intitulé *REAT*, qui entend étudier les réactions à ces attentats par une étude sociologique³²⁰) ; si l'actualité sociale trouve un écho dans les carnets de recherche qui l'intègrent à leurs objets, elle est aussi au fondement d'une recherche qui se veut aux prises avec une actualité partagée par une communauté qui ne se limite pas aux pairs disciplinaires. Il faut encore signaler de ce point de vue des entreprises de vulgarisation menées par les établissements universitaires, destinées à fournir au public extra-académique les grilles de lecture de l'actualité sociale ; par exemple, la crise des réfugiés, avec un retour sur l'origine des migrations humaines (billet n°76, dans un carnet qui se fait le support de rencontres organisées à l'Université de Lyon). On reviendra plus spécifiquement sur deux carnets de médiation consacrés à l'*après* des attentats de Paris au terme de cette section analytique (cf. chap. 11).

L'actualité sociale n'est pas seulement politique, elle est aussi culturelle : certains blogs sont le lieu d'une critique sur les expositions et spectacles du moment, éclairée par les compétences scientifiques des carnetiers (p. ex. billet n°51 discutant la pertinence de jouer Molière « comme au 17^e siècle », ou encore le billet n°97 portant un regard acéré sur les lacunes et biais d'une exposition parisienne sur le Baroque). On y fournit également des informations culturelles plus générales au gré des événements, comme dans ce billet (billet n°99) retraçant la carrière télévisuelle et filmique de Roger Moore à l'occasion de son décès.

Ce parcours, forcément sommaire, parmi les différentes topiques d'actualité investies par les chercheurs d'*Hypothèses*, nous semble bien confirmer que (i) ce qui fait actualité est, d'une part, vécu sur un mode temporel lié au *présent* du chercheur, du collectif ou du média : les recherches en cours qui trouvent dans le carnet le lieu d'une expression intermédiaire avant leur formalisation en thèse ou en article, les activités et événements scientifiques récents, la parution de travaux dans un champ disciplinaire, une actualité

³²⁰ *REAT – Recherches sur les réactions aux attentats*, <https://reat.hypotheses.org/>.

médiatique (p. ex. la mort de Castro, l'élection de Trump, etc.). On relèvera d'ailleurs que nombre de carnets disposent d'une rubrique « Actualité(s) », dont le rôle pourrait être questionné : ainsi, le billet n°30 s'inscrit dans la catégorie « Actualités » du carnet, mais occupe ici une fonction spécifique en ce qu'elle permet d'opérer une distinction avec les contenus formant les archives d'un projet antérieur conservées sur le même carnet. Cette catégorie semble à d'autres endroits relever davantage de l'événementiel (colloque, parution, etc.), à des fins de redocumentation des activités : on n'y intégrera que de façon marginale des notes de recherche en cours ; (ii) d'autre part, l'actualité se vit aussi sur le mode de ce qui constitue un sujet d'*intérêt commun*, et sa communication est en cela servie par les axes idéologiques identifiés en 7.5.1., en tant que les SHS visent à être présentées comme *plurielles, utiles et aimables*³²¹.

Ce panorama rapide montre aussi en quoi l'investissement des topiques d'actualité sur *Hypothèses* est susceptible de faire bouger les lignes de ce qui constitue la représentation traditionnelle de la recherche en SHS : en mêlant l'actualité des recherches à des éléments provenant de l'actualité personnelle du chercheur ou de conseils professionnels, qu'ils soient méthodologiques ou liés au déroulement d'une carrière ; en élargissant la communauté des acteurs de la recherche en SHS, non plus limitée aux chercheurs mais intégrant désormais les documentalistes, étudiants ou amateurs ; en permettant l'accompagnement d'une revue par un blog favorisant d'autres pratiques de lecture et d'interaction avec les contenus ; ou encore par le traitement d'une actualité sociale au sein même d'un média de communication scientifique, ce qui est relativement atypique alors qu'il est courant de voir des scientifiques s'exprimer dans les colonnes des journaux d'information.

C'est bien l'enchevêtrement de ces strates d'actualité au sein du même média de la science ouverte, la plateforme *Hypothèses*, dont on a vu le rôle de la page d'accueil dans la construction formelle d'une actualité de la recherche, qui crée les conditions d'une transformation du discours scientifique qui passe par un travail sur les genres, sur la mise en visibilité des gestes d'élaboration du savoir et, enfin, par une reconfiguration de l'éthos

³²¹ À cet égard, un parallélisme pourrait sans doute être établi avec le projet des *Mythologies* de Barthes, rédigées par l'auteur « au gré de l'actualité » (Barthes 1957, 7) qui, s'il n'est pas à proprement parler celui d'une vulgarisation, entend resituer dans une historicité des objets et pratiques naturalisés par « la presse, l'art, le sens commun » (*Ibid.*). En ce sens, ni les combats de catch, ni la D.S. 19 ne se réfèrent à une actualité médiatique en soi, mais ils participent d'un univers partagé qui fait l'actualité d'une société.

du chercheur participant de la dimension argumentative de l'écrit de recherche ; ce dont les chapitres qui suivent tenteront de rendre compte.

8. Le blogging de recherche, genre du discours scientifique ?

Comme dispositif médiatisant, *Hypothèses* prescrit des gabarits particuliers pour la production et la circulation des textes. On a vu, au chapitre précédent, que des formats de communication dotés d'une historicité propre comme le carnet de recherche, la revue ou le blog, entraient en concurrence dans l'écosystème de la plateforme : en témoigne la variété des appropriations du dispositif par les chercheurs-carnetiers. Or, d'un point de vue purement formel, peu de choses distinguent un billet publié sur *Hypothèses* d'un blog de journaliste amateur. Par ailleurs, l'énonciation éditoriale du carnet peut certes reposer sur des rubriques, des catégories spécifiques qui orientent la lecture d'un billet, mais l'architexte ne permet pas d'allouer un gabarit différencié aux billets de ces rubriques.

D'une manière générale, les travaux en SIC ont opéré le constat d'une standardisation des formes dans l'environnement numérique : Chartier signalait, à propos du texte à l'écran, la création d'« une continuité textuelle qui ne différencie plus les genres à partir de leur inscription matérielle » (Chartier 2006, 17). En effet, le lecteur peut difficilement recourir aux habitudes acquises par la fréquentation de l'imprimé pour reconnaître des genres de discours (comme il le ferait pour le tract, l'article, etc.) (cf. 2.2.1.). En AD, Maingueneau constate le « “lissage” des différences génériques » (Maingueneau 2013, 80) dans les textes numériques ; ce qui apparaît comme un déficit de différenciation au niveau de la scène générique étant compensé, selon lui, par un réinvestissement de la *scénographie*, soit la mise en scène de la communication par l'activité énonciative du locuteur (cf. 4.2.2.3.). Et, de fait, à défaut d'une différenciation nette des formes textuelles qui reste toutefois à nuancer, étant donné que les architextes interviennent dans la production de formats variés, il nous semble bien que les billets sont traversés de stratégies discursives visant à préciser leur orientation générique en vue d'en guider la lecture et l'appropriation par l'allocutaire. Les carnetiers cherchent ainsi à s'instituer comme locuteurs légitimes dans des scénographies qui paraissent, pour certaines, s'écarter de celles de la publication scientifique traditionnelle (reposant essentiellement sur l'article et la monographie), tout

en restant inscrites dans la scène englobante d'une communication de la recherche ; notamment, par la contagion de scénographies issues du domaine médiatique comme la chronique, mais aussi l'entretien, le billet d'humeur, etc. Si on lit bien Maingueneau, l'investissement d'une scénographie est intimement lié à un travail sur l'ethos du chercheur (cf. 4.2.2.2.) ; on séparera ici, pas trop artificiellement, on l'espère, les stratégies de légitimation scientifique du chercheur-carnetier visant à convaincre l'allocutaire de partager un point de vue sur un sujet donné (qui seront traitées au chap. 10, portant plus spécifiquement sur la dimension argumentative des billets), des stratégies de légitimation d'une prise de parole dans un domaine de la production scientifique en SHS tel que son périmètre se trouve reconfiguré par le dispositif d'*Hypothèses* (cf. chap. 7) – bien que celles-ci, qui seront étudiées dans le présent chapitre, participent de celles-là.

On attirera également l'attention sur les remédiations de documents liés à une activité scientifique préexistante, comme les textes de communication et de conférence (cf. 4.2.2.3.), ainsi que sur la manière dont s'opère le moulage dans le canevas du billet. On notera le rôle des séquences textuelles initiales signalant, le cas échéant, ces remédiations, que l'on retrouve aussi à d'autres occasions, et qui jouent un rôle majeur dans la construction de la scénographie du billet. Enfin, on analysera la manière dont les commentaires comme genre second co-construisent le discours scientifique ; ceux-ci peuvent être situés dans l'héritage historique du billet en tant que genre conversationnel, dont les publications d'*Hypothèses* portent encore, à certains égards, la marque.

8.1. Le blog, un *hypergenre*

Les contenus d'*Hypothèses* sont désignés, dans les discours d'accompagnement, par le terme uniformisant de « billets » (cf. chap. 7). Les publications des blogs peuvent, dans d'autres contextes, être désignées sous les vocables d'« articles », ou encore de « posts ». Cependant, le choix d'un terme au détriment d'un autre ne commande pas *a priori* de critères rédactionnels, bien qu'il puisse contribuer à créer un effet de lecture. Dès lors, le billet de blog scientifique, sur *Hypothèses*, est-il à proprement parler un genre ? S'il procède en effet d'un genre conversationnel historiquement situé, la variété des usages

scripturaires attestés dans les contenus d'*Hypothèses* complique l'inscription dans une norme, inhérente au concept de « genre ». Plus largement, la multiplicité des domaines d'activité concernés par la pratique du blog (Trédan 2012) rend malaisée l'intériorisation d'un mode d'emploi qui serait propre à un genre du blog.

8.1.1. Qu'entend-on par *genre* ?

Il faudrait d'abord s'accorder sur ce que l'on entend par « genre ». Le terme est en effet éminemment polysémique, selon qu'on se place dans une perspective qui est celle de l'analyse littéraire, de la sémiotique ou de l'AD, celle-ci distinguant par ailleurs entre le point de vue *fonctionnel* (dans le sillage des travaux de Jakobson), *énonciatif* (dans le prolongement de Benveniste et illustré par des linguistes comme Beacco (Beacco 2004)] ou Moirand (Moirand 2003, 2014)], qui entendent repérer des régularités dans les marques et formes des textes), *textuel* (axé sur l'étude de l'organisation séquentielle des textes : c'est la focale adoptée par la *linguistique textuelle* d'Adam [Adam 2011]) ou *communicationnelle* (d'après les travaux de Bakhtine en théorie littéraire, rattachant le genre à un domaine d'activité (Bakhtine 1984)]³²². Dans cette dernière perspective, Maingueneau, optant pour une conception *réaliste*³²³, définit le genre comme

une activité communicationnelle socialement identifiable, saisie dans sa globalité, c'est-à-dire un genre de discours [...].

La catégorie du genre de discours est fondée sur des critères d'ordre situationnel puisqu'il s'agit de dispositifs de communication socio-historiquement définis. Un genre de discours prescrit des rôles pour les participants, une finalité, un médium, une organisation textuelle, etc. (Maingueneau 2013, 75)

Or, cette prescription s'opère par rapport à des modèles qui pré-existent dans la sphère d'activité communicationnelle investie par le locuteur, qui peut le cas échéant en faire bouger les lignes (mais pas trop, sans quoi l'inscription de ses textes dans cette sphère d'activité risque de n'être pas reconnue par l'allocutaire). Repartant des travaux de

³²² Nous empruntons cette cartographie générale au *Dictionnaire de l'analyse du discours*, entrée « genre » (Charaudeau et Maingueneau 2002, 277).

³²³ Par opposition à la conception *conventionnaliste* suivant laquelle « il y a genre dès qu'on range dans une même classe des textes sur la base d'une ou plusieurs propriété(s) commune(s), choisies en fonction des objectifs de celui qui opère la classification » (*Ibid.*).

Moirand (Moirand 2003) qui fait dépendre l'investissement d'un genre de représentations intériorisées, d'une sorte de canevas qui permettrait de produire et d'interpréter des productions textuelles, Paveau définit le genre de discours comme

une forme textuelle issue d'un ensemble de normes collectives pré- et extra-discursives, permettant une médiation en fournissant au sujet producteur et récepteur des instructions pour l'élaboration et l'interprétation des discours: désignation (le genre de discours a un nom : la lettre, le débat, le communiqué), composition (le genre de discours suit un certain nombre de règles de composition mobilisant des éléments obligés, comme l'en-tête, les termes d'adresse ou la signature pour la lettre), déroulement syntagmatique (un genre de discours correspond à un programme d'enchaînement de séquences) et sélections paradigmatiques (un genre de discours propose des variantes toutes unies par les mêmes cadres : la lettre d'amour, de menace, de démission, etc.). (Paveau 2017, 295-96)

De ce point de vue, pour l'auteure, le genre renvoie à une catégorie de textes reconnaissables par leur composition (et donc pourvue d'une existence sociale)³²⁴, dans la perspective des travaux d'Adam reposant sur l'étude des séquences textuelles et des types de texte (Adam 2011c)³²⁵.

Face à ces deux définitions, l'une posant le genre de discours au regard d'une sphère d'activité sociale situable et reconnaissable, l'autre au regard de normes compositionnelles et thématiques qui font également sens chez l'allocutaire, les écrits de blog apparaissent à tout le moins problématiques.

8.1.2. Le blog comme genre de discours

La question de la catégorisation générique des blogs a été amorcée dans une livraison de la revue *Itinéraires* (Couleau et Hellégouarc'h 2010b), que nous prendrons pour point de

³²⁴ En cela, le genre fonctionne de manière comparable aux architextes informatisés, outils d'écriture en amont du texte qui entérinent des usages attestés – si l'on nous autorise ce truisme, puisque les architextes des SIC procèdent de ceux de Genette (Genette 1979), rattachés chez ce dernier aux genres littéraires (cf. 2.2.7.); la différence étant que les architextes informatisés matérialisent de manière effective les représentations dans un outil d'écriture.

³²⁵ On voit de quelle manière les différentes perspectives sur le genre existant en AD se trouvent articulées, l'analyste choisissant de mettre l'accent sur tel ou tel aspect selon ses intérêts, davantage que cloisonnées dans des paradigmes séparés.

départ³²⁶. Dans leur introduction, Couleau et Hellégouarc'h isolent des objets privilégiés pour les pratiques d'écriture sur blog :

D'un côté, les « choses vues », qui tirent le blog vers le journal, le bloc-notes, l'écriture fragmentaire, et l'orientent vers le réel. De l'autre, l'« extimité », qui tend vers une écriture publique de l'intime, entre exposition de soi et mise en débat, égocentrisme et engagement. Puis le savoir, qui fait du blog le lieu privilégié d'un partage des connaissances et des savoir-faire, un outil de vulgarisation ou de sensibilisation. Enfin, la création littéraire ou artistique. Les quatre peuvent bien sûr se rejoindre, par exemple dans certaines formes du journal intime. (Couleau et Hellégouarc'h 2010a, paragr. 4)

Une telle synthèse entremêle, d'une part, des régimes d'écriture (la « chose vue » et l'écriture de l'intime) – qui participent de la scénographie – et, d'autre part, des visées communicationnelles liées à des sphères d'activités particulières (diffusion des savoirs et expression de la créativité) ; il est dès lors assez logique que ces éléments puissent se combiner. D'une manière globale, les articles du numéro rendent compte d'une tension entre les contraintes formelles de l'écriture sur blog et la variété des usages possibles, inscrits dans l'héritage de genres antérieurs. Candel identifie ainsi une *vicariance* des formes sur Internet : en ce sens, le blog pourrait potentiellement réaliser l'ensemble des catégories génériques :

Il n'y aurait pas de genre du blog, mais ce que l'on pourrait appeler une génétique, c'est-à-dire une activité spécifique et assez intense d'appropriation de la forme par les usages, qui la plient et la soumettent à l'inscription générique de texte. (Candel 2010, paragr. 17).

Deseilligny relève que, en investissant les genres de l'écriture de soi que sont les journaux intimes et la correspondance, le blog, « sur le plan discursif, [...] hérite de formes ancrées dans l'histoire longue de la culture écrite » (Deseilligny 2010, paragr. 1) : c'est bien, à nouveau, de scénographie dont il est question. Il en va de même dans la contribution de Chapelain, qui investigate les nouvelles modalités de la critique littéraire sur blog à travers les processus énonciatifs, les phénomènes intertextuels et le dialogisme (Chapelain 2010). L'étude d'une *poétique du blog* (Couleau 2010) nous paraît encore relever de la

³²⁶ Sans pour autant rendre compte de l'ensemble des contributions, nous tentons ici de mettre en évidence des lignes directrices pertinentes au regard de notre question, à travers quelques contributions ciblées. Pour un aperçu plus complet, voir la livraison « Blogs. Écritures d'un nouveau genre ? » de la revue *itinéraires* dans son ensemble (Couleau et Hellégouarc'h 2010b).

scénographie : partant d'une position pragmatique visant à déterminer si le blog, « figure d'hybridation générique » (*Ibid.*, paragr. 1) est vécu en tant que genre, Couleau identifie, à partir d'une étude empirique, quatre caractéristiques d'un « contrat de lecture » du blog : la tension entre fragment et continuité à l'origine d'une logique sérielle, proche de celle du feuilleton ; la régularité créant à la fois un rythme et une attente ; la délégation d'une autorité à l'allocutaire et, enfin, l'investissement par le locuteur d'un ethos contestataire. Travaillant pour sa part sur les blogs préparant la publication d'une œuvre littéraire, Thérénty parle quant à elle d'un *effet-blog* qui participe d'une *poétique du support* (Thérénty 2010a) : elle isole les caractéristiques du blog en tant que média, reposant sur la fragmentation, la vie quotidienne et l'ironie, et situe ainsi très clairement l'écriture sur blog dans la continuité des formats médiatiques : « Un certain nombre d'effets engendrés par l'écriture sur blog relèvent moins de la révolution numérique que de la révolution médiatique et notamment tout ce qui relève de la quotidienneté, de la périodicité et du recueil. » (Thérénty 2010a, paragr. 29). Cette observation nous semble particulièrement pertinente – nous avons, on le rappelle, situé *Hypothèses* dans la continuité du chronotope médiatique (cf. 7.5.), et on verra plus spécifiquement de quelle manière ces effets d'écriture agissent sur la scénographie du discours scientifique.

Ce tour d'horizon partiel d'un premier état de la question laisse bien entendre que le blog est un format contraignant des modes d'écriture spécifiques (forme brève, logique sérielle, etc.), au sein duquel on réinvestit à nouveau frais les scénographies liées à des genres existants (critique, recension, correspondance, etc.). De ce point de vue, le blog peut difficilement être assimilé à un genre, et ces premiers constats semblent bien corroborer l'hypothèse de Maingueneau d'un affaissement de la scène générique au profit de la scénographie.

De fait, pour Maingueneau, le blog s'apparente non à un genre, mais à un hypergenre – soit, on le rappelle, un simple format prescrivant des normes minimales d'écritures et non limité à un domaine d'activité communicationnelle précis, socio-historiquement situé (cf. 4.2.2.3.). Paveau classe pour sa part le blog parmi les *technogenres prescrits*, soit « des genres de discours proposés dans les systèmes d'écriture en ligne et fortement contraints par les dispositifs technologiques » (Paveau 2017, 301). Dans cette conception, les technogenres prescrits existent uniquement dans l'environnement numérique en ce qu'ils

dépendent de dispositifs informatisés, même s'il est possible de les rattacher à des modèles antérieurs. Bien que la proposition de Paveau mette en lumière le rôle essentiel des architextes informatisés dans la prescription des formats d'écriture, nous préférons conserver ici le terme d'*hypergenre* en ce qu'il permet d'inscrire ce phénomène dans une continuité de pratiques textuelles. Par contre, et pour les mêmes raisons qui viennent d'être énoncées, on refusera la proposition terminologique de Maingueneau d'une « scénographie numérique », qu'il définit comme comportant trois dimensions :

- Une dimension iconotextuelle (le site montre des images et constitue lui-même un ensemble d'images sur un écran) ;
- Une dimension architecturale (le site est un réseau de pages agencées d'une certaine façon) ;
- Une dimension procédurale (chaque site est un réseau d'instruction).

(Maingueneau 2013, 80-81)

En réalité, il s'agit bien d'une scénographie en tant qu'elle tient compte de la matérialité du technodiscours (ici, dans sa dimension plurisémiotique, relationnelle et opératoire) ; de ce point de vue, la critique faite par Paveau des propositions de Maingueneau quant aux genres du discours sur le web, qui « restent tributaire des cadres d'analyses prénumériques » (Paveau 2017, 296) est pertinente car ces propositions contribuent à invisibiliser les médiations du dispositif informatisé : il n'y a pas, par exemple, de réflexion spécifique sur les contraintes de l'architexte ou la labilité des formats selon l'appareil ou le logiciel de consultation des pages³²⁷. Mais cette critique nous semble davantage devoir porter sur la conception du discours numérique développée par Maingueneau dans les limites de cette contribution sur les genres, que sur les catégories d'analyse en elles-mêmes ; en d'autres termes, on ne considère pas pour notre part que le fait de conserver des catégories « pré-numériques » soit un problème en soi, pour peu que l'appréhension du discours comme technodiscours, avec ses composantes spécifiques (cf. 2.3.), soit respectée. En ce sens, on peut bel et bien continuer à envisager le discours, fût-il numérique, comme lié à une scène d'énonciation. Si, sur le web, la présence d'une scène englobante n'est pas toujours évidente, elle se situe pour notre corpus au niveau de la

³²⁷ De même, on ne reprendra pas la proposition de Maingueneau d'une « textualité navigante » (Maingueneau 2013, 90) : il y a une textualité, liée à des processus de textualisation qui sont particuliers en raison des caractéristiques du technodiscours et qui doivent être décrits sous cet angle.

plateforme *Hypothèses* ou, plus largement, du portail *OpenEdition*, qui signale clairement l'inscription de l'activité discursive dans le champ de la communication scientifique : c'est en l'occurrence le dispositif numérique de l'infrastructure comme média informatisé qui joue ce rôle. En revanche, la scène générique (qui prescrit, on le rappelle, une finalité à la prise de parole, des acteurs, un lieu, un médium, etc.) est un concept difficilement mobilisable pour les discours numériques – il vaudrait mieux à cet égard parler de scène hypergénérique, tributaire d'un architexte, soit l'outil d'écriture qui prescrit au locuteur des formes textuelles. À ce niveau, le blog se démarque par l'organisation antéchronologique des contenus, la possibilité de commentaires, les rubriques, le caractère agrégatif et une tendance à la brièveté ou la fragmentation des formats, que ce soit, comme on l'a vu, par la taille de la console rédactionnelle dans l'interface d'administration, ou par l'incitation à réduire le texte par une balise « Lire la suite » afin de permettre l'affichage d'un plus grand nombre de publication en première page du blog. Enfin, cette réduction de la scène générique en scène hypergénérique, que l'on préférera nommer *scène architextuelle* pour souligner les contraintes du dispositif médiatique, est compensée, pour filer l'idée de Maingueneau, par une scénographie exploitant aussi les traits spécifiques des énoncés numériques (par exemple, la multiplication de technomots densifiant le réseau intertextuel du discours pour favoriser son inscription dans un domaine d'activité sociale ; cf. chap. 10) et jouant sur l'énonciation éditoriale, par exemple avec le choix des rubriques ou le marquage des contenus par mot-clés, autorisant les redocumentations (ce qui peut se faire en recourant à une étiquette générique).

On le voit, le blog ne laisse pas aisément appréhender ses publications dans les catégories génériques classiques, non plus qu'il ne donne à voir des normes compositionnelles faisant autorité dans un groupe social donné. Toutefois, la désignation par la plateforme des publications sur blog en tant que « billets » participe de sa promesse communicationnelle³²⁸, en orientant la lecture de ses contenus vers l'imaginaire social constitutif de ce support.

³²⁸ Terme que l'on préfère, on le rappelle, à celui de « contrat de communication » (cf. 7.3.2.).

8.1.3. Le billet, genre conversationnel et journalistique

Historiquement, le billet est un genre conversationnel né au siècle classique. Selon Labbe et Marcoccia, qui opèrent la synthèse de plusieurs travaux,

le billet est un message bref dans son écriture, son contenu et sa forme, qui est apparu au XVII^e siècle lorsque les épistoliers ont éprouvé le besoin de se dispenser des formules de politesse conventionnelles. Tout en étant plus familier que la lettre, le billet conserve une expression soignée. Il permet par exemple à l'épistolier de briller par une remarque spirituelle ou un bon mot. Le billet peut aussi être écrit dans l'urgence et avoir une fonction strictement informative. Le billet remplit de multiples fonctions : billet de spectacle, billet doux, billet de logement, etc. (Labbe et Marcoccia 2005)

Les auteurs mettent encore en exergue les caractéristiques textuelles et communicationnelles du genre : brièveté, style peu formel, jeux stylistiques et graphiques, visée informative et pratique, visée relationnelle (dans l'entretien d'un réseau de relations), liens avec d'autres textes (le billet pouvant assurer un rôle d'escorte d'une lettre, par exemple), et, enfin, séquentialité (puisque'il était possible pour le correspondant d'intervenir sur le texte même du billet pour y inscrire sa réponse)³²⁹.

Le billet devient, par la suite, un genre de la presse écrite : il se définit par sa brièveté, son lien à l'actualité et la prise de distance critique que le locuteur construit au moyen de l'humour, d'un point de vue décalé ou d'un ton polémique (Durrer 2001, paragr. 6). Il se démarque, en outre, par une typographie particulière ou un encadrement qui le rend aisément reconnaissable dans la matérialité du journal (*Ibid.*, paragr. 10). À ce « détachement typographique » correspondrait un « détachement référentiel » : portant sur un sujet généralement secondaire, le billet permet la réflexivité par l'originalité de l'angle de vue choisi (*Ibid.*, paragr. 11-12). Enfin, l'auteur se montre fortement impliqué dans l'énonciation (*Ibid.*, paragr. 14) : Moirand le range ainsi aux côtés des « genres à énonciation subjectivée » (Moirand 2007, 95), par opposition aux « genres à

³²⁹ Les auteurs défendent à cette occasion la thèse selon laquelle le courrier électronique serait un avatar numérique du billet. Si la démarche est salutaire en ce qu'elle établit une filiation entre les « nouveaux » genres numériques et des formes historiques de communication, il nous semble que la dimension exclusivement privée du courriel, qui n'est sans doute pas celle du billet de conversation (ou, plus généralement, du genre épistolaire au siècle classique), complique un peu l'analogie.

énonciation objectivée » que sont les articles d'information³³⁰. Dans le corpus, on notera que la brièveté liée à l'imaginaire du billet est une notion assez relative : si certains billets de recherche adoptent effectivement un format plus court que l'article scientifique (qui comporte généralement entre 30 000 et 50 000 caractères), d'autres en revanche sont aussi longs que ces derniers (p. ex. billet n°57, où l'on dénombre 37 700 caractères). On rapproche fréquemment le billet d'un autre genre journalistique : la chronique³³¹.

8.1.4. La chronique, un genre voisin du billet

À l'instar du billet, la chronique entretient, dans son acception médiatique, un lien étroit avec l'actualité, bien qu'elle procède pour sa part d'un genre historiographique : le *TLFI* en fait un « [r]ecueil de faits historiques regroupés par époques et présentés selon leur déroulement chronologique. »³³² Également répertoriée par Moirand parmi les genres à énonciation subjectivée, la chronique consiste en une réflexion personnelle d'un locuteur qui choisit les sujets qu'il commente, à intervalles réguliers, selon son intérêt du moment ; c'est son regard qui fait prisme dans le choix d'une actualité à traiter. Selon Ferenczi, « le genre de la chronique met en effet l'accent sur le style de l'auteur, qui traduit un regard personnel sur les choses et s'accommode le plus souvent d'un ton léger, enjoué, voire désinvolte. » (Ferenczi 2007, 30). Le propre de la chronique semble bien d'être liée à une figure d'auteur ; Durrer reprend ainsi la définition de Broucker, qui en fait un

article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé. [...] C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur. (Broucker 1995, 207; cité par Durrer 2001, paragr. 42)

On constate ici que la scénographie des billets et chroniques, en tant que genres médiatiques, recoupe pour une large part celles identifiées dans la *poétique du blog* ou

³³⁰ Ce qui recoupe à peu près la dichotomie entre journalisme d'opinion et journalisme d'information dans les écrits de presse (Ferenczi 2007, 25 *sqq.*).

³³¹ Ainsi, selon le *Trésor de la Langue Française*, le billet, défini au sens large comme « message bref », l'est au sens journalistique comme « courte chronique ».

³³² Trésor de la langue française informatisé, s. d., « Chronique », <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=1002728850;r=1;nat=;sol=0;>.

l'*effet-blog* (cf. 8.1.2.) : caractère sériel (plus prégnant dans le cas de la chronique : cf. [Durrer 2001, paragr. 44])³³³, brièveté (plus prégnante dans le cas du billet), subjectivité du ton en lien avec une actualité. À partir de cette brève investigation théorique, nous suggérons cependant de tracer une ligne de démarcation entre les deux genres voisins, au niveau de la scénographie. La chronique entraînerait la mise en scène du locuteur au sein même de l'actualité qu'il rapporte, que ce soit par son activité d'agent qui oriente son regard ou par l'explicitation d'un intérêt personnel pour tel ou tel sujet, qui lui permet de porter un regard sur les choses. De ce fait, on y repère des séquences narratives³³⁴ ; la subjectivité énonciative, si elle comporte le cas échéant des marques explicites de la présence du locuteur, serait davantage le fait d'un PDV (impliquant le mode de donation des référents, des évaluations axiologiques, etc.). L'activité du chroniqueur se rapprocherait ainsi d'une consignation de l'activité ou de l'expérience. Le billet, par contre, impliquerait à la fois cette subjectivité énonciative du locuteur qui porte un regard sur les choses et la construction progressive d'une extériorité à l'actualité rapportée, nécessaire à la prise de distance critique. Il y aurait ainsi une réflexivité ancrée dans un ressenti immédiat, impliquant éventuellement un engagement affectif qui se trouve questionné. En résumé, dans la scénographie du billet, le locuteur se mettrait en scène en tant que spectateur réflexif (p. ex. billet n°43, où la locutrice questionne son ressenti face

³³³ On peut ajouter que, si la chronique en tant que genre de la presse est définie par Moirand et d'autres comme genre à énonciation subjectivée, il ne semble pas pour autant s'agir d'une condition *sine qua non* : le *TLFi* (<http://atilf.atilf.fr/>) définit ainsi la chronique, dans son acception médiatique, comme « Article de journal ou de revue, émission de radio ou de télévision, produits régulièrement et consacrés à des informations, des commentaires sur un sujet précis. ». Ce qui fait la chronique est alors la périodicité d'un commentaire sur un objet donné.

³³⁴ On entend ici le terme « séquence » au sens d'Adam, qui en fait une structure : « c'est-à-dire :

- un **réseau relationnel hiérarchique** : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent ;

- une **entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne** qui lui est propre et donc en relation de dépendance-indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie (le texte).

À la différence des simples périodes, les macro-propositions qui entrent dans la composition d'une séquence relèvent d'agencements préformatés de propositions. Ces différents agencements sont dits "narratif", "argumentatif", "explicatif", "dialogal" et "descriptif". » (Adam 2011c, 162). On précisera toutefois qu'Adam dénie à la chronique le statut de récit, en ce que sa seule dimension temporelle (mettant en scène des actions consécutives) ne suffit pas à faire progresser le propos vers une fin. (Adam 2011a, 70). Revaz suggère quant à elle une classification des textes selon leur degré de narrativité, distinguant (du moins au plus) entre chronique, relation (qui intègre l'exposition de conséquences) et récit (comportant une mise en intrigue et un dénouement) (Revaz 2009, 104). Ce que l'on constate ici, dans le cas des billets de recherche, c'est que la scénographie de la chronique favorisée par la scène architextuelle contribue le cas échéant à densifier la narrativité du texte et le mener vers la relation, voire le récit. Pour notre part, nous considérerons les séquences narratives dans un sens large, soit une manière de débrayer le discours (soit de le détacher de ses coordonnées énonciatives originelles) en posant les circonstances de son énonciation, une séquence temporelle dans laquelle s'inscrit le déroulé des actions participant de la dramatisation de la recherche, qui précède un ré-embayage plus ou moins marqué, impliquant à des degrés divers la subjectivité du locuteur.

à l'objet d'un séminaire de recherche), et d'autre part, dans la scénographie de la chronique, comme sujet regardant et commentant au fil de l'eau (p. ex. billet n°5, où le locuteur rend compte d'une exposition au musée du Louvre). À titre d'exemple, pour tester cette ligne de démarcation, on peut dire que, si l'on n'est pas choqué par les catégories de « billets d'humeur » ou de « billets réflexifs », il serait plus difficile de s'imaginer une « chronique d'humeur » ou une « chronique réflexive »³³⁵. On verra dans la suite de l'analyse si ce clivage est opératoire. Pour l'instant, en amont des scénographies, nous nous intéresserons d'abord aux autodésignations génériques et aux formes de remédiation présentes au sein des carnets de recherche.

8.2. Autodésignations génériques

Prenant pour point de départ notre corpus premier, nous constatons qu'une grande majorité des billets (57 sur 87) sont porteurs d'une autodésignation, que ce soit au niveau de l'intitulé de la rubrique ou au sein même du texte. On retrouve les trois désignations courantes pour les contenus de blog, à savoir : *billet* (le plus représenté : p. ex. billets n°14, 23, 48, etc. – témoignant de l'appropriation par les usagers de la désignation privilégiée sur la scène englobante), *article* (p. ex. billets n°27, 51, 76, etc.) et *post* (billet n°86³³⁶). On lit encore d'autres catégorisations génériques, comme par exemple l'enquête (billet n°84), le compte rendu (p. ex. billet n°81), la chronique (billet n°35) ou la conférence (billet n°20). Ceci appelle deux observations liminaires : (i) les autodésignations génériques peuvent être cumulatives (p. ex. billet n°36, désigné à la fois comme « billet » et comme « essai ») et (ii) ces autodésignations présentent un caractère poreux en ce qu'elles accompagnent des types de textes très différents, bien que créant pour ces textes un effet de lecture, ainsi qu'on y reviendra³³⁷. De ce fait, un texte autodésigné comme « billet » peut tout aussi bien être une recension (billet n°69), un entretien (billet n°70), un retour d'expérience (billet n°72), un discours procédural (billet n°46), un compte rendu de terrain (billet n°59), une transcription de communication (billet

³³⁵ Les locutions sont, au demeurant, attestées dans les résultats d'une requête Google ; il nous semble toutefois que leur acceptabilité est moindre que celle de « billet d'humeur » ou « billet réflexif ».

³³⁶ L'autodésignation figure dans une réponse de l'auteur en commentaire.

³³⁷ Je remercie Dominique Maingueneau de m'avoir fait part de cette observation.

n°75), une enquête archivistique (billet n°84) ou encore un article scientifique au sens classique du terme, long, avec effacement énonciatif (billet n°56) – là où un texte autodésigné comme « article » peut par ailleurs référer à un texte réflexif, à l'énonciation fortement subjectivée (p. ex. billet n°51 qui met en scène le chercheur pensant et discutant ses hypothèses dans l'actualité d'une recherche).

En effet, un même genre de discours, une même activité communicationnelle, est susceptible d'adopter des scénographies différenciées : la recension (soit l'activité de *rendre compte*, qu'elle soit ou non désignée comme telle), par exemple, peut s'exercer à travers un discours objectivé, factuel et non critique (billet n°37), ou au contraire adopter une scénographie proche de la chronique, le locuteur se mettant en scène en tant qu'il porte un regard sur un objet qu'il commente (billet n°43) ; ce locuteur peut encore construire un regard réflexif par une prise de distance sur sa démarche de recherche à travers l'objet recensé (billet n°54). On notera par ailleurs l'extension du champ de l'activité de recension, que ce soit au plan scientifique (outre les ouvrages [billet n°48], on trouve des recensions de colloques, conférences ou séances de séminaire [p. ex. billet n°52], voire d'articles [billet n°54]), ou au plan social (la recension porte alors sur une exposition [billet n°5], un spectacle [billet n°81] ou une bande dessinée [billet n°31]).

Enfin, l'observation du corpus premier permet de mettre en lumière l'une des fonctions privilégiées du blog, à savoir la remédiation (cf. 4.2.2.3.) ; on entend par là la conversion d'un texte issu d'une autre sphère d'activité que le blogging scientifique en un billet de blog – soit une opération de réactualisation de l'archive.

8.3. Remédiations

Les écrits d'écran circulent aisément d'un espace éditorial à un autre, ce qui autorise différents usages communicationnels, et, par conséquent, des glissements génériques – ce qu'avait pointé, entre autres, Jeanneret :

Favorisant la circulation des lecteurs et des scripteurs entre les textes et la juxtaposition entre les ordres de discours, [l'économie matérielle de l'écriture d'écran] a porté à un niveau inédit la polychrésie des actes de communication, permettant de glisser d'un genre textuel à un autre, d'une

logique de communication à une autre et de fabriquer de multiples effets de juxtaposition et de basculement. (Jeanneret 2014, 435)

Nous avons évoqué, au chapitre précédent, le billet comme forme circulante (cf. 7.2.). Toute remédiation s'accompagne d'une modification des coordonnées énonciatives du texte initial³³⁸ : il s'agit donc bien d'un nouveau texte, soumis à une logique communicationnelle propre. Si l'on reprend l'exemple donné, celui du billet n°38 qui consiste en la remédiation d'un texte paru initialement sur *The Conversation*, il participe, dans ce dernier cas, d'une activité vulgarisatrice auprès du grand public et, comme billet d'*Hypothèses*, d'une activité de communication scientifique – sans que le texte n'en soit changé de manière significative. On pourrait prolonger ici l'analyse en portant l'attention sur les conséquences de ce glissement en termes de scénographie, au regard du contexte de publication : dans le premier cas, il s'agit d'un article de site web où une chercheuse dispense une information au public, exploitant les potentialités de l'architexte et du technodiscours (insertions de contenus audiovisuels, de technomots ; interaction avec le lectorat par la possibilité d'un commentaire) ; dans le second cas, le texte publié sur *Hypothèses*, autodésigné comme « article » et recourant à la même technodiscursivité, s'inscrit dans la sérialité d'un carnet personnel animé par la chercheuse, qui porte son regard sur une problématique d'actualité (l'antibiorésistance) illustrée par une publication récente (un thriller de Thierry Crouzet, dont la parution précède de peu celle des articles). Si l'on ne repère pas ici de mise en scène explicite de la carnetière dans la conduite de sa recherche, son regard transparait toutefois par le recours aux subjectivèmes évaluatifs³³⁹. Le billet s'inscrit dans une catégorie intitulée « Entertainment – Education », qui réagit de façon régulière à l'actualité des séries télévisées : on y trouve un billet où la chercheuse manifeste son intérêt récent pour l'antibiorésistance et sa représentation dans les séries télévisées³⁴⁰. La tonalité (même faiblement) subjective du billet laisse la place à un regard d'auteur, et l'inscription dans une pratique d'écriture régulière sur une actualité de la

³³⁸ On s'appuie ici sur les propos d'Adam, mentionnant à la suite de Foucault qu'un même énoncé n'est jamais identique si « les coordonnées de la situation d'énonciation et son régime de matérialité changent » (Adam 2011c, 34-35).

³³⁹ Par exemple : « Thierry Crouzet livre ici un thriller haletant, bien écrit, et le romancier a un indéniable don de vulgarisateur, en plus de livrer une intrigue écrite au cordeau. ».

³⁴⁰ Voir Barthes, Séverine. 2016. « À propos de “Brother’s Keeper” de *Chicago Med* (II, 4) ». Billet. *Alerte spoilers !* (blog). 25 octobre 2016. <https://seriestv.hypotheses.org/13>.

recherche (elle-même stimulée par l'actualité culturelle dans laquelle s'inscrit son objet) tire la scénographie du côté de la chronique scientifique (cf. 8.4.2.1., *infra*).

Au-delà des formes de circulation numériques, les carnets d'*Hypothèses* sont, fréquemment, le lieu d'une republication de textes déjà édités ou performés dans d'autres circonstances. Au stade minimal de la remédiation, la mise à disposition de textes « bruts », sans réécriture ou ajouts, au sein du carnet, offre à tout le moins la possibilité d'une diffusion plus large et d'interactions par le biais des commentaires. Le billet n°20 fournit ainsi l'exemple d'un texte de conférence qui ne semble pas avoir été réécrit en vue de la publication sur le carnet ; cette publication assure cependant la mise en circulation du texte auprès d'un public élargi³⁴¹. Il en va de même dans le billet n°58, inscrit dans une rubrique « Actes » ; le texte est toutefois augmenté d'une vidéo de l'intervention. Dans un autre registre, le billet n°35 montre comment un carnet-revue (cf. 7.5.2.3.) remédie, de façon récurrente, le contenu d'une rubrique publiée dans un autre média, dont la source est signalée à l'entame du texte³⁴². Ces *chroniques* remédiées, touchant aux enjeux de l'histoire scolaire dans une perspective mémorielle, s'intègrent alors dans l'orientation éditoriale du carnet dédié à la didactique de l'histoire.

Le texte remédié peut faire l'objet d'un travail de réécriture destiné à favoriser son insertion dans la démarche du carnet. Cette réécriture prend, le plus souvent, la forme d'un *incipit* narratif séparé plus ou moins nettement du corps du texte, précisant les circonstances d'une première production du discours (cf. 8.4.2.1., *infra*) ; elle peut aussi concerner l'ensemble du texte qui est réécrit en vue de son insertion dans l'économie du carnet.

Dans le premier cas, les textes remédiés sont précédés d'un pavé textuel plus ou moins indépendant, qui signale leur origine et les éventuelles transformations apportées : par exemple, le corps du billet n°24 est précédé d'un paragraphe en italiques présentant brièvement l'auteur et situant l'intervention de séminaire d'où est issu le texte³⁴³. La

³⁴¹ Le pavé de présentation jouxtant le billet signale le souhait d'attirer « des néophytes et curieux » et de « rendre visibles et compte des interrogations et enjeux qui concernent le champ d'intervention de la conservation-restauration » (billet n°20).

³⁴² La consultation de la rubrique « À propos » du carnet *À l'école de Clio* nous apprend en effet qu'y sont remédiées des chroniques publiées par les carnetiers dans la revue *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*.

³⁴³ C'est encore le cas du billet n°79, remédiation d'un travail d'étudiant précédé d'une présentation du carnetier, isolée par une ligne du corps du billet.

remédiation implique parfois un travail de réécriture au sein même du texte : une fois encore, les interventions peuvent être ténues (c'est le cas du billet n°22, transcription d'une séance de séminaire par les intervenantes elles-mêmes³⁴⁴) ou relever d'un véritable travail de réécriture : le billet n°27, publié sur le *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France*, est écrit à partir d'extraits de deux communications exploitant les ressources de la presse numérisée par l'institution. Précédant le corps du texte, un paragraphe en lettres grasses présente le sujet et explicite le lien avec les collections de la BnF, tandis qu'un autre paragraphe en caractères plus petits signale les références bibliographiques d'origine (celles-ci étant en anglais, on suppose que l'extrait est traduit). Cet exemple montre également comment la remédiation d'une intervention est susceptible d'amorcer une critique de son contenu : le texte est suivi de commentaires discutant la démarche de recherche, ce que n'autorise pas le format initial, sous forme écrite et pérenne du moins.

Considérons encore, à cet égard, deux remédiations qui consistent en des traductions, dans le premier cas d'un article (billet n°47), dans le second cas d'un entretien (billet n°70). L'un et l'autre sont précédés d'un module textuel documentant le contexte et situant le billet dans la continuité de l'activité du chercheur par une mention à la sérialité du carnet³⁴⁵. Le billet n°70 est parsemé d'incises du carnetier, signalées entre crochets comme « Note[s] du traducteur », comportant des technomots qui pointent vers des informations connexes hyperliées. Mais surtout, le billet n°47 exploite le format « blog » et les caractéristiques du technodiscours pour insérer, d'une part, des technomots³⁴⁶, d'autre part, des capsules audiovisuelles destinées à l'illustrer. On retrouve la même logique à l'œuvre dans la remédiation de cette intervention de séminaire (billet n°75), où,

³⁴⁴ Cette transcription tente de mettre en récit le texte de l'intervention, par des interventions du type « Au cours de cette séance nous avons présenté [...] » ; « Nous avons présenté brièvement une partie des possibilités des logiciels, [...] » (soit, remédiant l'intervention sur le mode de la recension) mais la fusion n'est pas entièrement réalisée et on repère, plus loin, une confusion des temps, par le passage du passé au présent : « Pour commencer, nous rappelons que [...] » ; « Pour conclure, nous pouvons souligner que [...] ».

³⁴⁵ Les carnetiers renvoient de cette manière vers une publication antérieure : billet n°47 : « Dans un autre billet, j'ai discuté [...] » ; « Pour en savoir plus sur le *Robert Capa D-Day Project*, lire l'article récent de Coleman que j'ai traduit : *Une autre histoire. Les photos du Débarquement de Robert Capa* dans le dernier numéro de la revue *Études photographiques*, n° 35, mai 2017 [à nouveau : remédiation d'un article au sein du carnet de recherche]; voir aussi un résumé du projet sur mon blog: *Les photos du D-Day de Robert Capa – une autre histoire et de nouvelles interprétations*, 24 juin 2015.) »

³⁴⁶ Les titres des ouvrages cités dans ce paragraphes, « *L'Audio-vision* (Paris, Armand Colin, 2005) et *Le Son : traité d'acoulogie* (Paris, Armand Colin, 2010) », sont hyperliés et ciblent la notice du catalogue de l'éditeur, ce qui n'est pas le cas dans l'article d'origine.

après un premier paragraphe explicitant le contexte de la prise de parole, le texte de l'intervention est précédé d'une table des matières hyperliée aux différentes sections du billet.

Enfin, le travail de réécriture peut prendre une forme plus globale, reformatant le texte initial pour l'harmoniser avec les autres publications du carnet. Le billet n°71 est issu de l'intervention d'un chercheur lors d'un colloque ; avant d'en dresser les grandes lignes, celui-ci rappelle l'environnement professionnel qui justifie sa présence à l'événement, ainsi que ce qu'il y a fait (par exemple, lire la communication d'une collègue absente). Le texte est augmenté de technosegments renvoyant vers des sources bibliographiques (dont un autre billet du carnet). Le travail de réécriture peut à d'autres occasions mener à une différence d'objet, et l'on hésite à parler encore de remédiation. Ainsi, le billet n°56 est issu d'un mémoire dont il reproduit le style rédactionnel (effacement énonciatif, séquences explicatives et argumentatives)³⁴⁷ ; cependant, l'insertion dans un carnet de recherche *Hypothèses* facilite son iconographisation et la mise en relation directe, par l'augmentation du texte, avec les sources primaires commentées, disponibles dans un album *Flickr* hyperlié³⁴⁸.

En bref, le texte remédié hérite d'une scénographie originelle inscrite dans un cadre d'activité antérieur (publication scientifique en revue, intervention lors d'un séminaire ou d'une conférence, travail d'étudiant, etc.) qui se transforme à des degrés plus ou moins élevés, par une éventuelle réécriture, situant le contexte de production et/ou l'insertion dans une démarche de recherche globale. La remédiation offre la possibilité d'un accroissement de la circulation sociale du texte, en lui fournissant de nouvelles conditions d'actualisation dans une scène d'énonciation reconfigurée. Elle autorise aussi l'augmentation du texte, par des liens hypertextes, des éléments visuels ou audio-visuels, voire des discussions générées en commentaires. De ce fait, la réécriture crée l'opportunité d'un réinvestissement de la scénographie du texte (cf. 8.4, *infra*). Dans tous

³⁴⁷ Plus précisément, « Ce billet découle d'un mémoire d'Histoire contemporaine [...] » ; « dont une partie a été traduite et commentée par l'auteur ».

³⁴⁸ On peut encore citer l'exemple du billet n°40, qui présente les principaux résultats d'un rapport publié ailleurs ; ou celui du billet n°73, qui intègre des éléments de billets parus précédemment – il est intéressant, de ce point de vue, de noter qu'il s'inscrit dans une catégorie intitulée « réflexivités » : bien que cette réflexivité ne se marque pas au niveau de l'énonciation, elle est dès lors présente dans la facture du billet.

les cas, par son insertion dans le projet éditorial d'un carnet, le texte remédié se donne désormais à lire dans une sérialité, comme fragment d'une activité de recherche.

8.4. Scénographies du billet de recherche

Ces investigations liminaires menées sur le corpus premier, mettant en évidence le flou des autodésignations génériques et la diversité des modes de remédiations, confortent notre opinion quant à la pertinence d'une grille de lecture mobilisant au premier chef la scénographie du billet de recherche. Cette scénographie se déploie au regard d'une scène englobante, celle de la plateforme *Hypothèses*, qui situe le discours dans le champ de l'activité scientifique en SHS : il s'agira donc de déterminer comment le locuteur met en scène, discursivement, la communication d'une actualité de la recherche, et selon quelles scénographies.

Pour aborder les scénographies construites par les locuteurs dans les billets d'*Hypothèses*, on s'inspirera la distinction opérée par Moirand, à propos des discours de presse, entre genres à énonciation *objectivée* (p. ex. articles d'information) et genres à énonciation *subjectivée* (p. ex. commentaires, analyses, chroniques, etc.) (Moirand 2007, 95-96). On se rappellera ici, dans la lignée des analyses menées par Kerbrat-Orecchioni, que les *lieux d'inscription de la subjectivité* (Kerbrat-Orecchioni [1980] 1999, 39 *sqq.*) intègrent certes les embrayeurs (situant, on le rappelle, l'énoncé au regard de sa situation d'énonciation : pronoms de première personne, termes d'adresse, etc.), parmi lesquels les déictiques (indices de localisation spatio-temporels, démonstratifs, etc.), mais ne s'y limitent pas : les marques d'une orientation axiologique du discours ou de sa modalisation se repèrent aussi dans le choix de subjectivèmes affectifs ou évaluatifs (adjectifs ou substantifs) qui manifestent de manière sous-jacente le PDV du locuteur et participent de la dimension argumentative du discours (cf. 4.2.2.2.). Il en résulte, en réalité, qu'un texte n'est jamais, fondamentalement, objectif – Kerbrat-Orecchioni indique à cet égard que « toute unité lexicale est, en un sens, subjective » (*Ibid.*, 79) –, mais que le locuteur tente le cas échéant de donner une apparence d'objectivité en effaçant au maximum les traces de

l'énonciateur. L'« axe subjectif-objectif » se caractérise ainsi par son « caractère graduel » (*Ibid.*, 81) : soit, un *continuum*, et non un clivage.

De notre point de vue, le partage entre énonciation objectivée et subjectivée semble constituer une entrée pertinente pour saisir les tensions qu'entretiennent les différentes scénographies dans les billets d'*Hypothèses* ; par ailleurs, elles correspondent à deux pôles organisant les genres médiatiques dont nous tentons de montrer la contagion formelle dans les billets d'*Hypothèses*.

8.4.1. Discours à énonciation objectivée

Vers le pôle « objectif » de l'axe, on trouve des billets témoignant de l'effacement énonciatif du locuteur, adoptant la scénographie (i) de l'article scientifique (p. ex. article sur un sujet de thèse publié au sein d'un carnet de doctorant [billet n°29] ou d'un carnet de collectif [billet n°19] ; billet n°61 sur le thème de la continuité en philosophie) ; (ii) de l'article/note d'information³⁴⁹ (générale : p. ex. billet n°55 sur le phénomène du pastafarisme, billet n°39 sur le bénévolat dans les bibliothèques publiques, billet n°78 sur le piratage informatique ; ou scientifique : p. ex. billet n°58 sur l'archivage légal du web, billet n°26 sur l'utilisation de *Wikipédia* pour les historiens) ; voire encore (iii) d'une note de recherche objective qui, à la différence de l'article, se présente comme fragment d'une démarche plus étendue : état de l'art, bilan, etc. – et, de ce fait, suppose une mise en série (p. ex. billet n°44 : état de l'art ; billet n°30, commentaire critique d'un texte grec parmi d'autres textes abordés au fil du projet).

Ces discours à énonciation objectivée sont toutefois traversés par une autre ligne de démarcation, qui porte sur le degré de numéricité des textes : si certains miment totalement la scénographie d'un article de revue, à l'instar du billet n°61, très long, abondamment référencé et sans aucun élément activable, d'autres exploitent au contraire les possibilités de mise en réseau et de plurisémiotité du texte numérique, que ce soit par leur iconographisation (billet n°17), l'insertion d'une table des matières cliquable

³⁴⁹ On entendra la note comme un texte moins abouti que l'article ; par ailleurs, *information* renvoie ici à la distinction classique des écrits de presse entre journalisme d'information et journalisme d'opinion (Ferenczi 2007, 25). L'information porte dans le contexte d'*Hypothèses* sur une actualité générale faisant l'objet d'un traitement objectif (à ce sujet, nous nous permettons de renvoyer à [Mayeur 2017]), ou d'une actualité scientifique.

(billet n°19), de technomots (p. ex. billet n°26, 78) et/ou de contenus audiovisuels (p. ex. billet n°45).

Par ailleurs, l'inscription dans la sérialité des publications du blog, si elle est constitutive de la note de recherche qui a vocation à s'insérer dans un carnet, questionne la scénographie de l'article : le billet n°34, portant sur l'extraction du charbon, s'inscrit dans la rubrique « Ma thèse de doctorat », qui rattache la production de l'information à l'actualité d'une recherche individuelle en cours et, de là, à un ensemble de publications plus vaste³⁵⁰. Si l'on reprend le billet n°56, que nous avons signalé comme remédiation (cf. 8.3.), son inscription dans la rubrique « carnets » du blog d'un groupe de recherche manifeste la continuité d'un travail collectif qui prend forme au gré des contributions individuelles. Enfin, l'imaginaire dialogique lié au format du blog fait apparaître plus ou moins nettement la prise en compte d'un allocutaire, comme dans l'ouverture du billet n°53³⁵¹ ou, de manière isolée, par une adresse finale (billet n°78)³⁵².

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une énonciation objectivée qui est, en principe, le propre du discours scientifique, la mise en série des textes au sein d'un carnet marqué par une identité d'auteur (qu'il soit individuel ou collectif, cf. 10.1.2. *infra*) provoque un effet de fragmentation, de distillation des savoirs qui en modifie la dimension argumentative : celle-ci se donne à lire non seulement à l'échelle du billet, mais également à celle du carnet. La recherche est *diarisée* – on entendra par ce néologisme inspiré de l'anglais *diary*, soit le journal ou le carnet de notes, son éclatement en unités sérielles et agrégatives en tant qu'elle est coulée dans une périodicité des publications qui garantit un lien à son actualité et participe de la promesse communicationnelle du blog. Or, cette inscription de la recherche dans une périodicité régulière (elle l'est, certainement, davantage que par la publication en revue) nous semble se marquer par le réinvestissement de scénographies médiatiques sérielles, au premier chef, celle de la chronique, voisine du billet mais

³⁵⁰ Dont témoigne par exemple le propos final : « Reste à savoir comment l'impérialisme minéral se développe dans le courant du 19e siècle, mais cela c'est une autre histoire... ».

³⁵¹ Ce billet débute par : « Avec un titre comme celui-là, le lecteur comprend d'emblée que l'objectif de ce billet est de discuter (modestement) interdisciplinarité ».

³⁵² Dans ce cas, le texte est suivi d'une phrase détachée, en italiques : « *Si vous avez d'autres suggestions ou des remarques pour ajouter des contenus à la frise, vous pouvez nous les suggérer dans les commentaires ci-dessous.* » – et, en effet, une discussion s'ensuit en commentaires.

caractérisée précisément par la compilation de notes dans un recueil et un regard d’auteur (cf. 8.1.4.).

8.4.2. Discours à énonciation subjectivée : contagion des formats médiatiques

Si l’on se déplace à présent vers le pôle *subjectif* de l’axe susmentionné, on remarque en effet que de nombreux billets témoignent d’une mise en scène du chercheur dans le quotidien de son activité de recherche, par l’exercice d’un regard informé sur le sujet traité, voire dans la mise en œuvre concrète des gestes de sa profession (cf. chap. 9 *infra*), qui rapprocherait le billet d’une chronique de la recherche en cours. Outre la chronique, on mentionnera deux autres scénographies associées, qui nous paraissent découler des genres de la presse à énonciation subjectivée, que sont l’entretien et le billet réflexif³⁵³. Ces scénographies négocient leur présence sur la scène englobante d’une plateforme de communication scientifique en s’appliquant à la communication de l’actualité d’une recherche.

8.4.2.1. Chroniques de/pour la recherche

Par le caractère périodique de la divulgation d’une démarche scientifique dans son actualité, par le regard et les intérêts ponctuels du chercheur-locuteur qui guident cette écriture, par la consignation de ces notes au sein du carnet comme recueil assurant leur mise en cohérence, il nous semble que le modèle scénographique prégnant, au sein du corpus premier, est celui du billet d’*Hypothèses* comme chronique d’une recherche. Le chercheur-locuteur se montre engagé dans une activité de recherche en tant que sujet cherchant, par une énonciation plus ou moins fortement subjectivée : que ce soit sous une forme très explicite, par la présence d’un « je » (p. ex. billets n°1, 2, 10, 18, etc. ; ou,

³⁵³ On a par exemple identifié un éditorial (billet n°134) et un reportage photographique (billet n°101) ; le magazine *Monde Sociaux* (billets n°111, 126) anime pour sa part une rubrique *tribune*. Il semble, en retour, que la contagion des formats médiatiques créée par la périodicité de la communication sur blog ait une incidence sur le référent du texte scientifique, qui, parfois, traite d’une actualité sociale (cf. 7.5.2.4., 8.4.1. et [Mayeur 2017]) ; à cet égard, certains billets à énonciation objectivée publiés sur un carnet scientifique s’apparentent à des articles d’information sur une actualité, à l’instar du billet n°97 sur la rétrocession des îles Sanafir et Tiran à l’Arabie Saoudite en juin 2017 ; on peut encore citer les analyses de l’actualité politique turque sur le carnet *Ovipot*, déjà cité (cf. 7.5.2.4.).

pour les collectifs, d'un « nous » [p. ex. billets n°3, 8, etc.]), ou à travers des axiologiques et des évaluatifs manifestant un PDV sur les sujets traités (p. ex. billet n°5). Ce chercheur-locuteur s'efforce de montrer discursivement en quoi le prisme de son regard constitue une plus-value dans l'appréhension des objets étudiés, en tant qu'il est dépositaire d'une expertise éclairante, ou qu'il témoigne d'une approche originale. La « chose vue » et/ou commentée, constitutive de la scénographie de la chronique, est ici l'objet de recherche ou le quotidien du chercheur (lectures, expositions voire actualité personnelle, professionnelle ou sociale), envisagé en résonnance avec la démarche de recherche. Le billet n°23 témoigne bien, à cet égard, de l'inscription d'un regard d'auteur dans la communication de la recherche : le carnetier, retraçant par des séquences narratives ce qui peut constituer un historique des études sur la télévision, précise ainsi la subjectivité de l'angle de vue choisi : « [c]e billet est [...] le reflet de ma vision de ce champ, [...] » ; « c'est ma manière d'appréhender le champ, [...] » ; « J'ai le sentiment que toutes ces approches voisinent [...] ». Ce regard d'auteur, qui résulte d'une appréhension sensible et personnelle d'un objet, se crée au fil d'une démarche de recherche dont les étapes sont retracées : le billet n°6 pose ainsi le sujet et la problématique (« Dans ce billet, je présente succinctement l'ouvrage [...] » ; « Une de mes premières questions a été la suivante [...] ») ; le regard d'auteur invite ensuite à distinguer les objets dotés de valeur (« je préfère vous conseiller la version [...] qui est de bien meilleure qualité » ; « Je trouve les planches de courbes particulièrement soignées et agréables à regarder ») avant d'annoncer la poursuite ultérieure de son activité (« Nous reviendrons plus en détail dans un autre billet [...] »)³⁵⁴.

Le billet n°25 offre encore un exemple de légitimation du regard porté sur l'objet : le carnetier débute en signalant l'actualité d'une parution qui justifie la prise de parole, et inscrit sa communication dans la sérialité du carnet par plusieurs mentions à des billets antérieurs³⁵⁵, telles que : « Les lecteurs réguliers de ce carnet savent que je me suis penché

³⁵⁴ On trouvera un autre exemple de l'expression d'un regard d'auteur dans le billet n°5, ne mobilisant pas cette fois une énonciation à la première personne, mais démontrant une connaissance approfondie du sujet par les évaluatifs utilisés dans la critique d'une exposition (« très belle exposition », « malheureusement », « les commissaires n'ont pas pensé qu'il aurait été intéressant », « très appréciable », « on aurait aimé en voir davantage », etc.). Signalons encore, dans les éléments paratextuels, le billet n°33 intitulé « Un regard ancré aux Etats-Unis » ou encore, dans le texte de présentation jouxtant le corpus du billet n°18 : « Avec un œil d'anthropologue, je scrute les infrastructures de l'Assemblée nationale pour en savoir plus sur notre régime représentatif ».

³⁵⁵ Le carnet adopte ici une classification thématique des contenus, qui sont tous désignés comme « billets » au sein des textes ; la rubrique « articles » ne servant quant à elle qu'à présenter les publications de l'auteur.

moi-même à plusieurs reprises sur la question. » ; « comme je l’ai expliqué dans mon billet sur [...] » ; « L’un de mes tout premiers articles, en 2012, était consacré à [...] » ; « En 2013, j’avais identifié trois modes de lecture antiquisants [...] » ; « En 2014, j’ai donné un nouvel exemple [...] » ; « La même année, j’avais proposé sur ce carnet une brève note sur [...] ». Ces interventions ont lieu au sein d’un billet qui rend perceptible la présence d’une archive produite par le carnetier, et fondent son autorité à porter un regard pertinent sur le sujet : « c’est pourquoi il ne me paraît pas inutile de réfléchir à l’image que la fiction télévisée peut donner [...] ».

Ces exemples liminaires, illustrant la communication d’une note de recherche sur le mode de la chronique, mettent en évidence trois traits participant au renforcement de cette scénographie adaptée au blogging scientifique, à savoir (i) la mise en relief de la sérialité des publications, assurant la cohérence du carnet comme recueil ; (ii) la présence de séquences narratives, que l’on retrouve surtout dans les *incipits* ; (iii) une dimension conversationnelle plus ou moins directe, anticipant un lectorat régulier. On peut y ajouter une caractéristique transversale déjà relevée, qui est (iv) le recours à l’augmentation du texte, contribuant notamment à renforcer l’ancrage du regard du chercheur à l’objet commenté – à l’instar du billet n°6 contenant illustrations et fenêtre modale ouvrant sur un livre numérisé par Google, explicitant le propos.

8.4.2.1.1. Sérialité des publications

Tout d’abord, la communication est elle-même mise en scène comme fragment d’un ensemble plus vaste, participant d’une série ; et ce caractère agrégatif est signalé, outre l’énonciation éditoriale qui organise le regroupement en rubriques (p. ex. billet n°13, rubrique « nos focus » ; ou billets n°3 et 62, rubrique « L’archive de la semaine »), dans le discours même (p. ex. billet n°18 « J’ai exposé dans un billet précédent ce que je pensais [...] » ; billet n°15 « Tout commence avec un personnage dont nous reparlerons probablement dans un prochain billet » ; billet n°51 « Dans un billet récent, je rendais compte de la première représentation du *Tartuffe inconnu* de Molière », etc.). La mise en évidence de la sérialité des billets sert ainsi la cohérence éditoriale du blog et renforce sa promesse communicationnelle d’une publication continue. La scénographie de la chronique devient maximale lorsque le carnet, faisant fi de toute mise en rubrique des publications, base son projet éditorial sur la seule consignation à intervalles très réguliers

de ces chroniques de recherche : on peut citer, parmi les publications du corpus étendu, trois exemples remarquables de ce point de vue que sont les carnets *Panchronica* (billet n°107) – ainsi que le signale explicitement l’intitulé du blog, chroniques de l’activité d’un linguiste – ; *Polit’Bistro* (billet n°89), carnet de recherche alimenté par deux chercheurs en sciences politiques et *Freakonometrics* (billet n°95), blog d’un enseignant-chercheur en économétrie. Pour ces trois exemples, on remarquera que le degré élevé de numéricité des billets participe également de la scénographie : les nombreux technomots créent une réticularité avec les autres publications du carnet et/ou avec l’actualité que le carnetier commente³⁵⁶.

8.4.2.1.2. Mise en intrigue de l’activité de recherche

Ensuite, l’adoption de la scénographie de la chronique va souvent de pair avec une *mise en intrigue* (Adam 2011c, 178) de l’activité de recherche : les billets comportent dans ce cas des séquences narratives mettant en évidence le contexte de production du savoir et les gestes concrets que cette production suppose (ex. : billet n°63 : « À la suite d’une recherche sur le site Gallica, [...], j’ai découvert ce texte un peu curieux » ; billet n°7 « M’intéressant à l’histoire environnementale des mines de charbon, j’en suis venu à me demander si [...] » ; billet n°68 « L’idée de cette exploration de données m’est venue [...] », « Un phénomène m’a tout de suite intrigué » ; billet n°8 : « La collecte de témoignages filmés des victimes et des témoins des attentats du 13 novembre 2015 à Saint-Denis et à Paris se poursuit. Pendant la semaine de commémoration du premier anniversaire des attentats, nous avons participé à plusieurs émissions de radio [...] »). Le billet n°84 montre une véritable enquête à suspense suivant la progression du locuteur (ici, faiblement impliqué dans l’énonciation, mais dont le regard fait office de fil d’Ariane³⁵⁷) dans un fonds d’archive, élaborant et triant ses hypothèses au fur et à mesure de son avancée (« Poursuivons notre progression dans la boîte “DMZ 72” des archives scientifiques de Georges Dumézil » ; « Bientôt, les archives de cette boîte spécifique

³⁵⁶ Dans les cas que nous venons de citer, les publications du carnet forment une même série unifiée. D’autres carnets distinguent pour leur part une rubrique « Chronique » : c’est par exemple le cas de *Cerveau en argot* (billet n°109 – c’est ici la remédiation d’une chronique audio que publie l’auteur sur la plateforme SoundCloud) ou de *Nord’Archéo*, qui publie une série de billets intitulés « Chronique de Vendeuil-Caply » (billet n°105). Le carnet *Chère Simone de Beauvoir* (billet n°41) dispose pour sa part d’une catégorie « Chronique d’archives ».

³⁵⁷ Il livre, par ailleurs, son ressenti au fur et à mesure (ex. « C’est l’impression que donne en tout cas la profusion simultanée des papiers. »).

rèvelent à leur tour [...] », « À mesure que progresse le dépouillement du dossier “DMZ 72” [...] ». On relèvera encore que la scénographie de la chronique de recherche, où le chercheur se met en scène dans l’actualité de son activité, fait volontiers appel aux déictiques (p. ex. billet n°36 : « ce soir », billet n°1, « La semaine dernière avait lieu à Clermont-Ferrand [...] », etc.).

Les séquences narratives participant du récit de l’activité de recherche et des pratiques (intellectuelles ou physiques) qu’elle suppose, à forte densité subjective, trouvent dans les *incipits* des billets un lieu d’expression privilégié. Ceux-ci adoptent soit la forme d’un module textuel isolé, séparé par une ligne (p. ex. billet n°23) ou des astérisques (p. ex. billet n°62) du corps du billet, voire s’en démarquant par une différence de caractères (p. ex. billet n°18) ; soit celle d’un paragraphe contextualisant. La scénographie de la chronique peut par ailleurs s’associer à une autre activité communicationnelle, comme celle de *rendre compte* : le billet n°43 s’ouvre ainsi sur la mise en scène de la chercheuse dans l’actualité de son activité de recherche : « Ce mardi 9 mai, je suis allée assister à une séance du séminaire », « J’avais retenu cette séance car c’est une question qui m’occupe particulièrement », etc. Il peut encore s’agir de la remédiation du texte d’une conférence prononcée : le billet n°75 s’ouvre ainsi sur un *incipit* léger et fortement subjectivisé :

Michel Bernard et Alexandre Gefen m’ont invité au séminaire « Le littéraire, du papier au numérique » (Paris III, le 14 novembre 2017), afin de partager mes explorations bibliométriques du catalogue de la BnF (dans sa version data.bnf.fr, ce billet peut d’ailleurs servir d’introduction à ce que j’ai pu déjà écrire ici ou là). En quoi cet objet serait intéressant ? J’en suis convaincu, je me trouve forcément passionnant, mais ma vanité doit se rendre à la raison budgétaire, cela ne justifie pas d’occuper 2 heures de cours dans une formation.

Ce paragraphe liminaire, où le chercheur se positionne en conférencier sollicité par un réseau professionnel et prenant la parole dans ce cadre, précède la remédiation du texte présenté au séminaire qui est, pour sa part, objectivisé. On remarquera, à nouveau, l’enrichissement hypertextuel du texte³⁵⁸ situant à la fois le billet dans une sérialité (par les déictiques « ici » et « là ») et le contexte au sein duquel se déploie l’activité du carnetier. On signalera enfin que l’*incipit* peut être le lieu d’une hétérogénéité énonciative

³⁵⁸ Que manifestent ici les soulignements : on rappellera que, dans des conditions idéales, ces extraits doivent se lire en contexte, par la consultation du billet en ligne (cf. chap. 6).

par rapport au corps du billet : on l’observe dans le billet n°77, où le collectif animant le carnet assure le rôle de locuteur dans l’*incipit* (constitué de deux paragraphes en italiques, avec, pour séparateur, des astérisques : « *Dans le cadre de l’édition 2017 du Festival des Solidarités, dont le Tamis est un des organisateurs marseillais, nous avons demandé à des chercheur.se.s en sciences sociales de penser les « solidarités » à l’aune de leurs terrains de recherches.* »), tandis que dans le corps du billet la chercheuse invitée se met en scène dans l’actualité de sa recherche (« Depuis 2011, j’effectue des enquêtes de terrain au Vietnam afin d’alimenter un projet de recherche en anthropologie [...] »).

Il nous semble que, dans l’économie d’un carnet de recherche, et principalement lorsqu’il mobilise la scénographie de la chronique, l’*incipit* du billet assure désormais un rôle analogue à celui du *résumé de cadrage* de l’article scientifique (Boch, Rinck, et Grossmann 2006), qui est alors moins le lieu d’une *mise en circulation des discours* situant le propos scientifique de l’auteur au regard de la production scientifique de sa discipline que d’une contextualisation de l’activité de recherche dans sa progressivité. On a vu par ailleurs qu’en raison de son caractère agrégatif, le billet en lui-même peut prendre la forme d’un récit de cadrage, à même d’être exploité dans une recherche ultérieure (p. ex. billet n°44)³⁵⁹.

8.4.2.1.3. Dimension conversationnelle des billets

Enfin, la mise en scène du locuteur au sein de son activité de recherche, en tant qu’il porte un regard sur un objet, intègre fréquemment une dimension conversationnelle ; celle-ci participe de l’imaginaire du blog comme format de communication, mais témoigne aussi de la création d’un lectorat attendu, fidélisé par les publications régulières du carnet (en particulier lorsqu’il adopte la périodicité propre à la chronique). Le chercheur se donne ainsi à voir en tant qu’il mène sa recherche, mais également qu’il la divulgue au fur et à mesure de ses péripéties et converse avec son public. C’est pourquoi certains billets comportent d’une part des adresses très directes à ce lectorat anticipé (p. ex. billet n°18 « N’y voyez là aucun prosélytisme de ma part », « ne ratez pas le passage final » ; billet n°10 « Mais, me direz-vous, pourquoi un tel sobriquet pour ce moment live pré-

³⁵⁹ C’est aussi le cas dans des billets qui se jouent sur le mode du bilan (p. ex. billets n°11 et 12, qui opèrent un retour sur une activité de recherche).

automnal ? », « je vous laisse faire le calcul, ce dont je suis bien incapable » ; billet n°7 « pour en savoir plus je vous invite à regarder cette petite vidéo », etc.) qui prend parfois la forme d'une mise en garde (billet n°43 : « Attention : les faits évoqués sont parfois très durs. ») ; et, d'autre part, des séquences explicatives portant sur l'objet chroniqué, témoignant d'une mise au niveau du lecteur (p. ex. billet n°50 sur la réalité virtuelle, billet n°82 sur la spécificité d'une œuvre d'art sonore). Ces séquences explicatives peuvent aussi bien porter sur les gestes de la recherche : le billet n°80 traite ainsi du rôle des recensions en sciences de l'Antiquité, et dessine l'image d'un allocataire peu familier des pratiques scientifiques en SHS : « Car en sciences humaines nous publions encore des livres – et nous en publions beaucoup » ; « – et, oui, le chercheur GARDE le livre. ».

En tirant quelque peu sur le fil, on pourrait intégrer, pour illustrer cette dimension conversationnelle, les discours procéduraux³⁶⁰ dispensant des conseils aux chercheurs pour la conduite de leur activité ou de leur carrière scientifique. Les billets n°49 et 65 émanent ainsi d'un carnet de documentalistes, *Lab&doc* : le billet n°65, incitant à la création d'un identifiant chercheur, est tout entier adressé à un allocataire censé ignorer les avantages du procédé (« Parce que vous n'êtes probablement pas la seule personne au monde à porter votre nom... » ; « oui, on est dans le web sémantique ! » ; « il faudrait donc vous créer un identifiant » – où, paradoxalement, le seul « je » du billet, dans le titre, est le fait d'une *énonciation ventriloque*³⁶¹ : « Je ne suis pas un numéro ! »). La scénographie de la chronique est davantage accentuée dans le billet n°49, portant sur la constitution d'une bibliographie : outre les adresses et autres déontiques (« Non, une bibliographie, ça ne sert pas uniquement à faire plaisir à votre jury de thèse !!! » ; « il convient d'ajouter [...] »), on retrouve une référence à la logique sérielle qui anime le carnet et à la présence d'un auteur (« Comme promis ici (notez avec quelle subtilité je vous envoie lire mes autres articles...) », « Je vous donne ici une manière de présenter votre bibliographie »). Autre exemple de discours procédural, le billet n°46 guidant les chercheurs dans la préparation d'une audition pour un poste de maître de conférence :

³⁶⁰ D'après la dénomination d'Adam (Adam 2011b). Cet intitulé mériterait toutefois d'être nuancé, en ce que les conseils dispensés ne sont pas uniquement des procédures à appliquer, mais sont aussi le lieu d'une monstration d'un savoir-faire du locuteur, de la transmission d'une expérience : à ce sujet, voir plus précisément le chap. 10 qui questionne cette mise en commun de l'expérience de recherche dans les billets.

³⁶¹ Le terme est emprunté à Paveau (Paveau 2016b), faisant abstraction de la dimension sociologique qu'elle lui donne (le locuteur ne se fait pas ici, abusivement, le porte-parole d'un groupe vulnérable).

précédé d'un *incipit* assez long dans lequel l'auteure explicite les opérations de réécriture du billet par rapport à sa première édition (« *J'ai rédigé la première version de ce vademecum* », « *j'ai décidé d'ajouter* ») avant de légitimer le regard porté sur l'épreuve par une expérience personnelle (« *L'autrice de ces lignes a passé neuf auditions MCF* »). Si le corps du billet regorge d'énoncés prescriptifs (« il faut surtout éviter », « ne pas dire », etc.), le regard de l'auteure se manifeste à travers des touches humoristiques (« ne pas hésiter à aller chercher du réconfort auprès de ses ami-e-s (avec pot de glace à la vanille et chocolat à l'appui : après tout, vous souffrez) », « Bref, faire contre mauvaise fortune bon cœur, sans se laisser envahir par la mélancolie des marécages, comme le disait Atreyu dans mon enfance. »³⁶²).

La scénographie de la chronique transcende ainsi les autodésignations ou les domaines d'activités communicationnelles, se déploie dans des recensions, des notes de recherche, des discours procéduraux ou des remédiations. On signalera pour terminer qu'elle converge avec des genres scientifiques pré-existants qui mobilisent le regard du chercheur et trouvent idéalement leur place au sein d'un carnet de recherche (dans l'imaginaire associé traditionnellement à ce format d'écriture) : le compte rendu de terrain (p. ex. billet n°2), le retour d'expérience (p. ex. billet n°50) ou l'observation participante (p. ex. billet n°42)³⁶³. La restitution d'une enquête de terrain ne requiert pas nécessairement l'implication du sujet : elle se situe au contraire dans une tradition d'objectivité. Toutefois, des initiatives récentes visent à réhabiliter la démarche du chercheur, sa subjectivité faisant partie de l'analyse (Diaz 2005, paragr. 32). Il nous semble bien que la

³⁶² Atreyu est un personnage du film *Histoire sans fin* (1984) réalisé par Wolfgang Petersen.

³⁶³ Dans le premier exemple (également désigné, dans le texte, comme observation participante), le chercheur, suivant une famille de réfugiés, depuis son départ de Syrie jusqu'à son installation à Dortmund, souhaite leur laisser la parole : « j'ai cherché à appréhender leur nouveau quotidien, en particulier leurs représentations et leurs pratiques de ce nouvel espace d'accueil. L'ambition principale de ce billet est avant tout de donner la parole à mes hôtes ». Ce faisant, il se positionne néanmoins, discursivement, en tant que surénonciateur. Dans le deuxième exemple, les chercheurs se mettent en scène dans leur activité : « Nous enseignons en effet dans un Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation). Nous y co-animons un séminaire » ; « Nous leur avons donc proposé de tester les technologies VR ». Le retour d'expérience reste ici très factuel, évitant tout jugement de valeur. Mais, encore une fois, la logique sérielle des publications, l'inscription dans le carnet comme recueil, nous semble tirer la scénographie vers la chronique. Enfin, l'exemple de l'observation participante est ici franchement parodique et sert de prétexte au récit d'une soutenance de thèse. Si, passé l'*incipit*, l'énonciation est objectivée, la mise en scène du chercheur se fait sur un mode ironique et décalé, comme en témoignent ces extraits : « l'ethnographe n'a pas tout noté, de toute façon, trop occupé qu'il était à faire un Live Tweet avant de pester contre son ordinateur arrivé à court de batterie » ; « L'ethnographe se souvient du cri de son cercle étudiant lorsqu'il était encore en master : *Primum philosophare, deinde bibere. Sed nostra philosophia bibendum est. Ergo bibere, deinde bibere.* ». La subjectivité du locuteur se manifeste ici par l'humour omniprésent, qui crée en outre une complicité avec le lecteur attendu (cf. chap. 9).

mise en scène des opérations et du contexte présidant à la constitution du savoir, à travers le regard du chercheur, prolonge la construction du chercheur comme auteur, et pas simplement dans l'optique d'une objectivation de sa production scientifique (par le calcul de son facteur d'impact, par exemple).

De cette analyse, faut-il déduire que tout billet mis en série (ce qu'il est *de facto*, inscrit dans l'horizon de publication du carnet), commentant l'actualité d'une activité liée à la recherche en adoptant un regard d'auteur manifesté par une énonciation subjectivée, s'adressant le cas échéant à un lectorat imaginé, doit être considéré comme mobilisant la scénographie de la chronique de recherche ? On serait tenté de le faire par commodité, en ce qu'une telle scénographie nous paraît nouvelle dans le discours scientifique, et dépend étroitement de la scène architextuelle du blog. En réalité, ce serait plutôt une affaire de degrés, cette scénographie étant plus ou moins forte, mais jamais totalement absente, et cela même, en dernière analyse, dans des billets à l'énonciation objectivée : la scénographie de la chronique reconfigure dans ce cas des genres plus traditionnels de la communication scientifique comme le texte de communication ou l'article. Il y aurait alors un *continuum* entre des billets construisant de manière forte la scénographie de la chronique de recherche (par une périodicité régulière, la mise en évidence de son inscription dans une sérialité, la manifestation d'un regard d'auteur sur l'objet commenté dans le cadre d'une activité de recherche, etc.), et les billets ne comportant pas à proprement parler de mise en scène du chercheur, où la dimension sérielle n'est assurée que par la compilation dans le carnet par ordre antéchronologique de parution.

8.4.2.2. Billets réflexifs

Nous avons suggéré une distinction, du point de vue de la scénographie, entre le billet (comme genre conversationnel puis journalistique) et la chronique (cf. 8.1.4.) : nous avons fait l'hypothèse que celle-ci reposerait sur la construction, par le chercheur-locuteur, d'une prise de distance critique par rapport au regard même qu'il porte sur sa démarche de recherche. De fait, certains textes du corpus premier font du billet un espace réflexif où le chercheur suspend la consignation linéaire de sa recherche pour revenir sur ses idées ou ses affects. Le billet n°36 amorce ainsi une réflexivité de la chercheuse à partir d'une intuition soudaine, une *épiphanie* sur le genre littéraire de l'essai : « Ce billet

ce soir a pour fonction de m'aider à mettre par écrit, et à donner à qui en voudra, les bribes et les morceaux de réflexion ». Le ton est humoristique, volontiers léger, participant du mouvement de décalage avec l'expérience première – on repère d'ailleurs, dans l'extrait suivant, une hérétogénéité énonciative introduite par l'incise qui opère un retour réflexif sur un temps premier de l'énonciation (cf. 9.1.3. *infra*) :

Si je fais mon autobiographie je ne vous dirai pas par le menu que ce matin 28 avril j'ai mis les chaussettes à paillettes assorties à mon pull et que j'ai constaté que mon mascara était presque fini et que j'ai fait brûler mes tartines – enfin là, prétérition, je l'ai dit, mais il y a 7893465908 détails à l'avenant qui ne figureraient pas.

L'écriture du billet est aussi l'occasion d'un retour sur les méthodes de travail : le billet n°54 prend pour point de départ une recension (« L'envie de rédiger ce billet fait suite à la lecture d'un article de Janet Carsten, anthropologue de la parenté britannique dont j'apprécie beaucoup le travail »), dont la mise en perspective avec le travail de thèse de la locutrice ouvre une réflexion méthodologique. La chercheuse se réfère à ses écrits antérieurs pour évaluer le chemin parcouru (« Quand je compare le carnet de voyage – qui n'avait aucune prétention scientifique – écrit lors de l'année que j'ai passée en Inde et le carnet de terrain de mon Master, je ne peux que constater [...] ») et annonce, par la sérialité du carnet, l'opportunité de reprendre ses réflexions qui n'ont pas trouvé à ce stade d'aboutissement définitif (« Je laisserai la question en suspend [sic] car je n'ai pas de réponses à y apporter à l'heure actuelle. J'y fais face dans mon travail et j'essaie d'explorer les alternatives qui s'offrent à moi. »). De même, dans le billet n°74, la locutrice évalue le processus de prise de hauteur par rapport à son objet depuis une situation première (« Familière du paysage musical des *Inrocks*, pêchant peut-être par excès de certitude, je n'avais pas vraiment pris la mesure de la philosophie qui innerve cette nouvelle façon de faire de la musique »).

Les billets dressant un bilan de l'activité de recherche sont également propices à la prise de distance réflexive : dans le billet n°72, le locuteur porte un regard sur l'année écoulée (« Dans ce billet, je reviens sur le travail accompli au cours de l'année 2017 dans le cadre du projet »). Il évalue, à cette occasion, la conduite de sa recherche : « Mon travail antérieur (thèse, articles...) était un matériau précieux pour la rédaction des contenus de la patrimathèque. J'ai par exemple repris des analyses de séquences de ma thèse, mais les

ai réécrites. » ; « Ai-je procédé à une “simplification” du propos ? Ce n’est pas mon sentiment ».

Le retour réflexif s’ancre ainsi dans le processus d’élaboration du savoir, mais également dans l’expérience personnelle du chercheur, qu’elle touche à son actualité professionnelle ou même privée. Le billet n°85, intitulé « Chère Caroline », renoue d’une manière inattendue avec la scénographie épistolaire du billet conversationnel. À la suite d’un échange téléphonique avec son allocutaire (« J’ai beaucoup repensé depuis hier à notre échange téléphonique. »), la chercheuse amorce, par le jeu de la mise en abîme, une réflexion spéculaire sur les modes de communication de la recherche, l’écriture de la science et le rapport du chercheur à celle-ci (« Nous attachons de la valeur à ces espaces réflexifs que peuvent devenir les carnets Hypotheses et plus généralement les blogs de chercheur.e.s, » ; « Je me suis dis [sic] que jouer d’une correspondance pourrait être un jeu réflexif en résonance avec ta démarche »). L’intitulé du carnet, *L’Infusoir. En quête d’espaces de réflexivité - Elans de pensées dans et hors cadres*, identifie d’ailleurs son projet éditorial au mouvement même d’une prise de distance. Dans un autre registre, celui de l’expérience privée (billet n°83), c’est la visite d’un musée vécue durant un congé (« Je rentre de quelques jours de vacances » ; « Le premier mardi gris de janvier, nous nous sommes rendus au Lindenstrasse Memorial ») qui mène la chercheuse à s’interroger sur son ressenti (« Cela produit une sensation saisissante » ; « Cette visite m’a beaucoup donné à réfléchir sur la démarche qui nous a poussés à nous rendre dans cette prison. » ; « je me suis demandée s’il était pertinent que je photographie »)³⁶⁴.

Arrivé à ce stade, on peut se demander si, s’agissant des publications sur les carnets d’*Hypothèses*, il ne serait pas plus juste de présenter les scénographies du billet et de la chronique dans une relation d’emboîtement. La prise de distance avec le sujet commenté ne se fait pas ici au détriment de la sérialité ou du regard d’auteur. Par ailleurs, s’il est vrai que la construction d’une sérialité (au regard de l’héritage des genres antérieurs) est un critère moins prégnant dans la scénographie du billet que dans celle chronique ou, en d’autres termes, s’il peut exister un billet isolé sans sa mise en série (ce qui n’est pas le cas

³⁶⁴ On signalera un projet parallèle mené dans un carnet collectif, où se trouve impliquée l’auteure du carnet *L’Infusoir*, qui est celui des *Espaces réflexifs* (<https://reflexivites.hypotheses.org/>). Certains carnets animent par ailleurs une rubrique dédiée à ces billets réflexifs : on peut d’ores et déjà signaler le carnet *LAMenparle* (cf. billet n°40), qui alimente une rubrique « humeurs ».

de la chronique), le billet scientifique, dès lors qu'il participe d'une série, adopte la scénographie d'une chronique qui a pour particularité la mise en réflexivité du processus de construction des savoirs.

Ce critère permettrait également d'éclairer l'imaginaire associé aux publications sur blog de la plateforme *Hypothèses*, par le choix du vocable « billet » comme désignation générique. Outre l'imaginaire de brièveté, de légèreté, l'aspect conversationnel qui habite ce mode de communication, et que l'on retrouve illustrée dans toute une série de billets du corpus premier, il nous semble que le geste intellectuel de la réflexivité des savoirs participe également de la promesse communicationnelle des blogs scientifiques d'*Hypothèses*. En effet, si seuls quelques billets du corpus premier manifestent discursivement cette prise de distance qui serait le propre d'une scénographie du billet (comme genre), le caractère agrégatif des publications au sein des carnets crée *de facto* une réflexivité de la démarche de recherche : on reprend des thèmes, on les complète, le regard du chercheur évolue... C'est alors le carnet en tant que média, permettant la mise en relation de diverses strates d'écriture par sa scène architextuelle³⁶⁵, qui crée la réflexivité comme effet de lecture.

8.4.2.3. Entretiens

On signalera encore, parmi les scénographies héritées des genres médiatiques, celle de l'entretien, qui apparaît lié aux genres à énonciation subjectivée en ce qu'ils donnent la parole à un locuteur qui communique son expérience, son PDV au regard de la question posée. À l'instar d'autres genres que l'on a rencontrés, sa scénographie se transforme par son inscription dans la logique sérielle que suppose le carnet comme architexte. Si elle n'est illustrée que par un unique billet du corpus premier (billet n°70), on est frappé par sa récurrence parmi les billets du corpus étendu. Il n'est pas rare de trouver, dans les publications scientifiques en revue, une interview de chercheur ; mais cette scénographie reste quelque chose de ponctuel et fait rarement l'objet d'une systématisation en rubrique. Or, bon nombre de carnets d'où sont issus les billets du corpus premier comptent des rubriques dédiées à cette activité : *ParenThèses* (billet n°42) anime ainsi une rubrique « Rencontres » donnant la parole à des chercheurs en histoire du droit des institutions ;

³⁶⁵ Voir à cet égard la citation de Chartier en 7.2.3.

Sur un son rap (billet n°44), dans une rubrique « Interview », sollicite la contribution de musiciens (rap, hip-hop, etc.) ou relaie des propos de sociologues ; *Comment vivre au quotidien* (billet n°45) présente de nombreux « Entretiens » avec des philosophes et chercheurs en lettres classiques sur la philosophie antique (pratique du stoïcisme, exercices spirituels, etc.). On trouve encore une rubrique « Entretiens » sur *La philosophie au sens large* (billet n°61) ; le carnet *DLIS* (billet n°57) possède une catégorie « Ils ont la parole ! » ; *Mondes du livre* (billet n°67), une catégorie « Rencontres » et le carnet *Hypnoscènes...* (billet n°81) comporte une section « Rendez-vous » dans laquelle on trouve, notamment, des interviews. On le voit, si les billets adoptant cette scénographie ne semblent pas privilégiés outre mesure pour figurer en Une d'*Hypothèses*, leur présence est loin d'être négligeable³⁶⁶.

L'occurrence issue du corpus premier (billet n°70) consiste en la remédiation d'une interview parue ailleurs et traduite sur le carnet *Music, Sound and Conflict* (cf. 8.3.). L'incipit du billet, inscrivant un entretien sur la mémoire sonore des conflits dans le quotidien d'une activité de recherche (une parution de l'auteur), au prisme d'un regard personnel, et mettant en relief la sérialité des publications du blog, renoue avec la scénographie de la chronique (« Dans un autre billet, j'ai discuté avec l'historien [...] », « j'aborde la question de l'écoute [...] »). Mais surtout, la remédiation est menée en vue d'un allocataire qui dépasse le public attendu de la publication originale, *Sound Studies* (« il me semble que c'est un sujet qui intéresse à peu près tout le monde. »). Moirand rapportait en effet la pratique de l'interview à l'exhibition d'une situation trilogale :

Le journaliste se montre tour à tour proche du discours de l'interviewé (*j'ai remarqué dans votre ouvrage...*) ou proche des ignorances supposées des publics destinataires (*pouvez-vous nous expliquer...*) ou bien justement dans ce rôle d'intermédiaire qui est le sien (*pour résumer ce que vous venez de dire/je vais vous demander de faire un peu de pédagogie...*). (Moirand 2007, 68)

³⁶⁶ Dans le corpus élargi, ces catégories existent par exemple au sein du carnet *_contre Entreprendre_* (sous-rubrique « Portrait de chercheur-e » dans la catégorie « Bouillon de recherche » : <https://centreprenre.hypotheses.org/category/portrait-de-chercheur-e>). On signalera encore l'existence de telles rubriques au sein des carnets adossés à une revue, comme *Dissidences* qui anime une rubrique « entretiens » (<https://dissidences.hypotheses.org/entretiens>) ou *Zilsel* (<https://zilsel.hypotheses.org/category/entretiens>).

L'entretien est donc le lieu d'une mise en lumière des connaissances supposées du lecteur attendu, et nous semble à nouveau renforcer la promesse communicationnelle du blog comme espace conversationnel. Le chercheur-carnetier assure ici le rôle de passeur (il n'est, de fait, pas journaliste) dans une activité qui est entièrement orientée vers le public du carnet comme média ; ce qui n'est pas forcément le cas d'une simple consignation de l'activité scientifique sous la forme d'une note de recherche dans un carnet. L'interview concourt également à la construction d'une image du chercheur en SHS, dans ce qu'il est susceptible d'apporter à la compréhension des phénomènes courants (dans le cas présent, les émotions liées à notre mémoire acoustique) mais aussi, dans d'autre cas, par la monstration de son quotidien. L'interviewé participe lui aussi de cette construction, en ce qu'il se montre impliqué non seulement dans le champ académique par des interviews de scientifiques, mais aussi dans la vie sociale, allant à la rencontre d'artistes, de professionnels³⁶⁷, etc. On verra au chapitre suivant de quelle manière le chercheur, par son ethos discursif, donne corps à cette représentation.

8.5. Commentaires

La scène architextuelle du blog se distingue encore par la possibilité, pour l'écrilecteur, d'interagir avec le scripteur au moyen de commentaires, qui font l'objet d'une réquisition explicite³⁶⁸ et s'inscrivent à la suite du texte dans des cadres dédiés. À l'instar du billet, le commentaire est un genre textuel doté d'une historicité propre et lié à des pratiques sociales définies³⁶⁹ ; il se démarque toutefois par son caractère secondaire, à la fois d'un point de vue formel en ce qu'il occupe un espace matériel distinct d'un texte premier, et d'un point de vue référenciel en ce que son propos porte sur ce même texte premier.

Pour Paveau, « le commentaire en ligne peut se définir comme un technodiscours second produit dans un espace dédié scripturalement et énonciativement contraint au sein d'un écosystème numérique connecté. » (Paveau 2017, 40). Il possède des traits spécifiques

³⁶⁷ Par exemple, dans le billet n°100 issu de la catégorie « Rencontres » du carnet *Mondes du livre*.

³⁶⁸ Du type « répondre », « réagissez ! », etc.

³⁶⁹ On pense par exemple à la pratique médiévale de la glose ou, plus généralement, aux autres écrits participant de la catégorie des *marginalia* – voir, à ce sujet, la thèse de Jahjah sur les *marginalia* et la prolifération de ces formes dans les « réseaux sociaux » du livre (Jahjah 2014).

que sont l'*énonciation pseudonyme*, la *relationalité*, la *conversationnalité/récursivité* (les cadres architextuels signalent l'entame et la clôture du commentaire, tenant compte de la possibilité d'ajouter des réponses *ad libitum*³⁷⁰ tant que ceux-ci sont ouverts par l'administrateur), l'*augmentation énonciative et discursive* (puisque le texte second est *coextensif* d'un texte premier), et la *publicité/visibilité*.

Tenant compte de ces caractéristiques technodiscursives propres aux commentaires numériques, Paveau en propose une typologie fonctionnelle : ils peuvent être *relationnels* (établissant une relation phatique avec le texte premier, comme les *like*) ; *conversationnels* (qu'ils soient *discursifs*, échangeant sur le contenu, ou *métadiscursifs*, portant sur l'exercice de la pratique sociale liée à la scène d'énonciation [p. ex., dans les blogs de journalisme]) ou *délocalisés* (les commentaires figurent alors dans des échanges sur les messageries privées des réseaux sociaux, ou le commentaire d'un article de blog trouve sa place sur un réseau social). Ils sont encore produits par *partage*, l'action même de faire circuler le contenu participant d'une forme de commentaire ; ce qui rapproche la fonction du principe de la *conversation silencieuse* identifiée par Dacos (Dacos 2009).

Comment cette matérialité particulière et ces fonctions se jouent-elles sur *Hypothèses*, dans la scène englobante d'une communication scientifique ? Tout comme les autres commentaires en ligne, le commentaire sur *Hypothèses* est signalé métadiscursivement par l'injonction « Laisser un commentaire », qui est à la fois un titre surplombant la console d'écriture et un bouton cliquable destiné à permettre la publication effective de la contribution³⁷¹. Une fois le commentaire publié, il est précédé de la mention : « Une réflexion au sujet de [titre du billet, entre guillemets] » (p. ex. billet n°21). Le technomot « Répondre » autorise la réaction à un commentaire déjà publié. Le carnetier peut régler à sa convenance les paramètres de la fonction « commentaires » dans l'onglet « Réglages », « Discussion » de l'interface d'administration de son blog. Il lui est par exemple loisible d'avaliser les commentaires avant leur publication, ou d'obliger le commentateur à renseigner un nom et une adresse de messagerie. Dans l'énonciation éditoriale du carnet, les commentaires peuvent faire l'objet d'une redocumentation au sein

³⁷⁰ Ce qui mène Paveau à préférer le terme de *conversationnalité* à celui de *conversation*, étant donné qu'une conversation hors ligne est toujours clôturée et donc non récursive. Ce qui n'empêche pas que des échanges conversationnels, clos, puissent avoir lieu dans les commentaires d'un billet (Paveau 2017, 43).

³⁷¹ On peut l'observer à la suite de n'importe quel billet du corpus premier.

d'un flux de colonne latérale (p. ex. billet n°40, sur le carnet *LAMenparle* : la colonne de gauche propose le flux des « Commentaires récent »). Enfin, certains thèmes de l'architexte *WordPress* en proposent une quantification, immédiatement visualisable à l'entame du billet par une icône cliquable (p. ex. billets n°17, 26, etc.) ou le technoségment « x réponse(s) » (p. ex. billet n°48) ; ces éléments activables permettent de passer tout de suite à la lecture des commentaires.

Le pseudonymat ne semble pas, à l'aune du corpus premier, être une pratique répandue : la plupart des commentateurs utilisent, comme identifiant, la combinaison prénom-nom (p. ex. billets n°4, 17, 21, 27, 29, 39, etc.) – ce qui serait assez cohérent dans le contexte d'une activité scientifique où le chercheur, que ce soit en écrivant, commentant ou critiquant, construit son positionnement dans un champ de recherche (cf. 4.2.). On repère des occurrences du simple nom de famille du commentateur (p. ex. billet n°11), de son prénom (p. ex. billet n°32) éventuellement complété de l'initiale du nom de famille ; les collectifs s'identifient pour leur part avec leur dénomination usuelle (billet n°76 : « Et si on en parlait » ; billet n°77 : « L'atelier du Tamis »). On signalera enfin un pseudonyme d'artiste (billet n°44, où un commentateur s'identifie comme « Roi Fort Malick », pseudonyme d'un slameur sénégalais) ; seul le billet n°48 fait intervenir un(e) certain(e) « Bricabrique » dans deux commentaires, l'un de remerciement, l'autre de correction. Il est possible que la proportion infime d'énonciation pseudonyme dans le corpus premier soit liée au fait qu'on n'y voie pas intervenir de *trolls*, interlocuteurs malveillants envenimant sciemment les échanges³⁷².

Au niveau des fonctions discursives, les *partages* sont matérialisés par la présence de *pings* (Pacaud [2010] 2018), signalant par technoségment un lieu numérique citant le billet et établissant par-là une relation avec celui-ci (p. ex. billets n°14, 26, 45, 68, etc.). Les commentaires relationnels, phatiques, consistent en des remerciements (billets n°6, 26, etc.) ou félicitations (billets n°17, 78, etc.). On y ajoutera également la présentation non conversationnelle d'un chercheur travaillant dans un champ connexe au domaine du

³⁷² Une autre explication à l'absence des trolls dans les carnets d'*Hypothèses* réside dans le mode de validation préalable des commentaires avant diffusion, choisi par un grand nombre de carnetiers.

billet (billet n°21), ainsi que les multiples occurrences du commentaire-type signalant au carnetier la publication de son billet à la Une d'*Hypothèses* (p. ex. billet n°12, 84)³⁷³.

L'aspect conversationnel du blog s'illustre à travers des questions de contenus posées par les lecteurs aux carnetiers : demandes d'éclaircissements (billet n°78), de complément d'information factuel (billet n°42), ou questions méthodologiques liées à l'exploitation des ressources (billets n°11, 27). Le lecteur peut encore jouer un rôle de co-constructeur du savoir, par l'apport d'un complément d'information (billets n°45, 87), de conseils de lectures et/ou de suggestions méthodologiques adressées au carnetier (p. ex. billets n°32, 41, 68), de sources non considérées (billets n°43) ; voire encore par la soumission d'hypothèses de recherche (billet n°68), ou l'ouverture d'un nouveau questionnaire invitant à pousser plus loin la réflexion (billets n°44, 78). Il peut également se faire critique plus ou moins virulent, signalant des erreurs (p. ex. billet n°63) tout en invitant éventuellement le carnetier à un échange en vue d'une mise à jour du billet, qui est alors signalée par l'auteur en réponse au commentaire (billet n°39). Dans le même registre, un commentaire au billet n°43 y dénonce un possible parti-pris, qui ne tiendrait pas compte des acquis d'un ouvrage de référence – objection à laquelle répond la chercheuse à l'origine du billet.

Les aspects discursifs se mêlent, dans les commentaires des billets du corpus premier, aux aspects métadiscursifs, l'obtention de résultats de recherche étant inséparable d'une méthode de travail dans le champ scientifique (méthode qui est, par ailleurs, au fondement des disciplines). Pour Paveau, « [l]e commentaire est alors un lieu de renégociation des pratiques professionnelles et de légitimation professionnelle » (Paveau 2017, 47) : on voit ainsi comment les commentaires sont aussi un lieu où se dessine l'image du chercheur et où se négocie, le cas échéant, le périmètre de l'activité de recherche (cf. 4.2.2.2.). Les commentaires du billet n°83 offrent une illustration remarquable de ce phénomène, portant non sur la pertinence du sujet abordé (la visite d'un musée en ex-RDA durant les vacances de la carnetière) mais sur la démarche de restitution de l'expérience dans un carnet de recherche (« est-on vraiment ici dans une démarche historique ? »). Le

³⁷³ Celui-ci est libellé comme suit : « Chère carnetière, cher carnetier, Nous avons particulièrement apprécié votre billet. Pour que la communauté puisse plus aisément le découvrir, nous avons décidé de le mettre en Une d'Hypothèses. Bien cordialement, L'équipe d'Hypotheses.org ».

commentateur interroge ainsi la frontière de ce qu'autorise le carnet dans la communication d'expériences personnelles :

L'aspect personnel et affectif du texte (la visite avec un ami dont le père a connu des personnes emprisonnées) ne me dérange pas a priori : les carnets de recherche permettent précisément de sortir des formes d'écrit [sic] académiques. J'ai plus de mal avec la dédicace qui fait du texte un hommage à cet ami et à son père. Il me semble y avoir ici une confusion entre l'histoire et la mémoire qui caractérise d'ailleurs le lieu évoqué.

La carnetière répond ici aux critiques en jouant sur la multiplicité des casquettes : « je parle en lectrice, en citoyenne, en professeure, en militante aussi [...] c'est pour cela que j'essaie de prendre toujours la peine d'explicitier le contexte de mes billets. »³⁷⁴. L'ethos discursif endossé participe ainsi du mouvement de déconstruction de la clôture du champ académique entamé dans le billet, où la chercheuse se donne à voir *dans le monde* (cf. chap. 10 *infra*).

Enfin, certains commentaires n'appellent pas forcément réponse et sont davantage un espace d'expression investi par le lecteur, renvoyé à son propre vécu, ses propres pratiques de recherche. Il peut ainsi enregistrer et avaliser le contenu du billet, en ce qu'il en ratifie les observations (p. ex. billet n°85, sorte d'accusé de réception par l'allocutaire directe du billet épistolaire ; billet n°80 témoignant de la réflexivité d'un chercheur qui avalise le propos du billet et s'engage à modifier ses propres pratiques : « Je vais essayer de changer mon comportement. »). Dans les commentaires du billet n°83, outre les félicitations dispensées sur le contenu du billet, le participant apporte un soutien à l'auteure face aux critiques qui lui sont faites.

Les échanges conversationnels longs (billets n°45, 68, 83) incluant au minimum un commentaire, la réponse et une réponse à cette réponse sont peu fréquents. Le carnetier, lorsqu'il répond aux commentaires, est repérable comme administrateur par une étoile à côté de son identifiant³⁷⁵. On signalera encore qu'il peut lui-même assurer une fonction

³⁷⁴ Les commentaires de blogs étant souvent un espace polémique, le premier commentateur se soucie vite de faire baisser la tension et de resituer sa réflexion dans le cadre d'une intervention sur les contours de la scène d'énonciation scientifique sur la plateforme *Hypothèses* : « Je ne vous accuse surtout pas ! Je suis un fidèle lecteur et j'apprécie votre démarche. Je suis embêté que vous donniez votre légitimité d'historienne et de carnetière à ce Mémorial qui me pose problème. D'autant plus embêté que ce billet est à la une. Mais les lectrices et lecteurs qui viendront en nombre ici participeront peut-être à ce débat pour nous aider à y voir plus clair. »

³⁷⁵ On notera que ces questions restent parfois sans réponse (p. ex. billets n°4, 70).

de commentateur de son propre texte, modalité communicationnelle qui semble privilégiée à la mise à jour (elle autorise, en effet, une mise en visibilité plus grande des éléments additionnels) : les billets n°54 et 77³⁷⁶ sont à cet égard autocommentés pour signaler une nouvelle source.

On s'attardera enfin, plus particulièrement, sur l'exemple d'un commentaire délocalisé. Le billet n°51 présente en effet cette particularité de délocaliser le commentaire du billet : il est écrit en réaction aux discussions suscitées par un précédent billet (billet n°94), recension d'un spectacle intitulé *Le Tartuffe inconnu de Molière* et joué alors à la Sorbonne par des étudiants et anciens étudiants. La pièce, appuyée sur l'étude de sources historiques, tentait de restituer la pièce originelle avant ses multiples censures et réécritures, telle qu'elle avait pu être représentée dans sa version initiale aux *Plaisirs de l'île enchantée*³⁷⁷. La carnetière évalue dans un premier billet les réussites et points faibles d'une telle adaptation, ce qui entraîne la réaction d'un spectateur partageant partiellement ses opinions, ainsi que du chercheur ayant supervisé la (re)création de la pièce qui apporte de longues précisions quant aux options scénaristiques et scénographiques retenues. Le billet n°51 vise alors à apporter une réponse à ce long commentaire, dont des extraits sont reproduits comme autant de citations (cf. 9.1.1.2.1. *infra*) restituant le point de vue du chercheur, et permettant à la carnetière de dialoguer avec lui point par point (dialogue qui se poursuit, à nouveau, dans les commentaires du billet n°51), ce que ne permettrait pas la fonction « répondre » d'*Hypothèses* : contrairement à l'architexte d'un forum de discussion, *Hypothèses* ne prévoit pas de fonctionnalités pour la reprise partielle d'un contenu en vue d'une réponse ciblée.

La scène architextuelle du blog récupère ainsi certaines propriétés du billet comme espace conversationnel, permettant éventuellement l'inscription d'une réponse dans sa matérialité même (cf. 8.1.3.). Les commentaires co-construisent la scénographie du billet, qui se donne à lire dans un contexte donné : la remédiation du billet dans d'autres espaces, qui exclurait ses commentaires, générerait pour un texte premier inchangé des effets de lecture différents. D'une manière plus générale, les différentes composantes qui

³⁷⁶ Le commentaire additionnel est ici le fait d'un membre de l'équipe, désigné par le prénom « Mikaëla » mais signalé comme administrateur par une étoile précédant son identifiant. L'identifiant collectif « L'atelier du Tamis », qui est à la source d'une autre intervention, est précédé de la même étoile.

³⁷⁷ L'expression désigne les festivités organisées par Louis XIV à Versailles en mai 1664.

interviennent dans l'écrit de blog scientifique (commentaires, mais aussi scénographies médiatiques, subjectivité, numéricité, etc.) se retrouvent et s'agencent de manière assez variée dans les billets du corpus. Le blogging scientifique apparaît ainsi comme un genre non stabilisé, où l'héritage des formes culturelles antérieures ou ressortissant d'autres sphères d'activités sociales se marque plus ou moins nettement et selon des configurations distinctes. Nous tenterons de les mettre en évidence en clôture de ce chapitre.

8.6. Le blog scientifique, un genre en construction

L'analyse du corpus premier semble bien confirmer que, si genre du blogging scientifique il y a, il est sans doute, à ce stade, davantage tributaire d'un format – d'une *scène architextuelle*, avons-nous proposé à la suite des catégories de Maingueneau – que de règles d'écriture stabilisées qui en guideraient l'appropriation. Cette scène se définirait, sur le versant contraignant, par l'organisation antéchronologique des contenus, leur publicité, la sérialité (allant de pair avec le caractère fragmentaire des publications mises en série) et l'augmentation éventuelle par des commentaires comme textes seconds. À cela s'ajouteraient des potentialités orientant les usages sans forcément les contraindre : prédilection pour un format textuel bref, écriture numérikée incluant l'enrichissement hypertextuel, l'iconographisation et la redocumentation des contenus. La scène architextuelle du blog comme hypergenre (cf. 8.1.) n'est pas propre à un domaine d'activité précis, elle ne dépend pas *a priori* d'une scène d'énonciation spécifique : c'est pourquoi, comme l'indiquait Maingueneau, la scénographie joue un rôle-clé dans l'environnement numérique. Dans le cas d'*Hypothèses*, c'est l'infrastructure de la plateforme qui matérialise la scène englobante de l'activité scientifique au regard de laquelle se construit la scénographie des billets. Cette scène englobante est rendue présente par l'inscription du carnet publiant le billet dans le dispositif de la plateforme *Hypothèses* (cf. chap. 7) et rappelée par la publication en page d'accueil (en Une, pour les billets de notre corpus premier).

Malgré les formes variées d'investissements de la scène architextuelle du blog sur *Hypothèses*, qui en illustrent la *vicariance* (Candel 2010), l'héritage de genres historiques, renforcée par la présence d'*Hypothèses* dans le chronotope médiatique, agit sur la scénographie des textes et mène au déploiement d'un nouveau type de discours scientifique. L'observation du corpus premier ouvre la voie vers l'établissement d'un portrait-robot, ou *prototype*³⁷⁸, du blogging de recherche, dont les caractéristiques seraient susceptibles de se voir, au fil du temps, intériorisées dans les représentations du public par l'expérience liée à la fréquentation de ces écrits.

Au premier chef, la désignation des contenus de la plateforme *Hypothèses* comme « billets » est porteuse d'une promesse communicationnelle, renvoyant à un genre conversationnel puis journalistique habité d'un imaginaire de brièveté, de subjectivité, de légèreté, de dialogue voire de diffusion d'une réflexivité personnelle au prisme d'une actualité. Cet imaginaire rencontre certaines contraintes de la scène architextuelle : la mise en exergue des publications les plus récentes, la publicité, la possibilité d'un commentaire et l'*affordance* pour un format textuel bref. Le carnet de recherche suppose quant à lui la mise en série de notes scientifiques, également contrainte par la scène architextuelle : cette mise en série est caractéristique d'un genre voisin du billet, la chronique, qui en partage un certain nombre de traits (légèreté, lien à l'actualité, etc.) tout en tirant sa spécificité d'un regard d'auteur comme appréhension sensible de l'objet liée à une singularité. On observe à cet égard un *continuum* entre le regard au sens physique du terme, celui d'une appréhension sensible par le sujet, impliquant un engagement sensoriel (d'où, corporel voire affectif) du chercheur, et le regard au sens plus métaphorique de PDV, résultant d'une prise en charge du référent par le locuteur qui transparaît avec plus ou moins de force au sein de l'énonciation.

Cette mise en œuvre d'un regard d'auteur converge avec l'un des modes d'investissement du blog, dans d'autres sphères d'activité, comme espace de mise en scène de soi (Deseilligny 2010). Il nous semble dès lors que les billets de recherche d'*Hypothèses* adoptent la macro-scénographie de la chronique, qui retravaille les scénographies issues

³⁷⁸ Pour Adam, « C'est le schéma ou image mentale du prototype abstrait, construit à partir de propriétés typiques de la catégorie, qui permet la reconnaissance ultérieure de tel ou tel exemple comme plus ou moins prototypique. » (Adam 2011b, 58). On tente ici de mettre en lumière ce qui nous semble constituer les traits typiques du blog scientifique.

d'activités scientifiques (recension, retour de terrain, remédiation d'une conférence, etc.), *a minima* par la mise en série des traces d'une actualité de la recherche diffusées publiquement et susceptibles d'être commentées par un allocutaire, *a maxima* par la mise en exergue de la sérialité (p. ex. rappels de publications hyperliées) à travers lesquels l'allocutaire est invité à circuler, ainsi que la mise en scène du chercheur-locuteur au sein d'une activité de production de savoir.

Le texte prototypique du blogging scientifique adopterait ainsi pleinement cette scénographie de la chronique de recherche, l'*incipit* assurant le cas échéant une fonction de repérage, d'ancrage dans le carnet comme lieu de consignation d'une recherche et d'une sérialité des publications, et la subjectivité étant possiblement densifiée par l'expression des affects du chercheur, voire d'une démarche humoristique visant l'établissement d'une connivence avec l'allocutaire contribuant à rendre la science « aimable » (cf. 7.5.1. et 10.3 *infra*). La scénographie de la chronique de recherche se démarque ainsi par l'affirmation d'une figure de chercheur-auteur (ou de collectif à l'identité bien définie), qui justifie une communication régulière par un regard pertinent sur les choses commentées ; cette instance se légitimant au contraire, dans d'autres genres de la communication scientifique, par la construction de son effacement (cf. 4.2.2.1.).

Enfin, le chercheur-locuteur légitime sa prise de parole par la maîtrise de l'écriture numérisée, qui contribue au dynamisme du blog comme format de communication : iconographisation des contenus (facilitée par les bases de données en ligne du type Pixabay, avec licences *Creative Commons* ; insertion de graphes et visualisations, etc.), addition de contenus audio(visuels), *gifs* animés, technomots/ technosegments, redocumentation des contenus par rubriques et étiquettes, etc. Outre l'adoption de la scénographie de la chronique, le blogging scientifique prototypique se caractérise également par la maîtrise de l'augmentation et de l'opérativité des énoncés élaborés en ligne. Celles-ci contribuent par ailleurs à la mise en visibilité d'un intertexte (cf. 9.1.2.1. *infra*) ainsi qu'à la création d'une cohérence éditoriale entre les publications d'un même carnet avec des renvois internes hypertextualisés. Le blogging prototypique se caractériserait ainsi par sa position tendant à la fois vers le pôle « subjectif » de l'axe « objectif-subjectif », et vers le pôle « numérisé » de l'axe « numérisé-numérique ». D'autres configurations peuvent se rencontrer dans la scène architextuelle qui guide les

usages des chercheurs-carnetiers ; par exemple, un billet fortement subjectif mais peu numérisé se rapprocherait du modèle du journal de chercheur (p. ex. billets n°10, 54, etc.), tandis qu'un billet à l'énonciation objectivée mais doté d'un haut degré de numéricité suivrait davantage celui d'une chronique informative visant le partage de ressources (p. ex. billets n°15, 26, etc.). Enfin, un billet à l'énonciation objectivée et faiblement numérisé s'apparenterait au modèle de la chronique documentaire (p. ex. billet n° 29, 30, etc.).

L'actualité de la recherche construite par la scénographie du blogging scientifique, héritant à la fois de la scénographie de la chronique et des possibilités ouvertes par une écriture numérisée, résulterait ainsi d'une combinaison entre la *diarisation* de la recherche qui se traduit par sa sérialité, marquée par une dominante des séquences narratives et explicatives dynamisant la communication d'une activité scientifique, et d'une conversationnalité, plus ou moins directe, avec l'allocutaire, qui nous paraît également se jouer au niveau des sollicitations à agir sur le dispositif. Ces deux aspects nous semblent concerner l'un et l'autre, sous des registres différents, les gestes d'élaboration du savoir, en ce que le découpage que leur impose la scène architextuelle du blog favorise le récit des pratiques voire leur formalisation en texte au sens large (photographies par exemple) ; mais aussi, en ce que l'invite à activer les éléments opératoires du technodiscours anticipe un geste de l'allocutaire, tout en témoignant dans le même mouvement d'un geste intellectuel antérieur du scripteur. Le chapitre qui suit explorera ainsi les figurations des gestes d'élaboration des savoirs dans le discours scientifique des billets d'*Hypothèses*.

9. Les gestes d'élaboration du savoir dans les billets de recherche

Les publications sérielles des carnets d'*Hypothèses*, adoptant la macro-scénographie de la chronique, manifestent à des degrés divers la présence d'un chercheur regardant, commentant, voire agissant concrètement dans la conduite d'une activité de recherche. Que le chercheur-locuteur efface sa présence dans l'énonciation du billet ou, au contraire, affiche pleinement sa subjectivité, il semblerait que le séquençage en épisodes d'une démarche de recherche dans son actualité favorise la mise en visibilité des gestes de constitution du savoir. Ces gestes sont observables à plusieurs niveaux. Ce sont, tout d'abord, les *gestes discursifs du savoir* (Ltr13 2016). Participant d'une *dramatisation* de la recherche, ils donnent à voir le parcours intellectuel du locuteur dans la démarche de production du savoir : citations et partages favorisant la circulation sociale des discours, ou encore digressions plus ou moins assumées en marge d'une recherche principale. Ce sont aussi les gestes sensori-moteurs du chercheur, dont la textualisation sous la forme de photographies ou de capsules audiovisuelles donne à voir la corporalité ; textualisation qui peut encore s'opérer à partir de gestes machiniques, débouchant sur la production de cartographies de données potentiellement manipulables. Ces gestes sont enfin ceux de l'écriteur, activement sollicité par les *figures de la lecture* que sont les hyperliens et les animations (Saemmer 2015) : leur opérativité permet, notamment, la mise en relation matérielle du discours scientifique avec son intertexte, offrant à l'allocataire la possibilité de reproduire le geste herméneutique du chercheur. Les carnets de recherche sont, traditionnellement, un lieu de consignation de la pratique à l'usage du scientifique : leur communication publique dans un contexte de science ouverte (cf. 3.2.2.1.) entraîne une plongée au cœur de l'*infra-ordinaire de la recherche* (Lefebvre 2013)³⁷⁹ laissant la part

³⁷⁹ L'expression provient de l'œuvre littéraire de Georges Pérec ; elle est mobilisée par Souchier au sujet des textes pour désigner les matérialités qui sous-tendent leur production et dont la familiarité entraîne l'invisibilisation (Souchier 2016). On signalera qu'un carnet dit *expérimental* consacré à l'infra ordinaire de la recherche, dirigé par Mélodie Faury, est ouvert sur *Hypothèses* depuis 2018 (*L'infra-ordinaire. Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ?*, <https://infraordinaire.hypotheses.org/>).

belle à l'exhibition des gestes d'élaboration du savoir. Le présent chapitre entend dès lors explorer la variété de ces gestes donnés à voir discursivement et iconographiquement au sein des billets du corpus, et en proposer une lecture qui mette en évidence tant leur potentiel critique que les enjeux de la figuration de l'activité scientifique en SHS auxquels ils répondent.

9.1. Les gestes discursifs du savoir sur *Hypothèses*

On doit au collectif liégeois LTTR13 une mise au point théorique sur les *gestes discursifs* : la notion y est envisagée comme un pendant de la figure de style, agissant sur le plan de l'énonciation :

Le geste discursif est l'autre face de la figure de style, et plus particulièrement de ce type de figures qui se déploient sur plus d'un syntagme, sur une phrase, plusieurs phrases, voire un texte entier et qu'on appelle parfois « figures de pensée ». [...] Tandis que la figure possède un versant figuratif très affirmé, le figural donne forme à la pensée et montre de quelle pensée le geste est le soutien. Le geste discursif n'est en effet pas nettement circonscriptible dans l'énoncé, mais laisse saisir à travers des traces la manière figurale dont un discours progresse. (Ltr13 2016, 94-95)³⁸⁰

Les gestes discursifs du savoir donneraient ainsi à voir l'architecture des mouvements successifs de l'énonciation ; de cette manière, ils consigneraient la trace des conditions de leur production (ce qui leur confère potentiellement une portée critique : cf. 1.2.3.) en manifestant, sous l'*elocutio*, qui apparaît comme l'aboutissement rhétorique du discours, les étapes préparatoires que sont l'*inventio* (l'inventaire des arguments mobilisables) et la *dispositio* (leur organisation à des fins d'efficacité argumentative) (*Ibid.*, 98) : chaque geste discursif se rapporterait alors à l'une de ces actions. Au regard de notre corpus, il

³⁸⁰ Le geste discursif est situé par les auteurs au regards de deux concepts linguistiques : (i) les séquences textuelles d'Adam comme modules compositionnels (cf. 8.1.4.) ; les gestes discursifs correspondraient à de telles séquences, sur le plan de l'énonciation ; (ii) les actes de langage, qui dotent les énoncés d'une force illocutoire ; les gestes discursifs seraient alors à considérer en tant qu'actes énonciatifs : « À l'instar de la figure, que l'on peut définir comme une saillance de l'énoncé, le geste discursif sera ainsi défini comme une *saillance de l'énonciation*. En un mot-valise graphique, on pourrait dire qu'il manifeste un *dess(e)in du discours* : ou comment une amorce de sens, en production comme en interprétation, s'élabore en discours. » (Ltr13 2016, 97).

apparaît déjà que ces gestes liés à l'*inventio* et à la *dispositio* n'ont pas forcément vocation à servir l'*elocutio* du billet : si, dans certain cas, et malgré son inscription dans une sérialité, le billet apparaît bien comme un ensemble solidaire délivrant une réponse à une question initiale, dans bien d'autres, il constitue un fragment d'une démarche destinée à trouver son aboutissement dans une publication extérieure au carnet (thèse, article, monographie, etc.).

Quoi qu'il en soit, la présence de gestes discursifs du savoir dans le discours semble constituer, pour Moirand, un critère établissant une ligne de démarcation (certes grossière) entre ce qui entend participer d'une démarche de recherche et ce qui relèverait au contraire d'une démarche de vulgarisation : « un discours de recherche porte des traces formelles repérables des différentes étapes de la démarche cognitive du chercheur » (Moirand 2009, 98)³⁸¹ – et la description de ces traces appartient au domaine de l'AD. Pour délimiter son objet, Moirand opère une distinction entre deux *schèmes d'organisation de la pratique du chercheur* : (i) le *praxéogramme de l'activité de recherche* impliquant des actes non nécessairement discursifs (p. ex. fouilles archéologiques) et (ii) le *script de l'exposition scientifique* qui relève, pour sa part du *temps de l'écriture* : « Ainsi raconter, discuter, calculer, évaluer sont par exemple des verbes qui rendent compte d'une activité de recherche. » (*Ibid.*, 99) – on reconnaît bien là les *gestes discursifs du savoir*, et ceux-ci sont étroitement liés à une validation des connaissances (*Ibid.*, 103). Les scripts peuvent par ailleurs répondre à des contraintes plus ou moins strictes selon les disciplines de recherche. Grossmann relève ainsi que le format IMRaD privilégié en STM (cf. 3.3.1.) gomme la dimension narrative et réduit tout le propos à un *script praxéologique* (Grossmann 2017b) ; en revanche, les SHS disposeraient d'une liberté plus grande dans l'organisation discursive des publications de la recherche³⁸² – liberté plus importante encore, évidemment, dans les billets des carnets de recherche.

³⁸¹ Les deux autres étant, d'une part, le fait que le discours entend faire progresser un champ de connaissance et, d'autre part, qu'il est adressé à des pairs.

³⁸² Avec, comme le souligne Moirand, des variations entre les disciplines : les articles de linguistique resteraient, par exemple, davantage contraints que ceux de littérature. Sans doute la pratique du blogging en STM, initialement plus répandue qu'en SHS (cf. 3.3.2.), a-t-elle eu pour origine la volonté affirmée des chercheurs de rompre avec le script extrêmement contraignant des articles de ces disciplines.

Sans procéder ici à une analyse fine des scripts identifiables dans les billets du corpus, on s'intéressera de manière spécifique à certains gestes par lesquels les carnetiers d'*Hypothèses* rendent compte de leur activité de recherche : qu'ils se situent dans une tradition scientifique bien établie, comme la pratique de la citation (liée à la démarche d'*inventio*) – qui, dans l'environnement numérique, tend à évoluer vers le partage ; ou, au contraire, qu'ils établissent une rupture avec celle-ci – c'est le cas de la digression qui, comme le souligne Ltr13, est la trace d'une conjonction imparfaite entre *elocutio* et *inventio* (Ltr13 2016, 104).

9.1.1. Citer

Les écrits scientifiques sont généralement fondés sur un savoir antérieur par rapport auquel le chercheur se situe. Plus fondamentalement, le discours scientifique apparaît bien, à l'instar des autres discours théoriques, comme un *discours d'autrui* (Reuter 2001; cité par Jeanneret 2004b) – en particulier celui des SHS, qui se fait également l'écho des paroles des sujets sociaux et prétend tenir un discours *en leur nom* (Jeanneret 2004b; cf. aussi 9.3. *infra*). Les modes de référencement à ces discours autres sont variés, pouvant recourir tant à l'allusion, à la reformulation qu'à la citation au sens strict (Boch et Grossman 2002). On s'interrogera ici sur le devenir de ces citations au sein des écrits de blogs, d'un point de vue formel mais aussi fonctionnel : les citations sont-elles convoquées comme preuves, contrepoints, définitions, voire à d'autres fins ? On étudiera par ailleurs ce que ces citations nous révèlent sur l'intertexte mobilisé par ce type de communication scientifique et, de ce fait, sur l'allocutaire envisagé. En effet, Genette considérerait la citation comme la manifestation la plus évidente de l'intertexte :

Je le [l'intertexte] définis pour ma part, d'une manière sans doute restrictive, par une relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, c'est-à-dire, eidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d'un texte dans un autre. Sous sa forme la plus explicite et la plus littérale, c'est la pratique traditionnelle de la *citation* (avec guillemets, avec ou sans référence précise) ; sous une forme moins explicite et moins canonique, celle du *plagiat* (chez Lautréamont, par exemple), qui est un emprunt non déclaré, mais encore littéral ; sous forme encore moins explicite et moins littérale, celle de l'*allusion*, c'est-à-dire un énoncé dont la pleine intelligence suppose la perception d'un rapport entre lui et un autre auquel renvoie nécessairement

telle ou telle de ses inflexions, autrement non recevable [...]. (Genette 1982, 8)

Genette signale lui-même son approche comme *restrictive* : de fait, l'étude des citations au sens strict ne saurait épuiser l'étude de l'intertexte. Toutefois, si des formes de référencement plus implicites entrent aussi en ligne de compte dans le phénomène de l'intertextualité, les citations s'en distinguent en ce qu'elles font l'objet d'un marquage au plan typographique, par le recours aux guillemets, au retrait du paragraphe ou aux italiques. Une spécificité des énoncés numériques est de proposer un autre marquage signalant explicitement la présence d'un intertexte, que sont les caractéristiques morphologiques liées aux technomots cliquables (couleur et/ou soulignement). De ce fait, lien hypertexte et citation sont fréquemment associés ; c'est notamment le cas dans les travaux menés en dehors des SdL sur les citations dans les publications scientifiques (p. ex. Chartron et Caillon 2008) – mais les composantes discursives de ces citations ne semblent pas étudiées, et ce n'est sans doute pas l'objet de ces travaux. Quoi qu'il en soit, il convient de distinguer entre les deux notions d'hyperlien et de citation : comme le relève Paveau, le lien hypertexte ne cite pas, il offre au lecteur la possibilité d'une délinéarisation vers un discours autre, qui est un discours-cible dans le chef du locuteur (mais que le lecteur peut très bien choisir de ne pas convoquer). L'hyperlien n'est donc pas une citation, mais la citation peut pour sa part recourir à une technologie discursive qui est la délinéarisation (soit la rupture de l'axe syntagmatique du discours par l'hypertexte). Le lien hypertexte est alors l'outil technique, et le technomot (ou technosegment) un marqueur linguistique (Paveau 2016a). Avant d'élargir notre propos au geste discursif de partage que suppose l'enrichissement hypertextuel, on se concentrera pour l'instant sur le geste discursif qui consiste à *citer*.

Dans *Critique de la trivialité*, Jeanneret rappelle l'étymologie du verbe *citer*, du latin *citare*, soit *mettre en mouvement* ; il définit la citation (ici, plutôt littéraire ou culturelle) comme « la reprise d'énoncés déjà marqués par un site énonciatif et une figure d'auteur » (Jeanneret 2014, 109). Dans son travail fondateur, Compagnon définissait minimalement la citation comme « un énoncé répété et une énonciation répétante » (Compagnon 1979, 56). S'agissant plus précisément de la citation scientifique, Rosier signale qu'elle repose sur la convocation d'un discours antérieur, par rapport auquel le locuteur va se positionner, discours « qu'on a extrait d'un texte et qu'on recontextualise, soit en

l'absorbant dans la syntaxe du texte second soit en le 'greffant' comme un bloc homogène mais pointé comme extérieur (caractères plus petits, paragraphe décalé, italiques...) » (Rosier 2008, 112). Citer implique donc la « reproduction intégrale d'un segment dit ou écrit » (Rosier 2008, 3). Ces trois caractéristiques de la citation, l'extrait, sa reproduction par un nouvel acte d'énonciation et la figure de l'auteur (bien que cette dernière ne soit pas prise en compte par Compagnon, ni par Genette d'ailleurs), ne vont pas forcément de soi dans les pratiques de convocation du discours d'autrui sur le web, ce qui aura des répercussions sur les modes de citation que l'on va trouver dans les billets d'*Hypothèses*.

Or, comment cite-t-on en contexte numérique ? Pour rendre compte de la circulation des paroles rapportées dans cet environnement, Paveau a élaboré la notion de *technodiscours rapporté* comme une « forme numérique native de discours rapporté », qui « consiste à transférer un discours d'un espace numérique natif source à un espace numérique natif cible, via une procédure automatisée de partage » (Paveau 2017, 289). Dans une telle conception, on maintient le dispositif *discours citant/discours cité* mais il se trouve ici, en partie ou totalement, pris en charge par un outil technologique de partage de contenu ; ce sont, bien souvent, des technosignes assumant l'acte d'énonciation (boutons, hyperliens, etc.). Paveau relève encore que le technodiscours rapporté implique l'embarquement des métadonnées, soit le fait que, lorsqu'est par exemple cité un article de presse (ou son contenu, partagé), c'est l'ensemble du contexte (incluant liens, images, etc.) qui est entraîné avec. Si la proposition de Paveau présente l'avantage, comme souvent chez cette auteure, d'intégrer pleinement la matérialité du dispositif numérique dans l'approche des éléments linguistiques, elle pourrait contribuer à créer une césure avec d'autres pratiques de citation uniquement marquées typographiquement, susceptibles de jouer en discours des rôles comparables inscrits dans une continuité avec des pratiques antérieures (même si en effet le marquage citationnel et/ou l'instance de prise en charge diffèrent dans l'environnement numérique) ou au contraire s'en démarquant, en raison de leur inscription dans un contexte de *science ouverte* (cf. 3.2.2.1.).

On interrogera ainsi notre corpus en étudiant à la fois les marqueurs (techno)linguistiques et les fonctions des citations dans les billets d'*Hypothèses*. On entendra par-là les citations contenues dans les billets, citant d'autres ressources (numériques ou non) en reproduisant

un extrait de celle-ci et l'attribuant, le cas échéant, à une source énonciative. Nous considérons donc la citation au sens strict, qui n'est pas non plus entendue comme référence bibliographique (dans une optique qui serait celle de la *citation analysis*³⁸³). On tentera ainsi de souligner une certaine continuité des usages, tout en mettant l'accent sur ce que la matérialité du discours numérique ajoute *en plus* à ces marqueurs et fonctions qui ont fait l'objet d'études antérieures.

9.1.1.1. Marqueurs (techno)linguistiques des citations dans les carnets de recherche

Quelles sont les modalités par lesquelles les carnets de recherche d'*Hypothèses* prévoient la possibilité de citer des sources ? En réalité, contrairement à ce qui existe sur les réseaux sociaux, il n'y a pas de dispositif spécifique pour citer un contenu, si ce n'est (i) la possibilité qu'offre l'architexte de *WordPress* d'insérer des blocs citationnels au sein du texte, désignés comme tels par un style spécifique – mais qui ne distinguent pas entre citation de source primaire et de source secondaire ; (ii) la possibilité de partager les contenus d'*Hypothèses* sur les réseaux sociaux, en activant les boutons dédiés – mais le billet devient alors le discours cité à destination d'un autre espace social (cf. 7.2.3.), et, d'autre part, il est embarqué comme un tout et il n'y a pas d'opération de découpe d'extrait ; (iii) un cas particulier de dispositif citationnel : les recommandations automatisées à la fin d'un billet (p. ex. billets n° 26, 36, 45, etc.). Dans ce cas de figure, les extraits cités (titre et image d'accroche) sont des métadonnées récupérées de manière automatique, organisées en cadres qui signalent le discours cité au sein du billet comme discours citant ; cependant l'instance qui préside à la citation est algorithmique et effectue ses choix selon des critères de pertinence en fonction de mots-clés, le chercheur activant s'il le souhaite cette fonction de recommandation par un choix architextuel, mais n'étant pas maître des billets qu'il cite. Les vignettes citationnelles ne sont pas intégrées au billet par des connecteurs ; elles sont le fait d'une énonciation machinique et non de celle du locuteur-énonciateur premier.

³⁸³ Soit une approche quantitative visant à recenser les citations d'auteurs afin de déterminer leur position dans un champ scientifique (Tuomarla 2000, 192-93). Sur la construction de l'autorité par les citations dans les textes scientifiques, il faut encore signaler, dans le champ des SIC, l'article de synthèse de Broudoux « Autorité scientifique et épistémique à l'épreuve de la mesure des citations » (Broudoux 2017).

Ceci mis à part, il n'y a donc pas de dispositif dédié à la citation sur la plateforme qui ferait de ces citations des *technodiscours rapportés* au sens où l'entend Paveau ; en revanche, les carnetiers, outre les modes de citation classiques recourant aux guillemets typographiques, aux italiques ou au retrait du bloc de texte, vont exploiter certaines technologies discursives (pour l'essentiel, la délinéarisation permise par l'hypertexte) et la polysémiotité du texte numérique (vidéos, pistes audios, technographismes, etc.) dans leurs pratiques de citation – éléments sur lesquels nous concentrerons notre analyse.

9.1.1.1.1. *Technomots/URL*

On vient de le signaler, si hyperlien et citation ne sont pas réductibles l'un à l'autre, le technomot ou technosegment apparaît dans certains cas comme un adjuvant aux marqueurs linguistiques de la citation. L'hyperlien ne constitue pas en lui-même un marqueur de citation (bien qu'il soit un marqueur intertextuel, cf. 9.1.2.1.), mais la complète. Dit autrement, la technologie discursive de la délinéarisation est désormais étroitement associée aux modes de citation.

Le marqueur de délinéarisation (signalé par un soulignement et/ou une couleur autre d'un mot ou d'une suite de mots) peut porter sur l'extrait cité dans son entièreté (ainsi, dans le billet n°60, marqueurs typographiques de la citation et marqueur hypertextuel se superposent : « Believe it or not, there was a time when the TV networks didn't care about ratings ») ou la source énonciative (qui peut être le nom d'auteur, ou le nom du site ou média : p. ex. « Source : HathiTrust Rights Database » dans le billet n°87, ou encore « (Libération, 9 août 1995) », dans le billet n°69). Le segment hyperlié peut aussi être un déictique précédant la citation (« j'ai découvert ce texte un peu curieux », billet n°63)³⁸⁴ ou encore porter sur le verbe de dire (« Carole Helpiquet, [...] expliquait ainsi à Rue89 que », billet n°26). Il arrive par ailleurs que l'hyperlien pointe non pas vers le cotexte énonciatif d'où provient la citation (comme c'est en général le cas), mais, pour des noms d'auteurs, vers leur compte *Twitter* ou *Facebook* (p. ex. « Brett White a parlé d'une « revanche de la purge rurale », billet n°60) ; ou pour une œuvre, vers sa notice en catalogue (« Extrait de la préface du catalogue de Domenico Maria Berardelli », billet

³⁸⁴ Dans le cas présent, le segment hyperlié n'est pas uniquement un déictique, mais intègre également une appréciation sur le renvoi, qui en oriente la lecture.

n°15) : l'enrichissement hypertextuel se rapproche dans ce cas non tant d'une augmentation de la citation que du partage d'informations connexes (et donne à voir ce qui apparaît comme pertinent en tant qu'information connexe pour le locuteur, dans son anticipation du lectorat ; cf. 9.1.2.4. *infra*). Enfin, certains termes cités sont hyperliés sans faire l'objet d'un référencement *in situ*, dans le texte même, l'auteur postulant alors que la localisation embarquée dans le technomot/technosegment suffit à préciser la source énonciative : ainsi, dans le billet n°23, l'îlot textuel « “ télévision de qualité” » renvoie à un ouvrage recensé dans un autre billet du carnet hyperlié, sans que ce billet ne figure pour autant dans la bibliographie.

La technologie discursive de la délinéarisation permet ainsi de contextualiser les citations, le plus souvent en renvoyant au texte cité dans son ensemble, mais parfois aussi en fournissant un complément d'informations sur leur auteur ou sur le média. Outre les technomots, les URL permettent également d'augmenter les références en renvoyant vers leur site énonciatif en ligne : dans ce cas, le référencement de la citation est à de rares exceptions près localisé en note de bas de page (p. ex. billet n°10).

9.1.1.1.2. Cadres énonciatifs audio(-visuels)

Certaines citations exploitent la plurisémiotité du texte numérique, permettant d'associer des matériaux de formats divers qui s'inscrivent alors dans des espaces citationnels dédiés. Les citations concernent non seulement des extraits textuels, mais également iconographiques (p. ex. les cases d'une bande dessinée dans le billet n°31), audio et audiovisuels (p. ex. billets n°3, 12). Dans ces fenêtres, l'extrait cité est délimité par un cadre énonciatif particulier et consultable, pour les capsules audio(visuelles), sans délinéarisation, mais par l'activation d'un technosigne qui est le triangle-flèche : l'effectivité de la citation dépend donc du geste d'activation de l'écrilecteur (cf. 9.2.3. *infra*). Dans certains cas, les cadres énonciatifs autorisent non la citation d'un simple extrait, mais d'une totalité textuelle : le billet n°6 propose des fenêtres modales ouvrant à la consultation d'un PDF, le billet n°3 donne à écouter l'ensemble d'une chanson sur la piste audio dédiée, le billet n°4 insère la capsule vidéo d'une émission complète, etc.³⁸⁵

³⁸⁵ On pourrait à cet égard suggérer l'hypothèse du cadre énonciatif comme objet même de la citation ; en d'autres termes, l'insertion d'un cadre audiovisuel correspondant à une capsule hébergée sur *YouTube* permettrait la citation non tant de l'extrait en tant que tel, que d'un espace énonciatif lié à une scène

9.1.1.1.3. *Technographismes*

Enfin, il faut encore signaler un cas particulier de citation numérique, celle qui est assumée par un *technographisme*. Le technographisme consiste en « une production sémiotique associant texte et image dans un composite natif d'internet » (Paveau 2017, 305). Il s'agit par exemple de mobiliser des *mèmes internet*, des éléments culturels qui sont repris de manière virale dans les espaces numériques, et se transforment par leur circulation : *gifs* animés dans le billet n°7 ; ou, encore, dans le corpus élargi, au sein du billet n°123. Dans ce cas précis, l'affiche de propagande américaine « *We Can Do It!* » de J. Howard Miller (1943) se trouve réinvestie par le *hashtag* #Resist. La source énonciative initiale n'est pas mentionnée (tandis que l'est, assez paradoxalement, celle de la banque d'image d'où est extrait le technographisme), l'extrait cité étant supposé participer d'une culture populaire³⁸⁶ partagée entre le chercheur et son allocutaire postulé. Ces technographismes apparaissent comme des vignettes insérées dans le texte, mais qui ne sont pas introduites par des éléments linguistiques (donc contrairement aux autres fenêtres visuelles, ces matériaux ne sont pas liés à un discours d'accompagnement) ni ne dépendent d'un geste d'activation du lecteur.

On le voit, d'autres procédés de marquage que le retrait, les italiques ou les guillemets typographiques (qui continuent également d'être utilisés) permettent de convoquer le discours d'autrui dans les billets d'*Hypothèses*. Au niveau du rôle que jouent les citations dans les billets, on relèvera de la même manière une permanence de certains usages existants dans les publications scientifiques, associée à de nouvelles fonctions tributaires du contexte dans lequel les billets sont diffusés.

d'énonciation radicalement extérieure à la communication scientifique, avec les effets d'intertextualité que cela engendre (cf. 9.1.1.3. *infra*). Si cette remarque reste à l'état d'hypothèse pour les billets du corpus premier, elle prend consistance dans le corpus étendu par la présence, au sein des billets du magazine *Mondes sociaux*, de capsules audiovisuelles provenant de la chaîne *YouTube* « Avides de recherche », animée par Manon Bril, pseudonyme de Manon Champier (p. ex. billet n°111). Dans ce cas, *YouTube* n'est pas une solution simple d'hébergement pour une vidéo qui serait trop volumineuse, mais bien un lieu d'énonciation lui-même cité au sein du billet, mettant en situation de co-présence l'environnement d'un carnet de recherche et celui d'une plateforme médiatique de large diffusion. Ce genre de citation assure aussi un rôle dans l'élaboration de l'ethos du chercheur, qui se montre familier des modes de communication sur des médias numériques de masse : cf. 9.1.1.2.1. *infra*.

³⁸⁶ On entendra ici la *culture populaire* dans le sens de *pop-culture*, soit une culture de masse influencée par les productions américaines importées en Europe après la seconde guerre mondiale, répondant à un canevas de production industriel (Mémeteau 2014). La locution est bâtie par opposition avec la culture savante dont participent les productions légitimes (qui sont l'objet d'étude des humanités : cf. 1.1.).

9.1.1.2. Fonctions assumées par les citations dans les billets du corpus

9.1.1.2.1. *Fonction argumentative : positionnement, actualisation, illustration, définition, autocitation*

D'après l'étude de Tuomarla, la fonction argumentative est prédominante dans les citations scientifiques : il s'agit généralement de recourir à une autorité afin d'appuyer une idée, ou au contraire de s'en démarquer en utilisant la citation comme contrepoint (Tuomarla 2000, 217) – les citations assument alors une fonction de positionnement. Plus fréquentes au début des articles, elles assurent également une fonction d'*actualisation*, servant à baliser le champ de recherche du locuteur, et à construire le cadre de son propre développement (*Ibid.*, 201). Au sein des billets du corpus, si la fonction de positionnement par rapport à une autorité scientifique est bien attestée³⁸⁷, on ne peut pas réellement dire qu'elle y soit dominante. On pourrait poser l'hypothèse que les écrits des carnets de recherche ne sont sans doute pas le lieu privilégié d'une inscription dans un champ disciplinaire, mais plutôt celui d'un travail concret sur les matériaux de recherche et l'inventaire des sources. Les citations vont donc surtout servir à illustrer (par la convocation de sources primaires et d'exemples), à fournir un cadrage contextuel ou à définir une notion.

Dans le premier cas, les citations mobilisées dans les billets servent à illustrer le propos du chercheur, en produisant des éléments de sources primaires : on trouve ainsi des citations issues d'œuvres étudiées (p. ex. billets n°29, 41) ; des extraits d'un fonds

³⁸⁷ On peut citer quelques exemples pour l'illustrer : les diverses citations liminaires du billet n°35, détachées typographiquement ; cet extrait du billet n°20 : « Dans l'éditorial du n°68 de la revue *Histoire de l'art*, [...] l'historien d'art Olivier Bonfait s'attachait à décrire l'"émergence d'une discipline" que Ségolène Bergeon et Georges Brunel, [...] voyaient pourtant déjà établie douze ans plus tôt. Peut-être parce qu'ils s'étaient interrogés sur la question de la discipline¹ sans toutefois être très convaincants ni convaincus eux-mêmes² dans leur conclusion à propos d'une activité "située au croisement de compétences si variées qu'il est illusoire de penser qu'une seule personne puisse les posséder toutes avec la précision et la profondeur requises" » (outre la citation en texte, une citation complémentaire hyperliée est fournie dans la note n°2) ; dans le billet n°14, une citation de Lemerrier est endossée par les auteurs pour justifier leur positionnement méthodologique ; dans le billet n°85 : « L'écriture sur ce carnet m'inspire beaucoup en ce qu'elle m'a ouvert de nouvelles manières de penser et d'écrire depuis 2010. Je repense ici à ce qu'en dit Marie-Anne Paveau : "En effet, Internet, et le Web en particulier, ne constituent pas de simples supports pour une production scripturale qui s'y transporterait, mais bien des environnements qui configurent structurellement les écritures de manière spécifique. [...]" ». On notera que, dans ce dernier cas, l'autorité est convoquée pour légitimer une pratique d'écriture scientifique et non un positionnement du chercheur.

d'archive (p. ex. billet n°84, extraits de la correspondance de Dumézil), ou encore la retranscription de paroles recueillies auprès des sujets d'étude (p. ex. billet n°2, 59). Cette reproduction d'un extrait joue également, dans un certain sens, un rôle probatoire, en ce qu'elle donne un caractère concret à la source convoquée. Or, cette fonction probatoire se trouve renforcée dans le cas d'une citation augmentée ou mobilisant en complément des matériaux non langagiers : la délinéarisation possible d'un fragment cité vers son cotexte d'une part, la facilitation d'insertion d'extraits iconographiques ou audio(visuels) d'autre part, autorisent la consultation immédiate, par le lecteur lui-même, des sources citées (p. ex. billets n°3, 6, 52 ; billet n°66, reproduisant sous la forme de blocs citationnels de nombreux extraits d'un texte signalé comme disponible sur *Gallica*). Le chercheur-carnetier montre en quelque sorte patte blanche en donnant à l'allocataire la possibilité de vérifier si la citation est convoquée correctement ou à bon escient. Cela va dans le sens de l'observation de Chartier, qui signalait que cette possibilité « transforme profondément les techniques de la preuve et les modalités de construction et de validation des discours de savoir » (Chartier 2006, 18 : cf. 4.2.2.5.). L'augmentation ou l'enrichissement plurisémiotique des citations sert alors la construction de l'ethos du chercheur-carnetier qui donne ainsi, technodiscursivement, l'image d'un scientifique sérieux documentant les sources d'une manière transparente : la fonction d'illustration joue de ce fait un rôle critique (cf. 9.1.2.3. *infra*).

Les citations dans les billets assurent également une fonction définitoire, ou de cadrage. Tuomarla indique que la phase d'actualisation recourt le cas échéant aux citations définitoires qui, outre qu'elles informent sur l'auditoire anticipé en ce qu'elles révèlent son niveau de connaissance attendu, participent également du cadrage préalable en convoquant des autorités scientifiques comme sources définitionnelles. Or, si cet usage est attesté dans le corpus (p. ex. citations hypertextualisées à l'entame du billet n°73), il n'est pas certain que ces autorités jouent toujours dans les billets des carnets de recherche un rôle comparable à celui qu'elles assuraient dans un article scientifique. Si Tuomarla insiste sur le fait que le discours scientifique ne tolère pas l'association des guillemets citants avec l'anonymat et estime « pratiquement impensable l'emploi de *zero quotatives* ou de discours évoqués³⁸⁸ dans le discours scientifique » (Tuomarla 2000, 209), les

³⁸⁸ Le discours évoqué étant un discours direct attribué fictivement à une source énonciative, parfois utilisée à des fins de dramatisation dans les articles de presse (Tuomarla 2000, 70 *sqq.*).

citations des billets peuvent prendre certaines libertés avec cette norme : que ce soit par la prévalence de la mention du site énonciatif sur le nom d’auteur (cf. *supra*), ou par le fait que certains billets recourent à des citations issues de *Wikipédia* pour proposer une définition cadrante des concepts abordés (p. ex. billet n°73 qui cite la définition selon cette source du modèle communicationnel de Shannon et Weaver, ou le billet n°82 qui reproduit des extraits de l’encyclopédie collaborative pour définir les concepts d’*art sonore* ou de *spatial music*).

Par le dispositif d’échange et de discussion qu’il autorise, il arrive aussi que le carnet génère son propre cadrage : on a signalé au chapitre précédent l’exemple du billet n°51, où des énoncés produits en commentaires sont repris et actualisés comme citations pour être discutés ensuite. On voit bien ici comment le carnet de recherche en ligne renoue, tout en la transformant, avec une forme dialogale qui est celle du séminaire, de la « conversation académique » [*conversational scholarship*] (Gregg 2006) – bien que la périodicité liée au rythme des publications sur blog dote cette conversation d’un caractère différé : un premier billet est augmenté de commentaires qui en discutent les propositions, eux-mêmes repris dans un nouveau billet qui fait lui-même l’objet de commentaires.

Il faut encore relever que la fonction d’actualisation ne s’exerce plus exclusivement, dans les billets, par rapport à des citations scientifiques. En effet, comme publications périodiques liées à l’actualité, certains billets réagissent non plus à une actualité de la recherche (qui serait une parution, un événement, une note de réflexion justifiée par l’intérêt présent du chercheur, etc.) mais, également, à une actualité sociale ou culturelle. Les citations servant de cadre à la démarche du chercheur peuvent alors, dans certains cas, être issues de la presse d’information ; et la construction du cadre assure davantage une fonction de repérage, de contextualisation du propos, que de positionnement dans un champ de recherche. Par exemple, le billet n°119, issu du corpus élargi, réagit à une actualité politique : les citations actualisantes émanent de sites de presse, en l’occurrence *RTL* et *Le Nouvel Observateur*.

Enfin, on mentionnera des pratiques d’autocitation dans les billets de recherche. Pour Tuomarla, les auteurs scientifiques *s’entrecitent* et *s’autocitent*, et l’autocitation apparaît bien, de son point de vue, comme spécifique au discours scientifique. Il s’agit pour le chercheur de s’appuyer sur ses paroles antérieures pour marquer la continuité d’une

activité de recherche. On a signalé dans le chapitre précédent que la sérialité des publications au sein des carnets créait, ne serait-ce que matériellement, la possibilité d'un retour réflexif sur les écrits du chercheur par la mise en présence de plusieurs strates d'écriture (cf. 8.4.2.2.). Ce retour est aussi autorisé par les autocitations, peu fréquentes³⁸⁹ mais toutefois attestées. Ainsi, dans le billet n°54, la locutrice, par un détachement typographique, cite les notes prises lors d'un déplacement ; la citation est suivie de la mention « Extrait de mon carnet de voyage. Je suis à Chennai, en juin 2011, cela fait une semaine que je suis arrivée sur place ». On trouve encore, dans le corpus élargi, d'autres autocitations mobilisant d'une manière similaire des notes de statut intermédiaire : le billet n°116 accompagne la photographie du cahier dans lequel la chercheuse consigne les matériaux bruts de sa recherche d'une citation extraite de ses notes de terrain ; de même, le billet n°130 cite, sous la forme de photographies, les annotations prises par le chercheur dans un livre au cours d'une activité de recension (annotations qui sont retranscrites en légende de l'illustration). On signalera encore, pour le premier de ces exemples, une forme toute particulière de citation dans l'image d'accroche du billet, sous la forme d'une pancarte numérique (soit un technographisme) brandie par la chercheuse, énonçant l'intitulé de la catégorie du carnet de recherche (« Ma thèse en faillite »). Enfin, l'autocitation peut aussi porter sur des éléments d'iconographisation : le billet n°51, citant et discutant les commentaires d'un billet antérieur (cf. 9.1.1.2.1.), ré-énonce en tant qu'image d'accroche une photographie déjà présente dans ce précédent billet.

Comme on le constate, l'autocitation porte ici essentiellement sur des énoncés préparatoires, qui ne devraient pas connaître la publicité dans une démarche de communication scientifique traditionnelle. L'autocitation assure ici aussi un rôle de construction de l'ethos du chercheur. Il ne s'agit plus toutefois de s'appuyer sur sa production antérieure pour asseoir une légitimité énonciative, mais plutôt de mettre en évidence des pratiques montrant le travail de recherche envisagé dans un aspect sécant, dans son actualité, reposant sur la mobilisation d'outils et de méthodes dont le carnet de recherche conserve la trace ; montrant un chercheur dans son activité mais pas dans une tour d'ivoire, en ce qu'il recourt à des pratiques discursives numériques liant le verbe à

³⁸⁹ En général, les renvois aux dits antérieurs du chercheur, au demeurant très présents, se font par technomot ou technosegment du type « voir ce billet » sans qu'il n'y ait d'extrait cité – et donc, sur le mode de l'allusion dans la convocation de l'intertexte : cf. 9.1.2.2 *infra*.

l'iconographie qui sont tout à fait courantes (voire populaires) dans les pratiques sociales liées au numérique : par exemple, le procédé de la pancarte numérique est généralement utilisé dans les campagnes militantes (féministes, notamment). En ce sens, on peut considérer que ces autocitations jouent aussi un rôle argumentatif dans le billet, appuyant la thèse d'une science ouverte qui se veut inscrite dans le monde, renforçant les liens entre université et société. En outre, dans les deux derniers exemples montrés, elles sont inséparables d'une fonction ludique.

9.1.1.2.2. *Fonction ludique ou de connivence*

Cette fonction ludique s'affiche, plus franchement encore, par des technographismes ou des citations puisant leur matière dans la culture populaire. Ainsi, le billet n°42 s'ouvre, d'une part, sur un technographisme mettant en scène James Dean dans le film *La fureur de vivre* (1955)³⁹⁰ et, d'autre part, sur une citation qui consiste en une phrase culte (« *don't panic* ») figurant sur la couverture du *Guide du voyageur intergalactique*, d'après l'œuvre de science-fiction humoristique de Douglas Adams (avec la mention de la source énonciative hyperliée). D'autres technographismes mobilisant des références cinématographiques ou télévisuelles contemporaines parsèment ce billet³⁹¹. On a par ailleurs signalé plus haut la présence de *gifs* animés dans un autre billet du corpus premier, le billet n°7. Enfin, dans le corpus élargi, un magazine de vulgarisation comme le carnet *Mondes sociaux* illustre fréquemment ses publications de technographismes et de *gifs* animés (p. ex. billet n°126).

Ces citations à fonction ludique établissent une connivence avec l'auditoire anticipé dont on voit bien ici qu'il dépasse largement le public spécialisé (ce qui est assez logique dans le cas d'un magazine de vulgarisation, mais ce type de citation se retrouve aussi ailleurs sur *Hypothèses*). Ceci rejoint les observations déjà faites sur l'intertexte des billets de recherche, dont le cadrage s'effectue par rapport à un intertexte scientifique certes, mais plus uniquement. En outre, ce n'est pas le seul énoncé répété qui fonde ici la connivence

³⁹⁰ *La fureur de vivre* (*Rebel Without a Cause*, 1955) est un film américain réalisé par Nicholas Ray. (source : *Wikipédia*). Ce film, avec *À l'Est d'Eden* (*East of Eden*, 1955 également), a contribué à forger le mythe de James Dean comme icône de la jeunesse incomprise dans la culture populaire.

³⁹¹ On ajoutera que plus loin, le locuteur se prend à citer la devise de son cercle étudiantin : « *Primum philosophare, deinde bibere. Sed nostra philosophia bibendum est. Ergo bibere, deinde bibere.* », créant à nouveau une distance avec l'intertexte scientifique attendu.

avec l'allocutaire, mais le mode même de citation associé à des pratiques de communication nativement numériques qui ne sont pas spécialement liées à la recherche (comme le recours aux mêmes internet, par exemple)³⁹².

9.1.1.3. De la citation au partage

Le premier constat général que l'on peut faire après avoir balayé le corpus, c'est que les citations des billets de recherche, qu'elles soient ou non augmentées, n'assurent qu'assez occasionnellement une fonction de positionnement scientifique reposant sur des sources secondaires. Elles font par contre intervenir des exemples, des sources primaires (documents, manuscrits, ouvrages littéraires, etc.), ou assurent une fonction d'actualisation qui peut mobiliser des sources extérieures à la recherche (p. ex. sources de presse ou encyclopédie collaborative). L'augmentation des citations ainsi que le recours aux technographismes servent la construction de l'ethos discursif du chercheur – ce qui, soit dit en passant, s'inscrit dans une continuité de pratiques puisque les citations scientifiques sont ordinairement convoquées pour asseoir la légitimité énonciative du locuteur –, en donnant à voir un chercheur-carnetier transparent quant à ses sources, mais aussi capable de produire des énoncés numérisés alignés sur les pratiques discursives d'autres domaines d'activités du web. Seulement, l'intertexte mobilisé par les citations excède ici largement le seul intertexte scientifique ; cette observation mène à s'écarter du postulat latourien selon lequel le référent du discours scientifique serait constitué par l'intertexte des publications d'un champ de recherche par rapport auquel le chercheur se positionnerait (cf. 4.2.1.). Non seulement le référent des billets lui-même s'écarte parfois de la recherche au sens strict pour traiter d'actualités sociales ou culturelles (cf. 7.5.2.), mais encore l'intertexte convoqué par les citations s'inscrit dans un univers de publication plus large, incluant des textes médiatiques ou populaires. De ce point de vue, ces citations confèrent au discours une valeur (ceci étant toujours à ranger dans une continuité des pratiques) qui est ici celle d'un usage concret dans le champ extra-académique – soit, qui

³⁹² Dans d'autres billets, la culture populaire est mobilisée comme objet d'étude : les citations assurent alors une fonction d'illustration, en ce qu'elles permettent la consultation d'une source primaire, mais contribuent à déplacer les lignes des objets de recherche en SHS : p. ex. capsules audiovisuelles diffusant des extraits de séries télévisées dans le billet n°38, ou clips de rap dans le billet n°44. Dans le corpus élargi, le carnet d'où provient le billet n°124, *Z sociologie*, est d'ailleurs sous-titré « La culture populaire comme objet de recherche ».

l'incluent dans une démarche de *science utile* ou *aimable* (cf. 7.5.1.) ; mais aussi, celle d'une prise de distance à l'égard de pratiques de publication davantage légitimées par le champ académique, qui feraient pour leur part l'objet d'une valorisation bibliométrique. La valeur est dans ce cas celle que confère l'investissement d'un ethos contestataire, de rupture (cf. 8.1.2.), ici appliqué au domaine du blogging scientifique.

Le deuxième constat est que, comme l'ont montré par exemple les travaux de Vitali-Rosati, la figure d'auteur elle-même pose problème dans l'environnement numérique (Vitali-Rosati 2014, 2016a) – et ce, notamment, en raison de la démultiplication des instances énonciatives qui interviennent dans les énoncés natifs du web (cf. 1.4.1.). Certaines citations sont référencées d'après un site externe qui apparaît comme une production collaborative (*Wikipédia* par exemple), ou uniquement sur la base d'une URL. D'autres citations, faisant notamment intervenir des éléments de culture populaire (comme les mèmes internet), surviennent encore dans le discours scientifique sans être spécialement référées à une figure d'auteur qui ferait autorité : elles sont au contraire le produit d'une construction collective³⁹³.

Une dernière remarque, qui serait plutôt d'ordre général dans l'environnement numérique mais qui n'est pas sans répercussion sur le discours scientifique des billets, porte sur un possible affaiblissement de ce que Compagnon nommait le *travail de la citation* (Compagnon 1979), soit l'idée que c'est la fonction de découpage et de réassemblage des extraits qui importe quand on cite. Cette fonction se trouve standardisée par les dispositifs techniques prenant en charge les technodiscours rapportés et générant automatiquement des vignettes liées aux publications citées ou partagées (comme on peut par exemple le voir dans les cartes *Twitter*, dont les métadonnées sont embarquées et visent donc le texte dans sa totalité) – ce n'est ici plus vraiment l'extrait qui a de la valeur en tant que citation signifiante. La même chose se passe, on l'a vu, pour les citations automatisées d'*Hypothèses* ; d'autres dispositifs, on l'a également signalé, citent une œuvre (chanson, documentaire, livre *Google Books*) dans sa totalité, sans opération de sélection. À cette affaiblissement de l'extrait par la standardisation de la découpe, ou son absence, semble correspondre dans les textes disposant d'un degré de numéricité élevé la prévalence de

³⁹³ Nous nuancerons plus loin ce constat concernant les citations en ce que, pour ce qui concerne l'activité de blogging en elle-même, le discours scientifique semble bien s'accompagner d'un renforcement de la figure du chercheur comme auteur (voir p. ex. la conclusion du présent travail).

l'enrichissement hypertextuel sur la citation au sens strict (cf. 9.1.2. *infra*). D'un autre côté, on pourrait dire considérer que, si ce *travail* de la citation, dans le sens du travail de découpage et de réassemblage artisanal d'extraits textuels, se trouve affaibli, l'économie générale du web repose tout entière sur les pratiques de citation machinique, de fragmentation et d'agrégation des formes écrites circulantes : les *écrits d'écran* (Souchier 1996) s'organisent en cadres énonciatifs distincts, ce qui les rend fondamentalement polyphoniques ; Doueïhi évoquait quant à lui une *culture anthologique* qui serait propre au numérique (Doueïhi 2011, 201). Il semble donc qu'on peut à tout le moins pointer une tension entre cette prévalence de la citation dans les textes numériques et le fait que le travail de découpage personnalisé d'un extrait que l'on ré-énonce tendrait à s'affaiblir au profit d'une mise en circulation d'une totalité textuelle embarquée sous un fragment généré de manière automatique.

Enfin, si l'on a préféré se concentrer sur la citation comme reposant sur la reproduction d'un extrait attribué à un site énonciatif antérieur, il faudrait encore mentionner, par exemple, la présence dans le corpus de ce que Rabatel nomme des « s/citations » :

à côté des formes linguistiques bien répertoriées du report de discours, [coexistent] de nouvelles modalités de citation et de représentations d'espaces mentaux qui ne passent pas par des paroles rapportées. Ces modalités relativement originales de discours représentés correspondent notamment à des formes inédites de citations en contexte pluri-sémiotique, telles qu'on les rencontre sur les sites du web, c'est pourquoi elles sont à ranger dans la catégorie des *s/citations*. (Rabatel 2017, 379)

On trouve ainsi de nouvelles formes d'enchâssements énonciatifs, où un texte englobant contient des liens débouchant sur d'autres textes ou discours, ces liens étant souvent commentés par un discours d'escorte (ex. billet n°109). D'une certaine manière, ces *s/citation* renouent avec une des fonctions originelles du blog, celle d'annuaire du web (*web-log*), d'où le dispositif tire d'ailleurs son nom (Stassin 2016, 25 *sqq.*). C'est ainsi la localisation d'un discours autre, le représentant dans son ensemble par un marquage typographique (celui du segment cliquable) qui pourrait apparaître comme une nouvelle modalité citationnelle des textes numériques natifs, participant d'une démarche plus globale de mise à disposition de ressources par enrichissement hypertextuel qui se combine à, ou supprime, la pratique de citation traditionnelle, avec laquelle elle entre en tension. Cette modalité se rattache à un autre geste discursif : partager.

9.1.2. Partager

L'enrichissement hypertextuel des écrits d'*Hypothèses* ouvre, à l'instar des pratiques de citation, un questionnement en lien avec l'intertexte du billet de recherche. On s'interrogera ici sur l'intertexte proposé en partage à l'allocutaire au moyen de cette technologique discursive qu'est la délinéarisation, ce qui permettra de compléter les premières observations dégagées au point précédent.

9.1.2.1. Hypertexte et intertexte

Ainsi qu'on l'a évoqué (cf. 9.1.1.), les phénomènes d'hypertextualité numérique et d'intertextualité apparaissent comme étroitement liés. En quelque sorte, la technologie du lien hypertexte qui fonde les relations du web apparaît comme une matérialisation de la relation abstraite, intellectuelle, qui relie deux discours unis par une relation intertextuelle. Comme l'observe Marcoccia, les écrits numériques « manifestent un haut degré d'intertextualité, par la présence (plus ou moins littérale ou intégrale) de textes dans d'autres textes. » (Marcoccia 2016, 100)³⁹⁴. Cette présence se manifeste sur un mode singulier, puisqu'elle permet « la coexistence matérielle, synchronique de l'énoncé premier et de l'énoncé ajouté. » (Rosier et Grossmann 2018, 45). L'hypertextualité numérique constitue ainsi un indice majeur de l'intertextualité, mais ne peut s'y réduire : Vandendorpe signalait l'intertexte comme fait de lecture, contrairement à l'hypertexte,

³⁹⁴ On trouve une idée similaire dans les travaux de Landow sur l'hypertexte : « Hypertext, which is a fundamentally intertextual system, has the capacity to emphasize intertextuality in a way that page-bound texts in books cannot. As we have already observed, scholarly article and books offers an obvious example of *explicit* hypertextuality in non-electronic form. » (Landow 2006, 55). Il nous semble toutefois qu'à certains égards, Landow établit de manière peu nuancée ce parallélisme (il s'agit pour lui, plus généralement, de faire cadrer l'hypertextualité numérique avec les théories postmodernes du texte, mobilisant notamment le paradigme réticulaire du rhizome). On signalera encore le fait que, dans la conception de Genette, l'hypertextualité participe comme l'intertextualité d'un ensemble plus large de phénomènes métatextuels : il lui attribue ainsi, dans *Palimpsestes*, le sens d'un texte dérivé d'un texte premier : « J'entends par là toute relation unissant un texte B (que j'appellerai *hypertexte*) à un texte antérieur A (que j'appellerai, bien sûr, *hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire [...]. Pour le prendre autrement, posons une notion générale du texte au second degré [...] ou texte dérivé d'un autre texte préexistant. Cette dérivation peut être soit de l'ordre, descriptif et intellectuel, où un métatexte [...] "parle" d'un texte [...]. Elle peut être d'un autre ordre, tel que B ne parle nullement de A, mais ne pourrait cependant exister tel quel sans A, dont il résulte au terme d'une opération que je qualifierai, provisoirement encore, de *transformation*, et qu'en conséquence il évoque plus ou moins manifestement, sans nécessairement parler de lui et le citer. » (Genette 1982, 13). Il importe dès lors de ne pas confondre hypertextualité numérique et hypertextualité littéraire, puisque cette dernière ressortit d'une autre catégorie de relations transtextuelle, dont le modèle serait le pastiche ou la parodie – alors que l'hypertextualité numérique, avec le lien hypertexte comme outil, permet bel et bien d'explicitier la relation à l'intertexte.

qui serait un construit informatique (Vandendorpe 1999; cité par Marcoccia 2016, 105). Paveau invite pour sa part à ne pas confondre relationalité et dialogisme, la relationalité des discours numériques étant *matérielle* et *automatique* (Paveau 2017, 13).

On doit à Rosier et Grossmann une première investigation sur le rôle des liens hypertextes dans les discours de savoir. Les auteurs partent de l'hypothèse que « la blogosphère, mais aussi, de manière plus large, les sites spécialisés qui accueillent les blogs, billets et articles émanant d'une communauté discursive spécifique jouent un rôle central dans la reconfiguration du rapport au savoir dans le monde d'aujourd'hui » (Rosier et Grossmann 2018, 48). À ce titre, la plateforme *Hypothèses* figure dans leur corpus d'étude, parmi d'autres sites informationnels ou scientifiques. Pour Rosier et Grossmann, le discours hypertextuel assumerait des fonctions *pragmatiques* et *évidentielles* par rapport au discours source, le locuteur se positionnant par l'acte même de la citation numérique comme interlocuteur à même de faire circuler les discours dans cet environnement. Ils notent ainsi que les textes ne sont plus tant *rapportés* que *partagés*, « fournis en arrière-plan, créant ainsi un horizon d'attente générateur d'hypothèses de lectures, et entrant aussi dans un système de validation. » (*Ibid.*, 50). Le partage est donc ici entendu comme un effet pragmatique associé à l'usage du discours hypertextualisé³⁹⁵. Dans le cadre de leur enquête, Rosier et Grossmann ne procèdent au demeurant que par rapides coups de sondes sur un état de la page d'accueil d'*Hypothèses*, d'où ils concluent à un usage très limité de la mobilisation de ce qu'ils nomment *discours d'arrière-plan* (qui nous semble en fait relever de l'intertexte, bien qu'avec des modalités différenciées de rapport au texte source : cf. *infra*) par des hyperliens – et pour cause : ce sont essentiellement des vignettes fragmentaires qui y figurent (cf. chap. 7). Il nous semble au contraire que le discours hypertextualisé est bien présent au sein des billets mêmes, voire privilégié par rapport à la citation pour faire référence aux sources. Nous tentons ici de dégager les fonctions de l'enrichissement hypertextuel, dans la foulée des observations formulées quant aux

³⁹⁵ Dans la conception de Paveau, le partage relève en revanche, comme le commentaire, d'une énonciation seconde greffée sur un texte premier et se matérialiserait donc dans un espace autre – ce que nous n'étudions pas ici pour les billets d'*Hypothèses*, même si l'on en a fait mention en 7.2.3. Par ailleurs, dans la perspective de Marcoccia, « l'intertextualité des discours numériques peut s'actualiser par trois procédures : la citation, l'insertion d'un lien hypertextuel et le partage de contenu. » (Marcoccia 2016, 101). Nous avons pour notre part traité la reproduction de contenu audio ou audiovisuel au sein d'un billet comme une forme de citation, en tant qu'elle correspond à la définition que nous en avons retenue (cf. 9.1.1.1.2.).

pratiques de citation. Celles-ci nous paraissent relever de quatre ordres : éditorial, critique, informatif et ludique.

9.1.2.2. Fonction éditoriale

Le carnet de recherche, comme lieu de publication sérielle marqué par un caractère ouvert et agrégatif (cf. chap. 8), favorise l'insertion de renvois internes. Ces renvois internes, à l'instar des autres procédés de redocumentation disponibles au sein du carnet de recherche et mobilisant l'enrichissement hypertextuel (nuages de mots-clés, catégories ou rubriques organisant la *dispositio* des textes), assurent une fonction éditoriale destinée à mettre en cohérence les publications d'un même carnet de recherche ; fonction importante dans le corpus premier puisqu'on la repère dans près d'un tiers des billets (soit 28 sur 87 : p. ex. billets n°1, 15, 23, 25, 31, etc.) – là où, on se le rappelle, les pratiques d'autocitations en tant que telles restaient très marginales (cf. 9.1.1.2.1.3.). Ainsi qu'on l'a signalé, les renvois internes figurent, de manière privilégiée, dans l'*incipit* des billets (p. ex. billets n°47, 62, 70, 75, etc.) ; ce qui permet de cadrer le propos et de le situer dans une recherche en cours. La mise en co-présence matérielle des différents états d'une démarche de création de savoir favorise la réflexivité du chercheur sur son propre travail, dès lors que ses propres écrits préparatoires deviennent un intertexte (cf. 8.4.2.2.)³⁹⁶. On ajoutera encore, au niveau de l'organisation du carnet et de son énonciation éditoriale, que les possibilités de redocumentation permettent la délégation au lecteur des opérations de *dispositio* (il peut par exemple choisir de n'afficher que les billets correspondant à un mot-clé ou une catégorie de publication donnée).

9.1.2.3. Fonction critique

Une autre fonction importante de l'enrichissement hypertextuel dans les billets de notre corpus est, de manière assez attendue, la mise en relation du discours avec les sources primaires ou secondaires sur lesquelles se fonde la recherche : à nouveau, l'enrichissement hypertextuel semble privilégié par rapport à la citation au sens strict, en

³⁹⁶ On signalera encore que les renvois s'effectuent également entre carnets de recherche (p. ex. billet n°25, 43, 45 etc.) ; un chercheur peut aussi renvoyer à son propre travail sur un site numérique externe (p. ex. billet n°72 qui renvoie aux travaux du chercheur sur le site de la Patrimathèque).

particulier pour les sources secondaires de la recherche. Ce procédé nous paraît assumer une fonction critique, permettant de documenter et de partager la démarche intellectuelle du chercheur (à ce sujet, cf. aussi 9.2.3. *infra*, car le lien hypertexte consiste tout à la fois en un geste technodiscursif de partage et en une textualisation d'un geste intellectuel du chercheur). Au niveau des sources primaires, le lien hypertexte pointe alors vers un document numérisé, par exemple sur *Gallica* (p. ex. billets n°5, 26, 37, 63, etc.), *Google Books* (billets n°63, 68) ou *Archives.org* (p. ex. billets n°7, 15, 47, 68, etc.) ; voire vers un album *Flickr* (billet n°56) ou un document audiovisuel hébergé sur une plateforme comme *YouTube* (p. ex. billets n°7, 47, 62, etc.). Pour les sources secondaires, les hyperliens renvoient vers l'article ou l'ouvrage s'il est disponible en ligne (p. ex. billet n°2 où de nombreuses références bibliographiques sont cliquables au sein du texte même ; billets n°4 et 36 qui pointent vers des documents sur HAL, billet n°26 qui renvoie entre autres vers des livres publiés sur *OpenEditionBooks*, billet n°86 renseignant des articles en ligne, etc.). L'enrichissement hypertextuel semble, à certains endroits, se suffire à lui seul pour signaler la source d'une information (un exemple, parmi bien d'autres, dans le billet n°62 : « Ces dernières années, l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel s'est ancrée dans les pratiques éducatives jusqu'à la réforme du « socle commun de connaissances et de compétences » à la rentrée 2016 renommé pour l'occasion : « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » ». Les segments hyperliés renvoient vers les textes gouvernementaux d'où provient l'information ; il n'est nulle part ailleurs fait mention de la source, même en bibliographie).

Rappelons encore que les publications des carnets de recherche témoignent d'une extension du champ référentiel (cf. 7.5.2.), en ce qu'elles lient parfois l'actualité de la recherche à une actualité médiatique ou culturelle : de ce fait, à l'instar des pratiques de citation, il semble bien que l'intertexte convoqué par l'enrichissement hypertextuel dépasse le domaine des publications scientifiques – ceci étant facilité par le fait que cet intertexte, surtout médiatique³⁹⁷, est désormais disponible en ligne. On relève ainsi des liens hypertextuels ciblant des médias tels que *Libération* (p. ex. billets n°2, 26, 39, etc.),

³⁹⁷ Mais aussi, par exemple, constitué de publications gouvernementales ou d'ONG sur des sujets d'actualité : cf. p. ex. billet n°2 sur la crise des réfugiés, billet n°18 sur l'activité parlementaire à l'Assemblée nationale, billet n°38 sur l'antibiorésistance, billet n°58 sur l'archivage du web, billet n°64 sur l'éducation à l'audiovisuel, billet n°78 sur la lutte contre le piratage, etc.

Le Monde (billets n°10, 18, 78, etc.) ou *France Culture* (p. ex. billets n°43, 62 etc.)³⁹⁸, Un exemple parlant est, de ce point de vue, le paragraphe suivant, extrait du billet n°66 qui par l'enrichissement hypertextuel met en relation le sujet abordé (la question minière) avec une revue de presse éclairant son traitement dans l'actualité :

La perception de la mine se multiplie alors en plusieurs couches, superposant la mémoire, l'histoire, la dimension de proximité/distance et la façon dont on reçoit les informations à propos de ce sujet. Juste essayant une recherche tout à fait banale avec Google Actualité on retrouve, tapant « mine » : la dernière nouvelle de *Le Monde* concernant les hypothèses d'action du Président Macron au sujet de l'or de la Guyane; Le 4 juillet Le Figaro reporte de l'effondrement d'une mine illégale en Ghana, où 14 mineurs seraient disparus; Libération, le 3 juillet, publie un texte sur l'Afrique du Sud et l'après-exploitation; Le 28 juin, toujours le Figaro, publia un article sur le bassin du Nord et Pas de Calais au sujet de la revalorisation du patrimoine industriel.

Ou encore celui-ci, extrait du billet n°8 et mettant en évidence de manière concrète les traces de l'activité scientifique du collectif dans les médias d'information au public :

Pendant la semaine de commémoration du premier anniversaire des attentats, nous avons participé à plusieurs émissions de radio : « La Fabrique de l'histoire » (France Culture, 9 novembre), « La Marche de l'histoire » (France Inter, 11 novembre) et « La Marche du monde » (RFI, 13 novembre). France Inter et RFI sont partenaires de notre programme sur toute sa durée.

Nous avons également donné un entretien aux Inrocks (25 octobre) et à Libération (12 novembre) De son côté, Antoine Lefébure, qui a encouragé l'IHTP à se lancer dans cette collecte, est intervenu sur Franceinfo le 13 novembre à propos de l'enquête qu'il effectue auprès des habitants d'un immeuble voisin du Bataclan.

Une fois encore, ces exemples tendent à montrer que l'intertexte du billet ne repose pas uniquement sur les sources patrimoniales ou scientifiques sur lesquelles se fonde ordinairement la recherche en SHS. On signalera enfin un possible écueil à cette fonction critique de l'enrichissement hypertextuel, qu'est la corruption des liens aboutissant dès lors non à la source mais à une page d'erreur (p. ex. billet n°7 sur le technomot « Oklahoma » ; billet n°18 sur le technossegment « Palais Bourbon [...] », etc.).

³⁹⁸ La liste est évidemment non exhaustive ; citons encore *Orient Info* (billet n°2), *RTS Info* (billet n°7), *The New Yorker* (billet n°7), etc.

9.1.2.4. Fonction informative/ d'identification

Certains éléments cliquables assurent une fonction herméneutique en ce qu'ils fournissent l'accès à un complément d'information susceptible de guider l'allocutaire vers une meilleure compréhension du texte. Un cas remarquable, parmi les billets du corpus, est l'enrichissement hypertextuel de billets renvoyant vers *Wikipédia* pour l'explicitation de certains termes plus spécialisés (p. ex. les termes « Proxy » et « VPN » dans le billet n° 78), ou d'objets culturels (p. ex. titres de films et séries télévisées dans le billet n°25)³⁹⁹. Dans le même ordre d'idée, on repère des liens d'identification⁴⁰⁰ à partir d'un nom propre, renvoyant alors vers une page institutionnelle, un profil *Twitter* (p. ex. billets n°4, 36⁴⁰¹, etc.), ou à nouveau une page *Wikipédia* (p. ex. billet n°47, sur le nom « Kati Horna », etc.) ; l'identification est encore menée à partir d'un nom de collectif (institution ou groupe, scientifique [p. ex. billet n°71], culturel [p. ex. billet n°82], etc. – voir aussi, à ce propos, l'enrichissement hypertextuel des ressources en ligne proposée dans le billet n°64) ou d'un titre d'œuvre, par des hyperliens pointant vers une notice de catalogue ou un site d'éditeur (p. ex. billet n°70 permettant une délinéarisation vers le site d'Armand Collin ; billet n°67 proposant en légende de chaque vignette illustrée le lien vers un site éditorial)⁴⁰². Dans le premier cas, le lien fonctionne à peu près de manière analogue aux info-bulles que l'on peut trouver sur des sites de vulgarisation scientifique, si ce n'est qu'un mouvement de délinéarisation est nécessaire (là où, pour les infobulles, le complément d'information se greffe au texte premier moyennant le passage du curseur). Dans le second cas, le texte hyperlié est proposé à des fins de présentation d'un acteur ou d'un objet, que le locuteur préfère ne pas imposer à son allocutaire tout en lui laissant la possibilité d'accéder à une information qu'il estime pertinente pour la compréhension de son propos (ce qui lui permet par ailleurs de manifester sa connaissance du sujet traité).

³⁹⁹ Les hyperliens pointant vers une page de *Wikipédia* sont assez fréquents dans les billets du corpus premier : on en trouve par exemple dans les billets n°14, 15, 25, 26, 38, 47, 60, etc. – pour ne citer que ceux-là.

⁴⁰⁰ Nous empruntons ici la terminologie de Chagnoux, en élargissant sa portée (Chagnoux 2018).

⁴⁰¹ Dans cet exemple, parmi divers liens d'identification vers des profils *Twitter*, l'un d'entre eux est autoréférentiel et pointe vers le profil de la carnetière, qui fait allusion à son habitude de tweeter des photographies de félins.

⁴⁰² On peut encore ranger, dans la catégorie des liens d'identification, les liens pointant non vers une page thématique mais vers des sites généraux : p. ex. sites de veille géologique ou bases de données sismiques dans le billet n°7, site de l'Assemblée nationale (billet n°18), etc.

Mais est-ce encore de l'intertexte, soit, on le rappelle, la présence d'un texte dans un autre ? Au sens strict, la réponse est positive : l'adresse URL embarquée (qui s'affiche au bas de la page-écran dès lors que l'on passe le curseur sur le segment cliquable) rend effective cette présence en synchronie. En revanche, cet intertexte ne fonctionne pas réellement comme un référent du discours scientifique⁴⁰³ (par exemple, en ce sens que ce n'est pas sur la teneur de la notice *Wikipédia* que porte le propos du chercheur-carnetier dans les billets montrés), mais plutôt comme une aide fournie à la compréhension. En d'autres termes, il ne nous semble pas témoigner d'un premier temps de l'*inventio*, ne constitue pas l'une des sources que le chercheur mobilise pour produire un savoir sur un objet (ce qui serait le cas d'un intertexte hypertextuel à fonction critique, où le chercheur s'appuie véritablement, de manière plus ou moins explicite certes, et avec plus ou moins d'importance, sur des publications antérieures ou d'autres sources pour construire le discours scientifique de son billet). Il s'agit au contraire d'une information délivrée *a posteriori*, après le rassemblement des matériaux, qui s'oriente davantage vers la démarche de communication du savoir.

On pourrait sans doute parler, pour ce genre de production, d'*intertexte additionnel*⁴⁰⁴, reposant sur la disponibilité de ressources documentaires et sur la possibilité de les greffer aux éléments langagiers numériques comme composites, sans pour autant se situer dans une relation intellectuelle de discussion d'un texte premier par un texte autre. La matérialité du lien hypertexte joue toujours, cependant, un rôle de mise en circulation des textes : si l'on reprend l'exemple des notices *Wikipédia* hyperliées, cela se traduit par l'établissement d'une relation entre savoir profane et savoir spécialisé, qui contribue à orienter la lecture du billet. En effet, en l'absence de discussion critique sur un texte qui serait une source, le locuteur se porte en quelque sorte garant de la pertinence de l'information communiquée ; compte tenu de l'indétermination du niveau de savoir de l'écriteur en contexte numérique et de la polychrésie des actes de communication sur

⁴⁰³ Le référent est ici entendu dans le sens de l'objet dont il est question dans le discours scientifique, auquel il (se) réfère. On se souvient que, pour Latour et Fabbri, c'est l'intertexte qui assumerait ce rôle (cf. 4.2.1.). Cela ne signifie pas, évidemment, que les éléments langagiers du discours scientifique ne possèdent pas de référent au sens saussurien du terme.

⁴⁰⁴ Nous proposons le terme faute de mieux en l'état, mais il ne faudrait pas entendre par là que les intertextes hypertextuels de cette catégorie soient facultatifs, supprimables : malgré leur degré moindre de prise en charge énonciative par le locuteur, ils contribuent autant que les autres références intertextuelles à orienter la lecture du texte.

le web (cf. 3.3.2.), l'hyperlien activable manifeste la possibilité permanente d'une mise à niveau des connaissances de l'allocataire si ce dernier en ressent le besoin. Le locuteur délègue cependant cette explicitation additionnelle à un acteur externe ; de ce fait, ces notices entretiennent un degré de solidarité relativement lâche avec le discours source. Si l'on considère par exemple le billet n°26 dans sa traduction anglaise sur *Anthology*⁴⁰⁵, les deux premiers technosegments, assurant une fonction critique par la convocation de sources secondaires (dans ce cas, médiatiques, renvoyant pour la première vers *Libération* et pour la seconde vers *Rue89*), laissent celles-ci inchangées, tandis que celles convoquant des notices *Wikipedia* (ex. : « Nupedia », « bots », etc.) renvoient pour leur part vers la notice anglophone de l'encyclopédie, quand bien même son contenu ne serait pas identique à celui de la notice francophone initialement hyperliée. Ce type d'intertexte manifeste ainsi un degré de polyphonie plus important, en l'absence de réelle prise en charge du propos par le locuteur.

9.1.2.5. Fonction ludique

Dans cette même catégorie d'intertextes additionnels, on trouve des formes d'enrichissement hypertextuel à fonction ludique – fonction déjà identifiée au niveau des citations –, mobilisant sur le mode de l'allusion des références à la culture populaire. Elles prennent à contre-pied les attendus de pertinence des renvois assurant une fonction informative ; en quelque sorte, elles en sont le miroir inversé. La pratique n'est pas marginale, et on en trouve plusieurs exemples dans les billets de notre corpus premier : on a déjà signalé la présence, dans le billet n°46, d'une allusion au film *Histoire sans fin* (cf. 8.4.2.1.) ; le billet n°18 renvoie par un technosegment (« qui n'a rien d'original mais qui est toujours aussi efficace ») vers le sketch *Political Choreographer* des *Monty Pythons* sur *YouTube*, et le billet n°42 utilise, outre les citations en texte, l'enrichissement hypertextuel pour cibler, par exemple, un manga animé, *Hokkuto no Ken* (« Et quel secret se cache sous le voile de la mariée ? »⁴⁰⁶), ou encore une référence de la culture populaire belge, par l'allusion à une réplique du film *Dikkenek* prononcée par l'acteur François Damiens (« Il est à présent près de 17h45 partout en Belgique », renvoyant vers un extrait

⁴⁰⁵ Vanehuin, Kévin. 2017. « Wikipedia: A Tool for Historians? ». *Anthology*. 27 mars 2017. <https://anthology.hypotheses.org/229>.

⁴⁰⁶ Pour être exact, il faudrait préciser dans ce cas-ci qu'il s'agit d'une citation non marquée.

du film sur *YouTube*)⁴⁰⁷. À l'instar des citations mobilisant la culture populaire comme intertexte, ces allusions nous paraissent relever d'une fonction ludique, créant une connivence avec l'allocataire et visant à rendre les connaissances scientifiques plus attrayantes – soit, correspondant au projet de *science aimable* participant de l'imaginaire d'*Hypothèses* (cf. 7.5.1.). En effet, les références à la culture populaire sont mobilisées en situation de co-présence avec d'autres intertextes (scientifiques, médiatiques, etc.) ; et de ce point de vue, l'enrichissement hypertextuel des billets présente la particularité de mettre en relation des textes issus d'univers sociaux relativement étanches. Ainsi, dans le billet n°42, l'intertexte à fonction ludique entre en résonnance avec un intertexte scientifique (on convoque Bourdieu pour donner sens à la soutenance de thèse comme rite de passage) ainsi qu'avec l'intertexte interne au carnet (des publications antérieures présentant des fragments de la recherche du nouveau docteur, le récit d'anecdotes qui ont parsemé sa recherche, ainsi que la recension d'un ouvrage reçu à l'issue de la soutenance ; bref, un véritable parcours de recherche qui sous-tend le récit de la soutenance comme aboutissement).

9.1.2.6. Un rapport à l'intertexte reconfiguré dans les billets scientifiques

L'élargissement de l'intertexte du discours scientifique dans les billets, tout comme la mise en co-présence d'intertextes issus de sphères d'activité sociales hétérogènes (déjà identifiée dans l'étude des citations) et de statut différents (constituant un référent du texte scientifique dans le cas des renvois internes et des sources ; ou intertextes additionnels dans le cas des liens d'identification ou à fonction ludique/allusive) contribue à redéfinir les contours du champ de la recherche en SHS et va à l'encontre de la *doxa* en vigueur faisant reposer l'intertexte des publications scientifiques sur les sources primaires (patrimoniales, discours de sujets sociaux, etc.) et secondaires (études, ouvrages de référence d'un champ disciplinaires, etc.). Il y a toutefois lieu de souligner, une fois encore, une continuité dans les usages : le fait que l'enrichissement hypertextuel, fonctionnant sur le mode de l'allusion, semble davantage utilisé que le recours aux

⁴⁰⁷ On trouve au demeurant des cas où la culture populaire fournit un intertexte à fonction critique en ce qu'il s'agit d'un objet d'étude ou d'un exemple appuyant le propos du billet : ex. billet n°38.

citations *stricto sensu* (bien que celles-ci soient par ailleurs susceptibles de se trouver augmentées) peut être mis en parallèle avec une observation faite par Boch et Grossmann à partir de l'étude d'un corpus d'articles linguistiques, aboutissant au constat que l'évocation restait le mode privilégié de référencement des sources scientifiques (Boch et Grossman 2002) – à la différence près que la relation hypertextuelle offre l'opportunité concrète de vérifier la bonne interprétation d'une évocation ou de saisir une allusion en consultant directement l'intertexte qui la sous-tend. L'évocation et l'allusion, pour être comprises et donc efficaces, doivent être adressées aux membres appartenant à une même communauté discursive que le locuteur (bien qu'elle puisse également contribuer à créer cette communauté qu'elle anticipe ; cf. 10.3.2. *infra*). Comme le relève Grossmann,

lorsqu'on introduit à un auteur second dans son discours, la moindre des politesses scientifiques est de le présenter, même minimalement ou de situer son propos. Paradoxalement, l'allusion dans le DT [discours théorique] représenterait donc un mode d'introduction « direct », mettant l'auteur second de plain pied avec le lecteur, censé connaître celui et ce dont il est question. (Grossmann 2003, n.p.)⁴⁰⁸

Ainsi, le rôle d'une allusion est bien d'établir une connivence avec un allocataire supposé partager un stock de références communes ; à l'instar de la citation, elle est catégorisée par Perelman et Olbrechts-Tyteca parmi les *figures de la communion*. Or, il n'est pas certain que les billets d'*Hypothèses* visent une communauté disciplinaire donnée : outre le fait que le recours aux citations de positionnement (manifestant le substrat doxique du discours) soit assez limité, l'intertexte, comme on l'a vu, dépasse le champ scientifique : l'évocation d'une actualité médiatique ou d'une culture populaire se fonde sur un terrain commun à une société donnée qui déborde les frontières des institutions de savoir. Quelle que soit l'extension de cette communauté, elle ne coïncide pas forcément avec la communauté disciplinaire que supposerait, par exemple, une revue scientifique ; ce phénomène témoigne de la polychrésie des actes de communication sur le web, permettant de servir différentes logiques sociales (cf. 3.3.2.). Le discours scientifique des billets de recherche se caractérise ainsi par un dialogisme original, qui répond aux axes idéologiques identifiés au niveau du dispositif (cf. chap. 7) : science *plurielle* (par l'ouverture sur d'autres sphères sociales), science *utile* (par l'incitation à un usage

⁴⁰⁸ Citation tirée d'un exemplaire communiqué par l'auteur, non paginé.

concret), science *aimable* (par l'insertion d'éléments à fonction ludique). L'enrichissement hypertextuel manifeste en outre le souhait du locuteur, grâce à la possibilité d'une délinéarisation permettant d'explicitier une allusion ou de compléter une évocation, de se montrer le plus inclusif possible dans l'anticipation d'un lecteur attendu. Si ce souhait peut rester très théorique – on imagine sans doute mal un lecteur lambda consultant un article scientifique pour vérifier les sources du chercheur –, une spécificité est que l'acte concret de délinéarisation produit par l'écrilecteur lui permet le cas échéant de s'inscrire dans une communauté restreinte dont il peut désormais saisir les allusions : par exemple, celle du lectorat d'un carnet (voir, à cet égard, l'allusion hyperliée à un autre billet du carnet qui clôt le billet n°42 ; ou plus généralement les allusions hyperliées parsemant le billet n°36).

Citations et partages manifestent ainsi l'*inventio* du chercheur sous son *elocutio* ou, plus exactement, sous une première forme d'*elocutio* qui, publiée au sein d'un carnet de recherche, ne se donne pas forcément comme définitive. Or, ce caractère provisoire de l'*elocutio* transparaît de manière bien visible au sein des billets par la présence d'un geste discursif peu banal dans le discours scientifique : la *digression*.

9.1.3. Digresser

Lieu de commentaire(s), d'instantanés, de légèreté, de subjectivité en marge d'une activité scientifique, le billet d'*Hypothèses* semble être un espace scriptural propice à l'exercice d'une activité digressive. Ainsi qu'on l'a montré dans le chapitre précédent, les carnets de recherche comme dispositifs de communication scientifique autorisent la mise en visibilité, à travers un regard d'auteur, du quotidien de la recherche, incluant l'écart et la réflexivité. Dans certains cas, les billets conservent ainsi la trace d'un « à côté » de la recherche et peuvent s'apparenter, en tout ou en partie, à des digressions : ils convoquent en effet des éléments périphériques au sujet de recherche principal, voire réfèrent à des actualités *hors recherche* (personnelle, sociale, etc.) qui entrent en résonance avec la communication d'une recherche en cours. Or, à première vue, le discours scientifique s'accommode mal de la présence d'une digression : il entend au contraire apporter des réponses étayées à une problématique précise et s'interdit, en principe, le hors-sujet. Le carnet de recherche en ligne pourrait, dans un certain sens, apparaître comme le lieu d'une

digression dans la production scientifique : nous tenterons ici de mettre en évidence la présence de ce geste discursif dans les publications de notre corpus.

La digression a parfois été définie comme un *genre dans le genre*, en ce qu'elle introduit, au sein d'un genre dominant, un fragment de genre moins légitime (Sabry 1992, 236). Ainsi que le signale Sabry, la digression porte la marque de genres qui, au siècle classique, ont pris des libertés avec l'unité de propos requise par la théorie classique du récit : par exemple, les lettres, les mémoires, les épîtres, où se réfugie en quelque sorte l'écriture digressive : « Là trouve refuge toute une rhétorique du trait brillant, de la saillie, du fragment, du “rien” bien tourné. Rhétorique du désœuvrement, non de l'œuvre, du divertissement qui ne saurait avoir d'autre unité que la diversion. » (Sabry 1992, 54). De cette scénographie a hérité, bien évidemment, le billet comme genre conversationnel puis comme genre journalistique (cf. 8.1.3.) ; on ne s'étonnera pas dès lors de ce que le geste discursif de la digression semble également relever de la poétique du blogging scientifique que l'on a tenté de cerner (cf. 8.6.).

9.1.3.1. La digression comme pratique discursive

La littérature conçoit généralement la digression comme un *hors-sujet*, quelque chose qui s'écarte du fil du récit principal (Bayard 1996, 28)⁴⁰⁹ – ce qui pose évidemment la question de savoir quel est le texte par rapport auquel on fait écart. Sabry propose pour sa part l'hypothèse d'une digression comme « mise en scène d'une *limite* » (Sabry 1992, 7)⁴¹⁰. Et cela se passe en mobilisant, comme l'indique le titre de son ouvrage, des *stratégies discursives*. Plus largement, la digression s'inscrit dans la catégorie des *figures d'ajout*, qu'a étudiée en SdL un collectif dirigé par Authier-Revuz et Lala (Authier-Revuz et Lala 2002). On se concentre ici sur le mécanisme d'adjonction et ses traces concrètes, d'un point de vue langagier, dans la *matérialité écrite*. L'ouvrage traite d'une question qui est posée de manière transversale aux disciplines qui interrogent l'écriture, à savoir

⁴⁰⁹ « La digression, que l'on pourrait appeler aussi hors-sujet, n'a de sens que par rapport à ce qu'elle déborde ou transgresse, le sujet du texte où elle figure. »

⁴¹⁰ Elle établit qu'« [i]l y a digression lorsque la narration se désolidarise de l'histoire (de l'action, du sujet), s'en détourne pour parler d'autre chose ou d'elle-même et, du coup, saper sa propre orientation vers une fin déterminée (qui est non seulement de mener mais de mener à bien l'histoire). » (Sabry 1992, 138).

celle de la *complétude* ; et ce, à travers quatre axes dont nous rendrons compte en tissant des liens avec certaines stratégies discursives de la digression identifiées par Sabry :

- (i) Les formes de l'ajout : Ces formes concernent différents niveaux de matérialité textuelle : formes syntaxiques (incise, apposition, coordination) ; formes typographiques (parenthèses, tirets, notes, etc.) ; formes textuelles de la mise en page (soit son énonciation éditoriale, par exemple dans les appels de notes) ; « Genres paratextuels » (digression, commentaire, etc.).

De là, il faudrait encore distinguer entre ajout autographe et allographe⁴¹¹, c'est-à-dire ce qui est un ajout de la main du locuteur/énonciateur premier et ce qui émane de quelqu'un d'autre qui annote. En effet, si la digression semble plutôt se situer du côté de l'autographie, le commentaire en revanche serait plutôt allographe (cf. 8.4.4.).

Le lien entre paratexte et digression a également été souligné par Sabry (Sabry 1992, 207 sqq.)⁴¹² qui rappelle toutefois la différence entre les deux notions : elle tient au fait que la digression s'énonce au sein même du texte « principal », s'y tisse avec des *chevilles démarcatives* (*Ibid.*, 214), tandis que le paratexte dispose d'espaces matériels dédiés.

- (ii) Par rapport à quoi y a-t-il ajout ? Parler d'ajout implique la nécessité de déceler ce à quoi on fait cet ajout ; cela crée une relation forcément dissymétrique entre les éléments textuels. L'ajout se marque par l'ouverture d'une temporalité seconde par rapport au T1 de ce qui apparaît comme un texte principal. Cette ouverture crée la possibilité d'une dimension réflexive de l'ajout.
- (iii) Cette dimension réflexive de l'ajout apparaît comme un « espace d'une mise en scène dynamique du dire » (Authier-Revuz et Lala 2002, 11), il « donne corps » aux mouvements successifs du discours. Cela crée donc quelque chose *en plus*, et ce à deux niveaux :
 - a. L'ajout peut être envisagé comme relevant de la modalisation autonymique : pour Authier-Revuz, l'ajout témoigne d'un « mode de dire

⁴¹¹ Voir à ce sujet la contribution de Combes dans (Authier-Revuz et Lala 2002).

⁴¹² « Paratexte et [*parekbasis*] ne sont pas seulement liés lexicologiquement par le même préfixe, ils sont complices dans une certaine conjonction du *latéral* et de l'*externe* ».

dédoublé par son auto-représentation » (Authier-Revuz et Lala 2002, 151). L'ajout apparaît de ce point de vue comme foncièrement *auto-dialogique*, il est la manifestation d'une écriture travaillée par sa propre lecture. On peut ici établir plusieurs liens avec des stratégies discursives de la digression identifiées par Sabry⁴¹³ :

- *La saisie de l'instant*, où le locuteur se donne à voir comme saisi par l'instant au sein même de son processus d'écriture ;
 - *L'effet de débord en creux*, mise en scène de la limite entre texte principal et digression par des procédés discursifs de monstration du débord ;
 - *Les effets de chevauchements* entre les différentes strates d'écriture, par la mise en évidence du geste scriptural en train de se faire ; qui ne peut pas vraiment se passer, au niveau du texte publié, de la monstration des ajouts génétiques : « Écrire l'écriture passe donc forcément par l'intermédiaire d'un métadiscours prolix qui s'impose, par ailleurs, comme l'analogie d'une performance orale, assumée par un "moi qui vous parle". » (Sabry 1992, 279)
- b. Il peut aussi s'agir d'un ajout sur le plan de la chaîne syntagmatique : on donne à un segment du discours le statut de quelque chose qui est détachable, secondaire, qui vient « après » dans le dire : c'est donc une forme de réponse, de correction à ce qui avait été écrit avant. À cet égard, Sabry relève ce qu'elle nomme *le parti-pris de l'incorrigible* (Sabry 1992, 266) parmi les stratégies discursives de la digression. Cela revient à dire que l'on fait « comme si », en réalité, les ajouts au texte ne pouvaient pas être lissés : ils doivent continuer à apparaître comme une correction, une révision. Ce procédé mobilise ainsi l'alternance de deux gestes, *faute/correction*.

⁴¹³ Qu'on qualifierait sans doute abusivement de modalisations autonymiques à proprement parler : il y a bien, en revanche, dans ces stratégies discursives, un métadiscours sur l'écriture en train de se faire.

- (iv) L'ajout n'est pas seulement un dialogue du scripteur avec sa propre écriture, il consiste aussi en un lieu d'apparition de l'altérité⁴¹⁴ et comporte une dimension *polyphonique*. Cela revient à souligner la polyphonie énonciative constitutive de ce mode d'écriture, favorisant un dialogue de l'auteur non plus avec lui-même mais avec d'autres discours, à travers la mobilisation de références intertextuelles ou appartenant à la mémoire discursive. Pour Sabry, les pratiques digressives entraînent effectivement un dialogue avec un autre, par exemple avec les critiques chez Cervantes et Beaumarchais ; et cet autre peut être le lecteur. Elles font ainsi du texte le *texte du lecteur* (Sabry 1992, 283 *sqq.*). La mise en scène de la limite par les stratégies discursives évoquées « participe à la promotion d'une tout autre conception de la lecture » (*Ibid.*, 284) invitant à rompre avec les pratiques classiques forcément continues et studieuses : on accorde donc implicitement au lecteur la licence d'une lecture fragmentaire ou incomplète.

À la lecture de ce parcours théorique, on voit en quoi l'écriture digressive se révèle constitutive de l'écriture numérique elle-même : foncièrement combinatoire et polyphonique, elle questionne les frontières du texte. La problématique de la complétude, qui était au centre du collectif *Figures d'ajout*, devient une question prégnante dans l'environnement numérique, ouvert et en constante augmentation. La première question est alors de savoir (i) par rapport à quoi il y aurait une digression, ce qui ferait figure d'écart ou de hors-sujet dans une activité de recherche/de production de savoir (et par rapport à quel texte), et (ii) par quelles stratégies discursives cela se marque.

9.1.3.2. Quels « à côté » d'une activité de recherche ?

Dans les carnets, tout n'est certes pas un « à côté » de la recherche : on a vu, au sein du corpus premier, l'importance des notes de recherche ou des remédiations d'activités scientifiques. Les carnets apparaissent toutefois comme des lieux propices à l'émergence de métadiscours sur l'écriture scientifique ou sur le vécu quotidien du chercheur dans des situations hors-recherche. Plus précisément, il nous semble que l'on peut identifier trois

⁴¹⁴ qui entraîne une « déstabilisation de la voix d'origine » (Authier-Revuz et Lala 2002, 11).

mouvements digressifs au sein des billets, par lesquels le locuteur crée un écart avec les attendus thématiques ou rédactionnels de la communication scientifique :

- (i) Le hors-sujet scientifique, ramené à la démarche de recherche : un récit de vie ou une anecdote personnel(le) qui contribue à nourrir une démarche de recherche (p. ex. billet n°83, billet n°124) ; voire une actualité hors-recherche (sociale, culturelle) réappropriée par le chercheur/ le groupe de recherche avec ses grilles de lecture (p. ex. billet n°31, 92 et 119) ;
- (ii) Un métadiscours sur la vie de la recherche : par exemple, une réflexion sur le métier de chercheur, la préparation d'un recrutement (billet n°46) ; ou encore un retour sur la manière dont un carnetier est amené à adapter son écriture scientifique dans le cadre d'une activité de vulgarisation (billet n°72), à gérer la publication de sa thèse (billet n°85), etc. ;
- (iii) La mise en visibilité de l'activité de recherche dans son actualité, qui détaille le travail sous-jacent, les gestes concrets, mais qui ne pourra figurer dans une publication « aboutie » – c'est alors en ce sens qu'il s'agit d'un « à côté ». Dans cette catégorie, la narration joue un rôle important, on raconte véritablement les opérations de recherche, que ce soit au passé, sur le mode du retour de terrain (p. ex. billets n°8, 121 – on notera que le sous-titre du carnet hébergeant ce dernier billet est « en marge d'une recherche... ») ou au présent (p. ex. billet n°84). Ce récit peut aussi organiser des instantanés, matériaux bruts qui serviront ultérieurement à l'analyse (p. ex. : billet n°116) ou encore introduire une note de lecture en en justifiant l'intérêt pour le chercheur à un moment précis (billet n°54). La mise en visibilité du geste de construction du savoir favorise l'irruption du chercheur comme un « moi qui vous parle » (cf. *supra*), et donc de digressions, au sein des billets.

Si l'on peut ainsi repérer des mouvements digressifs dans les billets, la *complétude* du texte par rapport auquel il y aurait écart pose elle-même question : est-ce le billet qui constitue une digression au sein d'un carnet, le billet qui contient des digressions, ou encore le carnet qui serait un lieu d'écriture digressive par rapport à une production

scientifique ressentie comme plus légitime car validée par les pairs ? De ce point de vue, différents cas de figure peuvent se présenter.

9.1.3.3. Comment se manifeste discursivement la digression au sein des carnets ?

D'après nos observations, le mouvement digressif peut se signaler à deux niveaux : d'une part, dans le paratexte du carnet, par la création d'une rubrique dédiée ; d'autre part (et à nouveau) dans les *incipits* des billets comme lieux privilégiés des marqueurs discursifs de la digression identifiés par Sabry. Nous fournirons ici quelques exemples illustratifs, mais proposerons également d'autres stratégies discursives qui permettent de rendre compte de ce que produit la matérialité particulière du discours numérique, ou du carnet comme espace éditorial forcément différent d'une œuvre littéraire en raison de son caractère ouvert et agrégatif.

Dans le premier cas, les écrits digressifs trouvent leur place dans une rubrique dédiée : le billet est alors signalé comme digression dans l'économie générale du carnet. Par exemple : le carnet *Histoires de trous* (billets n°7, 34) comporte une série de billets intitulée « En toute digression » (billet n°90) ; *L'atelier du Tamis* (billet n°77) dispose également d'une catégorie « Digressions par l'image », qui mobilise ici des interactions avec les lecteurs autour d'éléments iconographiques (billet n°132). Dans le carnet *ParenThèses* (billet n°42), cela se marque par une rubrique intitulée « Hors champ ». Enfin, le carnet *Consciencés* (billet n°83) anime à cette fin une rubrique « Coulisses ». Avec ce dernier billet, on a vu que le caractère « hors-sujet » de ces écrits était parfois questionné par les lecteurs, dans des commentaires (cf. 8.4.4.). Ce qui est critiqué ici n'est pas le hors-sujet en tant que tel, mais l'abandon possible d'une distance critique sur le sujet qui devrait être celle de l'historienne. Il est donc admis que le chercheur-locuteur soit hors recherche par le sujet traité, mais pas dans l'approche de ce sujet. En d'autres termes, ce n'est pas le hors-sujet thématique qui semble poser problème, mais le hors-sujet méthodologique.

Dans le deuxième cas de figure, la digression s'inscrit discursivement au sein même des billets, et à cet égard, les *incipits* apparaissent comme des lieux privilégiés (comme

souvent : cf. 8.3. et 8.4.2.1.) qui ramènent au-devant de la scène le « moi qui vous parle » du chercheur. Nous les parcourrons en les liant aux modalités d'ajout concernées et aux stratégies discursives associées (cf. 8.5.1.) :

(i) En ce qui concerne la réflexivité de la digression comme ajout, les carnetiers mettent en œuvre plusieurs des stratégies discursives identifiées par Sabry :

- *La saisie de l'instant* : certains billets donnent à voir un chercheur saisi par une fulgurance, une actualité qui les traverse durant l'exercice de son activité de recherche et dont il doit rendre compte. Le billet n° 6 témoigne ainsi d'une bifurcation dans le projet énonciatif, où la locutrice, après avoir mobilisé une citation, décide de poursuivre encore un peu sur sa lancée avant de revenir au propos initial (« Puisqu'on parle des *Inrockuptibles*, sujet qui intéresse la rédactrice de ce carnet, je voudrais dire que [...] » – le paragraphe suivant s'ouvrant sur « Mais revenons au crépuscule des années 80. »). Cela peut se faire également par des incises, comme dans le billet n°74, issu du même carnet (« le Velvet, les Stooges, les Clash – c'est bien punk tout ça ! – [...] »). Autre exemple, l'*incipit* narratif du billet n°36, publié au sein du carnet *Langues de feu* témoigne – on l'avait relevé (cf. 8.4.2.2.) – d'une *épiphanie* saisissant la chercheuse écrivant : « c'est une fois [après ?] 111 dissertations sur l'essai comme genre littéraire que j'ai eu l'épiphanie suivante ». Le billet a dès lors pour fonction de transcrire les éléments de réflexion qui ont suivi cette épiphanie ; ce qui se fait d'une manière très directe, très spontanée (l'auteure ajoute ainsi : « le pacte de lecture de l'autobiographie, mon cul », qui correspond lui-même à un second temps de l'énonciation par rapport au discours du billet⁴¹⁵) ;
- On voit dans ce même billet une illustration du *parti-pris de l'incorrigible*, qui revient à présenter l'écrit comme

⁴¹⁵ Et est plus proche de la stratégie discursive identifiée par Sabry, en ce que la réaction instantanée se fait par rapport au temps d'écriture du billet – là où l'*incipit* donne à voir cette saisie par l'instant de l'auteure au sein d'un récit et re-narrativise, en quelque sorte, le mouvement digressif.

intangible : « Dans mon infinie sagesse et ma grande sagacité (non) » ; or, si c'est « non », on peut tout aussi bien faire disparaître ce qui ne convient pas avant de publier. Il existe par ailleurs un procédé d'écriture numérique qui consiste à laisser visible une correction barrée : le billet n°18 en fournit un exemple : « Est-ce que l'Assemblée pourrait se l'approprier, par exemple sur son site internet ou sur les écrans de la salle des séances, à la façon du Parlement européen ? ~~On peut l'imaginer~~. La réponse est oui [...] ». Dacos et Mounier intitulent ce procédé la « rhétorique du strike », consistant à dire qu'on n'a pas voulu dire quelque chose en le disant quand même (Dacos et Mounier 2010), soit une forme de préterition. Les auteurs en font une composante des carnets de recherche en ligne ; elle nous paraît en effet constitutive d'une poétique du blogging scientifique, mais plus largement en ce qu'elle témoigne d'une volonté de donner à voir le mouvement de la pensée en cours, et use ainsi d'autres modalités discursives comme celle qui a été mise en évidence dans le billet n°36 ;

- Ce même billet n°36 témoigne encore d'un *effet de chevauchement* soit, on l'a vu, de la monstration du geste scriptural en train de se faire, par l'incise « – vous savez, ce que je suis précisément en train de faire : dire “je”, postuler qu'une vérité individuelle, si tant est que la vérité existe, n'est pas moins valable qu'une généralisation qui dit la même chose en effaçant le sujet de l'affirmation. » On trouve aussi la mise en évidence de gestes éditoriaux présidant à la constitution du carnet, comme dans le billet n°54, où l'*incipit* signale la création d'une nouvelle catégorie et témoigne de la *dispositio* qui sous-tend l'énonciation éditoriale du carnet de recherche ; c'est encore le cas dans le billet n°112 où l'*incipit* – encore – explicite la manière dont l'écriture du blog se mêle aux autres tâches de la recherche ;
- Les *incipits* permettent également de mettre en scène l'*effet de débord en creux* : où l'on souligne justement la limite, on se demande si le discours a bien sa place dans un environnement scientifique. Dans le

billet n°42, récit d'une soutenance de thèse, on questionne la pertinence d'une telle publication au sein d'un carnet de recherche (« Tant pis si tout cela a un petit effet Skyblog »⁴¹⁶), résolue de manière humoristique par l'autodésignation du texte comme « observation (pas trop) participante ». On en trouve un autre exemple dans le billet n°124 (« Quelle place pour ces considérations sur un carnet qui traite de fiction ? »).

- (ii) En ce qui concerne la dimension polyphonique de l'ajout : on a vu comment le carnet pouvait devenir le lieu d'un dialogue du chercheur avec lui-même, lorsqu'il revient sur son activité de recherche et sa pratique de l'écriture scientifique ; c'est aussi, on l'a relevé, le lieu d'un dialogue avec autrui. On ne parle pas ici des commentaires, qui relèvent de l'ajout allographe, ou du fait que le carnet lui-même est un espace polyphonique où divers locuteurs peuvent s'exprimer, mais d'écrits par lesquels le chercheur dialogue avec d'autres voix que la sienne, *dans* mais aussi *hors* de la recherche. Cela peut se faire au travers d'une scénographie épistolaire (billet n°85, qui livre un métadiscours sur la vie de la recherche à travers la correspondance de deux jeunes chercheuses) ; ou, comme dans le billet n°131, à travers l'itinéraire personnel d'une chercheuse retracé par un dialogue avec son père décédé (qui relève plutôt du « hors-sujet »). Cela dit, les carnets sont aussi (et surtout) un lieu où on anticipe le dialogue avec le lecteur, comme en témoigne la fréquence des termes d'adresse (cf. 8.4.2.) ; l'*incipit* du billet n°7 opère ainsi une véritable mise en garde quant au caractère potentiellement « chronophage » du texte proposé, où l'on invite très concrètement le lecteur à prendre ses responsabilités.

On terminera en soulignant un procédé propre aux écrits numériques, à savoir que le lecteur, devenu écrivain, est sollicité pour « écrire » les contours du texte (cf. 2.3.). Il est de ce fait appelé à en devenir co-énonciateur : dans certains cas, s'il n'agit pas concrètement sur les éléments activables, la digression que propose une délinéarisation

⁴¹⁶ On signalera d'ores et déjà que la référence à l'outil de blogging *Skyblog* repose également sur une allusion à une culture informatique propre à une génération particulière (les blogueurs des années 2000) et crée des effets particuliers en réception : cf. 9.1.5.3. *infra*.

possible du texte par hyperlien ne peut pas se matérialiser⁴¹⁷. Reprenons ici l'exemple de l'énoncé « Il est à présent près de 17h45 partout en Belgique. », qui renvoie vers l'extrait du film *Dikkenek* et fait donc intervenir un élément de culture populaire au sein d'un billet à prétention scientifique : si le lecteur choisit de ne pas activer l'hyperlien, il n'y a pas digression, ni allusion d'ailleurs, mais un simple énoncé fournissant un repère temporel dans la relation des faits. La digression est dans ce cas nécessairement polyphonique, car il lui faut à la fois l'action du scripteur et celle de l'écrilecteur pour advenir. Le technomot ou le technosegment⁴¹⁸, combiné d'éléments linguistiques et techniques (ici, l'hyperlien) pourrait ici être rapproché des figures d'ajout, en ce qu'il fait signe vers quelque chose en plus, qui doit être ajouté au texte du billet (dans ce cas-ci, sur le mode du partage plutôt que de l'ajout allographe).

On le voit, les discours des carnets de recherche en ligne sont traversés par les questions liées à la digression, que ce soit par la thématique qu'ils abordent, la posture du chercheur par rapport au hors-sujet ou les stratégies discursives mobilisées par l'écriture sur blog qui recoupent celles de l'écriture digressive. Toutefois, on peut difficilement réduire l'ensemble de ces discours à des digressions au sens plein du terme. Certaines sont en effet signalées comme telles au sein d'un carnet, on repère bien dans d'autres carnets des digressions qui le sont par rapport au propos du billet, mais parfois ces *à-côtés* de la recherche ne font pas l'objet d'un signalement particulier, car c'est le carnet lui-même qui est vécu comme le lieu où peuvent s'inscrire les hors-sujets. De ce point de vue, les billets ou carnets digressifs n'appartiennent pas physiquement à un texte scientifique « pur » par rapport auquel ils manifesteraient une altérité, une réflexivité et auquel ils seraient greffés par des chevilles démarcatives. Par contre, ce texte est bel et bien postulé – il correspond alors à la production scientifique résultant de l'activité du chercheur, la forme culturelle du carnet supposant la consignation de notes en vue d'une réutilisation au sein d'une publication plus aboutie (on n'imagine d'ailleurs pas un scientifique diffuser ses résultats dans le seul espace d'un carnet). Le carnet ferait alors partie de l'*épitexte* de ce texte postulé, soit l'ensemble des matériaux paratextuels qui permettent

⁴¹⁷ Dans le chef de l'allocutaire du moins ; elle est toutefois bien réalisée dans le chef du locuteur par l'insertion d'un contenu hyperlié.

⁴¹⁸ cf. (Paveau 2016a).

de contextualiser une œuvre sans pour autant appartenir à la même unité physique (Genette 1987, 11)⁴¹⁹.

Si les gestes discursifs du savoir que sont la citation, le partage et la digression donnent à voir (parmi d'autres gestes) les opérations qui sous-tendent le *script* du discours scientifique, et l'étoffent d'une dimension figurale, l'enrichissement polysémiotique propre aux textes numériques renforce sa dimension iconotextuelle⁴²⁰. Celle-ci permet de montrer très concrètement la corporalité du chercheur et les gestes sensori-moteurs qu'il mobilise dans la conduite de sa recherche, voire les gestes de la machine qui transforme les données en résultats (cartographies, histogrammes, etc.). En d'autres termes, la textualisation de ces gestes de la recherche permet cette fois la mise en visibilité du *praxéogramme* qui précède les gestes discursifs, de sorte que l'énonciation discursive se double le cas échéant d'une énonciation du geste de la recherche.

9.2. L'énonciation des gestes de la recherche

À l'inverse de certaines représentations courantes associant environnement numérique et immobilisme du sujet assis derrière l'écran, le texte numérique mobilise bel et bien sa corporalité, au premier chef par les opérations de manipulation qu'il suscite. Krajewski a montré comment les technologies numériques ont à la fois restreint la gamme des gestes sensori-moteurs, et ouvert la possibilité de son renouvellement (Krajewski 2011)⁴²¹. Il signale tout d'abord que l'activité (qui appelle une séquence de gestes), comme mode

⁴¹⁹ Genette distingue ainsi, dans le paratexte, entre le péritexte (qui se matérialise dans le pourtour du texte : introduction, notes, appareil critique, etc.) et l'épitéxte (communications, interviews, correspondance privée) (*Ibid.*).

⁴²⁰ On fait référence par ce terme aux travaux de Nerlich sur l'iconotexte comme combinaison du texte et de l'image (Nerlich 1990; cité par Paveau 2017, 307). Ainsi que le souligne Paveau, la spécificité du numérique est d'associer intimement les deux codes (sortant dès lors de la perspective dualiste qui sous-tend les études iconotextuelles) ; c'est par exemple le cas dans les technographismes où « le sens n'est produit que dans le composite relevant d'un verbo-iconique unique (le technographisme), et non dans l'articulation de deux ordres qui dialogueraient à partir de leurs autonomies respectives (comme c'est le cas pour la photographie et sa légende, ou la peint[u]re et son titre. » (*Ibid.*, 306).

⁴²¹ Je remercie Maria Giulia Dondero de m'avoir communiqué cette référence.

d'expression corporel lié à des techniques et des outils, répond à des besoins d'ordre énergétiques, érotiques ou cognitifs. Or, le *tournant industriel* a rompu le lien entre geste et technique, la machine remplaçant le geste humain. Au plan cognitif, le traitement de l'information serait à présent pris en charge par la machine. L'éventail de gestes nécessaires pour répondre aux besoins dans ce domaine se limiterait désormais à pousser sur un bouton : « L'ordre technologique se développe essentiellement sur la réduction de l'ensemble des gestes répondant à la fibre cognitive, autour d'un unique schème : le “mouvement infime de l'index” » (*Ibid.*, paragr. 49). Krajewski note enfin que la réduction de cette palette gestuelle pour les fonctions énergétiques et cognitives pourrait se voir à l'avenir compensée par une extension des gestes répondant à la fonction érotique, à travers des expérimentations esthétiques ou artistiques à même de rompre avec une réception passive de l'art pour y faire participer corporellement le spectateur.

Si l'on comprend bien Krajewski, la variété des gestes répondant à une motivation cognitive se verrait ainsi drastiquement réduite par le numérique. Mais Krajewski ne mentionne ici que des gestes sensori-moteurs ; il semble faire l'impasse sur les gestes intellectuels⁴²², les savoir-faire – nécessitant le secours, pour reprendre la jolie formule de Jacob, des *maines de l'intellect* (Jacob 2011), dont dépend toute production de savoir. Or, les gestes intellectuels, et notamment ceux du chercheur en humanités, se trouvent modifiés par l'environnement numérique. D'abord, comme l'a bien montré Hayles (cf. 1.3.2.), parce qu'il en élargit la gamme, autorisant – grâce aux gestes machiniques – une prise de distance accrue par rapport aux corpus d'étude, entraînant de nouveaux modes de mise en relation des données ; ce qui fait émerger des problématiques inédites. Mais aussi en ce que le recours à ces méthodes numériques contribue à modifier l'horizon de questionnement des humanités traditionnelles par une *boucle de rétroaction récursive* (Hayles 2016, 84) : les nouvelles problématiques soulevées par les méthodes computationnelles (calculs, bases de données, algorithmes) viennent alors nourrir les hypothèses d'un champ disciplinaire dans son ensemble, y compris là où ces méthodes ne sont pas utilisées.

⁴²² On se souviendra de l'hypothèse émise par le sociologue Sennet, qui voudrait que « les compétences abstraites s[oi]ent au départ des pratiques physiques (savoir de la main) »⁴²² (Sennet 2010, 21). Par exemple, une attitude psychologique comme le « lâcher prise » ne serait possible que par l'existence d'un geste sensori-moteur correspondant (le fait de pouvoir saisir et lâcher quelque chose). Si l'on s'accorde à suivre Sennet, gestes sensori-moteurs et intellectuels seraient étroitement liés.

Le carnet de recherche en ligne donne une visibilité toute particulière aux gestes de la recherche. Si nous avons préféré prendre distance avec la qualification du blog comme espace de *communication scientifique directe*, en ce qu'elle présente l'inconvénient d'invisibiliser les couches de médiations techniques et idéologiques qui caractérisent toute publication sur un média informatisé (cf. 3.1.3.), d'un autre point de vue, et contrairement au fait que les dispositifs des HN apparaissent parfois comme des « boîtes noires » (Blanchard et Sabuncu 2016), les billets d'*Hypothèses*, dans la foulée du séquençage en épisode que crée la matérialité du blog comme dispositif médiatique, permettent justement de donner à voir le geste d'élaboration du chercheur, dans un discours témoignant à intervalles réguliers d'une recherche *en train de se faire* (cf. 3.3.2.), éventuellement co-construit par des éléments non langagiers, iconographiques ou audiovisuels (photographies d'annotations en marge d'un ouvrage, lignes de code présidant à la réalisation d'une cartographie, portraits, capsules audiovisuelles, etc.).

En cela, le carnet de recherche en ligne est bien le site privilégié d'une mise en visibilité des gestes intellectuels et des gestes, sensori-moteurs ou machiniques, qui les accompagnent : en d'autres termes, selon la définition qu'en a donnée Dondero, d'une *textualisation* entendue comme « lieu de médiation entre texte et pratique ». De son point de vue, « les textualisations (photographies, vidéos, prises de notes) permettraient de contrôler le déploiement de la pratique qui est, de son côté, éphémère et insaisissable. » (Dondero 2014, 15-16) ; c'est-à-dire que les textualisations serviraient la stabilisation de gestes sur un support par un acte énonciatif. Dondero invite par ailleurs à distinguer, d'une part, entre *récits de pratiques*⁴²³ et *textualisations* ; d'autre part, entre *textualisations de la pratique* et *notations de la pratique*. Elle signale ainsi que des textualisations telles que la prise de notes, les vidéos ou les photographies ne constituent pas des notations, étant trop fidèles à la pratique car produites *in vivo* : « Ce faisant, elles ne peuvent pas répondre aux critères de la notation qui vise la visualisation "d'en haut" de la totalité des actions, dé-phénoménalisée, et qui permet de cartographier l'émergence de chaque geste, leurs durées, leurs croisements, leurs successions. » (Dondero 2014, 26) soit, une *grammaticalisation des gestes et des échanges* (*Ibid*, 16). En ce sens, la notation ne relève

⁴²³ Qui diffèrent encore des gestes discursifs et seraient plutôt à rattacher aux séquences narratives identifiées au chapitre précédent, mettant en scène le chercheur en tant qu'il accomplit son activité de recherche.

pas d'un *témoignage* de la pratique comme le serait la textualisation, mais d'une *reconstruction ex-post* de la pratique, permettant l'identification de modules d'actions.

L'environnement numérique permettant d'enrichir la plurisémiotité des textes, l'énonciation linguistique des billets du corpus s'y trouve fréquemment co-construite par des éléments iconographiques ou visuels. De ce fait, l'iconographisation des textes d'*Hypothèses* peut régulièrement consister en une textualisation des pratiques de la recherche ; voire, de manière plus marginale, en des notations.

9.2.1. Textualisation des pratiques de recherche : corporalité et gestes du chercheur

Il devient alors possible d'inscrire le corps du chercheur, voire celui de ses sujets d'étude, dans la matérialité du carnet de recherche ; et ce, de manière statique ou dynamique. Dans le corpus premier, les billets n°2 et 59, comptes rendu de terrain, sont accompagnés de photographies qui témoignent de la démarche d'enquête par une documentation des sujets d'étude et de leur milieu de vie ; c'est également le cas dans le billet n°77, illustrant l'activité de triage des déchets au Vietnam qu'étudie la chercheuse. Si ces premiers exemples ne mêlent pas la corporalité des sujets à ceux de l'équipe de recherche, d'autres attestent leur co-présence : on a déjà pointé, au sein du billet n°8, la co-construction de l'énoncé par les photographies résultant des interviews menées par le collectif de recherche : on y montre l'équipe de prise de son/image, les témoins interviewés, que ce soit en portrait, ou durant l'entretien, avec un chercheur. Le billet n°50, retour d'une séance de séminaire, comporte également une photographie montrant le groupe-classe, les étudiants étant disposés en cercle et le matériel étant bien visible à l'avant-plan – où figure également, de dos, une personne plus âgée que l'on suppose être l'enseignant-chercheur. De manière similaire, c'est le collectif de recherche qui peut se trouver mis en scène, comme dans ces cas tirés du corpus étendu : dans le billet n°117, l'image de bandeau montre une intervention en cours lors d'une journée d'études, le public écoutant et prenant des notes ; ce à quoi renvoie l'activité de recension du billet. C'est aussi le cas du billet n°120, où, au retour d'une mission de fouille archéologique, l'équipe présente les résultats obtenus, et se donne à voir par une illustration dans son activité, très

physique, de sondage du sol (fig. 10). Le récit des pratiques (conduite des fouilles, interventions) est alors doublé d'une textualisation témoignant de l'activité de recherche.

Fig. 10 : Extrait du billet n°120, capturé le 8 janvier 2018



On signalera encore la co-construction possible de l'image discursive du chercheur par celle, très concrète, d'un portrait photographique : au sein du billet n°20, les portraits des membres du collectif de recherche sont ainsi disposés verticalement dans la colonne de gauche. Dans le billet n°56, la présentation biographique de la chercheuse à la fin du billet est accompagnée d'une photographie, non pas statique mais vraisemblablement en tant qu'elle communique ou répond à une question ; soit, encore une fois, en train d'agir dans une activité de recherche. Dans le corpus étendu, l'illustration de bandeau du billet n°116 consiste en un portrait dupliqué d'une chercheuse posant devant un papier peint fleuri. Chemisier, lunettes et rouge à lèvres créant un effet « rétro » (fig. 11), elle affiche un panneau qui ré-énonce le titre de la rubrique rédactionnelle (cf. 9.1.1.2.1.).

Fig. 11 : Extrait du billet n°116, capturé le 8 janvier 2018



Cette corporalité du chercheur peut enfin être non liée à une personne en particulier, mais avoir une portée plus générale, en ce qu'elle donne à voir le corps du chercheur en activité : que ce soit au sens littéral (dans le billet n°29, l'image de bandeau du carnet construit une figure du chercheur lisant en bibliothèque) ou au figuré, comme dans le billet n°46 dispensant (on le rappelle) des conseils en vue d'une audition pour un poste de maître de conférence, dont l'image de bandeau présente une danseuse effectuant le grand écart devant un jury.

L'insertion de contenus audiovisuels ouvre une nouvelle dimension à cette mise en scène du corps : les billets n°58 et n°52 (dans ce dernier cas, après délinéarisation uniquement) mettent à disposition une capture audiovisuelle de la conférence remédiée – soit, textualisent une pratique en montrant les chercheurs dans l'exercice d'une tâche de communication de la recherche. Dans le corpus élargi, les billets n°111 et 115 invitent à

activer une vidéo où le chercheur s'adresse pédagogiquement à un public extra-académique dans une activité de médiation de savoir. L'inscription au sein d'un lieu de recherche se fait ici à l'arrière-plan : dans le premier cas, l'intervenante prend la parole dans un couloir vitré à l'arrière duquel on distingue un bâtiment portant l'inscription « Bibliothèque centrale universitaire » ; dans le second, c'est devant les rayons d'une étagère remplie d'ouvrages savants (les *Pléiades* sont à cet égard bien visibles) que le chercheur dispense ses explications. Dans le cas de ces deux billets, le texte écrit acquiert un statut paratextuel, accompagnant la séquence audiovisuelle (courte introduction pour le billet n°111, reprise de certains extraits et schémas pour le billet n°115).

Ainsi qu'en témoignent ces quelques exemples, un des rôles de l'énonciation (audio-)visuelle est de donner à voir de manière concrète, physique, le corps du chercheur au travail, dans le quotidien de son activité de recherche ou de communication de la recherche. Si certains de ces matériaux correspondent à des prises « sur le vif » (p. ex. billets n°8, 50, 58), d'autres montrent en revanche une posture plus élaborée (p. ex. billets n°56, 116). Dans le domaine de la communication scientifique traditionnelle, liée à l'imprimé (article, monographie, thèse, etc.), l'ethos du chercheur fiable se construit généralement par la désinscription de l'auteur (cf. 4.2.2.2.). Les carnets de recherche en ligne, qui autorisent une mise en évidence du geste de recherche dans son aspect sécant, illustrent de nouvelles modalités de construction de cet ethos qui laissent davantage de place à la figure du chercheur-locuteur comme sujet⁴²⁴. On assiste ainsi, dans les cas relevés, à la construction d'un ethos de scientifique qui n'est plus uniquement discursif, mais aussi co-construit par l'énonciation visuelle, donnant à voir sa corporalité. Loin de pratiquer la désinscription de l'auteur, le carnet de recherche comme dispositif médiatique sert ici la mise en évidence de la source énonciative et de la scène d'énonciation dans laquelle elle s'inscrit.

Dans d'autres cas, ce n'est pas la matérialité du corps du chercheur (ou du sujet social qu'il étudie) qui est engagée, mais celle du geste sensori-moteur à l'origine d'une technique intellectuelle qui préside à la production du savoir. La textualisation de la

⁴²⁴ Ce qui va de pair avec le développement de rubriques d'entretiens mettant en scène une rencontre avec des chercheurs (cf. 8.4.2.3.), mais également, dans certains carnets, celui d'une rubrique dédiée aux portraits de chercheurs, comme c'est par exemple le cas au sein du carnet de vulgarisation *Monde sociaux* (rubrique « Un.e chercheur.e »).

pratique donne alors à voir le résultat concret de l'application de cette technique. On pourrait sans doute ranger sous cette rubrique les photographies prises par le locuteur⁴²⁵ pour illustrer son propos : documents sources résultant de la manipulation des archives (billets n°6, 19, etc.), photographies étayant la visite d'une ancienne prison de la Stasi (billet n°83), sont autant de témoignages textualisés d'une recherche en cours. Mais dans d'autre cas, c'est le résultat effectif de ce geste qui est mis en scène : une illustration du billet n°49 montre ainsi une bibliographie annotée et corrigée, manifestant le geste de la correction d'épreuve⁴²⁶. Au sein du corpus étendu, on peut encore lire sous cet angle des exemples déjà étudiés comme autocitations (cf. 9.1.1.2.1.3.). Dans le billet n°116 (fig. 11), qui compile plusieurs anecdotes entendues par la chercheuse lors des audiences judiciaires auxquelles elle a assisté pour les besoins de sa thèse, on trouve la photographie d'un carnet de notes étiqueté « Carnet d'audience », ayant manifestement servi à recueillir les « brèves de prétoire » fournissant la matière du billet : on trouve ici une mise en abyme du geste d'alimentation d'un carnet de recherche. Le billet n°130 offre pour sa part la mise en perspective d'un discours de recension par les notes manuscrites prises, au crayon, dans l'ouvrage même. Il est évident, dans ce cas-ci, qu'il ne s'agit pas tant des notes prises par le chercheur pour rédiger son compte rendu (très critique) de l'ouvrage, que d'une mise en scène humoristique de cette technique intellectuelle qu'est l'annotation.

Dans ces cas de textualisations, l'énonciation visuelle co-construit l'énonciation discursive en dévoilant le substrat matériel de la démarche de recherche, le résultat d'un geste d'inscription (ici, les notes de recherche) qui se trouveront reformatées au sein du carnet de recherche numérique. Le carnet de recherche en ligne est ici présenté comme le lieu d'une deuxième formalisation de la pensée en train de s'élaborer, à des fins de médiatisation de la recherche ; soit un lieu de rédaction intermédiaire entre les notes de terrain (dont on montre ici, malgré les pratiques numériques des chercheurs-locuteurs, qu'elles sont toujours présentes au format papier) et le texte de communication

⁴²⁵ Du moins peut-on raisonnablement le supposer dans les cas cités ici, en l'absence de crédits mentionnant l'attribution et du caractère amateur des clichés (à opposer, par exemple, aux illustrations de pièces archéologiques du billet n°13, ou des reproductions de pièces d'archive dans le billet n°84, servant une démarche de valorisation patrimoniale).

⁴²⁶ L'image est ici issue d'une base de données, et ne correspond donc pas à la pratique « effective » du locuteur.

scientifique plus abouti que serait, dans ce cas, la thèse ou un article. La mise en scène du geste sensori-moteur, ou plutôt de son résultat concret, place dans ces deux cas la focale sur la progressivité de la démarche de recherche et le caractère provisoire du billet.

9.2.2. Textualisations et notations de gestes machiniques

Le geste intellectuel s'accompagne le cas échéant non d'un geste sensori-moteur, mais d'un geste machinique, déléguant à la machine informatique le soin de réaliser la mise en relation des données collectées en vue de la publication d'un résultat. Ces gestes font également l'objet d'une textualisation au moyen de cartographies ou de graphes, bien présents dans le corpus premier (p. ex. billets n°4, 7, 17, 18, 27, 40, 53, etc.). D'autres modes d'iconographisation accentuent le caractère *in vivo* du geste machinique, saisi dans la progressivité des manipulations du chercheur, comme l'affichage d'une édition au format RDF à partir du dépôt data.bnf.fr ou l'ouverture d'une fenêtre montrant une collection de données au format .csv (p. ex. billet n°32).

Dans certains cas, ces visualisations invitent, par une manipulation, à suivre ou reproduire le geste machinique. Au sein du corpus premier, le billet n°78 offre au lecteur la possibilité de manipuler une ligne du temps ; tandis que le billet n°27 présente les imagerie des graphes résultant de l'activité de recherche. Les légendes, pour la plupart cliquables, délinéarisent le texte vers une nouvelle interface manipulable. L'allocataire peut ainsi obtenir des renseignements complémentaires en passant le curseur sur les barres d'histogrammes (p. ex. graphe lié à la fig. 6 du billet), modifier les conditions de visualisation du graphe par l'activation d'un zoom (p. ex. graphe lié à la fig. 10 du billet), voire consulter les sources primaires de presse numérisées sur *Gallica* en cliquant sur les points du graphe (p. ex. graphe lié à la fig. 8 du billet).

En revanche, au sein du corpus premier du moins, les notations des gestes machiniques semblent assez rares. On repère certes, au sein du billet n°22, une sorte de *vade mecum* isolant des modules d'action au sein de captures d'écran, en vue d'interroger un corpus avec des outils lexicographiques, mais la démarche n'est pas considérée dans son entièreté, ce qui reviendrait à considérer plutôt ces illustrations comme des textualisations

de la pratique. Le billet n°32 reproduit pour sa part les lignes de codes nécessaires à l'extraction des données d'un champ descriptif depuis les notices bibliographiques du catalogue de la BnF dans une console du logiciel R ; ce faisant, le locuteur isole bien la *grammaire* d'une action nécessaire à sa reproduction, mais ne la décompose pas en modules ni ne tient compte de l'ensemble de la démarche. Afin de bien mettre en évidence les spécificités de la textualisation du geste machinique d'une part, et de la notation des pratiques d'autre part, on mobilisera donc à des fins de comparaison deux exemples tirés du corpus étendu reposant sur la constitution de cartographies.

Le billet n°119, issu du carnet *Freakonometrics* (fig. 12), montre le chercheur récoltant ses données (que le lecteur est incité à consulter par l'activation des technomots) pour les injecter ensuite dans un logiciel de cartographie. Les opérations de paramétrage sont minutieusement décrites et complétées d'une reproduction des consoles affichant les lignes de code, menant à des cartographies intermédiaires qui aboutissent au résultat final. Ainsi présentées, les actions consignées forment une notation de la pratique, décomposant les gestes en séquences éventuellement reproductibles. En revanche, la mise en scène du geste machinique peut se présenter sous une forme plus immédiate, ainsi qu'en témoigne la cartographie dynamique du billet n°118 provenant quant à elle du *Carnet (Neo)cartographique* (fig. 13). Si le texte (linguistique) du billet référence les sources utilisées et décrit la méthode de réalisation de la carte, le premier texte donné à lire est précisément le résultat machinique du traitement des données – soit une textualisation de la pratique, sous la forme d'une capture cliquable. L'activation du pointeur ouvre la carte dynamique dans un nouvel onglet. C'est dans cette configuration plein écran que les points rouges deviennent actifs : leur sélection entraîne un zoom sur la zone géographique concernée, où le passage du curseur commande l'affichage d'une fenêtre modale détaillant les histoires singulières qui leur sont liées. C'est ainsi le geste sensori-moteur de l'utilisateur qui entraîne la réalisation du geste machinique de réorganisation des matériaux par l'outil de visualisation ; ce geste étant lui-même anticipé par un geste machinique antérieur menant à une première textualisation sous la forme d'une cartographie non dynamique.

Fig. 12 : Extrait du billet n°119, capturé le 9 janvier 2018

Freakonometrics

August 2014 (17)

July 2014 (21)

June 2014 (19)

May 2014 (19)

April 2014 (25)

March 2014 (22)

February 2014 (22)

January 2014 (32)

December 2013 (30)

November 2013 (31)

October 2013 (33)

September 2013 (22)

August 2013 (14)

July 2013 (9)

June 2013 (12)

May 2013 (20)

April 2013 (24)

March 2013 (24)

February 2013 (25)

January 2013 (20)

December 2012 (23)

November 2012 (15)

October 2012 (24)

September 2012 (24)

August 2012 (5)

July 2012 (6)

June 2012 (14)

May 2012 (12)

April 2012 (14)

March 2012 (11)

February 2012 (19)

January 2012 (14)

December 2011 (16)

November 2011 (13)

October 2011 (9)

September 2011 (5)

August 2011 (5)

July 2011 (3)

June 2011 (10)

May 2011 (9)

April 2011 (8)

March 2011 (15)

February 2011 (24)

January 2011 (20)

December 2010 (9)

November 2010 (12)

October 2010 (15)

September 2010 (9)

August 2010 (7)

```

PL=PL[!is.na(PL$lat),]
PLdf=PL[,c(3,4,2)]
PLdf[,3]=as.factor(PLdf[,3])
PL_list <- split(PLdf, PL$id)
PL_list <- lapply(PL_list,
  function(x) { x["id"] <- NULL; x })
PPL <- sapply(PL_list, Polygon)
PPL1 <- lapply(seq_along(PPL),
  function(i) Polygons(list(PPL[[i]]),
    ID = names(PL_list)[i] ))
PPLs <- SpatialPolygons(PPL1,
  proj4string = CRS("+proj=longlat +datum=WGS84") )

Si on visualise ces périmètres de sécurité, on obtient

G=unionCascaded(PPLs)
F=unionCascaded(France)
FG=gIntersection(F,G)
plot(F)
plot(G,add=TRUE,col="blue")



soit, si on regarde l'intersection entre les deux,

plot(F)
plot(FG,add=TRUE)

```

Additional Material on Flows, Networks and Geographic Visualization
17/11/2017

Optimal Portfolios #1
14/11/2017

Insurance: Risk Pooling or Price Segmentation, in London
13/11/2017

On my way to London, UK
12/11/2017

Traffic Flow of Kota Kinabalu (with R)
09/11/2017

Multinomial Logit as an Iterated Logit Regression
08/11/2017

Nodal Regions and Flows
08/11/2017

Traffic Flow of Kota Kinabalu (Malaysia)
06/11/2017

Segmentation et Mutualisation en Assurance, à Québec
20/10/2017

On my way to Québec
19/10/2017

Variables Catégorielles et Modèle Logistique
18/10/2017

Actuariat de l'Assurance Non-Vie #3
17/10/2017

Artificial Intelligence for Fintech and Insurtech, Paris
17/10/2017

Segmentation ou Mutualisation en Assurance, à l'Institut des Actuelles
16/10/2017

Articles for the Probability and Statistics Project
16/10/2017

Antisélection en Assurance Automobile et Impact des Jours de Carence sur les Arrêts Maladies
16/10/2017

Networks and Flows #2
12/10/2017

Métro: centralité et robustesse
11/10/2017

Base de Données, Devoir d'Actuariat
11/10/2017

Dossier Assurance sur Variances.eu
09/10/2017

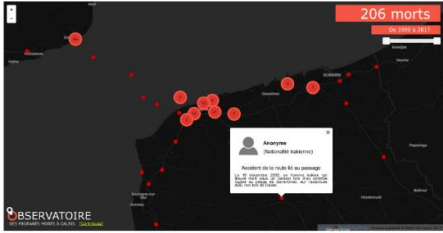
Fig. 13: Extrait du billet n°118, capturé le 9 janvier 2018

Carnet NEOCARTO graphique

BILLETS 4

A Calais aussi, la frontière tue !

PAR NICOLAS LAMBERT - PUBLICATION 01/10/2017 - MISE À JOUR 01/10/2017



Camarades cartographes, une fois n'est pas coutume, je vais vous parler une nouvelle fois des migrants morts aux frontières de l'Europe. Rappelons-le, au total près de 40 000 hommes, femmes et enfants sont morts ou portés disparus aux frontières de l'Europe depuis le début des années 90. On sait par ailleurs, que ce chiffre sous-estime très largement la réalité. Selon l'OM [voir], il y aurait 3 fois plus de morts dans le désert que de noyades en méditerranée [voir]. Or ces lieux de décès sont très largement absents des bases de données et donc invisibles sur cartes construites à partir de ces

SUIVRE :

ARTICLE PRÉCÉDENT
Le nouvel atlas de Migrants

Manuel de cartographie
Principes, méthodes, applications
NICOLAS LAMBERT
ARTISTE COULEUR

Serial Mapper

Ces deux exemples témoignent bien d'une mise en scène différenciée du geste machinique par sa notation d'une part, sa textualisation de l'autre : dans le premier cas, la *boîte noire* de l'outil de visualisation est montrée de l'intérieur, dans la matérialité du code informatique communiquant les instructions à la machine ; dans le second, la cartographie est en attente d'un geste sensori-moteur de l'utilisateur pour acquérir sa signification. La sollicitation d'un geste chez l'allocutaire se traduit différemment dans l'un et l'autre cas : le premier exemple fournit les clés de reproduction du geste machinique, en isolant des modules d'action ; le second invite directement le lecteur à co-construire le savoir, par une manipulation active de la cartographie d'une part, et par l'injonction à alimenter le dispositif présente dans le coin inférieur gauche (« Contribuez ! »). On notera que ces manipulations se distinguent du simple « clic » sur un élément activable, et relèvent de ce que Bouchardon a nommé *énoncés de gestes* (Bouchardon 2011). Bouchardon cible ici les productions artistiques numériques et les nouvelles formes de participation du spectateur à celles-ci ; soit, ce que Krajewski rattachait à une fonction érotique du geste. On voit par cet exemple comment s'amorce l'élargissement de la palette des gestes liés à la fonction cognitive.

9.2.3. Le lien hypertextuel comme textualisation d'un geste intellectuel du chercheur

Cette sollicitation du lecteur à agir concrètement sur un texte nous ramène à la problématique de l'enrichissement hypertextuel, qui résulte d'un choix du scripteur en pôle production mais dont l'effectivité (on entend par-là, la consultation effective du texte hyperlié par l'allocutaire) dépend, en pôle réception, d'un geste d'activation de l'écrilecteur. Dans le cas où l'enrichissement hypertextuel joue un rôle critique, soit matérialise grâce au lien hypertexte la relation intellectuelle qui existe entre un discours scientifique et ses sources (primaires ou secondaires), on pourra certes considérer que cet enrichissement témoigne d'un geste discursif de partage du savoir (cf. 9.1.2. et plus spécifiquement 9.1.2.3.), mais également qu'il textualise un geste intellectuel du chercheur en incitant à retracer son parcours d'*inventio* par une manipulation concrète de l'intertexte, ce qui renforce sa portée critique. L'enrichissement hypertextuel donne en effet à voir les gestes intellectuels d'élaboration des savoirs, d'une part en mettant en

lumière la démarche herméneutique qui a guidé le chercheur dans sa production, et d'autre part en invitant l'allocutaire à les reproduire. Si l'on revient à l'idée de Jeanneret et Souchier déjà citée en 2.4., le lien hypertextuel *donnerait à voir* l'interprétation du texte et permettrait ainsi à l'allocutaire de reproduire *physiquement* le geste herméneutique du locuteur (Souchier et Jeanneret 1999, 106). Rédigé à la fin des années 1990, le propos reste pertinent en ce qu'il pose une limite à la conception d'une interactivité tous azimuts du texte numérique ; en revanche, il ne rend sans doute pas compte des possibilités d'intervention créative du lecteur telle qu'elle se présente par exemple dans le cas d'une cartographie dynamique, où l'allocutaire est appelé à participer directement à la constitution de l'intertexte et à la co-construction des savoirs.

On terminera en proposant une lecture de cette mise en scène du geste comme participant de la construction d'une actualité de la recherche, elle-même liée à la possibilité de son actualisation. On l'a signalé, les deux termes ne sont pas synonymes (cf. 2.4.) : l'actualité se référant à un événement présent, et jugé digne d'intérêt par le locuteur ; tandis que l'actualisation (en linguistique) procède d'un passage de la langue au discours, ancrant une forme virtuelle dans un contexte d'énonciation déterminé par un *je-ici-maintenant*. Au sein des billets étudiés, le geste et le corps du chercheur sont saisis dans l'actualité d'une démarche de recherche, qui entre parfois elle-même en résonnance avec une actualité sociale, extra-scientifique (ainsi qu'en témoignent les billets n°118 et 119). Par ailleurs, le texte ainsi produit est destiné à se voir remobilisé, actualisé, ré-énoncé en pôle réception par les manipulations du lecteur. La dimension dialogique de l'écriture scientifique sur blog, qui renouerait selon certains (Gregg 2006; Dacos et Mounier 2010) avec une forme d'oralité proche de celle du séminaire de recherche, n'est peut-être pas uniquement celle que l'on envisage spontanément, à savoir un échange discursif du chercheur et de son public autorisé par le commentaire des billets. Elle pourrait aussi résider en la démarche active d'appropriation du savoir réalisée par l'allocutaire, qui effectue un parcours personnalisé au sein des discours scientifiques, l'amenant à reproduire l'acte interprétatif du chercheur-locuteur et sans doute intégrer, de ce fait, des techniques d'interprétation.

9.3. Le discours d'une recherche en mouvements : gestes et réflexivité du discours scientifique des billets

Ce parcours à travers les gestes discursifs du savoir et l'énonciation des gestes de la recherche dans les billets du corpus semble bien montrer que le discours scientifique des carnets, témoignant d'une recherche en train de se faire, est le lieu privilégié d'une mise en évidence de la pratique, et selon des modalités qui dépassent leur simple mise en récit. D'une part, cette pratique est non seulement exhibée, mais aussi donnée en partage à l'allocutaire, invité à se figurer la démarche intellectuelle du locuteur ; d'autre part, pour le chercheur, les gestes deviennent un référent possible, voire, lorsqu'ils sont textualisés, un intertexte du discours scientifique. C'est sans doute en cela que réside une particularité de la réflexivité propre aux carnets d'*Hypothèses*.

Ainsi qu'on l'a exposé sur la base des travaux de Jeanneret (cf. 4.1.), intertextualité et réflexivité des savoirs ont partie liée. L'écrit de vulgarisation se distinguerait du discours spécialisé par son caractère *autoréférentiel*, en ce qu'il représenterait le caractère construit des savoirs : sa réflexivité serait celle d'une communication *en train de se faire*, montrant la manière dont s'est élaborée une cartographie des savoirs qui constitue la *doxa* d'une discipline donnée (cf. 4.2.2.2.). Le discours spécialisé se base de la même manière sur la représentation d'un champ de recherche, travaillant un intertexte fait de savoirs disciplinaires liés à des autorités, doublées de références bibliographiques ; par contre, la réflexivité est engendrée par la prise de hauteur et l'insertion de nouveaux savoirs dans cette cartographie, contribuant le cas échéant à remettre en cause la *doxa*. À ceci s'ajoute que discours des SHS et réflexivité entretiennent une relation particulière. Si le référent du discours en sciences mathématiques ou naturelles se rapporte, en principe, à des réalités empiriques (bien qu'elles aient fait l'objet d'une transformation en données nécessitant l'intervention du chercheur, cf. 4.2.1.), les SHS s'en démarquent en ce qu'elles se fondent, pour la plupart, sur le discours des sujets d'étude, qui devient alors

un intertexte de la recherche et la source de production d'un savoir. Ainsi que le souligne Jeanneret,

Un sociologue, un anthropologue, un historien ne prétendent jamais exposer seulement leur point de vue. Ils entendent dire quelque chose sur ce que « les gens » disent, penser quelque chose de ce qu'ils pensent, faire quelque chose de ce qu'ils font. Même dans les sciences des textes, nul interprète ne propose sa lecture sans supposer un lecteur tiers (public, homme de la rue, architecteur). (Jeanneret 2004b, paragr. 3)⁴²⁷

Cette réflexivité deviendrait alors, selon lui, un possible critère pour évaluer la rigueur des SHS, compte tenu de leur polyphonie particulière qui intègre aussi les *savoirs ordinaires* comme objets d'étude (*Ibid.*) : l'objet analysé par le chercheur serait en réalité la réflexivité des sujets sociaux⁴²⁸. Nous avons identifié la réflexivité langagière comme l'un des traits discursifs de la digression ; par ailleurs, nous avons suggéré l'idée de la matérialité du carnet comme structure propice à la réflexivité, qui pourrait notamment s'illustrer par l'inscription dans une série de billets formant l'intertexte premier d'une nouvelle publication. Cette matérialité des carnets *d'Hypothèses* autorise également l'appréhension des gestes de la recherche comme référent et/ou intertexte du discours scientifique en SHS, intégrant pleinement la réflexivité des pratiques⁴²⁹ à la démarche de constitution des savoirs.

⁴²⁷ Dans l'article cité, Jeanneret parle plus spécifiquement des « sciences de l'homme » ; au demeurant, le propos semble bien axé sur les SHS. Dans un article postérieur, l'auteur relève en outre que cet intertexte (en particulier dans les études en communication) est déjà réflexif avant que de faire l'objet de la réflexivité du chercheur, c'est-à-dire qu'il intègre une prise de conscience, explicite ou non, des sujets à propos de leur pratiques : « les disciplines qui s'emploient à connaître l'homme et la société mettent en œuvre une polyphonie d'une qualité très particulière, précisément en ce sens qu'elle ne cite pas seulement des propos mais, explicitement ou non, des conceptions de ce qu'elle s'emploie elle-même à constituer en objet. » (Jeanneret 2010, 40-41)

⁴²⁸ Cette proposition permet par ailleurs de dépasser la conception de l'intertexte du discours scientifique en SHS comme jeux d'affiliation, de positionnement et de légitimation.

⁴²⁹ On signalera, à ce sujet, la thèse de Fauray (Fauray 2012) consacrée aux discours portés par les doctorants sur leurs objets de recherche, forgeant un rapport identitaire et culturel aux sciences et interrogeant la réflexivité des savoirs. Cette thèse ouvre sur des travaux consacrés aux retours des chercheurs sur leurs propres pratiques dans les billets d'*Hypothèses* (Fauray 2019, 2019 (à paraître); Poupardin et Fauray 2019), dans la foulée du lancement du projet HYCAR « Carnets de recherche et présence numérique : La place des carnets de chercheurs d'Hypothèses dans l'écosystème scientifique numérique » (<https://metacarnet.hypotheses.org/>).

10. Pour une approche rhétorique du blogging scientifique : la dimension argumentative des billets de recherche

Le carnet de recherche est, historiquement, un lieu de consignation des gestes et, plus largement, de l'expérience vécue par le chercheur ou le collectif de recherche qui y laisse les traces de son activité (réflexions en cours, notes prises au fil des lectures, etc.). Cette pratique de consignation semble bien trouver une continuité dans les écrits des carnets d'*Hypothèses*, à tout le moins par la mise en série des fragments d'une activité de recherche (cf. chap. 8), mais aussi par la saillance de gestes discursifs du savoir comme la citation, le partage ou la digression, ainsi que par la présence d'une textualisation des gestes de la recherche qui, dans certains billets, double le récit des pratiques (cf. chap. 9). La dimension publique donnée à cette consignation par son inscription dans l'environnement numérique la dote d'une signification nouvelle : autrefois réservés à une consultation personnelle par les chercheurs à des fins de remobilisation ultérieure, les écrits des carnets se font discours scientifique, non seulement outils de production mais aussi de diffusion des savoirs (cf. 4.2.2.). En cela, ils possèdent une dimension argumentative particulière (cf. 4.2.2.3.), qui diffère de celle d'autres discours scientifiques comme les publications révisées par les pairs, en ce qu'elle poursuit des finalités propres et vise un allocataire qui semble bien excéder l'ensemble strict de la communauté universitaire.

Cette dimension argumentative liée à un contexte de diffusion particulier, celui de la science ouverte (cf. 3.2.2.), s'accompagne d'effets sur la construction de l'ethos du chercheur-carnetier, ainsi que d'une dramatisation de l'activité de recherche incluant le recours au pathos. Plus précisément, la consignation de l'activité de recherche, mettant en scène les gestes du chercheur ou, plus largement, visant à conserver la trace d'une activité de recherche, nous paraît contribuer à l'émergence d'une figure du chercheur ou

du collectif de recherche comme *témoin*, figure qui constituerait le pendant logique de l'adoption de la chronique comme modèle scénographique dominant (cf. chap. 8). Nous tenterons ici d'en dessiner les contours.

10.1. Le chercheur comme témoin

Ainsi que l'a signalé Moirand (cf. 9.1.), le chercheur, dans le discours scientifique des articles, réécrit sous la forme d'un script les résultats d'une recherche menée suivant l'application d'un praxéogramme – ce qui revient à dire qu'il remet en récit le déroulé de la démarche de recherche aboutissant à la publication des résultats. Les écrits d'*Hypothèses* ne paraissent pas entrer dans la même logique ; au premier chef, parce que leur dimension sérielle fait du billet un fragment d'une démarche plus large et non une unité circonscrite (quand bien même il s'agirait d'une remédiation d'article) ; mais aussi, par exemple, en ce que la présence au sein des carnets d'un geste discursif comme la digression remet en cause le déroulement même du script. Le récit des pratiques ainsi que les textualisations donnent à voir les gestes d'élaboration du savoir dans une dimension processuelle ; tandis que les notations permettent le cas échéant de reproduire des séquences de gestes. Récit des pratiques, textualisations et notations manifestent la volonté de laisser transparaître avec plus ou moins d'intensité le praxéogramme sous-jacent, et par conséquent d'orienter la communication des savoirs en la montrant aux prises avec sa production concrète. Ces gestes exhibés complètent l'image du chercheur-carnetier soucieux de se présenter comme sujet regardant, commentant voire agissant dans le cadre de son activité de recherche (cf. chap. 8). Enfin, le rapport du chercheur à l'intertexte, que ce soit par la mobilisation des citations ou par le partage que permet l'enrichissement hypertextuel, ne montre pas tant un locuteur se positionnant dans un champ disciplinaire (même si ce positionnement est bel et bien attesté dans certains billets) qu'un chercheur-carnetier élargissant le champ de ses sujets de recherche et de ses références (par des sources primaires ou secondaires issues des médias ou de la culture populaire, voire par des renvois à des articles publiés sur *Wikipédia*, qui voisinent avec l'intertexte scientifique), tout en les documentant précisément et ouvrant leur consultation, le cas échéant, à l'allocutaire. Par ces divers procédés, le chercheur-locuteur se donne à voir comme soucieux de garder la trace de son activité de recherche, d'en

conserver une *mémoire* ; bref, d'*attester* face au public divers que suppose la science ouverte (cf. 5.1.2.2.) d'une existence professionnelle et sociale du scientifique en SHS. Il est évident que, dès lors, les enjeux en termes de construction d'un ethos légitimant apparaissent très différents de ceux d'une production scientifique destinée uniquement aux pairs et révisée par eux (malgré, comme toujours, une continuité dans certains usages).

Si l'on suit cette lecture, le discours scientifique des billets acquerrait, dans l'une de ses dimensions du moins, une valeur de témoignage⁴³⁰. Or, pour Dornier et Dulong, l'activité testimoniale se déploie sur un empan assez large, allant du simple témoignage factuel, objectif (de cette objectivité dépend la fiabilité du document en vue de sa remobilisation par les historiens, par exemple) au travail esthétique mobilisant des ressources fictionnelles à des fins de transmission :

Un témoignage exprime, souvent explicitement, l'intention de transmettre aux contemporains et aux successeurs la vérité sur un épisode que l'auteur a vécu. La comparaison usuelle avec une bouteille jetée à la mer signifie cette attente d'un lecteur prêt à recevoir le message. Pour que l'intention de témoigner aboutisse, il faut d'un côté un public prêt à recevoir le message ; il faut d'un autre côté que le récit favorise cette transmission. [...] Ce que le témoin exprime de l'événement est différent de ce que l'histoire officielle en a retenu : une expérience vécue de son déroulement, dont la vérité se décline en souffrances ou en bonheurs, en désespoirs et en attentes... De l'intérieur de l'événement, la voix du témoin atteint l'affectivité de ceux qui l'entendront. (Dornier et Dulong 2005, xiv)

Si l'on s'entend à considérer le carnet de recherche comme un lieu du témoignage de la pratique et de l'expérience, scientifique mais aussi sociale, du chercheur (le lieu de l'histoire officielle étant alors la publication validée par les pairs), on pourra lire les billets

⁴³⁰ Il faut ici signaler que Faury, dans un travail portant plus précisément sur les carnets de doctorants hébergés sur *Hypothèses*, aboutit également à ce constat du blog comme lieu testimonial : elle relève ainsi que « [l]es carnets de thèse permettent de garder la trace de témoignages de l'*expérience vécue* de la thèse, de saisir le rapport des doctorant.es à leur sujet, à leur terrain, à leurs objets, à leurs rencontres, à leurs lectures, etc. ; et offrent ainsi de l'espace pour différentes formes de réflexivités inscrites, qui passent par l'écriture exposée en ligne et par l'intégration de la possibilité d'une lecture par un *autre*, cette extériorité ayant des effets sur la construction du propos. ». Elle lie par ailleurs cette communication de l'expérience au surgissement de l'émotion dans le discours des carnets : « C'est l'*expérience vécue* qui fait émerger l'émotion et c'est le lieu du blog qui permet d'en recueillir le témoignage "autorisé", "légitime", du fait de l'habitude du récit de soi que le blog comme *genre* permet (Deseilligny, 2010). » (Faury à paraître, n.p. [exemplaire communiqué par l'auteure]). Si, au regard de notre corpus, nous ratifions les constats de Faury, nous proposerions plutôt de lire l'émergence du pathos comme moyen rhétorique indispensable à la bonne transmission du témoignage, la communication de l'expérience ainsi que la réflexivité participant d'une entreprise de légitimation du chercheur-carnetier (cf. 10.3 *infra*).

du corpus premier à l'aune de cette échelle d'implication du sujet dans ce dont il témoigne : *a minima*, le chercheur-carnetier ou le collectif de recherche documente ses activités par une simple consignation dans un carnet (p. ex. la remédiation non réécrite d'une conférence dans les billets n°20 et 58), ou de manière très factuelle à l'instar d'une recension ou d'une note objective (p. ex. billet n°37, 55, 64, etc. ne manifestant aucune présence de l'auteur dans la relation des observations), évoluant, de manière graduelle, vers un témoignage plus ou moins subjectif selon le degré d'engagement du carnetier dans l'attestation de son activité (p. ex. billet n°28 dont le titre seul exprime la subjectivité d'un regard ; billet n°9, où l'implication se trouve uniquement mentionnée dans l'*incipit*, signalant la présentation d'un projet de thèse personnel, etc.). *A maxima*, on trouvera des textes engageant les affects du chercheur-locuteur, comme on a pu le voir dans le billet n°83 (intitulé « Mémoires de l'enfermement », où la démarche mémorielle du musée est doublée par celle qu'entend mener la chercheuse par cet « hommage » – ceci entraîne, on s'en souvient peut-être, le commentaire d'un chercheur exprimant son inconfort face à une possible confusion entre histoire et mémoire ; cf. 8.4.4.). Les multiples adresses anticipant le lectorat du carnet qui parsèment les billets du corpus premier manifestent l'anticipation d'un public vers lequel est dirigée l'opération de transmission que suppose l'activité testimoniale.

Un argument susceptible de donner de l'eau à notre moulin interprétatif est la présence attestée de quelques fictions, maximisant la portée de ces affects, au sein du corpus étendu. On mentionnera ici un exemple qui nous paraît significatif en ce qu'il sert précisément une démarche mémorielle : celui d'une nouvelle remédiée sur le carnet *Les contre-conduites : Recherches philosophiques* à l'occasion de l'anniversaire du décès de Mohamed Bouazizi, jeune homme tunisien dont l'immolation par le feu est considérée comme point de départ des événements du Printemps arabe (billet n°125). Le texte, écrit à la première personne, laisse la parole au héros de la révolution tunisienne, depuis son réveil jusqu'à l'issue fatale. Le personnage fait part de ses questionnements, sa fatigue, sa misère, ses angoisses, la perte de sens globale de son existence. L'usage des subjectivèmes dans le texte crée une forte charge émotionnelle ; en outre, l'image de bandeau du billet juxtapose deux photographies du sujet, l'une lors de son suicide, l'autre en tant que portrait – l'effet de superposition générant également une charge pathétique. La publication d'un texte littéraire à visée testimoniale dans un carnet de communication

scientifique, en co-présence avec celle de billets de recherche en philosophie, nous paraît participer de cette nécessité pour le chercheur de témoigner de son activité de recherche, mais aussi de son ancrage dans la société (dans ce cas, le carnet entend mener une recherche philosophique sur les formes de résistance). Plus exactement, ce n'est pas ici le chercheur qui livre son propre témoignage ; il se fait surénonciateur en accueillant, au sein du carnet, le témoignage (fictionnalisé) d'un autre, et témoigne par-là de sa propre sensibilité à l'égard de l'événement relaté : le pathos créé par le récit servant la construction éthique du chercheur-carnetier. Par ailleurs, le pathos mobilisé vise une action directe sur l'allocutaire (cf. 9.3.4. *infra*), l'incitant à l'empathie envers la cause du peuple tunisien et, plus largement, à l'encontre des populations opprimées.

Si le recours à la fiction reste tout à fait marginal et illustre un pôle extrême de cette activité testimoniale dans les carnets d'*Hypothèses*, l'appréhension du chercheur ou du collectif de recherche comme témoin attestant du déroulement de son activité dans sa progressivité, transforme la dimension argumentative du discours scientifique et, par conséquent, la construction de l'ethos discursif visant à légitimer le propos du locuteur. Nous étudierons dès lors au sein du corpus l'ethos construit par les chercheurs-carnetiers ou les collectifs de recherche, ainsi que la mobilisation du pathos au sein du discours scientifique, afin de vérifier la pertinence de notre hypothèse de lecture.

10.2. L'ethos du chercheur-carnetier

10.1.1. L'ethos discursif, un concept au carrefour des traditions sociologique et rhétorique

Les études sur la construction discursive de l'ethos, soit, en d'autres termes, l'image que le locuteur donne de lui-même à travers son discours, portent l'héritage de deux traditions : l'une issue de la sociologie, à partir des travaux de Goffman sur la présentation de soi et les rituels de l'interaction sociale (Goffman 1973a, 1973b, 1974), l'autre de la *Rhétorique* aristotélicienne, où il s'agit pour l'orateur de se présenter comme légitime afin de favoriser l'assentiment du public aux thèses qu'il lui expose (Maingueneau 1993; Amossy 2010). Ainsi, ce que le locuteur dit de lui, la manière dont il se présente

discursivement est à l'origine des représentations que l'allocutaire s'en fera. Le locuteur anticipe ces représentations (Maingueneau 2014, paragr. 65) ; de ce fait, la construction de l'ethos nous informe pareillement sur la manière dont le locuteur souhaite être perçu par son auditoire. Mais aussi, puisqu'il s'agit d'un échange inscrit dans un cadre social, les choix du locuteur dans la construction de son ethos s'effectuent au regard de conceptions communes, participant d'un substrat doxique, qu'il partage avec l'allocutaire : comme le rappelle Amossy, « l'ethos se construit à partir d'une représentation préexistante qui fait partie d'un imaginaire collectif » (Amossy 2010, 48).

S'agissant de notre corpus, les locuteurs des billets doivent composer avec une représentation préexistante du chercheur (ou plus largement de l'universitaire) dans l'imaginaire social, par rapport à laquelle plusieurs choix sont possibles entre deux pôles antithétiques : l'un qui voit le chercheur se conformer à cette image de scientifique s'adressant à des pairs et mobilisant exclusivement un intertexte scientifique (p. ex. billet n°61), l'autre tentant de déconstruire l'image du chercheur dans sa tour d'ivoire en le montrant aux prises avec des pratiques émanant d'autres sphères sociales (p. ex. billet n°83).

Cette présentation de soi en discours se joue non seulement dans le contenu des énoncés, mais aussi dans l'énonciation : pour Maingueneau, aborder l'ethos en AD « implique à la fois l'ethos *dit* (ce que le locuteur dit sur lui-même, par exemple qu'il est un homme simple), et l'ethos *montré* (ce que montre sa manière d'énoncer) » (Maingueneau 2016b, paragr. 3). Les gestes discursifs du savoir tout comme les éléments iconographiques mettant en scène les gestes sensori-moteurs du locuteur, les récits de pratiques et les textualisations, participent ainsi de la construction de l'ethos *montré*, que complètent le cas échéant les informations que le chercheur donne sur lui-même qui ressortissent de l'ethos *dit*⁴³¹. De manière générale, en raison des stratégies d'effacement énonciatif, l'ethos *dit* est plutôt absent du discours scientifique des articles et monographies, là où l'ethos *montré* se manifeste par les gestes discursifs du savoir (Ltr13 2016). À cet égard, l'inscription de la subjectivité dans le discours, notamment de manière forte par un « je »

⁴³¹ Toutefois, il faudrait encore distinguer les photographies mettant en scène le chercheur, des photographies prises par lui insérées dans le billet (les deux pouvant se combiner dans le cas d'un collectif par exemple) : dans ce dernier cas, le geste d'iconographisation relève de l'ethos *montré*.

énonçant tel qu'on le retrouve dans un nombre important de billets, est signifiante en termes de construction de l'ethos :

En disant « je », le locuteur construit dans son énonciation une image de soi en même temps qu'il se constitue en sujet. C'est à travers cette image qu'il s'identifie – qu'il se donne à voir d'une façon qui permet de le situer socialement et de le distinguer individuellement par des traits particuliers. (Amossy 2010, 105)⁴³²

Ce « je » peut devenir un « nous » dans la construction d'un ethos collectif (Amossy 2010, 156 *sqq.*), soit que ce collectif fasse bloc derrière la construction d'une identité commune, soit qu'il entre en tension avec le « je » d'une identité individuelle :

« Je » peut construire une image collective dans laquelle il se fonde pour satisfaire des besoins identitaires, ou au contraire se présenter comme membre d'une communauté pour mieux faire ressortir son ethos propre. Dans tous les cas, des relations souvent complexes s'instaurent entre l'ethos personnel et l'ethos collectif, dont il faut par ailleurs éclairer la construction (*Ibid.*, 171)

Les billets du corpus montrent ainsi le recours à des stratégies diverses, où le locuteur marque tantôt sa singularité dans l'intégration de son travail personnel au sein d'un carnet collectif (p. ex. billets n°2, 12 [où le locuteur se positionne en quelque sorte comme « chef de file » dans la pratique disciplinaire], 59, etc. ; ou, avec effacement énonciatif : billets n°29, 56, etc.) – le cas échéant, avec le statut d'invité externe (p. ex. billet n°77 ; avec effacement énonciatif : billet n°19) ; ou assument au contraire une identité collective que manifeste un « nous » représentant le groupe de recherche ou l'institution patrimoniale (billets n°3, 8, etc. ; avec effacement énonciatif : billet n°5, 76, etc.). Le chapitre suivant reviendra plus en détail sur les stratégies différenciées de construction d'un ethos collectif dans les carnets de recherche (cf. chap. 11, *infra*).

⁴³² Amossy ajoute encore à ce propos : « C'est dans cette optique qu'il faut revenir aux "personnes" grammaticales et tout d'abord au "je", aux pronominaux qui s'y rapportent et aux marques discursives de la subjectivité ou "*procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé*" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 32). Il s'agit des "subjectivèmes", ou substantifs, adjectifs, verbes et adverbes qui portent la marque de la subjectivité du "je". Ils peuvent être "affectifs" (exprimant une réaction émotionnelle), "évaluatifs" (reflétant une compétence culturelle) et "axiologiques" (portant un jugement de valeur). Toutes ces marques linguistiques contribuent à la construction d'un ethos dans la mesure où elles projettent nécessairement dans le discours une image de la personnalité, des compétences et du système de valeurs du locuteur. » (*Ibid.*, 109)

10.1.2. Spécificités de l'ethos en contexte numérique et dans les carnets de recherche

Le contexte numérique interroge la notion d'ethos et sa construction discursive, en raison, d'une part, des modes particuliers d'expression des identités numériques (p. ex. pseudonymat, traces laissées par les logs de connexion, etc.) et, d'autre part, des caractéristiques liées à la matérialité des technodiscours (cf. 2.3.). Ainsi que le soulignent pertinemment Couleau, Deseilligny et Hellégouarc'h dans l'introduction d'une livraison d'*Itinéraires* consacrée à l'ethos numérique, loin de se limiter aux éléments linguistiques du discours, « [l]'image de soi y utilise toute la palette des mots et des images, des sons, du non-verbal et de l'«énonciation éditoriale» (Souchier 1998). » (Couleau, Deseilligny, et Hellégouarc'h 2016, paragr. 2). Il n'est pas toujours évident, d'ailleurs, en raison de la démultiplication des modules textuels à l'écran, d'isoler un ethos singulier au sein d'une même page ; pour Maingueneau, il y aurait lieu de distinguer sur ces pages les énoncés *focalisés* sur la production d'un ethos discursif, le site où s'inscrit un discours construisant alors un ethos *encadrant* (Maingueneau 2016b). Merzeau considère pour sa part que la présentation de soi en ligne intègre la gestion de l'archive disponible et devrait prévoir de ce fait un niveau *meta* dévolu à son organisation, par lequel le locuteur documente les traces qu'il a laissées dans l'environnement du web ; ce qui mène à concevoir l'ethos numérique comme une *pratique éditoriale*. Celle-ci pourrait mener, au fil des partages et de la densification de la relationnalité des énoncés en ligne, à la création d'un ethos numérique qui serait fondamentalement *collectif* (Merzeau 2016). Enfin, si « toute construction d'ethos s'appuie sur les valeurs et les opinions de la communauté, qu'elle conforte en retour » (Amossy 2010, 48), l'inscription du locuteur dans l'environnement numérique entraîne la prise en compte de valeurs spécifiques. Si la rhétorique aristotélicienne, à visée politique, repose sur les valeurs cardinales de bienveillance (*eunoia*), de prudence (*phronèsis*⁴³³) et de vertu (*arètè*) (Amossy 2010, 20), l'ethos numérique ajuste désormais ces valeurs à celles du web : on pense ici à l'horizontalité (impliquant l'inscription dans une démarche collaborative) et l'actualité liée au

⁴³³ Au sens ancien du terme, en ce que l'exercice de cette prudence implique aussi de ne pas s'abstenir lorsqu'une action est nécessaire : voir à ce propos (Goyet 2009).

renouvellement fréquent des contenus, mais également, comme le rappellent encore les éditrices de la livraison *Ethos numériques*, à la *sincérité* et à la *transparence* qui participent des idéaux enracinés dans les « mythes fondateurs d'Internet » (Couleau, Deseilligny, et Hellégouarc'h 2016, paragr. 24).

Si l'on considère sous cet éclairage la construction discursive de l'ethos du chercheur-carnetier, ou du collectif de recherche, dans les billets du corpus, on comprend dès lors en quoi la prise de parole du chercheur, en tant qu'il se met en scène comme sujet regardant ou accomplissant des gestes concrets, qu'il manifeste dans les gestes discursifs du savoir les sous-bassements d'une *elocutio* transitoire, qu'il consigne périodiquement les traces de son activité de recherche et qu'il partage ses sources ou d'autres informations avec son lecteur potentiel, mène à la construction d'un ethos en phase avec les valeurs du web, et en particulier celles de transparence et de sincérité qui apparaissent également comme des composantes nécessaires de l'activité testimoniale. De ce point de vue, la manifestation de l'*extimité* du locuteur, soit une « extériorisation de l'intimité des internautes à des fins de validation de l'image de soi » (Paveau 2017, 185), devient une composante de la construction de l'ethos du carnetier. Si on la trouve attestée très explicitement dans certains billets (billets n°36, 83, 85, etc.), la convocation d'éléments tels que les technographismes ou les gifs animés en illustrent sans doute une autre facette en ce qu'ils témoignent d'un caractère spontané de l'expression, ou du moins que l'on veut donner à voir comme tel – ce qui vaut également, d'ailleurs, pour un geste discursif comme la digression.

Si la manifestation de l'*extimité* reste associée à un pôle extrême d'engagement du locuteur dans son discours, d'autres moyens permettent la construction d'un ethos de carnetier fiable et transparent, ne nécessitant pas forcément l'engagement énonciatif : cela se joue, par exemple, dans l'iconographisation des billets – Rinck relève à cet égard « l'importance du visuel dans les modes de raisonnement et les régimes de la preuve. » (Rinck 2010, paragr. 30). Les textualisations montrant la corporalité et les gestes sensori-moteurs du chercheur apportent ainsi la preuve de son activité, tandis que les graphes et cartographies participent d'une *rhétorique de la transparence* qu'amènent les outils de visualisation (Bonaccorsi 2014). La reproduction d'objets patrimoniaux (iconographies de livres de contes dans le billet n°1, de livrets de ballet dans le n°16 ; pièces d'archive

dans les billets n°13, 84, etc.) donne à voir concrètement les objets de recherche manipulés par le chercheur. Dans un autre registre, l'iconographisation des billets par des éléments issus de banques d'images publiques (p. ex. image de bandeau du billet n°9) témoigne d'un chercheur familier des ressources non seulement scientifiques mais également liées à la culture générale du web. Plus largement, l'ethos du chercheur-carnetier se construit à partir de la maîtrise, dans son carnet, d'une énonciation éditoriale soignée, permettant l'organisation personnelle (ou collective, dans le cas des groupes) de l'archive liée à la production scientifique : la mise en visibilité de cette archive renforce également la construction de l'ethos, en ce que, dans l'économie des plateformes numériques, la légitimité du locuteur est fréquemment corrélée à sa présence en ligne⁴³⁴.

On le voit, l'ethos du carnetier articule des dimensions multiples, et la construction d'un ethos de chercheur fiable ne repose plus fondamentalement sur l'effacement énonciatif présentant les résultats de la recherche comme vérités objectives et intemporelles. Il nous semble au contraire que cette construction s'élabore ici à des fins de transmission d'une expérience de recherche ancrée dans le vécu, ce qui est le propre du témoignage. Une contribution du collectif *Lieux de savoir : Espace et communautés* (Jacob 2007) met d'ailleurs en lumière les liens qui existent entre ethos, témoignage et communauté de savoir : l'auteur montre comment, à la suite de l'*intégration* par le rite de passage et au fil des *interactions* qui interviennent au sein d'une communauté donnée, un phénomène d'*incarnation* mène l'individu à se faire *témoin*, par sa construction éthique, des valeurs de la communauté⁴³⁵ :

c'est par le témoignage de sa propre personne que l'individu affirme son appartenance au groupe. La réalité institutionnelle et sociale de la communauté est alors réinterprétée dans le registre symbolique d'un ensemble de valeurs dont chacun est appelé à être le témoin pour autrui. L'emprise extérieure de la collectivité sur l'individu le cède à l'empreinte intérieure qu'elle laisse en lui, la réalité temporelle du groupe s'efface devant son idéalité éthique : la communauté, par-delà tout statut juridique et toute organisation sociale, est communauté de témoignage – plus qu'une

⁴³⁴ On rejoint, ici encore, un constat de Couleau, Deseilligny et Hellégouarc'h : « Une pratique de publication régulière, condition *sine qua non* pour exister dans l'univers des blogs, et *a fortiori* sur Twitter, procure non seulement un *effet de présence* mais aussi un *effet de corpus*, associant à la familiarité de la fréquentation la constitution du locuteur en référence, en ressource privilégiée pour ses lecteurs ou *followers*. » (Couleau, Deseilligny, et Hellégouarc'h 2016, paragr. 21).

⁴³⁵ Ce qui avait d'ailleurs été relevé par Amossy : cf. 4.2.2.3.

patrie, un patriotisme, non seulement un territoire qu'on occupe, mais aussi une mémoire qu'on habite. (Chatelain 2007, 202)

De ce fait, l'ethos d'un individu membre d'une communauté de savoir ne constitue pas l'addition de comportement éthiques, mais leur fondement même :

La communauté savante ne se définit pas alors comme l'unique effet d'un conformisme – et, partant, la connaissance qu'elle avoue comme le pur produit d'un *agreement*, un consensus résultant de procédures d'homologation seulement sociales – elle ne se réduit pas au seul jeu des conventions qui sont incontestablement nécessaires à son existence, mais elle se présente aussi comme un espace où se déploient des *responsabilités*, tant à l'endroit du savoir qu'à l'endroit de ceux qui participent à ce savoir et de ceux qui sont appelés à y participer. (Chatelain 2007, 205)

Si Chatelain ne parle pas ici d'ethos discursif, mais plutôt d'un ethos profond qui refléterait les valeurs de la communauté intériorisées par l'individu, celui-ci se manifeste néanmoins (entre autre choses) par un ethos dit et montré, qui se bâtit à travers l'activité testimoniale. La polychrésie des formes de communication sur le web autorisant un *brouillage éditorial* (cf. 3.3.2. ; où l'indétermination du destinataire fait écho au discours testimonial comme *bouteille à la mer*, cf. *supra*), ce témoignage pourrait être adressé aussi bien à la communauté sociale, comme attestant de l'utilité de la recherche en SHS, qu'à la communauté scientifique, où par la mise en discours de son expérience le locuteur renforce son ethos de chercheur fiable membre de cette communauté ; voire, plus spécifiquement, à *Hypothèses* comme communauté de savoir unie par l'utilisation d'un média dont la gnoséologie repose sur les axes de science plurielle, science utile et science aimable (cf. 7.5.1.). À des fins d'efficacité, cette transmission s'appuie le cas échéant sur le recours au pathos.

10.3. Effets de dramatisation et recours au pathos dans le discours scientifique des billets

Dans la tradition rhétorique, l'appel au pathos vise une action sur l'allocutaire : il s'agit en effet de préparer l'auditoire en vue d'une action future ou, en d'autres termes, d'entretenir chez lui une disposition à l'action (Danblon 2005, 35). Le recours au pathos est lié, chez Aristote, au genre épидictique : celui des discours d'éloge ou de blâme, où sont rappelées les valeurs choisies par la communauté. Ils poursuivent ainsi l'objectif d'une remobilisation d'un groupe social autour de valeurs communes, ce qui se traduit, en discours, par l'usage de figures destinées à produire un effet d'amplification (*Ibid.*, 37)⁴³⁶. Si le recours au pathos semble *a priori* peu compatible avec le discours scientifique, la question du rôle des émotions dans la production et la transmission des savoirs est néanmoins soulevée par les analystes : d'après Tuomarla, en 1972 déjà, « Mary Catherine Bateson [...] affirme que la suppression de l'émotion dans le discours scientifique construit un obstacle à la compréhension » (Tuomarla 2000, 201) : les émotions faciliteraient en effet les apprentissages. Plus récemment, McAllister fait l'hypothèse qu'en pôle production, il existe de bonnes raisons de considérer que le recours aux émotions permet de résoudre des problèmes posés au plan méthodologique (« There are strong grounds for thinking that emotional judgement plays an important role in resolving methodological dilemmas. » [McAllister 2014, 3143]). Les émotions assumeraient donc une fonction positive tant dans la production que dans la communication des savoirs, d'une part, en ce qu'elles favoriseraient la transmission, d'autre part, en ce qu'elles permettraient de résoudre les problèmes qui se posent au chercheur. Les valeurs de transparence et de sincérité qui sont censées guider la construction de l'ethos dans les échanges numériques (cf. 10.1.2.) sont de nature à favoriser le recours aux émotions dans le discours ; d'une certaine manière, celles-ci sont

⁴³⁶ Sur le genre épидictique mais encore, plus largement, sur les activités de figuration et de critique que permet la pratique de la rhétorique comme *technè*, on consultera utilement (Danblon 2013).

liées à l'extimité dans la construction de l'ethos, où le chercheur se montre touché par elles.

On retrouvera au fil des billets ces deux versants : d'une part, la volonté d'agir sur l'allocutaire en s'adressant directement à lui, en tentant de susciter son empathie ou en créant une connivence à travers l'humour ou les allusions ; d'autre part, la mise en scène du chercheur en tant qu'il est sujet aux sentiments dans le cadre de son activité de recherche, que l'on peut rattacher à un travail sur l'ethos en tant que les émotions manifestent l'attachement à des valeurs : à la suite de Charaudeau, Amossy rappelait ainsi que « les émotions sont inséparables d'une interprétation s'appuyant sur des valeurs, ou plus précisément d'un jugement d'ordre moral. » (Amossy 2000, 169).

10.3.1. Mise en scène de l'émotion du chercheur

On a souligné précédemment les procédés de mise en intrigue de l'activité de recherche dans certains billets, liés au récit des pratiques (cf. 8.4.2.1.2.) : ceux-ci s'accompagnent d'effets de dramatisation, créant une forme de suspense lié à la progression du chercheur dans une démarche de recherche. Une autre forme de dramatisation prend sa source dans l'émotion qu'exprime le chercheur ou le collectif au cours de l'activité de recherche, mise en scène dans les billets : que ce soit par la manifestation d'un locuteur s'emballant pour son sujet (« Enfin, il y a mon coup de cœur (♥) », billet n°17 ; « Je me suis rendu compte que j'aime beaucoup les essais », billet n°36 ; « il y a quelque chose de fascinant [...] », billet n°74)⁴³⁷ ; s'impliquant affectivement à l'égard de ses sujets de recherche (dans le billet n°2, les réfugiés témoignant sont appelés « nos hôtes ») ; ou encore partageant les émotions liées au vécu de la recherche (ce vécu pouvant être d'ordre professionnel : « Quelle joie que ton projet soit accepté ! », billet n°85 ; ou un vécu de terrain, par exemple devant un spectacle : « Nous relâchons la garde, nous nous laissons voir vulnérables. », billet n°81). Le chercheur se fait sujet sensible impliqué dans la démarche de construction d'un savoir, et se donne à voir comme tel : les émotions sont dès lors étroitement corrélées au processus de production des connaissances. Le billet n°8

⁴³⁷ Ou encore, dans le registre de la déploration, sur un mode plus ironique : « Une pointe de regret serre mon âme [...] », billet n°80.

reproduit ainsi l'extrait d'une lettre envoyée *a posteriori* à un interviewé, qui laisse entrevoir une chercheuse touchée affectivement par un récit :

Après l'entretien, Élisabeth Claverie lui a écrit : « *Je n'avais jamais entendu quelqu'un décrire de cette façon « présente », haletante, les dilemmes constants et de toutes sortes qu'il a dû résoudre, dans ce Bataclan livré à la folie, jamais entendu quelqu'un qui pouvait faire ressentir à ceux qui n'étaient pas là, toute la complexité des contraintes dans lesquelles il a été pris, et sa femme avec lui, la présence de tous les autres, et cette façon de faire ressentir, aussi, la culpabilité ressentie de les avoir et traversées et « résolues ».* (billet n°8)

Dans le billet n°43, la locutrice entend non seulement rendre compte du propos d'une séance de séminaire, mais également des attitudes et affects du public – auxquels elle s'intègre – et du conférencier lui-même. Sa recension place une fois encore les émotions au cœur des processus de production et de la transmission des savoir :

Plutôt habituée à travailler ces questions [les rites funéraires au Rwanda] depuis deux ans, j'ai moi-même été à nouveau prise de nausées devant certaines photos montrées. Autour de la table, chacun a adopté ses stratégies pour « faire écran » : écrire frénétiquement, ne pas relever la tête, regarder ailleurs, sourire, compulser le téléphone, ne surtout pas regarder les autres. On sentait une forme de tension qui traversait la salle. [...] Stéphane Audoin-Rouzeau n'a d'ailleurs pas adopté le ton habituel des communications scientifiques [...]. Son expérience intime et ses affects perçaient partout. (billet n°43)⁴³⁸

Cette mise en scène du chercheur en tant qu'il est touché par l'émotion s'exprime aussi par l'évocation d'une expérience humaine susceptible de faire écho chez le lecteur, débouchant le cas échéant sur la mise en commun de souvenirs : le billet n°10 s'ouvre ainsi sur l'expression de la nostalgie du temps qui passe (« Chaque année, le 6 octobre ma jeunesse s'éloigne un peu plus. Comme tout un chacun je subis la course échevelée du temps. »), ouvrant vers le récit de pratiques d'échange avec le grand public où les émotions jouent un rôle primordial :

En dépouillant les numéros, du bimestriel, il m'arrive de prendre quelques photos et de les poster sur le réseau social de micro-blogging Twitter. Les ancien.ne.s lecteurs/trices des *Inrocks* parmi mes *followers* n'hésitent pas à me faire part de leurs émotions et impressions en revoyant telle couverture,

⁴³⁸ Le billet se termine précisément sur la relation d'un échange clôturant le séminaire, interrogeant les liens entre émotion et recherche ; l'intervenant y souligne le rôle de l'émotion comme *instrument de connaissance*.

telle photo ou tel reportage ; *Les Inrockuptibles* ont comme un goût de madeleine. (billet n°6)

L'émotion procède donc de la figuration de références communes à un groupe social donné (ici, les lecteurs des *Inrocks*). De fil en aiguille, l'évocation fait appel aux représentations sociales pour donner en partage les émotions du sujet d'étude, que le chercheur est amené à se représenter :

« Et ça, c'est un chant de l'immigration ? » s'étonne aussitôt la collectrice derrière le micro ! La réponse de Giacomo est intéressante puisqu'elle nous rappelle qu'avant l'immigration, l'évocation de l'absence, de l'éloignement, l'espoir du retour, il y a la circulation d'une rive, d'une terre, ou d'une lune à une autre. Les chants de l'immigration sont aussi des chants de départ, de voyage. « Oui, c'est un chant que l'on chantait pendant l'immigration, quand on partait, pour endormir les enfants sur le bateau ». (billet n°3)

La dimension sensorielle propre à l'archive sonore collectée se double ici d'images figurant le terreau psychique dans lequel s'ancrent les chants étudiés. Par l'évocation, le locuteur tente d'entrer en résonance avec les émotions de son sujet d'étude ; il fait implicitement le pari que cette empathie est heuristique et favorise le processus de transmission des savoirs.

L'évocation peut encore servir la mise en visibilité de l'implication affective et sensorielle du chercheur dans son activité de recherche : au sein du corpus étendu, on mentionnera de ce point de vue l'exemple du billet n°98⁴³⁹, intitulé « Quelques minutes en 24 ans », tout entier constitué d'évocations du métier d'historien sous forme d'instantanés rythmés par l'anaphore « Il y a » – avec, par exemple, la locutrice se représentant comme accaparée par des archives auxquelles son regard donne provisoirement vie :

Il y a ce jour où, intriguée par la description d'un document dans l'inventaire, j'ai voulu le voir alors qu'il était loin de mes préoccupations habituelles, et j'ai vu s'animer ce village, se disputer ces femmes, mourir cette fillette, pleurer son père, agir ces juges. (billet n°98).

L'évocation, qui a pour objectif de faire naître dans l'esprit de l'allocutaire des images chargées d'affectivité, repose sur un effet de juxtaposition et d'ellipse ; sur ce dernier point, elle se rapproche d'un procédé comme l'allusion (cf. 10.3.2. *infra*). Au niveau

⁴³⁹ Ce billet, issu du carnet *Devenir historien-ne*, appartient à la catégorie « Histoires d'archives » qui repose sur des évocations du même type.

formel, elle ne recourt pas à la description, au contraire d'une figure rhétorique comme l'hypotypose, catégorisée par Perelman et Olbrechts-Tyteca parmi les « figures de la présence » qui ont pour effet de « rendre présent à la conscience l'objet du discours » (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] 2008, 235). L'hypotypose⁴⁴⁰ consiste ainsi en une description visant à mettre sous les yeux de l'allocutaire, lui faire voir par des moyens discursifs le référent du propos. Elle mobilise le cas échéant des ressorts fictionnels, comme dans le billet n°66 où la locutrice, forte d'une fréquentation régulière de documents liés à l'histoire des mines, entreprend de figurer la vie sous-terrine :

Sous terre c'est l'espace sans air, le vide des grottes, les tombeaux, les morts, l'enfer... les mines. Là-bas la vie est impossible, seulement une vie/non-vie, dégénérée, monstrueuse serait possible [sic]. [...] C'est l'affreuse rencontre des deux mondes. La ville attaquée, consommée où [sic] pervertie, dévorée dans ses racines ou obscurcie par la fumée. Les chimères industrielles du cinéma, de la littérature et de la culture populaire abondent. (billet n°66)

A contrario, l'hypotypose peut s'ancrer dans le vécu concret du chercheur-locuteur, en tant qu'il exerce son travail de terrain. Le billet n°77 figure ainsi l'environnement dans lequel évolue la locutrice : « Au milieu des rizières, de grandes villas bourgeoises aux volets clos ont poussé sur des tas d'ordures plastiques ; des rivières et des canaux d'irrigation se sont transformés en égouts industriels ; des voies et places publiques en entrepôts de déchets. ». On soulignera enfin le rôle du discours d'autrui, en particulier des sujets d'étude, dans ce processus de figuration : le billet n°2 *fait voir* le vécu concret d'une famille de réfugiés à travers leur témoignage, tandis que le billet n°73 convoque les figurations d'autrui pour mettre sous les yeux de l'allocutaire l'atmosphère des *rave party* anglaises de la fin des années 1980⁴⁴¹.

L'hypotypose (tout comme l'évocation d'ailleurs) possède une force persuasive en ce qu'elle interpelle directement l'allocutaire, créant un sentiment de vécu partagé ; de ce fait, elle est propre à susciter l'empathie, envers le chercheur affecté mais surtout envers son sujet d'étude et, en tant que telle, devient le moteur possible d'une action future. On trouve ainsi des incitations à agir explicites au sein des billets : si l'on reprend le billet

⁴⁴⁰ L'hypotypose est parfois confondue avec le terme grec d'*ekphrasis*, d'acception plus large, ainsi qu'avec la notion d'*enargeia* qui désignerait plus exactement le résultat de l'hypotypose, le « faire voir » en tant que tel. À ce sujet, on consultera par exemple la mise au point de (Le Bozec 2002).

⁴⁴¹ On pourrait encore signaler l'exemple du billet n°31 où, à partir de la trame narrative de la bande dessinée, une sorte de souffle épique porte l'évocation des années 1960-70 au Chili.

n°77, décrivant l'environnement pollué de certaines zones géographiques du Vietnam en raison du tri des déchets que lui délèguent les pays européens, la chercheuse affirme ainsi que

[...] la vie sociale des objets ordinaires nous relie, parfois malgré nous, aux espaces du lointain dont nous détournons le regard. Cette matérialité partagée nous *oblige*. À penser et à agir. En prenant en compte les relations que nous entretenons avec les êtres et les choses, qui structurent notre existence dans un vaste réseau d'interdépendances. (billet n°77)⁴⁴²

Rattachée dans la tradition rhétorique aristotélicienne au genre épидictique, l'hypotypose n'a pourtant pas tant vocation à susciter une action de l'allocutaire qu'à entretenir chez lui une disposition à l'action conforme aux valeurs célébrées : en ce sens, elle se situe très clairement du côté de la dimension – et non de la visée – argumentative. La question reste alors de savoir quel type de disposition à l'action est ciblée par recours au pathos dans des billets scientifiques qui, inscrits hors de la sphère d'activité politique dans laquelle s'est élaborée la rhétorique aristotélicienne (ayant pour objectif le bonheur de la Cité)⁴⁴³, ne célèbrent pas des valeurs sous la forme d'éloge ou de blâme (cf. 10.4. *infra*). Si l'on se réfère à Dornier et Dulong, les témoignages « portent implicitement un message moral » (Dornier et Dulong 2005, xviii) ; dans certains cas, celui-ci viserait à sensibiliser l'allocutaire à certaines problématiques d'actualité (crise des réfugiés, gestion des déchets, antibiorésistance, etc.) et, par-là, à entretenir une disposition à l'action citoyenne. Mais l'enjeu est également de sensibiliser le lecteur à la place des SHS dans la société : le recours au pathos est de nature à faciliter la transmission d'une expérience en ce qu'il établit un terrain affectif commun au locuteur et à l'allocutaire, impliqués dès lors dans une même communauté sociale ou humaine. Ce terrain commun se trouve conforté par des stratégies discursives visant à établir une connivence avec l'allocutaire, comme les apostrophes, l'usage de procédés humoristique ou le recours aux allusions.

⁴⁴² On trouve encore une forme d'incitation à l'action, non rattachée à une hypotypose, en clôture du billet n°38 : « il y a urgence : si rien ne change dès aujourd'hui, une personne mourra toutes les trois secondes d'une infection bactérienne résistante en 2050. » ; ou en conclusion du billet n°56 : « Alors qu'en Syrie, la société et le patrimoine sont chaque jour plus menacés, il est crucial de revenir sur un héritage majeur de son histoire, un des journaux les plus emblématiques de l'époque mandataire en Syrie »).

⁴⁴³ La rhétorique aristotélicienne, qui s'ancre dans le contexte de la démocratie athénienne, vise plus largement l'intervention dans les discours publics qui participent de la vie citoyenne. On relèvera ici que le contexte de la science ouverte fait techniquement du discours scientifique une parole publique.

10.3.2. La création d'une connivence avec l'allocutaire : apostrophes, humour, allusions

On a déjà abondamment souligné, dans les pages qui précèdent, que les carnets établissent volontiers une connivence avec l'allocutaire supposé en recourant à des termes d'adresses (cf. 8.4.2.1.3.), à l'humour ou aux allusions (cf. 9.1.1.2.2. et 9.1.2.5.), sans pour autant lier ces procédés à la construction d'un pathos favorisant la transmission des savoirs. L'usage de ces procédés discursifs, on l'a souligné, est riche d'enseignements sur l'allocutaire visé et sur le dialogisme qui traverse les billets. Pour être efficaces, les allusions nécessitent d'être adressées à une communauté partageant un même bagage culturel et informationnel, ainsi que des références communes ; en outre, le fait de s'adresser à l'allocutaire au moyen d'allusions contribue également à créer un sentiment de communauté, propre à favoriser l'adhésion à la vision du monde proposée. De ce fait, Perelman et Olbrechts-Tyteca, qui soulignent le rôle argumentatif des figures, les qualifient de « figures de la communion » par lesquelles « l'on s'efforce de créer ou de confirmer la communion avec l'auditoire » (Perelman et Olbrecht-Tyteca [1958] 2008, 239 *sqq.*) – pour les mêmes raisons, ils incluent également les citations dans cette catégorie (cf. 9.1.1.). Reposant sur l'implicite, les allusions disposent d'une grande force argumentative, en ce que « [l']implicite contribue à la force de l'argumentation dans la mesure où il engage l'allocutaire à compléter les éléments manquants. » (Amossy 2000, 151).

Le dialogisme qui traverse les billets du corpus nous paraît cibler (i) un allocutaire en tant que contemporain du locuteur, partageant le même environnement social et les mêmes références extra-scientifiques – soit, participant de la même actualité : p. ex. billet n°10 : « à l'époque vous auriez sûrement utilisé Windows 95 ou Mac OS 8 (1997). », billet n°62 « Les jeunes parents qui nous lisent l'auront sûrement reconnue [la chanson] tant on la retrouve souvent sur les CD de comptines et chansons enfantines. » ; billet n°73 : « certain.e.s d'entre vous se souviennent sans doute de *Pump up the volume* » ; ou encore billet n°14 où l'intertitre « 🎵 It's a small world after all 🎵 », au sein d'un texte consacré à l'analyse des réseaux, consiste en une allusion à l'univers Disney et plus

particulièrement à ses parcs d'attraction⁴⁴⁴; (ii) un allocataire en tant que membre de la communauté scientifique, non spécialement limité à une communauté disciplinaire mais davantage à une communauté de pratiques : p. ex. le billet n°49, posant la question de l'usage d'une bibliographie bien présentée dans la recherche, montre un documentaliste s'adressant à des (apprentis-)chercheurs familiers de certains outils de travail : « ça ne sert pas [...] à justifier le salaire des développeurs de *Zotero* »⁴⁴⁵. Le discours scientifique des billets mobilise ainsi des représentations émanant de filières doxiques distinctes (Provenzano 2010) (cf. 4.2.2.3.) – que l'on pourrait schématiser ici par *vie sociale/vie scientifique*.

Si les deux filières peuvent se combiner (l'allocataire étant sollicité en ce qu'il est contemporain et membre de la communauté scientifique), elles peuvent également rester distinctes : le billet anticipe alors un auditoire résolument hétérogène. Le billet n°42 cible ainsi un public qui est à la fois composé de contemporains non spécialement universitaires – par les multiples allusions à la culture populaire que l'on a déjà soulignées, mais aussi, par exemple, dans la référence à *Skyblog*, plateforme des années 2000 (« Tant pis si tout cela a un petit effet Skyblog (pour les plus jeunes : un Skyblog, c'est un peu comme une story time sur Youtube, les fautes de français et les photos de Tokio Hotel en plus). »). Dans le même mouvement, le texte dispense des explications utiles à un lectorat non universitaire : « Comme toute pratique rituelle, [la soutenance de thèse] a ses codes, ne serait-ce que vestimentaires (chez les historiens, le costume est généralement de rigueur, et dans certaines universités, l'impétrant et/ou le jury se doivent de porter la toge). »). Mais d'un autre côté, le billet anticipe aussi un public d'universitaires français⁴⁴⁶ en ce qu'il prend la peine de préciser, durant l'épisode de la remise du diplôme de docteur : « on notera que les universités belges ne délivrent pas de mention sur le diplôme de

⁴⁴⁴ Selon *Wikipédia*, il s'agit du titre d'une attraction des parcs Disney, fréquemment détourné : « Le thème et la musique sont l'objet de parodies et de critiques qui en font le paroxysme du mièvre et de la philosophie Disney. » (Source : « It's a Small World », https://fr.wikipedia.org/wiki/It%27s_a_Small_World). N'étant pas familière de ces divertissements, et en l'absence de sources scientifiques, nous choisissons de nous fier sur ce point à l'encyclopédie collaborative.

⁴⁴⁵ On relèvera que la délinéarisation possible permet de saisir l'allusion.

⁴⁴⁶ Les billets de la section francophone de la plateforme *Hypothèses* sont principalement le fait d'universitaires français, ce qui explique l'anticipation d'un lectorat plus familier avec les spécificités propres aux institutions académiques de France. Un commentaire de ce billet questionne d'ailleurs l'absence du diplôme d'HDR en Belgique, et demande ce qui en tient lieu.

doctorat » ; remarque qui fait allusion, en creux, à la pratique française qui décerne ces mentions.

Ce carnet de recherche d'où est issu le billet n°42, intitulé *ParenThèses* et animé par deux doctorants en histoire, se démarque par une touche humoristique omniprésente, qui agrmente la lecture des billets – dans le billet n°42, elle contamine même le paratexte éditorial, avec le tag : « tu lis vraiment les étiquettes ? ». L'usage de l'humour est d'ailleurs questionné de manière réflexive dans un billet hyperlié. Les auteurs exposent à la suite de Bartlett (Bartlett 2014) en quoi l'humour manié à bon escient faciliterait l'appropriation des savoirs : il n'y aurait donc pas lieu de s'en priver, *a fortiori* dans les espaces de publications comme *Hypothèses* qui autorisent des formes plus légères et moins conventionnelles de communication. Mais l'humour relève en fait, nous semble-t-il, de l'allusion ; du moins, l'un de ses ressorts fondamentaux est l'implicite et son efficacité repose pour l'essentiel sur une culture partagée.

Ainsi, les allusions, convoquant le cas échéant des procédés humoristiques, créent un sentiment de communauté à partir d'un implicite partagé par l'auditoire. Or, qu'il s'agisse d'un implicite reposant sur l'appartenance à une même temporalité sociale ou à une communauté scientifique, il nous semble bien que cette communauté repose pour une large part sur une sollicitation du vécu de l'allocutaire ; la communauté visée, qui serait à la fois à mobiliser et à conforter, serait dès lors une *communauté d'expérience*. Et cette valeur intégrative accordée à l'expérience amène très logiquement le chercheur-carnetier à faire partager à l'allocutaire le vécu d'une recherche ; ce qui se fait à travers les formules d'adresses, très présents au sein des billets – l'apostrophe étant d'ailleurs une autre figure de la communion identifiée par les auteurs du *Traité*. À cet égard, les partages autorisés par les liens hypertextes (cf. 9.1.2.), considérés par Saemmer comme des *figures de la lecture* et incitant le lecteur à agir sur le texte, constituent bien une forme d'adresse, en ce qu'ils engagent le lecteur à accomplir une action concrète à des fins cognitives (voire ludiques, dans certains cas) – ce qui est aussi le cas, d'ailleurs, des capsules audiovisuelles nécessitant d'être lancées par une activation du triangle-flèche.

Pour compléter les exemples signalés en 8.4.2.1.3., on peut encore relever, dans le billet n°6, les multiples adresses au lecteur, invité à partager les appréciations du locuteur sur son objet de travail et à lire ses productions (« je vous joins le tiré à part d'un de mes

premiers textes [...] ») ; on notera en particulier, dans le billet n°7, le tutoiement qui crée une familiarité avec l'allocutaire (« Cher(e) lecteur/lectrice, Tu as trouvé mon blog et tu le consultes, je t'en remercie vivement. ») ; ou encore, dans le billet n°49, la présence d'une sollicitation directe : « Et maintenant, lancez-vous !!! » – que l'on peut retrouver, au niveau des sollicitations automatisées de l'architexte, dans la mention « Vous aimerez aussi... » précédant les billets recommandés (cf. 9.1.1.1.). Dans les billets n°41 et 45, le locuteur progresse très didactiquement en compagnie du lecteur dans l'élaboration d'un questionnement de recherche : « Écoutons d'abord Simone de Beauvoir [...] » (billet n°41) ; « Maintenant, tentons d'ébaucher des conclusions concrètes à la croisée entre recherche sociologique et philosophique. Prenons le problème [...] » (billet n°45) – c'était déjà le cas, on s'en souvient, dans le billet n°84 retraçant une enquête dans les archives Dumézil (cf. 8.4.2.1.). L'approche intégrative montre ainsi une démarche dans son aspect progressif, ne visant pas uniquement des pairs disciplinaires déjà au fait d'un état de la question mais des lecteurs moins informés que l'on souhaite prendre par la main.

Bien attestées également au sein du corpus premier, les questions directes sont autant d'adresses servant la dramatisation de la recherche. Le billet n°17 coule ainsi la communication des savoirs dans le moule de la représentation théâtrale : « Qu'est-il donc sorti de ce *data camp* ? Qu'avons[-]nous fait de l'Assemblée avec cette montagne de données ? Aperçu en trois actes. » (billet n°18)⁴⁴⁷ ; les billets n°65 et 38 interpellent directement l'allocutaire sur le mode dialogal (« Le vertige vous gagne ? Lequel de tous ces identifiants est vraiment utile, nécessaire ? », billet n°65 ; « certains dialogues [...], parfois longs, mais n'est-ce pas le cas dans beaucoup de romans ? », billet n°38). Dans le billet n°13, les questions relancent le suspense et maintiennent le lecteur en haleine par la contextualisation de pièces patrimoniales au sein de l'enquête ayant suivi leur découverte :

Alors Glozel ? Enorme supercherie archéologique ou authentique nécropole gallo-romaine ? Vestige d'une civilisation extraterrestre disparue ou four

⁴⁴⁷ La formulation de questions est évidemment à compter au nombre des moyens de dramatiser la recherche (un exemple parmi d'autres, billet n°26 : « D'où ces interrogations : en quoi l'encyclopédie en ligne peut-elle être un outil intéressant pour l'historien ? Dans quelle mesure peut-elle répondre à certains de ses besoins ? » - aboutissant à une sollicitation d'action envers la communauté disciplinaire : « Pourquoi les historiens doivent s'emparer de Wikipédia »).

verrier médiéval ? Incroyable découverte d'amateurs en butte à l'hostilité du monde académique sûr de sa vérité scientifique ? (billet n°13)

L'idée est ici, clairement, de faire en sorte que le lecteur morde à l'hameçon et consulte la bibliothèque numérique liée au projet : « Afin de vous faire une idée plus précise de cette passionnante et rocambolesque histoire, nous avons mis à votre disposition une bibliothèque numérique de documents en texte intégral en lien avec l'affaire Glozel. »⁴⁴⁸. La nécessité de dynamiser le discours scientifique par des adresses et questions directes laisse à nouveau entrevoir un allocataire peu familier des écrits de recherche, dont il faut conserver l'attention et l'intérêt par des procédés destinés à rendre la science *aimable* (cf. 7.5.1.).

La présence bien attestée du recours au pathos, dans les billets de recherche, manifeste la volonté d'émouvoir – soit, au sens étymologique, de remuer, faire bouger (*exmovere*) l'allocataire postulé depuis une position initiale vers un état autre. Allusions, humour, adresses contribuent à intégrer l'allocataire au processus de recherche et créent discursivement une communauté partageant l'expérience d'un monde commun, favorisant par-là même les opérations de transmission. Or, de quels savoirs exactement les chercheurs-carnetiers envisagent-ils la transmission, et à quelle(s) fin(s) ?

10.4. Quelle dimension argumentative dans les billets de recherche ?

Pour une part non négligeable des observables du corpus, la dimension argumentative repose sur la construction d'une figure du chercheur comme sujet impliqué dans sa recherche, voire comme auteur au sens de création esthétique que cela suppose ; que ce soit par un ethos montré (qui peut intégrer, malgré une énonciation objectivée, des choix personnels dans l'énonciation éditoriale du carnet et son iconographisation) ou un ethos dit, détaillant ses affects et mobilisant ses émotions. Ce sujet regardant, sentant,

⁴⁴⁸ Outre l'adresse, la dramatisation de la recherche peut encore reposer par un effet d'amplification lié à l'anaphore, comme dans la conclusion du billet n°15 : « Bessarion, Torriano, Morelli : trois humanistes, trois collectionneurs amoureux des textes anciens, trois donateurs généreux, trois étapes dans le long chemin vers la constitution d'une fantastique bibliothèque scientifique publique. ».

commentant, agissant, construit une vision de son objet qu'il entend partager, voire faire adopter à son allocataire – puisqu'en effet, selon Amossy, la dimension argumentative consiste à *orienter le regard* davantage qu'à prouver (Amossy 2000, 26), intégrant ainsi dans le champ de l'argumentation des discours ne présentant pas de visée argumentative explicite. Cette orientation du regard se produit certes à l'encontre d'un objet de recherche, incitant l'allocataire à partager les hypothèses du locuteur, mais pas uniquement : au vu des observations menées dans les billets du corpus, exposées au fil des chapitres, il nous semble bien qu'outre cet objet de la recherche, c'est l'expérience même du chercheur (ses gestes, on l'a déjà dit [cf. 9.3.], mais aussi son vécu, ses ressentis, etc.) qui devient un référent du discours scientifique. La dimension argumentative des billets de recherche reposerait alors, pour une large mesure, sur une transmission réussie de l'expérience par ce chercheur-témoin, voire tout simplement sur l'établissement d'une existence sociale de cette expérience par sa transmission ; et cela passe par la construction d'une image de l'activité de recherche en train de se faire qui prend sens de manière contrastée selon l'allocataire envisagé : à l'encontre d'un pair, le travail d'orientation du regard vise à faire adopter des pratiques, à partager des ressources documentaires ou méthodologiques, des informations, etc. ; à l'égard du profane, la transmission de l'expérience de recherche contribue à dessiner dans l'imaginaire collectif une figure du chercheur (et plus précisément une image du chercheur en SHS qui fait relativement défaut dans les représentations courantes, là où la *doxa* a bien entériné le modèle du scientifique de laboratoire en blouse blanche) (i) en tant que sujet intégré dans la vie de la société et ses préoccupations (devant réfléchir à des choix de carrière, se mobilisant pour des causes, etc.) (ii) en tant que sujet sentant : le recours aux émotions dans la construction et la transmission des savoirs permet de se distancier du modèle de l'intellectuel froid et surplombant de son statut de *sachant* la masse ignorante. Ces deux aspects contribuent à forger l'image d'un chercheur humain, un citoyen comme un autre participant d'une communauté sociale et apportant sa pierre à l'édifice : ce faisant, le chercheur se fait témoin de la communauté de savoir qu'il contribue à représenter (cf. 10.1.1.), et interroge le cas échéant sa place dans la société (p. ex. billet n°25 : « Ces derniers mois ont suscité un certain nombre de discussions non seulement sur la place de l'histoire mais sur le rôle de l'historien dans les débats contemporains et c'est pourquoi il

ne me paraît pas inutile de réfléchir à l'image que la fiction télévisée peut donner de celles et ceux qui ont un savoir sur l'Antiquité. »⁴⁴⁹).

On a signalé que l'allocutaire, au niveau des discours d'accompagnement du dispositif, était anticipé comme un lecteur ne faisant pas nécessairement partie de la communauté universitaire (cf. 7.1.) ; ce que rejoint le paratexte de certains carnets (p. ex., dans les rubriques « À propos » des carnets des billets n°21, 31, 55) tandis que d'autres assument pleinement l'incertitude quant à l'identité du lectorat potentiel (« Soyez les bienvenus, chers lecteurs et chères lectrices anonymes. », billet n°18 [texte de présentation]). Si la majorité des carnets semble malgré tout se tourner vers un public de pairs, les billets restent généralement compréhensibles par un public profane en ce qu'ils ne reposent pas sur l'implicite d'un champ de recherche partagé ni ne font usage d'un vocabulaire jargonant. En outre, la dimension expérientielle axée sur une transmission de vécu facilite l'appréhension du propos. Nous nous appuyons à nouveau sur l'analyse du corpus premier pour montrer comment, à une dimension argumentative première mais superficielle visant à orienter le regard sur un objet de recherche, se superpose une dimension argumentative profonde ciblant la transmission réussie d'un processus de construction du savoir où le chercheur se fait témoin d'une activité de recherche.

Considérons tout d'abord l'exemple des remédiations : comment déterminer la dimension argumentative d'un texte de conférence ou de séminaire (p. ex. billets n°20), voire d'un travail d'étudiant (p. ex. billet n°79), dès lors qu'il se trouve remédié sur un carnet ? Bien que le référent du discours scientifique, du texte original à sa remédiation, reste identique, une nouvelle dimension argumentative se construit par l'inscription de ce texte sur un blog scientifique. Par exemple, le billet n°52, recension non critique d'une séance de séminaire, entend certes dans un premier temps faire partager la vision de l'intervenant défendant la pertinence de l'adaptation en bande dessinée d'un travail sociologique à des fins de transmission de savoirs ; toutefois, l'inscription de la recension dans un carnet qui consigne les traces du séminaire oriente également l'appréhension du carnetier comme témoin – ce qui se fait encore, de façon plus explicite, dans d'autres billets (p. ex. les billets n°1 et 71, également en lien avec l'intervention d'un chercheur dans un colloque,

⁴⁴⁹ On peut encore ajouter à cet exemple un paragraphe du billet n°26 dressant le portrait de ce qu'est un historien à l'heure actuelle.

montrent celui-ci témoignant de la vie de la recherche dans son organisation, sa sociabilité, etc.). Cette double articulation de la dimension argumentative se lit également dans des billets écrits spécifiquement pour une diffusion sur blog : ainsi, derrière la dimension argumentative du billet n°51, mettant en avant les difficultés liées à la compréhension de la mise en scène d'une pièce de Molière *historiquement informée*, on peut lire le témoignage d'une chercheuse ouverte à la vie culturelle et en dialogue avec ses acteurs (fussent-ils, dans ce cas, issus du monde universitaire). Pour citer un autre exemple, le billet n°67, s'il contribue à étayer l'idée que les femmes ont disparu de la littérature en 1830 en identifiant certains facteurs de causalité, participe également d'une légitimation, par un récit des pratiques, des méthodes de traitement des *open big data* (en l'occurrences, celles de la BnF). Il est évident que la justification méthodologique a toujours participé de la validation d'un résultat de recherche ; mais ce qui semble ici privilégié est la sensibilisation de l'allocataire non tant à la disparition des femmes auteures après 1830 qu'à l'utilité des HN montrée à travers l'expérience du locuteur. Enfin, certains billets ne semblent posséder d'autre dimension argumentative que le partage d'une expérience de recherche : dans le billet n°54, quel est au juste la vision à laquelle la locutrice entend faire adhérer son lecteur, si ce n'est celle d'une chercheuse se questionnant sur la pertinence du recours aux entretiens pour faire progresser les connaissances en anthropologie de la parenté, sans pour le moment y trouver de réponse ? À l'instar de la chronique comme forme scénographique privilégiée, tributaire d'un dispositif médiatique particulier, la dimension testimoniale des billets, construite à travers la figure du chercheur (ou du collectif de recherche) comme témoin attestant, nous semble bien fournir une matrice pertinente : elle est pareillement affaire de degrés. Cette dimension peut se trouver explicitement signalée dans le paratexte du carnet (en général, la rubrique « À propos »), dès lors qu'il entend « rendre compte » (p. ex. « Ce carnet propose d'en [du séminaire] rendre compte par une accessibilité et une diffusion de ses moyens et résultats »⁴⁵⁰, « rendre compte de l'avancement de la thèse »⁴⁵¹ ; « rendre

⁴⁵⁰ Maire, Marc. 2014. « “Art et artefactualité” : enjeux du séminaire de conservation-restauration d'artefacts culturels. » 22 février 2014. <https://seminesa.hypotheses.org/category/quoi>. (Carnet du billet n°20).

⁴⁵¹ « À propos de ce carnet ». s.d. *Patrimoine et télévision* (blog). s.d. <https://tvpatri.hypotheses.org/a-propos>. (Carnet du billet n°23).

compte des programmes de recherche de la BnF ».⁴⁵² ; ou « attester » (p. ex. « La visée du carnet est avant tout d’attester de l’avancement des recherches »⁴⁵³).

À cette dimension argumentative axée sur la transmission réussie d’une expérience de recherche, correspondent des modes de validation spécifiques, reposant non tant sur le logos (soit, l’élaboration et l’agencement d’arguments en faveur d’une thèse défendue par le locuteur) que sur l’ethos et le pathos (cf. 10.2 et 10.3.). En effet, le chercheur comme témoin se légitime d’après son expérience (notamment en ce qu’elle repose sur un vécu, des émotions, etc.), ce que l’on avait déjà souligné en 8.4.2.1. : on ajoutera à cela qu’elle trouve une expression très explicite à travers le déploiement d’un *style expérientiel* (Colas-Blaise 2012)⁴⁵⁴ : p. ex. billet n°32 : « D’expérience, je retrouve bien plus souvent des textes romanesques, des traités scientifiques ou des annuaires que de petits opuscules ou pamphlets. » ; billet n°43 : « Parler du génocide des Tutsi, j’en ai fait l’expérience, c’est savoir que l’on va faire violence à son auditoire » ; billet n°46 : « Dans mon expérience, la discipline importe finalement peu, mais une audition est plus utile quand la personne connaît notre dossier », etc.⁴⁵⁵ Cette expérience se manifeste encore à travers des recommandations et partages d’astuces (p. ex. billet n°63, note 6 : « je recommande vivement » ; billet n°64 « Dans certains cas, on peut les télécharger pour les consulter avec un lecteur vidéo (le plus courant et le plus usuel étant VLC). Mais on préférera utiliser des logiciels de lecture et d’annotation comme Ant, Anvil, Pad.ma ou, plus approprié pour l’éducation : Vialogues, Celluloid.camp ou Lignes de temps. » ; billet n°87 « Pour ma part, pendant plusieurs années j’ai configuré ponctuellement mon navigateur avec un proxy US lorsque j’avais besoin de télécharger un document bloqué dans Google Books. », etc.), ou sur l’affirmation d’une familiarité (p. ex. billet n°31 : « Nous connaissons bien les deux auteurs pour leurs ouvrages précédents [...] et pour leur

⁴⁵² « À propos ». s.d. *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France* (blog). s.d. <https://bnf.hypotheses.org/a-propos>. (Carnet du billet n°27).

⁴⁵³ « À propos ». s.d. *La Factory. Les Inrocks 1986-2010 : des histoires en musiques* (blog). s.d. <https://lafactory.hypotheses.org/a-propos> (Carnet des billets n°10, 48 et 74).

⁴⁵⁴ Les *style expérientiel* est pour Colas-Blaise « producteur d’effets d’identité et fourni[t] son soubassement sensible à une pratique énonciative discursive, donc à des comportements, des activités et des actions à travers lesquels s’opèrent une culturalisation et une socialisation croissantes ». Voir aussi (Macé 2016) sur l’investissement stylistique des *formes de vie*.

⁴⁵⁵ Pour ne citer que ces quelques exemples ; la dimension expérientielle traverse les billets n°36 et 42, le billet n°51, parmi d’autres *expériences de spectateurs*, rapporte celle de la locutrice, etc.

disponibilité auprès des professeurs et des élèves avec lesquels ils ont mené différents projets pédagogiques ou présenté de nombreuses fois leur travail. »).

Ainsi, dans la mesure où l'on considère que la dimension argumentative profonde du discours scientifique des billets repose sur la transmission réussie d'une expérience située dans le cadre d'une activité de recherche, de manière à orienter le regard de l'allocutaire sur la pertinence de certaines pratiques et de certains outils, sur le rôle que les SHS seraient susceptibles de jouer dans la société, alors les moyens de preuve dont dépend l'efficacité de cette transmission se rapprochent de ceux mobilisés dans l'activité testimoniale : attestation personnelle d'un locuteur sincère à l'attention d'un allocutaire imprécisément défini, visant, par un acte de partage, la *mise en contact de deux sensibilités humaines* (Dornier et Dulong 2005, xiv) et, plus largement, la création et le renforcement d'une communauté sociale qui intègre le monde universitaire mais ne s'y limite pas. Étant donné que « [l]es conditions de réussite d'un récit de témoignage peuvent varier selon les normes esthétiques et les présupposés d'un groupe et d'une époque » (*Ibid.*), les valeurs de sincérité/transparence, horizontalité/partage, actualité/renouvellement mobilisées à des degrés divers par les carnetiers font écho à celles dont se réclament les communautés numériques. Toutefois, le chercheur-locuteur qui choisit de les adopter construit *de facto* un ethos en rupture avec l'ethos du scientifique habituellement usité dans le discours théorique, où le chercheur ne se constitue nullement en sujet, recourt à l'effacement énonciatif, inscrit ses résultats de recherche dans un présent intemporel et, s'il convoque un *nous*, le fait pour s'inscrire dans l'« ensemble d'une communauté savante unanime » (Maingueneau 1990; cité par Filippi-Deswelle 2012) – bien que ce modèle trouve d'inégales applications dans la pratique effective ; du moins appartient-il au *contrat rhétorique* (Provenzano 2010, paragr. 12) propre à ce type de discours.

La plateforme *Hypothèses* apparaît donc comme un lieu d'accumulation et de transmission de l'expérience en SHS, à travers un chercheur-témoin qui engage sa subjectivité à des degrés divers. La construction d'un rapport à l'actualité de la recherche, dans les carnets, passe ainsi par cet ethos du témoin qui transmet un savoir basé sur du vécu ; ce qui peut potentiellement présenter le risque de spectaculariser une recherche menée sur le mode du *storytelling*, avec tout ce que cela comporte d'*effets antithéoriques*

(Baetens 2011, 141)⁴⁵⁶, mais également présenter l'avantage d'ancrer la recherche en SHS dans le concret d'une expérience singulière, de rendre la science *vivante* (en ce qu'elle est *utile, plurielle, aimable*) et de favoriser, ce faisant, l'appréhension des savoirs (ou savoir-faire) transmis dans le discours scientifique des billets.

⁴⁵⁶ Baetens parle ici de la mobilisation de l'exemple dans le récit : « Certes, il est utile et nécessaire de dénoncer les effets antithéoriques et, partant, réactionnaires du storytelling, mais il est autrement plus important d'observer que le storytelling n'est pas seulement une démarche antithéorique. En effet, le but du storytelling est moins de comprendre un objet (ou si l'on veut, d'en construire un modèle susceptible de le faire comprendre de manière plus claire et plus profonde), mais d'induire un effet auprès d'un public. Cela modifie radicalement le statut du récit qui sert d'exemple dans le discours du storytelling : le récit ne sert pas à faire comprendre, mais à faire faire. ». Reportée sur notre objet, l'observation serait de nature à appuyer le constat d'une dimension argumentative profonde des billets, visant à produire un effet sur l'auditoire (soit la prise de conscience d'une existence sociale des SHS susceptibles de commander des actions concrètes).

11. Ouverture : *Après les attentats. Échos d'une actualité sociale dans deux carnets de recherche d'Hypothèses*

La dimension argumentative du discours scientifique, dans les billets d'*Hypothèses*, peut orienter le regard de l'allocutaire vers des problématiques sociales ; ce faisant, le travail sur l'ethos et le pathos, qui doit favoriser l'adhésion à la vision du monde proposée par le locuteur, est susceptible de créer chez le lecteur une disposition à l'action citoyenne (cf. 10.3.1.). Certains billets réagissent directement à l'actualité sociale : en tout ou en partie, selon que le carnet soit explicitement dédié au suivi d'une actualité qui forme un matériau pour la recherche, ou qu'un chercheur s'exprime, dans le cours de son activité, sur un événement ponctuel (cf. 7.5.2.4.). On étudiera ici plus particulièrement une sélection de billets issus de deux carnets traitant, chacun à sa manière, un événement précis ayant touché la société française, à savoir les attentats de Paris. Ces billets sont, pourtant, soit situés hors des bornes temporelles du corpus (cf. 6.1.3.), soit non affichés dans le flux de la page d'accueil de la plateforme. Nous justifions ce changement de point de vue par le souhait de terminer notre parcours analytique en intégrant davantage le carnet comme espace éditorial spécifique, guidant également l'appréhension du discours des billets, là où l'étude du corpus premier s'est surtout effectuée au regard de la plateforme *Hypothèses* comme dispositif médiatisant, à travers la page d'accueil comme lieu de consultation initial. Un tel choix permet aussi de se pencher plus avant sur l'ajustement d'un ethos singulier au cœur d'un carnet à l'identité collective, voire de dégager quelle(s) identité(s) collective(s) sont mobilisées par l'utilisation d'un *nous* en discours ; jeux de tensions que l'on n'a que très partiellement mis en évidence jusqu'ici. La thématique commune aux deux carnets permet enfin de prolonger l'étude de l'ethos du chercheur-carnetier, et d'éclairer davantage le rôle social que ce chercheur comme témoin d'une communauté de savoir (cf. 10.1.1.), celle des disciplines qui composent les SHS (dont *Hypothèses*, à

défaut d'être représentative, se fait le porte-parole), entend conférer à celle-ci par l'inscription de son discours au sein d'une plateforme de blogging participant du mouvement de la science ouverte.

11.1. La présence sociale des SHS à travers les carnets d'*Hypothèses*

Les faits d'actualité ne constituent pas, en principe, un objet de la recherche, et leur traitement se voit généralement réservé aux journalistes. Mais pour le chercheur qui communique sa recherche dans une infrastructure relevant de la science ouverte, ils présentent l'avantage de constituer un horizon partagé tant par les universitaires que par le public extra-académique, à l'inverse des savoirs scientifiques. Il s'agit là d'un terrain commun sur lequel le chercheur peut montrer la pertinence de ses outils d'analyse – qui se démarquent, rappelons-le après Lemerrier (cf. 5.1.2.1.), par leur capacité à opérer une *critique sociale* –, et rendre certains de ces savoirs, ou de ces outils critiques, appréhendables par le lecteur.

Le commentaire de l'actualité sur un blog n'est pas en soi une pratique innovante : intellectuels, journalistes, chercheurs ou citoyens y recourent communément. La spécificité du corpus envisagé ici réside en son inscription au sein d'une plateforme de communication scientifique (contrairement, par exemple, au projet de *TheConversation* où journalistes et chercheurs mènent de concert une opération de transmission vers un public profane, cf. 7.2.3.). Le traitement de l'actualité sociale par les chercheurs s'insère alors dans un environnement particulier, en situation de co-présence avec l'actualité scientifique : l'inscription de textes portant sur l'actualité sociale dans un tel environnement leur confère une portée singulière puisque, si l'on suit Chartier, c'est par la mise en relation avec l'environnement éditorial que le lecteur construit la signification d'un texte (cf. 7.2.3.). L'analyse de l'actualité sociale par des chercheurs au sein d'un blog scientifique peut ainsi être lue comme participant de la médiatisation d'un travail de recherche.

Les discours d'accompagnement de la plateforme *Hypothèses* orientent la diffusion des billets non seulement vers un lectorat académique, mais aussi vers un lectorat profane ; la plateforme entend renforcer la place des SHS dans les discours sociaux (cf. 7.5.). On ne s'étonnera pas, dès lors, de trouver des carnets où le chercheur ou le collectif de recherche prend le rôle d'acteur social. Dans le corpus premier, on distingue ainsi l'*Atelier du Tamis* (billet n°77), qui explicite, dans son texte de présentation, cette volonté de lier SHS et intervention dans la société – qu'illustre d'ailleurs le sous-titre « Anthropologies coopératives » :

Le Tamis est une association de recherche et d'action qui conduit des activités à la croisée des sciences humaines et sociales, des arts et techniques et de l'éducation populaire.

L'association propose des animations scientifiques et artistiques tout public dont les objectifs généraux sont (1) de faire circuler les connaissances des sciences humaines et sociales entre les spécialistes et le grand public et (2) d'initier à l'usage quotidien des méthodes et outils d'analyse scientifique. (billet n°77 [texte de présentation])

Le carnet de recherche lié au projet entend se faire l'écho de ces activités de médiation. Autre exemple, le blog *Et si on en parlait* (billet n°76), animé par le service « Science et société » de l'Université de Lyon, met à disposition des ressources informationnelles et se fait le relais d'activités destinées à sensibiliser le public aux questions sociales actuelles :

Les sujets qui sont abordés touchent la vie quotidienne et permettent de prendre de la hauteur pour réfléchir, ensemble, aux réalités que nous vivons, aux découvertes et aux innovations disponibles, aux choix que nous voulons faire et aux modes d'échanges et de partage à construire autour des sciences. Ces sujets questionnent à la fois notre identité, l'humain, et l'environnement dans lequel nous vivons et interagissons.

Ce blog est conçu comme un outil permettant d'échanger et de diffuser des connaissances et réflexions sur les thématiques abordées, entre chercheurs et grand public. Vous y trouverez toute notre programmation, ainsi que de nombreuses ressources pour vous saisir des thématiques abordées (articles, vidéos, témoignages...). Apprendre, comprendre, partager, questionner, témoigner, participer à nos activités... Nous vous invitons à vous saisir de cet outil et à nous faire part de tous vos commentaires et réactions.⁴⁵⁷

⁴⁵⁷ « Qui sommes-nous ? » s.d. *Et si on en parlait* (blog). s.d. <https://etsionenparlait.hypotheses.org/qui-sommes-nous>.

D'autres espaces destinés à favoriser les échanges science-société figurent encore dans le corpus étendu : on signalera ainsi le carnet (*Nouvelles*) *questions sociales*, poursuivant le triple objectif de « mettre à l'épreuve les savoirs produits » dans la sphère universitaire en les confrontant aux besoins de la société civile, d'« ouvrir de nouvelles pistes de travail » pour répondre à ses préoccupations concrètes, et d'« intervenir dans le débat public »⁴⁵⁸ ; ou encore *Movida*, carnet consacré à l'étude des migrations et s'attachant à déconstruire une série d'*idées reçues* (p. ex. billet n°113, sur l'impact électoral des migrants en Europe).

À d'autres endroits, c'est une communauté disciplinaire qui s'interroge sur son utilité sociale : le billet n°26 amorce ainsi une réflexion sur le métier d'historien et la place que ceux-ci sont appelés à prendre dans la société (qui se prolonge par une injonction à alimenter l'encyclopédie collaborative *Wikipédia*) ; cette réflexion sur le rôle de l'historien traverse pareillement le carnet *ParentHèses* (billet n°42), où les auteurs se montrent préoccupés par la concurrence d'historiens non certifiés (« il ne s'agit pas d'une profession protégée » [billet n°129]), qui, bien présente dans les médias⁴⁵⁹, nuit à l'image de la recherche : les auteurs visent, pour cette raison, à s'en distancier en se donnant à voir comme historiens soucieux de suivre les règles de scientificité en vigueur dans leur discipline par l'usage de sources authentifiées, d'une méthode critique, le refus des anachronismes ou de toute instrumentalisation politique des faits historiques. Le billet n°118, déjà signalé pour son recours à une cartographie dynamique, s'ouvre encore par l'adresse « Camarades cartographes », mobilisant la communauté disciplinaire autour d'une actualité sociale, celle qui voit les migrants calaisiens risquer leur vie dans une tentative de passer la frontière afin de gagner l'Angleterre. Enfin, pour revenir au sujet qui occupera ce chapitre, les carnets deviennent aussi un espace de réponse pour une communauté disciplinaire mise en cause par d'autres sphères sociales, telle la profession de sociologue qui fait l'objet de critiques virulentes au lendemain des attentats. Le billet n°93, *tribune* publiée sur *AFS : Carnet de l'Association Française de Sociologie*, entend

⁴⁵⁸ « Le Laboratoire des Idées ». s.d. (*Nouvelles*) *questions sociales* (blog). s.d. <https://ldi.hypotheses.org/>.

⁴⁵⁹ À cet égard, les figures de Stéphane Bern et de Lorant Deutsch sont régulièrement convoquées comme repoussoir, en tant qu'historiens amateurs souvent sollicités au détriment d'historiens de profession.

ainsi remettre les pendules à l'heure suite aux accusations portées envers les tenants de la profession⁴⁶⁰, notamment à travers un article publié dans la revue *Le Crieur* :

On aurait pu se réjouir qu'une publication non académique interpelle la profession sur son rôle dans la Cité : si la sociologie est traversée en permanence par des débats sur le rapport qu'elle est supposée entretenir à l'égard du politique [...] une telle interrogation ne pouvait *a priori* provoquer qu'une discussion bienvenue sur les attentes sociales et idéologiques du monde « profane » à l'égard des sciences sociales. [...] Mais la thèse que défend l'auteur est très surprenante, pour ne pas dire hasardeuse : les attaques subies par la sociologie révéleraient le déclin de la discipline dans l'espace public et médiatique ; victime de son institutionnalisation, elle serait désormais incapable de produire de grandes figures intellectuelles [...]. (billet n°93).

Le billet travaille alors à déconstruire l'idée même du déclin de la sociologie comme discipline, à partir d'une critique fine de l'article incriminé, progressant point par point et laissant finalement entrevoir les potentialités critiques des savoirs sociologiques et de leur usage concret dans le champ social :

Mais la variété des publics auxquels les sociologues ont désormais affaire autorise moins les envolées stratosphériques déconnectées des problématiques et des préoccupations matérielles et symboliques des gens. Ce qu'elle a perdu en magie, elle l'a gagné en autorité intellectuelle. [...] [E]lle offre des outils uniques contre toutes les fausses évidences et les vraies dominations que l'ordre social ne cesse de vouloir nous imposer. (*Ibid.*)

Les carnets ne témoignent donc pas seulement d'une volonté de faire dialoguer SHS et société, mais aussi de l'interrogation réflexive d'une profession liée à une communauté disciplinaire sur les représentations qu'elle entraîne dans le champ social, et sur le rôle concret qu'elle entend y jouer⁴⁶¹.

⁴⁶⁰ « Dans un contexte où les drames provoqués par le terrorisme participent à un climat de très forte crispation sociale et politique, des journalistes et des représentants politiques l'ont accusée de chercher des "excuses" aux auteurs de ces exactions : en souhaitant apporter des explications sur la genèse et les parcours de ces terroristes, les sociologues feraient preuve au mieux d'angélisme, au pire de complicité. » (*Ibid.*)

⁴⁶¹ On signalera encore, à ce sujet, un billet du corpus étendu, intitulé « Ne dites à personne que je suis géographe » et qui dépeint les représentations sociales parfois peu flatteuses qui entourent la profession (billet n°91).

11.2. Analyse d'une sélection de billets issus des carnets *UC@ctualité* et *Janvier/novembre 2015*. Réfléchir après

C'est donc logiquement, sans doute, que certains carnets de recherche ont donné lieu à des réactions suite aux attentats de Paris. Au lendemain du 13 novembre 2015, on trouve en Une d'*Hypothèses* le billet « Demain lundi, demain la vie » (billet n°127) où une historienne, enseignante, anticipe la reprise des cours et l'impact des événements (mais surtout, des discours sociaux qui les suivront) sur les enfants qui forment le public de sa classe. D'autres carnets, tout en restant un espace d'expression pour le chercheur ou le collectif de recherche, témoignent dans le même mouvement d'une volonté d'échange avec la société civile : c'est le cas d'*UC@ctualité* et de *Janvier/Novembre 2015*, sur lesquels nous souhaitons ici, plus précisément, faire porter l'analyse. Les observables sont délimités comme suit :

- (i) les pages d'accueil des deux sites ;
- (ii) les deux articles qui en explicitent le projet communicationnel : « Réfléchir après... » dans *Janvier/Novembre 2015*, et « Les attentats, et après [éditorial] » de *UC@ctualité* ;
- (iii) les cinq derniers billets publiés par le carnet de recherche en date du 22 mars 2017 (pour *UC@ctualité*, dans la section « les attentats, et après ? » uniquement, par souci de cohérence thématique).

Sur le corpus ainsi délimité, nous souhaitons mobiliser les outils mis en place au cours des précédents chapitres, au regard d'éléments faisant davantage sens à l'échelle du carnet, comme l'énonciation éditoriale qui organise la diffusion des savoirs, ou le projet éditorial propre au blog auquel répond la construction de l'ethos du carnetier (ou du collectif de recherche).

11.2.1. Énonciation éditoriale et iconographisation de la page d'accueil

Le premier contact avec la page d'accueil des carnets étudiés témoigne, d'un point de vue strictement visuel, de choix contrastés. Si l'image de bandeau d'*UC@ctualité* montre un alpiniste isolé sur un sommet enneigé, contemplant à la jumelle le paysage qui s'offre à lui – vision presque caricaturale de l'universitaire planant au-dessus de la mêlée (fig. 14) –, celui de *Janvier/Novembre 2015* présente précisément une photographie en gros plan de cette mêlée, issue probablement des manifestations ayant suivi les attentats (fig. 15). On y voit des corps serrés, des mains nouées, à travers lesquelles on peut lire la recherche d'un renforcement des liens sociaux et d'une cohésion nationale sécurisante (dont témoigne d'ailleurs le panneau portant la mention « Pas peur »). Les tons contrastent également : à la paix tranquille et froide du décor blanc et bleu s'opposent les nuances de gris, rappelant les coloris de la presse imprimée ancienne, sur lesquelles tranche le rouge des liens cliquables – couleur vive pouvant évoquer celle du sang ou des révolutions populaires. À la prise de hauteur, s'oppose une approche que l'on voudrait en situation.

Fig. 14 : Page d'accueil (haut) du carnet UC@tualité (<https://ucactualite.hypotheses.org/>, capturé le 18 octobre 2018)



Fig. 15 : Page d'accueil (haut) du carnet Janvier/novembre 2015. Réfléchir après... (<https://apres2015.hypotheses.org/>, capturé le 18 octobre 2018)



Les éléments de titre contribuent à éclairer la saisie de l'actualité comme objet de recherche, avant toute lecture plus poussée du projet éditorial des carnets. Le sous-titre de *Janvier/Novembre 2015* est *Réfléchir après...*, tandis que celui de la sous-section d'*UC@ctualité* consacrée à ce même sujet s'intitule *Les attentats : et après ?* Les deux carnets partagent le souci de ne pas traiter des attentats en eux-mêmes, mais bien d'aborder via une approche réflexive les défis auxquels fait face une société désormais marquée par ces événements. L'actualité n'est pas celle de l'événement en lui-même, mais celle d'un état social dans lequel s'exerce l'activité de recherche, un *après* où s'inscrit la réflexion universitaire.

À l'instar de la page d'accueil d'*Hypothèses* (cf. 7.1.1.), l'énonciation éditoriale du carnet *Janvier/Novembre 2015* adopte un mode *magazine*, présentant simultanément à la suite de l'image d'accroche plusieurs vignettes alignées horizontalement. Cette sélection de billets mis en évidence par leur iconographisation, épinglant les textes liminaires du carnet (ouverture, premier atelier de lecture, première conférence), précède le fil des dernières parutions qui apparaît ainsi comme balisé par les billets fondateurs ; deux colonnes latérales l'encadrent, listant les liens de menu et hébergeant les textes de présentation. Vignettes iconographiées et récurrence des éléments de menus au sein de deux colonnes contribuent à augmenter le dynamisme du carnet par la démultiplication des blocs textuels présents sur la page. *UC@ctualité* adopte en revanche l'énonciation éditoriale du mode *blog* de l'architexte *WordPress*, où seule la dernière publication est immédiatement accessible au lecteur. L'unique colonne latérale, à droite, rassemble les textes de présentation et le détail des menus. La sobriété semble ici de mise, de manière à focaliser l'attention du lecteur sur le fil de publication central.

La logique éditoriale, l'organisation documentaire et les rythmes de publication de ces carnets de recherche diffèrent sensiblement. *Janvier/Novembre 2015* est un espace de mise à disposition de documents liés à des cycles de conférences. Les remédiations de textes, le renvoi vers des vidéos ou des enregistrements forment ainsi une part importante de ses contenus (cf. billets n°138 et 141) ; on y lit également des recensions d'ouvrages et des notes critiques. Le carnet associe ainsi le traitement de l'actualité sociale à la consignation de traces résultant d'une activité de communication de la recherche. Les

publications suivent à tout le moins le rythme des conférences⁴⁶² et l'actualité des publications, liées aux thèmes sociaux abordés. On notera que les rubriques organisant les contenus du site ne sont pas thématiques, mais correspondent à des activités concrètes (*conférences – à écouter – atelier de lecture – à lire*) – autant de technomots qui évoquent soit le résultat d'un travail du chercheur, soit une suggestion faite au lecteur. La colonne latérale de droite liste les conférences résumées et les dernières publications, tout en invitant à une consultation transversale des contenus par leur rattachement à la *saison* dans laquelle ils s'inscrivent (2015, 2015-2016, 2016-2017). À l'inverse, *UC@ctualité* se présente comme un lieu de prise de parole pluridisciplinaire par des intervenants d'horizons divers, qui sont librement invités à s'y exprimer (une adresse de contact est fournie pour toute proposition de contribution). Le rythme de publication est de ce fait très souple, et tributaire des éventuelles contributions qui seront proposées : ces interventions au fil de l'eau, écrites spécifiquement pour une publication sur blog, sont parfois concomitantes (cf. p. ex. billets n°139 et 140). Le site distribue ses billets entre deux rubriques thématiques : « Les attentats et après ? » et « Les espaces du vivre ensemble » (seule la première est étudiée ici, afin de conserver la cohérence du corpus) – les deux thèmes semblent toutefois correspondre à des projets successifs, étant donné que la première catégorie n'est plus alimentée lorsque s'ouvre la suivante. Outre le menu de catégories mêlant genre (*Éditorial*), disciplines (*Histoire, Littérature, SIC*) et les deux thématiques susmentionnées, la navigation est encore rendue possible dans la colonne latérale par un nuage de mots-clés. La ligne directrice organisant les contenus d'*UC@ctualité*, à défaut d'une périodicité régulière régissant les parutions, semble bien celle d'une catégorisation essentiellement thématique ; par opposition à *Janvier/Novembre 2015* répartissant les billets d'une part selon le genre et l'usage anticipé, d'autre part selon l'appartenance à un cycle organisé durant une année académique. Un trait commun aux deux carnets reste la présentation, dans une colonne latérale, du sommaire des dernières publications, rappelant l'ancrage dans le dispositif médiatique du blog qui se distingue, outre sa dimension dialogale, par la valorisation des contenus les plus récents au moyen d'une disposition antéchronologique.

⁴⁶² Bien que le cycle de conférence n'ait plus été organisé durant l'année 2017-2018.

11.2.2. Projet éditorial des carnets

Les deux carnets poursuivent de manière très explicite le même souci d'une diffusion extra-universitaire des analyses produites, et s'inscrivent dans un processus de médiation vers la société civile. *Janvier/Novembre 2015* indique dans le texte de présentation (colonne latérale de gauche) son souhait de « mettre à disposition une édition adaptée des textes de conférences » ainsi que d'autres matériaux critiques « en réaction au grand “blabla” politico-médiatique quand celui-ci est manifestement un déni du réel » (fig. 12) ; position pour le moins abrupte apte à conforter la méfiance croissante du public à l'égard des médias traditionnels, qui sera nuancée par le texte d'ouverture, plus mesuré (*infra*). Un texte de présentation plus récent, en haut de colonne, annonce une *nouvelle saison* marquée par l'abandon provisoire du cycle de conférence et la poursuite de comptes rendus de lecture, dans l'optique de « faire connaître des discours qui préservent la complexité du réel et tentent de mettre à distance des mots qui ont envahi nos vies et qui, répétés en boucle, écrasent la réflexion » (*Ibid.*).

Le texte d'ouverture (billet n°133) insiste pour sa part sur le rôle des événements comme *catalyseurs* de questions déjà sous-jacentes, auxquelles on n'échappe plus désormais, *après*. Ce qui a donné lieu à l'organisation par des universitaires, de leur propre aveu *non spécialistes*, d'un cycle de conférences à l'intention d'un large public en *demande* d'une information autre que celle du *journalisme à chaud*, dont le carnet de recherche se fait l'écho. Ces universitaires se sentent toutefois solidaires de leur public en tant que *citoyens*, unis dans un *nous* qui n'est pas celui de la seule communauté académique : « Qu'en est-il de notre responsabilité et comment nous rendre plus conscients de ce qu'implique des décisions politiques aux conséquences réelles mais éloignées pour nous ? » ; « [...] quelle est la place que nous, citoyens ordinaires mais aussi chercheurs, nous pouvons occuper pour tenter de comprendre ? » (*Ibid.*). Il n'est toutefois pas simplement question de comprendre, mais aussi de « [c]onnaître pour agir » : l'accès à la connaissance porterait en effet l'exigence d'une application concrète. La prise de conscience des enjeux sociaux, apportée par la *mise en perspective* qu'entendent fournir le cycle de conférences et les publications associées, est destinée à servir la prise de décision du citoyen en contexte démocratique.

UC@ctualité prône également pour sa part, dans son *éditorial*, une prise de recul par rapport au traitement *immédiat* des attentats par les médias traditionnels et les réseaux sociaux. Le rôle des universitaires est alors d'apporter une analyse distanciée, un point de vue particulier sur l'actualité mais, comme dans *Janvier/Novembre 2015*, ce point de vue ne se prétend pas celui d'experts ès attentats. Les responsables éditoriaux estiment de cette manière pouvoir proposer un *autre regard* :

Le regard d'universitaires, avec la liberté d'expression scientifique qui est notre mode de fonctionnement et avec l'ouverture à la société qui est notre vocation première. Une mise en perspective des événements en interaction avec les acteurs de la société – y compris poètes, graphistes, plasticiens, vidéastes, cinéastes, littérateurs, danseurs, musiciens, etc. – favorisant l'interdisciplinarité[.] (billet n°134)

On constate ainsi que l'*après* dont il est question dans les éléments de titre revêt des réalités légèrement différentes dans chacun des carnets, bien qu'ils poursuivent tous deux l'objectif d'une *mise en perspective* et d'une rupture avec le présent immédiat des médias traditionnels ou sociaux : pour une part, c'est la mise au jour de questions implicites qui ne peuvent le rester, ni rester sans réponse, après les *événements*, en vue d'une action citoyenne ; d'autre part, c'est une réflexion qui se laisse le temps de l'analyse sur ces mêmes *événements*, et les inscrit dans un horizon de connaissances universitaires à même de leur donner du sens en restituant, sous cet éclairage, leur historicité.

L'actualité sociale entre donc pleinement, dans l'un et l'autre carnet, en résonnance avec l'actualité de la recherche : UC@ctualité invite les universitaires à prendre la parole pour investir une place dans la société civile, marquée par un contexte d'actualité bien défini. *Janvier/Novembre 2015* articule toutefois des strates d'actualité plus complexes : outre cette même mission que se donnent les universitaires de dialoguer avec la société civile (ici, par la mise à disposition de documents issus de manifestations scientifiques ouvertes au grand public), il s'agit également de mettre en visibilité (i) l'actualité d'une activité de recherche et l'archivage progressif des matériaux associés, et (ii) l'actualité des publications liées aux thématiques abordées par les recensions détaillées d'ouvrages. La tension archive/actualité animant la vie de la recherche apparaît plus forte dans ce dernier cas.

11.2.3. Scénographie, gestes de savoir et dimension argumentative des billets du corpus

Les billets de notre nouveau corpus témoignent d'ajustements variables aux discours d'accompagnement qui viennent d'être exposés. Chacun des cinq billets d'*UC@ctualité* est le fait d'un locuteur différent, conformément au projet éditorial : toutefois, la plupart de ces locuteurs ont en commun de se positionner comme chercheurs qui, dans un premier temps, partagent l'émotion de la communauté citoyenne, pour appréhender ensuite progressivement les événements avec le regard critique de leur profession. D'un point de vue linguistique, cet ethos de chercheur-citoyen se marque par le recours à des pronoms de première personne qui manifestent ce glissement ; que ce soit (i) un *nous* dont le référent bascule progressivement de la communauté citoyenne à la communauté de chercheurs (billet n°136 : « Sommes-nous bien sûr de tout cela ? » ; « En tant que chercheurs, [...] nous ») ; voire, plus spécifiquement, aux chercheurs d'une même communauté disciplinaire (« Et souvent, nous avons dû prendre la plume pour tenter d'exprimer le point de vue de notre propre Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. », *Ibid.*) ; ou (ii) un *je* enregistrant dans un premier temps la réaction sur le vif du citoyen pour ensuite prendre en charge l'énonciation du chercheur en littérature, comme dans le billet n°139, intitulé « L'imagination de la terreur ». Le locuteur décrit à cet endroit d'une manière particulièrement explicite un positionnement qui n'est pas celui d'un expert, mais celui d'un citoyen, chercheur de son métier (« Mon intention n'est pas ici d'apporter de réponse ni d'explication, je n'ai pas les compétences le permettant et, finalement, j'ai surtout été envahi par la stupeur et le dégoût, chaque fois que j'ai appris ce qui avait été perpétré. »). Le recours à son expérience de chercheur en littérature lui permet cependant de formuler une question sur la manière dont il conviendrait de penser les événements, et d'en proposer une piste d'appréhension à partir de la lecture d'un texte d'Imre Kertész, *Le Refus* (1988) – question qui s'inscrit toutefois dans un horizon large d'intérêts partagés par les membres de la communauté citoyenne (« cette situation [...] qui nous engage en tant que citoyens dans nos rapports »).

La communauté citoyenne apparaît encore dans un *nous* en quête de réponses auprès d'un chercheur interviewé (« Une sociologie des attentats », billet n°140) : il s'agit alors de le solliciter afin d'« éclairer nos réactions », l'« ambivalence de notre rapport aux attentats islamistes ». Ce faisant, l'entretien donne lieu à une présentation par le locuteur interviewé du métier de sociologue, de la démarche sociologique nécessitant une prise de recul :

D'abord, il faut prendre du recul sur sa propre réaction à cet attentat, sur les émotions et les pensées qu'il suscite en nous. Dans ce genre de moment, on tend généralement à juger les réactions des autres à partir de la sienne (il suffit de penser à tous ceux qui, en janvier 2015, se scandalisaient qu'on puisse ne pas vouloir se dire « Charlie »). Le sociologue doit faire le contraire : c'est-à-dire opérer un décentrement par rapport à lui-même, admettre que sa réaction est une parmi d'autres possibles, de manière aussi à pouvoir comprendre ce qui le détermine à réagir ainsi, et pas autrement. (billet n°140)

On voit ici une forme de récit des pratiques (traduit par l'expression du ressenti d'un *nous* et d'un *on* englobants, suivi d'une prise de recul individuelle du sociologue), qui valorise l'apport de la démarche sociologique à la compréhension des faits sociaux (soulignée en cela par l'enrichissement hypertextuel à valeur informative du billet, menant vers un intertexte scientifique, donnant concrètement à voir le produit de recherches en sociologie : blog d'une sociologue, journal du CNRS, etc.).

Si les pratiques apparaissent ici représentées pour servir la construction d'un ethos dit, les gestes intellectuels d'élaboration du savoir participent, dans le billet « Les attentats... et après quoi ? » (billet n°135), de la construction d'un ethos montré. En effet, sans que les pronoms de première personne n'y soient mobilisés, un historien se met en scène comme posant des questions, formulant une problématique claire, désireux de qualifier avec précision les événements et de les inscrire dans une historicité, en documentant les termes *terreur*, *attentats*, ainsi que leurs évolutions. La mobilisation de matériaux d'archives dans l'iconographisation (gravure, *Une* du *Petit journal* du 2 juillet 1894 sur l'assassinat du président Carnot) laisse entrevoir la connaissance des ressources archivistiques par le locuteur et des gestes de recherche associés. Par ces différents gestes discursifs du savoir (cf. 9.1.) le locuteur témoigne de son appartenance à la communauté des SHS et bâtit une image d'interlocuteur fiable.

Les billets d'*UC@ctualité* font donc état, pour la plupart, d'une réaction en deux temps : d'abord, le partage de l'émotion, ensuite, le regard critique porté sur les événements par le chercheur et la mise en évidence de sa démarche intellectuelle : délimitation des objets de sa discipline, formulation de questions, recours à des sources pour étayer le raisonnement, etc. Un billet échappe à cette tendance, qui est le fait d'un étudiant de l'Université de Clermont-Ferrand ayant envoyé spontanément ses dessins à l'équipe éditoriale du carnet (« Les dessins d'Adrien Weber, quelques jours après les attentats du 13 novembre », billet n°137). La publication d'un regard d'étudiant sur les événements à travers des illustrations dont les légendes, aux allures de slogans (p. ex. « Certains ont cédés aux balles, mais nous ne céderons pas à la peur », « Les rues de Paris, pleines de vie, déjà recouvertes de fleurs »), participe d'un travail sur le renforcement d'une cohésion sociale mise à mal par les attentats. Elle rend aussi possible l'élargissement de la communauté des contributeurs souhaitée par le carnet.

Le recours au pathos est présent à divers endroits par l'expression des affects du chercheur. On a vu plus haut l'expression du dégoût manifestée par le locuteur du billet n°139 : le vécu émotionnel est alors lié à l'expérience du chercheur en littérature :

Souvent à propos de violences extrêmes, me reviennent quelques pages d'Imre Kertész et, plus particulièrement, un paragraphe au milieu de celles-ci. Il y a ainsi des textes, des phrases, des tableaux que l'on intériorise et qui, sommeillant en vous, viennent à se réveiller à l'occasion d'un événement comme pour y porter un peu de leur pâle lumière. (billet n°139)

La publication est donc, d'entrée de jeu, inscrite dans le rappel d'un souvenir personnel (on remarque toutefois comment l'évocation de l'acte même de se souvenir, dans la deuxième phrase de la citation, inscrit ce souvenir dans une communauté d'expérience propre à l'ensemble de la communauté humaine). Dans le billet n°136, le chercheur-carnetier se montre également en tant que sujet sensible, s'interrogeant constamment face à la violence subie (p. ex. : « Que dire ? Que faire ? Tous ces morts, TOUS, nous font violence. ») ; l'inscription d'un public unifié dans le *nous* d'une communauté citoyenne est d'autant plus efficace que le billet s'ouvre par une hypotypose (cf. 10.1.3.) posant un cadre par le rappel des attentats de Paris et des manifestations qui s'en sont suivies :

Le Grand Duduche, le Roi des Cons mais aussi les Pandas (dans la Brume) et « celui qui n'aimait pas les gens » (enfin, certains), entre autres, ont été

assassinés un mercredi matin de janvier 2015. Des Lumières se sont éteintes que de nombreuses bougies ont tentées [sic] de raviver quelques jours plus tard sur une place devenue « Chose Publique ». Espace public ? Tout le monde, tout le Monde ou presque, était « Charlie ». Paris redevenait porteur d'une valeur culturelle universelle : « Citoyen, quel est ton nom ? ».

Selon le locuteur, il s'agit là de l'« écriture automatique de mots-symboles, porteurs d'images pour le monde »⁴⁶³ (*Ibid.*) dont il demande à l'allocutaire de l'excuser – la phrase débute en effet par « Que l'on pardonne [...] », qui n'est pas tout à fait sans rappeler le *parti-pris de l'incorrigible* (cf. 9.1.3.1.) puisque le passage reste bel et bien publié. L'hypotypose se révèle un procédé extrêmement efficace pour réactiver, chez le lecteur, l'émotion ressentie à la suite des attentats contre *Charlie Hebdo* et l'inciter à agir ; toutefois, le rappel d'un vécu commun aux Français est ici utilisé pour questionner la distance émotionnelle qui s'est installée par rapport à d'autres attentats ayant émaillés l'année 2015, dans d'autres pays du monde, sans pour autant provoquer une mobilisation semblable à celle du mouvement rassemblé sous la bannière « Je suis Charlie ». L'incitation à agir porte ici sur une mobilisation empathique de l'allocutaire : le billet lance opportunément une réflexion sur le rôle du discours comme lien social, et sur la fonction des chercheurs en information-communication dans le décryptage de la communication médiatique des idéologies structurant les communautés. Les éléments iconographiques co-construisent également l'énonciation de ce billet : l'image d'en-tête, représentant le passe-muraille de Montmartre (et issue d'un partage public sur *Flickr*), fait écho à l'évocation des frontières invisibles qui font barrière au partage de l'émotion, tandis qu'une autre illustration du rassemblement Place de la République du 11 janvier 2015, focalisée sur les mains brandissant les pancartes « Je suis Charlie », montre au contraire la cohésion d'une communauté au lendemain des attentats. L'incitation à agir est aussi physique, par les sollicitations adressées au lecteur en vue d'une action sur le texte : les citations, augmentées par la présence d'un lien activable dans leur référencement en note de bas de page, signalent tant un intertexte scientifique (publications de la *Revue Française des Sciences de l'information et de la communication*) mais aussi médiatique (article du *Monde*). La signature de l'auteur,

⁴⁶³ À nouveau, ces mots-symboles sont co-construits par l'iconographisation : une vignette représentant une affiche de Toulouse-Lautrec emblématique de la vie parisienne des cabarets fins-de-siècle est placée au regard du texte, sans que l'on ne discerne de liens évidents avec la question des attentats.

hyperliée à une page institutionnelle, assure une fonction d'identification. Enfin, au niveau du carnet lui-même, dans la colonne latérale, des imageries cliquables invitent le lecteur à naviguer pour consulter des compléments bibliographiques (en l'occurrence, une notice de l'ouvrage sur *LibraryThing.com*) et ainsi poursuivre, le cas échéant, la construction d'un savoir sur le thème abordé.

On relèvera dans *UC@ctualité* un rapport ambivalent à la mobilisation des émotions, puisque « l'exploitation médiatique et politique de l'émotion que suscitent des sujets sensibles » est dénoncée, dans le texte de présentation de la colonne latérale, comme un obstacle à la prise de recul sur les événements que le projet éditorial du carnet appelle de ses vœux. On voit ici, au contraire, comment le locuteur fait usage de l'émotion à des fins réflexives, pour interroger son propre positionnement de chercheur-citoyen. L'émotion n'est pas alors un frein à la création et à la communication de savoirs, mais son moteur même. Un sous-titre du billet n°136 s'intitule d'ailleurs très explicitement « De la nécessité d'une réaction par l'émotion », rappelant s'il était nécessaire que l'émotion doit elle aussi être impliquée dans la prise de décision⁴⁶⁴.

Dans les billets de *Janvier/novembre 2015*, on ne retrouve pas précisément cette mobilisation des émotions du chercheur, ni la transmission de ses affects ; la sollicitation d'une action chez l'allocataire repose ici, essentiellement, sur les multiples réquisitions à circuler entre les différents types de publications (cf. 11.2.1.). Deux billets issus de *Janvier/Novembre 2015* (billets n°138 et 141) sont d'ailleurs assez pauvres en éléments discursifs, au sens langagier du terme, puisqu'il s'agit uniquement d'URLs pointant vers les pistes audio des conférences hébergées sur le site du groupe *Triangle*, à l'origine du carnet, avec pour seule introduction « Écouter la conférence de [...] du [date] ». Ces formes peuvent être rattachées à ce que Rabatel nomme *s/citations* (cf. 9.1.1.3.), comme représentation d'un discours autre ne passant pas par la mobilisation d'éléments discursifs. Les liens cliquables témoignent à nouveau d'une incitation à agir faite au lecteur, invité à délinéariser le discours pour lancer l'enregistrement de la conférence et, le cas échéant, à naviguer sur un site de centre de recherche. Le carnet assure ainsi un rôle

⁴⁶⁴ Ce qu'avait d'ailleurs suggéré Damasio dans *l'Erreur de Descartes* (Damasio [1994] 2006).

de circulation des discours entre des espaces sociaux aux finalités différentes que sont un site institutionnel de groupe de recherche et un carnet de médiation.

Toutefois, bien qu'à un degré moindre, la subjectivité du locuteur se manifeste dans les billets et signale la plus-value d'un regard de chercheur. Si la recension du billet n°142 s'ouvre ainsi par l'usage d'un *nous* inscrivant ce chercheur dans la communauté citoyenne en tant qu'il partage son ressenti (« La complexité de la situation au Moyen-Orient nous désarçonne. »), le chercheur-locuteur reprend ensuite la main et annonce les gestes discursifs du savoir par lesquels s'opérera la transmission vers l'allocutaire (« Avant d'en décrire l'histoire, je voudrais revenir sur la construction de son ouvrage. »). Dans le billet n°144, autre recension, le locuteur se montre comme sujet commentant et réfléchissant, mobilisant son regard de chercheur dans la production du savoir (« Il ressort de l'ouvrage quelques points qui méritent à mes yeux notre attention » ; « un bref chapitre “théorico-philologique”, à mon sens sans grand intérêt », « Peut-être parce que, si j'ai bien compris, [...] »). Le locuteur utilise des moyens de mise en saillance des éléments du texte (gras, couleurs, soulignements) qui miment assez étonnamment ceux des technomots, bien que ces éléments ne soient pas activables. En revanche, de nombreuses illustrations co-construisent l'énonciation à des fins d'information/illustration, inscrivant à la fois le propos dans un univers médiatique (dessin de *Charlie Hebdo*) et culturel (reproduction de tableaux, gravures et d'un bas-relief) tout en favorisant l'identification des ouvrages par une reproduction de leur couverture, ainsi que celle des auteurs, par un portrait.

Cette manifestation d'un regard est encore bien présente dans le billet n°143, remédiation d'un texte de conférence⁴⁶⁵. Si le *nous* liminaire renvoie au seul collectif universitaire organisateur, le public apparaît à travers les adresses (p. ex. « C'est la moindre des choses, vous me direz ») : la dimension conversationnelle du blog entre alors en phase avec celle de la scène d'énonciation source, une conférence conçue comme partage avec un public non spécialisé. Elle se manifeste encore par le recours au style expérientiel engageant les affects du locuteur : « Lire Fethi Benslama, ou plutôt faire l'expérience de la lecture de Fethi Benslama – ça bouscule en effet ». Le discours ainsi remédié montre par ailleurs

⁴⁶⁵ Un lien vers celle-ci, introduit de la même manière que dans les deux billets précédemment cités, permet la délinéarisation vers une page permettant la consultation de la piste audio de cette conférence.

une hésitation quant au lieu d'inscription de l'énonciation, comme le montre dans ce paragraphe la concomitance des termes *ce soir* et *ce blog* :

Nous ne pouvions faire autrement que vous accueillir ce soir, malgré l'absence physique de Fethi Benslama [...]. Nous vous proposons donc, dans un premier temps, de présenter certains éléments de sa pensée à partir des lectures que la petite équipe qui organise ces conférences a faites de ses livres au sein de ce que nous appelons un « atelier de lecture » qui se réunit régulièrement et en offre les comptes-rendus sur ce blog. Puis, dans un deuxième temps, de recueillir vos questions.

L'annonce des gestes discursifs du savoir qui présideront au déroulement de l'exposé se mêle ici d'une représentation des pratiques de la recherche (réunion du collectif en atelier) propre à donner sens à l'une des catégories de publication du carnet. L'allocutaire est envisagé comme correspondant au public des conférences ; le rôle du blog est alors de fonctionner en complémentarité avec le déroulement des activités organisées par le collectif, comme lieu de consignation des traces et des ressources.

Les deux carnets semblent ainsi différer quant à l'image de l'allocutaire qu'ils construisent. Si *Janvier/Novembre 2015* multiplie les suggestions à l'encontre du lecteur envisagé prioritairement comme membre d'un cycle d'activités (lien cliquable vers les inscriptions aux conférences, suggestions de lecture, intitulé des rubriques, énonciation éditoriale en mode magazine ou tension archive-actualité invitant à circuler dans les contenus du carnet), *UC@ctualité*, bien qu'il envisage un public diversifié, adresse en réalité une suggestion de participation aux seuls universitaires invités à prendre la plume (en ce que le blog s'annonce comme un « un espace d'échanges autour de la parole des universitaires », fig. 11 [texte de présentation]) – si l'on fait l'impasse évidemment sur l'incitation à laisser des commentaires, ouverte à chacun, que suppose la scène architextuelle du blog⁴⁶⁶. Si l'un et l'autre carnet anticipent un lecteur non universitaire, et partagent la même dimension argumentative (que l'on pourrait définir comme une sensibilisation à la nécessité d'une action citoyenne responsable visant au renforcement des liens sociaux distendus dans l'*après* des attentats, et à l'utilité des SHS comme guides de cette action citoyenne), la réquisition de ce lecteur et son implication active ne s'opèrent pas suivant les mêmes modalités. *UC@ctualité* place davantage la focale sur

⁴⁶⁶ Qui n'est pas ici utilisée par les lecteurs : aucun des billets du corpus envisagé ici ne fait l'objet d'un commentaire.

l'universitaire médiateur et ne donne finalement qu'une image assez floue du lecteur attendu, en tant qu'il est intégré, comme le chercheur-locuteur, dans une communauté large de citoyens partageant un même *après* : la construction préalable de la communauté rend possible le partage des émotions du locuteur, qui apparaît ici comme le levier principal d'une incitation à l'action de l'auditoire. En cela, le carnet se montre fidèle au projet exprimé dans son éditorial d'offrir *un autre regard* – car c'est bien le chercheur qui s'exprime en tant que sujet sensible ancré à la fois dans un horizon disciplinaire et un horizon social. En revanche, ce regard n'est sans doute pas celui de l'alpiniste présent sur l'image de bandeau car, si la prise de hauteur est effective, elle résulte d'un cheminement et non d'une position surplombante du chercheur qui serait un donné préalable. *Janvier/Novembre 2015* se montre davantage tourné vers l'allocutaire dans une logique de partage reposant sur la multiplication des suggestions, où l'universitaire se fait plus discret quant à son expérience personnelle des événements et exerce son activité critique envers les discours qui en rendent compte, soit ceux d'acteurs sociaux dépassant l'audience académique (auteurs d'ouvrages, invités de conférences).

Ces choix construisent, dans le discours des billets, une scénographie contrastée : si l'on se réfère au modèle de la chronique, les deux carnets occupent des places distinctes sur l'axe que l'on a tenté de dessiner (cf. chap. 8). Sur *UC@ctualité*, marqué par une subjectivité importante et légitimant la prise de parole par la plus-value d'un regard de chercheur, certains billets peuvent apparaître comme des digressions, mobilisant fortement le « moi qui vous parle » du locuteur en marge de son activité scientifique ; cependant, même au sein de cette activité communicationnelle qui constitue un *à-côté*, le chercheur, à travers un ethos dit ou montré, exhibe les gestes de savoir qui en font le témoin d'une communauté disciplinaire – là où, dans *Janvier/Novembre 2015*, le chercheur se fait témoin d'un collectif de recherche organisant des activités à destination du grand public et consignant au fil des mois les traces de ces manifestations. Les billets d'*UC@ctualité* ne répondent toutefois qu'imparfaitement aux caractéristiques du blogging prototypique, étant donné que les textes sont d'une numéricité relativement faible et d'une périodicité trop aléatoire que pour créer une attente du lectorat. Si cette périodicité est bien présente dans *Janvier/Novembre 2015*, qui se démarque par un rythme de publication plus soutenu (ou, en tout cas, plus régulier) susceptible de fidéliser un lectorat, les billets manifestent un engagement moindre du locuteur – bien que, on l'a vu,

sa subjectivité ne soit pas totalement absente. Les billets étant également dotés d'un faible degré de numéricité, le carnet compense néanmoins par la force réquisitrice de son énonciation éditoriale incitant à la circulation entre les rubriques.

Les deux carnets, chacun à leur manière, s'inscrivent ainsi dans la logique sérielle qui commande la communication scientifique sur blog. On y trouve également deux façons distinctes de construire un ethos collectif. Dans le cas d'*UC@actualité*, la collectivité apparaît comme la somme d'individualités fortement affirmées : l'addition de ces regards singuliers rattachés à des disciplines différentes illustre la communauté des chercheurs en SHS, qui dans le même mouvement se donne également à voir comme partie prenante d'un *nous* social. Pour *Janvier/Novembre 2015*, si ce *nous* social apparaît également en point de mire, c'est le seul ethos collectif qui transparaît à travers les publications du carnet ; le *je*, lorsqu'il survient, ne mobilise pas d'affects singuliers et participe de la construction d'un ethos collectif dessiné par le groupe au fil de ses activités.

11.3. Quelle saisie de l'actualité par les médias de la recherche en SHS, pour quelle circulation des savoirs ?

Ce parcours de lecture à travers les différents billets extraits des deux carnets analysés donne à voir deux espaces de publication liés à un collectif, établissant de manière contrastée un dialogue avec le grand public dans une démarche de médiation des savoirs. Les savoirs disciplinaires sont sollicités pour servir la lecture d'une actualité ; toutefois, locuteurs et allocutaires sont présentés dans les discours d'accompagnement comme citoyens partageant un même *après*, dans lequel aucun ne peut prétendre à une expertise particulière pour le traitement des faits liés au terrorisme islamiste. Le chercheur se fait alors *citoyen-chercheur*, mettant ses compétences au service de la démocratie en ce qu'elle a comme présupposé la capacité de ses membres à agir, et plus particulièrement à voter, en étant conscients des enjeux liés aux choix exprimés. Cette posture du chercheur s'inscrivant dans l'axe de la *science utile*⁴⁶⁷ (cf. 7.5.1.) s'accompagne, à d'autres endroits

⁴⁶⁷ Ce qui est explicitement requis dans le billet n°136 : « Comment *faire œuvre utile* ? ».

du corpus, d'une sollicitation du public en vue de le faire directement participer à la construction du savoir : que ce soit dans le billet n°8, cherchant à recueillir d'autres témoignages liés aux attentats⁴⁶⁸, ou au niveau du *Carnet du CMTRA*, hébergeant les billets n°3 et 62, qui ouvre les colonnes de son blog au grand public (« En 2017, cette rubrique de notre carnet de recherche devient participative et ouverte à toutes les plumes ! »⁴⁶⁹) ; voire encore, dans le corpus élargi, par l'invite « Contribuez ! » du coin inférieur de la cartographie dynamique du billet n°118. Par ces quelques exemples, on voit comment se retrouvent illustrés à travers les publications du corpus les deux versants de la science citoyenne, associant d'une part le citoyen en tant que partenaire de la construction du savoir et, d'autre part, le chercheur en tant qu'il met ses compétences au service de l'intérêt commun (cf. 3.2.2.3.).

On clôturera ce chapitre en questionnant, à partir de cet *après* et de la mise en perspective qu'il suscite, la temporalité d'un média de la recherche en SHS comme *Hypothèses*. Si, en tant que tel, il construit une actualité de la recherche (cf. chap. 7) qui peut se trouver mise en lien avec une actualité sociale, cette actualité n'est pas ressentie comme participant du présent médiatique au sens traditionnel du terme. Les deux carnets étudiés ici laissent précisément entendre un désir de prendre le contre-pied de la temporalité des médias avec lesquels le grand public est habituellement aux prises, soit celle des journaux et des réseaux sociaux (cf. 1.1.2.2.). L'actualité de la recherche, lorsqu'elle entre en phase avec une actualité sociale, est au contraire saisie dans un temps long nécessaire à l'historicisation. Ainsi, le billet n°135, traitant des lois d'exceptions ayant, sous divers régimes, suivi les attentats contre le pouvoir central en France, questionne précisément l'empan de cet *après*. N'étant pas lié à un événement, il tend à se confondre alors avec le *pendant* :

Un « après » peut-il seulement être pensé quand le « pendant » s'étire dans une durée inestimable ? [...] redisons-le, cet « après » ne peut être envisagé que dans la longue durée, car les lois d'exception ont souvent eu la vie longue en ce pays. Et leur abrogation résulte souvent d'un faisceau de circonstances exceptionnelles. (billet n°135)

⁴⁶⁸ La phrase « POUR NOUS CONTACTER : IHTP@IHTP.CNRS.FR », en lettres capitales, grasses et rouges, suit les deux premiers paragraphes du billet.

⁴⁶⁹ « Présentation du carnet ». s.d. *Musiques, territoires, interculturalité* (CMTRA) (blog). s.d. <https://cmtra.hypotheses.org/presentation-du-carnet>.

La temporalité des carnets intègre ainsi l'actualité dans un horizon propre à la recherche, qui ne vise pas le traitement de l'événement. Ce qui n'empêche pas que des rencontres soient possibles :

[...] il arrive parfois que le temps long du travail sociologique rencontre le temps court de l'actualité : c'est ce qui m'est arrivé avec mon livre *Sidérations*, fruit d'une thèse qui aura duré 8 ans mais que j'ai soutenue 4 mois à peine avant les attentats de janvier 2015. (billet n°140)

La recherche en SHS rend dès lors compte d'un état social où s'inscrivent les événements, résultant de faits antérieurs qui n'apparaissent pas pour autant comme déterministes :

[...] le présent que l'on vit n'est certainement pas la somme du passé qui l'a précédé, et [...] il n'est pas réductible aux mémoires qui en sont issues – bien que celles-ci contribuent à lui donner une forme. (billet n°139)

D'une certaine manière, si l'on élargit la perspective vers les autres formes d'actualités diffusées sur la page d'accueil d'*Hypothèses* (cf. 7.5.2.), le présent médiatique des SHS apparaît comme relevant toujours d'un *après*, puisqu'il repose sur une mise en perspective (de travaux antérieurs – en ce compris du locuteur lui-même, d'activités menées, de parutions, etc.). Cet *après* tend ainsi parfois à se confondre avec le *pendant*, en ce que la saisie d'un temps long n'autorise pas la fixation d'un *terminus a quo* intangible. De manière analogue, l'actualité des SHS que construit la plateforme *Hypothèses* repose sur une accumulation d'écrits, somme de l'expérience des chercheurs documentant leur démarche de recherche dans les carnets comme espaces agrégatifs. Il ne nous semble pas surprenant, dès lors, que la communication d'une actualité de la recherche en SHS soit solidaire d'un ethos de chercheur comme témoin soucieux de laisser des traces, synthèses provisoires pour servir la compréhension de faits qui seront appréhendés à travers leur inscription dans un temps long.

Conclusion

Par ce parcours à travers différents niveaux de matérialité des écrits scientifiques de la plateforme *Hypothèses*, impliquant le dispositif et son énonciation éditoriale, l'organisation scénographique des discours à travers la scène architextuelle du blog, les gestes discursifs du savoir que sont la citation, le partage et la digression, l'énonciation des gestes de la recherche sous la forme de textualisations ou de notations, et les stratégies rhétoriques de construction de l'ethos ou de mobilisation du pathos servant la dimension argumentative du discours scientifique sur carnet de recherche, nous avons tenté d'éclairer comment la plateforme, en tant que dispositif informatisé, agissait sur les conditions d'élaboration et de circulation des savoirs en SHS ; mais aussi, nous avons tenté de mettre à jour les enjeux auxquels ces savoirs se trouvaient associés dans un contexte éditorial reconfiguré par les caractéristiques des textes numériques (composition, relationalité, etc.), ainsi que par un contexte scientifique, celui des HN, appuyé progressivement par des décisions institutionnelles encourageant les pratiques liées à la science ouverte (et, partant, une large circulation géographique et sociale des savoirs). Si la taille du corpus et le mode de sélection des billets ne permettent en aucune manière de cartographier de manière exhaustive l'étendue des pratiques discursives des chercheurs-carnetiers, ni même de prétendre à la représentativité, il nous semble bien que les constats tirés de l'analyse pourraient sans doute être étendus à d'autres corpus en ce qu'ils rendent compte de contraintes et opportunités liées à un dispositif médiatisant, auxquelles s'ajustent les usagers.

Nous avons ainsi montré de quelle manière la plateforme, par sa page d'accueil, créait matériellement une actualité de la recherche en SHS ; cette actualité se déclinant en différentes topiques (actualité du chercheur, d'un collectif de recherche, d'un média de la recherche ; mais encore par l'intrication de ces topiques d'actualité avec l'actualité sociale ou culturelle dans laquelle les savoirs sont produits). *Hypothèses*, par son énonciation éditoriale et ses discours d'accompagnement, fournit une gnoséologie qui définit l'appréhension cognitive des discours de savoir : nous avons suggéré de la lire à partir de trois axes définis comme (i) science *plurielle*, (ii) science *utile*, et (iii) science *aimable*.

Inscrits initialement dans l’imaginaire du carnet de recherche (qui, de notes privées à l’usage propre du chercheur ou du collectif, se fait discours scientifique par sa publicisation sur une plateforme de science ouverte), les écrits d’*Hypothèses* investissent de manière variée le format du blog pour communiquer une recherche en cours. Cette diversité importante des usages n’occulte pas l’existence de constantes permettant de dégager une macro-scénographie qui traverse les discours d’*Hypothèses*. En effet, par la prédilection pour l’actualité que crée la disposition antéchronologique des contenus du blog, par la logique sérielle des publications qui sont autant de fragments d’une démarche de recherche en cours, par leur périodicité à laquelle se couple l’anticipation d’un dialogue avec un lectorat régulier, par la subjectivité que mobilise la personnalisation de l’énonciation éditoriale d’un carnet ou l’appréhension de l’objet à travers un regard personnel, la communication des savoirs sur carnet de recherche rencontre une scénographie médiatique, celle la chronique (elle-même un genre voisin du billet, terme générique des publications d’*Hypothèses*, qui les inscrit de ce fait dans un imaginaire lié à un genre épistolaire d’une part, journalistique de l’autre). De cette manière, la matrice médiatique de la plateforme crée un *continuum* entre les productions diverses qui y co-existent, et retravaille les genres qui s’y trouvent remédiés.

Cette scénographie particulière, entraînant la *diarisation* de l’activité de recherche, implique un travail de construction discursive de l’ethos du chercheur-carnetier. Celui-ci peut en effet légitimer sa prise de parole par la plus-value qu’apporte un regard informé par l’expertise d’une discipline en SHS sur les objets traités (ce regard étant situé sur un axe allant d’une perception physique, sensorielle, engageant les affects du locuteur, à une conception plus métaphorique du regard comme point de vue) ; mais également par la mise en évidence des gestes propres à la démarche de recherche, qui ancrent la production des savoirs dans un vécu et une expérience concrète. La scénographie de la chronique favorise ainsi une *dramatisation* de l’activité scientifique, intégrant le cas échéant une mise en récit (voire en intrigue) des pratiques, propres à créer un *théâtre de la science* (cf. 4.1.1.) à l’attention d’un allocutaire qui n’est pas forcément issu du lectorat universitaire de la communication scientifique en revue ou en monographie.

Les *gestes discursifs du savoir* se situent, pour une part, dans la continuité d’usages antérieurs, à l’instar de la citation ; celle-ci entre néanmoins en tension avec la logique de partage que permet l’enrichissement hypertextuel, établissant un lien matériel, inédit,

entre le texte et son intertexte. À l'inverse, un geste discursif du savoir comme la digression laisse surgir le « moi qui vous parle » du chercheur (cf. 9.1.3.) à travers une recherche déjà re-narrativisée. Le récit des pratiques se double parfois d'une textualisation des gestes d'élaboration du savoir, que ce soit par des photographies, des graphes ou des capsules audiovisuelles, réintégrant dans le discours scientifique la corporalité du chercheur, ses gestes sensori-moteurs ou les gestes machiniques qui ont participé du praxéogramme guidant la démarche de recherche ; voire de notations constituant une grammaire de la pratique, destinées à fournir les outils nécessaires à sa reproduction. Gestes discursifs du savoir, textualisation et notations des gestes de la recherche entraînent une reconfiguration de l'intertexte du discours scientifique dans les billets, qui se démarque par l'empan plus large des discours sociaux mobilisés (discours des sujets sociaux, discours scientifiques, mais aussi médiatiques, de culture populaire, etc.) ainsi que, ce qui est à souligner, par le fait que ces gestes sont susceptibles désormais d'y participer (ou, plus simplement, en l'absence de textualisations, de constituer un référent du discours scientifique).

À la macro-scénographie de la chronique, à l'écriture sérielle de l'activité scientifique favorisant la mise en visibilité des gestes d'élaboration du savoir au sein d'une *elocutio* qui, dans l'imaginaire du carnet de recherche, ne se donne pas forcément pour définitive, correspond un ethos de chercheur comme témoin de son activité en ce qu'il en consigne les étapes et les gestes concrets. Dans le même mouvement, le chercheur se fait témoin de la communauté de recherche à laquelle il appartient, en tant qu'elle entend s'inscrire dans le champ social et légitimer son action en y donnant à voir son utilité. Cette proposition est solidaire du repérage d'une double dimension argumentative dans les billets d'*Hypothèses*. D'une part, le chercheur-carnetier vise à rallier l'allocutaire à un point de vue sur l'objet auquel se réfère le discours : cette dimension argumentative est commune dans le discours scientifique. Mais d'autre part, sous la défense d'un point de vue sur un objet de recherche, on peut aussi lire la construction d'une image du scientifique en SHS, convoquant des méthodes appuyées sur des gestes concrets, mobilisant en discours un *style expérientiel* (cf. 10.4.) ; et, de là, l'attestation d'une existence sociale de ces disciplines par un chercheur se donnant parfois à voir comme sujet sensible, partageant le vécu et les préoccupations du citoyen ordinaire. De fait, certaines stratégies rhétoriques mises en évidence, comme le recours au pathos,

encouragent non tant au débat scientifique qu'à la sensibilisation à des problématiques sociales, préparant une action citoyenne ; et postulent non tant une communauté disciplinaire qu'une communauté de valeurs, doublant la communauté d'expérience, qu'il s'agirait de mobiliser vers une action concrète dans le champ social. En définitive, la plateforme assurerait certes un rôle de collectivisation des pratiques de savoir, mais qui reposerait davantage sur un ancrage dans le vécu que sur une exposition des résultats à des fins de discussion.

À la lumière du travail réalisé, nous poursuivrons notre conclusion en trois temps, qui répondront de manière transversale aux hypothèses soulevées en 5.3. On synthétisera tout d'abord les composantes de cette nouvelle temporalité de la recherche en SHS que crée le dispositif, et les modalités par lesquelles le discours construit un lien entre les savoirs et l'actualité. On s'intéressera ensuite aux effets de l'indétermination du lectorat effectif sur les discours de savoir dans les billets, et l'anticipation de leur circulation triviale dans l'environnement numérique, de manière à proposer une lecture de leur réflexivité. Enfin, on dégagera les tendances par lesquelles les écrits scientifiques d'*Hypothèses* contribuent à faire bouger les lignes de la *doxa* en SHS et participent d'une redéfinition du champ d'action des disciplines concernées.

Nous avons posé l'hypothèse, à l'entame de cette dissertation, d'une construction discursive de l'actualité dans les billets d'*Hypothèses* comme composante fondamentale de la transformation du discours scientifique en SHS, dès lors qu'il s'inscrit dans la scène architextuelle du blog et dans le contexte éditorial d'une plateforme de communication de la recherche située dans le mouvement de la science ouverte. La temporalité particulière de la recherche en SHS que construit *Hypothèses* comme dispositif médiatisant nous semble ainsi se manifester discursivement par l'association de deux composantes : (i) d'un point de vue référentiel et intertextuel, l'intrication du présent de la recherche avec une actualité scientifique propre au chercheur, voire dans certains cas une actualité qui lui est personnelle, ou une actualité sociale ou culturelle ; mais aussi (ii) l'actualisation, effective ou potentielle, de la démarche de recherche en cours. Cette actualisation qui, on le rappelle, vise à établir un lien entre l'énoncé et les conditions de son énonciation (cf. 2.4.), repose sur divers procédés. Au premier chef, elle se joue par l'inscription d'une subjectivité plus ou moins marquée qui traverse le discours

scientifique des billets. Celle-ci n'a jamais été tout à fait absente de l'écrit de recherche en revue ou en monographie : si la subjectivité déictique en est généralement bannie, la subjectivité modale permet au locuteur de se situer parmi les propositions d'un champ de recherche ou de présenter favorablement ses résultats tout en dissimulant sa présence sous des énoncés intemporels à valeur véridictionnelle (cf. 4.2.2.). L'effacement énonciatif participe donc dans ce contexte d'une stratégie rhétorique de légitimation du locuteur en vue de faire ratifier son point de vue sur l'objet de recherche. Ce qui est sans doute nouveau, dans le discours des billets, c'est que la construction de la légitimité passe par un choix résolu dans la production de savoir *ancrés*, liés à leur contexte d'élaboration, à leur actualité propre ; ce qui entraîne l'apparition de marqueurs de subjectivité déictique, où les repères de l'énoncé se construisent au regard du temps de l'énonciation. En d'autres termes, le discours scientifique peut désormais se situer aussi sur un plan *embrayé* (cf. 4.2.2.1.). Cela passe par le recours au « je », la convocation de repères temporels balisant une recherche mise en récit ; mais il nous semble que les gestes discursifs de savoir et les procédés de textualisation, qui manifestent sous l'*elocutio* le praxéogramme de la recherche dans un aspect sécant, en participent également. L'enrichissement hypertextuel du discours textualise un geste intellectuel du locuteur mais convoque dans le même mouvement une participation de l'allocutaire ; celui-ci se trouve invité à *actualiser* certaines étapes de la démarche du chercheur en reproduisant, dans son propre présent (soit son *je-ici-maintenant*), le geste de consultation des sources (cf. 9.2.3.). Enfin, les figures de la communion que sont la citation, les allusions, les adresses, voire les quelques hypotyposes recensées contribuent à actualiser les contours de la communauté visée par la dimension argumentative du discours – qu'il s'agisse d'une communauté disciplinaire ou scientifique mais aussi, plus largement, d'une communauté de pairs générationnels ou de citoyens partageant un même vécu. C'est en ce sens que la communauté se fait, davantage qu'une communauté de pratiques, une communauté d'expérience, nourrie par l'imaginaire des communs qui habite la science ouverte (la communauté étant définie dans ce cadre comme une *mise en commun des singularités*, un *effet des pratiques*, cf. 3.2.2.2.), où chacun des membres est invité à apporter sa contribution au savoir envisagé comme bien commun résultant d'une construction collective.

On l'a dit, le rapprochement entre la démarche de production des savoirs et le moment de leur communication que permet le carnet comme dispositif de communication de la

recherche entraîne une rupture avec l'énonciation véridictionnelle et intemporelle du discours scientifique en revue ou en monographie (même si ce modèle idéaltypique connaît certes des variations dans les usages). Elle ouvre la voie à une dimension critique de ces savoirs non finis, en cours d'élaboration, destinés à une circulation et une remobilisation ultérieures, en ce que ces méthodes et gestes font l'objet d'une mise en visibilité au sein des carnets lorsqu'ils ont, au contraire, tendance à se voir effacés dans le *script* de la recherche diffusée par des canaux de communication plus institués⁴⁷⁰. Le discours scientifique des billets ne rencontre plus exactement, dès lors, les caractéristiques du discours théorique : à l'opposé de toute prétention universalisante, on ancre ici résolument les savoirs dans le contingent (avec, par exemple, un intérêt pour la vie de la recherche, incluant les difficultés de la thèse, ou de la carrière académique ; des anecdotes au détour de pièces d'archives, etc.). Dès lors, le critère de pertinence des savoirs tels qu'ils sont diffusés sur un carnet de recherche en ligne ne serait pas tant leur aptitude à faire progresser une discipline, que de répondre à des préoccupations actuelles (contemporaines, partagées) et de rendre possible une actualisation en pôle réception (par la remobilisation possible de matériaux d'archives, la reproduction d'une démarche de recherche, ou tout simplement par les adresses à l'allocutaire qui lui permettent de revivre une recherche mise en intrigue). L'expérientialité de la recherche deviendrait, en quelque sorte, un mode de validation des savoirs ainsi conçus⁴⁷¹. Notons toutefois que la dimension expérientielle des savoirs ancrés est de nature à renforcer cet imaginaire d'une communication scientifique immédiate, laissant la place à l'expression spontanée du chercheur en ce qu'elle ne passe pas au crible de la validation par les pairs. Or, même si le discours d'accompagnement du dispositif vise à estomper une dimension verticale au demeurant bien présente dans la *scénarisation de l'information* (cf. 7.1.2.) sur la page d'accueil (à un degré moindre, certes, que ce que l'on pourrait trouver sur une plateforme comme *Fabula* où les contenus sont préalablement soumis à la validation du comité

⁴⁷⁰ Ce qui doit être nuancé en ce qui concerne les gestes discursifs du savoir ; on a vu toutefois qu'un geste discursif comme la digression, ou une dramaturgie comme celle de l'enquête qui re-narrativise la démarche de recherche en spectacularisant le praxéogramme sous-jacent, sont des procédés bien présents au sein des billets. S'ils ne sont pas totalement absents des discours scientifiques en revue ou en monographie, ils n'en correspondent pas au modèle prototypique.

⁴⁷¹ Ce travail doctoral s'étant préoccupé des discours de savoir et non d'épistémologie des SHS, on a fait porter l'analyse sur le discours des écrits d'*Hypothèses* en tant qu'il correspondait à une définition du discours scientifique (cf. 4.2.2.) ; par contre, si l'on se réfère aux travaux de Popper, d'un point de vue épistémologique, l'expérience ne saurait répondre aux critères de scientificité, ne serait-ce que parce qu'elle n'est pas réfutable (Popper 1978).

éditorial), les infrastructures éditoriales de la science ouverte restent malgré tout le lieu de production de formes chargées d'autorité, ainsi que l'avait montré Cotte (cf. 4.1.2.). Si la mise en visibilité de l'activité de recherche dans *son* actualité, ou dans *une* actualité (sociale, culturelle, etc.), peut bel et bien comporter une plus-value critique, celle-ci doit nécessairement intégrer la conscience des médiations techniques et idéologiques du dispositif médiatique dans lequel elle s'inscrit.

Les coordonnées énonciatives du texte scientifique dépendent ainsi étroitement d'un chercheur (ou d'un collectif de recherche) qui se fait auteur, dans les différents sens que cela suppose : celui d'une création liée à un travail esthétique sur le style manifestant la singularité d'un regard ; de la propriété intellectuelle en ce que chaque production est documentée au sein d'un carnet à l'identifiant ISSN répertorié et s'ajoute à la production scientifique existante ; mais aussi, au sens d'une responsabilité éditoriale, étant donné que le scientifique, et tout spécifiquement en SHS, construit son discours en agençant les discours d'autrui (cf. 9.3.). Cette polyphonie prend une dimension particulière dans l'environnement numérique, les énoncés étant relationnels et augmentables : sa maîtrise participe également de la légitimation discursive du chercheur, qui choisit de partager avec l'allocutaire ce qui lui semble pertinent à la compréhension ou la validation du propos. En outre, cette polyphonie se manifeste encore sur un plan interne au carnet : la structure agrégative du blog laisse apparaître l'élaboration de ces savoirs dans leur progressivité tout en les reliant à l'actualité de la recherche en cours. Ainsi, les renvois internes créés par l'enrichissement hypertextuel des billets, ou encore l'énonciation éditoriale du blog mettant à disposition de nombreux outils de redocumentation des contenus, sont autant de manières d'actualiser des savoirs produits antérieurement et de relier l'archive à l'actualité de la recherche. La mise en évidence de cette accumulation de matériaux contribue en outre à faire du carnet le lieu de production d'une figure d'auteur, construite par l'éditorialisation de son activité scientifique. Au constat de mort de l'auteur qui trouverait son aboutissement dans les textes numériques, semble bien s'opposer, dans les carnets de recherche, une résistance de l'individu qui entend

poursuivre, en mobilisant différents niveaux de matérialité discursive, l'affirmation de son originalité⁴⁷².

Que ce soit par la mobilisation d'un intertexte interne au carnet, ou par son intérêt pour la mise en visibilité des gestes d'élaboration du savoir, le discours scientifique des billets de recherche semble marqué par une certaine autoréférencialité qui ouvre la voie à sa réflexivité. Cette autoréférencialité serait toutefois distincte de celle du discours de vulgarisation (telle que signalée par les travaux de Jeanneret, cf. 4.1.1.). On peut effectivement, dans les billets, montrer le caractère construit d'un champ de recherche en retraçant son historicité, mais c'est alors le récit d'une expérience personnelle qui paraît privilégié pour ce faire (ex. billet n°12)⁴⁷³. En outre, l'autoréférencialité ne porte pas tant sur l'activité communicationnelle du locuteur (qui, dans le cas des textes de médiation, se montrerait en train de vulgariser, cf. 4.1.1.) que sur l'activité même de production des savoirs en SHS. Cela dit, d'un point de vue transversal, on constate que le discours scientifique des billets présente à divers endroits des caractéristiques communes avec le discours de médiation (p. ex. en ce qu'il mobilise régulièrement un lexique non spécialisé, qu'il ne repose généralement pas sur des sources secondaires qui seraient considérées comme évidentes pour l'allocutaire, qu'il recourt à des procédés narratifs destinés à montrer le caractère historique des savoirs, etc.) sans pour autant s'y réduire ; en effet, bien que des pratiques de médiation explicites puissent être relevées au sein de notre corpus premier, celles-ci y demeurent assez limitées. La prise en compte du *lecteur attendu* de la science ouverte, à l'origine de la double dimension argumentative des écrits de blogs scientifiques, dote les billets d'un dialogisme particulier : l'analyse de l'intertexte et des adresses à l'allocutaire laissait en effet entrevoir, à côté d'un lectorat de pairs, un auditoire excédant le public universitaire. En outre, par la monstration des gestes et des étapes de la démarche de recherche, le carnet est susceptible de constituer en objet les pratiques de savoirs disciplinaires, ce lui qui ouvre une dimension réflexive complétant certaines formes déjà répertoriées⁴⁷⁴.

⁴⁷² Cette figure se construit également au sein d'un carnet collectif : soit par la production d'une identité collective liée au carnet, soit par l'addition de figures singulières (cf. 10.1.1.).

⁴⁷³ Et non pas un discours de validation d'un paradigme dominant : cf. (Badir 2010).

⁴⁷⁴ Cette dimension réflexive fait actuellement l'objet d'études, s'agissant des carnets de doctorants, dans des travaux de Faury liés au projet HYCAR (Faury 2019; Faury à paraître). Il s'agit ici d'analyser les discours portés par les doctorants sur leur propre activité scientifique (incluant les objets, les terrains, etc.), et de dégager les réflexivités qui naissent de l'entreprise particulière de vulgarisation menée dans l'espace

Pour mieux situer les niches investies par les discours scientifiques d'*Hypothèses* lorsqu'ils prennent pour objet les pratiques de recherche, on peut mobiliser la typologie des discours épistémologiques élaborée par Badir (Badir 2010)⁴⁷⁵. Elle repose sur la prise en considération de deux positions : d'une part, l'*instance réceptrice*, qui fait du discours épistémologique une *ésotérie* s'il est adressé à des co-énonciateurs internes au domaine, ou une *exotérie* s'il est adressé à des allocutaires externes ; d'autre part, l'*instance énonciative*, au regard de laquelle le discours énoncé depuis une position extérieure au domaine objet se fait *exégèse* (assurant par là une fonction de commentaire sur la discipline envisagée), et *egésègè* celui qui émane de l'intérieur du champ (où le chercheur se montre dans un exercice de réflexivité critique sur son domaine de recherche)⁴⁷⁶. Il en résulte quatre types de discours épistémologiques : (i) eségétiques et ésotériques (p. ex. théories : type I) ; (ii) eségétiques et exotériques (p. ex. préfaces d'ouvrages, autobiographies intellectuelles : type II) ; (iii) exégétiques et ésotériques (p. ex. travaux de recherche sur l'épistémologie : type III) et (iv) exégétique et exotérique (p. ex. article de vulgarisation dans la presse : type IV).

La réflexivité susceptible d'être exercée par les discours de savoir d'*Hypothèses* serait, selon cette grille de lecture, de type eségétique, puisqu'elle trouve son origine à l'intérieur même du domaine de recherche ; elle est renforcée dans les carnets par des catégories de publication du type « portrait de chercheurs », « entretiens », « artisanat de la recherche », etc. Toutefois, ce qu'on entend par « domaine de recherche » semble prendre ici une extension plus large que le périmètre d'une discipline bien balisée. Les pratiques de savoir avec lesquelles les carnetiers se montrent aux prises ressortissent en effet de questions transversales aux chercheurs en SHS, que ce soit les modes d'écriture scientifique en ligne (p. ex. billet n°85), la pertinence des outils numériques dans la conduite d'une recherche (p. ex. billets 4, 119, etc.) ou encore l'intrication de ces disciplines avec un présent social (voir p. ex. chap. 11). En outre, si le contexte de la science ouverte situe *de facto* ces discours dans une position d'exotérie (ce qui rapprocherait les discours réflexifs

du carnet. Menées à partir de l'observation des carnets de thèses répertoriés sur *Hypothèses*, ces analyses reposent le cas échéant sur des entretiens menés avec les doctorants eux-mêmes (Poupardin et Fauray 2019).

⁴⁷⁵ La proposition conceptuelle de Badir se fonde sur les propositions *méta-épistémologiques* de Piaget dans *Logique et connaissance scientifique* (Piaget 1967), à partir desquelles il élabore sa grille de lecture propre.

⁴⁷⁶ Ces catégories seront affinées par l'auteur dans une publication ultérieure (Badir à paraître) ; nous tenons ici à le remercier d'avoir bien voulu nous éclairer dès à présent.

d'*Hypothèses* du type II de Badir), cette exotérie s'exerce à destination d'un allocataire qui, en raison de la polychrésie des actes de communication sur le web, peut être envisagé tour à tour, si pas concomitamment, comme un pair disciplinaire, un membre de la communauté scientifique des SHS au sens large, ou un concitoyen partageant un même environnement social et concerné par les mêmes intérêts au quotidien – cette polychrésie étant d'ailleurs au fondement de la double dimension argumentative que nous avons montrée à l'œuvre au sein des billets.

La présence du *lecteur attendu* se signale encore par une forte anticipation, à travers le discours des billets, de la circulation triviale des savoirs dans l'environnement ouvert du web (cf. 5.1.2.) : outre les stratégies rhétoriques d'adaptation à un public cible pluriel⁴⁷⁷, incluant citations et partages vers des sites médiatiques ou de culture populaire, la présence de mêmes internet comme formes de densifications sémiotiques, le recours à des interfaces de communication émanant d'autres sphères d'activités sociales que la recherche (p. ex. *WordPress* comme architexte – entérinant en tant qu'outil d'écriture des usages sociaux liés à ces autres sphères d'activités sociales) ou encore les possibilités de circulation du billet à travers des réseaux sociaux laissent entrevoir la prévision d'une dissémination des textes hors des seules infrastructures de communication universitaires. Ce faisant, les chercheurs-carnetiers travaillent les formes données aux savoirs scientifiques (qu'il s'agisse des formes matérielles et linguistiques de l'énonciation, des formes génériques, etc.), en les reliant à des usages communicationnels extra-scientifiques, de manière à permettre une création de sens susceptible de les rendre plus aisément appropriables par les nouveaux publics potentiels de la science ouverte.

On terminera en identifiant les composantes par lesquels les discours scientifiques d'*Hypothèses* nous semblent participer d'une reconfiguration de la *doxa* des SHS. En effet, nous avons fait état des propositions de Provenzano (cf. 4.2.2.2.), suivant lesquelles « un discours peut argumenter moins pour prendre position dans un état donné d'un champ, que pour proposer un nouvel espace de positionnements, pour configurer de nouveaux cadres formels, représentationnels et institutionnels à partir des obsessions ou des attentes d'une communauté. » (Provenzano 2010, paragr. 11) ; de ce fait, « la *doxa*

⁴⁷⁷ Ou, en termes perelmaniens, qui combinerait des auditoires particuliers sans aucunement pouvoir prétendre à toucher un auditoire universel.

constitue la zone de chantier que se donne le discours dans son déploiement argumentatif. » (*Ibid.*, paragr. 13). Or, la *doxa* se trouve se trouve bel et bien mise en chantier par la nouvelle temporalité de la recherche que favorise le dispositif d'*Hypothèses*. On a vu de quelle manière les topiques de l'actualité de la recherche redéfinissaient leur extension par leur intrication avec l'actualité personnelle du chercheur, voire une actualité socio-culturelle ; ou en reconnectant le présent de la recherche à son praxéogramme et en donnant ainsi une place importante aux gestes concrets par lesquels le savoir se construit dans l'actualité d'une recherche en cours. Cette intrication se manifeste, on l'a souligné, par la mobilisation intertextuelle de discours sociaux émanant de sphères médiatiques et culturelles, voire de la culture populaire ; cette dernière peut certes être mobilisée à des fins ludiques ou de connivence, mais, dans d'autres cas, elle devient, en elle-même, un objet de recherche lorsque les billets étudient des séries télévisées, des chansons de rap ou recensent des bandes dessinées – alors que, traditionnellement, ce sont les produits de la culture légitime qui sont l'objet des humanités au sens classique du terme⁴⁷⁸. L'actualité construite par le dispositif se traduit ainsi par une extension du domaine d'étude des SHS aux objets qui jalonnent le présent social, voire à l'activité de recherche elle-même ; l'expérience devenant un critère possible de validité pour le discours scientifique des carnets. Le chercheur se fait ainsi ethnographe de sa propre pratique, de sa propre inscription dans la Cité ; en ce sens, l'accroche humoristique du billet n°42 requalifiant en « observation (pas trop) participante » le récit d'une soutenance de thèse soulève pertinemment la question de cette extension reposant sur l'intrication de la recherche, de la vie du chercheur et de la vie sociale. À cette extension du domaine d'étude, se superpose une conception plus étendue de ce qu'est un acteur légitime de la recherche en SHS, puisque les locuteurs des billets ne sont plus uniquement des chercheurs mais aussi des documentalistes, des étudiants, des ingénieurs de recherche voire, dans certains cas, des amateurs avertis⁴⁷⁹.

⁴⁷⁸ Ce n'est certes pas le propre d'*Hypothèses* que de s'intéresser aux objets de la culture populaire, mais le traitement de ces objets y trouve indéniablement un écho favorable ; par ailleurs, la mise en relation matérielle avec les sources primaires s'y trouve facilitée par la présence en ligne d'un certain nombre d'entre elles.

⁴⁷⁹ Ceux-ci étant considérés comme intégrés au champ des SHS, il n'y aurait pas lieu de revoir la catégorisation de discours eségétique lorsque ces acteurs témoignent de leur propre pratique.

Cette *doxa* du discours scientifique en SHS, aux contours redessinés par la temporalité propre au dispositif médiatique d'*Hypothèses*, et par la réflexivité particulière qu'entraîne dans les blogs la démarche d'un chercheur produisant un discours de savoir sur d'autres sujets sociaux (qu'il s'agisse de leurs activités ou de leurs productions culturelles), tout en se situant bien souvent lui-même en tant que sujet social, prend consistance à travers les axes gnoséologiques de *science utile*, *science plurielle* et *science aimable* qui orientent la lecture des textes de la plateforme. Ils visent à inscrire les SHS dans un présent social qui faciliterait leur appréhension éventuelle par un lectorat extra-universitaire ; de cette manière, se trouve renforcé l'axe science-société dessiné par des politiques scientifiques européennes comme le plan Horizon 2020. Il faut cependant souligner que cette communauté des SHS se trouve ici redéfinie par son inscription dans le champ des *humanities*, du moins celles des *digital humanities* propres au champ français. *Hypothèses* manifeste à cet égard l'alliance des chercheurs en sciences humaines et en sciences sociales, dans une tentative de réhabilitation de disciplines ressenties comme moins légitimes en raison de leur faible positivité⁴⁸⁰.

On conclura ce travail en signalant un écueil possible qui consisterait, en raison des discours d'escorte désignant le carnet – non sans quelque raison, ainsi qu'on l'a observé – comme un espace de liberté, un lieu à soi, protégé des injonctions du monde académique, à l'envisager comme un lieu d'expression à part, qui échapperait aux contraintes institutionnelles ou médiatiques de la communication de la recherche⁴⁸¹. Le blog scientifique, *a fortiori* lorsqu'il s'intègre dans un portail bénéficiant d'un appui institutionnel comme *OpenEdition*, représente au contraire un format de publication de la recherche intégré dans un écosystème plus large : celui-ci repose sur une tradition imprimée mais accorde aussi, au sein des plateformes numériques, une visibilité croissante à la littérature grise de la recherche – de ce fait, nous avons tenté de présenter

⁴⁸⁰ Ce qui se joue parfois, de manière un peu paradoxale, par la mise en valeur de l'accroissement de cette positivité lorsque les SHS recourent aux outils numériques de traitement des données, davantage que par un argumentaire en faveur du bien-fondé des méthodes de modélisation interprétatives (qui seraient davantage le propre des humanités, mais qui ont également percolé dans une science sociale comme la sociologie). Mounier souligne également cette alliance, et signale qu'elle n'est pas vraiment, à ce stade, problématisée (Mounier 2018, 47-67).

⁴⁸¹ On fait ici écho à une remarque de Jeanneret, lors de ses conclusions à la journée d'étude « Métamorphoses d'un objet culturel : le carnet de recherche », qui s'est tenue à l'Université d'Avignon le 22 novembre 2018. Il soulignait alors les limites d'une appréhension du carnet comme *hétérotopie*.

notre objet dans une continuité avec d'autres modes de communication du savoir⁴⁸². Si l'on suit cette perspective continuiste, le système proposé ici pour rendre compte des discours de savoir sur les carnets de recherche en ligne à la lumière du dispositif médiatique qui en organise la circulation, articulant *temporalité*, *réflexivité* et *doxa*, serait un appareillage potentiellement fonctionnel pour l'étude d'autres modes de communication des savoirs en humanités (entendues ici au sens large) ; qu'il s'agisse de formats institués appartenant à la culture écrite imprimée comme les revues savantes ou les collections monographiques, qui construisent un rapport particulier à l'archive et à l'actualité du fait de leur temporalité propre, mais encore d'autres objets habitant le quotidien du chercheur qui accèdent dans l'environnement numérique à une circulation sociale moins confidentielle, comme les rapports de recherche ou les demandes de financement. La mise en co-présence de ces objets avec la communication des résultats de la recherche scientifique, les entrelacements avec d'autres sphères d'activités sociales identifiables à travers l'intertexte mobilisé ou le lieu de diffusion (puisque les revues savantes, dans certaines plateformes numériques de communication de la recherche comme *Érudit*, voisinent désormais avec les revues culturelles), les effets de polyphonie et de dialogisme qu'ils engendrent, le positionnement du scientifique par rapport à cet intertexte susceptible de faire évoluer son ethos discursif dans un champ disciplinaire qu'il contribue à reconfigurer, nous paraissent autant de pistes susceptibles de prolonger l'étude des discours de savoir.

⁴⁸² Nous avons, ce faisant, attiré l'attention sur l'omniprésence, au sein du système énonciatif des carnets, du lecteur attendu de la science ouverte : la réflexivité qui s'y déploie, si elle peut éventuellement constituer une fin en soi, nous semble aussi servir, par la construction d'un ethos montré, des enjeux de légitimation du chercheur-carnetier.

Bibliographie

L'ensemble des liens du document a été vérifié le 19 janvier 2019⁴⁸³.

Sources primaires

Corpus premier

1. Fièvre, François. 2016. « La scène à la fontaine dans “Le roi grenouille”, une scène fondatrice ». Billet. *IconoConte. Histoire de l'art et du livre illustré, contes, légendes et rêveries littéraires et visuels* (blog). 17 octobre 2016. <https://iconoconte.hypotheses.org/748>.
2. Lagarde, David. 2016. « Parcours de réfugiés syriens entre la Jordanie et l'Allemagne ». Billet. *Conflits et migrations. Réflexions sur les catégories et la généalogie des migrations au Moyen-Orient – Programme de recherche financé par l'ANR* (blog). 17 octobre 2016. <https://lajeh.hypotheses.org/666>.
3. CMTRA. 2016. « Luna Lunedda ». Billet. *Musiques, territoires, interculturalité. Le carnet du CMTRA* (blog). 24 octobre 2016. <https://cmtra.hypotheses.org/1485>.
4. Langlais, Pierre-Carl. 2016. « Les nouveaux modes d'éditorialisation du libre accès : l'étude critique de 2016 est là ! » Billet. *Sciences communes* (blog). 27 octobre 2016. <https://scoms.hypotheses.org/744>.
5. Schaal, Katia. 2016. « Bouchardon, dessinateur de médailles ». Billet. *Au revers de la médaille* (blog). 28 octobre 2016. <https://medaille.hypotheses.org/89>.
6. Joffredo, Thierry. 2016. « Une courte présentation du traité des courbes ». Billet. *Approches biographiques d'un texte scientifique. Carnet de thèse | Genèse et réception de l'Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques de Gabriel Cramer (Genève, 1750)* (blog). 29 octobre 2016. <https://cramer.hypotheses.org/65>.
7. Troch, Kevin. 2016. « Exploitation minière et sismicité induite? Un éclairage historique sur une controverse d'actualité: l'exemple de la Belgique et du Nord de la France, années 1880-années 1980 (1/3) ». Billet. *Histoire de trous. Carnet de recherche en histoire environnementale minière* (blog). 4 novembre 2016 [mise à jour du 17 février 2017]. <https://trous.hypotheses.org/31>.
8. Delage, Christian. 2016. « Des vies plus jamais ordinaires ». Billet. *Carnet de l'Institut d'histoire du temps présent* (blog). 7 novembre 2016. <https://ihttp.hypotheses.org/2296>.
9. Fusi, Mathieu. 2016. « L'intérêt des « crises financières internationales » pour analyser la communication de l'État ». Billet. *Point-virgule. Pour réfléchir sur la communication de l'État ; et autres...* (blog). 13 novembre 2016. <https://ptvirgule.hypotheses.org/168>.
10. Servat, Véronique. 2016. « Rockstalgie, quand tu nous tiens ou l'éternelle vieillesse du rock ». Billet. *La Factory. La fabrique d'un nouveau paysage musical en France*

⁴⁸³ La vérification a été effectuée de manière semi-automatisée, au moyen du logiciel *Link Checker for Microsoft Word* disponible sur <https://www.ablebits.com/word-links-checker/index.php>.

- autour des Inrockuptibles 1986-1998 (blog). 15 novembre 2016. <https://lafactory.hypotheses.org/176>.
11. Jacquot, Olivier. 2016. « Le Web des années 1990 : 20 ans d'Internet Archive et 10 ans du Dépôt légal du Web en France ». Billet. *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France. Êtes-vous déjà entré à l'intérieur d'une encyclopédie ?* (blog). 19 novembre 2016. <https://bnf.hypotheses.org/1309>.
 12. Despringre, André-Marie. 2016. « Pour une Anthropologie du Chant : l'interdisciplinarité comme moyen de modéliser le chant traditionnel envisagé comme système complexe ». Billet. *Les Carnets du LACITO. Diversité des langues et des civilisations* (blog). 20 novembre 2016. <https://lacito.hypotheses.org/1189>.
 13. Bibliothèque de la MOM. 2016. « Retour sur l'affaire Glozel ». Billet. *Préfixes. Carnet de la bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée* (blog). 21 novembre 2016. <https://prefixesmom.hypotheses.org/1797>.
 14. Cafiero, Florian. 2016. « Un vrai filet à poissons ? – L'analyse des réseaux (1) ». Billet. *Sacré Gr@@l. Histoire, philologie, programmation et statistiques* (blog). 24 novembre 2016. <https://graal.hypotheses.org/729>.
 15. Giovacchini, Julie. 2016. « De Pétrarque à Morelli, brève histoire des bibliothèques vénitiennes ». Billet. *L'information philologique. Construire une bibliographie des sources antiques et de l'histoire des idées* (blog). 24 novembre 2016 [mise à jour du 25 novembre 2016]. <https://iphi.hypotheses.org/544>.
 16. Maillard, Julia. 2016. « Le recueil de Documents sur l'histoire de France. 1614-1794 (Réserve Qb-3-fol.). Ballets royaux et costumes burlesques : une entrée dans le monde de la danse sous Louis XIII ». Billet. *Ad vivum. L'estampe et le dessin anciens à la BnF* (blog). 29 novembre 2016. <https://estampe.hypotheses.org/1147>.
 17. Belle, Elsa. 2016. « Le Revard dans la seconde moitié du XXe siècle : un exemple de l'évolution de la politique d'aménagement de la montagne ». Billet. *Les carnets de l'Inventaire. Études sur le patrimoine culturel - Rhône-Alpes & Auvergne* (blog). 2 décembre 2016. <https://inventaire-rra.hypotheses.org/4074>.
 18. Chibois, Jonathan. 2016. « Avec des datas, on mettrait l'Assemblée en bouteille ». billet. *LASPIC | Carnet* (blog). 8 décembre 2016 [mise à jour du 16 mars 2017]. <https://laspic.hypotheses.org/4152>.
 19. Rauner, Anne. 2016. « Scripturalité et memoria au temps des réformes. Les documents nécrologiques du diocèse de Strasbourg à la fin du Moyen Age ». Billet. *Mittelalter am Oberrhein* (blog). 8 décembre 2016. <https://oberrhein.hypotheses.org/2003>.
 20. Maire, M. 2016. « La conservation-restauration, une discipline avec quelle(s) méthodologie(s) ? » Billet. *Programme de recherche "Art et artefactualité: enquêtes en et sur la conservation-Restauration d'œuvres d'art et d'artefacts culturels*. (blog). 11 décembre 2016. <https://seminesaa.hypotheses.org/8114>.
 21. Jorge, José Pires. 2016. « Technique et soin en radiologie médicale. Quand la professionnalité est empêchée ». Billet. *Carnets de recherche sur la formation* (blog). 13 décembre 2016. <https://crf.hypotheses.org/34>.
 22. Mell, Laurent. 2016. « Séance 3 du 2 février 2016 – Traiter un corpus de 2653 réponses de lycéens et lycéennes à une question ouverte sur leur conception de la réussite ». Billet. *Les outils du quanti en sciences humaines et sociales. Carnet du cycle de rencontres et d'échanges autour du traitement et de l'analyse quantitative de données en SHS* (blog). 14 décembre 2016. <https://outiquanti.hypotheses.org/155>.
 23. Hégarat, Thibault Le. 2016. « Ecrire l'histoire de la télévision ». Billet. *Patrimoine et télévision. Les représentations du patrimoine culturel à la télévision française et la*

- construction d'un regard (XXe-XXIe siècles)* (blog). 15 décembre 2016. <https://tvpatri.hypotheses.org/877>.
24. Boulet, Elsa, et Alexandar Arroyo. 2016. « Les archives, une source pour le sociologue ». Billet. *Le carnet des étudiant-e-s du Master Sociologie générale de l'EHESS* (blog). 16 décembre 2016. <https://mastersociologie.hypotheses.org/3447>.
 25. Dubois, François-Ronan. 2016. « Savoirs antiquisants dans les séries télévisées ». Billet. *Contagions. Histoire & Théorie de la culture* (blog). 19 décembre 2016. <https://contagions.hypotheses.org/931>.
 26. Vanehuin, Kévin. 2016. « Wikipédia : un outil pour l'historien ? » Billet. *ApprentHiST. Le carnet des apprentis archivistes et historien-ne de l'université de Lille* (blog). 21 décembre 2016. <https://ahl.hypotheses.org/266>.
 27. Moreux, Jean-Philippe. 2016. « Approches innovantes pour la presse ancienne numérisée : fouille et visualisation de données ». Billet. *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France. Êtes-vous déjà entré à l'intérieur d'une encyclopédie ?* (blog). 30 décembre 2016. <https://bnf.hypotheses.org/208>.
 28. Yang, Liu. 2017. « Théories sur la motivation et mes réflexions ». Billet. *Art, langage, apprentissage. Lire et écrire pour le mémoire de master* (blog). 9 janvier 2017. <https://arlap.hypotheses.org/8222>.
 29. Faulot, Audrey. 2017. « Que peut un genre ? Pseudo-mémoires, roman-mémoires : retour sur une distinction ». Billet. *Carnets des doctorant-e-s du CSLF* (blog). 12 janvier 2017. <https://cslfdoc.hypotheses.org/30>.
 30. Schneider, Pierre. 2017. « Dérive dangereuse aux alentours du cap Gardafui ». Billet. *Les sociétés méditerranéennes antiques et les mondes de l'océan Indien* (blog). 12 janvier 2017. <https://median.hypotheses.org/1846>.
 31. Servat, Véronique. 2017. « Le Chili dans les veines. « Là où se termine la terre » de A&D Frappier ». Billet. *Aggiornamento hist-geo* (blog). 15 janvier 2017. <https://aggiornamento.hypotheses.org/3607>.
 32. Langlais, Pierre-Carl. 2017. « Les bibliothèques numériques sont-elles représentatives ? » Billet. *Sciences communes* (blog). 17 avril 2017. <https://scoms.hypotheses.org/799>.
 33. Ghorra-Gobin, Cynthia, et Martine Azuelos. 2017. « La mondialisation risque-t-elle d'être remise en cause? Un regard ancré aux Etats-Unis ». Billet. *Skyscraper/la transition métropolitaine* (blog). 20 avril 2017. <https://skyscraper.hypotheses.org/183>.
 34. Troch, Kevin. 2017. « Aux fondements de l'impérialisme minéral. Connaître le sous-sol et la mine, acclimater le charbon à la société en Belgique et en France au 18e siècle ». Billet. *Histoire de trous. Carnet de recherche en histoire environnementale minière* (blog). 21 avril 2017 [mise à jour du 6 août 2017]. <https://trous.hypotheses.org/270>.
 35. De Cock, Laurence, et Charles Heimberg. 2017. « Retrouver les discontinuités du passé, défataliser l'histoire, dépasser les idées reçues ». Billet. *À l'école de Clio. Histoire et didactique de l'histoire* (blog). 25 avril 2017. <https://ecoleclio.hypotheses.org/663>.
 36. Placial, Claire. 2017. « Essai sur l'essai ». Billet. *Langues de feu. Les traducteurs et l'esprit des langues. Tours de Babel et glossolalies* (blog). 28 avril 2017. <https://languesdefeu.hypotheses.org/1030>.
 37. Thierry, Jean-Baptiste. 2017. « Compte-rendu : Soirée d'études Droit et Fiction – « Du Punisher au Lawyer, les superhéros au prisme du droit (première partie) », Université

- de Strasbourg, 24 mai 2016. » Billet. *Sine lege. Carnet de recherches d'un MCF de Droit privé* (blog). 28 avril 2017. <https://sinelege.hypotheses.org/3612>.
38. Barthes, Séverine. 2017. « “Résistants”, un thriller qui vous veut du bien ». Billet. *Alerte spoilers ! Voyages transatlantiques depuis mon canapé* (blog). 30 avril 2017. <http://seriestv.hypotheses.org/457>.
 39. Roux, Pauline. 2017. « La place du bénévolat dans les bibliothèques publiques ». Billet. *Monde du Livre* (blog). 3 mai 2017 [mise à jour du 19 mai 2017]. <http://mondedulivre.hypotheses.org/6327>.
 40. Berrou, Jean-Philippe, et Kevin Mellet. 2017. « Les petites entreprises informelles africaines au défi des technologies numériques ». Billet. *LAMenparle* (blog). 4 mai 2017. <https://lamenparle.hypotheses.org/589>.
 41. Rouch, Marine. 2017. « Intellectuelles parmi les intellectuels : à la conquête d'un monde masculin ». Billet. *Chère Simone de Beauvoir. Écritures des femmes et des hommes anonymes* (blog). 7 mai 2017. <http://lirecrire.hypotheses.org/246>.
 42. Verreycken, Quentin. 2017. « Observation (pas trop) participante d'une défense de thèse ». Billet. *ParenThèses* (blog). 8 mai 2017. <http://parenthese.hypotheses.org/1761>.
 43. Muller, Caroline. 2017. « S. Audoin-Rouzeau, Les rites funéraires au Rwanda après le génocide de 1994 ». Billet. *Acquis de conscience. Histoire(s) de direction de conscience au XIXe siècle* (blog). 10 mai 2017. <https://consciencess.hypotheses.org/971>.
 44. Hammou, Karim. 2017. « La production collective du caractère prosaïque du rap français ». Billet. *Sur un son rap* (blog). 15 mai 2017. <http://surunsonrap.hypotheses.org/3400>.
 45. Rigal, Alexandre. 2017. « Des exemples exemplaires. Des cas d'imitation du sociologue, aux exemples édifiants de l'empereur Marc-Aurèle. » Billet. *Comment vivre au quotidien?* (blog). 15 mai 2017. <http://biospraktikos.hypotheses.org/3152>.
 46. Keren, Célia. 2017. « Préparer une audition MCF en SHS : le vade-mecum de la candidate et du candidat ». Billet. *Academia. Information sur l'emploi des enseignant.e.s-chercheur.se.s en sciences humaines et sociales* (blog). 16 mai 2017. <http://academia.hypotheses.org/3172>.
 47. Peccatte, Patrick. 2017. « Robert Capa identifié dans un film en couleurs du débarquement en Normandie ». Billet. *Déjà Vu. Carnet de recherche de Patrick Peccatte* (blog). 18 mai 2017 [mise à jour du 24 octobre 2018]. <https://dejavu.hypotheses.org/3031>.
 48. Servat, Véronique. 2017. « Ici c'est Bristol. L'empire Massive contre Attack ». Billet. *La Factory. La fabrique d'un nouveau paysage musical en France autour des Inrockuptibles 1986-1998* (blog). 18 mai 2017. <https://lafactory.hypotheses.org/231>.
 49. Serlet, Murielle. 2017. « Comment écrire une bibliographie efficace? » Billet. *Lab & doc. Centres de documentation en architecture, paysage, urbanisme* (blog). 19 mai 2017 [mise à jour du 8 janvier 2019]. <https://labedoc.hypotheses.org/353>.
 50. Tessier, Laurent. 2017. « Usages de la réalité virtuelle en éducation ». Billet. *Celluloid | Video | Education | Digital Humanities* (blog). 24 mai 2017. <http://celluloid.hypotheses.org/1059>.
 51. Roussillon, Marine. 2017. « Faut-il jouer Molière comme au 17e siècle ? Discussion autour du Tartuffe inconnu ». Billet. *Politiques du Grand-siècle* (blog). 28 mai 2017. <http://pogs.hypotheses.org/356>.

52. Bailly, Baptiste, et Théoxane Camara. 2017. « Séance sur la collection « Sociorama » (27/02/17) : une BD sociologique est-elle possible ? » Billet. *re/lire les sciences sociales* (blog). 31 mai 2017. <https://relire.hypotheses.org/490>.
53. Rasse, Michel. 2017. « De quelques petits points de géographie à l'usage des étudiants en archéologie... ». Billet. *ArchéOrient - Le Blog. Environnements et sociétés de l'Orient ancien* (blog). 2 juin 2017. <https://archeorient.hypotheses.org/7563>.
54. Martin, Anaïs. 2017. « “At home” : questionnements et frustrations d'une anthropologie du proche en Europe de l'ouest ». Billet. *Entre le zist et le zest. Réflexions anthropologiques d'une thésarde sur les confins de la parenté et ses normes* (blog). 7 juin 2017. <https://zistet zest.hypotheses.org/131>.
55. Vilmain, Vincent. 2017. « Le pastafarisme, fake cult et vrais enjeux. » Billet. *Carnet de recherche de l'IPRA* (blog). 8 juin 2017. <http://ipra.hypotheses.org/501>.
56. Slitine, Marion. 2017. « Al-Mudhik al-Mubki : une revue satirique d'avant-garde en Syrie (1929-1939) ». Billet. *Les carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient* (blog). 9 juin 2017 [mise à jour du 19 juin 2017]. <http://ifpo.hypotheses.org/7517>.
57. Tangaro, Bianca. 2017. « De la page au flux : la conception du livre numérique ». Billet. *DLIS. Digital Libraries & Information Sciences* (blog). 13 juin 2017. <https://dlis.hypotheses.org/1255>.
58. Piejut, Geneviève. 2017. « Quand le web devient une archive : la construction du cadre légal ». Billet. *Web Corpora. Explorer les archives de l'internet à la BnF* (blog). 15 juin 2017. <http://webcorpora.hypotheses.org/283>.
59. Kagueng, Félix. 2017. « Nommer un « chef de cour » en milieu carcéral (Tchad) : un processus de bureaucratisation en miniature ». Billet. *Bureaucratisation des sociétés africaines* (blog). 18 juin 2017 [mise à jour du 20 juin 2017]. <https://ihacrepos.hypotheses.org/677>.
60. Barthes, Séverine. 2017. « La “purge rurale” de 1971 ». Billet. *Alerte spoilers !* (blog). 20 juin 2017. <http://seriestv.hypotheses.org/462>.
61. Macherey, Pierre. 2017. « Le thème de la continuité de Descartes à Spinoza ». Billet. *La philosophie au sens large* (blog). 20 juin 2017. <http://philolarge.hypotheses.org/1809>.
62. CMTRA. 2017. « La boulangerie a des écus ». Billet. *Musiques, territoires, interculturalité. Le carnet du CMTRA* (blog). 21 juin 2017. <http://cmtra.hypotheses.org/1950>.
63. D'Hautcourt, Alexis. 2017. « Les lecteurs de Rousseau vont-ils au cirque ? » Billet. *Acrobates japonais en France. Traverser les frontières, les identités et les genres* (blog). 24 juin 2017. <http://acrobates.hypotheses.org/952>.
64. Bourgatte, Michael. 2017. « Faire de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel avec le numérique ». Billet. *Celluloid | Video | Education | Digital Humanities* (blog). 29 juin 2017. <http://celluloid.hypotheses.org/1072>.
65. Bizien, Laurence. 2017. « Je ne suis pas un numéro ! Pourquoi se créer un identifiant chercheur ... ». Billet. *Lab & doc* (blog). 3 juillet 2017 [mise à jour du 2 octobre 2017]. <https://labedoc.hypotheses.org/613>.
66. Sanna, Francesca. 2017. « Au métro comme à la mine ». Billet. *Terrils. En marge d'une recherche sur les mines, les mineurs et le travail minier* (blog). 4 juillet 2017. <https://mine.hypotheses.org/320>.

67. Ravallec, Morgane. 2017. « Les Manfras : un nouveau genre littéraire ». Billet. *Monde du Livre. Le livre au centre de tous les débats* (blog). 5 juillet 2017 [mise à jour du 30 août 2017]. <http://mondedulivre.hypotheses.org/6636>.
68. Langlais, Pierre-Carl. 2017. « Les femmes ont-elles disparu de la littérature en 1830 ? » Billet. *Sciences communes* (blog). 6 juillet 2017. <http://scoms.hypotheses.org/824>.
69. Delage, Christian. 2017. « L'esprit Jazz d'Ed van der Elsken ». Billet. *All That Jazz!* (blog). 12 juillet 2017. <http://jazz.hypotheses.org/2485>.
70. Velasco-Pufleau, Luis. 2017. « Écouter Les Sons de La Guerre ». Billet. *Music, Sound and Conflict. On Music, Politics, Violence and Resilience in Contemporary Societies* (blog). 16 octobre 2017 [mise à jour du 2 mai 2018]. <http://msc.hypotheses.org/460>.
71. Dubois, François-Ronan. 2017. « Transferts linguistiques et réformes culturelles dans l'Europe du XVIIIe siècle ». Billet. *Contagions. Histoire & Théorie de la culture* (blog). 25 octobre 2017. <http://contagions.hypotheses.org/1035>.
72. Hégarat, Thibault Le. 2017. « Écrire pour le « grand public » ». Billet. *Patrimoine et télévision. Les représentations du patrimoine culturel à la télévision française et la construction d'un regard (XXe-XXIe siècles)* (blog). 29 octobre 2017. <https://tvpatri.hypotheses.org/992>.
73. Faury, Mélodie. 2017. « Pour des médiateurs réflexifs – Du discours de médiation... à l'interrogation de l'acte même de « vulgariser » la science ». Billet. *L'Infusoir. En quête d'espaces de réflexivité - Elans de pensées dans et hors cadres* (blog). 8 novembre 2017. <http://infusoir.hypotheses.org/4793>.
74. Servat, Véronique. 2017. « Le paysage musical des Inrocks, une possible contribution à l'écriture d'une histoire des musiques amplifiées ». Billet. *La Factory. La fabrique d'un nouveau paysage musical en France autour des Inrockuptibles 1986-1998* (blog). 11 novembre 2017. <https://lafactory.hypotheses.org/275>.
75. Glorieux, Frédéric. 2017. « Catalogue, chercher le littéraire, du papier au numérique ». Billet. *J'attends des résultats. Fouille de documents, expériences réussies et ratées* (blog). 14 novembre 2017. <http://resultats.hypotheses.org/1185>.
76. Belaud, S. 2017. « Psychologie et origines des migrations humaines ». Billet. *Et si on en parlait: Le blog de l'Université de Lyon pour la découverte, le débat et la diffusion des savoirs* (blog). 21 novembre 2017. <http://etsionenparlait.hypotheses.org/3950>.
77. Le Meur, Mikaëlla, et Atelier du Tamis. 2017. « Ces restes qui nous relient – « With waste, from Vietnam to you ». » Billet. *L'atelier du TAMIS* (blog). 24 novembre 2017. <http://letamis.hypotheses.org/457>.
78. Sergent, Henry, et Lenaïc Faure. 2017. « Depuis 1999 et la naissance de Napster, 18 ans de lutte contre le piratage, quel bilan ? ». Billet. *Économie du document* (blog). 29 novembre 2017. <http://archinfo24.hypotheses.org/3641>.
79. Besson, Rémy, et Ben Hoscheit. 2017. « Forrest Gump de Robert Zemeckis – Archéologie et circulation des scènes pseudo-historiques ». Billet. *Cinémadoc. Images animées, archives visuelles et intermédialité* (blog). 1^{er} décembre 2017. <http://cinemadoc.hypotheses.org/3868>.
80. Giovacchini, Julie. 2017. « Les comptes rendus en sciences de l'Antiquité : un modèle d'open-peer-review ? » Billet. *L'information philologique. Construire une bibliographie des sources antiques et de l'histoire des idées* (blog). 5 décembre 2017. <https://iphi.hypotheses.org/671>.
81. Perez, Gabriel. 2017. « Au théâtre les yeux fermés ». Billet. *HypnoScènes* (blog). 11 décembre 2017. <http://hypnoscene.hypotheses.org/416>.

82. Peccatte, Patrick. 2017. « *The Forty Part Motet*, une composition musicale de la Renaissance au musée ». Billet. *Déjà Vu. Carnet de recherche de Patrick Peccatte* (blog). 28 décembre 2017 [mise à jour du 16 octobre 2018]. <http://dejavu.hypotheses.org/3229>.
83. Muller, Caroline. 2018. « Mémoire de l'enfermement – la prison de la Stasi à Potsdam ». Billet. *Acquis de conscience. Histoire(s) de direction de conscience au XIXe siècle* (blog). 5 janvier 2018 [mise à jour du 9 mars 2018]. <https://consciences.hypotheses.org/1100>.
84. Léveillé, Laure. 2018. « Enquête sur une enquête dans le fonds Georges Dumézil : les mystères du Cheval d'Octobre (2e épisode) ». Billet. *Colligere. Le carnet des bibliothèques et archives du Collège de France* (blog). 9 janvier 2018 [mise à jour du 14 mai 2018]. <http://archibibscdf.hypotheses.org/773>.
85. Faury, Mélodie. 2018. « Chère Caroline – 13 janvier 2018 ». Billet. *L'Infusoir. En quête d'espaces de réflexivité - Elans de pensées dans et hors cadres* (blog). 13 janvier 2018 [mise à jour du 16 février 2018]. <http://infusoir.hypotheses.org/4854>.
86. Finance, Olivier. 2018. « Instagram, une source pour la recherche et l'enseignement en géographie ? » Billet. *Cybergeog conversation. Espace participatif et collaboratif autour des activités de la revue* (blog). 15 janvier 2018. <http://cybergeog.hypotheses.org/183>.
87. Petermann, Damien. 2017. « Google Books et le filtrage géographique du domaine public ». Billet. *L'image de Lyon. À travers les sources littéraires et iconographiques* (blog). 16 novembre 2017 [mise à jour du 5 décembre 2017]. <http://imagelyon.hypotheses.org/713>.

Exemples illustratifs tirés du corpus étendu

88. Gonzalez-Quijano, Yves. 2016. « HRW et la défense des activistes arabes en ligne : un regard biaisé ? » Billet. *Culture et politique arabes* (blog). 9 novembre 2016. <https://cpa.hypotheses.org/6094>.
89. François, Briatte. 2016. « Trump, postface ». Billet. *Polit'bistro : des politiques, du café* (blog). 18 novembre 2016. <https://politbistro.hypotheses.org/3756>.
90. Troch, Kevin. 2016. « En toute digression #1. Exploiter les ressources minières sous-marines ? » Billet. *Histoire de trous. Carnet de recherche en histoire environnementale minière* (blog). 22 novembre 2016 [mise à jour du 25 novembre 2016]. <https://trous.hypotheses.org/116>.
91. Clerc, Pascal. 2016. « Ne dites à personne que je suis géographe ». Billet. *Géographies buissonnières* (blog). 23 novembre 2016. <https://geobuis.hypotheses.org/744>.
92. Paveau, Marie-Anne. 2016. « Les trois discours sur la mort de Castro ». Billet. *La pensée du discours* (blog). 28 novembre 2016. <https://penseedudiscours.hypotheses.org/14915>.
93. REDACTION. 2016. « La sociologie, c'était mieux avant ? Pour en finir avec une vision passéiste et élitiste de la discipline ». Billet. *AFS. Carnet de l'Association Française de Sociologie* (blog). 28 décembre 2016. <https://afs.hypotheses.org/147>.
94. Roussillon, Marine. 2017. « Tartuffe : retour aux origines ». Billet. *Politiques du Grand-siècle* (blog). 25 avril 2017. <https://pogs.hypotheses.org/338>.

95. Charpentier, Arthur. 2017. « Maudites Abeilles ». Billet. *Freakonometrics* (blog). 26 avril 2017. <https://freakonometrics.hypotheses.org/50673>.
96. Schuh, Julien. 2017. « Présentation du dossier: Le Magasin du XIXe siècle N° 8, 2018 « Cosmopolis » ». Billet. *Société des études romantiques et dix-neuviémistes* (blog). 3 mai 2017. <https://serd.hypotheses.org/708>.
97. Chery, Aurore. 2017. « Une exposition hors-sol : il y a un problème avec « Le Baroque des Lumières » ». Billet. *À travers champs. Les nouvelles manières d'être historien au XXIe siècle* (blog). 8 mai 2017. <https://atravers.hypotheses.org/130>.
98. Beaulande-Barraud, Véronique. 2017. « Quelques minutes en 24 ans ». Billet. *Devenir historien-ne* (blog). 24 mai 2017. <https://devhist.hypotheses.org/3542>.
99. Barthes, Séverine. 2017. « Quand les Anglais débarquaient sur les ondes américaines (un hommage à Roger Moore) ». Billet. *Alerte spoilers ! Voyages transatlantiques depuis mon canapé* (blog). 26 mai 2017. <https://seriestv.hypotheses.org/484>.
100. Perrier, Laure. 2017. « Coup de cœur pro : L'Éternel Retour, une librairie de quartier qui vaut le détour ! » Billet. *Monde du Livre* (blog). 9 juin 2017. <https://mondedulivre.hypotheses.org/6489>.
101. Indomemoires. 2017. « Où est passé R49 ? [Opération Fluxus] ». Billet. *Mémoires d'Indochine* (blog). 19 juin 2017. <https://indomemoires.hypotheses.org/25250>.
102. Rouanet, Stéphanie. 2017. « Les réseaux d'innovation en stations de montagne ». Billet. *Les carnets du LabEx ITEM* (blog). 27 juin 2017. <https://labexitem.hypotheses.org/437>.
103. Ducimetière, Nicolas. 2017. « Moneta (10): Au large de la Floride, l'"Atocha" ». Billet. *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (blog). 30 juin 2017. <https://mabiblio.hypotheses.org/781>.
104. Chaumette, Patrick. 2017. « Tiran et Sanafir, îles entre Sinaï et Péninsule arabe ». Billet. *Programme Human Sea - Rendre la mer humaine* (blog). 4 juillet 2017. <https://humansea.hypotheses.org/828>.
105. Nordoc'Archéo. 2017. « Chronique de Vendeuil-Caply (5). La fouille vue du musée ». Billet. *Nordoc'Archéo* (blog). 4 juillet 2017. <https://nordoc.hypotheses.org/2682>.
106. Asaf, Laure, et Emmanuel de Vienne. 2017. « Renaître à soi par la danse : un regard d'anthropologue ». Billet. *Carnets de Terrain* (blog). 7 juillet 2017. <https://blogterrain.hypotheses.org/9709>.
107. Jacques, Guillaume. 2017. « Une attestation ancienne du kalapouyen ? » Billet. *Panchronica* (blog). 15 juillet 2017. <https://panchr.hypotheses.org/1883>.
108. Tran, Léa Barreau. 2017. « Des lendemains qui déchantent ? Pour une sociologie des moments de restauration ». Billet. *Politique africaine* (blog). 17 octobre 2017. <https://polaf.hypotheses.org/1875>.
109. Rodo, Christophe. 2017. « Le cerveau préhistorique (chronique 15) ». Billet. *Cerveau en argot* (blog). 19 octobre 2017. <https://cervenargo.hypotheses.org/1649>.
110. Ragouet, Pascal. 2017. « Critique de la critique : réponse d'un ghostbuster ». Billet. *Zilsel* (blog). 20 octobre 2017. <https://zilsel.hypotheses.org/2922>.
111. Bril, Manon (pseud. Manon Champier). 2017. « L'Antiquité est-elle de droite ? » Billet. *Mondes Sociaux* (blog). 13 novembre 2017 [mise à jour du 19 décembre 2018]. <https://sms.hypotheses.org/10505>.
112. Brancourt, Isabelle. 2017. « En marge d'un programme chargé, reprise de l'édition du « journal » De L'Isle ». Billet. *Parlement(s) de Paris et d'ailleurs (XIIIe-XVIIIe s.)* (blog). 14 novembre 2017. <https://parlementdeparis.hypotheses.org/1434>.

113. Smith, Étienne. 2017. « IdéeReçue#8 Le rôle des migrants dans les élections ». Billet. *MOVIDA* (blog). 21 novembre 2017. <https://movida.hypotheses.org/1716>.
114. Davoine, Charles, et Pascal Monlahuc. 2017. « Sur les pas de César ». Billet. *Actualités des études anciennes. Activités scientifiques autour de la Revue des Études Anciennes* (blog). 23 novembre 2017. <https://reainfo.hypotheses.org/10767>.
115. Houlou-Garcia, Antoine. 2017. « Archimède – La mesure du cercle ». Billet. *Mathématiques et Antiquité* (blog). 23 novembre 2017. <https://mathantique.hypotheses.org/207>.
116. Blum, Virginie. 2017. « “brèves de prétoire (où l’on parle de dents et de blanchiment d’argent, de pompes funèbres et de décès en baisse...)” ». Billet. *contre Entreprendre*. *Pour une une approche renouvelée de la défaillance d’entreprises : une analyse sociologique des liquidations et redressements judiciaires* (blog). 24 novembre 2017. <https://contreprendre.hypotheses.org/2815>.
117. Mercklé, Pierre, et Marianne Humblet. 2017. « Trajectoires et dynamiques des réseaux : approches quantitatives ». Billet. *GDR Analyse de réseaux en sciences humaines et sociales* (blog). 28 novembre 2017. <https://arshs.hypotheses.org/529>.
118. Lambert, Nicolas. 2017. « A Calais aussi, la frontière tue ! » Billet. *Carnet (neo)cartographique* (blog). 1^{er} décembre 2017 [mise à jour du 21 mars 2018]. <https://neocarto.hypotheses.org/3358>.
119. Charpentier, Arthur. 2017. « Tous des (potentiels) terroristes ? » Billet. *Freakonometrics* (blog). 3 décembre 2017. <https://freakonometrics.hypotheses.org/51691>.
120. Buccio, Vincent. 2017. « Castellane : campagne de fouille 2017 à Petra Castellana ». Billet. *Archéologies en Haute-Provence* (blog). 4 décembre 2017. <https://sda04.hypotheses.org/670>.
121. Sanna, Francesca. 2017. « 10.000 km puzzle ». Billet. *Terrils* (blog). 9 décembre 2017. <https://mine.hypotheses.org/438>.
122. Félice, Camille de. 2017. « L’enseignement du 15-Juillet dans les écoles turques : rupture ou continuité dans le processus de fabrique du citoyen républicain ? (1/2) ». Billet. *Observatoire de la vie politique turque* (blog). 15 décembre 2017 [mise à jour du 27 mars 2018]. <https://ovipot.hypotheses.org/14904>.
123. Xénie, Nouvel. 2017. « Combats (personnels) pour l’Histoire ». Billet. *Tribulations historiennes. Le quotidien de jeunes chercheur.es en histoire* (blog). 22 décembre 2017. <https://tribulations.hypotheses.org/5003>.
124. Bornand, Elvire. 2018. « La présence numérique des morts ». Billet. *Z sociologie* (blog). 13 janvier 2018. <https://zsociologie.hypotheses.org/1293>.
125. Hadjji, Jalila. 2018. « Et la lutte continue... ». Billet. *Les contre-conduites* (blog). 14 janvier 2018. <https://contreconduite.hypotheses.org/40>.
126. Proboeuf, Pauline. 2018. « L’école, une institution nécessaire ? » Billet. *Mondes Sociaux* (blog). 15 janvier 2018 [mise à jour du 19 décembre 2018]. <https://sms.hypotheses.org/10840>.

Exemples illustratifs hors bornes temporelles et/ou hors page d'accueil

127. De Cock, Laurence. 2015. « Demain lundi, demain la vie ». Billet. *Aggiornamento hist-geo* (blog). 15 novembre 2015. <https://aggiornamento.hypotheses.org/3100>.
128. Kreplak, Yaël. 2016. « Hors-série 2016: quelques vidéos de Charles Goodwin en complément des textes ». Billet. *Tracés. Revue de sciences humaines* (blog). 14 novembre 2016 [mise à jour du 15 novembre 2016]. <https://traces.hypotheses.org/1749>.
129. Simon, Nicolas. 2017. « Le moyen âge vu par les politiques ». Billet. *ParenThèses* (blog). 4 avril 2017. <https://parenthese.hypotheses.org/1658>.
130. Simon, Nicolas. 2017. « Un livre dangereux : Dimitri Casali, « La longue montée de l'ignorance » ». Billet. *ParenThèses* (blog). 2 mai 2017. <https://parenthese.hypotheses.org/1728>.
131. Piron, Florence. 2017. « Missive à François Tatou, mon père (3) : Numérique et ubiquité ». Billet. *Espaces réflexifs. Des lycéen_nes, le monde et le plateau - Morwenna Coquelin & invité.es* (blog). 9 septembre 2017 [mise à jour du 1^{er} janvier 2018]. <https://reflexivites.hypotheses.org/8625>.
132. Tamis, Le. 2018. « Digression n°1 ». Billet. *L'atelier du TAMIS* (blog). 30 mars 2018. <https://letamis.hypotheses.org/582>.
133. Gautier, Claude, et Marie Fabre. 2016. « Réfléchir après... ». Billet. *Janvier/Novembre 2015. Réfléchir après...* (blog). 21 mars 2016. <https://apres2015.hypotheses.org/35>.
134. Zouari, Khaled, et Pascal Gay. 2016. « Les attentats, et après ? [éditorial] ». *UC@ctualité. Une mise en perspective de l'actualité par les universitaires* (blog). 6 juillet 2016. <https://ucactualite.hypotheses.org/category/editorial>.
135. Caron, Jean-Claude. 2016. « Les attentats... et après quoi ? » Billet. *UC@ctualité* (blog). 28 septembre 2016. <https://ucactualite.hypotheses.org/63>.
136. Raichvarg, Daniel. 2016. « Que faire ? » Billet. *UC@ctualité* (blog). 28 septembre 2016. <https://ucactualite.hypotheses.org/47>.
137. Pôle éditorial numérique [Polen]. 2016. « Les dessins d'Adrien Weber, quelques jours après les attentats du 13 novembre ». Billet. *UC@ctualité* (blog). 6 octobre 2016. <https://ucactualite.hypotheses.org/109>.
138. Dartigues, Laurent. 2016. « Un an d'état d'urgence ! Feu l'état de droit ? » Billet. *Janvier/Novembre 2015. Réfléchir après...* (blog). 18 novembre 2016. <https://apres2015.hypotheses.org/304>.
139. Mesnard, Philippe. 2016. « L'imagination de la terreur ». Billet. *UC@ctualité* (blog). 9 décembre 2016. <https://ucactualite.hypotheses.org/82>.
140. Meyer, Camille. 2016. « Une sociologie des attentats ». Billet. *UC@ctualité* (blog). 9 décembre 2016. <https://ucactualite.hypotheses.org/173>.
141. Dartigues, Laurent. 2016. « Médias et terrorisme : la question de l'ennemi intérieur ». Billet. *Janvier/Novembre 2015. Réfléchir après...* (blog). 17 décembre 2016. <https://apres2015.hypotheses.org/316>.

142. Dartigues, Laurent, et François Robert. 2017. « Joby Warrick, Sous le drapeau noir de Daesh ». Billet. *Janvier/Novembre 2015. Réfléchir après...* (blog). 5 janvier 2017. <https://apres2015.hypotheses.org/320>.
143. Dartigues, Laurent. 2017. « Le surmusulman ». Billet. *Janvier/Novembre 2015. Réfléchir après...* (blog). 23 janvier 2017. <https://apres2015.hypotheses.org/346>.
144. Dartigues, Laurent. 2017. « Question de blasphème, à partir de Jacques de Saint Victor, Blasphème. Brève histoire d'un « crime imaginaire » et Anastasia Colosimo, Les Bûchers de la liberté ». Billet. *Janvier/Novembre 2015. Réfléchir après...* (blog). 21 mars 2017. <https://apres2015.hypotheses.org/362>.

Autres billets cités⁴⁸⁴

- « À propos ». s.d. *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France* (blog). s.d. <https://bnf.hypotheses.org/a-propos>.
- « À propos ». s.d. *La Factory. Les Inrocks 1986-2010 : des histoires en musiques* (blog). s.d. <https://lafactory.hypotheses.org/a-propos>.
- « À propos de ce carnet ». s.d. *Patrimoine et télévision* (blog). s.d. <https://tvpatri.hypotheses.org/a-propos>.
- Barthes, Séverine. 2016. « À propos de “Brother’s Keeper” de *Chicago Med* (II, 4) ». Billet. *Alerte spoilers !* (blog). 25 octobre 2016. <https://seriestv.hypotheses.org/13>.
- . 2017. « “Résistants”, Un thriller qui vous veut du bien ». *The Conversation*. 27 avril 2017. <http://theconversation.com/resistants-un-thriller-qui-vous-veut-du-bien-76499>.
- BIBLIOTHEQUE CLERMONT UNIVERSITE. 2014. « Les gueules cassées : victimes sans visage d’une guerre mécanisée ». Billet. *L’intelligence du monde* (blog). 15 mai 2014. <https://idm.hypotheses.org/2593>.
- « Bienvenue sur les Carnets du CRF ». s.d. *Carnets de recherche sur la formation* (blog). s.d. <https://crf.hypotheses.org/a-propos>.
- Cavalié, Etienne. 2017. « “Vers de nouveaux catalogues” : quelles questions, quelles réponses ? » Billet. *DLIS* (blog). 2 mai 2017. <https://dlis.hypotheses.org/1169>.
- Gombin, Joël. 2012a. « À propos du « Le Pen. Une histoire française », de Philippe Cohen et Pierre Péan ». Billet. *Polit’bistro : des politiques, du café* (blog). 4 décembre 2012. <https://politbistro.hypotheses.org/1559>.
- . 2012b. « Un Jean-Marie Le Pen dépassionné ? » *Nonfiction.fr*. 6 décembre 2012. https://www.nonfiction.fr/article-6258-un_jean_marie_le_pen_depasseionne_.htm.
- Hamdaoui, Amira, et Ichem Rejeb. 2014. « Les effets du développement durable sur les territoires. L’exemple de la région Sousse Nord au Sahel Tunisien : le cas de l’aéroport d’Enfidha ». Billet. *L’intelligence du monde* (blog). 14 mars 2014. <https://idm.hypotheses.org/2482>.

⁴⁸⁴ Ainsi qu’on l’a signalé, ces billets sont mentionnés à des fins illustratives ou comme complément informationnel. Ils contribuent le cas échéant à éclairer des éléments du corpus mais ne constituent pas eux-mêmes des billets pris en compte dans l’analyse (par exemple, le billet de Barthes intitulé « À propos de “Brother’s Keeper” de *Chicago Med* (II, 4) » éclaire la logique éditoriale du carnet d’où est issu le billet n°38 ; on trouvera également dans cette liste la référence de la version originale du billet sur *TheConversation*). Pour cette raison, on n’a pas jugé utile de leur attribuer une numérotation.

- Kreplak, Yaël. 2016a. « Hors-série 2016: Commentaires de Charles Goodwin ». Billet. *Tracés. Revue de sciences humaines* (blog). 14 novembre 2016. <https://traces.hypotheses.org/1674>.
- . 2016b. « HS2016. Charles Goodwin – en réponse à Louis Quéré ». Billet. *Tracés. Revue de sciences humaines* (blog). 14 novembre 2016. <https://traces.hypotheses.org/1763>.
- . (2016) 2016. « Hors-série 2016: quelques vidéos de Charles Goodwin en complément des textes ». Billet. *Tracés. Revue de sciences humaines* (blog). 15 novembre 2016. <https://traces.hypotheses.org/1749>.
- « La revue ELIS: Pour un multilinguisme théorique ». s.d. *ELIS* (blog). s.d. <https://elis.hypotheses.org/la-revue-elis-pour-un-multilinguisme-theorique>.
- « Le Laboratoire des Idées ». s.d. *(Nouvelles) questions sociales* (blog). s.d. <https://ldi.hypotheses.org/>.
- Maire, Marc. 2014. « “Art et artefactualité”: enjeux du séminaire de conservation-restauration d’artefacts culturels. » 22 février 2014. <https://seminesaa.hypotheses.org/category/quoi>.
- Marcou, Jean. 2014. « La Turquie et la crise ukrainienne ». Billet. *L’intelligence du monde* (blog). 6 mars 2014. <https://idm.hypotheses.org/2465>.
- Modicom, P.-Y. 2016. « ELIS 4.2 et tables 2016 ». Billet. *ELIS* (blog). 18 novembre 2016. <https://elis.hypotheses.org/496>.
- Paveau, Marie-Anne. 2014a. « “Illettrées”. Le ministre et le politiquement correct ». Billet. *La pensée du discours* (blog). 21 septembre 2014. <https://penseedudiscours.hypotheses.org/13412>.
- . 2014b. « Macron et les “illettrées” de Gad : hypocrite, le politiquement correct ? Plutôt humaniste ». Le Nouvel Observateur. 23 septembre 2014. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1243233-macron-et-les-illettrees-de-gad-pourquoi-je-defends-le-politiquement-correct.html>.
- . 2016. « Parler du burkini sans les concernées. De l’énonciation ventriloque ». Billet. *La pensée du discours* (blog). 17 août 2016. <https://penseedudiscours.hypotheses.org/4734>.
- « Présentation du carnet ». s.d. *MUSIQUES, TERRITOIRES, INTERCULTURALITÉ* (blog). s.d. <https://cmtra.hypotheses.org/presentation-du-carnet>.
- « Qui sommes-nous ? » s.d. *Et si on en parlait* (blog). s.d. <https://etsionenparlait.hypotheses.org/qui-sommes-nous>.
- Roussillon, Marine. 2017a. « (Il)légitimité des romans de chevalerie ». Billet. *Politiques du Grand-siècle* (blog). 16 mai 2017. <https://pogs.hypotheses.org/348>.
- . 2017b. « Résumé : Romans de chevalerie ». Billet. *LegiPop* (blog). 16 mai 2017. <https://legipop.hypotheses.org/55>.
- Teva, Meyer. 2014. « 1945-1966 : La bombe nucléaire suédoise avortée ». Billet. *L’intelligence du monde* (blog). 26 mars 2014. <https://idm.hypotheses.org/2508>.
- Vanehuin, Kevin. 2017. « Wikipedia: A Tool for Historians? » Billet. *Anthology* (blog). 27 mars 2017. <https://anthology.hypotheses.org/229>.

Sitographie (Carnets de recherche cités)

- Boudignon, Christian (éd.). 2013-2018. *Connaissance hellénique. La Grèce d'Homère à aujourd'hui* (blog). <https://ch.hypotheses.org/>.
- Burgos, Valérie (éd.). 2013-2018. *Les carnets de la revue Sciences sociales et santé* (blog). <https://geneses.hypotheses.org/>.
- Chambarlhac, Vincent (éd.). 2012-2018. *Dissidences : le blog. Actualités et lectures* (blog). <https://dissidences.hypotheses.org/>.
- Chatirichvili, Alexia (éd.). 2011-2018. *Les carnets de Genèses* (blog), <https://geneses.hypotheses.org/>.
- Dacos, Marin (éd.). 2012-2014. *L'intelligence du monde. Regards de la recherche française sur l'homme et la société* (blog). <https://idm.hypotheses.org/>.
- Faivre d'Arcier, Louis (éd.). 2016-2018. *Histoires lyonnaises. Des érudits vous racontent leur histoire de Lyon !* (blog). <https://lyonnais.hypotheses.org/>.
- Faury, Mélodie (éd.). *Espaces réflexifs* (blog). 2012-2018. <https://reflexivites.hypotheses.org/>.
- Faury, Mélodie (éd.). 2018. *L'infra-ordinaire. Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ?* (blog). <https://infraordinaire.hypotheses.org/>.
- Legendre, Olivier (éd.). 2012-2018. *L'alambic numérique. Le blog de la bibliothèque numérique de Clermont-Ferrand* (blog), <https://alambic.hypotheses.org/>.
- Modicom, Pierre-Yves (éd.). 2015-2017. *Elis. Le carnet de jeunes linguistes* (blog), <https://elis.hypotheses.org/>.
- Moret, Frédéric (éd.). 2011-2019. *Histoire urbaine. Société Française d'Histoire Urbaine* (blog). <https://sfhu.hypotheses.org/>.
- Pacaud, François (éd.). 2017-2018. *Anthology* (blog). <https://anthology.hypotheses.org/>.
- Truc, Gêrôme (éd.). 2016-2018. *REAT. Actualités de la recherche sur les réactions aux attentats : sociologie, anthropologie et science politique*, <https://reat.hypotheses.org/>.

Sources secondaires

Articles, monographies et billets

- « 2013-2015 : éléments d'un débat public ». 2016. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis (février): 115-28. <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-115.htm>.
- « À quoi servent les sciences humaines? (III) ». 2011. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #11 (décembre). <https://journals.openedition.org/traces/5234>.
- Adam, Jean-Michel. 2011a. *Genres de récits: Narrativité et généricité des textes*. Louvain-la-Neuve: Academia.
- . 2011b. *Les Textes : types et prototypes*. Paris: Armand Colin.
- . 2011c. *La linguistique textuelle: Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris: Armand Colin.

- Adam, Jean-Michel, et Gilles Lugin. 2000. « L'hyperstructure : un mode privilégié de présentation des événements scientifiques ? » *Les Carnets du Cediscor*. Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires, 6 (janvier): 133-49. <https://journals.openedition.org/cediscor/327>.
- Adorno, Theodor W., et Max Horkheimer. (1947) 2012. *Kulturindustrie: raison et mystification des masses*. Paris : Allia.
- Amossy, Ruth. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Nathan Université.
- . 2010. *La présentation de soi: ethos et identité verbale*. Paris: Presses universitaires de France.
- . 2014. *Apologie de la polémique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Angenot, Marc. 1989. 1889: un état du discours social. Longueuil, Québec :Le Préambule. <http://www.medias19.org/index.php?id=11003>.
- . 2014. *L'histoire des idées: Problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats*. Liège: Presses Universitaires de Liège.
- Angermüller, Johannes. 2017. « Renouons avec les enjeux critiques de l'Analyse du Discours. Vers les Études du discours ». *Langage et société*, 160-161 (mai): 145-61. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2-page-145.htm>.
- Arabyan, Marc. 2016a. « Présentation ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 41: 7-25. <https://journals.openedition.org/semen/10571>.
- , éd. 2016b. *Semen 41. L'énonciation éditoriale*. Besançon: PUFC. <https://journals.openedition.org/semen/10567>.
- Arabyan, Marc, et Isabelle Klock-Fontanille. 2005. *L'écriture entre support et surface*. Paris: L'Harmattan.
- Arnold, Matthew. (1868) 1964. *Schools and Universities on the Continent*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Auboussier, Julien. 2015. « Présentation ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 39 (novembre). <https://journals.openedition.org/semen/10463>.
- Authier-Revuz, Jacqueline, et Marie-Christine Lala, éd. 2002. *Figures d'ajout: phrase, texte, écriture*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Bachimont, Bruno. 2000. « L'intelligence artificielle comme écriture dynamique : de la raison graphique à la raison computationnelle ». In *Au nom du sens: autour de l'œuvre d'Umberto Eco*, édité par J. Petitot et P. Fabbri, 290-319. Paris: Grasset.
- . 2007. « Nouvelles tendances applicatives : de l'indexation à l'éditorialisation ». In *L'indexation multimédia*. Paris: Hermès.
- . 2017. *Patrimoine et numérique : Technique et politique de la mémoire*. Bry-sur-Marne (Val-de-Marne): Institut National de l'Audiovisuel.
- Badir, Sémir. à paraître. *Les pratiques discursives du savoir, 1. Le cas sémiotique*.
- . 2010. « Pour une description raisonnée des discours épistémologiques ». In *Principes et typologie des discours universitaires*, édité par Jean-Marc Defays, Annick Englebert, Marie-Christine Pollet, Laurence Rosier, et Fr. Thyron, 25-35. Paris: L'Harmattan.
- . 2011. « Sémiotique de l'exemple ». *MethIS*. <https://popups.uliege.be/443/2030-1456/index.php?id=375>.
- Baechler, Jean, éd. 2012. *La disqualification des experts*. Paris: Hermann.
- Baetens, Jan. 2011. « L'exemple, un mal nécessaire ? » *MethIS*. <http://popups.ulg.ac.be/2030-1456/index.php?id=391>.
- Bakhtine, Mikhaïl. 1978. « Formes du temps et du chronotope dans le roman ». In *Esthétique et théorie du roman*, 235-398. Paris: Gallimard.

- . 1984. *Esthétique de la création verbale*. Traduit par Alfreda Aucouturier. Paris: Gallimard.
- Barbosa, Pedro. 1992. *Metamorfoses do real. Criação literaria e computador*. Lisbonne: Universidade nova de Lisboa.
- Barthes, Roland. 1957. *Mythologies*. Paris: Éditions du Seuil.
- . 1968. « La mort de l'auteur ». *Manteia*, 5: 12-17.
- . (1973) 2002. « Texte (théorie du) ». In *Œuvres complètes*, 4: 445-59. Paris: Seuil.
- Bartlett, Tom. 2014. « It's No Joke: Humor Rarely Welcome in Research Write-Ups ». *The Chronicle of Higher Education*, 29 septembre 2014. <http://www.chronicle.com/article/Its-No-Joke-Humor-Rarely/149025/?cid=inline-promo>.
- Bayard, Pierre. 1996. *Le hors-sujet : Proust et la digression*. Paris: Editions de Minuit.
- Bazet, Isabelle, Florian Hémont, et Anne Mayère. 2017. « Entretien avec Yves Jeanneret ». *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 34/2 (juillet). <https://doi.org/10.4000/communication.7287>.
- Beacco, Jean-Claude. 2004. « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif ». *Langages*, 38 (153): 109-19. <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.939>.
- Beaudry, Guylaine. 2010. « La communication scientifique directe : un nouveau champ éditorial ». *Hermès, La Revue*, 2010/2 (57): 51-57.
- . 2011. *La communication scientifique et le numérique*. Paris: Lavoisier.
- Becker, Howard Saul. 1988. *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion.
- Beguín-Verbrugge, Annette. 2006. *Images en texte. Images du texte: Dispositifs graphiques et communication écrite*. Presses Univ. Septentrion.
- Bénel, Aurélien. 2014. « Quelle interdisciplinarité pour les “humanités numériques” ? » *Les Cahiers du numérique* Vol. 10 (4): 103-32. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2014-4-page-103.htm>.
- Bensaude-Vincent, Bernadette. 2010. « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique ». *Questions de communication*, 17 (juin): 19-32. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.368>.
- Berra, Aurélien. 2015. « Pour une histoire des humanités numériques ». *Critique* n° 819-820 (8): 613-26.
- Berry, David M. 2011. « Digital Humanities: First, Second and Third Wave ». *Stunlaw: Critique, Politics, Arts and Technology* (blog). janvier 2011. <http://stunlaw.blogspot.com/2011/01/digital-humanities-first-second-and.html>.
- . 2012. *Understanding Digital Humanities*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Bersenev, Alexey. 2010. « Scientific blogging as a model for professional networking online ». *Cellular Therapy and Transplantation* 2 (7). <https://doi.org/10.3205/ctt-2010-en-000084.01>.
- Berthou, Benoît. 2009. « La publication numérique en sciences humaines et sociales : vers un nouveau modèle de diffusion du savoir? » *Mémoires du livre* 1 (1). <https://www.erudit.org/revue/memoires/2009/v1/n1/038632ar.html>.
- Bester, Emma, et Marin Dacos. 2010. « Que savons-nous de l'identité, des comportements et des attentes des lecteurs de Revues.org en 2008 et 2009? » http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00452002/document.
- Bhatia, V. K. 2016. « Genre as interdiscursive performance in public space ». In *Genre and the performance of publics*, édité par A. S. Bawarshi et M. J. Reiff, 25-42. Boulder, CO: Utah State University Press.

- Bikialo, Stéphane. 2016. « Énonciation éditoriale et littérature exposée ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 41. <https://journals.openedition.org/semen/10582>.
- Blanchard, Antoine. 2010. « Ce que le blog apporte à la recherche ». In *Read/Write Book*, édité par Marin Dacos, 157–166. Marseille: Cléo. <https://books.openedition.org/oep/172>.
- . 2011. « Science blogs in research and popularization of science: why, how and for whom? » In *Common Knowledge: The Challenge of Transdisciplinarity*, édité par Moira Cockell, Jerome Billotte, Frederic Darbellay, et Francis Waldvogel, 219–232. Lausanne: EPFL Press.
- . 2016. « Quand la culture scientifique s'affranchit sur le web : l'exemple des blogs de science en français (2003-2014) ». In *Histoire de la culture scientifique en France : institutions et acteurs*, édité par Philippe Poirrier. Dijon, France: Presses universitaires de Dijon. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01242707>.
- Blanchard, Antoine, et Elifsu Sabuncu. 2016. « Les humanités numériques, une science “plug and play” ? » In *Le tournant numérique des sciences humaines et sociales*, par Valérie Carayol, Franc Morandi, et al., 43-54. Pessac: Presses de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Boch, Françoise, et Francis Grossman. 2002. « Se référer au discours d'autrui, quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes ». *Enjeux, L'écrit dans l'enseignement supérieur*, 2 (54): 41-51.
- Boch, Françoise, et Francis Grossmann. 2007. « L'énonciation dans les manuels scolaires de troisième ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 35 (juin): 25-40. <https://journals.openedition.org/lidil/2163>.
- Boch, Françoise, et Fanny Rinck. 2010. « Pour une approche énonciative de l'écrit scientifique », 41 (mai). <https://journals.openedition.org/lidil/3004>.
- Boch, Françoise, Fanny Rinck, et Francis Grossmann. 2006. « Le cadrage théorique dans l'article scientifique : un lieu propice à la circulation des discours ». In *Colloque Ci-Dit. Circulation des discours et liens sociaux: Le discours rapporté comme pratique sociale*, 23-42. Nota Bene. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00600018>.
- Bod, Rens. 2013. *A New History of the Humanities: The Search for Principles and Patterns from Antiquity to the Present*. Oxford: OUP Oxford.
- Bode, Katherine, et Paul Longley Arthur. 2014. *Advancing Digital Humanities: Research, Methods, Theories*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan.
- Boltanski, Luc, et Pascale Maldidier. 1977. *La vulgarisation scientifique et son public: enquête sur « Science et vie »*. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Bomssel, Olivier. 2014. « Copyright et économie des revues académiques ». *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 52-1 (mai): 93-110. <https://doi.org/10.4000/ress.2673>.
- Bonaccorsi, Julia. 2012. « Fantasmagories de l'écran: pour une analyse visuelle de la textualité numérique ». HDR, Paris: Université Paris-Sorbonne.
- . 2013. « Approches sémiologiques du web ». In *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, par Christine Barats, 125-46. Paris: Armand Colin.
- . 2014. « Le monde de l'opendata: les jeux sémiotiques et esthétiques de la «visualisation» comme rhétorique de la transparence ». In *23ème Congrès mondial de Science politique*. http://paperroom.ipsa.org/papers/paper_33260.pdf.

- Bordier, Julien. 2016. « Évaluation ouverte par les pairs : de l'expérimentation à la modélisation ». <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01283582/document>.
- Bouchardon, Serge. 2011. « Des figures de manipulation dans la création numérique ». *Protée*, 39 (1): 37. <https://doi.org/10.7202/1006725ar>.
- Boukacem-Zeghmouri, Chérifa. 2015. « Mutations dans la sous-filière de la revue scientifique dans les domaines STM : une analyse par les industries culturelles ». HDR, Lyon: Université Claude Bernard Lyon 1. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/tel-01281524/document>.
- Bourdoloie, Hélène. 2014. « Ce que le numérique fait aux sciences humaines et sociales ». *tic&société*, vol. 7, 2 (mai). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1500>.
- Bourdieu, Pierre. 1976. « Le champ scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2 (2): 88-104. <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3454>.
- . 1982. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- . 1984. *Homo academicus*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- . 2001. *Science de la science et réflexivité: cours du collège de France 2000-2001*. Paris : Raisons d'agir.
- . (1992) 2016. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris: Seuil.
- Boure, Robert. 2007. *Les sciences humaines et sociales en France*. Fernelmont: EME.
- Boutet, Josiane, éd. 2017. « Langues, langages et discours en sociétés ». *Langage et société*, 160-161 (mai). <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2.htm>.
- Brives, Charlotte. 2009. « Le rôle des écrits éphémères dans la production des faits scientifiques ». *Langage et société*, 127 (mars): 71-81. <https://doi.org/10.3917/lis.127.0071>.
- Bronckart, Jean-Paul, Daniel Emile Bain, Bernard Schneuwly, Coline Davaud, et Auguste Pasquier. (1985) 1994. *Le fonctionnement des discours: Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Lausanne; Paris: Delachaux et Niestlé.
- Brossaud, Claire, et Bernard Reber. 2007a. *Humanités numériques: Volume 1, Nouvelles technologies cognitives et épistémologie*. Paris: Hermes Science Publications.
- . 2007b. *Humanités numériques : Volume 2, Socio-informatique et démocratie cognitive*. Hermes Science Publications.
- Broucker, José de. 1995. *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. Paris: CFPJ.
- Broudoux, Évelyne. 2010. « L'exercice autoritativ du blogueur et le genre éditorial du microblogging de Tumblr ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet): 33-42. <https://doi.org/10.4000/itineraires.1941>.
- . 2013. « L'écosystème scientifique à l'heure de la participation sur le web ». In *Actes du colloque H2PTM 13*, 239-56. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00998364/document.
- . 2017. « Autorité scientifique et épistémique à l'épreuve de la mesure des citations ». *Études de communication. langages, information, médiations*, 48 (juin): 177-98. <https://doi.org/10.4000/edc.6841>.
- Brunet, Etienne. 2012. « Nouveau traitement des cooccurrences dans Hyperbase ». *Corpus*, 11 (janvier). <https://journals.openedition.org/corpus/2275>.
- Bruns, Axel. 2007. « Produsage: Towards a Broader Framework for User-Led Content Creation ». In *Creativity and Cognition: Proceedings of the 6th ACM SIGCHI*

- Conference on Creativity & Cognition*. Washington, DC.: ACM.
<https://eprints.qut.edu.au/6623/>.
- Bukvova, Helena. 2011. « Taking new routes: Blogs, Web sites, and Scientific Publishing ». *ScieCom info*, 7 (2).
<https://journals.lub.lu.se/sciecominfo/article/view/5148>.
- Burdick, Anne, Johanna Drucker, Peter Lunenfeld, Todd Presner, et Jeffrey Schnapp. 2012. *Digital Humanities*. MIT Press.
<https://mitpress.mit.edu/books/digitalhumanities>.
- Burger, Marcel. 2002. *Les manifestes: paroles de combat: de Marx à Breton*. Paris: Delachaux et Niestlé.
- Burnard, Lou. 2012. « Du literary and linguistic computing aux digital humanities : retour sur 40 ans de relations entre sciences humaines et informatique ». In *Read/Write Book 2: Une introduction aux humanités numériques*, édité par Pierre Mounier, 45-58. Read/Write Book. Marseille: OpenEdition Press.
<http://books.openedition.org/oep/242>.
- . 2015. *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?* Traduit par Marjorie Burghart. Encyclopédie numérique. Marseille: OpenEdition Press.
<http://books.openedition.org/oep/1237>.
- Busa, Roberto. 1974. *Index Thomisticus: Sancti Thomae Aquinatis operum omnium indices et concordantiae in quibus verborum omnium et singulorum formae et lemmata cum suis frequentiis et contextibus variis modis referuntur*. Stuttgart-Bad Cannstatt: Frommann-Holzboog.
- Bush, Vannevar. 1945. « As We May Think ». *Life Magazine*, 9 octobre 1945.
- Calabrese, Laura. 2011. *L'internet, corpus sauvage: nouvelles ressources, nouveaux problèmes?* Louvain-la-Neuve : EME.
- Calafat, Guillaume, et Eric Monnet. 2016. « À la recherche de l'accès ouvert. Revues et nouveaux formats numériques ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis (février): 33-42. <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-33.html>.
- Candel, Étienne. 2005. « L'imaginaire du « portail »: le cas de Rezo.net ». *Communication et langages*, 146 (1): 19-34. <https://doi.org/10.3406/colan.2005.3374>.
- . 2010. « Penser la forme des blogs, entre générique et génétique ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet): 23-31.
<https://doi.org/10.4000/itinerares.1932>.
- Candel, Étienne, Emmanuël Souchier, et Valérie Jeanne-Perrier. 2012. « Petites formes, grands desseins. D'une grammaire des énoncés éditoriaux à la standardisation des écritures ». In *L'économie des écritures sur le web / Volume 1 : traces d'usage dans un corpus de sites de tourisme*, édité par Jean Davallon, 135-66. Paris: Hermès-Lavoisier.
- Carayol, Valérie, Franc Morandi, et al. 2016. *Le tournant numérique des sciences humaines et sociales*. Pessac: Presses de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Cardon, Dominique. 2010. *La démocratie Internet: promesses et limites*. Paris: Seuil.
- Caron, Daniel J. 2014. *L'homme imbibé: De l'oral au numérique : un enjeu pour l'avenir des cultures ?* Paris: Hermann.
- Casilli, Antonio A. 2010. *Les Liaisons numériques: Vers une nouvelle sociabilité?* Paris: Seuil.

- Cavalié, Étienne, Frédéric Clavert, Olivier Legendre, et Dana Martin, éd. 2017. *Expérimenter les humanités numériques. Des outils individuels aux projets collectifs. Parcours numérique*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/introduction-140>.
- Certeau, Michel de. 1990. *L'invention du quotidien: Arts de faire*. Paris: Gallimard.
- Chagnoux, Marie. 2018. « Je est un lien: hyperliens d'identification et discours journalistiques ». In *Le discours hypertextualisé: Espaces énonciatifs mosaïques*, édité par Justine Simon. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté.
- Chantepie, Philippe. 2010. « Révolution(s) numérique(s) des industries culturelles ». *Annales des Mines - Réalités industrielles*, 4 (novembre): 34-41. <https://www.cairn.info/revue-realites-industrielles1-2010-4-page-34.htm>.
- Chapelain, Brigitte. 2010. « Reconfigurations de la critique littéraire dans les blogs d'écrivains ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet): 131-40. <https://doi.org/10.4000/itineraires.2040>.
- Charaudeau, Patrick, et Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Chartier, Roger. 1991. « Introduction ». In *La bibliographie et la sociologie des textes*, par Donald Francis McKenzie, traduit par Roger Chartier, 5-18. Paris: Cercle de la Librairie.
- . 1993. « Le message écrit et des réceptions. Du codex à l'écran ». *Revue des sciences morales et politiques*, 148 (2): 295-313.
- . 2006. « L'écrit sur l'écran. Ordre du discours, ordre des livres et manières de lire ». *Entreprises et histoire*, 43 (juin): 15-25. <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2006-2-page-15.htm>.
- . 2008. *Ecouter les morts avec les yeux*. Paris: Fayard.
- Chartron, Ghislaine. 2016. « Stratégie, politique et reformulation de l'open access ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 8 (janvier). <https://doi.org/10.4000/rfsic.1836>.
- Chartron, Ghislaine, et Elisabeth Caillon. 2008. « Citations des ressources électroniques dans les publications scientifiques: analyse comparée et stratégie des liens », novembre. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00359488.
- Chartron, Ghislaine, et Joachim Schöpfel, éd. 2017. « Libre accès aux publications et sciences ouvertes en débat ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 11 (août). <http://journals.openedition.org/rfsic/2868>.
- Chatelain, Jean-Marc. 2007. « L'emprise et l'empreinte ». In *Lieux de savoir: Espaces et communautés*, édité par Christian Jacob, 201-6. Albin Michel.
- Christin, Anne-Marie. 1995. *L'image écrite, ou, La déraison graphique*. Flammarion.
- Cireau, Clémence. 2012. « Les blogues, un atout pour le journalisme scientifique ? » *Les Cahiers du journalisme* 24: 98-113.
- Citton, Yves. 2010. *L'avenir des humanités: économie de la connaissance ou cultures de l'interprétation*. Paris: La Découverte.
- . 2015. « Humanités numériques ». *Multitudes* n° 59 (2): 169-80.
- . 2016. « Introduction ». In *Lire et penser en milieux numériques: Attention, récits, technogenèse*, par N.-Katherine Hayles, traduit par Christophe Degoutin. Grenoble: ELLUG.
- Clivaz, Claire, et Dominique Vinck, éd. 2014. « Les humanités délivrées ». *Les Cahiers du numérique*, Vol. 10 (3). <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2014-3.htm>.

- Colas-Blaise, Marion. 2012. « Forme de vie et formes de vie : vers une sémiotique des cultures ». *AS - Actes Sémiotiques*, février. <http://epublications.unilim.fr/revues/as/2631>.
- Collectif. 2012. « Comment écrire pour un carnet de recherche ? : Proposé par Mélodie Faury et Pierre Mounier ». In *THATCamp Paris 2012 : Non-actes de la non-conférence des humanités numériques*. La Non-Collection. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <http://books.openedition.org/editionsmsh/324>.
- Commission Européenne, éd. 2016. *Open Innovation, Open Science, Open to the World: A Vision for Europe*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- Compagnon, Antoine. 1979. *La Seconde main ou le Travail de la citation*. Paris: Seuil.
- Conein, Bernard. 2004. « Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive ». *Réseaux*, 124 (2): 53-79.
- Conseil National du Numérique. 2015. « Rapport Ambition numérique ». <https://cnnumerique.fr/files/2018-04/CNNum--rapport-ambition-numerique.pdf>.
- Contat, Odile, et Anne-Solveig Gremilet. 2015. « Publier : à quel prix ? Etude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication* 7. <https://journals.openedition.org/rfsic/1716>.
- Contat, Odile, et Didier Torny. 2016. « Les revues en sciences humaines et sociales à l'heure des communs ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis (février): 62-70. <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-62.htm>.
- Cormann, Grégory, et Céline Letawe. 2011. « Introduction – L'exemple dans la théorie : regards croisés sur des pratiques de recherche en sciences humaines ». *MethIS*. <http://popups.ulg.ac.be/2030-1456/index.php?id=373>.
- Cormann, Grégory, François Provenzano, et al. 2014. « Genèse et actualité des Humanités Critiques. France-Allemagne, 1945-1980. Dossier de candidature - Actions de recherche concertées, 2015 ». <http://genach.uliege.be/index.php/apropos/index>.
- Cotte, Dominique. 2004. « Le concept de « document numérique » ». *Communication et langages*, 140 (1): 31-41. <https://doi.org/10.3406/colan.2004.3265>.
- . 2017. « Économies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architextes de la « science ouverte » ». *Communication & langages*, 192: 117-29. <https://doi.org/10.4074/S033615001701208X>.
- Couleau, Christèle. 2010. « Se donner un genre : pour une poétique du blog ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet): 177-90. <https://doi.org/10.4000/itineraires.2082>.
- Couleau, Christèle, Oriane Deseilligny, et Pascale Hellégouarc'h. 2016. « Que devient l'éthos en régime numérique? » *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2015-3 (juin). <https://journals.openedition.org/itineraires/3175>.
- Couleau, Christèle, et Pascale Hellégouarc'h. 2010a. « Introduction ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet): 7-12. <http://journals.openedition.org/itineraires/1921>.
- , éd. 2010b. « Les blogs. Écritures d'un nouveau genre ? » *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet). <https://journals.openedition.org/itineraires/1916>.
- Dacos, Marin. 2009. « La conversation silencieuse ». Billet. *Blogo-numericus* (blog). 23 juillet 2009. <https://bn.hypotheses.org/191>.
- , éd. 2010. *Read/Write Book : Le livre inscriptible*. Marseille: OpenEdition Press. <http://books.openedition.org/oep/128>.

- , éd. 2011. « Manifeste des Digital humanities ». <http://tcp.hypotheses.org/318>.
- . 2012. « Vers des médias numériques en sciences humaines et sociales : une contribution à l'épanouissement de la place des sciences humaines et sociales dans les sociétés contemporaines ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° #12 (décembre): 205-23. <https://doi.org/10.4000/traces.5534>.
- . 2013. « Un angle mort ? Les infrastructures pour les SHS en général et pour les carnets de recherche en particulier ». Billet. *Blogo-numericus* (blog). 27 octobre 2013. <http://bn.hypotheses.org/11261>.
- . 2014. « Biodiversité et accès ouvert ». *Blogo-numericus* (blog). 11 juin 2014. <http://bn.hypotheses.org/11585>.
- . 2016. « Le savoir est une arme. Discours de remise de la médaille de l'innovation 2016 ». Billet. *Blogo-numericus* (blog). 16 juin 2016. <http://bn.hypotheses.org/11728>.
- Dacos, Marin, et Pierre Mounier. 2010. « Les carnets de recherche en ligne, espace d'une conversation scientifique décentrée ». In *Lieux de savoir. 2. Gestes et supports du travail savant*, édité par Christian Jacob, 2:N/A. Paris: Albin Michel. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00439849/document.
- . 2014. *Humanités numériques: État des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international*. Institut Français. http://issuu.com/institut_francais/docs/if_humanites-numeriques.
- Damasio, Antonio R. (1994) 2006. *L'erreur de Descartes: La raison des émotions*. Paris: Odile Jacob.
- Danblon, Emmanuelle. 2005. *La fonction persuasive: Anthropologie du discours rhétorique, origines et actualité*. Collection U. Paris: Armand Colin.
- . 2013. *L'homme rhétorique: culture, raison, action*. Paris: Cerf.
- Danblon, Emmanuelle, Victor Ferry, Loïc Nicolas, et Benoît Sans, éd. 2014. *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Darbellay, Frédéric. 2013. « Les Digital Humanities : vers une interdisciplinarité 2.0 ? » *Natures Sciences Sociétés*, 20 (3): 269-70. <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2012-3-page-269.htm>.
- Darco, Xavier. 2014. « Les humanités et les sciences humaines. Séance du 8 décembre 2014 ». Académie des sciences morales et politique. Séances publiques. 8 décembre 2014. https://www.asmp.fr/travaux/communications/2014_12_08_Darcos.htm.
- Davallon, Jean, éd. 2012. *L'économie des écritures sur le web / Volume 1 : traces d'usage dans un corpus de sites de tourisme*. Paris: Hermès-Lavoisier.
- Davallon, Jean, Marie Després-Lonnet, Yves Jeanneret, Joëlle Le Marec, et Emmanuël Souchier. (2003a) 2013. *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris: Éditions de la Bibliothèque publique d'information. <http://books.openedition.org/bibpompidou/394>.
- . « Avant-propos ». (2003b) 2013. In *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, 13-16. Études et recherche. Paris: Éditions de la Bibliothèque publique d'information. <http://books.openedition.org/bibpompidou/406>.
- . (2003c) 2013. « Introduction ». In *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, 19-43. Paris: Éditions de la Bibliothèque publique d'information. <http://books.openedition.org/bibpompidou/407>.
- . (2003d) 2013. « Conclusion ». In *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, 303-22. Paris: Éditions de la Bibliothèque publique d'information. <http://books.openedition.org/bibpompidou/424>.

- Defays, Jean-Marc. 2014. « Écriture scientifique, écriture sous contrainte ? » In *Prolégomènes à l'analyse du discours scientifique. Qu'est-ce ? Pour quoi ? Par qui ? Comment ?*, par Catherine Gravet, 11-14. Mons: Presses Universitaires de Mons. <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/166863>.
- Deseilligny, Oriane. 2010. « Le blog intime au croisement des genres de l'écriture de soi ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet): 73-82. <https://doi.org/10.4000/itineraires.1985>.
- . 2013. « Matérialités de l'écriture : le chercheur et ses outils, du papier à l'écran ». *Sciences de la société*, 89 (octobre): 38-53. <https://doi.org/10.4000/sds.224>.
- Develotte, Christine, Richard Kern, et Marie-Noëlle Lamy. 2011. *Décrire la conversation en ligne : Le face à face distancié*. Lyon: ENS Éditions.
- Develotte, Christine, et Marie-Anne Paveau. 2017. « Pratiques discursives et interactionnelles en contexte numérique. Questionnements linguistiques, Discursive and interactive practices in a digital context. Linguistic issues ». *Langage et société*, 160-161 (mai): 199-215.
- DHIParis. 2013. « Jeunes chercheurs et humanités numériques : un manifeste », septembre. <http://dhiha.hypotheses.org/?p=1108>.
- Diaz, Frédéric. 2005. « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité. Récit d'un apprentissage de l'approche ethnographique pour tenter de rendre compte de la complexité du social ». *Champ pénal/ Penal field*, Vol. II (février). <https://doi.org/10.4000/champpenal.79>.
- Diminescu, Dana, éd. 2015. « Le tournant numérique... et après ? » *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 4 (avril). <https://journals.openedition.org/socio/791>.
- Direction de l'Information Scientifique et Technique - CNRS. 2016. *Livre blanc — Une Science ouverte dans une République numérique*. Marseille: OpenEdition Press. <http://books.openedition.org/oep/1548>.
- Domenget, Jean-Claude, Julia Bonaccorsi, et Valérie Carayol, éd. 2016. « Humanités Numériques et Sciences de l'Information et de la communication ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 8 (janvier). <https://journals.openedition.org/rfsic/1778>.
- Dondero, Maria Giulia. 2014. « « Sémiotique de l'action : textualisation et notation » ». *CASA - Cadernos de Semiótica Aplicada*, 12 (1). <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/169929>.
- Dondero, Maria Giulia, et Everardo Reyes-Garcia. 2016. « Les supports des images : de la photographie à l'image numérique ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 9 (septembre). <https://doi.org/10.4000/rfsic.2124>.
- Dornier, Carole, et Renaud Dulong. 2005. *Esthétique du témoignage: actes du colloque tenu à la Maison de la Recherche en Sciences humaines de Caen du 18 au 21 mars 2004*. Paris: Ed. de la Maison des sciences de l'homme.
- Doueïhi, Milad. 2008. *La grande conversion numérique. [suivi de] Rêveries d'un promeneur numérique*. Paris: Seuil.
- . 2011. *Pour un humanisme numérique*. Paris: Seuil.
- . 2015. « Quelles humanités numériques ? ». *Critique*, 819-820 (8): 704-11. <https://www.cairn.info/revue-critique-2015-8-page-704.htm>.
- Dozo, Björn-Olav, et Olivier Lapointe. 2012. « Enjeux de la constitution et de l'exploitation de bases de données en sociologie de l'art et de la culture ». *Globe: Revue internationale d'études québécoises*, 15 (1-2): 41. <https://doi.org/10.7202/1014625ar>.

- Dozo, Björn-Olav, et François Provenzano. 2007. « Petites considérations polémiques et néanmoins objectives sur la recherche (en littérature) et sa diffusion (électronique) ». *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, avril. <http://journals.openedition.org/contextes/227>.
- Dozo, Björn-Olav, et Karine Vachon. 2009. « La publication électronique en sciences humaines et sociales : des prophéties à la description des usages et des pratiques ». *Mémoires du livre*, 1 (1). <http://id.erudit.org/iderudit/038631ar.html>.
- Drucker, Johanna. 2013. « Performative Materiality and Theoretical Approaches to Interface ». *Digital Humanities Quarterly* 007 (1). <http://www.digitalhumanities.org/dhq/vol/7/1/000143/000143.html>.
- Drucker, Johanna, David Kim, Iman Salehian, et Anthony Bushong. 2014. *Introduction to Digital Humanities: Concepts, Methods, and Tutorials for Students and Instructors*. dh101. http://dh101.humanities.ucla.edu/wp-content/uploads/2014/09/IntroductionToDigitalHumanities_Textbook.pdf.
- Durrer, Sylvie. 2001. « De quelques affinités génériques du billet ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 13 (novembre). <https://journals.openedition.org/semen/2600>.
- Eco, Umberto. 1985. *Lector in fabula*. Paris: Grasset.
- « Économie et politique de l'« accès ouvert » : les revues à l'âge numérique ». 2016. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis (février). <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5.htm>.
- « Éditorial ». 2017. *Cahiers du GRM. publiés par le Groupe de Recherches Matérialistes – Association*, 12 (décembre). <http://journals.openedition.org/grm/1064>.
- Emerit, Laetitia. 2016. « La notion de lieu de corpus : un nouvel outil pour l'étude des terrains numériques en linguistique ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, 14-1 (juin). <https://doi.org/10.4000/corela.4594>.
- Ertzscheid, Olivier. 2011. « L'article du futur sera une API ». *affordance.info. Blog académique*. 26 juin 2011. http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2011/06/larticle-du-futur-sera-une-api.html.
- Ertzscheid, Olivier, Gabriel Gallezot, et Brigitte Simonnot. 2013. « À la recherche de la « mémoire » du web : sédiments, traces, et temporalités des documents en ligne ». In *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, par Christine Barats, 53-68. Paris: Armand Colin.
- Eve, Martin Paul. 2014. *Open Access and the Humanities: Contexts, Controversies and the Future*. Cambridge University Press. <http://ebooks.cambridge.org/ebook.jsf?bid=CBO9781316161012>.
- Faury, Mélodie. à paraître. « Partager son sujet et son expérience de recherche dans un carnet de thèse : des doctorant.es entre recherche de légitimité et recherche de sens ». *Belphégor*.
- . 2012. « Parcours de chercheurs. De la pratique de recherche à un discours sur la science : quel rapport identitaire et culturel aux sciences ? ». Lyon, École normale supérieure. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00744210/document>.
- . 2019 [à paraître]. « Carnets de thèse et écriture de soi dans la recherche ». *Revue de la BnF*, 58: 73-81.
- Favier, Laurence, et Widad Mustafa El Hadi. 2015. « Introduction: L'archivage numérique des savoirs ». *Les Cahiers du numérique: L'Archivage numérique des*

- savoirs, vol. 11 (1): 9-14. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2015-1-page-9.htm>.
- Fayard, Pierre. 1988. *La communication scientifique publique: de la vulgarisation à la médiatisation*. Lyon: Chronique sociale.
- Ferenczi, Thomas. 2007. *Le journalisme*. Que sais-je? Paris: Presses Univ. de France.
- Filippi-Deswelle, Catherine. 2012. « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur. Théorisation des métatermes : « locuteur/allocutaire » en « énonciateur/coénonciateur ». De la « mécanique interlocutoire » de Benveniste au couple énonciatif de Culioli ». *Arts et Savoirs*, 2 (juillet). <https://doi.org/10.4000/aes.464>.
- Fink-Errera, G. 1962. « Une institution du monde médiéval : “la pecia” ». *Revue Philosophique de Louvain*, 60 (66): 184-243. <https://doi.org/10.3406/phlou.1962.5153>.
- Fish, Stanley Eugene. (1980) 2007. *Quand lire c'est faire: l'autorité des communautés interprétatives*. Paris : Les Prairies ordinaires.
- Flichy, Patrice. 2001. *L'imaginaire d'internet*. Paris: La Découverte.
- . 2010. *Le Sacre de l'amateur: Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris: Seuil.
- Fontanille, Jacques. 2005. « Du support matériel au support formel ». In *L'Écriture entre support et surface*, par Marc Arabyan et Isabelle Klock-Fontanille, 183-200. Paris: L'Harmattan.
- Fossier, Arnaud, et Édouard Gardella, éd. 2009a. « À quoi servent les sciences humaines? (I) ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #09 (novembre). <https://doi.org/10.4000/traces.4303>.
- . 2009b. « Avant-propos. Les sciences humaines au miroir de leurs publics ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #09 (novembre): 5-18. <https://doi.org/10.4000/traces.4303>.
- , éd. 2010. « À quoi servent les sciences humaines? (II) ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #10 (novembre). <https://journals.openedition.org/traces/4654>.
- , éd. 2012. « À quoi servent les sciences humaines? (IV) ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, #12 (décembre). <https://journals.openedition.org/traces/5513>.
- Foucault, Michel. 1969. « Qu'est -ce qu'un auteur ? ». *Bulletin de la Société française de philosophie*, 63e année (3): 73-104.
- . 1985. « Pour en finir avec le mensonge ». *Le nouvel observateur*, 27/06 1985.
- Franck, Thomas, Caroline Glorie, et Alain Loute, éd. 2017. « Matérialités et actualité de la forme revue ». *Cahiers du GRM*, 12 (décembre). <http://journals.openedition.org/grm/908>.
- Fuchs, Christian. 2016. *Critical Theory of Communication: New Readings of Lukács, Adorno, Marcuse, Honneth and Habermas in the Age of the Internet*. Westminster: University of Westminster Press. <https://doi.org/10.16997/book1>.
- Fuchs, Christian, et Marisol Sandoval. 2013. « The Diamond Model of Open Access Publishing: Why Policy Makers, Scholars, Universities, Libraries, Labour Unions and the Publishing World Need to Take Non-Commercial, Non-Profit Open Access Serious ». *Triple C: Communication, Capitalism & Critique*, 11 (2): 428-43. <https://www.triple-c.at/index.php/tripleC/article/view/502>.
- Galinon-Mélénez, Béatrice, et Hervé Le Crosnier. 2017. « Hommage à Louise Merzeau ». *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, 31-1/2 (avril): 243-46. <https://doi.org/10.4000/netcom.2710>.

- Gallezot, Gabriel. 2016. « Publicisations, lettrures scientifiques et évolutions des modes éditoriaux ». Université de Meiji Gakuin, Centre de Recherches Gengobunka (Tokyo). https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01438208.
- Gallezot, Gabriel, et Olivier Le Deuff. 2010. « Chercheurs 2.0 ? » *Les Cahiers du numérique*, 5 (2): 15-31. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-2-page-15.htm>.
- Gaudric, Paul, Gérard Mauger, et Xavier Zunigo. 2016. *Lectures numériques : Une enquête sur les grands lecteurs*. Études et recherche. Paris: Éditions de la Bibliothèque publique d'information. <http://books.openedition.org/bibpompidou/1862>.
- Gefen, Alexandre. 2015a. « Les enjeux épistémologiques des humanités numériques ». *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 4 (avril): 61-74. <https://doi.org/10.4000/socio.1296>.
- , éd. 2015b. « Des chiffres et des lettres. Les humanités numériques ». *Critique*, n° 819-820 (septembre). <https://www.cairn.info/revue-critique-2015-8.htm>.
- Genette, Gérard. 1979. *Introduction à l'architexte*. Paris: Seuil.
- . 1982. *Palimpsestes: La littérature au second degré*. Paris: Seuil.
- . 1987. *Seuils*. Paris: Seuil.
- Gervais, Bertrand, et Alexandra Saemmer, éd. 2011a. « Esthétiques numériques. Textes, structures, figures ». *Protée* 39 (1). <https://www.erudit.org/fr/revues/pr/2011-v39-n1-pr5004899/>.
- . 2011b. « Présentation : Esthétiques numériques. Textes, structures, figures ». *Protée* 39 (1): 5-8. <https://doi.org/10.7202/1006722ar>.
- Gibson, James J. 1979. *The Ecological Approach To Visual Perception*. Boston: Boston Houghton Mifflin.
- Goffman, Erving. 1973a. *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Traduit par Alain Accardo. Vol. 1. Paris: Les Éditions de Minuit.
- . 1973b. *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*. Traduit par Alain Kihm. Vol. 2. Paris: Les Éditions de Minuit.
- . 1974. *Les rites d'interaction*. Traduit par Alain Kihm. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Gold, Matthew K. 2012. *Debates in the Digital Humanities*. Minneapolis; London: University of Minnesota Press.
- Goody, Jack. 1979. *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*. Paris : Editions de Minuit.
- Goyet, Francis. 2009. *Les audaces de la prudence: littérature et politique aux XVIe et XVIIe siècles*. Paris: Classiques Garnier.
- Grandjean, Martin. 2014. « La connaissance est un réseau ». *Les Cahiers du numérique*, Vol. 10 (3): 37-54. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2014-3-page-37.htm>.
- Granjon, Fabien, et Christophe Magis, éd. 2016a. « Critique des humanités numériques ». *Variations. Revue internationale de théorie critique*, 19 (avril). <https://journals.openedition.org/variations/670>.
- . 2016b. « Critique et humanités numériques: Pour une approche matérialiste de l'«immatériel» ». *Variations. Revue internationale de théorie critique*, 9 (avril). <https://journals.openedition.org/variations/748>.
- Gras, Stéphan-Eloïse. 2015. « Éthique computationnelle et matérialisme numérique : l'apport des Software Studies ». *Critique*, 819-820 (8): 667-79. <https://www.cairn.info/revue-critique-2015-8-page-667.htm>.

- Gregg, Melissa. 2006. « Feeling Ordinary: Blogging as Conversational Scholarship ». *Continuum*, 20 (2): 147-60. <https://doi.org/10.1080/10304310600641604>.
- Groom, Quentin, Lauren Weatherdon, et Ilse R. Geijzendorffer. 2017. « Is Citizen Science an Open Science in the Case of Biodiversity Observations? ». *Journal of Applied Ecology*, 54 (2): 612-17. <https://doi.org/10.1111/1365-2664.12767>.
- Grosse, Ernst Ulrich, et Ernst Seibold. (1994) 1996. « Typologie des genres journalistiques ». In *Panorama de la presse parisienne*. Berne: Peter Lang.
- Grossmann, Francis. 2003. « Du discours rapporté au discours autorisé, le maniement des noms d'auteur dans l'article en Sciences Humaines ». *Estudios de Lengua y Literatura Francesas*, 1 (14): 9-31.
- . 2017a. « Écriture scientifique et positionnement d'auteur ». In *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique*, édité par Claire Denecker et Manuel Durand-Barthez, 85-106. Papiers. Villeurbanne: Presses de l'enssib. <http://books.openedition.org/pressesenssib/950>.
- . 2017b. « Vingt ans de travaux sur l'écriture de recherche : Quel bilan pour préparer l'avenir ? » In *Théories-didactiques de la lecture et de l'écriture : Fondements d'un champ de recherche - en cheminant avec Yves Reuter*, édité par Cora Cohen-Azria et Ana Dias-Chiaruttini, 111-34. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion. <http://books.openedition.org/septentrion/15251>.
- Grossmann, Francis, et Fanny Rinck. 2004. « La surénonciation comme norme du genre : l'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique, Abstract ». *Langages*, 156: 34-50. <https://doi.org/10.3917/lang.156.0034>.
- Guéron, Jean-Claude. 2014. « Chapitre 7. Le libre accès et la "Grande Conversation" scientifique ». In *Pratiques de l'édition numérique*, édité par Marcello Vitali-Rosati et Michael E. Sinatra, 111-26. Parcours numérique. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/324>.
- Guichard, Éric. 2014. « L'internet et les épistémologies des sciences humaines et sociales ». *Revue Sciences/Lettres*, 2 (février). <https://doi.org/10.4000/rs1.389>.
- Guilbert, Thierry, éd. 2014. « Complémentarité des approches qualitatives et quantitatives dans l'analyse des discours ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, n° HS-15 (octobre). <https://doi.org/10.4000/corela.3545>.
- Guillaud, Hubert. 2012. « Qu'apportent les digital humanities ? » In *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, édité par Pierre Mounier, 69-73. Marseille: OpenEdition Press. <http://books.openedition.org/oep/246>.
- Gunther, André. 2010. « Why Blog ? » In *Read/Write Book*, édité par Marin Dacos, 167–171. <https://books.openedition.org/oep/174?lang=fr>.
- Habermas, Jürgen. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel: Critique de la raison fonctionnaliste*. Paris: Fayard.
- . (1962) 1988. *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Édité par Marc Buhot de Launay. Paris: Payot.
- Habrand, Tanguy, et Élise Vandeninden. 2011. « Tel exemple plutôt qu'un autre : usages de l'illustration de la pratique au discours scientifique ». *MethIS*. <http://popups.ulg.ac.be/2030-1456/index.php?id=387>.
- Hage, Julien. 2015. « Au carrefour des disciplines, au gré des écrans et au défi de l'accès : deux décennies de revues de sciences humaines et sociales en France (1995-2015) ». *Sociétés & Représentations*, 40: 265-76. <https://doi.org/10.3917/sr.040.0265>.
- Hayles, N. Katherine. 2012. *How We Think: Digital Media and Contemporary Technogenesis*. Chicago: University of Chicago Press.

- . 2016. *Lire et penser en milieux numériques : Attention, récits, technogénèse*. Traduit par Christophe Degoutin. Grenoble: ELLUG.
- Heiden, Serge. 2010. « The TXM Platform: Building Open-Source Textual Analysis Software Compatible with the TEI Encoding Scheme ». In *Proceedings of the 24th Pacific Asia Conference on Language, Information and Computation*, 389-98. Institute for Digital Enhancement of Cognitive Development, Waseda University. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00549764/document>.
- Herman, Thierry, éd. 2017. « Techniques, rhétoriques et écrits scientifiques ». *Tranel*, 65 (printemps). <http://www.unine.ch/tranel/home/tous-les-numeros/tranel-65.html>.
- Hooland, Seth van, Florence Gillet, Simon Hengchen, et Max De Wilde. 2016. *Introduction aux humanités numériques : méthodes et pratiques*. 1^{re} éd. Bruxelles: De Boeck Université.
- Jacob, Christian, éd. 2007. *Lieux de savoir: Espaces et communautés*. Albin Michel.
- , éd. 2011. *Lieux de savoir: Les mains de l'intellect*. Paris: Albin Michel.
- Jacobi, Daniel. 1984a. « Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science ». *Langue Française*, 64: 38-52.
- . 1984b. « Auteurs et lecteurs de la recherche ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 6 (janvier): 484-91. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-06-0484-003>.
- . 1985. « Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 2 (février). <https://journals.openedition.org/semen/4291>.
- . 1986. *Diffusion et vulgarisation: itinéraires du texte scientifique*. Besançon: Presses Univ. Franche-Comté.
- . 1999. *La communication scientifique: discours, figures, modèles*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Jacobi, Daniel, Bernard Schiele, et Marie-France Cyr. 1990. « Note de synthèse [La vulgarisation scientifique et l'éducation non formelle] ». *Revue française de pédagogie*, 91 (1): 81-111. <https://doi.org/10.3406/rfp.1990.1390>.
- Jacques, Francis. 1991. « Consensus et conflit: une réévaluation ». In *La communauté en paroles. Communication, consensus, ruptures*, par Hermann Parret, 97-123. Liège: Mardaga.
- Jacques, Marie-Paule. 2013. « Structure textuelle de l'article scientifique. Les intertitres et la construction rhétorique en sciences humaines et sociales ». In *L'écrit scientifique : du lexique au discours*, édité par Agnès Tutin et Francis Grossmann, 199-215. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Jaffrin, Ivan, éd. 2014. « Politiques du libre accès en sciences humaines et sociales ». *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, n° 52-1 (mai). <https://journals.openedition.org/ress/2635>.
- Jaffrin, Ivan, et Thomas Parisot. 2014. « La place des revues dans la communication scientifique en régime de libre accès ». *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 52-1 (mai): 9-35. <https://journals.openedition.org/ress/2637>.
- Jahjah, Marc. 2014. « Les marginalia de lecture dans les "réseaux sociaux" du livre (2008-2014): mutations, formes, imaginaires ». Paris: EHESS. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01215403/file/Les%20marginalia%20de%20lecture%20dans%20les%20r%C3%A9seaux%20sociaux%20du%20livre.pdf>.

- . 2016. « De la bibliographie matérielle aux «Digital Studies»? ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 8 (janvier). <https://doi.org/10.4000/rfsic.1968>.
- Jeanne-Perrier, Valérie. 2006. « Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? ». *Réseaux*, 137 (3): 97-131.
- Jeanneret, Yves. 1994. *Écrire la science: Formes et enjeux de la vulgarisation*. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 2000. « Autre chose qu'un discours, davantage qu'un accompagnement, mieux qu'une résistance ». *Terminal*, 85: 97-107. http://www.revue-terminal.org/www/terminal-archives/no_speciaux/85/Jeanneret.html.
- . 2004a. « Le partage des savoirs entre métamorphose des médias et poétique des discours ». In *Médiation et représentation des savoirs*, édité par Jean-Paul Metzger, 15-32. Paris: L'Harmattan.
- . 2004b. « Une monographie polyphonique. Le texte de recherche comme appréhension active du discours d'autrui ». *Études de communication. langages, information, médiations*, 27 (décembre). <https://doi.org/10.4000/edc.183>.
- . 2005. *La culture triviale*. Entretien réalisé par l'Équipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias. Archives Audiovisuelles de la Recherche. https://www.canal-u.tv/video/fmsh/la_culture_triviale.28717.
- . 2008. *Penser la trivialité: La vie triviale des êtres culturels*. Paris: Hermès science publications.
- . 2010. « Le statut des savoirs ordinaires dans l'analyse des pratiques de communication ». *MethIS*. <https://popups.uliege.be:443/2030-1456/index.php?id=362>.
- . 2014. *Critique de la trivialité: Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris: Editions Non Standard.
- Jeanneret, Yves, et Emmanuël Souchier. 2005. « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». *Communication et langages*, 145 (1): 3-15. <https://doi.org/10.3406/colan.2005.3351>.
- Kembellec, Gérald, et Evelyne Broudoux, éd. 2017. *Écrilecture augmentée dans les communautés scientifiques: Humanités numériques et construction des savoirs*. Paris: ISTE Éditions.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. (1980) 1999. *L'énonciation: De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Kirschenbaum, Matthew G. 2008. *Mechanisms: New Media and the Forensic Imagination*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- . 2010. « What Is Digital Humanities and What's It Doing in English Departments? » *ADE Bulletin*, 150. <https://mkirschenbaum.files.wordpress.com/2011/03/ade-final.pdf>.
- Klinkenberg, Jean-Marie. 2009. *Petites mythologies belges*. Bruxelles: Les Impressions nouvelles.
- Krajewski, Pascal. 2011. « La geste des gestes (extrait). Chapitre 8 : où l'on découvre la nature des gestes, et comment ils ont eu à affronter les moments techniques et technologiques de l'histoire du progrès humain. » *Appareil*, 8 (avril). <https://doi.org/10.4000/appareil.1298>.
- Kyvik, Svein. 2005. « Popular Science Publishing and Contributions to Public Discourse among University Faculty ». *Science Communication* 26 (3): 288-311. <https://doi.org/10.1177/1075547004273022>.

- Labbe, Hélène, et Michel Marcoccia. 2005. « Communication numérique et continuité des genres : l'exemple du courrier électronique ». *Texto! [en ligne]* X (3). <http://www.revue-texto.net/Inedits/Labbe-Marcoccia.html>.
- Landow, George P. 2006. *Hypertext 3.0: Critical Theory and New Media in an Era of Globalization*. Baltimore: JHU Press.
- Langlais, Pierre Carl. 2016. « Etude critique des nouveaux modes “d’éditorialisation” de revues scientifiques en accès-ouvert ». Bibliothèque scientifique numérique. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01388556/document>.
- Larivière, Vincent, Stefanie Haustein, et Philippe Mongeon. 2015. « The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era ». *PLOS ONE* 10 (6): e0127502. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>.
- Lash, Scott, et Celia Lury. 2007. *Global Culture Industry: The Mediation of Things*. Wiley.
- Latour, Bruno. 2007a. *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte.
- . 2007b. *L'espoir de Pandore*. Paris: La Découverte.
- Latour, Bruno, et Paolo Fabbri. 1977. « La rhétorique de la science [pouvoir et devoir dans un article de science exacte] ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13 (1): 81-95. <https://doi.org/10.3406/arss.1977.3496>.
- Laufer, Roger. 1980. « Du ponctuel au scriptural: signes d'énoncé et marques d'énonciation ». *Langue française*, 45: 77-87.
- . 1986. « L'énonciation typographique: hier et demain ». *Communication et langages*, 68 (1): 68-85. <https://doi.org/10.3406/colan.1986.1762>.
- Laval, Christian. 2016. « “Commun” et “communauté”: un essai de clarification sociologique ». *SociologieS*, octobre. <https://journals.openedition.org/sociologies/5677>.
- Le Bozec, Yves. 2002. « L'hypotypose : un essai de définition formelle ». *L'information grammaticale*, 92 (1): 3-7. <https://doi.org/10.3406/igram.2002.3271>.
- Le Deuff, Olivier. 2014. *Les temps des humanités digitales*. Limoges: FYP éditions.
- . 2016. « Anatomie et nouvelle organologie de l'édition ouverte ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 8 (janvier). <https://doi.org/10.4000/rfsic.1871>.
- Le Diberder, Alain, et Philippe Chantepie. 2010. *Révolution numérique et industries culturelles*. Paris: La Découverte.
- Leclercq, Bruno. 2014. « Qu'est-ce qu'un savoir critique ? » In *Leurres de la qualité dans l'enseignement supérieur ? Variations internationales sur un thème ambigu*, édité par Bruno Leclercq et Catherine Fallon, 31 et sqq. Louvain-la-Neuve: Academia. <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/143333>.
- L'édition électronique ouverte. 2016. « Sciences humaines et sociales en accès ouvert : OpenEdition prépare la future infrastructure européenne OPERAS ». Billet. *L'Édition électronique ouverte* (blog). 20 octobre 2016. <https://leo.hypotheses.org/13163>.
- Lefebvre, Muriel. 2013. « L'infra-ordinaire de la recherche. Écritures scientifiques personnelles, archives et mémoire de la recherche ». *Sciences de la société*, 89 (octobre): 3-17. <https://doi.org/10.4000/sds.203>.
- Lemercier, Claire. 2015. « Pour qui écrivons-nous ? » *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2015/5 (62-4 bis): 43-61.
- « Littérature « grise » : de l'ombre à la lumière ». 2015. *I2D – Information, données & documents* 52 (1). <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-43.htm>.

- Liu, Alan. 2009. *Local Transcendence: Essays on Postmodern Historicism and the Database*. University of Chicago Press.
- . 2013. « The Meaning of Digital Humanities ». *Publications of the Modern Language Association*, 128.2: 409-23.
- . 2014. « What Are the Humanities? ». *4Humanities*. 22 décembre 2014. <http://4humanities.org/2014/12/what-are-the-humanities/>.
- Lluch, pseud. Provenzano, François, Stéphane Polis et Sémir Badir. 2016. « Figures de l'énonciation : les gestes discursifs du savoir ». In *Figures en discours*, édité par Amir Biglari et Geneviève Salvan, 93-116. Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/194724>.
- Lugrin, Gilles. 2001. « Le mélange des genres dans l'hyperstructure ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 13 (novembre). <https://journals.openedition.org/semen/2654>.
- Luzón, María-José. 2013. « Public Communication of Science in Blogs: Recontextualizing Scientific Discourse for a Diversified Audience ». *Written Communication*, 30 (4): 428-57. <https://doi.org/10.1177/0741088313493610>.
- . 2017. « Connecting Genres and Languages in Online Scholarly Communication: An Analysis of Research Group Blogs ». *Written Communication*, septembre, 074108831772629. <https://doi.org/10.1177/0741088317726298>.
- Macé, Marielle. 2016. *Styles. Critique de nos formes de vie*. Editions Gallimard.
- Magis, Christophe, et Fabien Granjon. 2016. « Numérique et libération de la production scientifique ». *Variations. Revue internationale de théorie critique*, 19 (avril). <https://journals.openedition.org/variations/733>.
- Mahrt, Merja, et Cornelius Puschmann. 2014. « Science blogging: an exploratory study of motives, styles, and audience reactions ». *Journal of Science Communication*, 13 (3). http://jcom.sissa.it/archive/13/03/JCOM_1303_2014_A05.
- Maingueneau, Dominique. 1990. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris: Bordas.
- . 1991. *L'analyse du discours: introduction aux lectures de l'archive*. Paris: Hachette.
- . 1993. *Le contexte de l'œuvre littéraire: énonciation, écrivain, société*. Dunod.
- . 2002. « Analysis of an Academic Genre ». *Discourse Studies* 4 (3): 319-41. <https://doi.org/10.1177/14614456020040030401>.
- . 2004a. « La situation d'énonciation entre langue et discours ». In *Dix ans de S.D.U.*, 197-210. Craiova: Editura Universitaria Craiova. <http://dominique.mangueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scene-d-enonciation.pdf>.
- . 2004b. *Le discours littéraire: Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- . 2013. « Genres de discours et web : existe-t-il des genres web ? » In *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, par Christine Barats, 74-93. Paris: Armand Colin.
- . 2014. « Retour critique sur l'éthos ». *Langage et société*, 149 (août): 31-48. <https://doi.org/10.3917/ls.149.0031>.
- . (1998) 2016a. *Analyser les textes de communication*. 3e édition. Paris: Armand Colin.
- . 2016b. « L'éthos discursif et le défi du Web ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2015-3 (juin). <https://doi.org/10.4000/itineraires.3000>.

- . 2017. « Parcours en analyse du discours ». *Langage et société*, 160-161 (mai): 129-43. <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2017-2-p-129.htm>.
- Maingueneau, Dominique, et Frédéric Cossutta. 1995. « L'analyse des discours constitutants ». *Langages* 29 (117): 112-25. <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1709>.
- Maloney, Wendi A. 2018. « Calling All Photo Fans and History Detectives: Flickr Commons, 10th Anniversary | Library of Congress Blog ». Webpage. *Library of Congress Blog* (blog). 16 janvier 2018. <https://blogs.loc.gov/loc/2018/01/calling-all-photo-fans-and-history-detectives-flickr-commons-10th-anniversary/>.
- « Manifeste des Digital humanities ». 2011. *ThatCamp Paris 2010* (blog). 26 mars 2011. <http://tcp.hypotheses.org/318>.
- Manovich, Lev. 2001. *The Language of New Media*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- . 2010. *Le langage des nouveaux médias*. Dijon: Les Presses du réel.
- . 2015. « The Science of Culture? Social Computing, Digital Humanities, and Cultural Analytics ». <http://www.manovich.net>.
- Marcoccia, Michel. 2013. « Les paradoxes de la communication en forum de discussion ». *Epistémè*, 9: 49-78.
- . 2016. *Analyser la communication numérique écrite*. Paris: Armand Colin.
- Mayeur, Ingrid. 2016. « De l'usage des "carnets de recherche" accompagnant la parution des revues sur OpenEdition », mai. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/196684>.
- . 2017. « La communication scientifique directe vers un public élargi. L'actualité sociale traitée par des chercheurs dans les carnets de recherche *Hypothèses* ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 11 (août). <https://doi.org/10.4000/rfsic.3224>.
- . 2018. « Quelle dimension argumentative dans les carnets de recherche en sciences humaines ? ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 20 (avril). <https://doi.org/10.4000/aad.2535>.
- McAllister, James W. 2014. « Methodological Dilemmas and Emotion in Science ». *Synthese*, 191 (13): 3143-58. <https://doi.org/10.1007/s11229-014-0477-3>.
- McCarty, W. 2005. *Humanities Computing*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- McKenzie, Donald Francis. 1991. *La bibliographie et la sociologie des textes*. Édité et traduit par Roger Chartier. Paris: Cercle de la Librairie.
- McLuhan, Marshall. 1964. *Understanding Media: The Extensions of Man*. New York: McGraw-Hill.
- Meizoz, Jérôme. 2006. « Introduction ». *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, 1 (septembre). <https://doi.org/10.4000/contextes.83>.
- Mèmeteau, Richard. 2014. *Pop culture: Réflexions sur les industries du rêve et l'invention des identités*. Paris: La Découverte.
- Merzeau, Louise. 2016. « Le profil : une rhétorique dispositive ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2015-3 (juin). <https://doi.org/10.4000/itineraires.3056>.
- Metzger, Jean-Paul, éd. 2004. *Médiation et représentation des savoirs*. Paris: L'Harmattan.
- Minard, Philippe. 2016a. « Les faux-semblants du « tout gratuit » ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis (février): 100-103. <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-100.htm>.
- . 2016b. « Les revues à l'âge numérique : au péril de l'idéologie ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis (février): 8-21.

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-8.htm>.

- Minon, Marc, et Ghislaine Chartron. 2005. « Etat des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie. Etude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche MESR. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561/fr/.
- Minon, Marc, Thomas Parisot, et Stéphane Bureau. 2016. « Les revues SHS de langue française à la croisée des chemins ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 62-4 bis (février): 71-82. <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-71.htm>.
- Moirand, Sophie. 2003. « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours ? », Texte édité sur le site de l'université Lyon-2 Lumière et ENS LSH (UMR ICAR) en 2003. octobre, <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01507281/document>.
- . 2007. *Les discours de la presse quotidienne: Observer, analyser, comprendre*. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 2009. « Qu'est-ce qu'un discours universitaire de recherche en lettres et langues? » In *Principes et typologie des discours universitaires*, édité par Jean-Marc Defays, Annick Englebert, Laurence Rosier, Marie-Christine Pollet, et *et al.*, 95-109. Paris: L'Harmattan.
- . 2014. « Vers de nouvelles configurations discursives ». *Les Carnets du Cediscor. Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires*, n° 12 (février): 141–149. <http://journals.openedition.org/cediscor/902>.
- Moretti, Franco. 2005. *Graphs, Maps, Trees: Abstract Models for a Literary History*. Londres: Verso Books.
- . 2013. *Distant Reading*. Londres: Verso Books.
- Mortueux, Marie-Françoise, éd. 1982. « La vulgarisation ». *Langue française*, 53 (1). http://www.persee.fr/issue/lfr_0023-8368_1982_num_53_1.
- Mounier, Pierre, éd. 2012. *Read/Write Book 2: Une introduction aux humanités numériques*. Marseille: OpenEdition Press. <http://books.openedition.org/oep/226>.
- . 2015. « Une “utopie politique” pour les humanités numériques ? ». *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 4 (avril): 97-112. <https://doi.org/10.4000/socio.1451>.
- . 2018. *Les humanités numériques : Une histoire critique*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <http://books.openedition.org/editionsmsh/12006>.
- Mounier, Pierre, et Marin Dacos. 2010. *L'édition électronique*. Paris: La Découverte.
- Mounier, Pierre, et Suzanne Dumouchel. 2018. « Q&A with the OPERAS Coordinators ». Billet. OPERAS (blog). 18 juin 2018. <https://operas.hypotheses.org/1485>.
- Mouraby, Claire, et Filippo Fonio. 2017. « La Fonte Gaia : bibliothèque numérique et blogue scientifique ». In *Expérimenter les humanités numériques. Des outils individuels aux projets collectifs*, édité par Étienne Cavalié, Frédéric Clavert, Olivier Legendre, et Dana Martin. Parcours numérique. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://parcoursnumeriques-pum.ca/la-fonte-gaia-bibliotheque-numerique-et-blogue-scientifique>.
- Mourlhon-Dallies, Florence, Florimond Rakotonelina, et Sandrine Reboul-Touré, éd. 2004. « Les discours de l'internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles ? ». *Les*

- Carnets du Cediscor. Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires*, 8 (novembre). <https://journals.openedition.org/cediscor/68>.
- Muhlmann, Géraldine. 2004. *Du journalisme en démocratie*. Paris: Payot.
- Mullen, Lincoln. 2010. « Digital humanities is a spectrum; or, we're all digital humanists now ». *The Backward Glance* (blog). 29 avril 2010. <https://lincolnmullen.com/blog/digital-humanities-is-a-spectrum-or-we8217re-all-digital-humanists-now/>.
- Muscinesi, Frédérique. 2012. « Hypothèses dans toutes les langues ! » Billet. *La Maison des carnets* (blog). 18 avril 2012. <https://maisondescarnets.hypotheses.org/1094>.
- . (2012) 2018. « Comment fonctionnent les portails d'Hypothèses ? » Billet. *La Maison des carnets* (blog). février 2018. <https://maisondescarnets.hypotheses.org/1065>.
- Musiani, Francesca, et Valérie Schafer. 2016. « Patrimoine et patrimonialisation numériques ». *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, 6 (novembre). <https://journals.openedition.org/reset/803>.
- Nerlich, Michael. 1990. « Qu'est-ce qu'un iconotexte? Réflexions sur le rapport texte-image photographique dans *La Femme se découvre* d'Évelyne Sinnassamy ». In *Iconotextes*, édité par A. Montandon, 255-302. Paris: Orphys.
- Nussbaum, Martha C. 2010. *Not for Profit: Why Democracy Needs the Humanities*. Princeton: Princeton University Press.
- Okerson, Anne, et Alex Holzman. 2015. « The Once and Future Publishing Library ». <https://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1003&context=scholcom>.
- OpenEdition. 2012. « Conditions générales d'utilisation des plateformes électroniques du portail OpenEdition du Cléo ». 2012. <https://www.openedition.org/11937?file=1>.
- OpenEdition Team. 2017. « OpenEdition lauréat d'un appel à projets sur l'étude des usages numériques ». Billet. *L'Édition électronique ouverte* (blog). 21 décembre 2017. <https://leo.hypotheses.org/13617>.
- . 2018. « L'Université Jean Moulin Lyon 3 et OpenEdition s'engagent dans un partenariat pour le développement d'une pépinière de revues au service de la science ouverte ». Billet. *L'Édition électronique ouverte* (blog). 25 octobre 2018. <https://leo.hypotheses.org/14490>.
- Ortigue, Edmond. 1992. « Sciences humaines ». In *Encyclopædia Universalis*, 20:735-40. Paris: Encyclopædia Universalis.
- Pacaud, François. 2017. « Retour sur l'Assemblée 2017 des carnetiers d'Hypothèses ». Billet. *La Maison des carnets* (blog). 11 août 2017. <https://maisondescarnets.hypotheses.org/2923>.
- . (2010) 2018. « Pings et rétroliens, des liens réciproques entre billets ». Billet. *La Maison des carnets* (blog). juin 2018. <https://maisondescarnets.hypotheses.org/38>.
- Paillart, Isabelle, Bernard Schiele, Daniel Jacobi, Joëlle Le Marec, et al. 2005. *La publicisation de la science : Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*. Saint-Martin-d'Hères (Isère): Presses Universitaires de Grenoble.
- Paolucci, Claudio. 2013. « Archive, patrimoine et mémoire. Un regard sémiotique sur la tiers-mondialisation du savoir à l'ère de la numérisation ». In *Vers un nouvel archiviste numérique*, édité par Matteo Treleani et Valentine Frey, 75-103. Paris: Editions L'Harmattan.
- Paquien-séguy, Françoise, et Fidelia Ibekwe-SanJuan. 2015. « Open, Big, Collaboration: Trois utopies de l'innovation au XXIe siècle ». In *Big Data - Open Data : Quelles*

- valeurs ? *Quels enjeux ?*, par Evelyne Broudoux et Ghislaine Chartron, 17-30. Louvain-la-Neuve; Paris: De Boeck Université.
- Paveau, Marie-Anne. 2009. « Mais où est donc le sens? Pour une linguistique symétrique ». In *Res per nomen 2. Actes pré-publiés*, 21–31. Reims. <https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-00477257/document>.
- . 2010. « Une linguistique symétrique pour penser le discours ». Billet. *La pensée du discours* (blog). 23 avril 2010. <https://penseedudiscours.hypotheses.org/95>.
- . 2012a. « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition ». *Synergies*, 9: 53-65.
- . 2012b. « L'intégrité des corpus natifs en ligne Une écologie postdualiste pour la théorie du discours ». *Cahiers de praxématique*, 59 (juin): 65-90. <https://journals.openedition.org/praxematique/3359>.
- . 2013. « Environnement [Dictionnaire] ». Billet. 4 février 2013. <http://technodiscours.hypotheses.org/311>.
- . 2015a. « En naviguant en écrivant. Réflexions sur les textualités numériques ». In *Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*, par Jean-Michel Adam, Besançon, 337-53. Presses universitaires de Franche-Comté. <https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01163507/document>.
- . 2015b. « Ce qui s'écrit dans les univers numériques ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2014-1 (février). <https://doi.org/10.4000/itineraires.2313>.
- . 2015c. « Présentation. Les textes numériques sont-ils des textes? » *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2014-1 (février). <https://journals.openedition.org/itineraires/2312>.
- . 2016a. « Des discours et des liens. Hypertextualité, technodiscursivité, écriture ». *Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 42: 23-48. <https://journals.openedition.org/semen/10609>.
- . 2016b. « Parler du burkini sans les concernées. De l'énonciation ventriloque ». Billet. *La pensée du discours* (blog). 17 août 2016. <https://penseedudiscours.hypotheses.org/4734>.
- . (2006) 2017. *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*. Sciences du langage. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle. <http://books.openedition.org/psn/722>.
- . 2017. *L'analyse du discours numérique: Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris: Hermann.
- Pédaque, Roger T. 2006. *Le Document à la lumière du numérique: forme, texte, médium : comprendre le rôle du document numérique dans l'émergence d'une nouvelle modernité*. Caen: C & F Éditions. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001401/document (pour une partie).
- . 2007. *La redocumentarisation du monde*. Toulouse: Cepaduès.
- Perelman, Chaïm, et Lucie Olbrecht-Tyteca. (1958) 2008. *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'argumentation*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Peytard, J. 1984. *Français Technique et Scientifique: Reformulation, enseignement*. Paris: Larousse.
- Piaget, Jean, éd. 1967. *Logique et connaissance scientifique*. Paris: Éditions Gallimard.
- Popper, Karl Raimund. 1978. *La logique de la découverte scientifique*. Paris: Payot.
- Poupardin, Elsa, et Mélodie Faury. 2019 (à paraître). « Écrire dans un carnet Hypotheses.org: l'inscription d'une pratique de communication dans l'activité de recherche ». *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, 15.

- Presner, Todd Samuel, David Shepard, et Yoh Kawano. 2014. *Hypercities: Thick Mapping in the Digital Humanities*. Cambridge (Mass.); London: Harvard university press. <https://escholarship.org/uc/item/3mh5t455>.
- Proulx, Serge, Michel S  n  ca, et Louise Poissant. 2006. *Communaut  s virtuelles: penser et agir en r  seau*. Laval: Presses de l'Universit   Laval.
- Provenzano, Fran  ois. 2010. « Effacement   nonciatif et *doxa* dans le discours th  orique : l'exemple de Julia Kristeva ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 5 (octobre). <https://doi.org/10.4000/aad.973>.
- Provenzano, Fran  ois, Olivier Lapointe, et Ingrid Mayeur. 2017. « La r  m  diation num  rique des savoirs critiques : enjeux formels et heuristiques », octobre. <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/215418>.
- Puschmann, Cornelius. 2014. « (Micro)Blogging Science? Notes on Potentials and Constraints of New Forms of Scholarly Communication ». In *Opening Science*,   dit   par S  nke Bartling et Sascha Friesike, 89–106. Springer International Publishing. http://dx.doi.org/10.1007/978-3-319-00026-8_6.
- Puschmann, Cornelius, et Marco Bastos. 2015. « How Digital Are the Digital Humanities? An Analysis of Two Scholarly Blogging Platforms ». *PLOS ONE* 10 (2): e0115035+. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0115035>.
- Qu  r  , Louis. 1982. *Des miroirs   quivoques: aux origines de la communication moderne*. Paris: Aubier Montaigne.
- Rabatel, Alain. 2005. « La part de l'  nonciateur dans la co-construction interactionnelle des points de vue ». *Marges Linguistiques*, 9: 115-36.
- . 2008a. *Homo narrans: Les points de vue et la logique de la narration*. Vol. 1. Limoges: Lambert-Lucas.
- . 2008b. *Homo narrans: Pour une analyse   nonciative et interactionnelle du r  cit. Dialogisme et polyphonie dans le r  cit*. Vol. 2. Limoges: Lambert-Lucas.
- . 2010. « Analyse pragma-  nonciative des s/citations du site d'Arr  t sur images ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 4 (avril). <https://doi.org/10.4000/aad.806>.
- . 2015. « Une analyse de discours du manifeste "Pour des universit  s    la hauteur de leurs missions". Pour une alternative    la gestion lib  rale des universit  s et de la recherche en Europe ». *Semen. Revue de s  mio-linguistique des textes et discours*, 39 (novembre). <https://journals.openedition.org/semen/10477>.
- . 2017. *Pour une lecture linguistique et critique des m  dias*. Lambert-Lucas.
- Ramsay, Stephen. (2011) 2014. « Who's In and Who's Out ». In *Defining Digital Humanities: A Reader*,   dit   par Edward Vanhoutte, Julianne Nyhan, et Melissa Terras, 239 sqq. Burlington, VT: Ashgate Publishing, Ltd.
- Rastier, Fran  ois. 2001. *Arts et sciences du texte*. Paris: Presses Universitaires de France.
- . 2011. *La mesure et le grain. S  mantique de corpus*. Paris: Honor   Champion.
- Reboul-Tour  , Sandrine. 2015. « Les blogs scientifiques francophones : aux marges de l'analyse du discours ? » In *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets, actes du Xe congr  s international de linguistique fran  aise. Cadix, 27-29 novembre 2013*,   dit   par Juan-Manuel Lopez-Mu  noz, 277-86. Limoges: Lambert Lucas.
- Rentier, Bernard. 2018. *Science ouverte, le d  fi de la transparence*. Bruxelles : Acad  mie royale de Belgique.
- Reuter, Yves. 2001. « Je suis comme un autrui qui doute: Le discours des autres dans l'  crit de recherche en formation ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n   24: 13-27.

- Revaz, Françoise. 2009. *Introduction à la narratologie: Action et narration*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Rifkin, Jeremy. 2000. *L'âge de l'accès: la révolution de la nouvelle économie*. Paris: Editions La Découverte.
- Rinck, Fanny. 2010. « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4 (3): 427-50. <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-427.htm>.
- Roqueplo, Philippe. 1974. *Le partage du savoir, science, culture, vulgarisation*. Paris: Seuil.
- Rosier, Laurence. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris: Editions OPHRYS.
- Rosier, Laurence, et Francis Grossmann. 2018. « Du discours rapporté au discours partagé. Analyser les usages du discours rapporté hypertextualisé ». In *Le discours hypertextualisé. Espaces énonciatifs mosaïques*, édité par Justine Simon, 41-64. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté.
- Sabry, Randa. 1992. *Stratégies discursives: digression, transition, suspens*. Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Sadin, Eric. 2015. *La vie algorithmique: Critique de la raison numérique*. Éditions l'Échappée.
- Saemmer, Alexandra. 2015. *Rhétorique du texte numérique: figures de la lecture, anticipations de pratiques*. Lyon: Presses de l'Enssib.
- Schnapp, J., et Todd Presner. 2009. « A Digital Humanities Manifesto » The Digital Humanities Manifesto 2.0 ». 2009. http://www.humanitiesblast.com/manifesto/Manifesto_V2.pdf.
- Schöpfel, Joachim. 2012. « Vers une nouvelle définition de la littérature grise ». *Cahiers de la Documentation/Bladen voor Dokumentatie*, 3: 14-24.
- . 2015. « Comprendre la littérature grise ». *I2D – Information, données & documents*, 52 (1): 30-32. <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-1-page-30.htm>.
- Schreibman, Susan, Ray Siemens, et John Unsworth. 2004. *Companion to Digital Humanities (Blackwell Companions to Literature and Culture)*. Hardcover. Blackwell Companions to Literature and Culture. Oxford: Blackwell Publishing Professional. <http://www.digitalhumanities.org/companion/>.
- . 2016. *A New Companion to Digital Humanities*. Hoboken: John Wiley & Sons.
- Schwarze, Sabine. 2008. « Introduction : la notion de "style" par rapport au discours scientifique ». In *Le style, c'est l'homme: unité et pluralité du discours scientifique dans les langues romanes*, par Ursula Reutner et Sabine Schwarze, 1-22. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Sibertin-Blanc, Guillaume, et Stéphane Legrand. 2009. *Esquisse d'une contribution à la critique de l'économie des savoirs*. Reims: Le Clou dans le fer.
- Simon, Justine. 2017. « Présentation [Le discours hypertextualisé] ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 42 (août). <https://journals.openedition.org/semen/10607>.
- Simonian, Stéphane, Jean-Jacques Quintin, et Sébastien Urbanski. 2016. « Building collectives in collaborative distance learning : sociocultural affordance of the digital objects ». *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle : revue internationale*, 49 (1). <https://doi.org/10.3917/lsdle.491.0063>.

- Sinatra, Michaël E., et Marcello Vitali-Rosati. 2014a. « Chapitre 3. Histoire des humanités numériques ». In *Pratiques de l'édition numérique*, édité par Michael E. Sinatra, 49-60. Parcours numérique. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/317>.
- . 2014b. « Introduction ». In *Pratiques de l'édition numérique*, édité par Michael E. Sinatra, 7-11. Parcours numérique. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/308>.
- Small, Helen H. 2013. *The Value of the Humanities*. Oxford: Oxford University Press.
- Smith, Adam. (1776) 2003. *The Wealth of Nations*. Édité par Alan B. Krueger. New York: Bantam Classics.
- Smith, Kevin J.D. 2011. « The unexpected reader ». *Scholarly Communications @ Duke* (blog). 15 novembre 2011. <http://blogs.library.duke.edu/scholcomm/2011/11/15/the-unexpected-reader/>.
- Souchier, Emmanuël. 1996. « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique ». *Communication et langages*, 107 (1): 105-19. <https://doi.org/10.3406/colan.1996.2662>.
- . 1998. « L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». *Les cahiers de médiologie*, 6 (2): 137-45. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1998-2-page-137.htm>.
- , éd. 2004a. « Du “document numérique” au “textiel” ». *Communication & langages*, 140 (1). http://www.persee.fr/issue/colan_0336-1500_2004_num_140_1.
- . 2004b. « Présentation ». *Communication et langages. Du document numérique au textiel*, 140 (1): 3-8. <https://doi.org/10.3406/colan.2004.3406>.
- . 2012. « La “lettrure” à l'écran ». *Communication & langages*, 174: 85-108. <https://doi.org/10.4074/S0336150012014068>.
- . 2016. « Le grand entretien avec Emmanuël Souchier ». In *Le texte à venir*, édité par Franck Cormerais et Jacques Athanase Gilbert, 189-212. Paris: Classiques Garnier.
- Souchier, Emmanuël, et Yves Jeanneret. 1999. « Pour une poétique de “l'écrit d'écran” » ». *Xoana*, 6/7: 97-107.
- Spiro, Lisa. 2012. « “This Is Why We Fight”: Defining the Values of the Digital Humanities ». In *Debates in the Digital Humanities*, édité par Matthew K. Gold, 16-35. Minneapolis; London: University of Minnesota Press.
- Stassin, Bérengère. 2016. *La blogosphère info-doc : une communauté de savoir, une mosaïque de médiations*. Toulouse: Cepaduès.
- Stern, Niels, Jean-Claude Guéron, et Thomas Wiben Jensen. 2015. « Crystals of Knowledge Production. An Intercontinental Conversation about Open Science and the Humanities ». *Nordic Perspectives on Open Science* 1 (0): 1-24. <https://doi.org/10.7557/11.3619>.
- Stiegler, Bernard, éd. 2014. *Digital Studies: Organologie des savoirs et technologies de la connaissance*. Limoges: FYP éditions.
- Stilgoe, Jack. 2009. *Citizen Scientists: reconnecting science with civil society*. Demos London. http://creias.ipleiria.pt/files/2010/08/Citizen_Scientists_-_web.pdf.
- Suber, Peter. 2014. « Introduction ». In *Open Access and the Humanities: Contexts, Controversies and the Future*, par Martin Paul Eve. Cambridge University Press. <http://ebooks.cambridge.org/ebook.jsf?bid=CBO9781316161012>.
- . 2016. *Qu'est-ce que l'accès ouvert?* Traduit par Marie Lebert. Marseille: OpenEdition Press. <http://books.openedition.org/oep/1600>.

- Svensson, Patrik. 2009. « Humanities Computing as Digital Humanities ». *Digital Humanities Quarterly* 3 (3). <http://digitalhumanities.org/dhq/vol/3/3/000065/000065.html>.
- . 2010. « The Landscape of Digital Humanities » 4 (1). <http://digitalhumanities.org/dhq/vol/4/1/000080/000080.html>.
- . 2012. « Envisioning the Digital Humanities » 6 (1). <http://www.digitalhumanities.org/dhq/vol/6/1/000112/000112.html>.
- Swales, John M. 1990. *Genre analysis : English in academic and research settings*. Cambridge: Cambridge University press,.
- Tardy, Cécile, et Yves Jeanneret. 2007a. « Introduction ». In *L'écriture des médias informatisés: espaces de pratiques*, 21-35. Paris: Hermès science.
- , éd. 2007b. *L'écriture des médias informatisés: espaces de pratiques*. Paris: Hermès science.
- Terras, Melissa. 2011. « Peering Inside the Big Tent: Digital Humanities and the Crisis of Inclusion ». *Melissa Terras' Blog* (blog). 26 juillet 2011. <http://melissaterras.blogspot.com/2011/07/peering-inside-big-tent-digital.html>.
- . 2012. « Un regard jeté sous le chapiteau : les humanités numériques et la crise de l'inclusion ». In *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, édité par Pierre Mounier, 89-97. Marseille: OpenEdition Press. <http://books.openedition.org/oep/251>.
- Tétu, Jean-François. 1993. « L'actualité, ou l'impasse du temps ». In *Sciences de l'information et de la communication: textes essentiels*, édité par Daniel Bougnoux, 714-22. Paris: Larousse.
- Thérenty, Marie-Ève. 2007. *La littérature au quotidien : Poétiques journalistiques au XIXe siècle*. Paris: Seuil.
- . 2010a. « Pour une poétique historique du support ». *Romantisme*, 143 (janvier): 109-15. <https://www.cairn.info/revue-romantisme-2009-1-page-109.htm>.
- . 2010b. « L'effet-blog en littérature. Sur *L'Autofictif* d'Éric Chevillard et *Tumulte* de François Bon ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, 2010-2 (juillet): 53-63. <https://doi.org/10.4000/itinerares.1964>.
- Todorov, Tzvetan. 1978. « L'origine des genres ». In *Les genres du discours*, 44-60. Paris: Seuil.
- Trédan, Olivier. 2012. « Les mondes du blog : contribution à l'analyse du phénomène des blogs en France » [thèse]. Rennes: Rennes 1.
- Treleani, Matteo. 2014. *Mémoires audiovisuelles: les archives en ligne ont-elles un sens?* Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/preface-38>.
- . 2017. *Qu'est-ce que le patrimoine numérique? : Une sémiologie de la circulation des archives*. Editions Le Bord de l'eau.
- Tricot, André, Gilles Sahut, et Julie Lemarié. 2016. *Le document : communication et mémoire*. Louvain-La-Neuve: De Boeck supérieur.
- Tuomarla, Ulla. 2000. *La citation: mode d'emploi sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Suomalainen tiedeakatemia toimituksia = Annales academiae scientiarum fennicae; Humaniora 308. Helsinki: Suomalainen tiedeakatemia = Academia scientiarum fennica.
- Tutin, Agnès. 2013. « La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques ». In *L'écrit scientifique: du lexique au discours*, édité par Agnès Tutin et Francis Grossmann, 27-43. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

- Tutin, Agnès, et Francis Grossmann, éd. 2013. *L'écrit scientifique : du lexique au discours*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Tutin, Agnès, et Olivier Kraif. 2016. « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 53 (mai): 119-41. <https://journals.openedition.org/lidil/3966>.
- Unsworth, John. 2002. « What is Humanities Computing and What is not? » *Jahrbuch für Computerphilologie*, 4: 71-83.
- Vandendorpe, Christian. 1999. *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*. Paris: La Découverte.
- Vanhoutte, Edward, Julianne Nyhan, et Melissa Terras, éd. 2014. *Defining Digital Humanities: A Reader*. Ashgate Publishing, Ltd.
- Veyron-Churlet, Aurélie, Serge Bouchardon, et Jérôme Valluy. 2018. « Un dispositif innovant d'éditorialisation en accès ouvert pour les SHS. Editorial du numéro 1 des Cahiers Costech ». *Cahiers COSTECH*, #1 (janvier). <http://www.costech.utc.fr/CahiersCOSTECH/spip.php?article56>.
- Vitali-Rosati, Marcello. 2012. *S'orienter dans le virtuel*. Paris: Hermann. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/12983/Sorienter-dans-le-virtuel_Vitali-Rosati.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- . 2014. « Digital Paratext, Editorialization, and the Very Death of the Author ». In *Examining Paratextual Theory and its Applications in Digital Culture*, édité par Nadine Desrochers et Daniel Apollon, 110-27. Hershey: IGI Global.
- . 2016a. « What is editorialization? » *Sens public*, janvier. <http://www.sens-public.org/article1059.html>.
- . 2016b. « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? » *Sens Public*, mars. <http://www.sens-public.org/article1184.html>.
- . 2018. *On Editorialization: Structuring Space and Authority in the Digital Age*. Theory on Demand 26. Amsterdam: Institute of Network Cultures. <http://networkcultures.org/blog/publication/tod-26-on-editorialization-structuring-space-and-authority-in-the-digital-age/>.
- Vitali-Rosati, Marcello, et Michael E. Sinatra, éd. 2014. *Pratiques de l'édition numérique*. Parcours numérique. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://books.openedition.org/pum/306>.
- Wellman, Barry, et Bernie Hogan. 2006. « Internet, une présence immanente ». In *Communautés virtuelles: penser et agir en réseau*, édité par Serge Proulx, Michel Sénéca, et Louise Poissant, 37-56. Laval: Presses de l'Université Laval.
- Wenger, Etienne. 2005. *La théorie des communautés de pratique*. Laval: Presses Université Laval.
- Wieviorka, Michel. 2013. *L'impératif numérique ou La nouvelle ère des sciences humaines et sociales ?* Paris : CNRS.

Sitographie

- Birolli, Viviana et Camille Bloomfield (éds.). [s.d.-]2019. *Les manifestes artistiques et littéraires du XX^e et du XXI^e siècle*. <http://www.basemanart.com/>.
- Bon, Michaël (éd.). 2015. *Self-Journal of Science*. <http://www.sjscience.org/>.
- Café des sciences : c'est fort de sciences. s.d. <http://www.cafe-sciences.org/>.
- CENTERNET. s.d. *centerNet, An international network of digital humanities centers*. <https://dhcenternet.org/>.
- CENTRE POUR L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE OUVERTE. s.d. *Le Centre pour l'édition électronique ouverte*. Portail OpenEdition. <https://cleo.openedition.org/>.
- COLLECTIF CONSCIENCE. s.d. *En direct du labo*. <http://endirectdulabo.tumblr.com/>.
- COLLECTIF GENACH (éd.). 2018. *Genèse et actualités des Humanités critiques*. France-Allemagne (1945-1980). <http://genach.uliege.be/>.
- Creative Commons. s.d. <https://creativecommons.org/>.
- D'Iorio, Paolo (éd.). s.d. *Nietzsche Source*. <http://www.nietzschesource.org/>.
- Dirt. *Digital Research Tools*. s.d. <https://dirtdirectory.org/>.
- Écritures numériques - Digital Textualities. Chaire de recherche du Canada – Canada Research Chair. s.d. <http://ecrituresnumeriques.ca/fr/>.
- Faury, Mélodie et al. (éd.). 2018. *Carnets de recherche et présence numérique : La place des carnets de chercheurs d'Hypothèses dans l'écosystème scientifique numérique* (blog). <https://metacarnet.hypotheses.org/>.
- FUNDACIÓN TOMÁS DE AQUINO. 2000. *Corpus Thomisticum*. <http://www.corpusthomisticum.org/>.
- HASTAC (HUMANITIES, ARTS, SCIENCE, AND TECHNOLOGY ALLIANCE AND COLLABORATORY). s.d. *Hastac. Changing the Way We Teach and Learn*. <https://www.hastac.org>.
- HIRMEOS – *Hight Integration of Research Monographs in the European Open Science Infrastructure*, s.d. “About HIRMEOS”. <http://www.hirmeos.eu/about-hirmeos/>.
- HUMA-NUM. 2015. « Services et outils ». *Huma-Num. La TIGR des humanités numériques*, <https://www.huma-num.fr/services-et-outils>.
- INIST (CNRS), 2012-2019. *Libre accès à l'information scientifique et technique : Actualités, problématiques et perspectives*, <http://openaccess.inist.fr/>.
- Langlais, Pierre-Carl et al. (éds.). 2016-2018. *Sciences communes* (blog). <https://scoms.hypotheses.org/>.
- MUSEE ROPS. s.d. *Félicien Rops, Lettres*. <http://www.ropslettres.be/>.
- MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE. s.d. *Spipoll : Suivi photographique des insectes pollinisateurs*. <http://www.spipoll.org>.
- Nature.com Blogs. [s.d.-]2019. <http://blogs.nature.com/>.
- OPENEDITION. s.d., *La maison des revues et des livres*. <http://www.maisondesrevues.org/>.
- Pacaud, François (éd.). 2010-2018. *La Maison des carnets*. Centre de ressources pour les utilisateurs d'Hypothèses (blog). <https://maisondescarnets.hypotheses.org/>.
- Paveau, Marie-Anne (éd.). 2012-2018. *Technologies discursives. L'analyse du discours numérique (ADN)* (blog). <https://technodiscours.hypotheses.org/>.
- Pourquery, Didier et Leighton Kille (dirs.). 2010-2019. *TheConversation : L'expertise universitaire, l'exigence journalistique*. <https://theconversation.com/fr>.
- ResearchBloggging. 2007-2019. <http://researchbloggging.org/>

Rüger, Axel, et Henk Wals (dirs.). 2009. *Vincent van Gogh : The Letters*.
<http://vangoghletters.org/vg/>.
ScienceBlog.com. s.d. <https://scienceblog.com/>.
Sinclair, Stéfan et Geoffrey Rockwell. [s.d.-]2019. *Voyant. See Through your texts*.
<http://voyant.tools.huma-num.fr/>.
TAPor3. Discover research tools for studying texts. s.d. <http://tapor.ca/home>
TEXTGRID CONSORTIUM. 2006–2014. *TextGrid: A Virtual Research Environment for the Humanities*. Göttingen: TextGrid Consortium. textgrid.de.

Table des illustrations

Fig. 1 : Page d'accueil (haut) de la plateforme Hypothèses, section francophone (https://fr.hypotheses.org/ , capturé le 15 janvier 2019).....	187
Fig. 2 : « À propos d'Hypothèses » (https://fr.hypotheses.org/a-propos-dhypotheses , capturé le 15 janvier 2019)	188
Fig. 3 : Page « Créer et gérer votre blog » (haut) (https://fr.hypotheses.org/creer-et-gerer-votre-blog , capturé le 15 janvier 2019)	189
Fig. 4 : Console d'administration d'un blog Hypothèses (haut) (éditeur classique, https://driv.hypotheses.org/wp-admin/post.php?post=1049&action=edit&classic-editor&classic-editor__forget , capturé le 15 janvier 2018).....	191
Fig. 5 : Page d'accueil (haut) de la plateforme Hastac (https://www.hastac.org/ , capturé le 15 janvier 2019).....	203
Fig. 6 : Catalogue des carnets de recherche, section francophone (haut) (https://www.openedition.org/catalogue-notebooks?page=catalogue&pubtype=carnet&lang=fr , capturé le 15 janvier 2019)...	210
Fig. 7 : Notice du carnet CITER – L'Europe et les frontières de la citoyenneté (haut) (https://www.openedition.org/22197 , capturé le 15 janvier 2019).....	210
Fig. 8 : Page d'accueil (haut) du carnet L'intelligence du monde (https://idm.hypotheses.org/ , capturé le 15 janvier 2019)	212
Fig. 9 : Page d'accueil du carnet Anthology (haut) (https://anthology.hypotheses.org/ , capturé le 15 janvier 2019)	213
Fig. 10 : Extrait du billet n°120, capturé le 8 janvier 2018	332
Fig. 11 : Extrait du billet n°116, capturé le 8 janvier 2018	333
Fig. 12 : Extrait du billet n°119, capturé le 9 janvier 2018	338
Fig. 13: Extrait du billet n°118, capturé le 9 janvier 2018	338
Fig. 14 : Page d'accueil (haut) du carnet UC@ctualité (https://ucactualite.hypotheses.org/ , capturé le 18 octobre 2018)	378

Fig. 15: Page d'accueil (haut) du carnet Janvier/novembre 2015. Réfléchir après...
(<https://apres2015.hypotheses.org/>, capturé le 18 octobre 2018) 378

Index des notions

*Remarque : Nous avons privilégié une indexation manuelle à l'indexation informatisée, par souci de pertinence. Les pages signalées ne revoient donc pas nécessairement à l'ensemble exhaustif des pages où la notion apparaît (ce qui aurait rendu problématique l'indexation de termes comme « billet » ou « plateforme »), mais à celles où elles font l'objet d'une définition ou d'un usage.*⁴⁸⁵

- accès (âge de l') 92, 97, 99
 - accès libre 102
 - accès ouvert 14, 16, 88, 99-103, 115, 116, 151, 164, 229
- activité interprétative : voir *interprétation*
- actualisation 51, 84, 135, 158, 181, 299-301, 304, 340, 398-400
- actualité 48, 82-86, 145, 146, 148, 156-159, 169, 179, 198, 202, 231, 253, 254, 263, 350, 360, 372, 378, 382, 391-393, 396, 398, 408
 - actualité culturelle 146, 238, 242, 259, 301, 304, 310, 322, 395, 398, 405
 - actualité d'un collectif de recherche 114, 235, 237-239, 395
 - actualité d'un média de la recherche 235, 239-241, 395
 - actualité de la recherche 15-17, 51, 52, 115-117, 146, 157, 158, 173, 179, 180, 217, 231-244, 258, 259, 262, 286, 287, 310, 340, 382, 392, 395, 398, 401
 - actualité du chercheur 113, 114, 120, 235, 236, 266, 269, 270, 275, 322, 395, 398, 405
 - actualité sociale 83, 146, 168, 214, 235, 241-243, 265, 266, 301, 304, 322, 340, 371-393, 395, 398, 405
 - présent social 17, 157, 403, 405, 406
 - présent intemporel 17, 369
- adresse (termes d') 157, 189, 205, 262, 264, 270, 271, 326, 346, 360, 362-364, 374, 388, 399, 400, 402
- AD : voir *analyse du discours*
- affects : voir *pathos*
- affordance 35, 190, 285
- agrégatif(-ve) : voir *formes textuelles*, *agrégation*
- ajustement 15, 66, 164, 177, 383
- allocutaire (anticipé) 17, 59, 80, 119, 152, 156, 158, 179, 181, 182, 245-248, 250, 264, 271, 286, 287, 292, 298, 300, 304, 312-317, 339, 340, 341, 347, 348, 357-369, 371, 387-391, 397, 399-404
 - auditoire 138, 139, 152, 153, 300, 303, 348, 361, 362, 390, 402, 404
 - lecteur attendu 150-153, 270, 278, 317, 390, 402, 404, 407
 - Lecteur Modèle 102, 126, 152
- allusion 155, 292, 315-317, 355, 357, 359-362, 364, 399
- analyse de contenu 142, 147, 155
- analyse du discours 15, 16, 19, 76, 79, 81, 119, 120, 131, 133, 147, 152, 154, 172, 173, 176, 247, 291
 - analyse du discours numérique 77, 154, 172-176
 - analyse du discours scientifique 132-145, 155, 305
- analyse qualitative 17, 131, 169, 170, 172, 173, 176
- annotation 58, 60, 115, 129, 302, 335
- apostrophe : voir *adresse (termes d')*
- appropriabilité : voir *appropriation*
- appropriation 66, 67, 90, 94, 124, 139, 142, 150-152, 164, 189, 199, 224, 225, 245, 284, 340, 362
- architexte (informatisé) 62-65, 70, 73, 74, 81, 84, 95, 129, 130, 141, 145, 176, 179, 190, 191, 199, 200, 221, 245, 251, 252, 258, 283, 295, 379, 389, 404
- archive 41, 42, 47, 48, 51, 84, 105, 145, 146, 257, 267, 352, 357, 382, 384, 400
- auctorialité : voir *auteur*
- auteur 14, 19, 48-52, 65, 91, 132, 137, 138, 252, 254, 258, 263, 265, 273, 285, 286, 294, 305, 317, 334, 364, 401
- autorité 7, 18, 29, 48, 110, 130, 138, 169, 177, 192, 201, 250, 267, 299, 300, 305, 341, 401
- bien commun 103, 228, 399
- bien public 91, 93

⁴⁸⁵ Les références bibliographiques (pp. 409-448) n'ont pas été prises en compte dans la constitution de l'index.

blog 49, 112-113, 130, 141, 218, 220, 247-253, 306, 380, 396

brouillage éditorial 114, 149, 353

capitalisme cognitif 116

chronotope 82-84, 115, 145, 232-234

- chronotope de l'urgence 83, 115, 145, 232
- chronotope médiatique 82-83, 231, 232, 233, 250

circulation triviale : voir *trivialité*

citation 18, 76, 144, 154, 181, 283, 289, 292-308, 327, 344, 360, 386, 395, 396, 399, 404

- autocitation 301, 302, 309, 335

cognition incarnée 35, 36, 77

collectivisation des savoirs 13, 109, 116, 158, 398

commons : voir *communs (mouvement des)*

communauté 104, 137, 151, 153, 158, 205, 206, 242, 350, 352, 359, 360, 362, 369, 386, 404

- communauté citoyenne 383-385, 388, 390, 399
- communauté d'expérience 362, 368, 369, 385, 398, 399
- communauté d'utilisateurs 207
- communauté de pratiques 44, 361, 399
- communauté de recherche : voir *communauté savante*
- communauté de savoir : voir *communauté savante*
- communauté disciplinaire 52, 137, 152, 316, 361, 374, 375, 383, 384, 390, 398, 399
- communauté discursive 139, 158, 308, 316
- communauté productrice de savoir : voir *communauté savante*
- communauté savante 18, 89, 91, 110, 128, 138, 139, 164, 169, 238, 243, 343, 352, 353, 361, 362, 365, 369, 371, 381, 383, 391, 397, 399, 404
- communauté scientifique : voir *communauté savante*
- communauté virtuelle 112

communication scientifique 49, 87-117, 153, 230, 252, 265, 322, 334, 372

- agrégateur 99, 109, 110, 113, 206
- archive (dépôt) 94-96, 100, 108, 110, 116
- bibliodiversité 229
- bibliométrie 116, 305

altmetrics 116, 117

blog scientifique 14, 16, 19, 44, 52, 87, 94, 95, 107, 112-115, 129-131, 140-143, 148, 149, 152, 155, 158, 164, 167, 195, 216, 218-221, 245-287, 390, 406

blogging scientifique : voir *blog scientifique*

communication scientifique directe 88, 92-96, 130, 199, 200, 330

carnet de recherche 16, 49, 51, 52, 111, 114-117, 129, 145, 156, 157, 180, 194, 199, 207, 209-215, 218-225, 265, 270, 272, 276, 289, 299, 300, 302, 317, 325, 330, 334, 335, 343, 387, 395-401

épi-journal : voir *épi-revue*

épi-revue 108, 217, 223

library press 100

monographie 14, 47, 54, 87, 91, 93, 100, 108, 135, 140, 158, 396, 399, 400, 407

open peer review 102, 109

revue 13, 54, 84, 89-93, 97, 99, 102, 107-112, 115-117, 121, 158, 165, 221-225, 316, 396, 399, 400, 407

communs (mouvement des) 103-105, 399

composite : voir *discours numérique, composition*

connaissance 59, 60, 104

connivence 286, 303, 316, 355, 359, 360, 405

contexte 51, 77, 78, 80, 84, 108, 119, 133, 134, 139, 144, 147, 149, 152, 158, 168, 174, 175, 179, 186, 294, 298, 395, 398, 399

contrat communicationnel 66, 126, 225, 252

conversationnalité 267, 279, 287, 289, 270-273, 276, 279, 285, 287, 288

conversationnel : voir *conversationnalité*

corporalité 18, 77, 129, 181, 328, 331, 333, 334, 348, 351, 397

corpus numérique 75, 155, 165, 171

- lieu de corpus 79, 165

cotexte 168, 174, 296, 300

critique (activité) 28, 30, 33, 36, 38, 47, 92, 115-117, 133, 136, 145, 150, 157, 201, 227, 229, 253, 255, 273, 290, 339, 372, 390

cultural analytics 38

culture anthologique 218, 306

culture populaire 298, 303-305, 314-316, 327, 361, 397, 404, 405

débrayer : voir *énonciation, plan non embrayé*

déictique 262, 269, 296

démédiation (leurre de la) 95, 130

- densification sémiotique 154, 404
- dialogal 127, 301, 363, 380
- dialogisme 14, 126, 127, 138, 139, 142, 156, 308, 316, 340, 360, 402, 407
- diarisation 263, 287, 396
- digital humanities* : voir *humanités numériques*
- digression 18, 181, 289, 317-328, 342-344, 351, 390, 395, 397, 400
- dimension argumentative 18, 120, 137-139, 152, 154, 158, 182, 244, 246, 262, 342, 343, 347, 359, 364-370, 383-391, 395, 397, 399, 402, 404
- discours d'accompagnement 18, 129, 130, 185, 186, 193, 246, 366, 373, 383, 391, 400
- discours d'escorte 106, 171, 186, 225, 231, 406
- discours fermé 139
- discours numérique 15, 53, 75-82, 251, 252, 323
 - augmentation 78, 129, 155, 232, 261, 267, 279, 286, 297, 300, 304, 401
 - composition 77, 78, 147, 154, 165, 174, 313, 395
 - délinéarisation 78, 81, 293, 296, 297, 300, 312, 317, 326, 361, 387
 - investigabilité 61, 78
 - imprévisibilité 79
 - plurisémotivité 54, 75, 78, 122, 198, 251, 263, 296, 297, 300, 328, 331
 - relationalité 35, 78, 155, 165, 174, 176, 251, 279, 308, 395, 401
- discours scientifique 15, 16, 52, 119-124, 130-146, 149, 152, 156-158, 176, 180, 233, 263, 285, 292, 300, 301, 304, 313, 316, 340, 341, 345, 354, 359, 365, 370, 395-405
 - praxéogramme de la recherche 291, 328, 344, 397, 399, 400, 405
 - script de la recherche 291, 328, 344, 400
- discours théorique 134, 136, 157, 292, 316, 369, 400
- dispositif informatisé : voir *média informatisé*
- dispositif médiatique 13, 16, 18, 35, 49, 54, 78, 80, 82-86, 89, 92, 94, 122, 140, 141, 147, 151, 156, 157, 174, 179, 186, 226, 252, 330, 367, 380, 392, 395, 406
- dispositif médiatisant 178, 185-245, 371, 395
- dispositif : voir dispositif médiatique
- distant reading* 38
- document 60, 64, 65, 96, 122, 169
- doxa* 136, 137, 176, 179, 180, 229, 233, 235, 315, 341, 348, 365, 398, 404-407
 - filières doxiques 137, 361
 - gnoséologie 233-235, 353, 395, 406
 - topiques 179, 186, 231, 233-244, 395, 405
 - topoi* 137, 233
- écrit d'écran 59, 62, 74, 185, 257, 306
- éditorialisation 14, 48, 56, 69-72, 81, 95, 98, 107, 109, 151, 175, 179, 193, 199, 200, 208-219, 401
- émotions : voir *pathos*
- énoncé de geste 339
- énonciation (linguistique) 73, 80, 81, 84, 123, 126, 131, 133, 136, 139, 180, 253, 285, 290, 294, 328, 331, 335, 340, 348, 383, 388, 389, 398-400
 - effacement énonciatif 19, 123, 134-139, 201, 257, 261, 263, 348, 352, 369, 399
 - embrayage : voir *plan embrayé*
 - embrayeur : voir *plan embrayé*
 - énonciateur 81, 135, 147, 198
 - énonciation pseudonyme 279, 280, 350
 - locuteur 81, 135, 147, 198, 285
 - plan embrayé 146, 157, 255, 262, 399
 - plan non embrayé 135, 255
 - positionnement énonciatif 133-145
- énonciation éditoriale 56, 62-64, 70, 72, 74, 80, 81, 90, 95, 145, 154, 156, 166, 179, 186-208, 245, 252, 267, 279, 309, 319, 325, 350, 352, 364, 376, 391, 395, 396
- énonciation visuelle 334, 335
 - iconographisation 15, 54, 143, 174, 190, 216, 261, 263, 284, 286, 303, 330, 331, 336, 348, 351, 352, 364, 377-381, 384, 386
- environnement 76-79, 155, 171, 173-175, 179, 372
 - environnement cognitif 77, 78
 - environnement numérique 15, 16, 19, 33-36, 39, 43, 44, 48, 49, 53, 54, 56, 69-72, 87, 106, 115-120, 144, 145, 147, 163-166, 199, 225, 229, 232, 245, 284, 292, 294, 305, 321, 328-331, 350, 398, 401
- espace public 89, 92, 121, 226-229
- ethos 18, 19, 76, 137-139, 243, 246, 250, 278, 282, 298, 300, 302, 304, 305, 334, 343, 345, 347-355, 368, 369, 371, 376-381, 383, 391, 393, 395-397, 407
 - ethos dit 348, 364, 384, 390
 - ethos montré 348, 364, 384, 390, 407
 - ethos numérique 350-353

- légitimité (construction discursive de la) 139, 145, 246, 266, 286, 302, 304, 352, 390, 396, 399, 401
- évocation 316, 317, 357, 385
- exemple 170, 176-178, 370
- expérience 50, 51, 228, 255, 271, 275, 276, 281, 282, 345, 352, 353, 356, 359, 365, 368-370, 383, 390, 393, 400, 402, 405
- extimité 351, 355
- fantasmagorie 63, 67, 68
- figures d'ajout 318, 321
- figures de la communion 316, 360, 362, 399
- formes textuelles 60, 63, 67, 73, 129, 252, 319
- agrégation 14, 19, 48, 79, 214, 232, 252, 263, 267, 270, 276, 306, 309, 393, 401
 - standardisation 14, 61, 129, 143, 198, 218, 245, 305
 - fractionnement : voir *fragmentation*
 - fragment : voir *fragmentation*
 - fragmentation 14, 19, 62, 79, 107, 109, 110, 116, 128, 218, 234, 250, 252, 263, 267, 300, 306, 318, 343
- genre (de discours) 14, 18, 54, 76, 90, 109, 131, 132, 147, 157, 198, 243, 318
- billet 112, 120, 168, 180, 186, 195, 196, 208-219, 246, 253-256, 275, 276, 318, 396
 - billet d'humeur 246, 256
 - billet réflexif 265, 273-276
 - discours procédural 256, 271, 272
 - chronique 157, 180, 246, 254-258, 263-273, 275, 276, 285, 286, 390, 396, 397
 - commentaire(s) 129, 168, 246, 252, 258-261, 278-285, 301, 319, 323, 340, 389
 - correspondance 91, 249, 250
 - enquête 256, 257, 272, 400
 - entretien 157, 246, 256, 260, 265, 276-278, 384, 403
 - genres à énonciation objectivée 254, 262
 - genres à énonciation subjectivée 253, 254, 262, 276
 - genres du discours scientifique 139-144, 156, 158, 180, 181, 221, 222, 245-287, 380
 - article 14, 87, 108-110, 112, 132, 135, 140, 158, 197, 220, 240, 246, 256-258, 260, 263, 264, 270, 273, 300, 344
 - compte rendu de terrain 241, 256, 272, 286, 302, 331
 - compte rendu : voir *recension*
 - communication (colloque) 246, 256, 261, 273
 - conférence 246, 256, 257, 259, 261, 286, 346, 366, 380, 381, 387-389
 - note de recherche 263, 264, 267, 272, 278, 285
 - notes de terrain : voir *compte rendu de terrain*
 - observation participante 171, 272
 - recension 18, 134, 197, 222, 239, 250, 256, 257, 274, 286, 335, 346, 379, 381
 - retour d'expérience 256, 272
 - séminaire 14, 94, 113, 240, 257, 260, 261, 301, 340, 356, 366
- hypergenre 143, 180, 220, 246, 250, 251, 284
- interview : voir *entretien*
- note d'information 263
- post 246, 256
- gestes d'élaboration du savoir 17, 18, 50, 114, 158, 181, 182, 243, 265, 268, 271, 289-342, 365, 383-391, 395, 400, 402, 405
- geste intellectuel 276, 287, 310, 329, 330, 336, 339, 399
 - geste machinique 18, 289, 328-330, 336-339, 397
 - geste sensori-moteur 18, 289, 328, 330, 334-336, 351, 397
 - gestes discursifs du savoir 18, 181, 290-328, 343, 348, 395-397, 399
 - gestes du chercheur : voir *gestes d'élaboration du savoir*
- humanités 13, 16, 23-52, 117, 147, 148-150, 155, 159, 164, 172, 176, 201, 329, 405-407
- HN : voir *humanités numériques*
 - humanités numériques 16, 34, 36, 39-47, 104, 117, 129, 141, 148, 149, 159, 164, 172, 175, 200, 201, 225, 226, 228, 230, 330, 367, 395, 406
 - humanities 27, 30, 44, 45, 164, 201, 406
 - humanities computing 40
 - sciences humaines 23, 24, 26, 31, 40, 47, 406
 - sciences sociales 26, 27, 44, 164, 406

humour 253, 272, 355, 359, 360, 362, 364
 hyperstructure 197-199, 208, 214
 hypertexte : voir *hypertextualité*
 hypertextualité 35, 48, 66, 80, 84, 108, 143, 168, 287, 307, 308
 discours hypertextualisé 80, 308
 hyperlien 72, 83, 84, 108, 143, 289, 292, 294, 296, 307-313, 326, 327, 339-341, 362
 enrichissement hypertextuel 181, 269, 284, 297, 306-317, 330, 344, 384, 396, 399
 lien d'identification 312, 387
 lien hypertexte : voir *hyperlien*
 technomot/technosegment 79, 84, 190, 214, 223, 224, 252, 258, 260, 261, 263, 268, 279, 280, 293, 296, 297, 302, 314, 327, 380, 388
 hypotypose 358, 385, 386, 399
 imaginaires 18, 73, 79, 113, 185, 199, 200, 202, 218, 263, 270, 272, 276, 315, 396, 397, 399
 imaginaire social 17, 158, 252, 348, 365
 représentations 67, 73, 78, 80, 82, 137, 174, 186, 225, 231, 232, 248, 285, 347, 357
 implication 94, 225
incipit 127, 180, 259, 267, 269, 270, 309, 323-326, 346
 industries culturelles 56, 66
 industries médiatiques : voir *industries culturelles*
 information 59, 60, 66
 inscription 15, 19, 34, 53, 56-58, 61, 64, 68, 73, 95, 129, 335
 interactions 35, 36, 56, 69, 76, 109, 113, 132, 174, 205, 206, 243, 258, 259, 347, 352
 interdiscours 137, 142, 146, 153
 interprétation 29, 31, 33, 37, 38, 60, 73, 84, 174, 340
 intertexte 65, 76, 120, 123, 127, 132, 146, 153, 158, 168, 181, 213, 252, 286, 289, 292, 293, 298, 303, 304, 307-309, 313-316, 340-342, 344, 348, 384, 386, 397, 398, 402, 405, 407
 intertextualité : voir *intertexte*
 lecture numérique 61, 62, 72, 73, 76, 107, 108
 écrivain 129, 175, 278, 289, 297, 313, 317, 326, 327, 339
 écriture 59, 79, 83, 84, 128, 129, 147, 158
 lettrure 128, 129, 145
 littérature grise 49, 87, 96, 218, 406
 logique sérielle : voir *sérialité*
 logos 18
 manifeste 226-228
 manipulation 66, 72, 73, 84, 336, 340
 marques énonciatives : voir *énonciation*
 matérialité des savoirs 13, 14, 16, 32, 53-85, 87, 107, 119-146
 matérialité discursive : voir *matérialité langagière*
 matérialité formelle 55, 56, 59
 matérialité langagière 53, 54, 80, 128, 133, 149, 155, 170, 178, 179, 185, 395, 402
 matérialité légale 55, 56, 59
 matérialité performative 56
 matérialités de l'écriture 15, 129, 131
 matériaux iconographiques : voir *énonciation visuelle, iconographisation*
 matériaux visuels : voir *énonciation visuelle, iconographisation*
 média informatisé 35-38, 54, 59, 61, 64-66, 68, 72, 73, 75, 78, 106, 115, 119, 145, 154, 158, 176, 179, 185, 198, 232, 232, 250, 252, 294
Media Studies 38, 42, 55
 médias numérique : voir *média informatisé*
 médias : voir *dispositif médiatique*
 médiations (communicationnelles) 15, 23, 64-67, 84, 89, 92, 95, 96, 120, 129, 130, 200, 251, 330
 médium : voir *dispositif médiatique*
 modélisation 37, 38, 407
 neutralité 17, 135, 139, 201
 numéricité 80, 167, 169, 263, 268, 305, 391
 numérique (texte) 79, 167, 286
 numérique (texte) 79, 80, 167, 190, 286, 287
 numérisé (texte) 79
 objectivité 51, 134-136
 ouvrage : voir *communication scientifique, monographie*
 page d'accueil (site) 168, 169, 186, 200, 214
 paratexte 48, 49, 69, 74, 80, 81, 90, 208, 218, 319, 323, 334, 366, 367
 épitexte 171, 327-328
 partage 18, 181, 279, 280, 289, 293, 294, 297, 307-317, 339, 341, 343, 351, 367, 395, 396, 404
 pathos 18, 138, 273, 286, 345, 347, 353-364, 368, 371, 383, 385-387, 390, 391, 395, 397

patrimoine 28, 38, 42, 43, 47, 239

PDV : voir *point de vue*

périodicité 18, 82, 83, 91, 107, 111, 112, 117, 158, 231-234, 241, 250, 255, 264, 265, 270, 273, 301, 380, 390, 396

plateforme 13-17, 52, 65, 67, 85, 87, 96-98, 106-110, 113, 114, 148, 149, 151, 158, 163, 167, 179, 180, 185, 186, 200-208, 284, 395, 398, 406

point de vue 52, 126, 135, 197-201, 255, 262, 266, 276, 285, 397, 399

 sous-énonciation 81

 surénonciation 81, 135, 347

polychrésie 114, 257, 313, 316, 353, 404

polyphonie 122, 126, 306, 314, 321, 326, 327, 342, 401, 407

polysémioticité : voir *discours numérique, plurisémioticité*

portail 67, 97, 98, 101, 106-109, 406

pragmatique 80, 152

pratiques 16, 28, 34, 41, 50, 51, 53, 61-68, 73, 75, 80, 104, 113, 116, 121, 152, 176, 178, 192, 225, 243, 329, 342

 notation (de la pratique) 181, 330, 331, 336, 337, 339, 344, 397

 récit des pratiques 269, 287, 330, 332, 343, 344, 348, 355, 356, 367, 384, 397

 textualisation (de la pratique) 166, 181, 289, 328, 330-341, 343, 344, 348, 397, 399

prédilection 66, 88, 157, 190, 284, 396

préfiguration 67, 68

presse (écrit de) 82, 112, 198, 202, 206, 214, 218, 232, 253

prétention communicationnelle 94, 171

preuve 138, 144, 292, 300, 351

promesse communicationnelle 94, 95, 225, 226, 230, 252, 263, 267, 276, 285

pseudonymat : voir *énonciation, énonciation pseudonyme*

publicisation : voir *publicité*

publicité 91, 94, 121, 158, 227, 229, 279, 285, 302, 343, 396

publics (de la recherche) 31, 32, 43, 50, 54, 87, 91, 94, 105, 114, 119, 123, 124, 127, 139, 141, 149, 151, 153, 158, 164, 169, 185, 217, 346, 366, 373, 381, 404

 lecteur inattendu 150, 151

raison computationnelle 34

raison graphique 34

récit de cadrage 270

redocumentation 79, 168, 252, 279, 284, 309

réfèrent 132, 135, 146, 157, 158, 234, 285, 304, 313, 341, 342, 365, 366, 397, 398

réflexivité 51, 125, 126, 145, 253, 255, 261, 273, 275, 276, 282, 285, 309, 317, 324, 327, 341, 342, 398, 402, 403, 406, 407

regard 17, 254, 255, 257, 258, 265-267, 270, 272, 276, 277, 285, 286, 365, 366, 369, 371, 382, 383, 388, 390, 391, 393, 396, 401

remédiation 141, 180, 214-217, 246, 256-263, 269, 272, 277, 283, 286, 344, 346, 366, 379, 388, 396

réquisition 67, 68, 83, 205, 232, 278, 389, 391

rhétorique 25, 138, 144, 177, 233, 290, 347, 350, 351, 354, 359

 rhétorique du texte numérique 72, 73

 rhétorique du discours scientifique 120, 123, 132, 135, 139

 stratégies rhétoriques 14, 18, 54, 73, 139, 154, 156, 176, 177, 318, 351, 395, 397, 399, 404

savoir 59, 60

savoirs critiques 13, 17, 28, 32, 50, 115, 126, 136, 150, 158, 400

scène d'énonciation 130, 143, 175, 176, 251, 284, 334, 388

 scène architextuelle 252, 255, 276, 278, 283-287, 389, 395, 398

 scène englobante 143, 246, 251, 265, 279

 scène générique 143, 180, 245, 250, 252

 scénographie 18, 19, 143, 180, 245, 246, 249-251, 254-278, 284-286, 318, 344, 367, 383-391, 395, 396

science aimable (*axe gnoséologique*) 196, 234, 243, 305, 315, 317, 353, 364, 370, 395, 406

science citoyenne 88, 105, 106, 121, 149, 150, 392

 citoyen-chercheur 105, 136, 383, 387, 391

 civic scientist : voir *citoyen chercheur*

science ouverte 14, 50, 88, 95, 102, 103, 105, 113, 115, 117, 120, 130, 131, 134, 139, 142, 148, 149, 152, 155, 156, 158, 163, 164, 175, 229, 243, 289, 294, 303, 343, 345, 359, 372, 395, 396, 398-402, 404, 407

science plurielle (*axe gnoséologique*) 235, 243, 316, 353, 370, 395, 406

science utile (*axe gnoséologique*) 234, 243, 305, 316, 353, 370, 391, 395, 406

sciences de l'information et de la communication 15, 55, 57, 59-75, 78-81, 119-132, 147, 174, 176
 sciences du langage 73-75, 81, 152, 318
 SdL : voir *sciences du langage*
 séquences narratives 54, 127, 158, 255, 266-269, 287
 sérialité 250, 255, 258, 262, 263, 266-269, 271, 273-277, 284-287, 302, 309, 344, 391, 396, 397
 SIC : voir *sciences de l'information et de la communication*
 signe passeur 64, 66
 sociologie des sciences 15, 120, 132-134
 style expérientiel 368, 388, 397
 subjectivité 51, 52, 130, 131, 134, 136, 137, 139, 157, 255, 262, 266, 269, 272, 286, 317, 346, 348, 369, 388, 390, 391, 396, 398
 subjectivèmes 262, 346, 349
 subjectivité déictique 135, 399
 subjectivité modale 135, 399
 suggestion 67, 68, 380, 389, 390
 support 47, 53, 55, 60, 61, 68, 69, 73, 78, 129, 147, 231, 234, 330
 poétique du support 155, 232, 250
 support formel 57, 58, 69
 support matériel 57, 58, 69
 technodiscours 78, 173, 175, 251, 258, 260, 278, 350
 technodiscours rapporté 294, 296, 305
 technogenre 79, 175, 180, 181, 250
 technographisme 296, 298, 302-304, 328, 351
 technologie discursive 78, 293, 296, 297
 technosigne 79, 294
 technogenèse 35, 36
 témoignage 158, 331, 335, 345-347, 352, 358, 369
 activité testimoniale 345-347, 351, 353, 369
 témoin 18, 344, 347, 352, 365-369, 371, 390, 393, 397
 temporalité 49-52, 111, 114, 145, 146, 157, 319, 392, 393, 398, 405-407
 texte numérique 53, 55, 57-66, 69, 71-73, 75, 80, 115, 175, 395, 401
 textiel 14, 64, 70, 80, 83, 166
 textualisation (processus de) 83, 147, 251
 trivialité 65-68, 124, 153, 154, 158, 176, 218, 225, 226, 293, 398, 404
 êtres culturels 66-68, 79, 153, 225
 usages 15, 18, 31, 38, 54, 73, 107, 119, 124, 151-153, 175, 177, 185, 200, 202, 207, 224, 257, 295, 298, 345, 380, 396, 404
 valeur(s) 13, 23, 28-32, 33, 38, 41, 43, 44, 67, 136, 146, 225, 304, 350-352, 354, 355, 359, 398
 vulgarisation 67, 113, 114, 121, 123-125, 133, 143, 149, 150, 153, 196, 216, 217, 223, 291, 303, 312, 322, 402, 403
 médiation (scientifique) : voir *vulgarisation, médiation sociale des savoirs*
 médiation culturelle 134, 238
 médiation sociale des savoirs 120-128, 147, 149, 150, 217, 238, 334, 373, 381, 388, 391, 402
 médiatisation scientifique 119, 121, 149, 152, 372
 science populaire 121